



**Séance ordinaire du comité exécutif  
du mercredi 10 avril 2019**

**ORDRE DU JOUR PUBLIC**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.001** Ordre du jour

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

**10.002** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du prochain conseil municipal. Il sera traité à huis clos

**10.003** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier concerne l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du prochain conseil d'agglomération. Il sera traité à huis clos

**10.004** Procès-verbal

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 mars 2019, à 8 h 30

## 20 – Affaires contractuelles

### 20.001 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CG Service du matériel roulant et des ateliers - 1194922003

Accorder deux contrats à la firme « Lange Patenaude Équipements Ltée » (lot 2 : 526 495,04 \$ et lot 3 : 832 190,97 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel - Dépense totale 605 469,29 \$ pour le lot 2 et de 957 019,62 \$ pour le lot 3, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 18-17446 (lot 2 : 4 soum. et lot 3 : 2 soum)

*Compétence d'agglomération :* Acte mixte

### 20.002 Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier, Direction des infrastructures - 1187231093

Majorer de 40 077,63 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant accordé à Construction Bau-val inc. (CM18 0795) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, portant ainsi le montant total du contrat de 3 337 000,00 \$ à 3 377 077,63 \$, taxes incluses

### 20.003 Contrat de construction

CG Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau - 1193775003

Accorder un contrat à Groupe Michel Leclerc, pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, Ville de Beaconsfield", pour un montant de 1 765 487,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10296 - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 206 858,90 \$, contingences, incidences et taxes incluses

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

### 20.004 Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier, Direction des infrastructures - 1197231012

Accorder un contrat à Cojalac inc., pour des travaux de Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 1 196 045,55 \$ (contrat: 838 677,77 \$ + contingences: 83 867,78 \$ + incidences: 273 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 436210 - 6 soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

**20.005** Contrat de construction

CG Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1195967002

Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc pour les travaux de remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne de pompier no 62 située au 150, avenue Avro dans la ville de Dorval. Dépense totale de 861 077,67 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) - Appel d'offres 5990 (6 soumissionnaires)

*Compétence d'agglomération :* Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

**20.006** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), ce dossier sera traité à huis clos

**20.007** Contrat de construction

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité - 1197091004

Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.008** Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures - 1197231021

Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences: 1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.009** Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures - 1197231002

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.010** Contrat de construction

CG Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1197526009

Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

*Mention spéciale :* Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée avec commentaires

**20.011** Contrat de construction

CM Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau - 1197913001

Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.)

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.012** Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier, Direction des infrastructures - 1197231006

Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.013** Contrat de construction

CM Service de l'approvisionnement, Direction acquisition - 1197360001

Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Division de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes

*Mention spéciale :* Les adjudicataires ont obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée avec commentaires

**20.014** Contrat de construction

CG Service de l'eau, Direction de l'épuration des eaux usées - 1197526010

Accorder un contrat à Loisselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$)

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée à la majorité

**20.015** Contrat de construction

CG Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1197737001

Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville - Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres IMM-15426 (3 soumissionnaires)

*Compétence d'agglomération :* Acte mixte

*Mention spéciale :* Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.016** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), ce dossier sera traité à huis clos

**20.017** Contrat de construction

CG Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures - 1197231049

Autoriser une dépense additionnelle de 683 617,84 \$ taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Loiselle inc. (CG18 0064), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 696 216,30 \$ à 12 379 834,14 \$, taxes incluses.

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

**20.018** Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures - 1197231010

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.019** Contrat de construction

CM Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures - 1187231098

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.020** Contrat de services professionnels

CG Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1197526004

Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires

*Compétence d'agglomération :* Alimentation en eau et assainissement des eaux

*Mention spéciale :* L'adjudicataire a obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés financiers

Ce dossier fut soumis à la Commission sur l'examen des contrats - conformité constatée

**20.021** Contrat de services professionnels

CG Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1197055001

Conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 5 ans avec la firme WSP Canada Inc. pour une équipe de consultants spécialisés en analyse de la performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment afin de contribuer à ce que les projets menés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) rencontrent les objectifs établis par la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal pour une somme de 780 220,35 \$ taxes incluses / Appel d'offre public no 18-17339 (1 soumissionnaire)

*Compétence d'agglomération :* Acte mixte

**20.022** Entente

CE Service de la culture , Direction du développement culturel - 1197959003

Approuver le projet de convention entre Tourisme Montréal et la Ville de Montréal relativement au projet "Passeport Montréal" pour la période du 1 avril 2019 au 30 décembre 2019

**20.023** Entente

CE Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets - 1191477001

Demander l'autorisation du Gouvernement du Québec pour conclure «l'Entente sur le partage et de distribution de données» avec SA MAJESTÉ LA REINE du chef du Canada représentée par le ministre des Ressources naturelles Canada / Approuver l'entente entre Ressources naturelles Canada et la Ville de Montréal afin d'adhérer au réseau d'antennes GPS des Levés géodésiques du Canada

**20.024** Immeuble - Location

CG Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1188042005

Approuver le projet de premier renouvellement de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc., un local situé au 4807, rue Molson, à Montréal, d'une superficie de 8 400 pi<sup>2</sup>, utilisé comme poste de quartier 44 pour le SPVM pour un terme de 8 ans et 16 jours, soit du 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027. La dépense totale est de 1 633 821,48\$, incluant les taxes applicables. Bâtiment 8160

*Compétence d'agglomération :* Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

**20.025** Immeuble - Location

CG Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières - 1194069003

1-Approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019, et un local situé au 4e étage du même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour une dépense totale de 9 950 591,27 \$, incluant les taxes, le loyer et les travaux d'aménagement / 2- Ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes incluses

*Compétence d'agglomération :* Acte mixte

**20.026** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), ce dossier sera traité à huis clos

**20.027** Subvention - Contribution financière

CG Service de l'habitation - 1198207002

Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant de 793 857 \$ pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme à but non lucratif Ma Chambre inc.

*Compétence d'agglomération* : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

**20.028** Subvention - Contribution financière

CG Service de l'habitation - 1190637002

Approuver une subvention exceptionnelle au montant de 11 799 903\$ pour la réalisation du projet de logement social et communautaire de l'Office municipal d'habitation, ACL-5456 : OMHM - Îlot Rosemont, sous réserve de l'approbation de l'engagement définitif du projet par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec

*Compétence d'agglomération* : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

**20.029** L'étude de ce dossier se fera à huis clos

Ce dossier requiert des vérifications additionnelles avant son approbation finale. En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), il sera traité à huis clos

**20.030** Subvention - Soutien financier avec convention

CE Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de la mobilité - 1197718002

Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS - Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), majorant le montant total du soutien financier de 50 000 \$ à 96 400 \$

*Compétence d'agglomération* : Planification des déplacements dans l'agglomération

**20.031** Subvention - Soutien financier avec convention

CE Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1197986001

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 474 185 \$, à différents organismes, pour l'année 2019, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de 48 projets, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021) / Approuver les projets de convention à cet effet

**20.032** Subvention - Soutien financier avec convention

CE Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1195970001

Accorder un soutien financier non récurrent de 12 000 \$ à l'organisme ATSA pour la tenue de la 2e édition de l'événement « Cuisine ta Ville » 2019 dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021 en matière d'intégration des nouveaux arrivants / Approuver le projet de convention à cet effet

**20.033** Subvention - Soutien financier avec convention

CE Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale - 1197798003

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour la reconduction de son projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal » en 2019-2020, dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, Montréal inclusive 2018-2021 / Approuver le projet de convention à cet effet

## 30 – Administration et finances

### 30.001 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité - 1191097003

Accepter l'offre de service de l'arrondissement de Verdun en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord à l'Île-des-Soeurs

### 30.002 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité - 1191097007

Accepter l'offre de service de l'arrondissement de LaSalle en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle

### 30.003 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CE Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements - 1197195015

Approuver la troisième partie de la programmation d'événements publics 2019 - Autoriser l'occupation du domaine pour les événements mentionnés du 19 avril au 13 mai 2019

### 30.004 Administration - Déplacements / Frais de séjour et de représentation

CE Service du greffe - 1194302003

Autoriser la dépense relative au déplacement de madame Suzie Miron, conseillère associée aux infrastructures, à l'eau et à la condition féminine, afin de participer à la rencontre des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 4, 5, 6 et 7 juin 2019 à Sheboygan, Wisconsin (Etats-Unis) - Montant estimé : 2 689,14 \$

### 30.005 Administration - Déplacements / Frais de séjour et de représentation

CE Service du greffe - 1194302002

Autoriser une dépense relative au déplacement de madame Marie-Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, afin de participer à une réunion du conseil d'administration et au 32e Colloque annuel 2019 du réseau Les Arts et la Ville qui se tiendront à Vaudreuil-Dorion du 4 au 7 juin 2019 - Montant estimé : 581,83 \$

## 40 – Réglementation

### 40.001 L'étude de ce dossier se fera à huis clos

En vertu du paragraphe 8 de l'article 8 du Règlement intérieur du comité exécutif relatif à la conduite de ses affaires (RCE 04-008), ce dossier sera traité à huis clos

### 40.002 Règlement - Emprunt

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme - 1186907001

Adopter le règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal, lesquels constituent la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative

### 40.003 Toponymie

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme - 1194521002

Renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

## 60 – Information

### 60.001 Dépôt

CM Service du greffe , Bureau de la présidence du conseil - 1198215001

Prendre connaissance des règlements débattus et adoptés par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) à l'occasion de la 32e simulation tenue du 25 au 27 janvier 2019

## 70 – Autres sujets

**70.001** Levée de la séance

CE Direction générale . Cabinet du directeur général

Levée de la séance

---

<b>Nombre d'articles de niveau décisionnel CE :</b>	<b>17</b>
<b>Nombre d'articles de niveau décisionnel CM :</b>	<b>16</b>
<b>Nombre d'articles de niveau décisionnel CG :</b>	<b>14</b>

CE : 10.002  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS

CE : 10.003  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 20 mars 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 0444**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 mars 2019, en y retirant les articles 12.001 à 12.010, 20.010, 40.003 et 40.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE19 0445**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 25 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 0446**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE19 0447**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 février 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE19 0448**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1 - d'accorder un contrat à Sodem inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour un service de surveillants-sauveteurs aquatique pour les plages publiques des parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-l'Île-Bizard, pour une durée de 3 ans, soit les périodes estivales 2019, 2020 et 2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 374 126,18 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17116 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un ajustement récurrent d'un montant de 6 700 \$ à la base budgétaire du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, à compter de 2020;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1183277002

**CE19 0449**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1 - de conclure quatre (4) ententes-cadres, d'une durée de 60 mois, avec une option de prolongation de deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, pour la fourniture, sur demande, d'accumulateurs pour véhicules et équipements motorisés du parc de la Ville;
- 2 - d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour les lots mentionnés, les contrats à cette fin, aux prix de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16552 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

**LOT 1 - Région Centre**

<b>Batteries Dixon inc.</b>	345 778,94 \$
-----------------------------	---------------

**LOT 2 - Région Est**

<b>Batteries Dixon inc.</b>	252 763,48 \$
-----------------------------	---------------

**LOT 3 - Région Ouest**

<b>Batteries Dixon inc.</b>	222 603,81 \$
-----------------------------	---------------

**LOT 4 - Région Sud**

<b>Batteries Dixon inc.</b>	157 756,50 \$
-----------------------------	---------------

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1197362001

**CE19 0450**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande de serveurs d'entreprise, d'équipements de stockage et d'équipements de télécommunication ;
- 3 - d'accorder à Compugen inc., PCD Solutions inc. et ESI Technologies inc., plus bas soumissionnaires conformes pour les lots 1, 3, et 4, et au seul soumissionnaire pour le lot 6, Bell Canada, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17255 ;

<u>Firmes</u>	<u>Description</u>	<u>Montants</u>
Compugen inc.	Lot 1: Serveurs et équipements connexes	1 172 489,82 \$
PCD Solutions inc.	Lot 3: Stockage IBM-SAN STORWIZE et accessoires	1 184 890,91 \$
ESI Technologies inc.	Lot 4: Commutateurs du réseau Canal de Fibre (FC) pour le stockage des données.	638 311 \$
Bell Canada	Lot 6: Équipements de télécommunication avec support.	2 840 787,50 \$

- 4 - d'autoriser des crédits additionnels pour une variation de quantité de l'ordre de 15% pour les lots 3 et 4, soit une somme de 177 733,63 \$ pour le lot 3 ainsi qu'une somme de 95 746,65 \$ pour le lot 4;
- 5 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187833008

---

**CE19 0451**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Groupe de sécurité Garda SENC, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période maximale de 12 mois, avec une option de prolongation additionnelle de six mois, le contrat pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes pour l'immeuble de la Cité des hospitalières, situé au 201-251A, avenue des Pins Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 385 307,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17475;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1193980001

---

**CE19 0452**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Techniparc (9032-2454 Qc inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection du terrain de balle situé au parc des Roseraies, dans l'arrondissement d'Anjou, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 450 464 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6349;
- 2 - d'autoriser un montant de 67 569,60 \$ à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser un montant de 45 046,40 \$ à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1187936012

---

**CE19 0453**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 4 312,95 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées dans le cadre du contrat accordé à Meloche, division de Sintra (CE18 0552), pour réaliser le dernier décompte et le paiement final des travaux de voirie dans le chemin de la Côte-de-Liesse, d'un point à l'ouest de la Montée de Liesse à la rue Griffith, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, majorant ainsi le montant total du contrat 304401 de 237 368,34 \$ à 241 681,29 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187231078

---

**CE19 0454**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 623 156,30 \$, taxes incluses, pour divers travaux de pavage et de marquage à réaliser en 2019, dans le cadre du Projet Bonaventure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à 4042077 Canada inc.(De Sousa), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 537 156,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214735 ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 80 573,45 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1197231022

---

#### **CE19 0455**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 8 053 713,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de LaSalle et de Lachine (PCPR - PRCPR 2019), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 676 713,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 441022;
- 4 - d'autoriser une dépense de 767 671,35 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231084

---

#### **CE19 0456**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération ;

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six ententes-cadres pour la fourniture, sur demande, de services professionnels, afin de réaliser des mandats de caractérisation environnementale, d'études géotechniques et de conception de chaussée, dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville;
- 3 - d'approuver les contrats de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17192;

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat (Lot)</b>
Groupe ABS inc.	3 688 337,64 \$	1
Les Services EXP inc.	2 916 915,75 \$	2
FNX-INNOV inc. (anciennement Les Consultants S.M. inc.)	2 308 299,50 \$	3
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	1 785 750,88 \$	4
Solmatech inc.	1 134 437,05 \$	5
WSP Canada inc.	962 818,76 \$	6

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1183855006

---

**CE19 0457**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 18 498 737,63 \$, taxes et incidences incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans l'avenue Papineau, de la rue Gauthier à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ;
- 3 - d'accorder aux Excavations Lafontaine inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 583 352,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 325301 ;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 731 093,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187231085

---

**CE19 0458**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 16 048 903,47 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Jarry, de la rue Boyer à la rue Garnier, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 758 944,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 223802 ;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 469 544,92 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187231082

---

**CE19 0459**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 329 734,50 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de sécurité du nouveau bâtiment administratif de l'usine Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Site intégration plus inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 274 778,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5988;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1196206001

---

**CE19 0460**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la Cité des arts du cirque (TOHU) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser une programmation d'activités culturelles, éducatives, environnementales et récréatives à la TOHU, dans le parc Frédéric-Back et dans le quartier Saint-Michel, pour une somme maximale de 2 151 533,23 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 104 471,17 \$ de compétence corporative du Service de la culture vers les dépenses contingentes en contrepartie de 104 471,17 \$ de compétence d'agglomération des dépenses contingentes vers le Service de la culture pour 2019;
- 3 - d'autoriser des ajustements récurrents à la base budgétaire du Service de la culture et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour un montant de 3 836,91 \$ à compter de 2020, pour un montant de 7 689,81 \$ à compter de 2021 et pour un montant de 11 625,79 \$ à compter de 2022, et ce, pour chaque service;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187540002

---

**CE19 0461**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre avec Fujitsu conseil (Canada) inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture de prestations de services professionnels requis en intelligence artificielle, pour une somme maximale de 2 052 993,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16877;

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1197297001

---

**CE19 0462**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, WSP Canada, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour des services professionnels pour le contrôle de la qualité relié à la mise en œuvre de projets à caractère industriels en mode de réalisation conception-construction-entretien-exploitation du Service de l'environnement, pour une somme maximale de 4 255 540,94 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16708 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1185951003

---

**CE19 0463**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à la seule firme, SNC-Lavalin GEM Québec inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels pour l'élaboration du rapport géotechnique des paramètres de référence (GBR), préparation des plans et devis d'excavation du roc par forage et dynamitage, par tunnelier TBM et par haveuse, surveillance et support technique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 497 158,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17405 ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 149 715,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1197526005

---

**CE19 0464**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 786 745,51 \$, taxes, variations de quantités, contingences et incidences incluses, pour la réhabilitation de la fontaine lumineuse et la construction d'un édicule technique au parc La Fontaine;
- 2- d'accorder à la seule firme soumissionnaire, Atelier Civiliti inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 542 583,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17282 ;
- 3- d'autoriser une dépense de 81 387,46 \$, taxes incluses, à titre de variations de quantité;
- 4- d'autoriser une dépense de 108 516,62 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'autoriser une dépense de 54 258,31 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1198132001

---

**CE19 0465**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré, incluant un contrat de sous-location en annexe, entre la Ville et MILA - Institut québécois d'intelligence artificielle, organisme à but non lucratif, pour la conclusion d'une entente de collaboration dans le domaine de l'intelligence artificielle, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 831 128 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187297003

---

**CE19 0466**

Il est

**RÉSOLU :**

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Association francophone pour le savoir (ACFAS inc.) pour l'exposition des photos finalistes du concours *La preuve par l'image* 2019 au Planétarium Rio Tinto Alcan, du 7 mai 2019 jusqu'au 27 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1197917002

---

**CE19 0467**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Irena Mrozowicz Syska un terrain vacant, constitué du lot 4 589 391 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Mercier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1185840021

---

**CE19 0468**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Sophocles Panagakos un terrain vacant constitué du lot 1 843 305 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur le chemin de la Rive-Boisée, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1185840020

---

**CE19 0469**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Suzanne Thomassin un terrain vacant constitué du lot 1 347 750 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue De Gaulle, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1185840023

---

**CE19 0470**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Rino Balloch un terrain vacant, constitué du lot 4 589 917 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur le croissant Barabé, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1185840024

---

**CE19 0471**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un soutien financier exceptionnel d'un montant maximum de 1 013 000 \$ pour la réalisation du projet de logement social HFAQ Phase V de l'organisme Les Habitations de la Fondation des aveugles du Québec, dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1190637001

---

**CE19 0472**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 2 045 228 \$, pour une période de 4 ans, se terminant le 31 décembre 2022, à la Cité des arts du cirque (TOHU) pour la réalisation du plan d'action Cirque-Terre-Humain dans le cadre de sa mission, somme répartie annuellement comme suit :

2019	2020	2021	2022
499 198 \$	507 185 \$	515 300 \$	523 545 \$

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser des ajustements récurrents à la base budgétaire du Service de la culture et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour un montant de 3 993,50 \$ à compter de 2020, pour un montant de 8 051 \$ à compter de 2021 et pour un montant de 12 173,50 \$ à compter de 2022, et ce pour chaque service;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1187540001

---

**CE19 0473**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 450 000 \$ à Montréal en Histoire pour supporter les coûts d'opération de l'événement Cité Mémoire en 2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1191103001

---

**CE19 0474**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Rogers Communications Canada inc., pour la fourniture des services d'installation, d'intégration, de maintenance et de support de modems LTE véhiculaires et le logiciel de gestion et communication pour le Service de sécurité incendie de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 809 091,92 \$ taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser des budgets additionnels pour une variation de quantité de l'ordre de 15%, correspondant à une somme de 133 849,37 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1182357004

---

**CE19 0475**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Aménagement Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'étanchéisation du bassin de rétention des eaux pluviales et stabilisation du talus sur le site de l'écocentre LaSalle, dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 453 585 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5982;
- 2 - d'autoriser une dépense totale de 587 846,16 \$, taxes incluses, soit une somme de 453 585 \$ pour les travaux, une somme de 90 717,90 \$ pour le budget des contingences et une somme de 43 544,16 \$ pour le budget des incidences, le cas échéant;

3 - d'autoriser un virement de 536 783 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération vers le Service de la gestion et de la planification immobilière;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1185895003

---

#### **CE19 0476**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 18 228 125,56 \$, taxes incluses, incluant une provision d'estimation de taxes de 10% calculée sur l'indemnité principale, pour l'ensemble des acquisitions prévues aux résolutions CM16 0600, CM16 0598, CM16 0599, CM17 0740, CM16 0926, dans le cadre de la mise en œuvre des abords du site Outremont (projet MIL Montréal);

– cette somme additionnelle prévue à la présente résolution bonifie les montants déjà approuvés dans les résolutions suivantes :

- le point 5 de la résolution CM16 0600 qui autorise une dépense de 1 635 290 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 350 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM16 0599 qui autorise une dépense de 777 000 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 350 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM16 0598 qui autorise une dépense de 862 320 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 2 203 544 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM 16 0926 qui autorise une dépense de 2 644 425 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 868 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 1 de la résolution CM17 0740 qui autorise une dépense totale de 1 140 839,44 \$, taxes incluses, pour l'acquisition du lot 6 032 109 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1196462002

---

**CE19 0477**

Il est

**RÉSOLU :**

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique portant sur la vision et les principes de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1193250001

---

**CE19 0478**

Il est

**RÉSOLU :**

de céder des surplus de végétaux, sans contrepartie financière, à certains organismes à but non lucratif demandeurs ci-après indiqués et situés sur le territoire de la Ville de Montréal :

**OBNL**

- Club Iris
- Maison d'Haïti
- Entre-Parents de Montréal-Nord
- Compagnons de Montréal
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ)
- Fondation Isaiah 40
- Garage à musique (Fondation du Dr. Julien)
- Fondation Mélio
- Centre du Plateau
- Maison André Gratton (Le Phare - Enfants et familles)
- Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI)
- La Pépinière | Espaces collectifs

**ÉCO-QUARTIER**

- Éco-quartier - Mercier / Hochelaga-Maisonneuve
- Éco-quartier - Rosemont / Petite Patrie
- Éco-quartier - Lachine

**SCOLAIRE**

- Collège Montmorency

**CUISINES COLLECTIVES**

- C-VERT
- Cap St-Barnabé (Hochelaga-Maisonneuve)
- Chic Resto Pop
- Mon Resto St-Michel

**SOCIÉTÉS PARTENAIRES**

- Société des Rhododendrons du Québec
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société des roses du Québec (SRQ)
- Domaine Joly - De Lotbinière
- Jardin botanique du Nouveau-Brunswick
- Jardin de Métis

Adopté à l'unanimité.

30.002 1191114002

---

**CE19 0479**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Ville de Montréal à signer la « Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle »;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information de la Ville à signer ladite Déclaration et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1197297002

---

**CE19 0480**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 000 \$, à même le budget de fonctionnement, pour l'attribution d'une bourse à l'auteur(e) récipiendaire du « Prix du livre jeunesse des bibliothèques de Montréal » dans le cadre de la 15<sup>e</sup> édition;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1191608002

---

**CE19 0481**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 115 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2019 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de la programmation et de la diffusion du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1190879001

---

**CE19 0482**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une contribution de 10 820 \$ de la de la Société des Amis du Jardin botanique pour bonifier les activités des Jardins-jeunes;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1196010001

---

**CE19 0483**

Il est

RÉSOLU :

de nommer au sein des instances de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le mandat se terminant le 31 mars 2021, les représentants de la Ville de Montréal suivants :

- M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif, responsable du développement économique et commercial ainsi que des relations gouvernementales à titre de membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UMQ;
- Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse, à titre de membre du conseil d'administration et de substitut au comité exécutif de l'UMQ.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1194784002

---

**CE19 0484**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2019 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

**Commission sur la culture, le patrimoine et les sports**

- Diagnostic du loisir public montréalais;

**Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation**

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) (mandat du conseil municipal à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de tenir une consultation publique conformément à l'article 125 de la LAU);

**Commission sur le développement social et la diversité montréalaise**

- Élaboration d'une Politique de reconnaissance des organismes communautaires à Montréal;
- Suivi de l'étude sur la gestion de la diversité religieuse;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);

**Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs**

- Étude du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal;
- Lutte contre les changements climatiques, bonnes pratiques et outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Interdiction des bouteilles d'eau de plastique à usage unique à la Ville de Montréal et élaboration d'une Stratégie de réduction du plastique sur le territoire de la métropole (CM18 0709);
- Motion de l'opposition officielle de l'interdiction du chauffage au mazout à Montréal (CM18 1177);

**Commission sur l'examen des contrats**

- Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;
- De concert avec le BIG, revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082 et de faire des recommandations à ces conseils (CM19 0114 et CM19 0115);

**Commission sur les finances et l'administration**

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018;
- Programme triennal d'immobilisations 2020-2022;
- Consultations prébudgétaires 2020;
- Budgets de fonctionnement 2020;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634);
- Étude de la norme ISO 37 001, certification anticorruption (CM18 1290);

**Commission sur l'inspecteur général**

- Étude des rapports de l'inspecteur général;

**Commission de la présidence du conseil**

- Période de question du public au conseil municipal;
- Scrutin préférentiel ontarien de 2018 et relation entre le taux de participation aux élections municipales québécoises et le choix d'un autre jour de vote que le dimanche (CM18 0557);
- Interdire les applaudissements lors de la période de questions des élus et des citoyens au conseil municipal de Montréal / article 46 et attribution des droits de paroles (CM18 1395);

**Commission sur le transport et les travaux publics**

- Facteurs facilitant et freins à la diminution de l'utilisation et de la possession de véhicules personnels à Montréal;

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

**CE19 0485**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2019 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

**Commission sur la culture, le patrimoine et les sports**

- Diagnostic du loisir public montréalais;

**Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation**

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) (mandat du conseil municipal à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de tenir une consultation publique conformément à l'article 125 de la LAU);

**Commission sur le développement social et la diversité montréalaise**

- Élaboration d'une Politique de reconnaissance des organismes communautaires à Montréal;
- Suivi de l'étude sur la gestion de la diversité religieuse;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);

**Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs**

- Étude du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal;
- Lutte contre les changements climatiques, bonnes pratiques et outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Interdiction des bouteilles d'eau de plastique à usage unique à la Ville de Montréal et élaboration d'une Stratégie de réduction du plastique sur le territoire de la métropole (CM18 0709);
- Motion de l'opposition officielle de l'interdiction du chauffage au mazout à Montréal (CM18 1177);

**Commission sur l'examen des contrats**

- Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;
- De concert avec le BIG, revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082 et de faire des recommandations à ces conseils (CM19 0114 et CM19 0115);

**Commission sur les finances et l'administration**

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018;
- Programme triennal d'immobilisations 2020-2022;
- Consultations prébudgétaires 2020;
- Budgets de fonctionnement 2020;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634);
- Étude de la norme ISO 37 001, certification anticorruption (CM18 1290);

**Commission sur l'inspecteur général**

- Étude des rapports de l'inspecteur général;

**Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal**

- Éventuelles modifications au schéma d'aménagement et de développement;

**Commission de la sécurité publique**

- Le projet pilote des caméras portatives;
- La sécurité des déplacements entre la maison et l'école (CM18 1052);
- Les techniques de désescalade et les clientèles vulnérables;
- Le Bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- Le Bilan annuel du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM);
- Les activités de prévention incendie et de sensibilisation communautaire;
- L'intégrité et les normes professionnelles au SPVM;
- Présentation des activités de combat des incendies et de la structure organisationnelle 2019;
- Le suivi des indicateurs en matière de lutte contre le profilage racial et social;

**Commission sur le transport et les travaux publics**

- Facteurs facilitant et freins à la diminution de l'utilisation et de la possession de véhicules personnels à Montréal.

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1197579005

---

**CE19 0486**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 64 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070), l'ordonnance no 1 jointe au présent dossier décisionnel afin d'apporter des modifications à la section V - Vélos en libre-service BIXI Montréal pour la saison 2019.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1194368002

---

**CE19 0487**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162748005

---

**CE19 0488**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1195175001

---

**CE19 0489**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative au traitement des frênes situés sur des propriétés privées », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1198142001

---

**CE19 0490**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1194368003

---

**CE19 0491**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens et d'équipements d'actifs permettant une optimisation et une expansion du système de vélos en libre-service BIXI pour les années 2019, 2020 et 2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1194368001

---

**CE19 0492**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ pour le financement de travaux de sécurisation sur le réseau routier, aux abords des écoles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1181097016

---

**CE19 0493**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement fixant le montant des amendes à l'égard des infractions en matière de stationnement ou d'immobilisation des véhicules (18-020) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1197718001

---

**CE19 0494**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 57 300 000 \$ pour le financement de la réalisation d'interventions municipales dans les abords du site Outremont (« PDUES ») », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1196626001

---

**CE19 0495**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis et les recommandations du Conseil interculturel de Montréal intitulé « Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1197968002

---

**CE19 0496**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le rapport annuel d'activités du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1195330001

---

**CE19 0497**

Il est

**RÉSOLU :**

d'offrir à Koncas Recyclage inc., à coût nul, 115 tonnes de copeaux de bois en provenance du Centre Environnemental Saint-Michel (CESM) afin qu'elle puisse effectuer de la recherche sur la valorisation de résidus issus du tri des matières résiduelles de type construction, rénovation, démolition (CRD).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1198260003

---

**Levée de la séance à 10h48**

70.001

---

Les résolutions CE19 0444 à CE19 0497 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville



**Dossier # : 1194922003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder deux contrats à la firme « Lange Patenaude Équipements ltée » (lot 2 : 526 495,04 \$ et lot 3 : 832 190,97 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel – Dépense totale 605 469,29 \$ pour le lot 2 et de 957 019,62 \$ pour le lot 3, taxes et contingences incluses – Appel d’offres public 18-17446 (lot 2 : 4 soum. et lot 3 : 2 soum).

Il est recommandé :

1. d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, les commandes pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17446 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Lange Patenaude Équipements ltée	Lot 2 19 tondeuses de marque et modèle Kubota F2690	526 495,04 \$
Lange Patenaude Équipements ltée	Lot 3 17 tondeuses de marque et modèle Kubota F3990	832 190,97 \$

2. d'autoriser une dépense de 78 974,26 \$ pour le lot 2 et de 124 828,65 \$ pour le lot 3, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;

3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 10,03% par l'agglomération, pour un montant de 140 141 \$ (net de ristourne).

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-25 14:57

**Signataire :** Benoit DAGENAI

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1194922003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder deux contrats à la firme « Lange Patenaude Équipements ltée » (lot 2 : 526 495,04 \$ et lot 3 : 832 190,97 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel – Dépense totale 605 469,29 \$ pour le lot 2 et de 957 019,62 \$ pour le lot 3, taxes et contingences incluses – Appel d’offres public 18-17446 (lot 2 : 4 soum. et lot 3 : 2 soum).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) est l’unité d’affaires responsable de la gestion du parc de véhicules de la Ville. À ce titre, le SMRA voit à l’acquisition des véhicules et des équipements qui seront mis à la disposition des arrondissements et des services centraux et ce, tout en respectant les exigences opérationnelles propres à chacun d’entre eux.

Dans le cadre de sa planification d’achat de matériel roulant pour l’année 2019, le SMRA a identifié le besoin d’acquérir 39 tondeuses de type industriel pour répondre aux besoins opérationnels des unités d’affaires de la Ville.

Ce besoin d’acquérir de nouvelles tondeuses a mené au lancement de l’appel d’offres public 18-17446 qui s’est tenu du 17 décembre 2018 au 31 janvier 2019. L’appel d’offres a été publié le 17 décembre 2018 dans le quotidien Le Devoir ainsi que dans le système électronique SÉAO. Le délai de réception des soumissions a été de 46 jours incluant les dates de publication et d’ouverture des soumissions. La période de validité des soumissions indiquée à l’appel d’offres était de 120 jours civils suivant la date fixée pour l’ouverture de la soumission. Deux addendas ont été émis durant la période de sollicitation :

- Addenda no 1 émis le 9 janvier 2019 : pour apporter une modification à une spécification technique du devis 59118A11 (lot 1);
- Addenda no 2 émis le 28 janvier 2019 : pour préciser et corriger une information inscrite à la lettre d’avis d’appel d’offres.

L’appel d’offres a été constitué de trois lots lesquels faisaient référence à des configurations différentes de tondeuses répondant aux critères de standardisation déterminés par un comité d’experts en matériel roulant.

<b>Lot</b>	<b>Description</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix soumission (taxes incluses)</b>
<b>1</b>	Devis 59118A11 : Tondeuse automotrice à rayon de braquage zéro à plateau frontal d'une largeur de 52 pouces.	3	72 169,45 \$
<b>2</b>	Devis 59218A11 : Tondeuse automotrice 4x4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 60 pouces	6	526 495,04 \$
	Devis 59318A11 : Tondeuse automotrice 4x4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 72 pouces	13	
<b>3</b>	Devis 59218B11 : Tondeuse automotrice 4x4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 60 pouces avec cabine chauffée et climatisée	5	832 190,97 \$
	Devis 59318B11 : Tondeuse automotrice 4x4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 72 pouces avec cabine chauffée et climatisée	12	

La règle d'adjudication utilisée dans le cadre de l'appel d'offres 18-17446 est celle d'un octroi par lot au plus bas soumissionnaire conforme de chacun des lots.

Le sommaire décisionnel ne concerne que l'octroi des lots 2 et 3. Le contrat du lot 1 sera octroyé par décision déléguée car la dépense de ce lot est inférieure à 100 000 \$.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM17 1319 – 27 novembre 2017** : Accorder deux contrats aux firmes « Les Produits Turf Care Canada ltée » et « Kubota Montréal » pour la fourniture de six (6) tondeuses de type industriel - Dépense totale de 521 780,55 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16240 (1 soum. par article).

### **DESCRIPTION**

Ce dossier vise l'octroi de deux contrats pour l'achat de 36 tondeuses de type industriel.

#### Lot 2

Octroyer un contrat à « Lange Patenaude Équipements ltée » au montant de 526 495,04 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 19 tondeuses automotrice 4X4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 60 et 72 pouces de marque et modèle Kubota F2690 tel que décrites aux devis techniques 59218A11 et 59318A11. Les tondeuses de classe 592 et 593 sans cabine sont utilisées pour la tonte de gazon dans les parcs et espaces verts pendant la période estivale.

#### Lot 3

Octroyer un contrat à « Lange Patenaude ltée » au montant de 832 190,97 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 17 tondeuses automotrice 4X4 à plateau frontal à trois lames d'une largeur de 60 et 72 pouces avec cabine chauffée et climatisée de marque et modèle Kubota F3990 tel que décrites aux devis techniques 59218B11 et 59318B11. Les tondeuses de classe 592 et 593 avec cabine sont utilisées pour la tonte de gazon dans les parcs, espaces verts et terrains sportifs en période estivale. Elles peuvent aussi être utilisées en période hivernale avec chasse-neige, souffleuse et brosse.

Les tondeuses seront sous la garantie de base du fabricant pour une période de 12 mois à partir de la date de mise en service des appareils.

Les tondeuses seront livrées dans un délai de 75 à 120 jours.

### Provision – Frais de contingences

Un frais de contingences correspondant à 15 % de la valeur des soumissions des lots 2 (78 974,26 \$) et 3 (124 828,65 \$) pour un total de 203 802,91 \$, taxes incluses, est demandé pour pallier à d'éventuels besoins d'équipements ou d'accessoires supplémentaires sur les tondeuses (ex : chasse-neige, aspirateur, brosse, etc.). Par cette provision, le SMRA se donne les moyens de répondre rapidement aux besoins opérationnels des unités d'affaires.

### **Résumé des coûts**

#### **Lot 2 (19 tondeuses sans cabine)**

	<b>Coût sans taxes</b>	<b>Coût taxes incluses</b>
Contrat	457 921,32 \$	526 495,04 \$
Contingences (15 %)	68 688,20 \$	78 974,26 \$
	<b>526 609,52 \$</b>	<b>605 469,29 \$</b>

#### **Lot 3 (17 tondeuses avec cabine)**

	<b>Coût sans taxes</b>	<b>Coût taxes incluses</b>
Contrat	723 801,67 \$	832 190,97 \$
Contingences (15 %)	108 570,25 \$	124 828,65 \$
	<b>832 371,92 \$</b>	<b>957 019,62 \$</b>

### **JUSTIFICATION**

L'acquisition de 36 tondeuses vise le remplacement de 34 appareils du même type qui ont atteint leur durée de vie utile. Deux des 36 tondeuses sont un ajout au parc de véhicules de la Ville. Cet ajout répond à une orientation du SMRA en faveur d'une rationalisation de l'utilisation des actifs stratégiques. La durée de vie d'une tondeuse de classe 592 et 593 est de 12 ans. L'âge des appareils à remplacer se situe entre 11 et 17 ans. La mise au rancart prématurée de 5 tondeuses âgées de 11 ans s'explique par leur condition déficiente compte tenu de leur usage intensif et/ou d'un coût d'entretien élevé. La liste des appareils à remplacer est présentée en pièces jointes.

Avant la centralisation des activités du matériel roulant, des contraintes budgétaires ont incité certains arrondissements à rendre des actifs spécialisés plus versatiles. En effet, des équipements normalement voués aux activités hivernales ont souvent été utilisés pour des besoins opérationnels non appropriés (ex: tracteurs d'hiver modifiés pour procéder à des opérations de coupe de gazon). De cette pratique non adaptée, il en résulte une usure prématurée des actifs, et des dépenses en entretien et en réparation élevés pour la Ville. Afin de surseoir à cette pratique, l'orientation notamment pour certains actifs stratégiques, est de remplacer ces équipements par deux catégories de véhicules- outils répondant à la vocation pour laquelle ils ont été conçus.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de l'appel d'offres public 18-17446 pour lequel il y a eu 7 preneurs du cahier des charges.

#### **Lot 2 (19 tondeuses sans cabine)**

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
LANGÉ PATÉNAUDE ÉQUIPEMENTS LTÉE	526 495,04 \$		526 495,04 \$
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	537 643,80 \$		537 643,80 \$
COMPAGNIE OTTO JANGL LTÉE	601 468,72 \$		601 468,72 \$

LES PRODUITS TURF CARE CANADA	635 696,78 \$		635 696,78 \$
Dernière estimation réalisée par le SMRA	531 299,48 \$		531 299,48 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			575 326,09 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			9,27 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			109 201,74 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			20,74 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 4 804,44 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			0,90 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			11 148,76 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			2,12 %

Pour estimer la dépense du lot 2, le rédacteur du devis technique s'est appuyé sur l'historique de consommation des années antérieures. Le montant du contrat à octroyer est inférieur à l'estimation de 0,90 % (4 804,44 \$). L'écart de 2,12 % (11 148,76 \$) entre les deux plus basses soumissions reçues confirme que les prix sont compétitifs.

### Lot 3 (17 tondeuses avec cabine)

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
LANGÉ PATÉNAUDE ÉQUIPEMENTS LTÉE	832 190,97 \$		832 190,97 \$
CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	844 541,96 \$		844 541,96 \$
Dernière estimation réalisée	888 526,80 \$		888 526,80 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			838 366,47 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			0,74 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			12 350,99 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			1,48 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 56 355,83 \$
			- 6,34 %

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	12 350,99 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	1,48 %

Pour estimer la dépense du lot 3, le rédacteur du devis technique s'est appuyé sur l'historique de consommation des années antérieures. Le montant du contrat à octroyer est inférieur à l'estimation de 6,34 % (56 335,83 \$). L'écart de 1,48 % (12 350,99 \$) entre les deux plus basses soumissions reçues confirme que les prix sont compétitifs.

Deux preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offres car ils n'étaient pas en mesure de fournir les produits demandés.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût maximal de ces deux contrats totalisant 1 562 488,91 \$, taxes et provision pour contingences incluses, sera assumé comme suit :

Un montant maximal de 1 283 621 \$ (net de ristourne) sera financé par les règlements d'emprunt de compétence locale (17-066 et 18-032) et un montant maximal de 143 141 \$ (net de ristourne) sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération (RCG 13-025) destinés aux achats de véhicules et leurs équipements (projet 68102).

Cette dépense sera assumée à 89,97 % par la ville centre et à 10,03 % par l'agglomération en 2019. Cette répartition correspond au taux de répartition propre à chacune des unités d'affaires pour lequel une compétence d'agglomération s'applique. Le détail de ce calcul est présenté en pièce jointe.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La motorisation des tondeuses respecte la norme « Tier 4 final » de l'Agence américaine de protection de l'environnement en matière de réduction des émissions polluantes dans l'air. Cet achat répond donc aux objectifs de la Ville en matière de développement durable. Les tondeuses de type industriel à motorisation 100 % électrique ne sont pas des produits offerts sur le marché.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas acquérir ces tondeuses priverait les unités d'affaires d'un équipement essentiel à leurs opérations en matière d'entretien des parcs et espaces verts.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Émission des bons de commande : avril 2019
- Livraison des tondeuses : juillet et août 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Renée VEILLETTE)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Decebal Nicolae DUCRA, Service du matériel roulant et des ateliers

Lecture :

Decebal Nicolae DUCRA, 18 mars 2019

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lucie MC CUTCHEON  
Agent(e) de recherche

**Tél :** 514 868-3620  
**Télécop. :** 514 8721912

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-18

Philippe SAINT-VIL  
c/d planification et soutien aux operations  
(mra)

**Tél :** 514 872-1080  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude SAVAGE  
Directeur

**Tél :** 514 872-1076  
**Approuvé le :** 2019-03-22



**Dossier # : 1194922003**

**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Accorder deux contrats à la firme « Lange Patenaude Équipements ltée » (lot 2 : 526 495,04 \$ et lot 3 : 832 190,97 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel – Dépense totale 605 469,29 \$ pour le lot 2 et de 957 019,62 \$ pour le lot 3, taxes et contingences incluses – Appel d’offres public 18-17446 (lot 2 : 4 soum. et lot 3 : 2 soum).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



[18-17446 Intervention «SMRA» -Art 2-3.pdf](#)[18-17446 PV.pdf](#)[18-17446 DetCah.pdf](#)



[18-17446 Tableau de vérification.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Renée VEILLETTE  
Agente d'approvisionnement II  
**Tél : 514 872-1057**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-19

Denis LECLERC  
Chef de section  
**Tél : 514 872-5241**  
**Division : Division Acquisition de biens et services**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

LOT 2	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	LANGE PATENAUDE ÉQUIPEMENT LTÉE	526 495,04 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	
	CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	537 643,80 \$	<input type="checkbox"/>	
	COMPAGNIE OTTO JANGL LTÉE	601 468,72 \$	<input type="checkbox"/>	
	LES PRODUITS TURF CARE CANADA	635 696,78 \$	<input type="checkbox"/>	

LOT 3	Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
	LANGE PATENAUDE ÉQUIPEMENT LTÉE	832 190,97 \$	<input checked="" type="checkbox"/>	
	CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.	844 541,96 \$	<input type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Deux des sept preneurs du cahier des charges n'ont pas présenté d'offres car ils n'étaient pas en mesure de fournir les produits demandés.

Le contrat du lot 1 sera octroyé par décision déléguée car la dépense est inférieure à 100 000 \$.

Préparé par :  Le  -  -

Numéro de l'appel d'offres : 18-17446

Titre : Acquisition de diverses tondeuses automotrices

Date d'ouverture des soumissions : 31 janvier 2019

	Description	Quantité	LANGE PATENAUE ÉQUIPEMENT LTÉE		CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.		COMPAGNIE OTTO JANGL LTÉE		LES PRODUITS TURF CARE CANADA		CLOUTIER PRO MINI MOTEUR INC.	
			Prix unitaire	Montant total								
<b>LOT 1</b>												
Item 1	Tondeuse à plateau frontal de 52 pouces à bac de ramassage du gazon intégré.	3	19 955,50 \$	59 866,50 \$		- \$		- \$		- \$	20 923,23 \$	62 769,69 \$
	<b>Total avant taxes</b>			59 866,50 \$		- \$		- \$		- \$		62 769,69 \$
	<b>TPS 5 %</b>			2 993,33 \$		- \$		- \$		- \$		3 138,48 \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>			5 971,68 \$		- \$		- \$		- \$		6 261,28 \$
	<b>Montant total</b>			68 831,51 \$		- \$		- \$		- \$		72 169,45 \$
<b>LOT 2</b>												
Item 1	Tondeuse à plateau frontal de 60 pouces, éjection arrière	6	22 872,02 \$	137 232,12 \$	23 852,00 \$	143 112,00 \$	27 085,00 \$	162 510,00 \$	28 963,50 \$	173 781,00 \$		- \$
Item 2	Tondeuse à plateau frontal de 72 pouces, éjection arrière	13	24 668,40 \$	320 689,20 \$	24 962,00 \$	324 506,00 \$	27 740,00 \$	360 620,00 \$	29 163,00 \$	379 119,00 \$		- \$
	<b>Total avant taxes</b>			457 921,32 \$		467 618,00 \$		523 130,00 \$		552 900,00 \$		- \$
	<b>TPS 5 %</b>			22 896,07 \$		23 380,90 \$		26 156,50 \$		27 645,00 \$		- \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>			45 677,65 \$		46 644,90 \$		52 182,22 \$		55 151,78 \$		- \$
	<b>Montant total</b>			526 495,04 \$		537 643,80 \$		601 468,72 \$		635 696,78 \$		- \$
<b>LOT 3</b>												
5928B11 Item 1	Tondeuse à plateau frontal de 60 pouces à éjection latérale et cabine	4	41 946,63 \$	167 786,52 \$	42 166,00 \$	168 664,00 \$		- \$		- \$		- \$
5928B11 Item 2	Tondeuse à plateau frontal de 60 pouces à éjection arrière et cabine	1	42 485,86 \$	42 485,86 \$	42 740,00 \$	42 740,00 \$		- \$		- \$		- \$
5938B11 Item 1	Tondeuse à plateau frontal de 72 pouces à éjection latérale et cabine	9	42 821,81 \$	385 396,29 \$	43 534,00 \$	391 806,00 \$		- \$		- \$		- \$
5938B11 Item 2	Tondeuse à plateau frontal de 72 pouces à éjection arrière et cabine	3	42 711,00 \$	128 133,00 \$	43 778,00 \$	131 334,00 \$		- \$		- \$		- \$
	<b>Total avant taxes</b>			723 801,67 \$		734 544,00 \$		- \$		- \$		- \$
	<b>TPS 5 %</b>			36 190,08 \$		36 727,20 \$		- \$		- \$		- \$
	<b>TVQ 9,975 %</b>			72 199,22 \$		73 270,76 \$		- \$		- \$		- \$
	<b>Montant total</b>			832 190,97 \$		844 541,96 \$		- \$		- \$		- \$
	<b>Formulaire de soumission signé</b>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<b>Achat du cahier des charges sur le SEAO</b>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<b>Addendas (inscrire N/A ou le nombre)</b>		2 - dernier émit 28 janvier 2019		2 - dernier émit 28 janvier 2019		2 - dernier émit 28 janvier 2019		2 - dernier émit 28 janvier 2019		2 - dernier émit 28 janvier 2019	
	<b>Numéro NEQ</b>		1166151168		1167526293		1143222454		1145028719		1141745860	
	<a href="#">Vérification au Registre des entreprises du Québec (REQ)</a>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<a href="#">Vérification au Registre des entreprises non admissibles (RENA)</a>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<a href="#">Vérification dans la liste des personnes ayant contrevenu à la Politique de Gestion Contractuelle</a>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<a href="#">Vérification au Registre des personnes inadmissibles en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle</a>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
	<a href="#">Vérification dans la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI)</a>		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	

Remarque : Adjudication par Lot

- Non-conforme techniquement
- Correction - Erreur de calcul
- Plus bas soumissionnaire conforme

Vérfifié par : Renée Veillette Date : 7 février 2019



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

Liste des commandes

› Résultats d'ouverture

Contrat conclu

## Liste des commandes



**Numéro** : 18-17446

**Numéro de référence** : 1222434

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Ville de Montréal - Acquisition de diverses tondeuses automotrices

	<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
	CLOUTIER PRO MINI MOTEUR INC. 42, RUE TURGEON Sainte-Thérèse, QC, J7E3H4 NEQ : 1141745860	<a href="#">Monsieur PHILIPPE CLOUTIER.</a> Téléphone : 450 430-2454 Télécopieur :	<b>Commande : (1535898)</b> 2019-01-29 15 h 09 <b>Transmission</b> : 2019-01-29 15 h 09	3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-29 15 h 09 - Téléchargement 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-29 15 h 09 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
	Lange Patenaude Equipement 18980 route transcanadienne Baie-d'Urfé, QC, H9X 3R1 <a href="http://www.kubotamontreal.com">http://www.kubotamontreal.com</a> NEQ : 1166151168	<a href="#">Monsieur Mathieu O'Rourke.</a> Téléphone : 514 457-4333 Télécopieur : 514 457-2875	<b>Commande : (1525243)</b> 2019-01-04 8 h 52 <b>Transmission</b> : 2019-01-04 8 h 52	3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-09 14 h 36 - Télécopie 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 50 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

<p>Lavaltrac Equipement 3900 Autoroute 440, Est Laval, QC, H7E 5N2 <a href="http://www.groupejld.ca">http://www.groupejld.ca</a> NEQ : 1167526293</p>	<p><a href="#">Monsieur Francis Deneault.</a> Téléphone : 450 661-9150 Télécopieur : 450 661-2649</p>	<p><b>Commande : (1522622)</b> 2018-12-17 14 h 02 <b>Transmission</b> : 2018-12-17 14 h 02</p>	<p>3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-09 14 h 36 - Courriel : 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 49 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Les Produits Turf Care Canada  2499 RANG ST-ANTOINE Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 8P2  NEQ : 1145028719</p>	<p><a href="#">Monsieur Louis-Philippe Boucher.</a> Téléphone : 450 218-4544 Télécopieur : 450 218-4550</p>	<p><b>Commande : (1522841)</b> 2018-12-18 8 h 27 <b>Transmission</b> : 2018-12-18 8 h 27</p>	<p>3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-09 14 h 36 - Courriel : 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 49 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Marina Matériaux &amp; Équipements Inc. 40, BOUL. ST-JOSEPH Montréal, QC, H8S 2L3 <a href="http://WWW.MARINA-INC.COM">http://WWW.MARINA-INC.COM</a> NEQ : 1141756990</p>	<p><a href="#">Monsieur Daniel Menniti.</a> Téléphone : 514 364-4040 Télécopieur : 514 364-4041</p>	<p><b>Commande : (1522886)</b> 2018-12-18 9 h 09 <b>Transmission</b> : 2018-12-18 9 h 09</p>	<p>3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-09 14 h 36 - Courriel : 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 49 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>OJ Compagnie 294 Rang St-Paul Saint-Patrice-de-Sherrington, QC, J0L 2N0 NEQ : 1143222454</p>	<p><a href="#">Madame Erika Lambeets.</a> Téléphone : 514 990-2050 Télécopieur : 450 247-3195</p>	<p><b>Commande : (1522649)</b> 2018-12-17 14 h 19 <b>Transmission</b> : 2018-12-17 14 h 19</p>	<p>3044875 - 18-17446 - Addenda no 18-17446 2019-01-09 14 h 36 - Télécopie : 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 49 -</p>

			Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Tenaquip Mtl Ltd 22555 Aut. Transcanadienne Senneville, QC, H9X 3L7 <a href="http://www.tenaquip.com">http://www.tenaquip.com</a> 1143588409	<a href="#">Madame</a> <a href="#">Michelle</a> <a href="#">Sollazzo</a> Téléphone : 514 457- 7801 Télécopieur :	<b>Commande</b> : <b>(1525331)</b> 2019-01-04 13 h 41 <b>Transmission</b> : 2019-01-04 13 h 41	3044875 - 18-17446 - Addenda no 18- 17446 2019-01-09 14 h 36 - Courriel 3054325 - 18-17446 - Addenda no 2 2019-01-28 13 h 49 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Organisme public.

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#)

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#)

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors Québec](#)

[Registre des entreprises non admissibles](#)

[Autorité des marchés publics](#)

#### À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info et publicité sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

#### Partenaires



**Dossier # : 1194922003**

**Unité administrative responsable :**

Service du matériel roulant et des ateliers , Direction , Division de la planification et du soutien aux opérations

**Objet :**

Accorder deux contrats à la firme « Lange Patenaude Équipements ltée » (lot 2 : 526 495,04 \$ et lot 3 : 832 190,97 \$, taxes incluses) pour la fourniture de 36 tondeuses de type industriel - Dépense totale 605 469,29 \$ pour le lot 2 et de 957 019,62 \$ pour le lot 3, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 18-17446 (lot 2 : 4 soum. et lot 3 : 2 soum).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1194922003 - Acquisition tondeuses industrielles.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél : 514 872-1021**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-22

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél : 514 872-0946**

**Division :** Service des finances - Point de service HDV



**Dossier # : 1187231093**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Majorer de 40 077,63 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant accordé à Construction Bau-val inc. (CM18 0795) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, portant ainsi le montant total du contrat de 3 337 000,00 \$ à 3 377 077,63 \$, taxes incluses

Il est recommandé :

1 - de majorer de 40 077,63 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant du contrat 338201 accordé à Construction Bau-val inc. (CM18 0795) pour les travaux reliés au planage temporaire portant ainsi le montant total du contrat de 3 337 000,00 \$ à 3 377 077,63 \$, taxes incluses ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-29 13:37

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187231093**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Majorer de 40 077,63 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant accordé à Construction Bau-val inc. (CM18 0795) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, portant ainsi le montant total du contrat de 3 337 000,00 \$ à 3 377 077,63 \$, taxes incluses

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction des infrastructures du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) exécute annuellement un volume de travaux d'environ 305 M\$. La grande majorité de ces travaux d'infrastructures comporte des travaux de voirie, soit des constructions de trottoirs et de chaussée, qui ne peuvent être exécutés en conditions hivernales. Afin d'optimiser la période de travaux, il est habituel de planifier l'exécution de travaux de pavage au mois de novembre car les conditions sont généralement acceptables. Par les années passées, les températures enregistrées et les conditions météorologiques du mois de novembre ont généralement été clémentes et convenables pour permettre la réalisation de nos travaux de pavage et ce, sans affecter la qualité des ouvrages. Dans de telles conditions automnales, il est fréquent de mettre en place la couche de base et de reporter la couche de surface au printemps suivant (suite au dégel du printemps).

Cependant, les températures froides et les précipitations de neige enregistrées au mois de novembre 2018 ont été plus élevées que la normale. Vous trouverez ci-joint un tableau résumant les données météorologiques du mois de novembre 2018 (*Températures 2018 – Région de Montréal*). Avec une moyenne de -3,24 degrés Celsius enregistrée durant les nuits de novembre à début décembre, la Ville s'est retrouvé rapidement avec des fondations gelées rendant les travaux de compaction des fondations de chaussée et de pavage difficiles.

Neuf (9) contrats octroyés au printemps 2018 par les différentes instances de la Ville ont été affectés par cette situation. Il a donc été nécessaire pour ces chantiers d'effectuer un pavage temporaire à l'automne 2018 en utilisant les contingences des contrats et enlever ce pavage au printemps 2019 afin d'effectuer le pavage final prévu contractuellement. Cette décision fut prise en considérant le risque d'obtenir des ouvrages de mauvaise qualité, dont la pérennité aurait sans doute été affectée.

Aucun item n'étant prévu aux bordereaux de ces projets pour supporter la prise de décision en faveur de la pose de pavage temporaire, un dépassement du budget global est donc à prévoir lorsque ces travaux seront complétés en 2019.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM18 0795 - 18 juin 2018 - Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Dépense totale de 3 754 000,00 \$ (contrat: 3 337 000,00 \$ + incidences: 417 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 338201 - 3 soumissionnaires (1187231030).

## **DESCRIPTION**

En raison des températures froides enregistrées au mois de novembre 2018, l'équipe de la réalisation des travaux a dû faire exécuter des travaux de pavage temporaire sur certains chantiers afin d'éviter les risques liés aux mauvaises conditions météorologiques.

Les risques associés à l'exécution de travaux de pavage en conditions hivernales sont :

- Tassement et affaissement de la fondation;
- Orniérage dans la chaussée;
- Fissuration de la chaussée;
- Durée de vie de la chaussée réduite de plusieurs années;
- Mauvaise perception de l'opinion publique face aux déficiences prématurées;
- Mobilisation d'un chantier pour la correction des déficiences;
- Coûts additionnels élevés pour les travaux de mobilisation et de correction des déficiences.

Pour ce qui est du pavage temporaire, le risque principal est la disponibilité du budget pour procéder à ces travaux car il y a un coût additionnel associé à cette décision.

Les travaux de pavage temporaire non prévus ont dû être exécutés pour neuf (9) chantiers à l'automne 2018 dont la liste se trouve ci-après:

- 282801 Viau
- 333002 Clark
- 338301 Meunier
- 325701 De Lanaudière
- 289701 Cavendish
- 283801 Saint-Denis
- 232005 Saint-Patrick
- 338201 Drolet
- 335601 Lacordaire

En considérant les risques associés aux travaux de pavage en conditions hivernales, et les avantages de reporter les travaux de pavage permanent dans des conditions plus appropriées, la Direction des infrastructures a pris la décision de faire exécuter les travaux de pavage temporaire, et de faire approuver des crédits additionnels par les instances lorsque requis pour compléter l'exécution des contrats. Il s'est avéré après analyse budgétaire qu'il est requis d'augmenter la valeur du contrat #338201 (Drolet), pour un montant de 40 077,63 \$, taxes incluses.

## **JUSTIFICATION**

Les risques que comportait la décision de procéder à un pavage permanent étaient trop importants pour décider d'en faire abstraction. Il avait été démontré sur plusieurs chantiers que le matériel granulaire en place avant les travaux de pavage était gelé sur une profondeur non négligeable (8 à 9 pouces de profondeur de gel par endroit). La Division de

l'expertise et du soutien technique (DEST) du SIRR ne recommandait pas les travaux de pavage permanent dans de telles conditions.

Ainsi, les professionnels de la Division de la réalisation des travaux ont jugé qu'il n'était pas acceptable de procéder à des travaux de pavage permanent, considérant que la durée de vie de ces ouvrages en serait affectée.

Une évaluation des frais encourus par les travaux de pavage temporaire a été estimée pour les neuf (9) chantiers et une analyse approfondie de la disponibilité des enveloppes autorisées de chacun des contrats a été effectuée.

Pour sept (7) projets, soit les contrats #282801, #333002, #338301, #325701, #289701, #283801 et #335601, il est prévu que les enveloppes des dépenses contingentes seront suffisantes pour assumer les dépenses additionnelles de pavage temporaire et les frais de démobilisation - mobilisation de chantier, à moins d'imprévus majeurs qui pourraient survenir sur les chantiers d'ici la fin des travaux. Si nécessaire, un dossier décisionnel sera alors produit pour majorer le contrat en question.

Suite à l'analyse budgétaire des deux (2) autres projets (#232005 et #338201), il s'avère nécessaire de procéder à des demandes de majoration de contrat.

Pour le contrat #232005, les principaux constats d'analyse sont présentés dans le dossier décisionnel 1197231049.

Le contrat #338201 a été accordé à Construction Bau-Val inc. par le conseil municipal le 18 juin 2018 (CM18 0795) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Le montant du contrat accordé est de 3 337 000,00 \$, taxes incluses incluant un montant de 303 363,64 \$ pour les contingences. Une enveloppe de 417 000,00 \$, taxes incluses pour les dépenses incidentes a aussi été autorisée.

Le délai contractuel du projet est de cent trente (130) jours calendrier. Les travaux ont commencé le 22 août 2018. Le degré d'avancement des travaux est actuellement de 85 %. Les travaux devraient se terminer vers la mi-juin 2019.

Considérant le degré d'avancement des travaux de ce projet, il a été évalué que la disponibilité de l'enveloppe des travaux serait de 99 338,40 \$, taxes incluses et que le déficit de l'enveloppe des contingences serait de 139 416,03 \$, taxes incluses, le tout nécessitant donc une majoration du contrat de 40 077,63 \$, taxes incluses. Pour financer cette majoration, les crédits disponibles dans l'enveloppe des incidences de 95 000,00 \$, taxes incluses, seront utilisés. Ainsi, un virement de crédits en provenance de cette enveloppe vers l'enveloppe des travaux contingents sera effectué.

Le détail se trouve en pièce jointe au présent dossier.

La modification des travaux du contrat n'en change pas la nature et s'avère accessoire à celui-ci.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La majoration demandée de 40 077,63 \$, taxes incluses pour le contrat #338201 sera financée par un virement de crédits du même montant provenant de l'enveloppe des dépenses incidentes vers celle des travaux contingents.

Cette majoration représente une augmentation d'environ 1,20 % de la valeur initiale du contrat. En effet, la valeur du contrat initial de 3 337 000,00 \$, est majorée à 3 377 077,63 \$, taxes incluses.

À noter cependant que l'enveloppe des contingences du contrat prévue initialement à 303 363,64 \$, taxes incluses (10 % du coût des travaux) passe à 442 779,67 \$, soit 14,6 % du coût initial des travaux.

Le virement de 40 077,63 \$, taxes incluses provenant de l'enveloppe des incidences vers l'enveloppe des contingences du contrat, entièrement assumé par la ville centrale, sera imputé dans le PTI de la Direction des réseaux d'eau du Service de l'eau, sous le projet SIMON 166608.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Majoration des contrats : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées.

Poursuite des travaux des contrats : (après le dégel) mai 2019

Fin des travaux des contrats : juin 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau  
Romain BONIFAY, Service de l'eau  
Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Isabelle BESSETTE, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Kathy DAVID, Service de l'eau

Lecture :

Jean CARRIER, 14 mars 2019  
Kathy DAVID, 4 mars 2019  
Isabelle BESSETTE, 4 mars 2019  
Hermine Nicole NGO TCHA, 28 février 2019

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Yannick GERVAIS  
Ingenieur(e)

**Tél :** 514 872-8306  
**Télécop. :**

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-02-26

Martin BOULIANNE  
Chef de division

**Tél :** 514 872-9552  
**Télécop. :** 514 872-6123

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-15

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-18

Températures 2018 - Région de Montréal					
Date	T(C) Jour	T(C) Nuit	Pluie (mm)	Neige (cm)	
Jeudi	01-nov	8	4		
Vendredi	02-nov	5,1	3,1		
Samedi	03-nov	4,9	2,4		
Dimanche	04-nov	6,7	2,1		
Lundi	05-nov	6,1	0,9		
Mardi	06-nov	11	5		
Mercredi	07-nov	12,3	6,3		
Jeudi	08-nov	9,1	3		
Vendredi	09-nov	3,2	0,6	8,8	6,2
Samedi	10-nov	4,8	-2,1		
Dimanche	11-nov	0,3	-3,8		
Lundi	12-nov	3,8	-2,5		0,2
Mardi	13-nov	2,8	-8,3	6,6	0,4
Mercredi	14-nov	-6,7	-10,8		
Jeudi	15-nov	-4,1	-9,9		
Vendredi	16-nov	-2	-4,6	11,2	
Samedi	17-nov	2,6	-6,1		0,2
Dimanche	18-nov	-1,9	-8,9		
Lundi	19-nov	1,3	-3,9		1,6
Mardi	20-nov	-3,9	-7,5		4,8
Mercredi	21-nov	-2,8	-16,3		2,4
Jeudi	22-nov	-9,7	-16,9		
Vendredi	23-nov	-3,4	-13,3		
Samedi	24-nov	2,8	-5,4	1,8	
Dimanche	25-nov	4	-0,6	19	
Lundi	26-nov	3,9	0,7	4	
Mardi	27-nov	1	-0,4		9,2
Mercredi	28-nov	2,2	0,5	0,4	4,8
Jeudi	29-nov	2,7	0,7		
Vendredi	30-nov	0,7	-0,4		
Samedi	01-déc	0,2	-0,9		
Dimanche	02-déc	4,9	-1,2	13,6	2
Lundi	03-déc	4,4	-2,5	1,6	6,2
Mardi	04-déc	-2,5	-6,5		
Mercredi	05-déc	-4	-8		0,6
Jeudi	06-déc	0	-5		
	<b>MOYENNE</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	
	1,88	-3,24	67	38,6	

**Dossier # : 1187231093**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux
<b>Objet :</b>	Majorer de 40 077,63 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant accordé à Construction Bau-val inc. (CM18 0795) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, portant ainsi le montant total du contrat de 3 337 000,00 \$ à 3 377 077,63 \$, taxes incluses

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Info\\_comptable GDD 1187231093.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-4014

co-auteurs:  
Jean-François Ballard  
514-872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-27

Luu Lan LE  
Conseillère budgÉtaire  
**Tél :** 514-280-0066

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1193775003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Groupe Michel Leclerc, pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, Ville de Beaconsfield", pour un montant de 1 765 487,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10296 – 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 206 858,90 \$, contingences, incidences et taxes incluses

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 2 206 858,90 \$, taxes incluses, pour les travaux de construction de chambres de régulation dans la ville de Beaconsfield;
2. d'accorder à Groupe Michel Leclerc, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de construction de chambres de vannes et de mesure dans la ville de Beaconsfield, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 765 487,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10296;
3. d'autoriser une dépense de 176 548,71 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 264 823,07 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-24 15:25

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1193775003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Groupe Michel Leclerc, pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, Ville de Beaconsfield", pour un montant de 1 765 487,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10296 – 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 206 858,90 \$, contingences, incidences et taxes incluses

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis 2012, la Ville de Montréal a mis en oeuvre, sur son réseau d'eau potable, un projet de régulation de la pression et de mesure de la distribution en temps réel. Cette stratégie de régulation, recommandée par l'International Water Association (IWA), permet de faire des gains sur trois plans : diminution des fuites, diminution des bris dus à l'augmentation de la pression en période de faible consommation et prolongation de la durée de vie des conduites vieillissantes. La mesure de la distribution permet un meilleur contrôle des fuites sur le réseau d'eau potable en plus de permettre la facturation de l'eau consommée pour les villes liées. Ces stratégies ont déjà été utilisées avec succès par plusieurs villes, principalement en Europe.

Plusieurs projets de régulation et de mesure ont déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation. Il s'agit de :

- en 2014, les secteurs Côte-Saint-Luc, Pierrefonds-Roxboro et de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce;
- en 2015, les secteurs Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et Verdun (Îles-des-Soeurs);
- en 2016, les secteurs Ahuntsic – Cartierville, Villeray – St-Michel – Parc-Extension et Dorval;
- en 2017, les secteurs Sud-Ouest, LaSalle, Mont-Royal, Hampstead et de Montréal-Ouest.

En 2018 la Ville a produit un appel d'offres (ouverture le 12 mars) couvrant les secteurs de Dollard-des-Ormeaux, Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Léonard et Beaconsfield. Les résultats à l'ouverture n'ont pas été concluants : une faible participation des soumissionnaires

(seulement 2) et des montants nettement plus élevés que ce qui avait été estimé (31%). L'appel d'offres a donc été annulé. La Ville a fait un second appel d'offres (ouverture le 8 mai) après avoir diminué l'ampleur du projet en retirant certains ouvrages pouvant être retardés, et en augmentant le temps alloué pour la réalisation. Les résultats ont été les mêmes, encore une fois, nous n'avons reçu que 2 soumissions (les 2 mêmes entrepreneurs), l'écart entre l'estimation et le plus bas soumissionnaire était cette fois-ci de 26 %. Suite à ce résultat, nous avons annulé ce second appel d'offres et l'avons découpé par secteurs, afin d'attirer plus d'entrepreneurs et ainsi obtenir de meilleurs prix.

Il fut donc décidé de revoir plus en profondeur l'appel d'offres pour attirer plus de soumissionnaires, notamment des entrepreneurs habitués à faire des travaux de moins grande envergure. Pour ce faire, la Ville a, dans un premier temps, procédé au pré-achat d'équipements demandant des délais de production plus importants. Ensuite, les travaux qui couvraient l'ensemble de l'île ont été découpés par secteur. Le présent dossier couvre les travaux pour un secteur de régulation de la pression de la Ville de Beaconsfield. Les autres secteurs font l'objet d'autres appels d'offres et d'autres dossiers décisionnels.

L'appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Devoir* ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) le 28 janvier 2019. L'ouverture des soumissions a eu lieu à l'hôtel de ville de Montréal le 26 février 2019, soit 4 semaines après le lancement.

Trois addendas ont été émis pendant l'appel d'offres afin d'apporter quelques clarifications :

Addenda no 1	2019-02-01	Correction du formulaire de cautionnement de soumission
Addenda no 2	2019-02-12	Réponses aux soumissionnaires
Addenda no 3	2019-02-20	Réponses aux soumissionnaires

La validité des soumissions est de 90 jours, soit jusqu'au 27 mai 2019.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG19 0060 - 28 février 2019 - Accorder un contrat à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc., pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, arrondissement du Plateau-Mont-Royal", pour un montant de 1 102 748,22 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10285 - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 1 433 572,68 \$, contingences, incidences et taxes incluses

CG19 0059 - 28 février 2019 - Accorder un contrat à Ali Excavation inc., pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, Ville de Dollard-des-Ormeaux", pour un montant de 1 979 524,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10286 - 5 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 474 405,76 \$, contingences, incidences et taxes incluses

CG17 0154 - 27 avril 2017 - Accorder un contrat à Groupe TNT pour le projet Agglomération de Montréal - Régulation de la pression et mesure du débit - Travaux 2017 - Dépense totale de 11 193 181,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10219 (4 soum.).

CG16 0240 - 21 avril 2016 - Accorder un contrat à Socomec industriel, pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2016 - Dépense totale de 6 474 993,02 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10191 - 7 soumissionnaires.

CG15 0412 - 18 juin 2015 - Accorder un contrat à Groupe TNT, pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2015 - Dépense totale de 4 835 184,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10178 - 4 soumissionnaires.

CG14 0344 - 21 août 2014 - Accorder un contrat de services professionnels à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation de secteurs de régulation de pression et la réhabilitation de chambres de mesure de pression sur réseau primaire pour une somme maximale de 8 324 053,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13441 - (2 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

CG14 0341 - 21 août 2014 - Accorder un contrat à Coffrage Alliance Ltée, pour le projet Construction de chambres de régulation de la pression - Agglomération de Montréal 2014 - Dépense totale de 6 609 119 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10145 - 5 soumissionnaires.

CG13 0305 - 29 août 2013 - Accorder un contrat de services professionnels pour la conception, les plans et devis, ainsi que les services bureau pendant la construction de chambres de régulation de la pression et de mesure du débit, à SNC-Lavalin inc. pour la somme maximale de 845 848,08 \$, taxes incluses et à BPR-Infrastructures inc. pour la somme maximale de 564 389,28 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 12-12579 (4 soum.) / Approuver les deux projets de convention à cette fin.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier concerne l'octroi d'un contrat de construction pour la réalisation du secteur de régulation de la pression de la Ville de Beaconsfield. Ces travaux visent à réguler toute l'eau entrant dans une partie de la Ville de Beaconsfield et ainsi contrôler la pression et mesurer la consommation de l'eau. Le projet comprend :

- la construction d'une nouvelle chambre de régulation sur la conduite principale existante de l'avenue Elm, près de la rue Westcroft;
- la construction d'une nouvelle chambre de régulation sur la conduite principale existante du boulevard Beaconsfield, près du boulevard St-Charles;
- la construction de 2 nouvelles chambres de mesure de la pression sur des conduites secondaires existantes, une sur la rue Brighton et l'autre sur l'avenue Saint-Andrew;
- la mise à niveau de 2 chambres de mesure du débit existantes, situées sur des conduites principales, une sur l'avenue Elm et l'autre sur le chemin Lakeshore, toutes deux à la limite avec Pointe-Claire.

La Ville touchée par les travaux a été informée.

Une enveloppe budgétaire pour les travaux contingents de 176 548,71 \$, taxes incluses, soit 10 % du montant des travaux, est prévue au présent contrat pour effectuer des travaux qui n'ont pu être prévus lors de l'élaboration des plans et devis (exemple : protections d'utilités publiques non identifiées aux plans, infrastructure mal identifiée aux plans, etc.).

Des frais incidents de 264 823,07 \$, taxes incluses, soit 15 % du montant des travaux, ont été réservés pour les coûts associés aux travaux spécialisés. Ce montant servira à défrayer les frais liés aux activités suivantes :

- alimentation électrique des nouveaux ouvrages par Hydro-Québec (la totalité des branchements sont souterrains);
- déplacement d'utilités publiques;
- contrôle qualitatif des matériaux (52 964,61 \$, taxes incluses soit 3% des travaux).

## **JUSTIFICATION**

Il y a eu douze (12) preneurs de documents dans le cadre de cet appel d'offres. Parmi ceux-ci, quatre (4) entreprises ont déposé des soumissions, ce qui représente 33 % des preneurs de documents. Parmi les huit (8) qui n'ont pas déposé d'offre, trois (3) étaient des sous-

traitants et une (1) était un fournisseur. Enfin, pour les quatre (4) derniers preneurs, ils n'ont pas jugé à propos de nous fournir d'explications quant à savoir pourquoi ils n'ont pas déposé d'offres. La liste des preneurs de documents se trouve en pièce jointe.

Lors de l'analyse de conformité, les quatre (4) soumissions ont été jugées conformes, aucune erreur de calcul n'a été identifiée, l'analyse peut être consultée en pièce jointe. Le tableau suivant présente les prix proposés par les soumissionnaires :

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Contingences (10 %)	Total
Groupe Michel Leclerc	1 765 487,12 \$	176 548,71 \$	1 942 035,83 \$
Sanexen Services Environnementaux	1 922 784,41 \$	192 278,44 \$	2 115 062,85 \$
Ali Excavation	2 178 373,84 \$	217 837,38 \$	2 396 211,22 \$
Talvi	2 299 251,61 \$	229 925,16 \$	2 529 176,77 \$
Dernière estimation réalisée à l'externe	1 483 653,50 \$	148 365,35 \$	1 632 018,85 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			2 245 621,67 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			15,6 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			587 140,94 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			30,2 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			310 016,98 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			19,0 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			173 027,03 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			8,9 %

L'analyse des soumissions a permis de constater que le plus bas soumissionnaire conforme a présenté une soumission avec un écart défavorable de 19,0 % par rapport à l'estimation réalisée par la firme Tetra Tech QI. L'analyse des montants soumis n'a pas mis en évidence un site ou une discipline, l'écart étant présent sur l'ensemble des prix soumis.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec et de celle du Registre des entreprises non admissibles (RENA), ont été faites. Une attestation valide délivrée par Revenu Québec fut déposée avec la soumission, laquelle sera validée de nouveau au moment de l'octroi du contrat.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres public assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (2012, chap. 25). L'autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour adjudicataire recommandé, l'entreprise Groupe Michel Leclerc, est valide jusqu'au 13 février 2020.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette dépense de 2 206 858,90 \$ taxes incluses est entièrement assumée par l'agglomération, représente un coût net de 2 015 156,32 \$ lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales, lequel est financé par les règlements d'emprunts :

- RCG 16-039 Optimisation des réseaux, pour un montant de 1 641 883,25 \$ taxes incluses
- RCG 16-041 Chambres de compteurs, pour un montant de 564 975,65 \$ taxes incluses.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La régulation de la pression vise à diminuer les bris sur le réseau, prolonger la vie des conduites, et diminuer les pertes d'eau potable par les fuites.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 27 mai 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leur soumission. Il faudrait donc procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais associés.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication est en cours d'élaboration par le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi de contrat : séance du conseil d'agglomération du 18 avril 2019  
Début des travaux : juillet 2019  
Fin des travaux : novembre 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean-François DUBUC, Service de l'eau

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jean-François COTÉ  
Ingénieur civil

**Tél :** 514-872-9402  
**Télécop. :** 514-868-4275

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2019-03-05

Maciej PIROG  
Chef de section - compteurs

**Tél :** 872-3973  
**Télécop. :** 514 872 3587

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Dominique DEVEAU  
Directrice des réseaux d'eau  
**Tél :** 514 872-4023  
**Approuvé le :** 2019-03-15

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2019-03-21

**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ANALYSE D'ADMISSIBILITÉ ET DE CONFORMITÉ DE SOUMISSIONS**

Numéro d'AO :	<b>10296</b>
Titre d'AO :	<b>Construction de chambres de vannes et de mesure, ville de Beaconsfield</b>
Date d'ouverture :	<b>2019-02-14</b>
Heure d'ouverture :	<b>13h30</b>

**RÉSULTATS**

<b>Plus bas soumissionnaire conforme :</b>	<b>Groupe Michel Leclerc</b>
Prix du plus bas soumissionnaire conforme :	<b>1 765 487,12 \$</b>
Deuxième plus bas soumissionnaire conforme :	<b>Sanexen Services Environnementaux</b>
Prix du 2e plus bas soumissionnaire conforme :	<b>1 922 784,41 \$</b>
Dernière estimation :	<b>1 483 653,50 \$</b>
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation (%)	<b>19,0%</b>
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse (%)	<b>8,9%</b>
Nombre de soumissions déposées :	<b>4</b>

Rang*	Soumissionnaire	Prix soumis \$	Statut intérimaire	Statut final	Remarque
1	Groupe Michel Leclerc	1 765 487,12 \$	Conforme	CONFORME	/ La soumission est signée, mais les pages ne sont pas paraphées
2	Sanexen Services Environnementaux	1 922 784,41 \$	Conforme	CONFORME	
3	Ali Excavation	2 178 373,84 \$	Conforme	CONFORME	
4	Talvi	2 299 251,61 \$	Conforme	CONFORME	
5			Conforme	À COMPLÉTER	
6			Conforme	À COMPLÉTER	
7			Conforme	À COMPLÉTER	
8			Conforme	À COMPLÉTER	
9			Conforme	À COMPLÉTER	
10			Conforme	À COMPLÉTER	

\*Ici, le rang est déterminé à l'ouverture des soumissions par rapport aux prix soumis, sans égard aux statuts finaux ou des prix corrigés suite à l'analyse.

**COMMENTAIRES**
**IDENTIFICATION**

Analyse faite par :	Jean-François Côté	2019-03-04
Vérifiée par :	Jean Lamarre	Date :

Le 11 mai 2017

LAFONTAINE LECLERC INC.  
A/S MONSIEUR PIERRE POULIN  
872, RUE ARCHIMÈDE  
LÉVIS (QC) G6V 7M5

N° de décision : 2017-CPSM-1029609  
N° de client : 3000144200

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). LAFONTAINE LECLERC INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **13 février 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 23 mars 2018

GRUPE MICHEL LECLERC INC.  
MONSIEUR PIERRE POULIN  
872, RUE ARCHIMÈDE  
LÉVIS (QC) G6V 7M5

N° de client : 3000144200  
N° de référence : 1831753696

**Objet : Changement de nom de Lafontaine Leclerc inc. à Groupe Michel Leclerc inc.**

---

Monsieur

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a été informée du changement de nom de l'entreprise **Lafontaine Leclerc inc.** au Registraire des entreprises du Québec.

Ainsi, le nouveau nom de l'entreprise est dorénavant **Groupe Michel Leclerc inc.**]. Nous comprenons que le numéro de NEQ « 1167111138 » demeure inchangé et qu'aucun autre changement, hormis le nom de l'entreprise, n'a été apporté à l'entreprise **Lafontaine Leclerc inc.** autorisée le 14 février 2014

Ce faisant, nous vous confirmons par la présente que le nom de l'entreprise a été modifié au Registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Sandra Savard au 1 877 525-0337, poste [4867].

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires

---

Québec  
Place de la Cité, tour Comhar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro :** 10296

**Numéro de référence :** 1232114

**Statut :** En attente des résultats d'ouverture

**Titre :** Construction de chambres de vannes et de mesure, ville de Beaconsfield

<input type="checkbox"/> Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
<input type="checkbox"/> Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 <a href="http://www.aliexcavation.com">http://www.aliexcavation.com</a> NEQ : 1143616580	<a href="#">Madame Karine Ross</a> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	<b>Commande : (1535850)</b> 2019-01-29 14 h 35 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 20 h 11	3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> CMS Entrepreneurs Généraux Inc. 3828, rue Saint-Patrick Montréal, QC, H4E1A4 NEQ : 1140716508	<a href="#">Monsieur André Bolduc</a> Téléphone : 514 765-9393 Télécopieur : 514 765-0074	<b>Commande : (1535905)</b> 2019-01-29 15 h 14 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 9 h 46	3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Environnement Routier NRJ Inc . 23 av Milton Lachine Montréal, QC, H8R 1K6 <a href="http://www.nrj.ca">http://www.nrj.ca</a> NEQ : 1142611939	<a href="#">Madame Cynthia Nadeau</a> Téléphone : 514 481-0451 Télécopieur : 514 481-2899	<b>Commande : (1536049)</b> 2019-01-30 7 h 53 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 7 h 53	3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Eurovia Québec Construction inc. - Agence Chenail 104, boul. St-Rémi c.p. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 NEQ : 1169491884	<a href="#">Madame Christine Barbeau</a> Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur :	<b>Commande : (1535494)</b> 2019-01-29 9 h 53 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 14 h 20	3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

			Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>	Filtrum Inc. 430 rue des Entrepreneurs Québec, QC, G1M 1B3 <a href="http://www.filtrum.qc.ca">http://www.filtrum.qc.ca</a> NEQ : 1166806464	<a href="#">Madame Christine Gauthier</a> Téléphone : 418 687-0628 Télécopieur : 418 687-3687	<b>Commande : (1535183)</b> 2019-01-28 16 h 04 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 16 h 57 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>	GROUPE MICHEL LECLERC INC. 855, rue Pépin, bureau 200 Sherbrooke, QC, J1L 2P8 NEQ : 1167111138	<a href="#">Madame Josée Charpentier</a> Téléphone : 819 575-8238 Télécopieur :	<b>Commande : (1536110)</b> 2019-01-30 8 h 52 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 11 h 13 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Groupe Québéco Inc. 451 rue Mercure Mont-Tremblant, QC, J8E 3H6 <a href="http://www.groupequebeco.com">http://www.groupequebeco.com</a> NEQ : 1165882474	<a href="#">Monsieur Sébastien Marcoux</a> Téléphone : 819 717-3434 Télécopieur : 819 717-3330	<b>Commande : (1535695)</b> 2019-01-29 12 h 28 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 17 h 26 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>	LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 <a href="http://www.lecuyerbeton.com">http://www.lecuyerbeton.com</a> NEQ : 1145052461	<a href="#">Monsieur David Guay</a> Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254	<b>Commande : (1536435)</b> 2019-01-30 13 h 31 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 13 h 31 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Loiselle inc. 280 boul Pie XII Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7 <a href="http://www.loiselle.ca">http://www.loiselle.ca</a> NEQ : 1142482703	<a href="#">Monsieur Olivier Gagnard</a> Téléphone : 450 373-4274 Télécopieur : 450 373-5631	<b>Commande : (1535453)</b> 2019-01-29 9 h 38 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 9 h 38 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel 3064130 - 10296 Addenda 2 2019-02-12 13 h 11 - Courriel 3070220 - 10296 - Addenda 3 2019-02-20 17 h 27 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Manorex Inc 1555 Chicoine	<a href="#">Monsieur Luc Charbonneau</a>	<b>Commande : (1534995)</b> 2019-01-28 13 h 56 3057911 - 10296 Addenda 1 2019-02-01 14 h 14 - Courriel

Vaudreuil-Dorion, QC, J7V8P2  
NEQ : 1170763842

Téléphone : 514  
977-2688  
Télécopieur :

**Transmission :**  
2019-01-28 15 h 55

3064130 - 10296 Addenda 2  
2019-02-12 13 h 11 - Courriel  
3070220 - 10296 - Addenda 3  
2019-02-20 17 h 27 - Courriel  
Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Messagerie (Purolator)

**Sanexen Services Environnementaux**  
inc..  
9935, rue de Châteauneuf, entrée 1 -  
bureau 200  
Brossard, QC, J4Z3V4  
<http://www.sanexen.com> NEQ :  
1172408883

Madame Andrée  
Houle  
Téléphone : 450  
466-2123  
Télécopieur : 450  
466-2240

**Commande : (1536064)**  
2019-01-30 8 h 17  
**Transmission :**  
2019-01-30 14 h 47

3057911 - 10296 Addenda 1  
2019-02-01 14 h 14 - Courriel  
3064130 - 10296 Addenda 2  
2019-02-12 13 h 11 - Courriel  
3070220 - 10296 - Addenda 3  
2019-02-20 17 h 27 - Courriel  
Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Messagerie (Purolator)

Talvi Inc,  
3980, boul.Leman  
Laval, QC, H7E1A1  
NEQ : 1141733619

Monsieur Frédéric  
Pouliot  
Téléphone : 450  
934-2000  
Télécopieur :

**Commande : (1535036)**  
2019-01-28 14 h 18  
**Transmission :**  
2019-01-28 14 h 18

3057911 - 10296 Addenda 1  
2019-02-01 14 h 14 - Courriel  
3064130 - 10296 Addenda 2  
2019-02-12 13 h 11 - Courriel  
3070220 - 10296 - Addenda 3  
2019-02-20 17 h 27 - Courriel  
Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Courrier électronique

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Organisme public.

**Dossier # : 1193775003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Gestion durable de l'eau
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Groupe Michel Leclerc, pour le projet "Construction de chambres de vannes et de mesure, Ville de Beaconsfield", pour un montant de 1 765 487,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10296 - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 2 206 858,90 \$, contingences, incidences et taxes incluses

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

### **FICHIERS JOINTS**



[Info comptable DRE 1193775003.xlsx](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Bruno LAGACÉ  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5391  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1197231012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Cojalac inc., pour des travaux de Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 1 196 045,55 \$ (contrat: 838 677,77 \$ + contingences: 83 867,78 \$ + incidences: 273 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 436210 - 6 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 1 112 177,77 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 838 677,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 436210 ;
3. d'autoriser une dépense de 83 867,78 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-04-09 12:25

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1197231012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Cojalac inc., pour des travaux de Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 1 196 045,55 \$ (contrat: 838 677,77 \$ + contingences: 83 867,78 \$ + incidences: 273 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 436210 - 6 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Plan de transport adopté en juin 2008 prévoit un ensemble de mesures visant à accroître les déplacements actifs sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal. L'objectif étant de favoriser l'émergence de nouveaux liens cyclables sur le territoire des arrondissements et des villes liées dans la perspective d'accroître les déplacements actifs et d'encourager l'utilisation du vélo à des fins utilitaires et non seulement de loisirs. En 2015, la rue Brébeuf a fait l'objet d'un aménagement d'une piste cyclable entre l'avenue Laurier Est et la rue St-Grégoire. À la fin de ces travaux, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) et le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ) ont sollicité l'intervention de l'Ombudsman de Montréal: ils se plaignaient du récent réaménagement du trottoir qui borde la piste cyclable de la rue de Brébeuf, le long du parc Laurier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Suite à la demande à l'Ombudsman, en 2018, les services responsables ont développé des scénarios alternatifs pour en retenir un qui assurera une accessibilité universelle et sécuritaire des lieux. Ce nouvel aménagement n'aura aucun d'impact sur la végétation présente dans le parc car l'élargissement sera réalisé du côté de la rue. Par contre, il aura pour effet de faire déplacer la nouvelle piste cyclable dans la rue et ne plus permettre le stationnement de véhicules du coté ouest de la rue de Brébeuf après les travaux.

Places de stationnement disponibles:

	<b>Avant les travaux</b>	<b>Après les travaux</b>
<b>Côté ouest</b>	50	0
<b>Côté est</b>	50	50

Le rapport de l'Ombudsman de Montréal ainsi que les plans des travaux 2015 se retrouvent

en pièces jointes.

Étant donné, l'état de la chaussée, la Direction de la mobilité, du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), a mandaté la Direction des infrastructures pour refaire la chaussée de la rue de Brébeuf, dans le cadre du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR).

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021, le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) s'est vu allouer un budget de 115 M\$ pour l'année 2019 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) et le programme de réhabilitation de chaussée par planage et revêtement (PRCPR).

Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine<sup>1</sup>, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction de la mobilité soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'auraient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SUM financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR et PRCPR 2019 leur a été transmise en février 2018 de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

Le dernier bilan de condition du réseau routier de la Ville de Montréal, réalisé à la suite de l'auscultation de l'ensemble des chaussées en 2015, montre une proportion importante du réseau en mauvais et très mauvais état. Afin d'améliorer rapidement le niveau de service des chaussées, des investissements importants sont prévus dans les prochaines années.

La Direction de la mobilité du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) poursuit – par son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer

l'état général des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

La Direction de la mobilité a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. Pavement Asset Management, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG15 0384 - Le 18 juin 2015 - Accorder un contrat à Construction Soter inc., pour la construction et reconstruction de saillies, de trottoirs, de mails centraux et la réfection de la chaussée pour l'aménagement de pistes cyclables à divers endroits de la Ville de Montréal. Arrondissements: Ahuntsic-Cartierville, Le Plateau-Mont-Royal et Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. Dépense totale de 2 214 575,38 \$ (contrat: 1 808 975,38 \$ + incidences: 405 600,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 258207 - 6 soumissionnaires (1144368010).

CG15 0118 - Le 26 février 2015 - Adoption - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) - Modification au Plan de transport 2008 (1144368010).

## **DESCRIPTION**

Les travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, auront lieu sur une distance d'environ 350 mètres et consistent en :

- la construction de trottoirs du côté ouest ( $\pm$  600 mètres carrés);
- la reconstruction et l'élargissement du terre-plein central pour permettre la plantation d'arbres ( $\pm$  330 mètres linéaires );
- le planage et la pose d'un nouveau revêtement ( $\pm$  3 500 mètres carrés);
- la reconstruction et le déplacement de la nouvelle piste cyclable vers la rue

Les plans des travaux de surface se trouvent en pièces jointes.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 83 867,78 \$, taxes incluses, soit 10 % du coût du contrat.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, d'horticulture, de travaux en régie pour feux de circulation, de marquage et signalisation, ainsi que des frais de laboratoire et de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences» en pièce jointe.

Les dispositions contractuelles liées aux échéanciers concernent principalement les pénalités pour retard et sont décrites à l'article 5.1.14.3 du cahier des clauses administratives générales (CCAG) du présent appel d'offres. Pour chaque jour de retard à terminer les travaux, l'entrepreneur doit payer à la Ville une pénalité de 0,1 % du prix du contrat,

excluant les taxes et le montant des contingences. Cette pénalité n'est jamais inférieure à 1000 \$ par jour de retard. Aucun boni n'est prévu dans les documents de l'appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels et l'écart de prix entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

L'estimation de soumission est établie durant la période d'appel d'offres par l'équipe de l'économie de la construction (ÉÉC) de la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPÉC). Cette estimation est basée sur les prix et taux (matériaux, vrac, main d'œuvre, équipements et sous-traitants) du marché actuel ainsi que tous les documents de l'appel d'offres.

L'ÉÉC a procédé à l'analyse des six (6) soumissions conformes reçues pour l'appel d'offres. L'étalement des prix reçu est régulier. Un écart favorable de 15.9 % a été constaté entre la plus basse soumission conforme et l'estimation de soumission. Cet écart est réparti uniformément sur tous les articles de la soumission. Le marché pour les contrats de cette ampleur est très concurrentiel. De plus, l'ÉÉC estime que le plus bas soumissionnaire a été agressif afin de remplir son carnet de commande. L'estimation de l'ÉÉC est proche de la moyenne des prix reçus (-5.7 %). Il est normal d'obtenir des prix plus compétitifs pour certains projets selon l'envergure des travaux et le secteur de ces derniers.

En considérant ces informations et dans ce contexte, l'ÉÉC appuie la recommandation d'octroyer le contrat.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale maximale relative à ce contrat est de 1 196 045,55 \$, taxes incluses, comprenant le montant du contrat de 838 677,77 \$, des contingences de 83 867,78 \$ et des incidences de 273 500 \$.

La dépense totale de 1 196 045,55 \$, assumée à 100 % par la ville centrale, représente un coût net de 1 092 148,99 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérales et provinciales, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- 18-013 « Programme PAR - Programme d'aménagement des rues - Artériel », pour un montant de 984 783,80 \$
- 15-019 « Programme complémentaire de planage-revêtement - Artériel », pour un montant de 107 365,19 \$

La répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences est présentée en pièce jointe.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Action 1 du plan d'action *Montréal durable 2016-2020* - Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 28 juin 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la circulation ».

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication sera déployée pour informer les riverains de la nature et des impacts des travaux. Cette stratégie s'appuiera sur les outils de communication suivants dont la distribution d'avis aux riverains, l'envoi de courriels d'information destinés aux partenaires et aux chroniqueurs à la circulation, l'affichage de panneaux de chantier lorsque requis, la diffusion d'information sur le site Web et la carte Info-travaux ainsi que sur les médias sociaux (Twitter: MTL\_Circulation et Waze, ...).

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : juin 2019

Fin des travaux : Août 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Pierre SAINTE-MARIE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Benoît MALETTE, Le Plateau-Mont-Royal

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Benoît MALETTE, 13 mars 2019  
Jean CARRIER, 13 mars 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Djamel CHABANE  
Ingenieur(e)

**Tél :** 514 872-8285  
**Télécop. :** 514 872-2874

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2019-03-12

Yvan PÉLOQUIN  
Chef de division - Conception des travaux

**Tél :** 514 872-7816  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-20

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-20

## ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

### INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

<b>Identification</b>	
No de l'appel d'offres :	436210
No du GDD :	1197231012
Titre de l'appel d'offres :	Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

<b>Déroulement de l'appel d'offres</b>	
Lancement effectué le :	4 - 2 - 2019
Ouverture originalement prévue le :	28 - 2 - 2019
Ouverture faite le :	28 - 2 - 2019
Délai total accordé aux soumissionnaires :	23 jrs

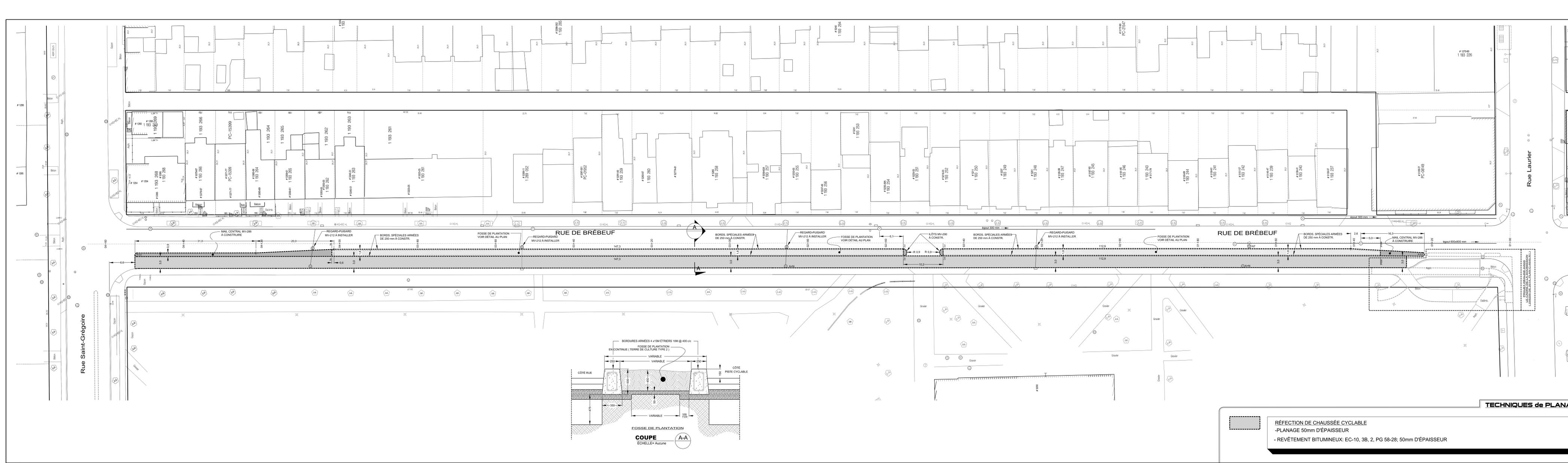
<b>Addenda émis</b>	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	1
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
5 - 2 - 2019	Ajout des versions complètes des tes annexes
Impact sur le coût estimé du contrat (\$)	
aucun	

<b>Analyse des soumissions</b>			
Nbre de preneurs	11	Nbre de soumissions reçues	6
		Nbre de soumissions rejetées	0
		% de réponses	55
		% de rejets	0,0
<u>Soumissions rejetées (nom)</u>		<u>Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique</u>	
Durée de la validité initiale de la soumission :		120 jrs	Date d'échéance initiale :
			28 - 6 - 2019
Prolongation de la validité de la soumission de :		jrs	Date d'échéance révisée :
			JJ - MM - AAAA

<b>Résultats de l'appel d'offres</b>	
<b>Soumissions conformes</b>	Prix soumis incluant les taxes (et corrections le cas échéant)
<small>Les prix de soumission et l'AMF ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions. Cependant, seuls les autres documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés</small>	
	<b>Total</b>
COJALAC INC.	838 677,77
RAMCOR CONSTRUCTION INC.	899 628,79
CONSTRUCTION VIAITEK INC.	907 867,89
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	934 133,93
4042077 CANADA INC. (DE SOUSA)	940 677,16
LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.	1 125 000,00
<b>Estimation</b>	<b>interne</b>
	997 414,00
<b>Écart entre la plus basse soumission et l'estimation</b>	
	<b>-15,9%</b>
<b>Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse</b>	
	<b>7,3%</b>
<b>Dossier à être étudié par la CEC :</b>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> X

<b>Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)</b>					
	N.A.	OK		N.A.	OK
RBQ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AMF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RENA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Revenu Qc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>					

<b>Recommandation</b>	
Nom du soumissionnaire :	COJALAC INC.
Montant du contrat (incluant les taxes) (\$):	838 677,77
Montant des contingences (\$):	83 867,78
Montant des incidences (\$):	273 500,00
Date prévue de début des travaux :	10 - 6 - 2019
Date prévue de fin des travaux :	9 - 8 - 2019



**TECHNIQUES de PLANAGE**

RÉFECTION DE CHAUSÉE CYCLABLE  
 - PLANAGE 50mm D'ÉPAISSEUR  
 - REVÊTEMENT BITUMINEUX: EC-10, 3B, 2, PG 58-28; 50mm D'ÉPAISSEUR

**Références**

N° de plan:	Description:

**Puisard à désaffecter lors de la construction d'un projet de**  
 DFE ..... égout  
 DFD ..... drain  
 DFP ..... pavage  
 DFT ..... trottoir

**Puisard à déplacer lors de la construction d'un projet de**  
 DP ..... pavage  
 DT ..... trottoir

**Nouveau puisard lors de la construction d'un projet de**  
 NE ..... égout  
 ND ..... drain  
 NP ..... pavage  
 NT ..... trottoir

**Légende**

T + C ..... tête et couvercle à changer (puisard de trottoir)  
 T + G ..... tête et grille à changer  
 T + C + REP ..... tête et grille à changer (+ réparation)  
 A + N ..... ajustable à niveler  
 A + C ..... ajustable à changer

**Égout / Aaueudic**  
 C + C ..... cadre et couvercle à changer  
 C + C + REP ..... cadre et couvercle à changer (+ réparation)  
 A + N ..... ajustable à niveler  
 A + C ..... ajustable à changer  
 TBV + N ..... tête de boîte de vanne à niveler  
 TBV + C ..... tête de boîte de vanne à changer

**Divers**  
 NV ..... à niveler  
 RPH ..... rampe pour handicapés

**Symbologie graphique**

○	Puisard de rue	○	Regard chambre H.O.
○	Puisard de trottoir	○	Regard chambre d'égout
○	Grille carrée	○	Regard chambre de Bell
○	Puisard de trottoir	○	Borne-Fontaine
○	Rapport géodésique	○	Boîte de vanne
○	Vanne de gaz	○	Vanne d'aqueduc
○	Regard chambre d'aqueduc	○	Manchon de parcourêtre
○	Regard chambre de la C.S.E.M.	○	M - Manchon
○	Symbole de forage	○	F.C - Fin de courbe
○	Base à briser et reconstruire au même emplacement	○	Base existante
○	Base à construire	○	Base à briser ou enterrer
○	Chambre transformateur (vieux)	○	Symbole grossi pour clarté
○	Chambre de transformateur	○	
○	Chambre transf. (Hydro-Québec)	○	

**Responsables**

BELL : 514 870-1237	GAZ MÉTRO : 514 598-3583
C.S.E.M. : 514 868-3686	HYDRO-QUÉBEC : (RESEAU DISTR.) 514 385-8888, # 5118
CIRCULATION : (SANS-ARR. ESC.) 514 872-6594	
RESPONS. PARC :	RESPONS. ARR. :

**ÉCHELLE GRAPHIQUE :**

0 m 10 m 20 m

**ORIENTATION :**

**2015/04/01** Émission pour soumission

N° Date Description

**Émission / Révision**

**Plan clé**

**CONSULTANT ET COORDONÉES :**

**exp.**

Retlevé au terrain : a888 / mm

Préparé par : Khemais Jouini, ag. tech | 2015/03/16

Mise en plan : Patrick Collas, Tech. | 2015/03/12

Responsable du projet : Khaled Moucharab, ing. exp.

Vérifié par : [Signature]

**Intervenants**

Responsable du projet : Khaled Moucharab, ing. exp.

Vérifié par : [Signature]

**Montréal**

Bureau des infrastructures de la voirie et des transports  
 Division de la conception des infrastructures  
 150, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H3R 1V3

**LOCALISATION :**

**RUE DE BRÉBEUF**  
**DE LA RUE SAINT-GRÉGOIRE**  
**À LA RUE LAURIER**

ARRONDISSEMENT : Plateau Mont-Royal ( 22 )

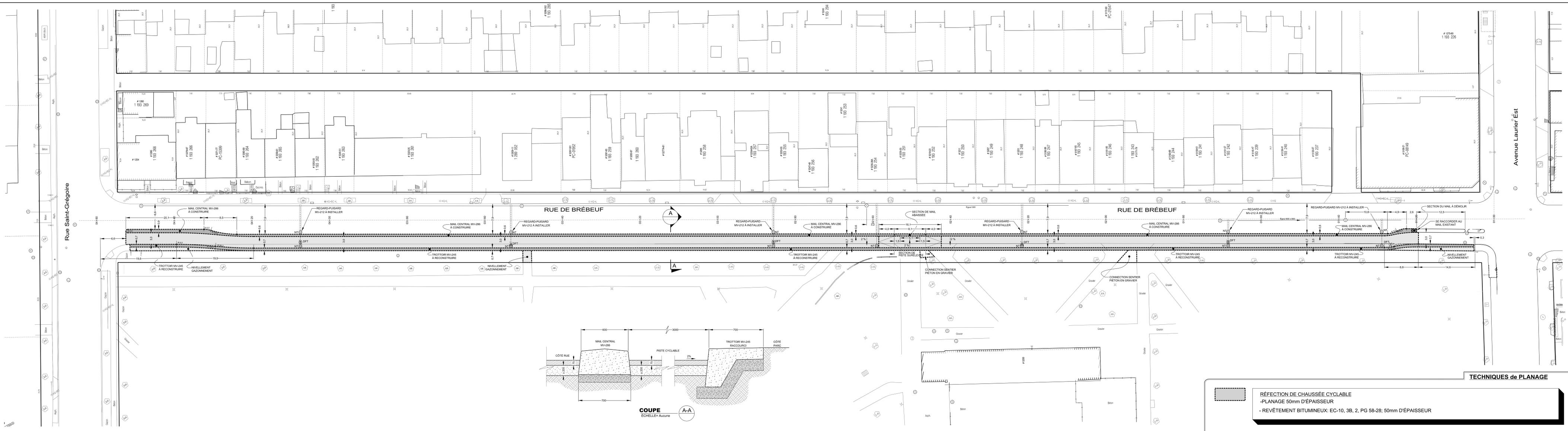
**NATURE DES TRAVAUX :**

Construction de maïs et de fosses de plantation, planage et revêtement bitumineux de la chaussée cyclable

**ÉCHELLE :** 1 : 200

**N° DE PLAN :** C-4660

**N° DE SOUMISSION :** 258207



**Références**

N° de plan:	Description:

**Légende**

**Puisard à désaffecter lors de la construction d'un projet de**  
 DFE ..... égout  
 DFD ..... drain  
 DFP ..... pavage  
 DFT ..... trottoir

**Puisard à déplacer lors de la construction d'un projet de**  
 DP ..... pavage  
 DT ..... trottoir

**Nouveau puisard lors de la construction d'un projet de**  
 NE ..... égout  
 ND ..... drain  
 NP ..... pavage  
 NT ..... trottoir

**Puisard**  
 T + C ..... tête et couvercle à changer (puisard de trottoir)  
 T + G ..... tête et grille à changer  
 T + G + REP ..... tête et grille à changer (+ réparation)  
 A + N ..... ajustable à niveler  
 A + C ..... ajustable à changer

**Égout / Aqueduc**  
 C + C ..... cadre et couvercle à changer  
 C + C + REP ..... cadre et couvercle à changer (+ réparation)  
 A + N ..... ajustable à niveler  
 A + C ..... ajustable à changer

**Divers**  
 NIV ..... à niveler  
 RPH ..... rampe pour handicapés

**Symbologie graphique**

○ — Puisard de rue	○ — Regard chambre H.Q.
□ — Puisard dalot	○ — Regard chambre d'égout
■ — Grille carrée	○ — Regard chambre de Bell
□ — Puisard de trottoir	○ — Borne-Fontaine
○ — Repère géodésique	○ — Boîte de vanne
○ — Vanne de gaz	○ — Vanne d'aqueduc
○ — Regard chambre d'aqueduc	○ — Manchon de paromètre
○ — Regard chambre de la C.S.E.M.	○ — Manchon
○ — Symbole de forage	○ — F.C. — Fin de courbe
■ — Base à briser et recadrer sur même emplacement	■ — Base existante
■ — Base à construire	■ — Base à briser ou enlever
■ — Chambre transformateur	■ — Symbole-gaz pour durs
■ — Chambre transf. (Hydro-Québec)	■ — Chambre transformateur (Vieille)

**Responsables**

BELL: 514 870-1237	GAZ METRO: 514 588-3583
C.S.E.M.: 514 868-3686	HYDRO-QUEBEC: 514 385-8888, # 5118
MARCO PEREIRA, E.C.S. (VANCIENS ARROND.) 514 872-0594	
RESPONS. PARC: [Signature]	RESPONS. ARR.: [Signature]

**LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME: NAD83/XXX**

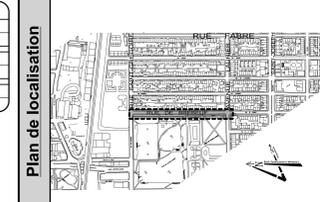
**ORIENTATION:** [Compass rose]

**LOCALISATION:** XXXX

**ALTITUDE:** XXXX

**TECHNIQUES de PLANAGE**

**RÉFECTION DE CHAUSSEE CYCLABLE**  
 - PLANAGE 50mm D'ÉPAISSEUR  
 - REVÊTEMENT BITUMINEUX: EC-10, 3B, 2, PG 58-28; 50mm D'ÉPAISSEUR



**Émission**

N°	Date	Description	Préparé par	Resp. projet
1	2015 / 10 / 26	Révision générale	-	Khalid Mouchaouarab
0	2015 / 06 / 15	Émission pour soumission	-	Khalid Mouchaouarab
-	2015 / 04 / 28	Émission pour soumission	-	Khalid Mouchaouarab
-	2015 / 04 / 01	Émission pour soumission	-	Khalid Mouchaouarab

**Intervenants**

**CONSULTANT ET COORDONNÉES:** exp.

Révisé au terrain: [Signature]

Dessiné par: Patrick Collas, Tech. [Signature] 2015 / 03 / 12

Préparé par: Khemais Jouini, ag. tech. [Signature] 2015 / 03 / 16

habiteo(ia) / Khalid Mouchaouarab, ing. [Signature]

Original signé par: [Signature]

**Montréal**

**Projet:** RUE DE BRÉBEUF  
 De la rue Saint-Grégoire à l'Avenue Laurier  
 Arrondissement: Le Plateau Mont-Royal (22)

Nature des travaux: Travaux de voirie

**Titre du plan:** Construction d'une voie cyclable, d'un mail de trottoirs, la ou requis De la rue Saint-Grégoire à l'Avenue Laurier

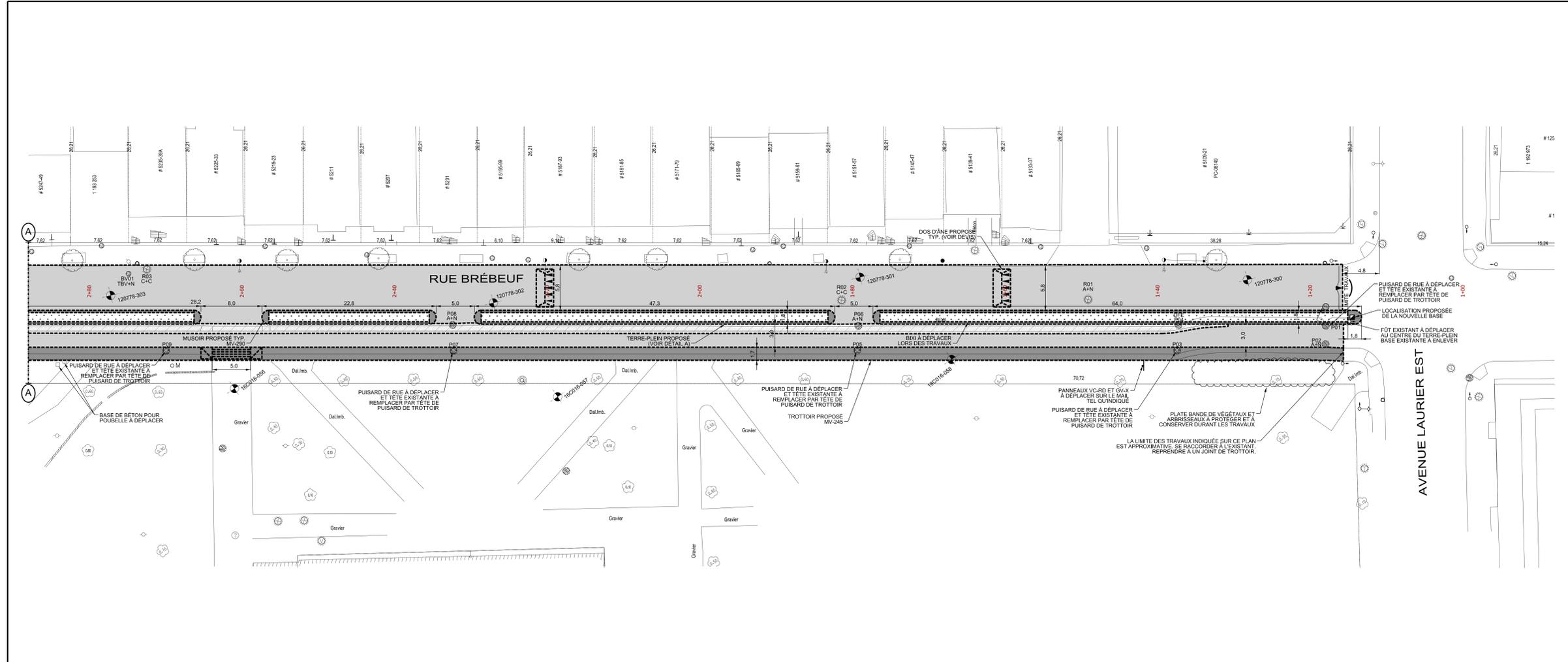
(N) DIMENSIONS EN METRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Echelle: 1 : 200

N° de plan: C-4660

Emission: 1

Soumission: 258207



**Orientation**

REPÈRE GÉODÉSIQUE: 79KM119

LE FOND DE PLAN EST ISSU DE LA CARTOGRAPHIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. LES COORDONNÉES SONT POSITIONNÉES SELON LE SYSTÈME NAD83.

**Plan de localisation**

**Références**

Plan d'arpentage: Relevé d'arpentage.dgn

Plan EGA: -

Plan BC: -

Plan géométrique: M1308-MA-GE-03

**Légende**

●	Puisard de rue	○	Regard chambre H.Q.
○	Puisard de trottoir	○	Regard chambre d'égout
○	Grille carrée	○	Regard chambre de Bell
○	Repère géodésique	○	Borne-fontaine
○	Vanne de gaz	○	Boîte de vanne
○	Regard chambre d'aqueduc	○	Manchon de parcemètre
○	Regard chambre de la CSEM	○	Manchon
○	Boîte de forage	○	Bois
○	Base à briser et à reconstruire au même emplacement	○	OCBS
○	Base à reconstruire	○	F.C.
○	Base existante	○	Fa. de courbe
○	Base à briser ou à enlever	○	Ancienne chambre de transformateur (vieux modèle)
○		○	Chambre de transformateur
○		○	Chambre de transformateur (Hydro-Québec)

\* Symbole grossi pour plus de clarté.

**Puisard à désactiver lors de la construction d'un projet:**

DFE Egotout DFD Drain

DFP Pavage DFT Trottoir

**Puisard à déplacer lors de la construction d'un projet:**

DP Pavage DT Trottoir

**Nouveau puisard lors de la construction d'un projet:**

NE Egotout ND Drain

NP Pavage NT Trottoir

**Puisard**

T+C Tête et couvercle à changer (pavement de trottoir) T+G Tête et grille à changer (pavement de trottoir)

T+G+REP Tête et grille à changer (+ réparation) A+N Ajustable à niveler

A+C Ajustable à changer

**Egotout / Aqueduc**

C+C Cadre et couvercle à changer A+N Ajustable à niveler

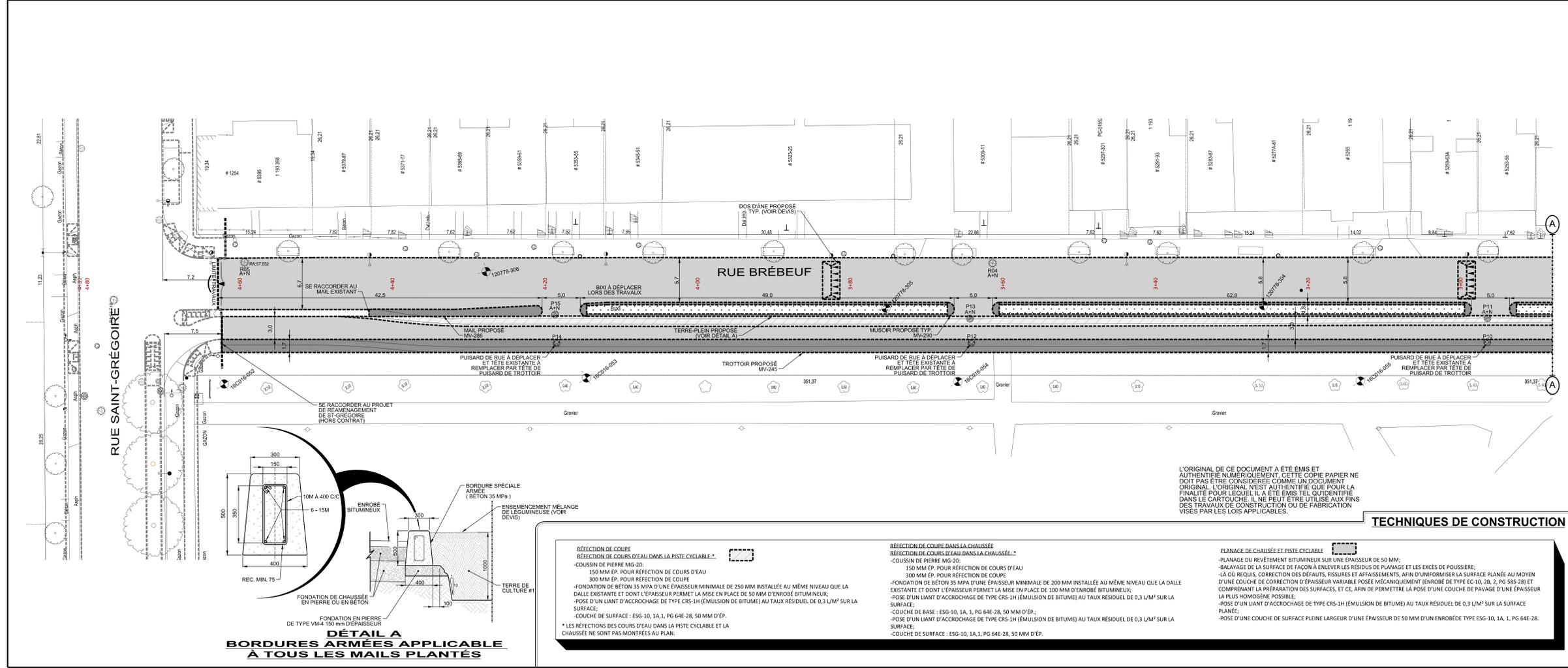
C+C+REP Cadre et couvercle à changer (+ réparation) A+C Ajustable à changer

TB+V Tête de boîte de vanne à niveler TB+V+C Tête de boîte de vanne à changer

**Divers**

NV À niveler RPH Ramps pour handicapés

PR Puisard à remplacer AR Anneau à exhausser



**Émission**

No.	Date	Description	Préparé par:
0	2019-01-30	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	D.T.

**Montréal**

Service des infrastructures du réseau routier

Direction des infrastructures

Division de la conception des travaux

801, rue Breunert, 7e étage, Montréal (Québec) H3C-0G4

**exp. Les Services EXP inc.**

1001, boulevard de Maisonneuve Ouest

Bureau 800

Montréal, Québec, H3A 3C8

Canada

**Intervenants**

Elaboré par:

Sylvie Desrosiers, tech. Neils Sabour, dess.

Daniela Terzeva, ing.

Préparé par: Khaleed Mousharab, ing. Ph. D.

Logo exp 2018-10-29

Logo exp 2018-10-29

Niveau de confidentialité:

Original signé le:

**Projet: TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA RUE DE BRÉBEUF de l'avenue Laurier est à la rue Saint-Grégoire LE PLATEAU MONT-ROYAL (22)**

Arrosissements:

Nature des travaux: RECONSTRUCTION DE TROTTOIR ET DE MAIL PLANAGE ET REVÊTEMENT BITUMINEUX

Titre du plan: **Vue en plan**

Ch. 1+15 @ 4+63

(SI) DIMENSIONS EN MÈTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Echelle: 1:200

AO: 436210

No. de plan: PL-VO-C-7087

Paquets: 2/6

Émission: 0

Page: 1

Cartouche révisée le : 2018 / 11 / 05

[Accueil](#)[Données ouvertes](#)[Foire aux questions](#)[Contact](#)[Liens utiles](#)[TÉMOIGNAGES](#)[SALLE DE PRESSE](#)[PUBLICATIONS](#)[À PROPOS DE NOUS](#)[NOS SERVICES](#)[NOS DOSSIERS TRAITÉS](#)[Accueil](#) > [Blogue](#) > >

## Dossier enfin réglé! L'accessibilité et la sécurité du trottoir de la rue Brébeuf

En 2015, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) et le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ) sollicitent l'intervention de l'OdM: ils se plaignent du récent réaménagement du trottoir qui borde la piste cyclable de la rue de Brébeuf, le long du parc Laurier, dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

Ce trottoir a été remplacé par un aménagement beaucoup plus étroit. Les personnes en fauteuils roulants ne peuvent plus y circuler – la sécurité des piétons qui se déplacent sur cette bande inquiète également, surtout s'il s'agit de personne ayant des limitations visuelles ou d'une autre nature.

### Que révèle notre enquête?

Ce réaménagement découle d'un projet visant à améliorer la sécurité de la piste cyclable de la rue Brébeuf, le long du parc Laurier. Le trottoir, qui avait une largeur de 1,6 mètre, a été remplacé par une bande de ciment de 0,7 mètre de large. Ce réaménagement n'est pas celui qui était initialement prévu.



Le projet initial prévoyait le maintien du trottoir existant; l'élargissement de la piste cyclable et l'ajout d'un mail séparateur entre la piste cyclable et la rue devaient se faire dans la chaussée. Des espaces de stationnement sur rue devaient être retirés. Avant le début des travaux, des élus ont, toutefois, insisté pour que les espaces de stationnement soient conservés.

Le concept d'aménagement a dû être revu: la piste a été élargie en empiétant dans le trottoir, qui a été démolit et remplacé par une bande de 0,7 mètre.

Les normes d'aménagement habituelles de la Ville prévoient qu'un trottoir doit avoir une largeur minimum de 1,5 mètre (elle est généralement de 1,7 mètre) et que la largeur normale d'une bordure est de 0,2 mètre. Le nouvel aménagement n'apparaît donc pas conforme.

Nos nombreuses visites confirment que cet aménagement ne respecte pas les engagements de la Ville de Montréal énoncés dans sa Politique municipale d'accessibilité universelle et dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités (accessibilité universelle et sécurité des aménagements).

Cette situation est d'autant plus problématique que ce trottoir mène à la piscine Sir-Wilfrid-Laurier qui a été réaménagée il y a quelques années par la Ville de Montréal pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous constatons également que de nombreux piétons continuent de marcher sur cette bande étroite, y compris des parents avec des poussettes ainsi que des enfants. Ces piétons se trouvent alors très près des cyclistes qui circulent souvent à une bonne vitesse. Cette situation nous inquiète du point de vue de la sécurité.

Nos commentaires sont accueillis favorablement. Les services responsables développent des scénarios alternatifs. Nous discutons avec eux de leurs avantages et inconvénients respectifs.

### Un heureux dénouement!

La Ville de Montréal nous a récemment confirmé que ce trottoir sera réaménagé pour le rendre conforme aux normes habituelles.

Le scénario retenu assurera l'accessibilité universelle et la sécurité des lieux. De plus, il n'aura pas d'impact sur la végétation présente dans le parc, car l'élargissement sera réalisé du côté de la piste cyclable et de la rue.

### BILLETTS RÉCENTS —

[Le droit d'initiative – Partie 2 – Bilan](#)[Le droit d'initiative – Partie 1 – Explications](#)[L'importance des communications écrites avec les citoyens : le cas du SIM](#)[L'OdM a votre sécurité à cœur!](#)[Devoir d'équité de l'Administration municipale : impact sur vos droits](#)

### ARCHIVES —

[mars 2019](#)[février 2019](#)[décembre 2018](#)[novembre 2018](#)[octobre 2018](#)[septembre 2018](#)[août 2018](#)[juillet 2018](#)[juin 2018](#)[mai 2018](#)[février 2018](#)[septembre 2017](#)[août 2017](#)[juin 2017](#)[avril 2017](#)[mars 2017](#)[février 2017](#)[janvier 2017](#)[décembre 2016](#)[septembre 2016](#)[juillet 2016](#)[juin 2016](#)[mars 2016](#)[décembre 2015](#)[octobre 2015](#)[juin 2015](#)[janvier 2015](#)[décembre 2014](#)[mai 2014](#)[avril 2014](#)[mars 2014](#)[février 2014](#)

Vu les longs délais déjà écoulés, nous soulignons l'importance de réaliser ces travaux rapidement. Une réalisation en 2018 est toutefois irréaliste puisque la Ville doit finaliser les plans et devis et procéder aux appels d'offres et à l'octroi de contrats.

La Ville nous confirme que son orientation actuelle vise à compléter ce projet en 2019. Nous sommes confiants que tout sera mis en œuvre à cette fin. Nous ferons un suivi en 2019.

27 septembre 2018 | Politique d'utilisation |

J'aime 0 Tweet Partager

0 Commentaires Ombudsman de Montréal S'identifier

Recommander Tweet Partager Les plus récents



Commencer la discussion...

S'IDENTIFIER AVEC OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS ?

Nom

Soyez le premier à commenter.

ÉGALEMENT SUR OMBUDSMAN DE MONTRÉAL

Accessibilité universelle : une préoccupation constante

4 commentaires • il y a un an



ombudsmandemontreal — Bonjour, Merci pour ces précisions. Tel que mentionné dans notre billet de ...

Rénover c'est payant!

13 commentaires • il y a 6 ans



ombudsmandemontreal — Bonjour, Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les critères ...

Aux prises avec des punaises de lit? Ce que vous devriez savoir

2 commentaires • il y a 3 ans



ombudsmandemontreal — Bonjour, Si vous ne l'avez pas déjà fait, il serait important d'aviser par écrit le ...

Projets de rénovation : attention aux mauvaises surprises!!!

4 commentaires • il y a 3 ans



ombudsmandemontreal — Bonjour, Il y a deux moteurs de recherches non payants qui permettent de consulter ...

S'abonner Ajoutez Disqus à votre site web !Ajouter DisqusAjouter

Règles de confidentialité de DisqusPolitique de confidentialitéVie Privée

©2011 Ombudsman de Montréal

- janvier 2014
décembre 2013
novembre 2013
octobre 2013
septembre 2013
août 2013
juillet 2013
juin 2013
mai 2013
avril 2013
mars 2013
février 2013
janvier 2013
décembre 2012
novembre 2012
octobre 2012
septembre 2012
août 2012
juillet 2012
juin 2012
mai 2012
avril 2012
mars 2012
février 2012
octobre 2011
septembre 2011

ABONNEMENT — Fil RSS

<b>SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)</b>		<b>SOUSSION:</b>	<b>436210</b>	<b>DATE:</b>
<b>#GDD:</b>	<b>1197231012</b>	<b>DRM:</b>	<b>4362</b>	<b>2018/04/08</b>
<b>RESPONSABLE:</b>	<b>Djamel Chabane</b>			
<b>INTITULÉ DU PROJET:</b>	<b>Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire</b>			

PROJET INVESTI: **59009** Desc et client-payeur: **SUM - Division de l'aménagement**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Taxes incluses			Agglo (A) /Corpo (C)
			Contrat	Contingences	Incidences	
1959009 015	178776	735 041,85 \$	731 787,87 \$	73 178,79 \$	0,00 \$	c
1959009 016	178777	249 741,95 \$	0,00 \$	0,00 \$	273 500,00 \$	c
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>984 783,80 \$</b>	<b>731 787,87 \$</b>	<b>73 178,79 \$</b>	<b>273 500,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **PCPR: SUM - Direction de la mobilité**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1855856052	176922	107 365,19 \$	106 889,90 \$	10 688,99 \$	0,00 \$	c
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>107 365,19 \$</b>	<b>106 889,90 \$</b>	<b>10 688,99 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>1 092 148,99 \$</b>	<b>838 677,77 \$</b>	<b>83 867,78 \$</b>	<b>273 500,00 \$</b>
<b>TOTAL (Contrat + Contingences + Incidences)</b>		<b>1 196 045,55 \$</b>		

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	<b>GRAND TOTAL</b>	SOUSSION:	436210	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:				08/04/2018	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 838 677,77 \$

TRAVAUX CONTINGENTS ..... 83 867,78 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 190 000,00 \$

Gestion environnementales des sols ..... 7 500,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 21 000,00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation ..... 26 000,00 \$

Gestion des impacts ..... 0,00 \$

Travaux en régie pour feux de circulation, Hydro-Québec et CSEM ..... 15 000,00 \$

Horticulture ..... 14 000,00 \$

XXX ..... 0,00 \$

**TOTAL À REPORTER** ..... 273 500,00 ..... 273 500,00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL ..... 1 196 045,55 \$

Imputation (crédits) ..... 1 092 148,99 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**  
 À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 52 013,29 ..... TVQ 9,975% 103 766,51

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 103 896,55

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Djamel Chabane
--------------	--	---------------	----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1959009 015	SOUSSION:	436210	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	178776	DRM SPÉCIFIQUE:	08/04/2018	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire- RECONSTRUCTION DE PISTE CYCLABLE			
ENTREPRENEUR ▶	COJALAC INC.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 731 787,87 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 73 178,79 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 804 966,66 \$

Imputation (crédits) ..... 735 041,85 \$

Montant de dépôt .....

<b>TAXES:</b>		TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	.....	<input type="text" value="35 006,16"/>	<input type="text" value="69 837,29"/>
Ristournes TPS et TVQ à 50%	.....	<input type="text" value="69 924,81"/>	

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Djamel Chabane
--------------	----------------------	---------------	----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1959009 016	SOUSSION:	436210	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	178777	DRM SPÉCIFIQUE:		08/04/2018
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences techniques ET professionnelles			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 0,00 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 0,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 190 000,00 \$

Gestion environnementales des sols ..... 7 500,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 21 000,00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation ..... 26 000,00 \$

Gestion des impacts .....

Travaux en régie pour feux de circulation, Hydro-Québec et CSEM ..... 15 000,00 \$

Horticulture ..... 14 000,00 \$

XXX .....

**TOTAL À REPORTER** ..... 273 500,00 ..... 273 500,00 \$

Dépenses totales à autoriser ..... 273 500,00 \$

Imputation (crédits) ..... 249 741,95 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 11 893,89 ..... TVQ 9,975% 23 728,31

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 23 758,05

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Djamel Chabane
--------------	--	---------------	----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855856052	SOUSSION:	436210	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	176922	DRM SPÉCIFIQUE:	08/04/2018	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	RECONSTRUCTION DE PISTE CYCLABLE DANS LA RUE DE BRÉBEUF, DE L'AVENUE LAURIER EST À LA RUE SAINT-GRÉGOIRE			
ENTREPRENEUR ▶	COJALAC INC.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 106 889,90 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 10 688,99 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Djamel Chabane
--------------	----------------------	---------------	----------------

Secteur	Travaux de voirie dans la rue De Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire
Rue Brébeuf, de l'avenue Laurier Est, à la rue Saint-Grégoire	<p>Les travaux sont répartis en 2 phases.  <b>Délai</b> : 60 jours – Mi-juin 2019</p> <p><b>PHASE 1</b> : Travaux de reconstruction de trottoir et de bande médiane dans la rue De Brébeuf.</p> <p><b>Horaire de travail</b> : Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <p><b>Maintien de la circulation</b> : L'Entrepreneur est autorisé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermer complètement la rue De Brébeuf entre l'avenue Laurier Est et la rue Saint-Grégoire avec maintien de la circulation cyclable seulement;</li> <li>- Fermer le trottoir du côté ouest dans la rue De Brébeuf entre l'avenue Laurier Est et la rue Saint-Grégoire uniquement;</li> <li>- Dévier les automobilistes vers la droite à l'aide de repères visuels de type T-RV-7 sur la rue De Brébeuf avant l'intersection Laurier Est et obliger le virage à droite.</li> </ul> <p><b>PHASE 2</b> : Travaux de pavage dans la rue De Brébeuf.</p> <p><b>Horaire de travail</b> : Samedi de 8h à 19h, dimanche de 9h00 à 19h00.</p> <p><b>Maintien de la circulation</b> : L'Entrepreneur est autorisé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermer complètement la rue De Brébeuf entre l'avenue Laurier Est et la rue Saint-Grégoire;</li> <li>- Fermer complètement la piste cyclable temporaire sur la rue De Brébeuf entre les rues Laurier Est et Saint-Grégoire avec chemin de détour et effacer le marquage des chevrons à l'intersection De Brébeuf / Laurier Est;</li> <li>- Fermer le trottoir du côté ouest dans la rue De Brébeuf entre les rues Laurier Est et Saint-Grégoire et rediriger les piétons vers le sentier du parc Laurier Est ou le trottoir du côté est de la rue De Brébeuf.</li> </ul>
Mesures de gestion des impacts applicables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation, à l'approche du chantier de construction, de panneaux d'information générale pour informer les usagers, à l'avance, que des travaux auront lieu;</li> <li>- Présence de signaleurs pour assurer la sécurité des usagers de la route (incluant les piétons et cyclistes) aux abords du chantier lors des accès chantier (entrée ou sortie), lors des manœuvres des véhicules de l'Entrepreneur dans les voies de circulation, ou à la demande du Directeur;</li> <li>- Utiliser des repères visuels de type T-RV-10 pour séparer les voies de circulation à contresens, si requis;</li> <li>- Installer des repères visuels de type T-RV-7 pour séparer les voies de circulation de la zone des travaux;</li> <li>- Séparer la piste cyclable de la zone de chantier avec des repères visuels de type T-RV-7 sur une distance de 20 m à partir des intersections et avec des T-RV-10 pour le reste de la distance;</li> <li>- Maintenir la mobilité, au maintien de l'accessibilité universelle et à la protection des travailleurs et des usagers de la route;</li> <li>- Maintenir/aménager et sécuriser les passages piétonniers, cyclistes et les accès aux propriétés, le cas échéant aux abords de l'aire des travaux;</li> <li>- Maintien de l'accès aux bâtiments commerciaux et résidentiels en tout temps lors des travaux;</li> <li>- L'Entrepreneur doit avertir le Directeur avant de réaliser des travaux pouvant affecter les entreprises du secteur;</li> <li>- Protection des aires de travail et des excavations dans la zone de travaux à l'aide de clôtures autoportantes pour éviter l'accès au chantier par des piétons;</li> <li>- L'Entrepreneur doit installer des chemins de détour lors des travaux pour chaque fermeture de rue ou direction. Ces chemins de détours sont illustrés au Cahier M;</li> <li>- L'Entrepreneur doit prévoir la relocalisation du stationnement sur rue réservé aux résidents SRRR.</li> </ul>

Le 5 février 2014

COJALAC INC. ✓  
A/S MONSIEUR JACQUES LACHAPELLE  
325, BOUL NOTRE-DAME-DES-CHAMPS  
REPENTIGNY (QC) J6A 3B4

N° de décision : 2014-CPSM-1007528

N° de client : 3000151503

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q. c. C-65.1 (la LCOP). COJALAC INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **4 février 2017** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.gc.ca](http://www.lautorite.gc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**

Québec  
Place de la Cité, tour Comical  
26<sup>th</sup>0, boulevard Laurier, bureau #00  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
www.lautorite.qc.ca

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 2 novembre 2016

COJALAC INC.  
325, BOUL NOTRE-DAME-DES-CHAMPS  
REPENTIGNY QC J6A 3B4

Objet : Accusé de réception - Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics)

---

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande d'ajout et modification de liens d'affaires (Contrats publics) ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 3000151503 ✓  
N° de demande : 1631226998

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers

Nouvelle recherche

Dernière mise à jour : mercredi, 06 mars 2019 à 19:30

### Fiche de l'entreprise

Nom : COJALAC INC.

Adresse du siège social : 174, BOUL LACOMBE, . REPENTIGNY, QC, J5Z 1S1, CANADA

Numéro de client à l'AMP : 3000151503

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1143922814

#### Autres noms d'affaires

- Aucun

Nouvelle recherche

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant ce registre, nous vous invitons à le faire par le biais de la [demande d'information](#).



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec Constructo pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

Numéro : 436210

Numéro de référence : 1234151

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire.

<input type="checkbox"/> Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
<input type="checkbox"/> Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 <a href="http://www.aliexcavation.com">http://www.aliexcavation.com</a> NEQ : 1143616580	<u>Madame Karine Ross</u> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	<b>Commande : (1541037)</b> 2019-02-07 14 h 54 <b>Transmission :</b> 2019-02-07 17 h 44	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-07 14 h 54 - Téléchargement 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-07 14 h 54 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Cojalac inc. 174 boul. Lacombe Repentigny, QC, J5Z 1S1 NEQ : 1143922814	<u>Monsieur Jacques Lachapelle</u> Téléphone : 514 548-2772 Télécopieur :	<b>Commande : (1539136)</b> 2019-02-05 10 h <b>Transmission :</b> 2019-02-06 4 h 53	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-05 14 h 20 - Courriel 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-06 9 h 12 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a> NEQ : 1143718063	<u>Madame Johanne Vallée</u> Téléphone : 514 788-4660 Télécopieur :	<b>Commande : (1539194)</b> 2019-02-05 10 h 34 <b>Transmission :</b> 2019-02-05 15 h 30	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-05 14 h 20 - Courriel 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-06 9 h 09 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Construction Viatek Inc. 4915, rue Louis-B.-Mayer Laval, QC, H7P0E5 NEQ : 1172284565	<u>Madame Annie Bailey</u> Téléphone : 450 664-2818 Télécopieur : 450 664-2819	<b>Commande : (1539203)</b> 2019-02-05 10 h 36 <b>Transmission :</b> 2019-02-06 5 h 18	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-05 14 h 20 - Courriel 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-06 9 h 10 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>			

De Sousa 3872 Boulevard Leman Laval, QC, H7E1A1 NEQ : 1160862596	<u>Monsieur Wilson De Sousa</u> Téléphone : 450 663-3000 Télécopieur : 450 663-2000	<b>Commande : (1538593)</b> 2019-02-04 13 h 23 <b>Transmission :</b> 2019-02-04 16 h 56	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-05 14 h 20 - Courriel 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-06 9 h 11 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick Montréal, QC, H4E1b3 NEQ : 1169491884	<u>Madame Ghislaine Dujmovic</u> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :	<b>Commande : (1542824)</b> 2019-02-11 15 h 57 <b>Transmission :</b> 2019-02-11 15 h 57	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-11 15 h 57 - Téléchargement 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-11 15 h 57 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Excavation Civilpro inc 84 Riendeau Varenes, QC, J3X 1P7 NEQ : 1168774306	<u>Madame Valérie Laplante</u> Téléphone : 450 652-0986 Télécopieur : 450 652-6012	<b>Commande : (1540534)</b> 2019-02-07 8 h 48 <b>Transmission :</b> 2019-02-07 10 h 28	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-07 8 h 48 - Messagerie 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-07 8 h 48 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purulator)
<input type="checkbox"/> Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6 NEQ : 1144756336	<u>Monsieur Andrea Bucaro</u> Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183	<b>Commande : (1542235)</b> 2019-02-11 9 h 24 <b>Transmission :</b> 2019-02-11 9 h 24	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-11 9 h 24 - Téléchargement 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-11 9 h 24 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 <a href="http://www.michaudville.com">http://www.michaudville.com</a> NEQ : 1142707943	<u>Monsieur Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	<b>Commande : (1539279)</b> 2019-02-05 11 h 24 <b>Transmission :</b> 2019-02-05 11 h 24	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-05 14 h 20 - Courriel 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-06 9 h 10 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1 NEQ : 1168058395	<u>Madame Julie Milon</u> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	<b>Commande : (1541080)</b> 2019-02-07 15 h 23 <b>Transmission :</b> 2019-02-07 15 h 23	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-07 15 h 23 - Téléchargement 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-07 15 h 23 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier  
électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

---

<input type="checkbox"/> Ramcor Construction Inc. 8085 rue Champ D'Eau Arrondissement Saint-Léonard Montréal, QC, H1P 1Y1 NEQ : 1161184792	<u>Monsieur Guy Cormier</u> Téléphone : 514 329-4545 Télécopieur : 514 329-4818	<b>Commande : (1541909)</b> 2019-02-08 15 h 49 <b>Transmission :</b> 2019-02-08 18 h 08	3059634 - 436210_Addenda 1 2019-02-08 15 h 49 - Messagerie 3059641 - 436210_Annexes_V1àV5 2019-02-08 15 h 49 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
--	---	--	---

- 
- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

---

© 2003-2019 Tous droits réservés



**Dossier # : 1197231012**

**Unité administrative responsable :**

Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux

**Objet :**

Accorder un contrat à Cojalac inc., pour des travaux de Travaux de voirie dans la rue de Brébeuf, de l'avenue Laurier Est à la rue Saint-Grégoire dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 1 196 045,55 \$ (contrat: 838 677,77 \$ + contingences: 83 867,78 \$ + incidences: 273 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 436210 - 6 soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197231012 SUM.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Safae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-5911

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-04-09

Maria BARDINA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514 872-2563

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1195967002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc pour les travaux de remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne de pompier no 62 située au 150, avenue Avro dans la ville de Dorval. Dépense totale de 861 077,67 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) - Appel d'offres 5990 (6 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1. d'accorder à l'entreprise Procova inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour réaliser les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux connexes à la caserne de pompiers n° 62 située au 150, avenue Avro dans la ville de Dorval, au prix de sa soumission, soit un montant de 693 299,25 \$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public # 5990;
2. d'autoriser une dépense de 103 994,89 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 63 783,53 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-31 21:11

**Signataire :** Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1195967002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc pour les travaux de remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne de pompier no 62 située au 150, avenue Avro dans la ville de Dorval. Dépense totale de 861 077,67 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) - Appel d'offres 5990 (6 soumissionnaires)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La caserne de pompiers n° 62 (3635) est située au 150, avenue Avro, dans la ville de Dorval. Le bâtiment fut construit en 1991 et comporte un étage incluant une mezzanine. Le SIM occupe l'intégralité du bâtiment. Les photos de la caserne sont présentées en pièce jointe n°1.

À la suite de la recommandation de la Direction de la qualité, de la santé publique et des services multidisciplinaires - Santé au travail (CSSS) concernant les risques reliés à l'exposition aux fumées de diesel, le SIM a mis sur pied un plan d'action afin de procéder à l'installation et à la mise aux normes de systèmes de captation des gaz à la source dans les garages des casernes. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) assure le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action.

Les systèmes de captation des gaz sont des boyaux flexibles branchés directement sur les pots d'échappement des camions de pompiers afin d'extraire les fumées de combustion du diesel qui en résultent et les évacuer à l'extérieur. Les nouveaux systèmes comportent des électro-aimants pour maintenir en place les boyaux et des émetteurs sur les camions pour contrôler les ventilateurs d'évacuation. Ceci permet un branchement manuel loin de la sortie d'échappement, un démarrage du système de ventilation à distance et une déconnexion automatique du boyau à la sortie du camion du garage. Ce système présente une manipulation sans danger et minimise l'exposition des utilisateurs aux fumées de combustion de diesel.

La caserne 62 est équipée d'un système de captation des gaz à la source pour une baie seulement. Ce système est composé d'un rail ainsi que d'un ventilateur.

La Ville a mandaté les firmes Parizeau Pawulski Architectes et MLC Associés inc. pour concevoir les plans et devis et d'assurer la surveillance des travaux de mise aux normes des systèmes de captation des gaz des bâtiments du SIM (lot 3). La gestion de ce projet de

captation des gaz est assurée par la Ville de Montréal.

Une évaluation des besoins du SIM et des équipements actuels des casernes de pompiers ont permis aux professionnels d'émettre les recommandations pour les travaux à exécuter. À cet effet, un appel d'offres a été lancé afin de réaliser les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source, ainsi que des travaux correctifs requis pour cette caserne.

L'appel d'offres public a été publié le 8 janvier 2019 sur le site SÉAO ainsi que sur le journal Le Devoir. Les soumissions ont été reçues et ouvertes le 5 février 2019. La période d'appel d'offres a duré 29 jours calendriers inclusivement. Sept (7) addenda ont été émis durant la période d'appel d'offres (voir le tableau ci-dessous).

Numéro de l'addenda	Date	Contenu
1	2019-01-16	Fourniture de liste de manufacturiers de luminaire et de produits d'éclairage comme équivalents acceptés.
2	2019-01-17	Réponse à une question relative au formulaire de soumission.
3	2019-01-22	Ajout/remplacement de documents contractuels (suppression du fascicule 09-445 du devis d'architecture; ajout de spécifications dans la section 09-900 du devis). Ajout de la note 27 au plan d'architecture A-003.
4	2019-01-25	Réponses aux questions de soumissionnaires. Ajout / remplacement de documents contractuels plans et devis.
5	2019-01-28	Report de la date d'ouverture des soumissions au 5 février 2019
6	2019-01-31	Réponses aux questions de soumissionnaires. Ajout / remplacement de documents contractuels plans et devis. Publication d'un formulaire de soumission révisé.
7	2019-02-01	Réponse à une question de soumissionnaire.

Des visites des lieux ont été organisées en respectant la politique de gestion contractuelle de la Ville. Elles se sont déroulées les 16, 17 et 18 janvier 2019.

La durée de validité des soumissions est de 120 jours.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Le 29 janvier 2015 – CG15 0013 - Accorder quatre contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie à Girard Côté Bérubé Dion architectes inc. et Dessau inc. (lots 1, 2 et 4) et Parizeau Pawulski architectes S.E.N.C., Dupras Ledoux inc. et MDA experts-conseils (lot 3) pour réaliser la mise aux normes des systèmes de captation des gaz des bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal pour une dépense totale de 2 690 504,31 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13764 (6 soum.) / approuver les projets de convention à cette fin..

### **DESCRIPTION**

Suite à l'appel d'offres public, au total neuf (9) preneurs du cahier des charges ont été enregistrés sur le site SÉAO dont la liste est en pièce jointe n°5. La liste regroupe un (1) organisme associatif provincial, un (1) sous-traitant spécialisé et sept (7) entrepreneurs généraux, dont six (6) ont déposé une soumission. L'entreprise n'ayant pas soumissionné a donné comme raison le manque de personnel et de temps pour déposer une offre. Le présent dossier recommande d'accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc, soit le plus

bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution des travaux de remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes à la caserne 62.

Les travaux du présent contrat consistent principalement à :

- Divers travaux de démolition incluant particulièrement un escalier et une section de mezzanine, finis de plancher et plafond, une section de dalle de béton, de trottoir et d'asphalte, l'enlèvement de cadres et portes, d'un poteau structural et équipements de mécanique;
- Fourniture et installation des nouvelles composantes de ventilation et du système de captation des gaz incluant le lignage au sol, des équipements de plomberie et installation d'une nouvelle unité de climatisation sur le toit;

Ces travaux seront réalisés en procédant sur une baie de garage à la fois, afin de garder la seconde baie opérationnelle.

Des contingences de 15 % sont prévues au contrat de l'entrepreneur pour faire face aux imprévus de chantier.

## JUSTIFICATION

Parmi les six (6) soumissions déposées, cinq (5) soumissions ont été analysées et jugées conformes. Le soumissionnaire non conforme n'a pas effectué la visite obligatoire de la caserne.

Voir tableau d'analyse d'admissibilité et de conformité en pièce jointe n° 6.

Firmes soumissionnaires	Prix (taxes incluses)	Contingences (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
Procova Inc.	693 299,25 \$	103 994,89 \$	797 294,14 \$
Construction Genfor Ltée.	766 883,25 \$	115 032,49 \$	881 915,74 \$
Les Constructions AGLP inc.	781 715,03 \$	117 257,25 \$	898 972,28 \$
Trempro Construction Inc.	788 483,75 \$	118 272,56 \$	906 756,31 \$
Construction D.L.T. (2014) inc.	796 903,22 \$	119 535,48 \$	916 438,70 \$
Estimation des professionnels externes	618 065,36 \$	92 709,80 \$	710 775,16 \$
Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions/ reçues nombre de soumissions)			880 275,43 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme(%) (((coût moyen des soumissions – la plus basse) / la plus basse x 100)			10,41 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute – la plus basse)			119 144,56 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			14,94 %
Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse - estimation des professionnels)			86 518,98 \$
Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) (((la plus basse – estimation des professionnels) / estimation x 100))			12,17 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			84 621,60 \$

Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	10,61 %
---	---------

Suite à l'analyse des soumissions, cinq (5) soumissionnaires ont été jugés conformes. L'entrepreneur Construction Arcade a été déclaré non conforme en n'ayant pas effectué la visite obligatoire.

Le coût déposé par le plus bas soumissionnaire de 797 294,14 \$ (contingences et taxes incluses) est supérieur à l'estimation des professionnels évaluée à 710 775,16 \$ (contingences et taxes incluses). Cette différence correspond à 86 518,98 \$ (12,17 %), que les professionnels expliquent ainsi : En considérant les prix de l'année 2018, de façon générale, les conditions du marché étaient favorables aux entrepreneurs et les soumissions variaient régulièrement entre 15 et 30 % de plus que les prix de l'année précédente. Ainsi, en architecture, les professionnels considèrent cette différence comme raisonnable. En électromécanique, les prix du plus bas soumissionnaire sont 12 % moindres que l'estimation des ingénieurs qui expliquent l'écart par les conditions particulières du chantier qui sont l'environnement, les accès et l'occupation du bâtiment.

Le coût moyen des soumissions est de 880 275,43 \$ ce qui représente un écart de 10,41 % avec la plus basse soumission conforme. L'écart entre la plus haute et la plus basse soumission conforme s'élève à 119 144,56 \$ soit 14,94 %.

L'analyse des soumissions faite par les professionnels externes démontre que Procova Inc est le plus bas soumissionnaire conforme. Les professionnels recommandent l'octroi du contrat à cette firme (voir le tableau d'analyse d'admissibilité et de conformité des soumissions et aux lettres de recommandation des professionnels).

Procova inc, adjudicataire du présent contrat, ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ni de celle du registre des entreprises non admissibles aux contrats publics du secrétariat du Conseil du trésor (RENA) et détient une attestation de Revenu Québec valide.

Procova inc, n'est pas assujetti à l'obtention d'une attestation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre de ce contrat.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant total du contrat à accorder est de 797 294,14 \$ incluant les contingences et les taxes. De plus, un montant de 63 783,53 \$ (8 %), taxes incluses, est prévu pour les incidences afin de couvrir les coûts de contrôle de la qualité des matériaux, des expertises ou des analyses requises, ainsi que le déménagement et le déplacement des équipements, mobilier ou autres.

Le montant à autoriser totalise 821 371,70 \$ incluant les contingences, les incidences et les taxes et sera financé par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 15-008 du règlement – Travaux requis pour la captation des gaz à la source dans les casernes de pompiers.

Le coût des travaux est prévu au programme triennal d'immobilisations (PTI) du Service de la gestion et de la planification immobilière dans le projet CSST-SIM Captation des gaz à la source dans les casernes (66300).

Cette dépense est assumée à 100 % par l'agglomération. Les travaux seront réalisés à 100 % en 2019.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les prescriptions de gestion des déchets de construction sont incluses dans le cahier des charges, section #01-355 du devis auxquelles l'entrepreneur général est assujéti dans l'exécution des travaux.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Afin de réduire au minimum l'exposition des usagers aux fumées de diesel, il faut procéder sans délai au remplacement du système de captation de gaz à la source dans le garage de la caserne 62, incluant des travaux de réaménagement requis afin d'assurer des espaces de travail appropriés et sains. L'installation de ces équipements assurera la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que le respect des rapports d'intervention des inspecteurs de la CSSS.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une affiche sera installée au chantier pour informer les citoyens et les usagers de la portée des travaux et des coûts qui y sont reliés

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Contrat : 14344-8 - Mandat : 17380-2-001

Octroi du contrat au CG :	Avril 2019
Réalisation des travaux :	Mai à novembre 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Sylvie GIRARD, Service de sécurité incendie de Montréal

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Ahmed ABED

**ENDOSSÉ PAR**

Jean BOUVRETTE

Le : 2019-03-20

gestionnaire immobilier

**Tél :** 514-872-1512  
**Télécop. :** 514-280-3597

Chef de division projets immobiliers-Sécurité  
publique et EPLV

**Tél :** 514 868-0941  
**Télécop. :** 514-280-3597

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers  
**Tél :** 514-872-2619  
**Approuvé le :** 2019-03-28

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice  
**Tél :** 514-872-1049  
**Approuvé le :** 2019-03-29

**Bâtiment : 3635**

**Année de construction : 1991**

**Description : Caserne 62**

**Adresse : 150, avenue Avro, Dorval.**





Montréal, le 06 mars 2019

M. Ahmed Abed,  
Gestionnaire immobilier  
Division des projets - Sécurité publique et EPLV  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
303, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Projet : Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne de pompiers #62

Objet : **Analyse des soumissions - Révision 01**

---

Monsieur Abed,

Il nous fait plaisir de vous soumettre notre analyse des soumissions reçues pour le projet en titre. Au total, six (6) entreprises ont déposé des soumissions. Celles-ci sont présentées ci-dessous dans l'ordre croissant des prix forfaitaires soumis. Les soumissions excluent les contingences et les taxes applicables.

1 - Procova Inc.	603 000,00 \$
2 - Construction Arcade ( <i>soumissionnaire non conforme</i> )	607 871,28 \$
3 - Construction Genfor Ltée	667 000,00 \$
4 - Les Constructions AGLP	679 900,00 \$
5 - Trempro Construction Inc.	685 787,13 \$
6 - Construction D.L.T (2014) inc.	693 110,00 \$

Le 2<sup>e</sup> soumissionnaire n'est pas conforme car il ne s'est pas présenté à la visite obligatoire supervisée des lieux.

Les montants totaux des soumissions déposées sont supérieurs au prix estimé par les professionnels, qui s'élève à 537 565,00\$ (sans taxes ni contingences). **Le prix du plus bas soumissionnaire est supérieur au prix des professionnels de 12,17%**. Les éléments modifiés en addenda devraient être inclus dans les soumissions puisque chaque entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de tous les addenda émis en déposant sa soumission. De façon générale, les conditions étaient favorables en 2018 aux entrepreneurs et les soumissions entraient régulièrement entre 15% et 30% au-dessus des prix de la même période de l'année précédente. En ce début 2019, cet écart de 12% n'est pas surprenant et il serait raisonnable d'entrevoir une possible régularisation des prix.

Les principaux écarts dans l'analyse des prix soumis sont expliqués ci-après :

- Pour le *Chapitre 00 – Charges générales*, nous notons une importante différence d'environ 100 864,11\$ entre le prix de Construction Arcade (65 571,28\$) et Trempro Construction Inc. (166 435,39\$).
- Pour le *Chapitre 01 – Exigences générale*, selon nous, le prix soumis par le plus bas soumissionnaire est sous-estimé par l'entrepreneur. En effet, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> soumissionnaires ont les mêmes prix que ceux estimés par nos professionnels. Seulement le montant du « Nettoyage » est comparable. Nous estimons que le montant de 100\$ prévu ne semble pas tenir compte des travaux en milieu occupé.

.../2

- Pour le *Chapitre 02 – Aménagement du terrain*, le montant global présente l'écart le plus important entre l'estimé des professionnels et les prix soumis, soit une différence de 148,00% entre le plus bas soumissionnaire et l'estimé des professionnels. Nous estimons que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire est sous-évalué.
- Pour le *Chapitre 03 – Ouvrages en béton*, voir l'analyse de EXP.
- Pour le *Chapitre 05 – Ouvrages métallique*, le montant global présente une différence de 64,58% entre le plus bas soumissionnaire et l'estimé des professionnels. En décortiquant les montants alloués, voici nos déductions :
  - Nous considérons que le prix des professionnels est plus représentatif des travaux requis mais notons une importante différence d'environ 42 265,00\$ entre le prix de Trempro Construction Inc. (2 735,00\$) et Construction D.L.T. (45 000,00\$).
- Pour le *Chapitre 06 – Ouvrages en bois et en plastiques*, nous considérons le prix des professionnels plus représentatif des travaux requis mais notons une importante différence d'environ 11 000,00\$ entre le prix de Construction Arcade (1 000,00\$) et Les Constructions AGLP (12 000,00\$).
- Pour le *Chapitre 16 – Électricité et électronique*, voir l'analyse de MLC.

Pour les raisons expliquées ci-haut, nous justifions notre différence de prix (65 435,00\$) pour l'estimé du projet comparé au plus bas soumissionnaire. À la lumière des constatations précédentes et des informations dont nous disposons ainsi que de l'analyse de conformité des soumissions, nous recommandons que soient retenus pour la signature du contrat, les services de l'entreprise **Procova Inc. au montant de 603 000,00 \$**, avant taxes.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur Abed, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dorothée Pawulski, architecte

**PARIZEAU PAWULSKI, ARCHITECTES s.e.n.c.**

p.j. Tableaux d'analyse de conformité  
p.j. Tableau comparatif des soumissions

**Titre du Projet :** Caserne #62  
Remplacement du système de captation des gaz et travaux connexes à la caserne 62

**Soumission :** 5990  
**Contrat :** 14344-8  
**Mandat :** 17380-2-001  
**Bâtiment :** 3635

Révision 01

Chapitres	Estimé professionnels	Écart avec le plus bas soumissionnaire	%	Moyenne des soumissionnaires	%	Plus bas soumissionnaire	2e soumissionnaire	3e soumissionnaire	4e soumissionnaire	5e soumissionnaire	6e soumissionnaire
						Procova Inc.	Construction Arcade	Construction Genfor Ltée	Les Constructions AGLP	Trempro Construction Inc.	Construction D.L.T. (2014) inc.
Chapitre 00 - Charges générales	103 083,00 \$	20 193,00 \$	19,59%	111 910,28 \$	108,56%	82 890,00 \$	65 571,28 \$	109 465,00 \$	106 400,00 \$	166 435,39 \$	140 700,00 \$
Chapitre 01 - Clauses administratives	12 519,00 \$	9 219,00 \$	73,64%	9 536,67 \$	76,18%	3 300,00 \$	6 600,00 \$	12 000,00 \$	10 500,00 \$	3 120,00 \$	21 700,00 \$
Chapitre 02 - Aménagement du terrain	17 661,00 \$	-26 139,00 \$	-148,00%	60 228,66 \$	341,03%	43 800,00 \$	62 500,00 \$	76 950,00 \$	37 500,00 \$	56 621,95 \$	84 000,00 \$
Chapitre 03 - Ouvrages en béton	20 617,00 \$	-22 483,00 \$	-109,05%	46 619,20 \$	226,12%	43 100,00 \$	50 000,00 \$	30 200,00 \$	66 000,00 \$	47 415,18 \$	43 000,00 \$
Chapitre 04 - Ouvrages de maçonnerie	26 600,00 \$	2 600,00 \$	9,77%	32 433,33 \$	121,93%	24 000,00 \$	46 000,00 \$	23 000,00 \$	40 000,00 \$	24 000,00 \$	37 600,00 \$
Chapitre 05 - Ouvrages métalliques	77 650,00 \$	-50 150,00 \$	-64,58%	109 466,67 \$	140,97%	127 800,00 \$	86 000,00 \$	113 000,00 \$	100 000,00 \$	102 000,00 \$	128 000,00 \$
Chapitre 06 - Ouvrages en bois et en plastique	9 600,00 \$	2 300,00 \$	23,96%	5 427,71 \$	56,54%	7 300,00 \$	1 000,00 \$	2 900,00 \$	12 000,00 \$	4 366,23 \$	5 000,00 \$
Chapitre 07 - Isolant calorifuge et hydrofuge	4 300,00 \$	-800,00 \$	-18,60%	11 412,24 \$	265,40%	5 100,00 \$	12 150,00 \$	17 000,00 \$	15 000,00 \$	14 223,46 \$	5 000,00 \$
Chapitre 08 - Portes et fenêtres	28 150,00 \$	3 150,00 \$	11,19%	24 953,50 \$	88,64%	25 000,00 \$	25 000,00 \$	20 500,00 \$	39 000,00 \$	26 121,00 \$	14 100,00 \$
Chapitre 09 - Produits de finition	52 040,00 \$	-16 260,00 \$	-31,25%	59 287,69 \$	113,93%	68 300,00 \$	54 800,00 \$	57 400,00 \$	67 500,00 \$	61 426,13 \$	46 300,00 \$
Chapitre 10 - Produits spéciaux	24 245,00 \$	1 945,00 \$	8,02%	26 707,97 \$	110,16%	22 300,00 \$	25 000,00 \$	35 000,00 \$	31 000,00 \$	29 947,79 \$	17 000,00 \$
Chapitre 15 - Mécanique	123 600,00 \$	-3 655,00 \$	-2,96%	134 240,83 \$	108,61%	127 255,00 \$	145 850,00 \$	145 730,00 \$	132 000,00 \$	127 255,00 \$	127 355,00 \$
Chapitre 16 - Électricité et électronique	37 500,00 \$	14 645,00 \$	39,05%	23 886,67 \$	63,70%	22 855,00 \$	27 400,00 \$	23 855,00 \$	23 000,00 \$	22 855,00 \$	23 355,00 \$
<b>Sous-total : Coût des travaux sans taxes</b>	<b>537 565,00 \$</b>	<b>-65 435,00 \$</b>	<b>112,17%</b>	<b>656 111,40 \$</b>	<b>122,05%</b>	<b>603 000,00 \$</b>	<b>607 871,28 \$</b>	<b>667 000,00 \$</b>	<b>679 900,00 \$</b>	<b>685 787,13 \$</b>	<b>693 110,00 \$</b>
Contingences 0%	0,00 \$	0,00 \$		0,00 \$		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Sous-total : Coût des travaux sans taxes ni contingences</b>	<b>537 565,00 \$</b>	<b>-65 435,00 \$</b>		<b>656 111,40 \$</b>		<b>603 000,00 \$</b>	<b>607 871,28 \$</b>	<b>667 000,00 \$</b>	<b>679 900,00 \$</b>	<b>685 787,13 \$</b>	<b>693 110,00 \$</b>
T.P.S. 5,000%	26 878,25 \$	-3 271,75 \$		32 805,57 \$		30 150,00 \$	30 393,56 \$	33 350,00 \$	33 995,00 \$	34 289,36 \$	34 655,50 \$
T.V.Q. 9,975%	53 622,11 \$	-6 527,14 \$		65 447,11 \$		60 149,25 \$	60 635,16 \$	66 533,25 \$	67 820,03 \$	68 407,27 \$	69 137,72 \$
<b>Total taxes</b>	<b>80 500,36 \$</b>	<b>-9 798,89 \$</b>		<b>98 252,68 \$</b>		<b>90 299,25 \$</b>	<b>91 028,72 \$</b>	<b>99 883,25 \$</b>	<b>101 815,03 \$</b>	<b>102 696,62 \$</b>	<b>103 793,22 \$</b>
<b>TOTAL VÉRIFIÉ</b>	<b>618 065,36 \$</b>	<b>-75 233,89 \$</b>	<b>112,17%</b>	<b>754 364,08 \$</b>	<b>122,05%</b>	<b>693 299,25 \$</b>	<b>698 900,00 \$</b>	<b>766 883,25 \$</b>	<b>781 715,03 \$</b>	<b>788 483,75 \$</b>	<b>796 903,22 \$</b>

Analyse faite par : Dorothee Pawulski, architecte

Vérifié par : Dorothee Pawulski, architecte

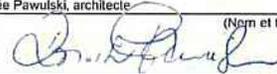
TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Procava Inc.

Dorothee Pawlowski, architecte



(Nom et titre du responsable de la conformité)

(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

693 299,25 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

1

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

CONFORME

(Conforme ou non conforme)

RÉF.	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER		CONSTAT		STATUT INTÉRIEURE				REMARQUE	DÉCISION FINALE			
	#	GUIDE IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme
<b>CONFORMITÉ DES PRIX</b>													
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9	<b>Prix</b>										
			• Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce un contrat à prix forfaitaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
			o Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A- Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C- Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>ADMISSIBILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE</b>													
2	2.2.3.1	2.5.6	<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>										
			• Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	2.2.3.2	2.10.1	<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>										
			• Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								
			• Si oui,										
			o le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.										
			• Si non, passez au point 4 suivant.										
4	2.2.3.3	2.10.2	<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>										
			• Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	2.2.3.4	2.10.4	<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>										
			• Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que défini dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
			• Si oui,										
			o a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si non,										
			o a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédiation au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme			
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>															
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• La licence est-elle restreinte ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
7	2.2.3.6	2.11	<b>Règlement sur la gestion contractuelle (RGC)</b>															
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu au RGC fait partie du Registre RGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui,															
			o Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si non,															
			o Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu au RGC se trouve sur la ListeRGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>																		
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>															
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si le total de la soumission est inférieur à 500 000 \$ (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ?															
			<b>Chèque visé :</b>															
			o Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>															
			o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>															
			o La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si le total de la soumission est supérieur ou égal à 500 000 \$ (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de															
			<b>Cautionnement de soumission :</b>															
o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
9	2.2.4.2	2.9.2	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>														
			• Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>														
			• La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charges de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	2.2.4.5	2.6	<b>Signature</b>														
			• La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>														
			• Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>														
			• Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>AUTRE CONFORMITE (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>																	
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Construction Arcade

Dorothee Pawlowski, architecte



(Nom et titre du responsable de la conformité)

(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

698 900,00 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

2

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

**NON CONFORME**

(Conforme ou non conforme)

#	GUIDE	IAS	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONSTAT		STATUT INTÉrimAIRE				REMARQUE  (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	DÉCISION FINALE				
				OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)		Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme	
<b>CONFORMITE DES PRIX</b>															
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9	<b>Prix</b>												
			• Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce un contrat à prix forfaitaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
			o Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A- Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			o Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C- Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>ADMISSIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE</b>															
2	2.2.3.1	2.5.6	<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>												
			• Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
3	2.2.3.2	2.10.1	<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>												
			• Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										
			• Si oui,												
			o le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			o Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			o Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.												
			• Si non, passez au point 4 suivant.												
4	2.2.3.3	2.10.2	<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>												
			• Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
5	2.2.3.4	2.10.4	<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>												
			• Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que défini dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
			• Si oui,												
			o a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si non,												
			o a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante recue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme				
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>														
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• La licence est-elle restreinte ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
7	2.2.3.6	2.11	<b>Politique de gestion contractuelle</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC fait partie du Registre PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui,														
			o Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si non,														
			o Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC se trouve sur la Liste PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>																	
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>														
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si le total de la soumission est <b>inférieur à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ?														
			<b>Chèque visé :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											
			o Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											
			o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											
			o La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Si le total de la soumission est <b>supérieur ou égal à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de																	
<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS							PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
				OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)				Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)
9	2.2.4.2	2.9.2	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>											
			• Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>											
			• Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>											
			• Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						Le soumissionnaire ne s'est pas présenté à la visite obligatoire des lieux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>											
			• La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charge de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	2.2.4.5	2.6	<b>Signature</b>											
			• La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>											
			• Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>											
			• Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>AUTRE CONFORMITE (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>														
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

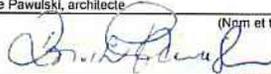
Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Construction Genfor Ltée

Dorothée Pawulski, architecte

(Nom et titre du responsable de la conformité)



(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

766 883,25 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

3

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

CONFORME

(Conforme ou non conforme)

#	GUIDE	IAS	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONSTAT			STATUT INTÉRIEURE			REMARQUE  (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	DÉCISION FINALE			
				OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédiation au défaut	Réponse avant : (date et heure)		Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme
<b>CONFORMITÉ DES PRIX</b>														
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9	Prix											
			▪ Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			○ Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			○ Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			▪ Est-ce un contrat à prix forfaitaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
			○ Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A- Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			○ Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C- Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>ADMISSIBILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE</b>														
2	2.2.3.1	2.5.6	<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>											
			▪ Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>
3	2.2.3.2	2.10.1	<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>											
			▪ Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			▪ Si oui,											
			○ le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
			○ Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			○ Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.											
			▪ Si non, passez au point 4 suivant.											
4	2.2.3.3	2.10.2	<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>											
			▪ Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>
5	2.2.3.4	2.10.4	<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>											
			▪ Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que défini dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
			▪ Si oui,											
			○ a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
			○ le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			▪ Si non,											
			○ a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avise juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme			
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>														
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle restreinte ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
7	2.2.3.6	2.11	<b>Politique de gestion contractuelle</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC fait partie du Registre PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si oui,														
			o Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si non,														
			o Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC se trouve sur la Liste PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>																	
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>														
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si le total de la soumission est inférieur à 500 000 \$ (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ?														
			<b>Chèque visé :</b>														
			o Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>														
			o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>														
			o La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Si le total de la soumission est supérieur ou égal à 500 000 \$ (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de																	
<b>Cautionnement de soumission :</b>																	
o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
9	2.2.4.2	2.9.1.3	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>														
			▪ Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			▪ Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			▪ Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						Les montants sont inférieurs à ceux exigés dans les CCAS du cahier des charges.		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>														
			▪ Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>														
			▪ Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>														
			▪ La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charge de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	2.2.4.5	2.6	<b>Signature</b>														
			▪ La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>														
			▪ Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>														
			▪ Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			▪ Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>AUTRE CONFORMITE (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>																	
16				<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						
17				<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						
18				<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						
19				<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						
20				<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Les Constructions AGLP inc.

Dorothée Pawulski, architecte

(Nom et titre du responsable de la conformité)



(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

781 715,03 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

4

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

CONFORME

(Conforme ou non conforme)

#	GUIDE	IAS	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONSTAT		STATUT INTÉRIEURE				REMARQUE	DÉCISION FINALE	
				OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédiation au défaut	Réponse avant : (date et heure)		Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)
<b>CONFORMITE DES PRIX</b>												
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9	<b>Prix</b>									
			• Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce un contrat à prix forfaitaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
			o Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A- Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C- Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>ADMISSIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE</b>												
2	2.2.3.1	2.5.6	<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>									
			• Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	2.2.3.2	2.10.1	<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>									
			• Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							
			• Si oui,									
			o le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.									
			• Si non, passez au point 4 suivant.									
4	2.2.3.3	2.10.2	<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>									
			• Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	2.2.3.4	2.10.4	<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>									
			• Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que défini dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
			• Si oui,									
			o a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si non,									
			o a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédiation au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme			
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>															
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
7	2.2.3.6	2.11	<b>Politique de gestion contractuelle</b>															
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC fait partie du Registre PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui, <ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si non, <ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC se trouve sur la Liste PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>																		
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>															
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Si le total de la soumission est <b>inférieur à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ?															
			<b>Chèque visé :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>												
			• Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>												
			• Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>												
			• La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Si le total de la soumission est <b>supérieur ou égal à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de																		
<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>															
• Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
9	2.2.4.2	2.9.1.3	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>														
			• Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			• Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			• Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>														
			• La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charge de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	2.2.4.5	2.6	<b>Signature</b>														
			• La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>														
			• Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>														
			• Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			• Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>AUTRE CONFORMITÉ (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>																	
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

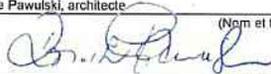
Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Trempro Construction Inc.

Dorothée Pawulski, architecte

(Nom et titre du responsable de la conformité)



(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

788 483,75 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

5

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

CONFORME

(Conforme ou non conforme)

#	GUIDE	IAS	RÉF.	ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONSTAT		STATUT INTÉrimAIRE				REMARQUE (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	DECISION FINALE	
					OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)		Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)
<b>CONFORMITÉ DES PRIX</b>													
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9		<b>Prix</b>									
				• Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							
				o Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
				o Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
				• Est-ce un contrat à prix forfaitaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
				o Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A- Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
				o Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C- Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>
<b>ADMISSIBILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE</b>													
2	2.2.3.1	2.5.6		<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>									
				• Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
3	2.2.3.2	2.10.1		<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>									
				• Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							
				• Si oui,									
				o le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
				o Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
				o Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.									
				• Si non, passez au point 4 suivant.									
4	2.2.3.3	2.10.2		<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>									
				• Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
5	2.2.3.4	2.10.4		<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>									
				• Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que définit dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
				• Si oui,									
				o a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
				o le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>
				• Si non,									
				o a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>												
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle restreinte ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
7	2.2.3.6	2.11	<b>Politique de gestion contractuelle</b>												
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC fait partie du Registre PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si oui,												
			o Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si non,												
			o Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC se trouve sur la Liste PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>															
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>												
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si le total de la soumission est <b>inférieur à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ? :												
			<b>Chèque visé :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			o Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			o La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Si le total de la soumission est <b>supérieur ou égal à 500 000 \$</b> (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de															
<b>Cautionnement de soumission :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>												
o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

N°	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)		Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
9	2.2.4.2	2.9.1.3	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>														
			• Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>														
			• La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charges de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	2.2.4.5	2.6	<b>Signature</b>														
			• La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>														
			• Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>														
			• Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>AUTRE CONFORMITÉ (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>																	
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :

Remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne 62

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :

Construction D.L.T. (2014) inc.

Dorothee Pawulski, architecte

(Nom et titre du responsable de la conformité)



(Signature du responsable de la conformité)

No D'APPEL D'OFFRES :

5990

No SEAO :

1223275

2019-02-15

(Date signature)

PRIX TOTAL SOUMIS (incluant les taxes et contingences):

796 903,22 \$

RANG SOUMISSION À L'OUVERTURE :

6

No GDD D'OCTROI :

RÉSULTAT FINAL :

CONFORME

(Conforme ou non conforme)

#	RÉF.		ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	CONSTAT			STATUT INTÉRIEURE			REMARQUE <small>(si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)</small>	DÉCISION FINALE			
	GUIDE	IAS		OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue		Avis juridique (date de la demande)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme	
<b>CONFORMITÉ DES PRIX</b>														
1	2.2.2.1	2.5.3, 3.8 et 3.9	<b>Prix</b>											
			▪ Est-ce un contrat à prix unitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			○ Si oui, est-ce qu'il y a une/des erreur(s) de calcul ou d'écriture qu'il est possible de corriger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			○ Si oui, est-ce qu'il y a une/des omission(s) qu'il est possible de reconstituer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			▪ Est-ce un contrat à prix forfaitaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
			○ Si oui, est-ce que le prix total du forfait est indiqué à la section A - Sommaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			○ Si oui, est-ce qu'il y a erreur de calcul ou omission de prix à la section B - Résumé du bordereau de soumission et/ou à la section C - Bordereau de soumission ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>ADMISSIBILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE</b>														
2	2.2.3.1	2.5.6	<b>Registraire des entreprises du Québec (REQ)</b>											
			▪ Si l'entreprise a un établissement au Québec, est-ce qu'elle détient une immatriculation (NEQ) valide au Québec à la date de d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de l'immatriculation au REQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	2.2.3.2	2.10.1	<b>Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)</b>											
			▪ Est-ce qu'une autorisation délivrée par l'AMF est requise dans le cadre de l'appel d'offres ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
			▪ Si oui,											
			○ le soumissionnaire a-t-il joint une copie de son autorisation à contracter délivrée par l'AMF ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			○ Le soumissionnaire détient-il une autorisation délivrée par l'AMF valide à la date d'ouverture des soumissions ou a-t-il fait sa demande de renouvellement 90 jours avant la date d'échéance ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'un soumissionnaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			○ Cochez admissible au point 4 et passez au point 5.											
			▪ Si non, passez au point 4 suivant.											
4	2.2.3.3	2.10.2	<b>Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)</b> <i>seulement si l'autorisation de l'AMF est non requise.</i>											
			▪ Le soumissionnaire est-il inscrit au RENA? (voir la procédure de vérification du RENA)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	2.2.3.4	2.10.4	<b>Attestation de Revenu Québec (RQ)</b>											
			▪ Le soumissionnaire a-t-il un établissement au Québec (tel que défini dans les IAS)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
			▪ Si oui,											
			○ a-t-il joint une copie de son attestation RQ ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			○ le soumissionnaire détient-il une attestation RQ ? valide à la date d'ouverture des soumissions ? (voir la procédure de vérification de l'attestation RQ ?)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
			▪ Si non,											
			○ a-t-il joint l'annexe D « Absence d'établissement au Québec » dûment signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédiation au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme			
6	2.2.3.5	2.10.3	<b>Licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ)</b>														
			• Le soumissionnaire a-t-il joint une copie de sa licence ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			• Est-ce que le soumissionnaire détient une licence valide de la RBQ à la date d'ouverture des soumissions? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle appropriée selon les exigences de l'appel d'offres ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• La licence est-elle restreinte ? (voir la procédure de vérification de la RBQ)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
7	2.2.3.6	2.11	<b>Politique de gestion contractuelle</b>														
			• Est-ce que le soumissionnaire ou une personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC fait partie du Registre PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si oui,														
			o Est-ce que le soumissionnaire détient son autorisation de contracter de l'AMF?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si non,														
			o Est-ce que le soumissionnaire ou personne liée ayant elle-même contrevenu à la PGC se trouve sur la Liste PGC et la date de sa sanction est en vigueur à la date d'ouverture des soumissions?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</b>																	
8	2.2.4.1	2.9.1	<b>Garantie de soumission</b>														
			• La garantie de soumission est-elle jointe ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si oui, s'élève-t-elle à au moins 10% du montant total de la soumission (incluant les taxes et les contingences)?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si le total de la soumission est <i>inférieur à 500 000 \$</i> (incluant les taxes et les contingences), la garantie de soumission est-elle sous l'une des formes suivantes ? :														
			<b>Chèque visé :</b>														
			o Est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le chèque ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Cautionnement de soumission :</b>														
			o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<b>Lettre de garantie bancaire irrévocable :</b>														
			o La lettre est-elle complétée en utilisant l'annexe C du CCAG « Lettre de garantie bancaire irrévocable et inconditionnelle », disponible au cahier des charges ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			o La lettre est-elle signée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
o L'institution financière émettrice est-elle autorisée à faire affaires au Québec ? (voir la procédure de vérification au REQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur la lettre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
• Si le total de la soumission est <i>supérieur ou égal à 500 000 \$</i> (incluant les taxes et contingences), la garantie de soumission est-elle jointe sous forme de																	
<b>Cautionnement de soumission :</b>																	
o Le cautionnement est-il complété en utilisant l'annexe B du CCAG « Cautionnement de soumission et lettre d'engagement », disponible au cahier des charges ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Le cautionnement de soumission est-il signé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o La compagnie d'assurance émettrice détient-elle un permis d'assureur en cautionnement délivré par l'AMF ? (voir la procédure de vérification de l'AMF d'une compagnie d'assurance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
o Est-ce qu'une information différente de celles précédemment énumérées, est erronée ou omise sur le cautionnement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

#	GUIDE	IAS	QUESTIONS	OUI	NON	SANS OBJET	Défaut mineur	Demande de remédier au défaut	Réponse avant : (date et heure)	Réponse satisfaisante reçue	Avis juridique (date de la demande)	PRÉCISIONS (si défaut, avis juridique, non admissibilité, non-conformité)	Non admissible / Non conforme	Admissible / Conforme		
9	2.2.4.2	2.8.1.3	<b>Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire</b>													
			• Est-ce que l'annexe H du CCAG : « Lettre d'intention d'assurer un soumissionnaire », disponible au cahier des charges, est jointe?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						La période de validité de l'engagement n'est pas indiquée sur l'annexe.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que la lettre est complétée et dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Est-ce que les montants de garanties inscrits sur la lettre correspondent aux exigences d'assurances du CCAS du cahier des charges?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	2.2.4.3	2.1	<b>Obtention du cahier des charges sur SEAO</b>													
			• Est-ce que le soumissionnaire s'est procuré lui-même le cahier des charges sur le SEAO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	2.2.4.4	2.3.1 / 2.3.5	<b>Visite supervisée des lieux</b>													
			• Est-ce que le soumissionnaire était présent à la visite obligatoire et dirigée des lieux (si requis) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	2.2.4.5	2.5.1	<b>Formulaire</b>													
			• La soumission est-elle complétée sur le formulaire de soumission fourni au cahier des charge de la Ville ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	2.2.4.6	2.6	<b>Signature</b>													
			• La soumission est-elle dûment signée ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.2.4.6	3.2	<b>Consortium</b>													
			• Y a-t-il formation d'un consortium ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	2.2.4.7	2.5.4 / 2.5.5	<b>Format</b>													
			• Est-ce que la soumission est présentée selon le nombre et le format d'exemplaires requis ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			• Si des ratures sont présentes sur le formulaire de soumission, sont-elles paraphées (cochez sans objet si aucune rature observée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>AUTRE CONFORMITÉ (Complétez avec les exigences supplémentaires requises. Laissez les cases admissible / conforme cochées si cette section est inutilisée)</b>																
16				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
17				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
18				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
19				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
20				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Signature de l'analyste de dossier

Date

Nom de l'analyste de dossier

REMARQUE :

Firmes soumissionnaires	Prix (tx incluses)	Contingences (tx incluses)	Total (tx incluses)
1 Procova inc.	693 299,25 \$	103 994,89 \$	797 294,14 \$
2 Construction Genfor tée	766 883,25 \$	115 032,49 \$	881 915,74 \$
3 Les Constructions AGLP inc.	781 715,03 \$	117 257,25 \$	898 972,28 \$
4 Tempro Construction inc.	788 483,75 \$	118 272,56 \$	906 756,31 \$
5 Construction D.L.T. (2014) inc	796 903,22 \$	119 535,48 \$	916 438,70 \$
<b>Estimation des professionnels externes (\$)</b>	618 065,36 \$	92 709,80 \$	710 775,16 \$
Coût moyen des soumissions reçues (total du coût des soumissions reçues / nombre de soumissions)			880 275,16 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions – la plus basse) / la plus basse x 100)			10,41%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute – la plus basse)			119 144,56 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			14,94%
Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (\$) (la plus basse – estimation des professionnels)			86 518,98 \$
Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) ((la plus basse – estimation des professionnels) / estimation x 100))			12,17%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse – la plus basse)			84 621,60 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) ((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100)			10,61%



Montréal, le 4 février 2019

**Objet :** Ville de Montréal  
Caserne 62  
Recommandation de coûts en mécanique/électricité  
N/D : 16-2235-M

---

À qui de droit,

Suite à l'ouverture des soumissions pour le projet mentionné en objet, nous recommandons d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Procova. Les coûts soumis par division sont les suivants:

Mécanique :	127 255,00 \$
Électricité :	22 855,00 \$

Selon nous, le différentiel de coûts entre les prix estimés (12% de moins que notre prédiction) découle des éléments suivants. Nous avons bonifié notre estimation en raison de l'environnement de travail, des accès et de l'achalandage du bâtiment.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, l'expression de nos meilleurs sentiments.

MLC ASSOCIÉS inc.

Riccardo Biral, ing.  
RB/jg

François Brunet, ing.  
FB/jg

I:\PROJETS\16-2235-M Caserne de pompiers Montréal\SECRETARIAT à laisser SVP\Caserne no 62\16-2235\_C-62\_Recommandation de coûts.docx

Page 1 de 1

mlc associés inc. experts conseils [www.mlcassocies.com](http://www.mlcassocies.com)

Laval 2990 avenue Pierre-Péladeau, bureau 400 / Laval (Qc) H7T 3B3 Tél.: 450-687-7077 Fax. : 450-687-5700  
Montréal 555 Chabanel Ouest, bureau 1509 / Montréal (Qc) H2N 2J2 Tél.: 514-948-6105 Fax. : 450-687-5700



4500, rue Louis-B.-Mayer  
Laval, QC H7P 6E4, CANADA  
t: +1.450.682.8013 • www.exp.com

Le 20 février 2019

**Madame Dorothée Pawulski, arch.**  
**Parizeau Pawulski, architectes**  
9880, rue Clark, bureau 205  
Montréal (Québec) H3L 2R3

V/Réf. : Mandat : 17080-2-001  
N° de soumission : 5966  
N/Réf. : MTR-00223477-A3

**Objet : Caserne 62 - Analyse des soumissions (structure)**

---

Madame,

À votre demande, nous avons analysé les documents remis lors de l'ouverture des soumissions dans le cadre du projet de mise aux normes des systèmes de captation et de travaux correctifs de la caserne 62.

### Présentation des résultats

Six soumissions ont été reçues. Le montant total soumis par le plus bas soumissionnaire, Procova inc., est de 603 000,00 \$ alors que le montant du plus haut soumissionnaire est de 693 111,00 \$. Nous notons, par ailleurs, d'importantes différences entre les montants soumis par les entrepreneurs pour les postes de dépense de structure et l'estimation faite des travaux. Le tableau ci-dessous présente les écarts.

**Tableau 1 : Présentation des écarts observables, des valeurs estimées et des montants de Procova inc. <sup>1</sup>**

Poste de dépense		Estimé	Soumission minimum	Soumission maximum	Procova inc
02	Aménagement du terrain	12 661 \$	37 500 \$	84 000 \$	43 800 \$
03	Ouvrage de béton	20 468 \$	30 200 \$	66 000 \$	43 100 \$
04	Ouvrage de maçonnerie	26 600 \$	23 000 \$	46 000 \$	24 000 \$
05	Ouvrage métallique	74 250 \$	86 000 \$	128 000 \$	127 800 \$
<b>Total</b>		<b>139 979 \$</b>	<b>176 700 \$</b>	<b>324 000 \$</b>	<b>238 700 \$</b>

<sup>1</sup> Taxe en sus.

## Interprétation et analyse des résultats

Nous pouvons observer une très grande disparité entre les montants soumis par les entrepreneurs comparativement à l'estimation. Suite aux vérifications qui ont été effectuées, nous constatons que l'estimation ne couvraient pas certains changements faits en addenda et qu'elle sous-estime probablement, dans une certaine mesure, le fait qu'il s'agit d'un petit projet. Toutefois, ces mêmes vérifications indiquent aussi que l'estimé des travaux de structure ne comporte pas d'erreurs importantes pouvant expliquer les écarts entre l'estimation et les prix soumis.

Dans cette perspective, nous sommes d'avis que ces différences s'expliquent plutôt par les facteurs suivants :

1. Une répartition non représentative des coûts totaux du projet dans les postes de dépenses;
2. Un surcoût associé au fait qu'il s'agit de petites interventions en structure, en béton et de coffrage, en excavation, etc.;
3. Un surcoût associé à la surchauffe du marché de la construction.

## Recommandations

Tel qu'indiqué, nous sommes d'avis que les écarts observés entre les estimés des coûts de structure et les montants soumis par les entrepreneurs ne peuvent être réconciliés. La différence s'explique fort probablement par d'autres facteurs tels qu'énumérés ci-dessus.

Cependant, il appert que les deux plus bas soumissionnaires ont soumis un prix total presque qu'identique (Procova : 603 000 \$ et Arcade : 607 871,28 \$) et de l'ordre de 15 % plus élevé que l'estimation globale réalisée par les professionnels (523 540 \$). Cette différence à la hausse peut s'expliquer par les modifications émises en addenda et non reflétées dans les estimations et, surtout, par la condition de surchauffe que connaît actuellement le marché de la construction.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, Madame, nos plus cordiales salutations.

Gilles Collin, ing.  
Chargé de projet  
N° OIQ 100765

GC/cfp

### Tableau des coûts du projet

<b>Projet :</b>	Installation d'un système de captation des gaz et travaux connexes	<b>Mandat :</b>	17380-2-001		
	Caserne 62	<b>Contrat :</b>	14344-8		
<b>Date :</b>	13-mars-19				
<b>Étape :</b>	Octroi de contrat				
		<b>Budget</b>	<b>Tps 5,0%</b>	<b>Tvq 9,975%</b>	<b>Total</b>
<b>Contrat :</b>	<b>Travaux forfaitaires*</b>	%	\$		
	Installation système captation des gaz et travaux connexes		603 000,00		
	<b>Sous-total :</b>	100,0%	<b>603 000,00</b>	<b>30 150,00</b>	<b>60 149,25</b>
	Contingences de construction	15,0%	90 450,00	<b>4 522,50</b>	<b>9 022,39</b>
	<b>Total - Contrat :</b>		<b>693 450,00</b>	<b>34 672,50</b>	<b>69 171,64</b>
<b>Incidences :</b>					
	<b>Total - Incidences :</b>	<b>8,00%</b>	<b>55 476,00</b>	<b>2 773,80</b>	<b>5 533,73</b>
<b>Ristournes :</b>	<b>Coût des travaux (Montant à autoriser)</b>		<b>748 926,00</b>	<b>37 446,30</b>	<b>74 705,37</b>
	Tps	100,00%		37 446,30	37 446,30
	Tvq	50,0%			37 352,68
	<b>Coût après ristourne (Montant à emprunter)</b>		<b>748 926,00</b>	<b>37 352,68</b>	<b>786 278,69</b>

\* prix déposé par le plus bas soumissionnaire

Méthode d'estimation des contingences : Les contingences ont été évaluées en se basant sur des projets similaires et en considérant que les travaux sont effectués dans un bâtiment existant.

Rythme des déboursés : Les travaux seront réalisés en 2019.

Cette dépense sera déboursée dans une proportion de 100% pour les travaux de captation des gaz.



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Résultats d'ouverture

Numéro : 5990

Numéro de référence : 1223275

Statut : En attente de conclusion du contrat

Titre : Remplacement du système de captation de gaz et travaux connexes de la caserne de pompiers 62

### Informations sur l'avis

Titre de l'avis :	Remplacement du système de captation de gaz et travaux connexes de la caserne de pompiers 62
Date de fermeture de l'avis :	2019-02-05 Avant 13h30, Heure légale du Québec
Date de publication des résultats d'ouverture :	2019-02-07 13 h 59
Organisme :	Ville de Montréal Ville de Montréal - Gestion et planification Immobilière

### Soumissionnaires

Prendre note que tous les montants saisis incluent les taxes.

Soumissionnaire	NEQ	Contact	Prix soumis ?
Procova Inc. 1924, rue Vallières Laval, (QC) CAN H7M 3B3 <a href="http://www.procova.ca">http://www.procova.ca</a>	1143985894	Monsieur Étienne Archambault Téléphone : 450 668-3393	693 299,25 \$
Construction Arcade 1200, rue Bernard-Lefebvre Laval, (QC) CAN H7C0A5	1162114673	Monsieur Michel Lehoux Téléphone : 514 881-0579	698 900,00 \$
Construction Genfor Ltée. 2850 boul Saint-Martin Est Bureau 203 Laval, (QC) CAN H7E 5A1 <a href="http://www.genfor.qc.ca">http://www.genfor.qc.ca</a>	1144135697	Monsieur Emmanuel Haché Téléphone : 450 661-2040 Télécopieur : 450 661-2092	766 883,25 \$
Les Constructions AGLP inc. 2217 Guenette Montréal, (QC) CAN H4R 2E9 <a href="http://www.aglp.ca">http://www.aglp.ca</a>	1164137912	Monsieur Peter Papadopoulos Téléphone : 514 747-4646 Télécopieur : 514 747-6556	781 715,03 \$
Trempro Construction Inc. 112 rue Industrielle #200 Delson, (QC) CAN J5B 1W4 <a href="http://www.tremproconstruction.com">http://www.tremproconstruction.com</a>	1165135550	Madame Karine Mailly Téléphone : 514 903-5460	788 483,75 \$
Construction D.L.T. (2014) inc. 34, rue de la Pépinière Saint-Jean-sur-Richelieu, (QC) CAN J2X5P3	1170196878	Monsieur Serge Beaulieu Téléphone : 450 348-6833 Télécopieur : 450 348-2923	796 903,22 \$

Important : Le nom des soumissionnaires ainsi que leur prix total respectif sont divulgués sous réserve de vérification ultérieure.



Des services à valeur ajoutée au



## Liste des commandes

Numéro : 5990

Numéro de référence : 1223275

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Remplacement du système de captation de gaz et travaux connexes de la caserne de pompiers 62

<input type="checkbox"/> <u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
<input type="checkbox"/> ACQ - Provinciale 9200 boul Metropolitain est Montréal, QC, H1K4L2 <a href="http://modulec.ca">http://modulec.ca</a> NEQ :	<a href="#">Madame Camélia Pais</a> Téléphone : 514 354-8249 Télécopieur :	<b>Commande : (1526586)</b> 2019-01-09 8 h 46 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 8 h 46	3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel 3053677 - Addenda 4 2019-01-25 18 h 34 - Courriel 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-28 14 h 45 - Courriel 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057190 - Addenda 6 (plan) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057191 - Addenda 6 (bordereau) 2019-02-01 10 h 05 - Téléchargement 3057841 - Addenda 7 2019-02-01 13 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Armatures Bois-Francis Inc (ABF) 249 boul de la Bonaventure Victoriaville, QC, G6T 1V5 <a href="http://www.abf-inc.com">http://www.abf-inc.com</a> NEQ : 1143798842	<a href="#">Madame Erika Lynn Johnson</a> Téléphone : 819 758-7501 Télécopieur : 819 758-7629	<b>Commande : (1526939)</b> 2019-01-09 15 h 29 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 15 h 29	3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel

3051008 - Addenda 3  
2019-01-22 11 h 43 -  
Courriel

3053677 - Addenda 4  
2019-01-25 18 h 34 -  
Courriel

3054458 - Addenda 5 et  
report de date  
2019-01-28 14 h 45 -  
Courriel

3057189 - Addenda 6  
(devis)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057190 - Addenda 6 (plan)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057191 - Addenda 6  
(bordereau)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Téléchargement

3057841 - Addenda 7  
2019-02-01 13 h 53 -  
Courriel

Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Courrier électronique

Construction Arcade  
1200, rue Bernard-Lefebvre  
Laval, QC, H7C0A5  
NEQ : 1162114673

[Monsieur Michel  
Lehoux](#)  
Téléphone : 514  
881-0579  
Télécopieur :

**Commande : (1528084)**  
2019-01-11 15 h 43  
**Transmission :**  
2019-01-11 15 h 43

3048168 - Addenda 1  
2019-01-16 15 h 03 -  
Courriel

3049025 - Addenda 2  
2019-01-17 16 h 08 -  
Courriel

3051008 - Addenda 3  
2019-01-22 11 h 43 -  
Courriel

3053677 - Addenda 4  
2019-01-25 18 h 34 -  
Courriel

3054458 - Addenda 5 et  
report de date  
2019-01-28 14 h 45 -  
Courriel

3057189 - Addenda 6  
(devis)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057190 - Addenda 6 (plan)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057191 - Addenda 6  
(bordereau)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Téléchargement

3057841 - Addenda 7  
2019-02-01 13 h 53 -  
Courriel

			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Construction D.L.T. (2014) inc. 34, rue de la Pépinière Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J2X5P3 NEQ : 1170196878	<a href="#">Monsieur Serge Beaulieu</a> Téléphone : 450 348-6833 Télécopieur : 450 348-2923	<b>Commande : (1526056)</b> 2019-01-08 8 h 57 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 8 h 57  3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel 3053677 - Addenda 4 2019-01-25 18 h 34 - Courriel 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-28 14 h 45 - Courriel 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057190 - Addenda 6 (plan) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057191 - Addenda 6 (bordereau) 2019-02-01 10 h 05 - Téléchargement 3057841 - Addenda 7 2019-02-01 13 h 53 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Construction Deric Inc 5145, rue Rideau Québec, QC, G2E5H5 <a href="http://www.grouperideric.ca">http://www.grouperideric.ca</a> NEQ : 1169078178	<a href="#">Monsieur Alexandre Coulombe</a> Téléphone : 418 781-2228 Télécopieur : 418 522-9758	<b>Commande : (1526081)</b> 2019-01-08 9 h 18 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 9 h 18  3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel 3053677 - Addenda 4 2019-01-25 18 h 34 - Courriel 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-28 14 h 45 - Courriel 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel

3057190 - Addenda 6 (plan)  
2019-02-01 17 h 01 -  
Messagerie  
3057191 - Addenda 6  
(bordereau)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Téléchargement  
3057841 - Addenda 7  
2019-02-01 13 h 53 -  
Courriel  
Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Messagerie (Purolator)

<input type="checkbox"/> Construction Genfor Ltée. 2850 boul Saint-Martin Est Bureau 203 Laval, QC, H7E 5A1 <a href="http://www.genfor.qc.ca">http://www.genfor.qc.ca</a> NEQ : 1144135697	<a href="#">Monsieur Emmanuel Haché</a> Téléphone : 450 661-2040 Télécopieur : 450 661-2092	<b>Commande : (1526748)</b> 2019-01-09 11 h 24 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 15 h 30	3048168 - Addenda 1 2019-01-17 9 h 16 - Télécopie 3049025 - Addenda 2 2019-01-18 9 h 25 - Télécopie 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 15 h 20 - Télécopie 3053677 - Addenda 4 2019-01-28 9 h 26 - Télécopie 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-29 8 h 56 - Télécopie 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Télécopie 3057190 - Addenda 6 (plan) 2019-02-01 17 h - Messagerie 3057191 - Addenda 6 (bordereau) 2019-02-01 10 h 05 - Téléchargement 3057841 - Addenda 7 2019-02-01 13 h 53 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Les Constructions AGLP inc. 2217 Guenette Montréal, QC, H4R 2E9 <a href="http://www.aglp.ca">http://www.aglp.ca</a> NEQ : 1164137912	<a href="#">Monsieur Peter Papadopoulos</a> Téléphone : 514 747-4646 Télécopieur : 514 747-6556	<b>Commande : (1526624)</b> 2019-01-09 9 h 18 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 9 h 18	3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel

3053677 - Addenda 4  
2019-01-25 18 h 34 -  
Courriel

3054458 - Addenda 5 et  
report de date  
2019-01-28 14 h 45 -  
Courriel

3057189 - Addenda 6  
(devis)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057190 - Addenda 6 (plan)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Courriel

3057191 - Addenda 6  
(bordereau)  
2019-02-01 10 h 05 -  
Téléchargement

3057841 - Addenda 7  
2019-02-01 13 h 53 -  
Courriel

Mode privilégié (devis) :  
Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) :  
Courrier électronique

---

<input type="checkbox"/> Procova Inc. 1924, rue Vallieres Laval, QC, H7M 3B3 <a href="http://www.procova.ca">http://www.procova.ca</a> NEQ : 1143985894	<a href="#">Monsieur Étienne Archambault</a> Téléphone : 450 668-3393 Télécopieur :	<b>Commande : (1526177)</b> 2019-01-08 10 h 43 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 11 h 02	3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel 3053677 - Addenda 4 2019-01-25 18 h 34 - Courriel 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-28 14 h 45 - Courriel 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057190 - Addenda 6 (plan) 2019-02-01 17 h - Messagerie 3057191 - Addenda 6 (bordereau) 2019-02-01 10 h 05 - Téléchargement 3057841 - Addenda 7 2019-02-01 13 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
--	--	--	--

---

<input type="checkbox"/> Trempro Construction Inc. 112 rue Industrielle #200 Delson, QC, J5B 1W4 <a href="http://www.tremproconstruction.com">http://www.tremproconstruction.com</a> NEQ : 1165135550	<a href="#">Madame Karine Maily</a> Téléphone : 514 903-5460 Télécopieur :	<b>Commande : (1526330)</b> 2019-01-08 13 h 29 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 7 h 21	3048168 - Addenda 1 2019-01-16 15 h 03 - Courriel 3049025 - Addenda 2 2019-01-17 16 h 08 - Courriel 3051008 - Addenda 3 2019-01-22 11 h 43 - Courriel 3053677 - Addenda 4 2019-01-25 18 h 34 - Courriel 3054458 - Addenda 5 et report de date 2019-01-28 14 h 45 - Courriel 3057189 - Addenda 6 (devis) 2019-02-01 10 h 05 - Courriel 3057190 - Addenda 6 (plan) 2019-02-01 17 h 01 - Messagerie 3057191 - Addenda 6 (bordereau) 2019-02-01 10 h 05 - Téléchargement 3057841 - Addenda 7 2019-02-01 13 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
---	---	---	---

- 
- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

**Dossier # : 1195967002**

**Unité administrative responsable :**

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets sécurité publique

**Objet :**

Accorder un contrat à l'entreprise Procova Inc pour les travaux de remplacement du système de captation des gaz à la source et travaux connexes de la caserne de pompier no 62 située au 150, avenue Avro dans la ville de Dorval. Dépense totale de 861 077,67 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) - Appel d'offres 5990 (6 soumissionnaires)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1195967002 - Captation des gaz Caserne 62.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél : 514 872-1021**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-25

Françoise TURGEON  
Conseillère budgétaire

**Tél : 514 872-0946**

**Division : Service des finances - Point de service HDV**

CE : 20.006  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS



**Dossier # : 1197091004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division conception et normalisation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	Programme de réfection des structures routières
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.

Il est recommandé:

1. d'autoriser une dépense maximale de 9 667 793,93 \$, taxes incluses, pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne dans les arrondissements Le Plateau Mont-Royal et Rosemont - La Petite Patrie, comprenant toutes les variations de quantités et les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 941 777,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 443301 ;
3. d'autoriser une dépense de 794 177,76 \$ (incluant les taxes) à titre de budget de contingences;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par la ville centrale.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 15:30

**Signataire :** Isabelle CADRIN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197091004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division conception et normalisation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	Programme de réfection des structures routières
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le pont Rosemont/Van Horne (Viaduc Van Horne) (structure no 81-05135) et le pont Clark/Van Horne (structure no 81-05159) ont été construits en 1970-1971. Ces structures permettent de franchir le chemin de fer du Canadian Pacifique (CP) et d'assurer les déplacements entre l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Le pont Rosemont/Van Horne est un lien important pour le camionnage. La localisation des structures est présentée en pièce jointe.

Le pont Rosemont/Van Horne d'une longueur de 762 m est constitué de trois (3) types de structures formant les 23 travées du pont. Ces dernières sont divisées comme suit :

- Treize (13) travées de type Dalles pleines en béton armé ;
- Six (6) travées de type Poutres-caissons en béton ;
- Quatre (4) travées de type poutres en acier.

Le pont Clark/Van Horne est de type portique en béton armé d'une portée de 14,8 m et est l'une des six (6) structures formant le passage inférieur Clark/Van Horne.

Le pont Rosemont/Van Horne a fait l'objet de plusieurs réparations entre les années 1993 et 1996, notamment des travaux de réparation de dalles et du hourdis inférieur, de remplacement de joints de tablier, de membrane et de pavage. Depuis, le pont fait l'objet de nombreuses réparations annuelles, principalement au niveau de la dalle. Ainsi, le pont doit fréquemment être fermé à la circulation afin que des travaux de réparation d'urgence et de sécurisation contre la chute de fragments de béton puissent être effectués. En plus des dommages à la dalle du pont, de nombreux dommages importants ont été soulevés lors des dernières inspections (2015-2016). Ces dommages sont notamment, des défauts de matériaux (béton et acier) sur les fondations, le tablier et les glissières, ainsi qu'un mauvais comportement des joints de tablier.

Pour sa part, le passage inférieur Clark/Van Horne a fait l'objet de réfection en 2017 de l'ensemble des éléments des six structures formant le passage inférieur à l'exception du

dessus du pont Clark/Van Horne (CM17 0461). Considérant la proximité de cet ouvrage avec le pont Rosemont/Van Horne et afin de limiter les entraves sur l'avenue Van Horne en 2017, la Division gestion d'actifs – Ponts et tunnels de la Ville de Montréal a opté pour combiner les travaux de réfection du dessus de cet ouvrage à ceux du pont Rosemont/Van Horne.

La Ville de Montréal doit s'assurer du maintien fonctionnel et sécuritaire de ces ouvrages. Dans cette optique, la Division Gestion d'actifs – Ponts et tunnels de la Ville de Montréal s'est adjoint en février 2018 de la firme Stantec Experts-Conseils (CM18 0294) afin d'élaborer les plans et devis pour réaliser des travaux de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne en 2019-2020. La planification de ces travaux a été coordonnée avec le Bureau d'intégration et de coordination (BIC).

Comme la bretelle Clark sur le pont Clark/Van Horne est fermée à la circulation depuis quelques années, il a été convenu de réaménager cette portion du pont. Pour ce faire, la chaussée sera remplacée par des trottoirs, des aires de détente et un aménagement paysager. Le croquis de cet aménagement est présenté en pièce jointe. Le concept de l'aménagement a été déterminé par l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, puis conçu techniquement par la firme Stantec Experts-Conseils. Ce nouvel espace permettra ainsi un lien direct avec le parc Lhasa-de-Sala. Le verdissement de cette portion du pont contribuera à réduire les effets d'îlots de chaleur. Aucune modification à l'aménagement du pont Rosemont/Van Horne n'est prévue dans ce contrat.

Puisque les travaux se réaliseront au-dessus des voies ferrées du CP, une convention de construction est requise entre la compagnie de chemin de fer et la Ville. La convention est présentée en pièce jointe. Cette convention de construction présente les parties impliquées, le projet concerné, l'interprétation des documents, les exigences de conception, les exigences réglementaires, les conditions qui permettent à la Ville de réaliser des travaux dans l'emprise du CP afin d'assurer la sécurité et de permettre l'exploitation ferroviaire durant les travaux, les indemnités, les exigences pour la couverture d'assurance ainsi que la durée et le mécanisme de résiliation.

Ainsi, le présent dossier a pour objet d'accorder un contrat de construction pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne dont voici les principales étapes du projet:

Étapes terminées :

	Coût (taxes incluses)	Date de début	Date de fin
Investigation : Inspection, relevé des dommages, avant-projet préliminaire, avant-projet définitif évaluation de capacité portante (CIMA+)	441 073,00 \$	Avril 2016	juillet 2017

	Coût (taxes incluses)	Date de début prévue	Date de fin prévue
Conception : Plans et devis (Stantec Experts-Conseils)	314 399.14 \$	Mars 2018	2019

Étape à autoriser dans le présent dossier :

	Coût (taxes incluses)	Date de début prévue	Date de fin prévue
· Travaux de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne	7 941 777,63 \$	juin 2019	novembre 2020

Étapes à venir:

	Coût (taxes incluses)	Date de début prévue	Date de fin prévue
· Surveillance des travaux	N/D	juin 2019	novembre 2020
Assistance concepteur pendant les travaux et plans finaux (Stantec Experts-Conseils)	61 603,61 \$	juin 2019	novembre 2020

Dans le cadre de la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne, un appel d'offres public portant le numéro 443301 a été préparé. Cet appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO du 14 janvier au 14 février 2019. La durée de la publication a été de 30 jours calendrier, ce qui respecte le délai minimum requis. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours suivant sa date d'ouverture, soit jusqu'au 14 juin 2019.

Quatre (4) addendas ont été émis lors de l'appel d'offres 443301 :

- Addenda 1 émis le 24 janvier 2019 : révision du formulaire de soumission, révision du cahier des clauses administratives spéciales, révision du devis Structure et révision d'un feuillet des plans Structure ;
- Addenda 2 émis le 1er février 2019 : révision du formulaire de soumission, révision du cahier des clauses administratives spéciales, révision du devis Structure, révision du devis Maintien de la circulation, révision du devis Architecture du paysage et révision des feuillets des plans Structure et Maintien de la circulation ;
- Addenda 3 émis le 5 février 2019 : révision du formulaire de soumission, révision du devis Électricité ;
- Addenda 4 émis le 7 février 2019 : émission du formulaire de soumission complet en format électronique incluant les modifications des addendas précédents, émission du tableau comprenant les questions et réponses du présent appel d'offres.

Au-delà des travaux de réfection qui visent à prolonger la durée de vie du pont Rosemont/Van Horne pour une durée de 10 à 15 ans, des travaux de plus grande envergure sont déjà à planifier en raison de l'état global de la structure ouvrant ainsi certaines opportunités. Il a été ainsi convenu en 2017, selon le cadre de gouvernance des grands projets de la Ville de Montréal, d'amorcer l'étude des besoins et de définition d'un grand projet de réaménagement de l'ouvrage d'art incluant ses approches. Une première présentation des enjeux et opportunités de ce grand projet a été effectuée à l'automne 2018 aux instances décisionnelles.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE18 0294 - 28 février 2018 - Accorder un contrat à Stantec Experts-conseils ltée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 376 002,74 \$,

taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16272 (GDD no 1177000007);

CM17 0461 - 24 avril 2017 - Accorder un contrat à Eurovia Québec Grands Projets inc. pour la réfection du passage inférieur Clark / Van Horne, dans les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 3 921 011,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 335001 (GDD no 1177000002).

## **DESCRIPTION**

Accorder un contrat de construction à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réalisation des travaux de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne. Il est prévu que les travaux débutent en juin 2019 et se terminent en novembre 2020. Une pause hivernale est prévue au contrat pour les mois de décembre à avril inclusivement.

Les travaux consistent, sans s'y limiter, à :

Pont Rosemont / Van Horne :

- La réparation des éléments de fondations ;
- La réparation de l'intrados et des côtés extérieurs ;
- La réparation des glissières en béton et du trottoir ;
- Le nettoyage et le décoffrage de l'intérieur des poutres-caisson et l'enlèvement de coffrage des dalles sur poutres d'acier;
- Le remplacement du pavage et de la membrane d'étanchéité des travées à dalle épaisse, incluant la réparation en surface de la dalle ;
- La réparation de la dalle des travées à dalle sur poutres en acier et du hourdis supérieur des travées à poutres-caisson multicellulaire par l'ajout d'une chape en béton ;
- Remplacement de joints de tablier;
- Nettoyage et entretien du système de drainage;
- Remplacement de clôture.

Pont Clark / Van Horne

- Le remplacement du trottoir et des glissières au côté nord de la structure ;
- La reconstruction de la chape de béton ;
- Le remplacement du pavage et de la membrane d'étanchéité ;
- L'élimination d'un joint de tablier;
- Le réaménagement de la bretelle Clark.

### Contraintes de réalisation

Le délai contractuel pour la réalisation des travaux est de 305 jours ( $\pm$  43 semaines), excluant la pause hivernale. Une pause hivernale est prévue entre le 1er décembre 2019 et le 1er mai 2020. La pénalité pour retard dans l'exécution des travaux est celle prévue dans le Cahier des clauses administratives générales (article 5.1.14.3 b, révision 2018-06-28) et représente 0,1 % du prix du contrat, excluant les taxes et les contingences. Pour ce contrat, la pénalité pour retard représente 6 907,40 \$ par jour.

Le mandataire ayant effectué la conception du projet assurera le soutien technique durant les travaux. La surveillance des travaux sera effectuée par un autre mandataire.

### Budgets de variation des quantités, de contingence et d'incidences

Les quantités prévues au bordereau de soumission sont établies avec les meilleures informations disponibles lors de l'appel d'offres. Toutefois, il est possible que les quantités

réelles lors des travaux différent. Un budget de variation des quantités (15 % de variation de quantité/item à prix unitaire) équivalent à 11,2 % du contrat, soit 890 957,69 \$ taxes incluses, est par conséquent prévu pour répondre aux variations dues aux conditions de chantier. Le budget de variation des quantités n'est pas inscrit au bordereau de soumission.

D'autre part, advenant des imprévus lors des travaux, un budget de contingences de 10 % de la valeur des travaux est recommandé. Il est déterminé en fonction de la complexité des travaux à effectuer et des risques qui y sont associés. Le montant total des contingences s'élève donc à 794 177,76 \$, taxes incluses. Le montant des contingences n'est pas inscrit au bordereau de soumission.

Des dépenses incidentes sont également prévues pour un total de 835 058,61 \$, taxes incluses, et représente environ 10,5 % des coûts des travaux. Celles-ci comprennent principalement des dépenses relatives au contrôle qualitatif des matériaux, à la fourniture de mobilier, à l'aménagement paysager et à la gestion des impacts. Les incidences incluent également les honoraires des signaleurs ferroviaires et les frais d'ingénierie du Canadien Pacifique (CP) que la ville s'engage à rembourser au CP en vertu de la convention de construction relative à ce projet entre la compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique et la Ville de Montréal (voir pièce jointe). Le détail de l'enveloppe des incidences prévues au contrat est disponible en pièce jointe.

Le détail du coût de travaux, du budget des contingences et des incidences du projet est décrit à la section « Aspects financiers » du présent dossier.

## JUSTIFICATION

La réalisation du projet de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne permettra de corriger les composantes présentement déficientes et de maintenir l'actif fonctionnel.

Le tableau ci-dessous présente la liste des soumissions conformes avec le prix de la soumission et les différents écarts entre les soumissions reçues ainsi que les écarts entre ces soumissions et l'estimation.

<b>Soumissionnaires conformes</b>	<b>Total (taxes incluses)</b>
Construction Demathieu & Bard (cdb) inc.	7 941 777,63 \$
Construction ConCreate Ltée	7 970 798,18 \$
Loiselle inc.	8 934 822,45 \$
Nobesco (8412359 CANADA inc)	9 020 322,59 \$
Construction Bau-Val inc.	9 787 000,00 \$
909 -5092 QUEBEC INC. (Coffrages Synergy)	9 911 356,80 \$
Eurovia Québec Grands Projets inc.	10 818 980,44 \$
Estimation des professionnels externes	10 331 497,83 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)	9 197 865,44 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100	15,8 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme)	2 877 202,81 \$
	36,2 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	- 2 389 720,20 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	- 23,1 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	29 020,55 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	0,4 %

Lors de l'appel d'offres public 443301, sur vingt-deux (22) preneurs du cahier des charges, sept (7) ont déposé une soumission et quinze (15) n'en ont pas déposé, ce qui représente respectivement des ratios de 32 % et 68 %. En ce qui concerne les motifs de désistements, six (6) preneurs de cahier des charges sur les quinze (15) qui n'ont pas déposé de soumission ont mentionné être des sous-traitants, ce qui représente un ratio de 40 %. La liste des preneurs du cahier des charges est présentée en pièce jointe.

Les prix ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions recevables. Cependant, seuls les documents relatifs aux 2 plus basses soumissions conformes ont été vérifiés (cautionnement, lettre d'engagement, attestation de Revenu Québec, licence RBQ, certificat d'attestation et déclaration relative aux conflits d'intérêts, etc).

L'offre déposée par le plus bas soumissionnaire est inférieure à l'estimation réalisée par les professionnels externes, laquelle s'élevait à 10 331 497,83 \$, incluant les taxes. La différence est de - 2 389 720,20 \$, soit -23,1 %.

Le résumé des informations relatives au processus d'appel d'offres et son résultat se retrouve en pièce jointe.

**Puisque le contrat d'exécution de travaux est d'une valeur de plus de 2 M\$ et que l'écart entre le plus bas soumissionnaire et la dernière estimation est supérieur à 20 %, le dossier doit être soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats.**

L'écart observé entre l'estimation et le prix du plus bas soumissionnaire concerne principalement les travaux de structure. Cet écart peut s'expliquer par une surestimation du coût de certains items du bordereau dont les quantités sont importantes et le travail répétitif (économie d'échelle négligée). Cet écart peut également être lié à de nombreux facteurs, dont les méthodes de travail envisagées par les soumissionnaires, les décisions d'affaires des entreprises ayant soumissionné et la situation des marchés au moment du dépôt des soumissions. Le faible écart de 0,4 % entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième soumissionnaire confirment la situation du marché au moment du dépôt des soumissions.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics conformément au décret # 1049-2013 adopté le 23 octobre 2013. L'adjudicataire recommandé, Construction Demathieu & Bard (cdb) inc., détient une attestation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), laquelle était en vigueur jusqu'au 2 avril 2019.

Les validations requises selon lesquelles l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites. Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé est le suivant : 8107-4148-59.

Une attestation valide délivrée le 28 janvier 2019 par Revenu Québec fut déposée avec sa soumission.

L'analyse des soumissions démontre que Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Dans le présent dossier, la dépense totale pour la réalisation des travaux de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne s'élève à un montant maximum de 10 461 971,69 \$ taxes incluses et se détaille comme suit :

- Travaux de structure : 7 810 855,60 \$;
- Travaux d'éclairage pour la structure : 130 922,03 \$;
- Contingences (10 %) : 794 177,76 \$;
- Variation de quantités (15 % par item/prix unitaire) : 890 957,69 \$;
- Incidences professionnelles : 754 576,11 \$ (contrôle qualitatif, signaleur ferroviaire, honoraires professionnels ferroviaires);
- Incidences techniques : 80 482,50 \$ (mobilier et aménagement paysager, gestion des impacts).

Cette dépense totale représente un coût net de 9 553 174,63 \$, lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale. Elle est prévue au PTI 2019-2021 du Service de l'urbanisme et de la mobilité, au programme de réfection des structures routières – 46000. Elle sera entièrement assumée par la Ville centrale.

Les montants seront imputés au règlement d'emprunt correspondant à ce programme, soient le règlement 18-024 - Réfection des structures routières.

Le détail des informations comptables se trouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La réalisation du projet de réfection de ces ponts assure la pérennité des ouvrages d'art de la Ville de Montréal et permet les déplacements sécuritaires des citoyens sur le territoire montréalais. L'aménagement de la portion de la rue Clark fermée à la circulation depuis quelques années sur le pont Clark/Van Horne permettra d'unir ce nouvel espace public au parc Lhasa-de-Sala et ainsi d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Également, le verdissement de ce lieu contribuera à réduire les effets d'îlots de chaleur.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Une décision favorable à la présente demande d'octroi de contrat permettra de débiter les travaux de construction à l'été 2019 afin de réparer la structure et de limiter les interventions d'entretien d'urgence et de sécurisation.

Advenant le cas où l'octroi du contrat serait reporté au-delà de la date d'échéance de la soumission, soit le 14 juin 2019, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le SUM se verrait alors obligé de reprendre un nouveau processus d'appel d'offres et d'en assumer les frais associés.

De plus, advenant le cas où la présente demande d'octroi de contrat serait retardée au-delà du conseil municipal du mois d'avril, les travaux ne pourront être réalisés comme prévu impliquant ainsi des frais supplémentaires et une nouvelle coordination avec le bureau d'intégration et de coordination (BIC).

**Impact durant les travaux :**

Durant les travaux, une voie de circulation automobile par direction sera maintenue en fonction en tout temps sur le pont Rosemont/Van Horne. Pour la réalisation de certains travaux, des fermetures complètes de courtes durées de nuit sont requises sur le pont. Dans ce cas un chemin de détour sera maintenu pendant toute la durée de l'entrave. Un passage temporaire pour les piétons sera également aménagé lorsque le trottoir sera fermé. Les escaliers, de part et d'autre du chemin de fer, seront accessibles en tout temps. Les travaux nécessiteront également des fermetures en phase de certaines rues et espaces publics sous le pont Rosemont/Van Horne et Clark/Van Horne. Des mesures de mitigation sont prévues dans les prescriptions techniques du cahier des charges afin d'atténuer ces inconvénients (voir pièce jointe).

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication a été préparée et est approuvée par la Direction des communications.

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat par le Conseil municipal : 15 avril 2019;  
Début des travaux : juin 2019;  
Fin des travaux : novembre 2020.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Mohamed OUALI)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Véronique PARENTEAU, Service des infrastructures du réseau routier  
Luc GOSSELIN, Le Plateau-Mont-Royal  
Benoît MALETTE, Le Plateau-Mont-Royal  
Jean-Simon FRENETTE, Rosemont - La Petite-Patrie

Lecture :

Véronique PARENTEAU, 25 février 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

David BOISSINOT  
Ingénieur

**Tél :** 514 872-9205  
**Télécop. :** 514-872-4965

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-02-12

Jean CARRIER  
Chef de division

**Tél :** 514 872-0407  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Isabelle MORIN  
Chef de division

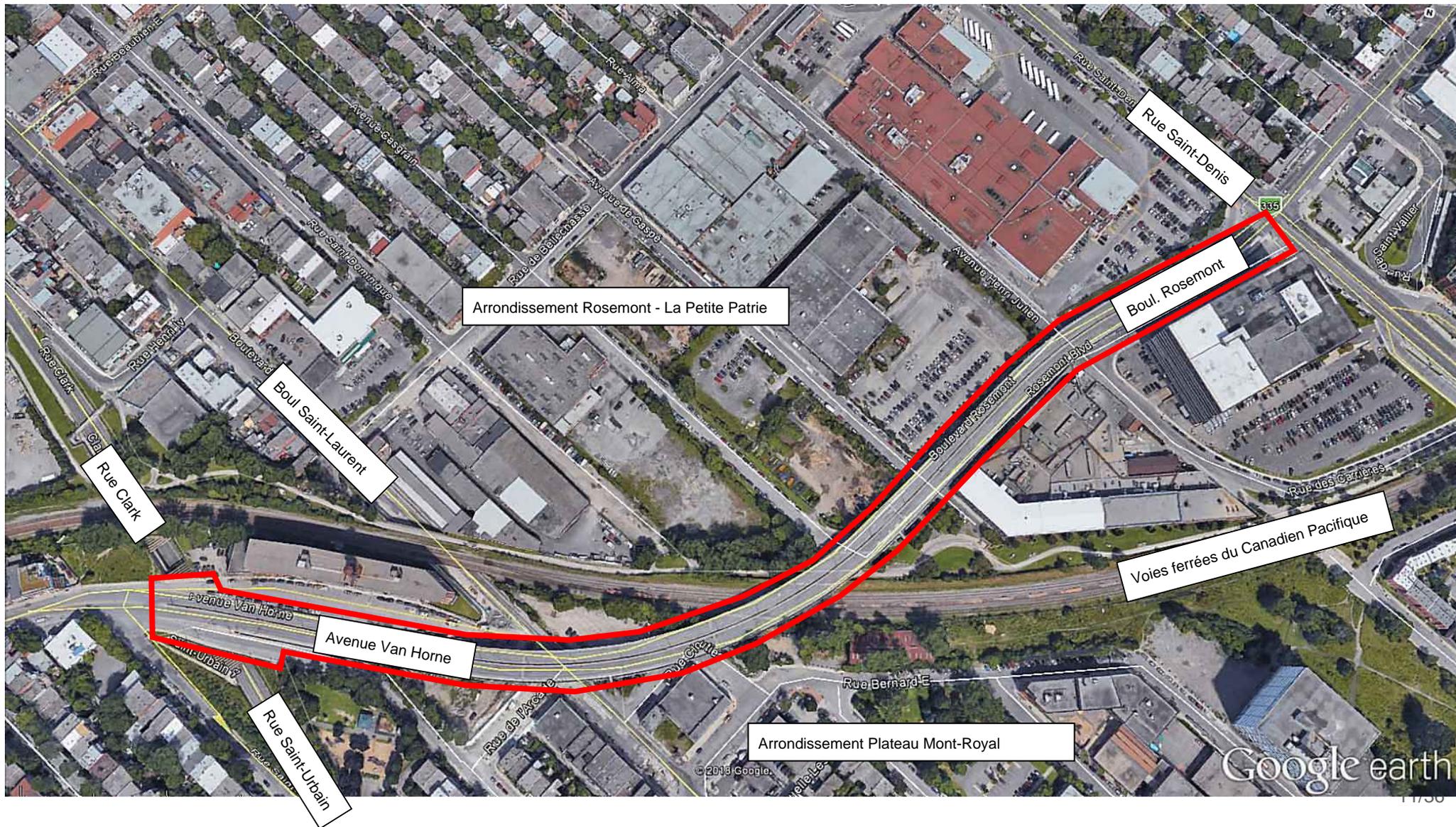
**Tél :** 514 872-3130  
**Approuvé le :** 2019-03-05

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Luc GAGNON  
Directeur de service

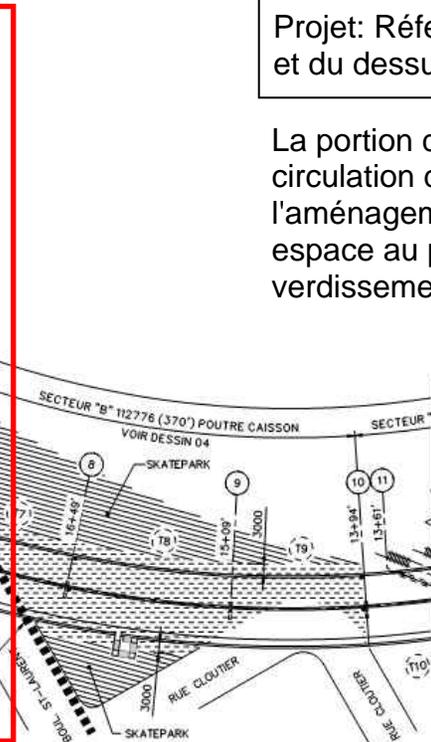
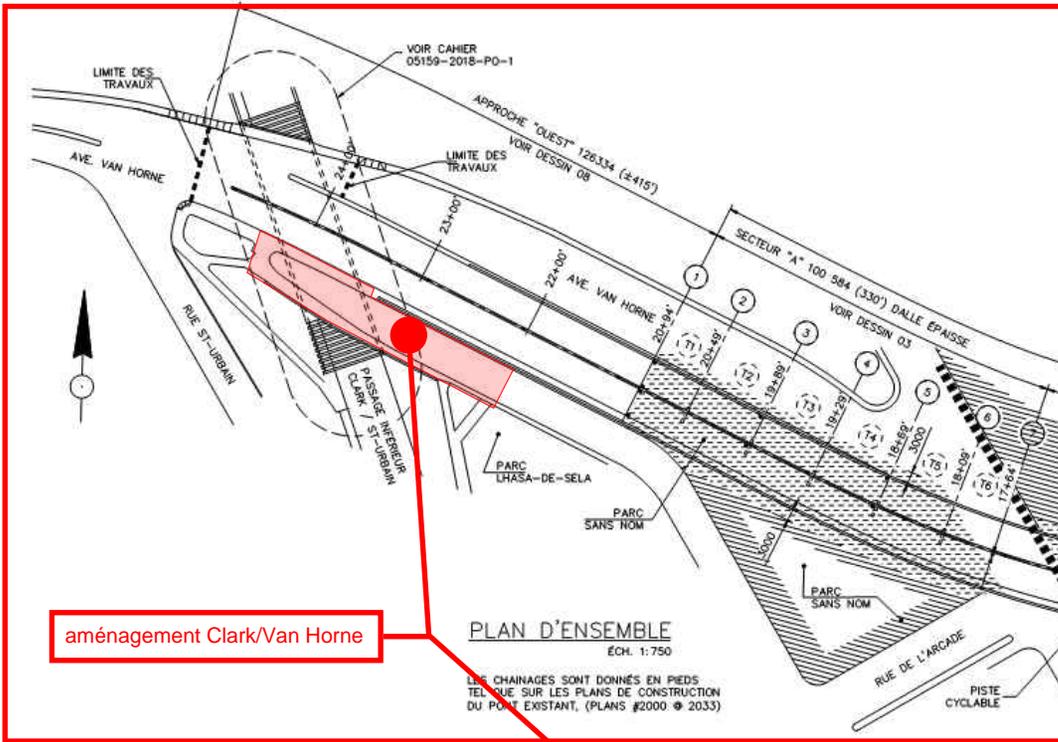
**Tél :** 514 872-5216  
**Approuvé le :** 2019-03-08

Projet: Réfection du pont Rosemont / Van Horne et du dessus de pont Clark / Van Horne  
Objet: Plan de localisation  
Division Gestion d'actifs - ponts et tunnels  
Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Appel d'offres: 443301

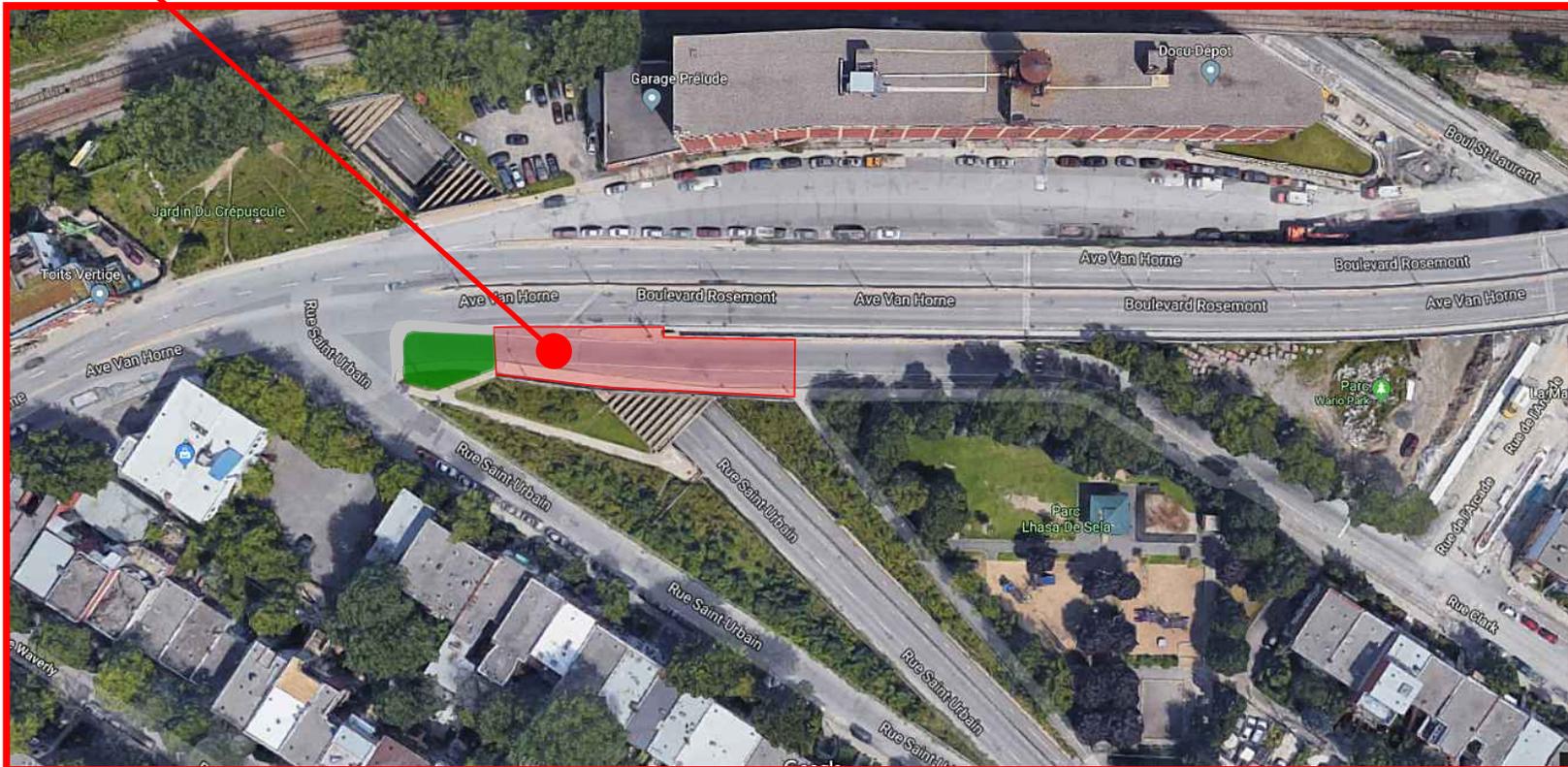


# Projet: Réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne

La portion de la rue Clark étant fermée à la circulation depuis quelques années, l'aménagement du pont permettra d'unir cet espace au parc Lhasa-de-Sela et, par le verdissement, de réduire l'effet d'îlot de chaleur.

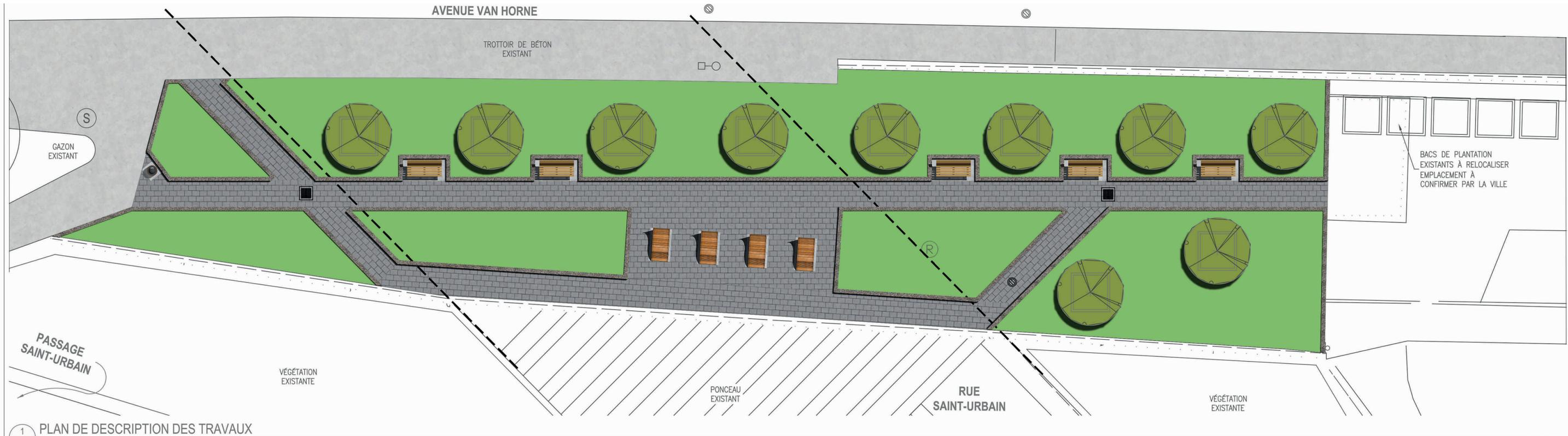
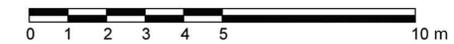


aménagement Clark/Van Horne



# PROJET DE RÉFECTION DU DESSUS DE PONT CLARK / VAN HORNE

SYMBOLE PROPOSÉ		SYMBOLE PROPOSÉ		SYMBOLE PROPOSÉ		SYMBOLE PROPOSÉ	
SYMBOLE PROPOSÉ	DESCRIPTION	SYMBOLE PROPOSÉ	DESCRIPTION	SYMBOLE PROPOSÉ	DESCRIPTION	SYMBOLE PROPOSÉ	DESCRIPTION
	LIMITE DU TABLIER EXISTANT		L'AMÉNAGEMENT DES PLANTATIONS SERA DÉFINI PAR L'ARRONDISSEMENT		BAC DE PLANTATION EN BÉTON ARMÉ EXISTANT À RELOCALISER		CHAISE FOURNIE PAR LA VILLE
	BORDURE DE GRANITE		ARBRE FEUILLU		DALLE DE BÉTON		PANIER À REBUT FOURNI PAR LA VILLE
	BÉTON				BANC DE PARC AVEC DOSSIER		PUISARD EXISTANT
	PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ						NOUVEAU PUISARD
							REGARD EXISTANT



1  
01 PLAN DE DESCRIPTION DES TRAVAUX

Échelle: 1:100



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 443301

**Numéro de référence** : 1227158

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Réfection du pont Rosemont / Van Horne (81-05135) et du dessus du pont Clark / Van Horne (81-05159)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
9090-5092 Québec Inc (Coffrages Synergy) 53 H Chemin Lavaltrie Lavaltrie, QC, j5t 2h4	<a href="#">Madame Nadine Gagnon</a> Téléphone : 450 586-1400 Télécopieur : 579 260-6583	<b>Commande : (1531834)</b> 2019-01-21 14 h 49 <b>Transmission :</b> 2019-01-21 18 h 16	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 48 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 34 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Aluma Systems inc. 2900, Montée St-François Laval, QC, H7E 4P2	<a href="#">Monsieur David Lebrun</a> Téléphone : 514 383-1985 Télécopieur : 450 661-1881	<b>Commande : (1528241)</b> 2019-01-14 9 h 13 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 9 h 13	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 42 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(bordereau)  
2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Armatures Bois-Francs Inc (ABF)  
249 boul de la Bonaventure  
Victoriaville, QC, G6T 1V5  
<http://www.abf-inc.com>

[Madame Erika Lynn  
Johnson](#)  
Téléphone : 819 758-  
7501  
Télécopieur : 819 758-  
7629

**Commande : (1529437)**  
2019-01-15 15 h 50  
**Transmission :**  
2019-01-15 15 h 50

3052720 - 2019-01-24\_443301\_Addenda01  
2019-01-24 17 h 41 - Courriel

3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05\_ADD1  
2019-01-24 18 h 39 - Courriel

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(devis)  
2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

			3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Bordures Polycor Inc 76 rue Saint-Paul, Suite 100 Québec, QC, G1K 3V9 <a href="http://www.polycor.com">http://www.polycor.com</a>	<a href="#">Monsieur Remi Guillemette</a> Téléphone : 418 558-7740 Télécopieur : 418 323-2046	<b>Commande : (1528211)</b> 2019-01-14 8 h 53 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 8 h 53	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a>	<a href="#">Madame Johanne Vallée</a> Téléphone : 514 788-4660 Télécopieur :	<b>Commande : (1529123)</b> 2019-01-15 11 h 10 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 15 h 33	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 42 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 52 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 36 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

			3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel
			3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel
			3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement
			3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel
			3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel
			3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Carbo Inc. 424 boul. Raymond Québec, QC, G1C8K9	<a href="#">Monsieur Pascal Blouin</a> Téléphone : 418 661-5394 Télécopieur : 418 661-1177	<b>Commande : (1528855)</b> 2019-01-15 8 h 04 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 8 h 27	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 18 h 16 - Télécopie 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 47 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 31 - Télécopie 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Télécopie 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 33 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 26 - Télécopie 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Télécopie 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 16 - Télécopie 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Télécopie 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 50 - Télécopie 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Demathieu & Bard (CDB) Inc. 170 boul Roland-Godard Saint-Jérôme, QC, J7Y 4P7	<a href="#">Monsieur Nicolas Lauzier</a> Téléphone : 450 569-8043 Télécopieur : 450 431-4235	<b>Commande : (1528176)</b> 2019-01-14 8 h 21 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 8 h 21	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(bordereau)  
2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Construction Génix Inc.  
1054, Boul. Bastien  
Québec, QC, G2K 1E6  
<http://genix.qc.ca>

[Madame Nathalie  
Lafontaine](#)

Téléphone : 418 634-  
1807

Télécopieur : 418 628-  
3768

**Commande : (1529170)**

2019-01-15 11 h 47

**Transmission :**  
2019-01-15 11 h 47

3052720 - 2019-01-24\_443301\_Addenda01  
2019-01-24 17 h 41 - Courriel

3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05\_ADD1  
2019-01-24 18 h 39 - Courriel

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(devis)  
2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

Construction Injection EDM Inc. 538 rue Roussin Québec, QC, G3G 3C1 <a href="http://constructionedm.com">http://constructionedm.com</a>	<a href="#">Madame Lynne Thibault</a> Téléphone : 418 849-7503 Télécopieur : 418 849-8469	<b>Commande : (1528751)</b> 2019-01-14 16 h 05 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 7 h 25	3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8	<a href="#">Madame Iulia Savescu</a> Téléphone : 514 331-7944 Télécopieur : 514 331-2295	<b>Commande : (1531660)</b> 2019-01-21 11 h 17 <b>Transmission :</b> 2019-01-21 16 h 47	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 47 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 33 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel

			3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement
			3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel
			3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel
			3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement
			3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel
			3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel
			3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Simdev Inc 2455 rue Jetté Montréal, QC, H1N 3C1	<a href="#">Monsieur Erik Mejia</a> <a href="#">Morales</a> Téléphone : 514 316-8685 Télécopieur :	<b>Commande : (1528624)</b> 2019-01-14 14 h 24 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 14 h 24	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Constructions ConCreate Ltée 5840 rue Donahue St-Laurent	<a href="#">Monsieur Walter</a> <a href="#">Smirnow</a> Téléphone : 514 335-0412	<b>Commande : (1528249)</b> 2019-01-14 9 h 22 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 10 h 03	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 18 h 13 - Télécopie 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 52 - Messagerie

Montréal, QC, H4S 1C1  
<http://www.concreate.ca/fr/accueil.html>

Télécopieur : 514 335-6233

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (devis)  
 2019-01-25 10 h 31 - Télécopie  
 3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (bordereau)  
 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement  
 3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
 2019-02-01 14 h 56 - Télécopie  
 3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
 2019-02-04 14 h 35 - Messagerie  
 3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (devis)  
 2019-02-01 15 h 26 - Télécopie  
 3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (bordereau)  
 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement  
 3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
 2019-02-05 11 h 06 - Télécopie  
 3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (devis)  
 2019-02-05 11 h 16 - Télécopie  
 3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (bordereau)  
 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement  
 3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
 2019-02-07 10 h 09 - Télécopie  
 3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04 (devis)  
 2019-02-07 9 h 50 - Télécopie  
 3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04 (bordereau)  
 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement  
 Mode privilégié (devis) : Télécopieur  
 Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Dlmco DL inc.  
 8601 boul. Henri-Bourassa Est  
 bureau 100  
 Montréal, QC, H1E1P4

[Monsieur Jefferey Gauthier](#)  
 Téléphone : 514 494-1001  
 Télécopieur : 514 494-3223

**Commande : (1530689)**  
 2019-01-17 15 h 39  
**Transmission :**  
 2019-01-17 18 h 30

3052720 - 2019-01-24\_443301\_Addenda01  
 2019-01-24 17 h 41 - Courriel  
 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05\_ADD1  
 2019-01-24 18 h 53 - Messagerie  
 3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (devis)  
 2019-01-25 10 h 30 - Courriel  
 3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (bordereau)  
 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement  
 3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
 2019-02-01 14 h 56 - Courriel  
 3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
 2019-02-04 14 h 32 - Messagerie  
 3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (devis)  
 2019-02-01 15 h 25 - Courriel  
 3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (bordereau)  
 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement  
 3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
 2019-02-05 11 h 05 - Courriel  
 3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (devis)  
 2019-02-05 11 h 15 - Courriel  
 3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (bordereau)  
 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement  
 3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
 2019-02-07 10 h 08 - Courriel

			3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel
			3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

EBC Inc. 3900 rue Isabelle Brossard, QC, J4Y 2R3	<a href="#">Madame Nathalie Leo</a> Téléphone : 450 444-9333 Télécopieur : 450 444-9330	<b>Commande : (1528997)</b> 2019-01-15 9 h 41 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 9 h 41	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 42 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--	---	--	--

Eurovia Québec Grands Projets (Laval) 4085 St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2	<a href="#">Madame Line Proulx</a> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur :	<b>Commande : (1528732)</b> 2019-01-14 15 h 49 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 7 h 04	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 47 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 33 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel
---	---	---	--

			3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement
			3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel
			3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel
			3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement
			3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel
			3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel
			3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 <a href="http://www.michaudville.com">http://www.michaudville.com</a>	<u>Monsieur Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	<b>Commande : (1529319)</b> 2019-01-15 14 h 27 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 14 h 27	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Loiselle inc. 280 boul Pie XII Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7 <a href="http://www.loiselle.ca">http://www.loiselle.ca</a>	<u>Monsieur Olivier Gagnard</u> Téléphone : 450 373-4274	<b>Commande : (1529609)</b> 2019-01-16 9 h 04 <b>Transmission :</b> 2019-01-16 9 h 04	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel

Télécopieur : 450 373-5631

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (devis)  
2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04 (devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04 (bordereau)  
2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Neolect Inc.  
104 boul Montcalm Nord  
Candiac, QC, J5R 3L8

Madame Marjolaine Émond  
Téléphone : 450 659-5457  
Télécopieur : 450 659-9265

**Commande : (1529347)**  
2019-01-15 14 h 45  
**Transmission :**  
2019-01-16 9 h

3052720 - 2019-01-24\_443301\_Addenda01  
2019-01-24 17 h 41 - Courriel

3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05\_ADD1  
2019-01-24 18 h 51 - Messagerie

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (devis)  
2019-01-25 10 h 30 - Courriel

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01 (bordereau)  
2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 14 h 34 - Messagerie

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02 (bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03 (bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

<p>Nobesco (8412359 Canada inc) 1131 chemin des Petites Terres Trois-Rivières, QC, G9B7H1 <a href="http://www.nobesco.ca">http://www.nobesco.ca</a></p>	<p><a href="#">Monsieur Mario Noel</a> Téléphone : 819 841-2245 Télécopieur : 819 841-3749</p>	<p><b>Commande : (1528730)</b> 2019-01-14 15 h 47 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 7 h 01</p>	<p>3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>
<p>Pomerleau Inc... 500 rue St-Jacques O. Suite 900 Montréal, QC, H2Y 0A2</p>	<p><a href="#">Madame Nancy Lazure</a> Téléphone : 514 789-2728 Télécopieur : 514 789-2288</p>	<p><b>Commande : (1528089)</b> 2019-01-11 15 h 55 <b>Transmission :</b> 2019-01-11 15 h 55</p>	<p>3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 52 - Messagerie 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 14 h 36 - Messagerie 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>
<p>Pomerleau Inc... 500 rue St-Jacques O. Suite 900 Montréal, QC, H2Y 0A2</p>	<p><a href="#">Madame Nancy Lazure</a> Téléphone : 514 789-2728 Télécopieur : 514 789-2288</p>	<p><b>Commande : (1528089)</b> 2019-01-11 15 h 55 <b>Transmission :</b> 2019-01-11 15 h 55</p>	<p>3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel</p>

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(bordereau)  
2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Roxboro Excavation INC..  
1620 Croissant Newman  
Dorval, QC, H9P 2R8

Monsieur Yvon Théoret **Commande : (1535955)**  
Téléphone : 514 631-  
1888  
Télécopieur : 514 631-  
1055

3052720 - 2019-01-24\_443301\_Addenda01  
2019-01-29 16 h 01 - Téléchargement

3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05\_ADD1  
2019-01-29 16 h 01 - Téléchargement

3053213 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(devis)  
2019-01-29 16 h 01 - Téléchargement

3053214 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add01  
(bordereau)  
2019-01-29 16 h 01 - Téléchargement

3057995 - 2019-02-01\_443301\_Addenda02  
2019-02-01 14 h 56 - Courriel

3058000 - 2019-02-01\_443301\_Plans Addenda02  
2019-02-04 10 h 04 - Courriel

3058001 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(devis)  
2019-02-01 15 h 25 - Courriel

3058002 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add02  
(bordereau)  
2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement

3059420 - 2019-02-05\_443301\_Addenda03  
2019-02-05 11 h 05 - Courriel

3059423 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(devis)  
2019-02-05 11 h 15 - Courriel

3059424 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add03  
(bordereau)  
2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement

3061083 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04  
2019-02-07 10 h 08 - Courriel

3061144 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)  
2019-02-07 9 h 49 - Courriel

3061145 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(bordereau)  
2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton Montréal, QC, H8R 1K6 <a href="http://www.systemesurbains.com">http://www.systemesurbains.com</a>	<a href="#">Monsieur Francis Duchesne</a> Téléphone : 514 321-5205 Télécopieur : 514 321-5835	<b>Commande : (1530132)</b> 2019-01-17 6 h 42 <b>Transmission :</b> 2019-01-17 6 h 42	3052720 - 2019-01-24_443301_Addenda01 2019-01-24 17 h 41 - Courriel 3052721 - 05135-2018-PO-1-05-05_ADD1 2019-01-24 18 h 39 - Courriel 3053213 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (devis) 2019-01-25 10 h 30 - Courriel 3053214 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add01 (bordereau) 2019-01-25 10 h 30 - Téléchargement 3057995 - 2019-02-01_443301_Addenda02 2019-02-01 14 h 56 - Courriel 3058000 - 2019-02-01_443301_Plans Addenda02 2019-02-04 10 h 04 - Courriel 3058001 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (devis) 2019-02-01 15 h 25 - Courriel 3058002 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add02 (bordereau) 2019-02-01 15 h 25 - Téléchargement 3059420 - 2019-02-05_443301_Addenda03 2019-02-05 11 h 05 - Courriel 3059423 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (devis) 2019-02-05 11 h 15 - Courriel 3059424 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add03 (bordereau) 2019-02-05 11 h 15 - Téléchargement 3061083 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 08 - Courriel 3061144 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 49 - Courriel 3061145 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 49 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
--	---	--	--

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

Le 20 septembre 2016

CONSTRUCTION DEMATHIEU & BARD (CDB) INC.  
A/S MONSIEUR ILIÈS AMAMI  
170, BOUL ROLAND-GODARD  
SAINT-JÉRÔME (QC) J7Y 4P7

N° de décision : 2016-CPSM-1051486

N° de client : 2700000147

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CONSTRUCTION DEMATHIEU & BARD (CDB) INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **2 avril 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

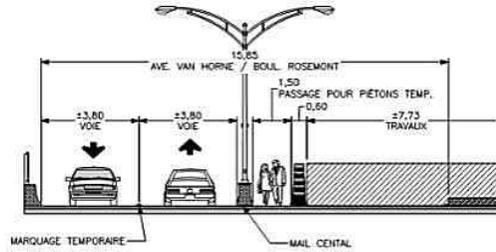
**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

## 443301 – Réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne – Structures 81-05135 et 81-05159

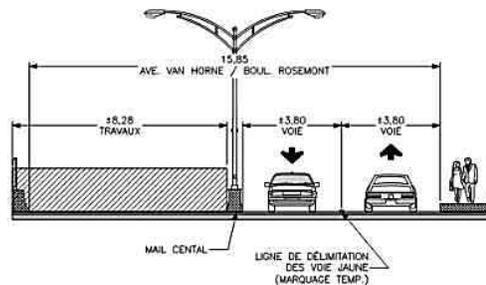
Arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont – La Petite-Patrie

Secteur	Mesures de mitigation
<p><b>Axe Rosemont/Van Horne</b></p> <p>Exigences générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durant les travaux, une voie de circulation automobile sera maintenue ouverte en tout temps sur le boulevard Rosemont / Avenue Van Horne, entre Saint-Denis et Saint-Urbain.</li> <li>- Pour la réalisation de certains travaux, des fermetures complètes de courtes durées de nuit sont requises. Dans le cas un chemin de détour sera maintenu pendant toute la durée de l'entrave.</li> <li>- Aucune fermeture de lien piéton n'est prévue. Lors des fermetures du trottoir, un passage piétonnier sera aménagé. Les escaliers chaque côté du chemin de fer resterons ouvert pendant la durée des travaux.</li> <li>- La signalisation et le marquage de la chaussée seront adaptés à chacune des phases des travaux.</li> </ul>
<p><b>Axe Rosemont/Van Horne</b></p> <p>Travaux de réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus de pont Clark Van Horne</p>	<p>Les phases pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne doivent être effectuées de façon séquentielle selon la numérotation ci-dessous.</p> <p><b>Phase 1 (2019) : travaux de réparation des glissières médiane : 1 voie par direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La voie de circulation de droite d'une largeur de 4,0 m dans chaque direction sera disponible durant cette phase.</li> <li>- La circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir.</li> <li>- Une glissière en béton séparera l'aire de travail des voies de circulation.</li> </ul> <div data-bbox="711 1123 1258 1365" data-label="Diagram"> </div> <p><b>Phase 2 (2019-2020) : travaux de réparation de la direction Est (partie nord): 1 voie par direction en contresens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une voie de circulation d'une largeur de 3,8 m à contresens dans chaque direction sera mise en place du côté Nord durant cette phase.</li> <li>- Un passage piétonnier sera aménagé entre la glissière médiane et l'aire de travail pour lors des travaux de réparation du trottoir et de la glissière latérale. Une fois ces travaux terminés, le trottoir sera rouvert à la circulation. Puis, l'aire de travail sera élargie jusqu'à la glissière médiane.</li> </ul>



**Phase 3 (2020) : travaux de réparation de la direction Ouest (partie sud): 1 voie par direction en contresens**

- Une voie de circulation d'une largeur de 3,8 m à contresens dans chaque direction sera mise en place du côté Sud durant cette phase.
- La circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir.



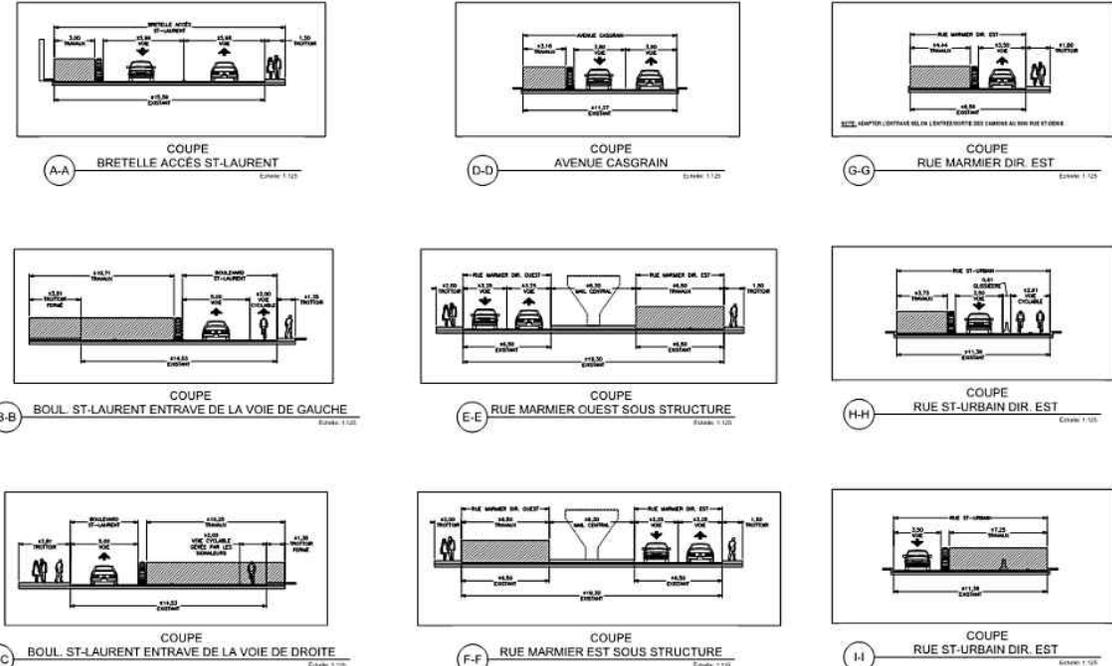
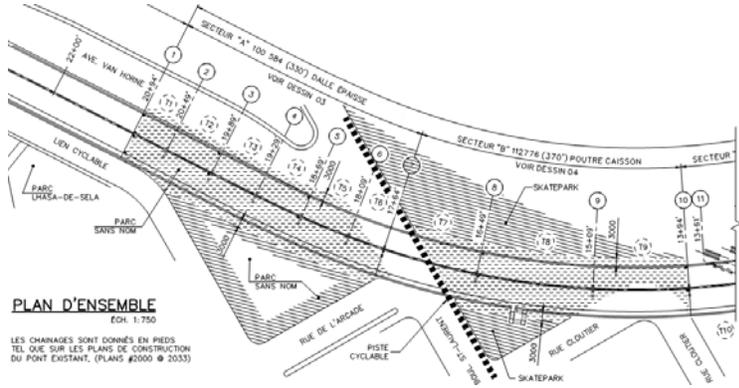
**Dessous du pont Rosemont/Van Horne et Clark/Van Horne**

Travaux de réfection du dessous des structures

Lors des travaux de réfection du dessous des structures et des côtés extérieurs, des fermetures de voies seront nécessaires sous le pont Rosemont/Van Horne et du pont Clark/Van Horne. Les travaux sont prévus en phase à fin d'éviter les fermetures complètes. Ainsi, un minimum d'une voie sera maintenu par direction.

Les différents liens qui feront l'objet d'entrave sont les suivants :

- Rue Marmier ;
- Rue Casgrain;
- Boulevard Saint-Laurent;
- Rue Cloutier;
- Rue de l'Arcade;
- Rue Saint-Urbain/Clark.

	
<p><b>Période hivernale (décembre 2019 à avril 2020)</b></p>	<p>Aucune entrave n'est prévue en période hivernale, de décembre 2019 à avril 2020 inclusivement.</p>
<p><b>Parc Sans-nom et Skatepark</b></p> <p>Travaux de réfection du dessous des structures</p>	<p>Lors des travaux de réfection du dessous des structures et des côtés extérieurs, les portions du parc Sans-nom et du Skatepark situées sous le pont Rosemont/Van Horne devront être fermées. Les aires de travail seront sécurisées à l'aide de clôture autoportante et de filets protecteurs. Les autres portions du parc et du Skatepark resteront ouvertes aux citoyens. Des passages d'accès protégés seront mis en place afin d'assurer des accès sécuritaires.</p>  <p><b>PLAN D'ENSEMBLE</b> ECH. 1:750 LES CHARGES SONT DONNÉES EN PIEDS TEL. QUE SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION DU PONT EXISTANT. (PLANS #2000 &amp; 2033)</p>
<p><b>Gestion des évènements</b></p>	<p>Des exigences de gestion du bruit et des aires de travail sont prévues au contrat afin de permettre la tenue des événements planifiés dans le secteur comme le Mile Ex End-Montréal (MEEM) et le Tour de nuit. Lors de ces évènements, l'entrepreneur devra libérer les lieux et interrompre les travaux bruyants.</p>
<p>Mesures de gestion des impacts applicables à tous les projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En plus des communications usuelles, des panneaux d'information et des PMVM seront installés au moins dix jours avant la tenue des travaux;</li> <li>- Pendant toute la durée des travaux, les résidents seront informés, au besoin, des restrictions applicables à la circulation.</li> </ul>

**Dossier # : 1197091004**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division conception et normalisation

**Objet :**

Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197091004 - Construction Demathieu & Brad inc.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Mohamed OUALI  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-4254

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-02-26

Maria BARDINA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-2563  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197091004**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division conception et normalisation

**Objet :**

Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.



**Rapport- mandat SMCE197091004.pdf**

**Dossier # :1197091004**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidente**

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achimsic-  
Cartierville

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

Le 15 avril 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197091004**

**Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197091004**

Accorder un contrat à Construction Demathieu & Bard (cdb) inc. pour la réfection du pont Rosemont/Van Horne et du dessus du pont Clark/Van Horne (projet 15-16) dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 10 461 971,69 \$, taxes incluses (travaux: 7 941 777,63 \$ + variations des quantités: 890 957,69 \$ + contingences: 794 177,76 \$ + incidences: 835 058,61 \$) - Appel d'offres public 443301 - 7 soumissionnaires conformes.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'urbanisme et de la mobilité ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que les travaux de réfection du pont Rosemont/VanHorne et du dessous du pont Clark/Van Horne visaient à assurer une pérennité à long terme de ces ouvrages.

Les représentants du Service ont expliqué aux membres qu'il n'y avait pas pour l'instant d'aménagements prévus de voies cyclables sur le pont. Ils ont expliqué qu'une telle possibilité pourra être considérée une fois que les travaux de réfection seront terminés. Pour la Commission, il conviendrait de prévoir, à terme, des aménagements pour les cyclistes sur ce pont.

Les membres ont apprécié de retrouver vingt-deux (22) preneurs du cahier de charges et sept (7) soumissionnaires dans ce dossier.

Enfin, les membres ont manifesté un certain étonnement en constatant qu'il y avait un écart de quelque 90 % entre le montant soumis par l'adjudicataire au chapitre des frais administratifs et le montant prévu dans l'estimation des professionnels externes.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197091004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197231021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences:1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 19 366 070,41 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury, comprenant les variations de quantités et tous les frais incidents, le cas échéant;
2. d'accorder à Aménagement côté jardin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 325 273,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333905;
3. d'autoriser une dépense de 2 069 583,26 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par la ville centrale.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-11 10:39

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197231021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences:1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les infrastructures souterraines de la rue Sainte-Catherine Ouest ont atteint et même dépassé leur durée de vie utile. Des travaux importants sont requis afin de remplacer et de réhabiliter l'ensemble des infrastructures souterraines, en coordination avec les travaux d'utilités publiques. La phase 1 du projet porte sur la rue Sainte-Catherine Ouest, entre la rue De Bleury et la rue Mansfield et inclut le square Phillips, la place du Frère-André et les rues adjacentes. La phase 2 porte sur la rue Sainte-Catherine, entre la rue Mansfield et la rue Atwater.

La rue Sainte-Catherine est la rue commerciale de Montréal par excellence. On y trouve la plus importante concentration de magasins au Canada et le plus grand regroupement de boutiques de mode et de prêt-à-porter au pays. Elle s'étend sur plus de 10 km et compte près de 1200 magasins, dont environ 450 avec façade sur rue.

La Ville de Montréal souhaite saisir l'opportunité qu'offrent ces travaux pour repenser cette artère montréalaise emblématique et réaliser des aménagements qui soutiendront son développement. Tout en reflétant son caractère unique et historique, le nouvel aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest devra lui permettre de relever les défis des prochaines décennies.

Le grand projet se réalise en plusieurs phases.

## **Phase 1 - Travaux déjà réalisés ou en cours (CG18 0680)**

- Réhabilitation de la conduite d'égout principale (égout collecteur) entre le boulevard Robert-Bourassa et la rue De Bleury (2018),
- Travaux de la CSEM entre la rue Mansfield et le boulevard Robert-Bourassa (2018),
- Lot 1A – Infrastructures souterraines entre la rue De Bleury et le boulevard Robert-Bourassa (en cours jusqu'au mois de novembre 2019).

## **Phase 1 - Travaux à venir**

- Lot 1A – Aménagement : présent dossier,
- Lot 1B – Infrastructures souterraines et aménagement entre la rue Mansfield et le boulevard Robert-Bourassa (à partir de 2020\*),
- Lot 2 – Décontamination des vespasiennes situées sous le square Phillips (2019\*),
- Lot 2 – Rues adjacentes : Travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement (à partir de 2020\*),
- Lot 2 – Square Phillips et place du Frère- André : Aménagement (à partir de 2021\*).

**Phase 2 :** Travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement entre la rue Mansfield et la rue Atwater (à partir de 2022\*).

\* L'échéancier des travaux est sujet à changement afin d'assurer la coordination entre tous les travaux réalisés dans un même secteur par différents intervenants.

La Division des grands projets de la Direction des infrastructures a mandaté les firmes Cima+ S.E.N.C. et Provencher Roy afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres requis pour la réalisation des travaux d'aménagement entre la rue De Bleury et le boulevard Robert-Bourassa. Elles seront responsables du suivi de la réalisation des travaux relatif au contrat.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0680 - 20 décembre 2018 - Accorder un contrat à Eurovia Québec Grands Projets inc. pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire, d'une conduite d'eau haute-pression et d'une conduite d'eau principale et construction d'une chaussée et des trottoirs temporaires en revêtement bitumineux dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury - Dépense totale de 41 576 385,02 \$, taxes, contingences, variation de quantités et incidences incluses - Appel d'offres public 333904 (2 soum.) (1187595001);  
CE18 252 - 1er août 2018 - Autoriser la formation de consortium pour la réalisation de travaux inhérents à l'appel d'offres 333904 pour le projet Sainte-Catherine Ouest (1183820001);

CG18 0162 - 29 mars 2018 - Autoriser la cession de contrat de Provencher Roy urbanisme inc. à Provencher Roy + associés architectes inc. dans le cadre du contrat de services professionnels en architectures et ingénierie octroyé à CIMA+ s.e.n.c. et Provencher Roy urbanisme, approuvé par le conseil d'agglomération le 30 mars 2017 en vertu de la résolution CG17 0096 (1173820005);

CG17 0490 - 28 septembre 2017 - Accorder un contrat à Insituform Technologies limited pour des travaux de réhabilitation par chemisage du collecteur 1500 mm dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury - Dépense totale de 9 160 013,46 \$, taxes incluses (1177595002);

CG17 0096 - 30 mars 2017 - Octroyer un contrat pour les services professionnels d'ingénierie, d'aménagement urbain et d'architecture aux firmes CIMA+ S.E.N.C.et Provencher Roy Urbanisme Inc. pour la conception et la surveillance des travaux du projet de la rue Sainte-Catherine Ouest (phase 1) pour une somme maximale de 12 897 697,35 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 17-15853 (1175921001);

CG16 0538 - 29 septembre 2016 - Octroyer un contrat de services professionnels en design à Kanva architecture inc., lauréat du concours «Vivre le chantier Sainte-Cath!», pour concevoir, élaborer des plans et devis et effectuer le suivi de la fabrication et de l'implantation du projet d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest pour une somme maximale de 800 000,00\$, taxes et contingences incluses (1166086001);

CE16 0402 - 16 mars 2016 - Approuver le règlement du concours pluridisciplinaire en deux étapes visant l'atténuation des impacts par la mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest; Autoriser le lancement du concours (157064001);

CG15 0207 - 26 mars 2015 - Adopter un règlement d'emprunt de 95 000 000\$ afin de financer le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest (phase 1 ) incluant notamment la mise à niveau des infrastructures souterraines et l'aménagement urbain, sujet à approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (1156707001);

CE15 0345 - 4 mars 2015 - Adopter une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une dérogation à l'application de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), en vertu de l'article 573.3.1 de celle-ci afin d'octroyer un contrat au lauréat du concours d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest (1156086001).

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury, sur approximativement 450 mètres (Lot 1 de la phase 1 du projet Sainte-Catherine Ouest). Un plan de localisation des travaux ainsi qu'un plan des travaux de surface sont joints au dossier.

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat sont, sans s'y limiter :

1. Travaux en lien avec l'aqueduc : Déplacement de bornes-fontaines.
2. Travaux sur les premiers mètres des rues transversales à Sainte-Catherine :
  - Mise en place de bordures de béton et de granit.
  - Mise en place de pavage permanent.
3. Travaux en lien avec les trottoirs :
  - Mise en place de bordures de granit,
  - Aménagement des fosses d'arbres continues,
  - Fabrication et installation des cadres et grilles d'arbres distinctives et plantation d'arbres,
  - Aménagement des fondations de trottoir et de bases pour lampadaires,
  - Pose de pavés de béton,
  - Fabrication et installation du mobilier urbain distinctif (bancs, supports à vélo).

#### 4. Travaux en lien avec les chaussées :

- Fabrication et aménagement caniveaux de drainage,
- Aménagement des fondations des caniveaux et de la chaussée,
- Pose des pavés de béton.

#### 5. Travaux avec l'éclairage public, les feux de circulation et les services des technologies de l'information :

- Mise en place des fûts d'éclairage,
- Fabrication et mise en place de bornes et coffrets de branchement et autres coffrets techniques,
- Installation de nouveaux feux de circulation,
- Branchement des bornes Astral et autres équipements électriques,
- Installation et mise en service de dispositifs de la Ville intelligente.

#### 6. Travaux sur les réseaux techniques urbains : Travaux sur les réseaux de conduits souterrains et des puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM).

#### 7. Maintien de la circulation

Les travaux prévus à ce contrat ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement de Ville-Marie (Coordination des grands projets - Ville-Marie) et au Service de l'urbanisme et de la mobilité, le requérant, lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été prises en compte.

Dans le cadre du présent contrat, un mode d'octroi alternatif à celui du plus bas soumissionnaire conforme est utilisé. La recommandation d'octroi est donnée en fonction d'un système de pondération et d'évaluation des offres avec comité de sélection (1 enveloppe) conformément à l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes. Ce système comportera trois (3) critères totalisant 100 points. L'octroi du contrat au soumissionnaire dont la soumission a obtenu le plus haut pointage est recommandé aux instances. Les pointages tiennent compte de l'expérience du soumissionnaire dans des projets comparables, de l'échéancier soumis par le soumissionnaire et du prix de la soumission.

Ainsi, les soumissions ont été évaluées selon la grille suivante, sur un total de 100 points.

<b>Critère</b>	<b>Points</b>
Expérience du soumissionnaire	30
Échéancier du soumissionnaire	30
Prix de la soumission	40
<b>Total</b>	<b>100</b>

L'expérience du soumissionnaire est évaluée sur la base de deux projets comparables en nature et devant comprendre certains domaines d'expertise précis. Plus un projet soumis est comparable avec le projet qui fait l'objet du présent appel d'offres, plus la note sera élevée.

L'échéancier du soumissionnaire, qui doit être compris entre 280 et 330 jours, est évalué à l'aide de la formule qui suit afin de déterminer le pointage de ce critère:

Nombre de points du critère = Échéancier total le plus court parmi toutes les soumissions conformes x 30

Échéancier total de la soumission conforme en analyse

Le pointage attribuable au prix de la soumission est calculé comme suit :

Nombre de points du critère = Le prix le plus bas soumis dans toutes les Soumissions conformes x 40

Prix de la soumission conforme en évaluation

Le contrat est recommandé pour adjudication au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage.

Les délais fournis par l'adjudicataire deviennent les délais de réalisation contractuels, notamment pour l'application de l'article « Boni et pénalité ».

Ce mode d'octroi alternatif avec système de pondération et d'évaluation des offres avec comité de sélection (1 enveloppe), ainsi que la clause d'expérience du soumissionnaire ont tous deux fait l'objet d'une approbation par la Direction générale. Le libellé de la clause d'expérience a été validé par le Service des affaires juridiques. Les informations relatives au mode d'octroi et à l'expérience du soumissionnaire sont décrites à l'article 6 du cahier des clauses administratives spéciales dans les documents de l'appel d'offres 333905. L'article 6 ayant été modifié par les émissions des addenda #3 et #5, une copie de ces addenda est en pièce jointe au dossier.

#### Contingences, variation de quantités et incidences

Étant donné que les quantités prévues au bordereau de soumission sont établies avec les meilleures informations disponibles lors de l'appel d'offres, il est possible que les quantités réelles diffèrent lors des travaux. Par conséquent, un budget de variation des quantités équivalant à environ 5% de la valeur des travaux, soit 852 071,68 \$ taxes incluses, est prévu pour répondre aux variations dues aux conditions de chantier.

D'autre part, advenant des imprévus lors des travaux, un budget de contingences de 2 069 583,26 \$, taxes incluses, soit environ 12 % de la valeur des travaux, est prévu. Ce pourcentage a été fixé en tenant compte de caractère singulier de la structure et de la taille du contrat.

Des dépenses incidentes de 1 188 725,19 \$ taxes incluses, sont également prévues. Celles-ci comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de gestion des impacts et de marquage et signalisation. Des frais de services professionnels sont également prévus pour la surveillance des travaux de la CSEM, le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale. Le détail de l'enveloppe des dépenses incidentes applicable au présent projet apparaît au document « Répartition travaux contingences - incidences et ristournes » en pièce jointe.

#### Bonis et pénalités

Des bonis et pénalités sont applicables au présent contrat et sont définis à l'article 9 du cahier des clauses administratives spéciales.

L'entrepreneur est admissible à l'obtention d'un boni s'il termine l'ensemble des travaux requis au présent contrat à l'avance sur le délai soumis à sa soumission. Le boni est un

montant de 20 000 \$ par jour de calendrier, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, soit l'équivalent de cinq (5) jours calendrier.

L'entrepreneur devra payer une pénalité s'il ne respecte pas les délais soumis à sa soumission.

Une pénalité pour retard dans la réalisation des travaux est prévue :

- 0.1% du prix du contrat pour chaque jour de retard, et ce, pour les dix (10) premiers jours de retard;
- 0.4% du prix du contrat pour chaque jour de retard additionnel.

Cette pénalité est sans plafond. Pour le calcul de la pénalité, le nombre de jours de retard des différents lots «est A (2019)» «est B (2020)» et «ouest C (2020)» s'additionne.

## **JUSTIFICATION**

Sur les dix-huit (18) preneurs du cahier des charges, trois (3) firmes ont déposé une soumission et quinze (15) n'en ont pas déposé, soit une proportion respective de 17 % et 83 %. Parmi les quinze (15) qui n'en ont pas déposé, neuf (9) sont connus comme étant des sous-traitants ou des fournisseurs, un (1) preneur a agit à titre d'estimateur, un (1) autre a invoqué un manque de temps, un (1) dernier a invoqué un grand nombre d'appels d'offres simultanées et trois (3) preneurs n'ont pas précisé leur motif de désistement. La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

La soumission déposée par l'entreprise Ceveco a été considérée non admissible, car le délai de réalisation soumis (432 jours) ne respecte pas le nombre de jours maximal exigé dans le cahier des charges : pour être admissibles, les soumissions devaient présenter des échéanciers de réalisation compris entre 280 et 330 jours.

Les deux (2) autres soumissions déposées ont été déclarées conformes à la suite de l'analyse de conformité administrative.

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, les échéanciers, les notes totales, l'écart entre la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage et l'estimation des professionnels et l'écart entre les deux (2) soumissions conformes.

Conformément aux prescriptions prévues à la Loi sur les cités et villes, un comité de sélection a été formé et ce dernier a procédé à l'évaluation de l'expérience de chacun des soumissionnaires conformes, ainsi qu'à la validation de l'exactitude du résultat de calcul obtenu pour les deux (2) soumissionnaires conformes. La rencontre du comité de sélection s'est tenue le mardi 19 février et a été présidée par une ressource de la Direction des infrastructures. Suivant l'analyse réalisée par ce comité et l'application des différentes valeurs dans les formules du calcul, le comité de sélection confirme que la firme soumissionnaire Aménagement côté jardin inc. a obtenu une note finale de 88,5, soit le plus haut pointage. Le comité recommande l'octroi du contrat à Aménagement côté jardin inc. au montant corrigé de sa soumission de 17 325 273,52 \$ taxes incluses.

L'écart de prix entre la soumission et l'estimation de contrôle externe (Legico CHP), favorable à la ville, est de 4 015 755,69 \$, soit 18,8%. Les principaux écarts observés favorables à la ville sont les suivants :

Travaux de chaussée :

- caniveaux de drainage : 1 453 093 \$

- fourniture et pose de pavés de béton pour la rue : 798 864 \$
- divers travaux de chaussée : 410 865 \$

Travaux de trottoirs :

- fourniture et pose de pavés de béton pour les trottoirs : 914 638 \$
- divers travaux (mobilier urbain, bases spéciales de lampadaires, structures de trottoirs, bordures de granit, etc.) : 1 096 856 \$

Le présent dossier répond à un des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, le contrat comporte une dépense de plus de 10 M\$.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale s'élève à 21 435 653,67 \$ taxes incluses, incluant un montant pour les contingences, pour les variations de quantités et pour les dépenses incidentes. Cette dépense totale est prévue et répartie entre les différents PTI des unités d'affaires de la façon suivante :

- 97,29 % au PTI de la Direction de la mobilité du SUM pour un montant de 20 854 401,70 \$ taxes incluses,
- 2,71 % au PTI de la CSEM pour un montant de 581 251,97 \$, taxes incluses.

Cette dépense, entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 19 563 430,06 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants:

- # 17-025 pour un montant de 19 045 538,82 \$,
- # 18-053 pour un montant de 517 891,25 \$.

La répartition du coût des travaux et des dépenses incidentes est présentée dans le document « Répartition travaux contingences - incidences et ristournes » en pièce jointe.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les présents travaux contribueront à enrichir la forêt urbaine par la plantation de 57 nouveaux arbres (5 essences différentes) et à favoriser les déplacements actifs par l'aménagement de trottoirs beaucoup plus généreux (élargissement d'un minimum de 50 %).

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Une partie des travaux du présent contrat s'effectuera au cours de l'été et de l'automne 2019, en concomitance des travaux d'infrastructures débutés en février dernier (appel d'offres 333904). Les autres travaux du contrat se dérouleront au cours de l'année 2020. Des entraves majeures de circulation sont donc à prévoir en 2019. En 2020, les entraves seront principalement concentrées sur la rue Sainte-Catherine, car l'entrepreneur sera tenu de conserver en tout temps une voie de circulation nord-sud dans les intersections Robert-Bourassa et Union, et ce, en coordination avec les autres chantiers dans le secteur (REM et STM).

En outre, les travaux devront être interrompus au cours de l'hiver 2019-2020, car la réalisation d'aménagement de surface est incompatible avec les conditions hivernales. Durant cette pause hivernale, la circulation sera à nouveau permise sur la rue Sainte-Catherine.

Les travaux débuteront au mois d'août 2019, mais l'approvisionnement en pavés de béton, bordures de granit et lampadaires nécessitent un délais d'environ 3 mois. C'est pourquoi retarder l'octroi du contrat compromettrait la réalisation des aménagements prévus en 2019, repousserait la fin du chantier à l'année 2021 et retarderait la séquence de réalisation des travaux subséquents prévus au calendrier de réalisation du projet, dont notamment les travaux du lot 2 (square Phillips et rues avoisinantes), qui doivent débuter à l'hiver 2020.

Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 12 juin 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit dans le document fourni en pièce jointe « Principes de gestion de la circulation ».

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication est élaborée par le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Commission sur l'examen des contrats: 3 avril 2019

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles

Début des travaux : août 2019

Fin des travaux : novembre 2020

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

Certification de fonds :

Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission (Serge A BOILEAU)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Christianne RAIL, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Guy CHARBONNEAU, Ville-Marie

Lecture :

Guy CHARBONNEAU, 26 février 2019  
Christianne RAIL, 26 février 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Serge R THIBAUT  
CHARG.PROJ.GRAND.PROJ.

**Tél :** 514 872-2801  
**Télécop. :** 514 872-7726

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-02-22

Jean-Pierre BOSSÉ  
Chef de division

**Tél :** 514-280-2342  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-10

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-11

**ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION**

**INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT**

<b>Identification</b>	
No de l'appel d'offres :	333905
No du GDD :	1197231021
Titre de l'appel d'offres :	Travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Projet rue Sainte-Catherine Ouest Lot 1A-Aménagement. (Arrondissement Ville-Marie)
Type d'adjudication :	Système de pondération et d'évaluation des offres avec comité de sélection (1 enveloppe)

<b>Déroulement de l'appel d'offres</b>			
Lancement effectué le :	26 - 11 - 2018	Ouverture originalement prévue le :	5 - 2 - 2019
Ouverture faite le :	12 - 2 - 2019	Délai total accordé aux soumissionnaires	77 jrs

<b>Addenda émis</b>			
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	6	<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
<b>Date de l'addenda</b>	<b>Description sommaire de l'addenda</b>		
13 - 12 - 2018	Diverses précisions apportées aux différents cahiers du devis technique, aux plans et au bordereau.		12 232.00 \$
22 - 1 - 2019	Corrections de référence d'articles au cahier des clauses administratives spéciales (CCAS). Diverses précisions apportées aux différents cahiers du devis technique, aux plans et au bordereau. Réponses aux questions des preneurs de cahier de charge.		(95 066.00) \$
30 - 1 - 2019	Report d'ouverture au 12 février. Corrections de référence d'articles au cahier des clauses administratives spéciales (CCAS). Diverses précisions apportées aux différents cahiers du devis technique et au bordereau. Réponses aux questions des preneurs de cahier de charge.		(4 843.00) \$
1 - 2 - 2019	Diverses précisions apportées aux différents cahiers du devis technique et au bordereau. Réponses aux questions des preneurs de cahier de charge.		8 012.00 \$
5 - 2 - 2019	Corrections de référence d'articles au cahier des clauses administratives spéciales (CCAS). Diverses précisions apportées aux différents cahiers du devis technique et au bordereau. Réponses aux questions des preneurs de cahier de charge.		(9 000.00) \$
8 - 2 - 2019	Récapitulatif de toutes les questions et réponses.		s.o.

<b>Analyse des soumissions</b>					
Nbre de preneurs	18	Nbre de soumissions reçues	3	% de réponses	17
		Nbre de soumissions rejetées	1	% de rejets	33.3
Soumissions rejetées (nom)		Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique			
CEVECO INC.		Le délai de réalisation total dépasse le délai maximum permis (article 2.2 du CCAS)			
Durée de la validité initiale de la soumission :		120 jrs	Date d'échéance initiale :		12 - 6 - 2019
Prolongation de la validité de la soumission de :			Date d'échéance révisée :		JJ - MM - AAAA

<b>Résultats de l'appel d'offres</b>					
Soumissions conformes					Prix soumis incluant taxes et corrections du prix
<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Délais (jrs)</b>	<b>Pointage échancier (max 30)</b>	<b>Pointage expérience (max 30)</b>	<b>Pointage prix (max 40)</b>	<b>Pointage total</b>
1 AMÉNAGEMENT CÔTÉ JARDIN INC.	302	30.0	18.5	40.0	88.5
2 CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	330	27.5	22.5	28.9	78.8
<b>Estimation</b>	externe				
					21 341 029.21
<b>Écart entre la soumission ayant le plus haut pointage et l'estimation</b>					-18.8%
<b>Écart entre les deux soumissions</b>					38.5%
<b>Dossier à être étudié par la CEC :</b>		Oui <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>		

<b>Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)</b>					
	N.A.	OK	N.A.	OK	
RBQ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AMF	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RENA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Revenu Qc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>					

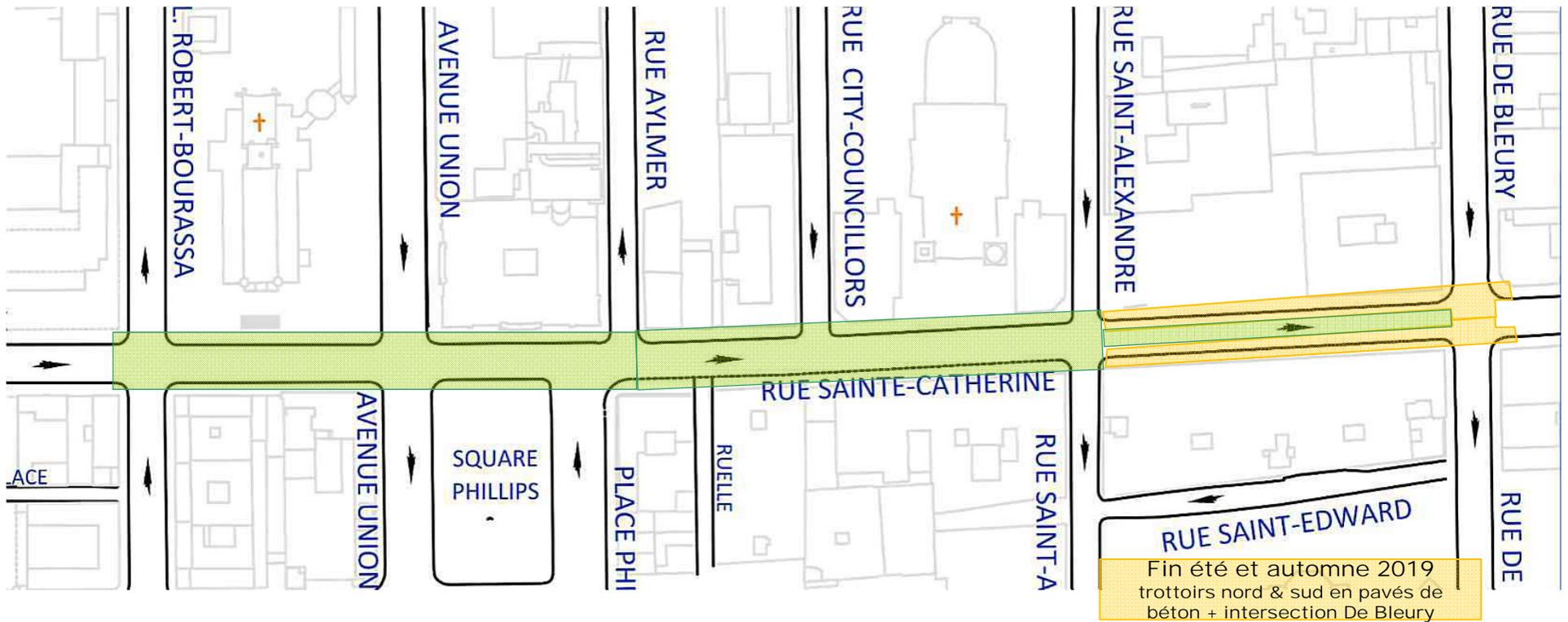
<b>Recommandation</b>	
Nom du soumissionnaire :	AMÉNAGEMENT CÔTÉ JARDIN INC.
Montant du contrat (incluant les taxes) (\$):	17 325 273.52
Montant de variances de quantité (\$):	852 071.68
Montant des contingences (\$):	2 069 583.26
Montant des incidences (\$):	1 188 725.19
Date prévue de début des travaux :	5 - 8 - 2019
Date prévue de fin des travaux :	14 - 11 - 2019

# Travaux 2019 : Aménagement de surface (autre contrat)

## Localisation et séquences des travaux – Appel d’offres 333905

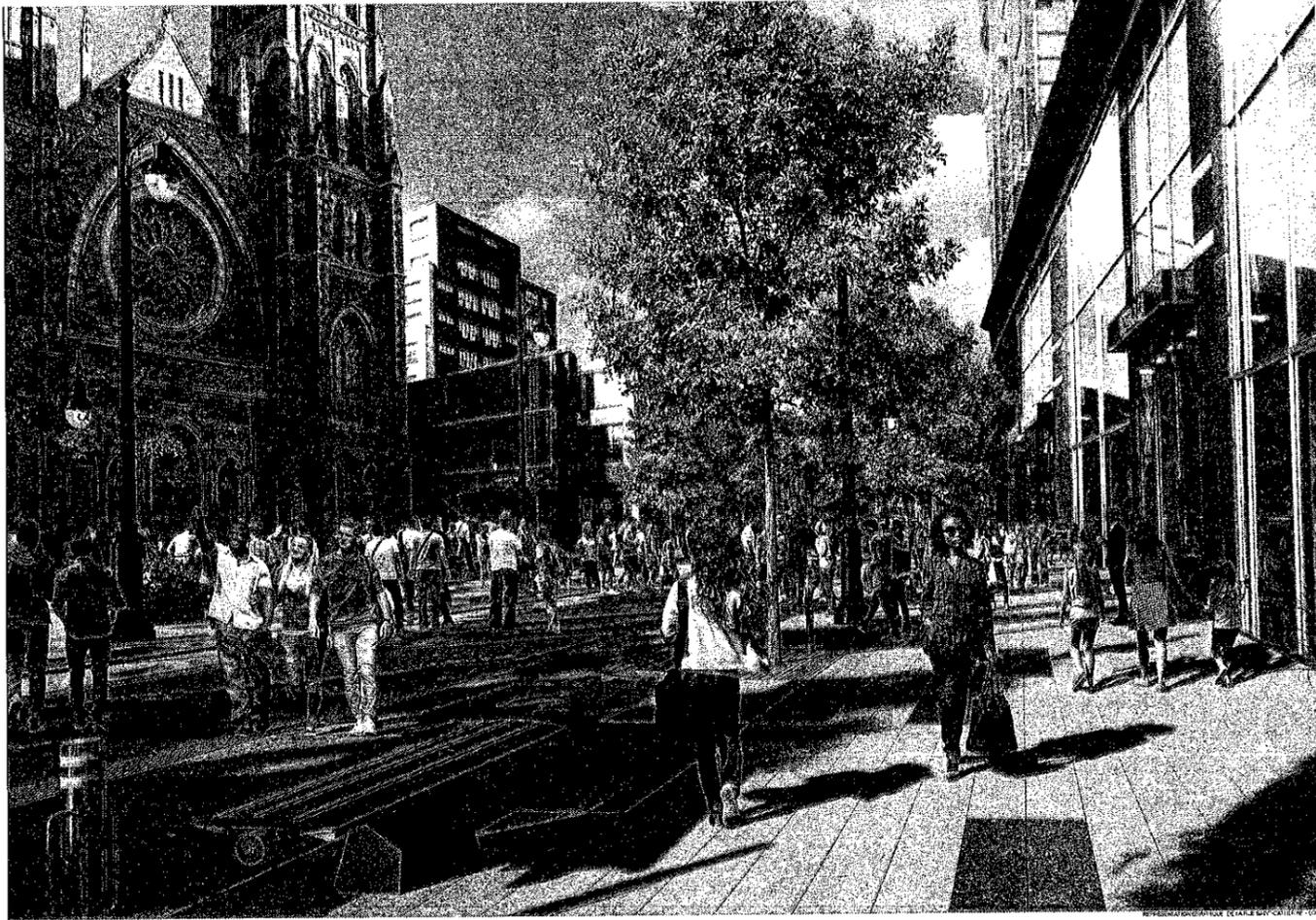
Printemps, été et automne 2020

Finalisation de l’aménagement signature : chaussée et trottoirs en pavés de béton, caniveaux de drainage, mobilier urbain distinctif, éclairage, Wifi, feux de circulation...



## Perspective de l'aménagement futur – tronçon City Councillors – Saint-Alexandre





**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CANIVEAUX, D'AMÉNAGEMENT DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS EN PAVES DE BÉTON SUR DALLE STRUCTURALE, DE FOSSES DE PLANTATIONS, DE L'ÉCLAIRAGE, DES FEUX DE CIRCULATION ET DU MOBILIER URBAIN DANS LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA À LA RUE DE BLEURY.**

PROJET RUE SAINTE-CATHERINE OUEST LOT 1A-AMÉNAGEMENT.  
(ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE)

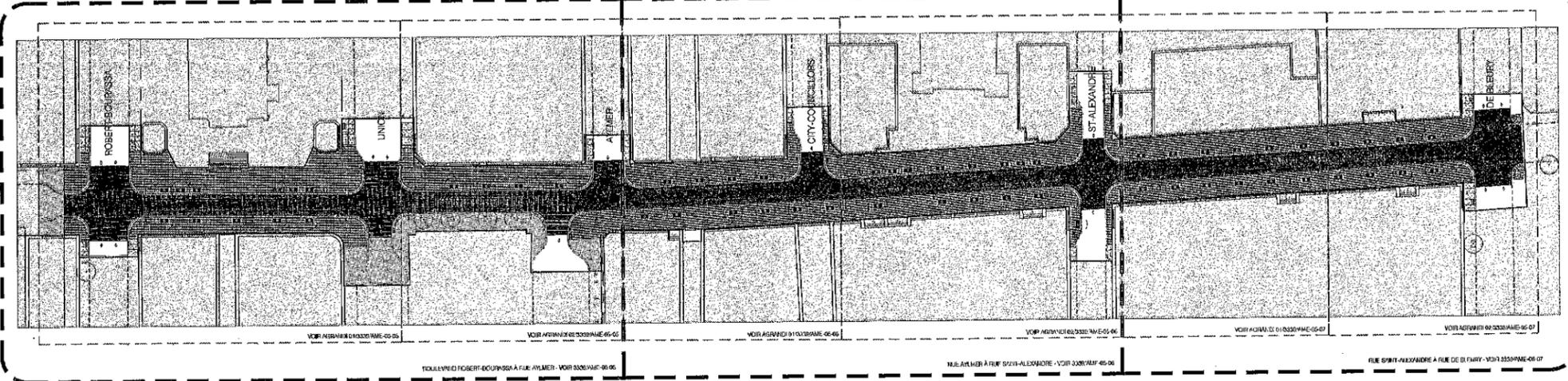
SOUMISSION 333905  
LISTE DES DESSINS

- 333905-05-01: MATÉRIEL DES ÉCRANS ET VUE D'ENSEMBLE
- 333905-05-02: PLAN DE LOCALISATION
- 333905-05-03: TRONÇON 300 - BOULEVARD ROBERT-BOURASSA À RUE AYLMER - IMPLANTATION
- 333905-05-04: TRONÇON 400 ET 500 - RUE AYLMER À RUE SAINT-ALEXANDRE - IMPLANTATION
- 333905-05-05: TRONÇON 600 - RUE SAINT-ALEXANDRE À RUE DE BLEURY - IMPLANTATION
- 333905-05-06: IMPLANTATION - RUES TRAVAIN VERBES
- 333905-05-13: PLAN DE PLANTATION
- 333905-05-14: PLAN D'IMPLANTATION - MOYEN DE POSE
- 333905-05-15: MOCAGES - MOYEN DE POSE
- 333905-05-16: TRONÇON 300 - BOULEVARD ROBERT-BOURASSA À RUE AYLMER - MOYEN DE POSE
- 333905-05-17: TRONÇON 400 ET 500 - RUE AYLMER À RUE SAINT-ALEXANDRE - MOYEN DE POSE
- 333905-05-18: TRONÇON 600 - RUE SAINT-ALEXANDRE À RUE DE BLEURY - MOYEN DE POSE
- 333905-05-19: INTERSECTIONS À HANSHILL, MADRIE, COLLEGE, ROBERT-BOURASSA & UNION - MOYEN DE POSE
- 333905-05-22: INTERSECTIONS À PLACE PHILIPS, CITY-COLLÈGE, SAINT-ALEXANDRE ET DE BLEURY - MOYEN DE POSE
- 333905-05-23: COMPOSÉS GÉNÉRALIS
- 333905-05-24: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - LAMPADAIRES, FEUX DE CIRCULATION ET BORNES DE ALIMENTATION D'ÉCLAIRAGE
- 333905-05-25: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - COLONNES ARTISIALES, MOCAGES ET BORNES MONTREAU À FIED
- 333905-05-26: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - FOSSES DE PLANTATION CONTINUES
- 333905-05-27: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - TROTTOIR ET PAVAGE
- 333905-05-28: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - BORDURES ET CANIVEAUX
- 333905-05-29: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - BANDES DE BORNES
- 333905-05-30: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - RÉGULATEURS ET JOINTS ONDÉS
- 333905-05-31: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - PLANCHES PONDÉRALES ET BÂTEAUX-PLANCHES
- 333905-05-32: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - IMPLANTATION DES MODÈLES DE GRILLES DE CANIVEAU
- 333905-05-33: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - AMÉNAGEMENTS MODULAIRES DE GRILLES DE CANIVEAU
- 333905-05-34: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - AMÉNAGEMENTS MODULAIRES DE GRILLES DE CANIVEAU
- 333905-05-35: BORDURES DE RUE
- 333905-05-36: BORNES DE RUE
- 333905-05-37: BORNES DE RUE
- 333905-05-38: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN
- 333905-05-39: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN
- 333905-05-40: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN
- 333905-05-41: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN
- 333905-05-42: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN
- 333905-05-43: DÉTAILS DE CONSTRUCTION - MOBILIER URBAIN

TRONÇON 300

TRONÇONS 400 ET 500

TRONÇON 600



LEGENDE - LIMITE DES TRAVAUX

**NOTES**  
 1. LE TRAVAIL DE CONSTRUCTION...  
 2. LE TRAVAIL DE CONSTRUCTION...  
 3. LE TRAVAIL DE CONSTRUCTION...  
 4. LE TRAVAIL DE CONSTRUCTION...  
 5. LE TRAVAIL DE CONSTRUCTION...



**Orientation**  
 RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE  
 171,808  
 ALTITUDE: 34,140 m  
 COORDONNÉES UTM  
 1718080 4831400  
 ÉCHÉLON: 1:500

**Légende complémentaire**

Matériau	Échelle	Code	Notes
Asphalte	1:500	101	
Béton	1:500	102	
Gravier	1:500	103	
Herbe	1:500	104	
Plantes	1:500	105	

**Approuvé**  
 Directeur de la Section et Responsable du Réseau Eau:  
 \_\_\_\_\_  
 Directeur de l'Épuration des Eaux Usées:  
 \_\_\_\_\_  
 Directeur de l'Éclairage:  
 \_\_\_\_\_

**Montréal**  
 Services des Infrastructures  
 Division des voiries et des transports  
 Division des Grands Projets  
 Portefeuille 2

**CIMA+**  
 PROVENCHER ROY  
 276, rue Saint-Jacques, Bureau 300  
 Montréal, Québec H2Y 1A3  
 Téléphone: 514 344 1516  
 provencher@cy.ca

**Responsables**

Responsable technique:  
 B. Gagné, ing. 2018-08-24

Responsable de la conception:  
 B. Gagné, ing. 2018-08-24

Responsable de la réalisation:  
 B. Gagné, ing.

PLAN DE SOUMISSION

Architecte:  
 B. Gagné, ing.

Scale: Gagné, ing.

**PROVENCHER ROY**  
 SOCIÉTÉ EN PARTENARIAT  
 100, rue Saint-Jacques, Montréal, QC H2Y 1A3  
 Téléphone: 514 344 1516  
 provencher@cy.ca

**RUE SAINTE-CATHERINE OUEST**  
**DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA**  
**À LA RUE DE BLEURY**

ARRONDISSEMENT: VILLE-MARIE

RÉFÉRENCE: 171,808

DATE DU PLAN: 2018-08-24

**LISTE DES DESSINS**

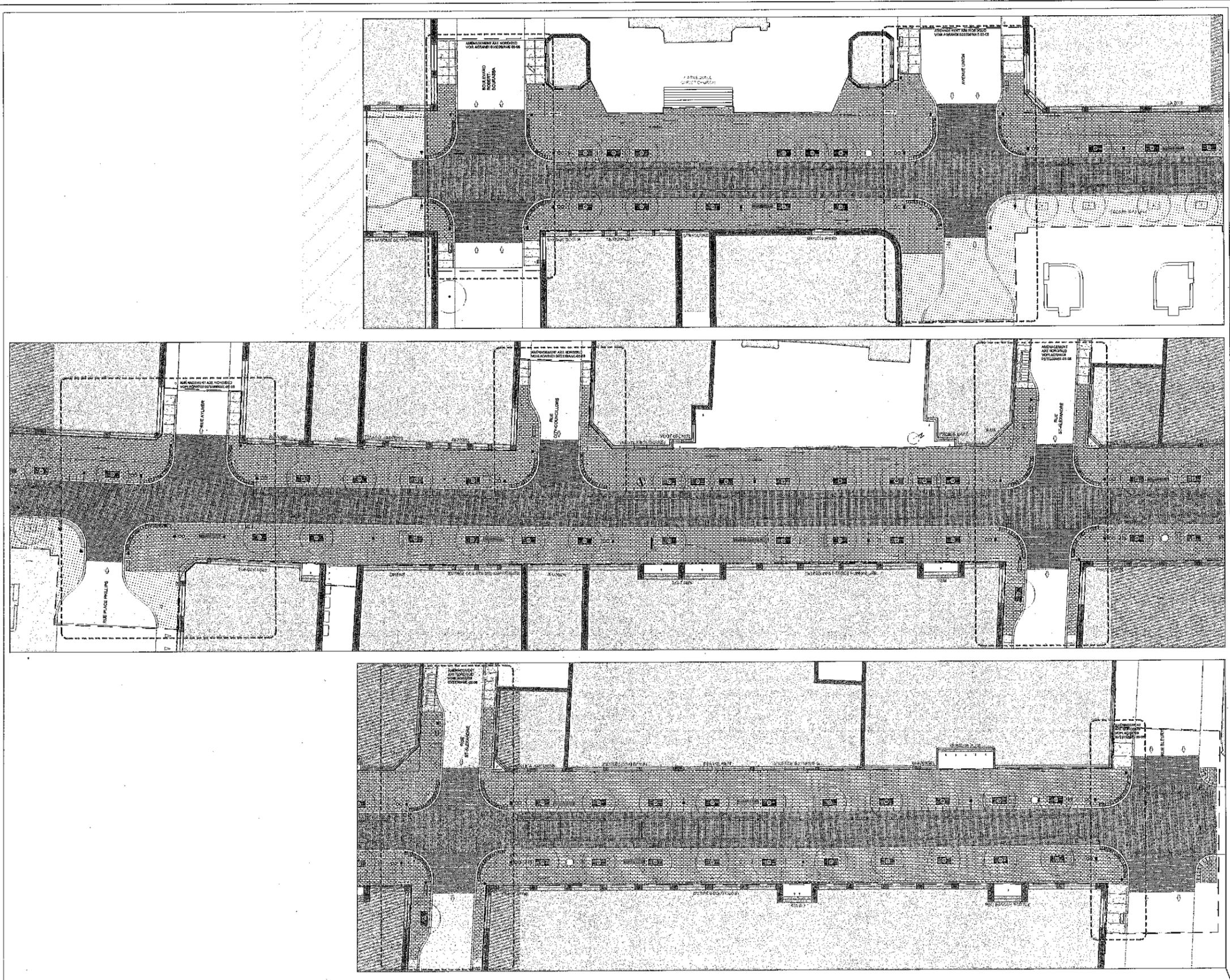
001: DIMENSIONS GÉNÉRALES, SANS INDICATION CONTINUE

Échelle: TEL: 514 344 1516

PROJET: 3339/AME-05

DATE: 00 01

ÉCHELON: 333905



**NOTES:**

NO 1. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES MÉTIERS POUR TOUTES TRAVAUX EN CAS DE TRAVAUX.

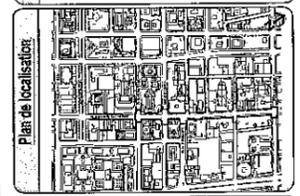
NO 2. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES MÉTIERS EN RÉVISION POUR LES TRAVAUX DE FINITION ET DE DÉMARRAGE.

NO 3. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES MÉTIERS EN RÉVISION POUR LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES.

NO 4. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES MÉTIERS EN RÉVISION POUR LES TRAVAUX DE PLUMBING.

NO 5. POUR TOUTES LES TRAVAUX, S'ASSURER QUE LES COORDONNÉES POINTS SUR LES PLANS SONT PRÉCISEMENT TOUTES LA VÉRITÉ DES TRAVAUX.

NO 6. POUR TOUTES TRAVAUX DE DÉMARRAGE, SE RÉFÉRER AUX PLANS DE DÉMARRAGE ET AUX PLANS DES MÉTIERS EN RÉVISION POUR LES TRAVAUX.



**Orientation**

REPERE GÉODÉSIQUE  
I.T.L. 808  
ALTITUDE: 54.140 m  
CHANGEMENT DE ZONE  
DE MONTREAL 7 STABLE  
LES COORDONNÉES POINTS  
SONT EN SYSTÈME NAD 83

**Légende complémentaire**

Code	Description
...	...
...	...
...	...
...	...

**Révisions**

No	DATE	DESCRIPTION
01	2018-08-24	ÉTUDE PROJET
02	2018-08-24	PLAN DE LOCALISATION
03	2018-08-24	PLAN DE LOCALISATION
04	2018-08-24	PLAN DE LOCALISATION
05	2018-08-24	PLAN DE LOCALISATION

**Autorisations**

Code	Description
...	...
...	...
...	...
...	...

**Autres documents**

Code	Description
...	...
...	...
...	...
...	...

**Montréal**  
Service des infrastructures  
de la Voie et des transports  
Division des Grands projets  
Portefeuille 2

**CIMA+**

**PROVENCHER\_ROY**  
276, rue Saint-Jacques, Bureau 700  
Montréal, Québec H3T 1B2  
Téléphone: 514 444 3558  
provenc@city.mtl.ca

**Responsables**

Approuvé par: **E. Benoit / A.-J. Lapierre / L.M. Leduc**, 2018-08-24

Établi par: **B.-C. Noyes, à p / J.D. Aubin, arch.**, 2018-08-24

Responsable du projet: **François Tremblay, PMP**

Responsable au projet: **Sophie Chartrand, arch.**

Approuvé par: **Sophie Chartrand, arch.**

**LOCALISER**

**RUE SAINTE-CATHERINE OUEST**  
**DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA**  
**À LA RUE DE BLEUVEY**

ARRONDISSEMENT: **VILLE-MARIE**

NAIRE DES BARRIERS: **VILLE-MARIE**

Travaux de construction de cadavres, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs et pavés de latex en milieu urbain, de la mise en place de poteaux de retenue des feux de circulation et de mobilier urbain dans le Vieux-Québec, CIMA+, 90 Boulevard Robert-Bourassa à la Rue de Bleuvey

**PLAN DE LOCALISATION**

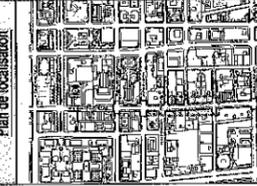
PROJET	
NO	3339/AME-05
REV	00 02
NO	333905

NOTES PARTICULIÈRES	PLANS DE RÉFÉRENCE	UTILISER POUR L'OUVERTURE



**NOTES GÉNÉRALES - CONCLUSIONS**

1. LES RÉFÉRENCES AUX PLANS DES INGENIEURS POUR TOUTES LES TRACÉS EN DÉTAL ONT ÉTÉ RIGORIEUSES.
2. LES RÉFÉRENCES AUX PLANS DES INGENIEURS SONT RÉFÉRENCES À LA COMPARAISON DE LA COMPOSITION DE CHAQUE TRACÉ.
3. LES RÉFÉRENCES AUX PLANS DES INGENIEURS SONT RÉFÉRENCES À LA COMPARAISON DE CHAQUE TRACÉ.
4. LES RÉFÉRENCES AUX PLANS DES INGENIEURS SONT RÉFÉRENCES À LA COMPARAISON DE CHAQUE TRACÉ.



**Orientation**

REPERE GÉODÉSIQUE:  
ALTITUDE: 34 169 m  
DE MONTRÉAL, QUÉBEC

**Légende complémentaire**

<input type="checkbox"/>	RESEAU D'EGOUTS
<input type="checkbox"/>	RESEAU D'EAU POTABLE
<input type="checkbox"/>	RESEAU D'ÉLECTRICITÉ
<input type="checkbox"/>	RESEAU D'ÉCLAIRAGE
<input type="checkbox"/>	RESEAU D'ÉGOUTS

**Émissions / Révisions**

N°	DATE	DESCRIPTION
01	2018-08-24	EMIS POUR SOUMISSION
02	2018-08-24	EMIS POUR
03	2018-08-24	EMIS POUR CONSULTAIRE

**Émissions / Révisions**

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RESEAUX D'EAU

DIRECTION DE L'ÉVALUATION DES SAUVEGARDS

DIRECTION DE L'EAU POTABLE

**Émissions / Révisions**

DIVISION SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ARTÉRIEL

Consultation et avis externe

Approuvé par:

Cherif D. Bouchard

**Montréal**

Service des infrastructures  
de la voirie et des transports  
Division des Grands Projets  
Portefeuille 2

**CIMA+**

**PROVENCHER ROY**

275, rue Saint-Jacques, Bureau 300  
Montréal, Québec H3B 1H9  
Téléphone: 514 484 3838  
provencherroy.ca

**Responsables**

Chaque projet  
M. C. Lévesque / J. M. Leduc  
2018-08-24

Tous les jours  
S. G. Gagnon, ing. / P. J. Aubin, arch.  
2018-08-24

Responsabilité de projet de la maîtrise d'ouvrage  
S. G. Gagnon, ing.

Responsabilité de projet de la maîtrise d'œuvre  
S. G. Gagnon, ing.

Architecte:  
S. G. Gagnon, arch.

**LOCALISATION**

**RUE SAINTE-CATHERINE OUEST**  
DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA  
À LA RUE DE BLEURY

**VILLE-MARIE**

**MATRIÈRE DES TRAVAUX**

Travaux de construction de carrosses, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs  
lesquels ont été effectués par la firme d'ingénierie et d'architecture de Montréal, des  
travaux de construction et de maintenance dans le 108 arrondissement de Montréal, les  
secteurs Robert-Bourassa à la rue de Bleury.

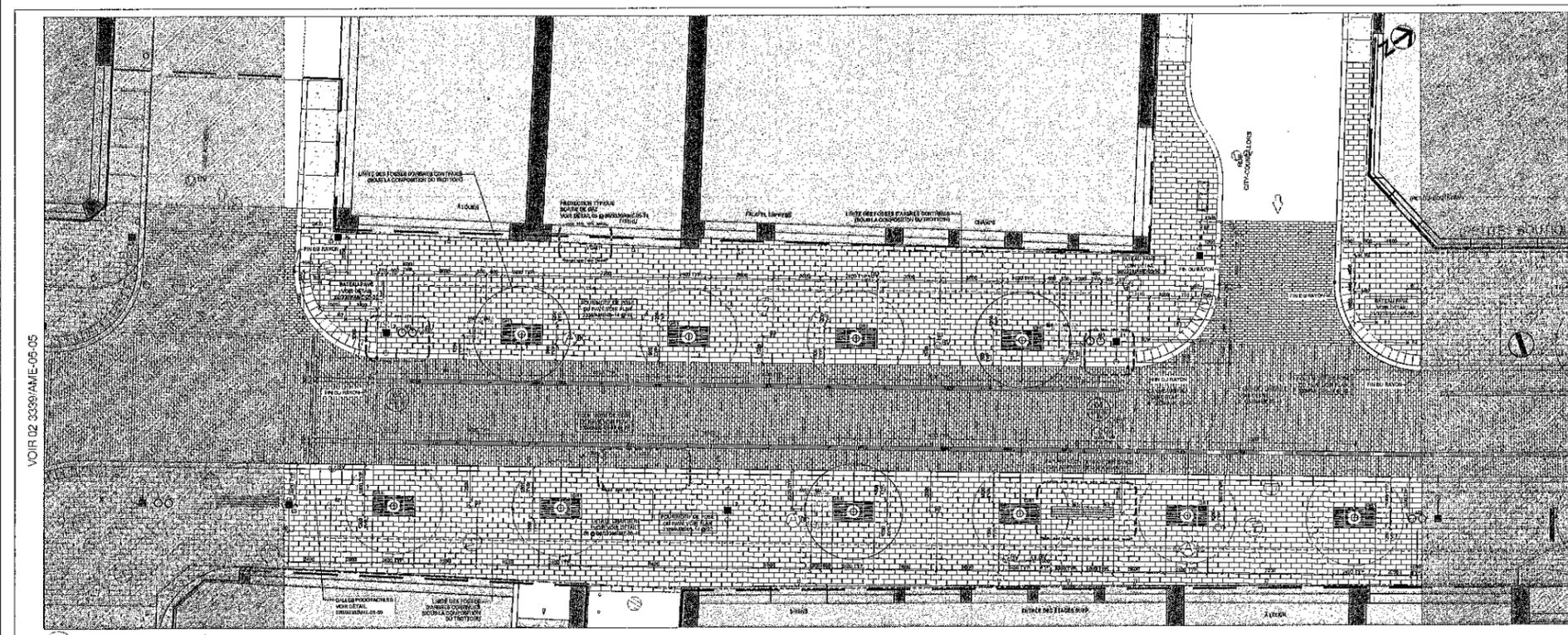
**TITRE EN FAN**

**TRONÇON 400-500:  
RUE AYLMER À RUE SAINT-ALEXANDRE  
IMPLANTATION**

Éché: 108 OUFONDUCÉ

3339/AME-08

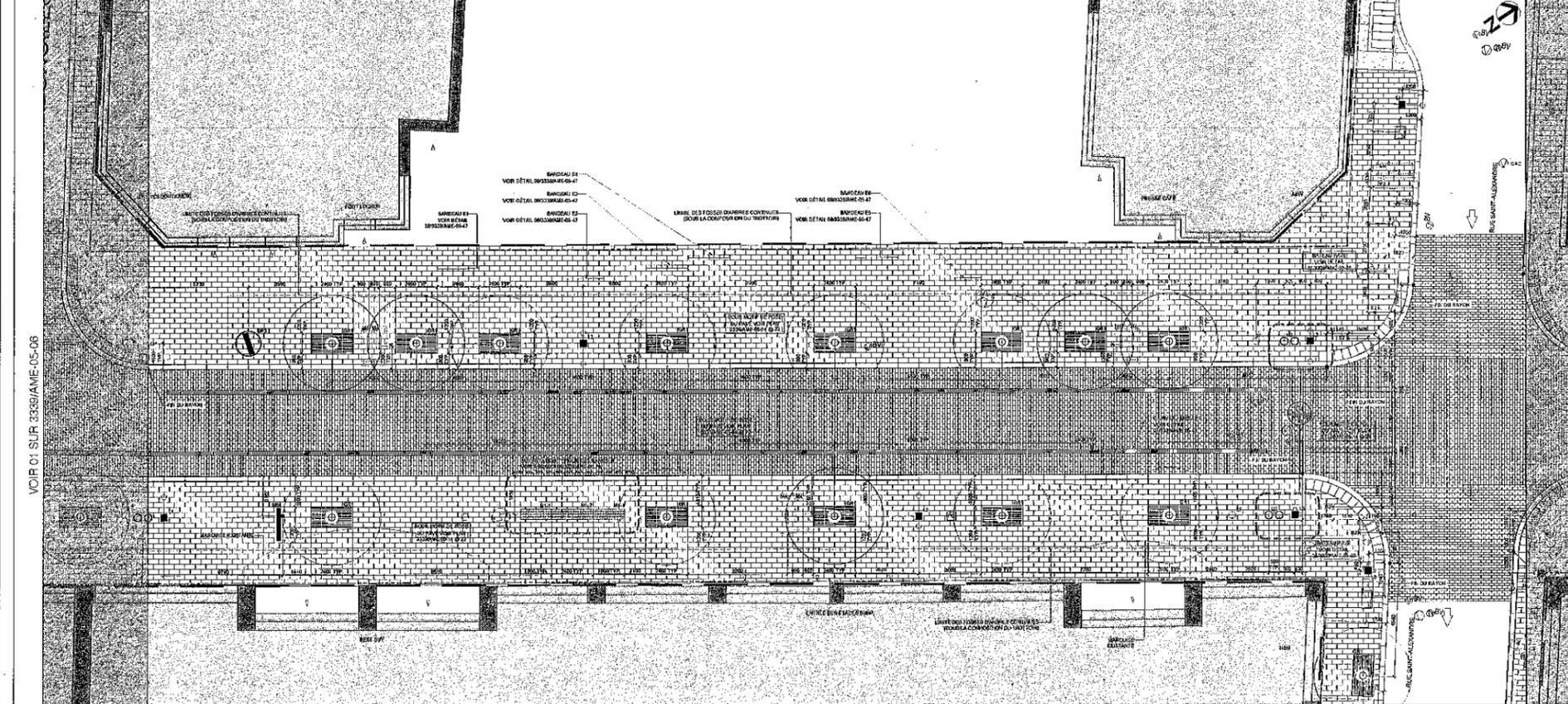
333908



**01 TRONÇON 400 - AYLMER À SAINT-ALEXANDRE**

PLAN

ÉCHELLE: 1:100



**02 TRONÇON 400-500 (SUITE)**

PLAN

ÉCHELLE: 1:100

**LÉGENDE - DE COLLECTEURS**

	150mm		150mm
	300mm		300mm
	600mm		600mm
	1200mm		1200mm
	1800mm		1800mm

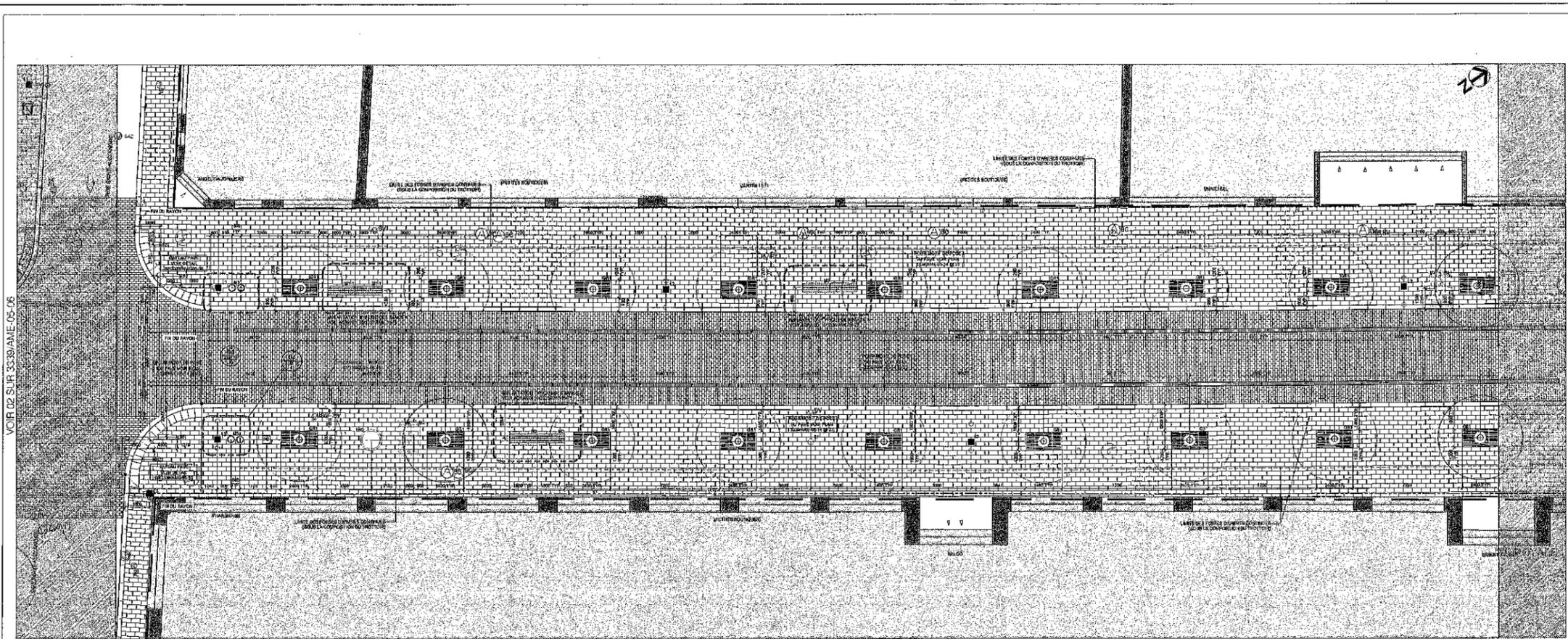
<b>VOIES PARTICULIÈRES:</b>	<b>PLANS RÉFÉRENCE:</b>	<b>JURISPRUDENCE:</b>

VOIR 02 SUR 3339/AME-05-05

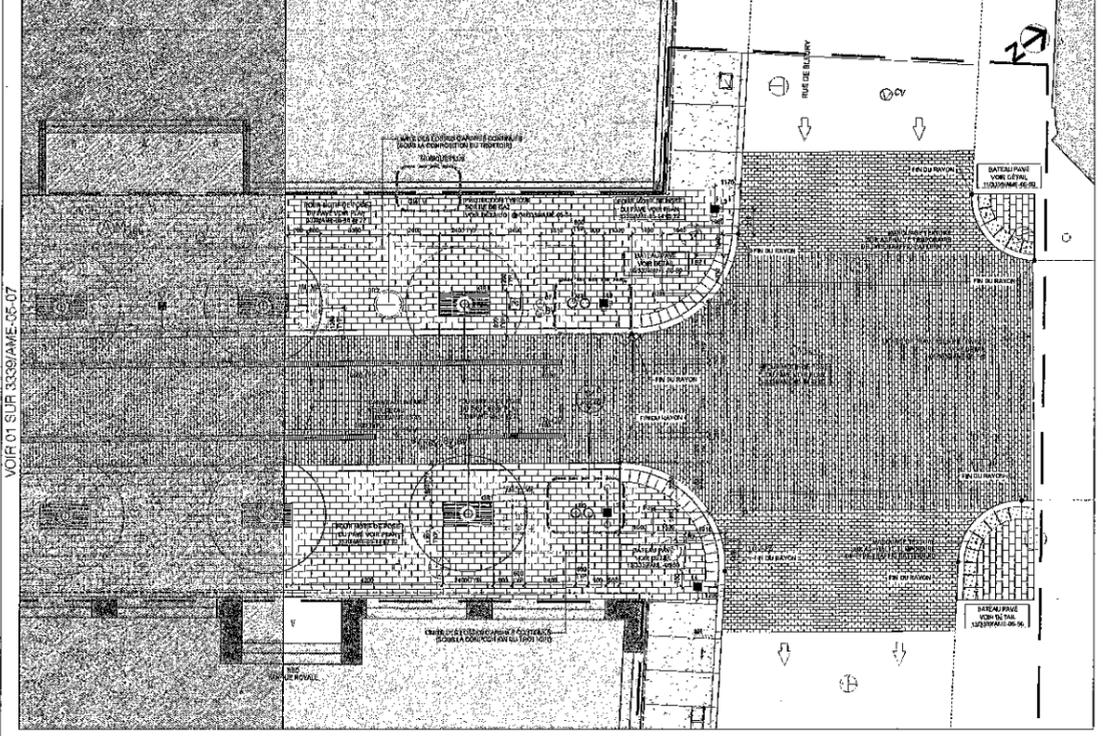
VOIR 02 SUR 3339/AME-05-05

VOIR 01 SUR 3339/AME-05-08

VOIR 01 SUR 3339/AME-05-08



01 TRONÇON 600 : SAINT-ALEXANDRE À DE BLEURY  
PLAN  
ÉCHELLE 1:100



02 TRONÇON 600 : (SUITE)  
PLAN  
ÉCHELLE 1:100

**LEGENDE - DE COUVERTURES**

○	ASPHÈTE	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS

**LEGENDE - SURFACES**

○	ASPHÈTE	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS

**LEGENDE GÉNÉRALE**

○	ARRETS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS

**Notes:**

NO 1. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES INGÉNIEURS POUR TOUTES LES TRACES DE CÂBLES ET DE TUBAGES.

NO 2. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE POUR LES DÉTAILS DE PLANCHER ET DE DRAINAGE.

NO 3. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ POUR LES DÉTAILS ÉLECTRIQUES.

NO 4. SE RÉFÉRER AUX PLANS DES INGÉNIEURS EN GÉNIE CIVIL POUR LES TRACES DE VOIE.

NO 5. POUR TOUTES LES TRACES, S'ASSURER QUE LES CHANGEMENTS DE DIRECTION SONT PROTÉGÉS D'AVANCE POUR LA PÉRIODE DES TRAVAUX.

NO 6. POUR TOUT TRAVAIL DE PAVAGE, VÉRIFIER LES DÉTAILS DE TRAVAIL ET PROTÉGER LES CÔTÉS SUR LES DÉTAILS DE PAVAGE ET PÉDESTRIEN.



**Orientation:**

REPÈRE GÉODÉSIQUE  
17.208

ALTIITUDE: 34.140 m

PROJ. UTM - CHANGEMENT DE MÉRIDIEN À 17.208

PROJ. UTM - CHANGEMENT DE MÉRIDIEN À 17.208

PROJ. UTM - CHANGEMENT DE MÉRIDIEN À 17.208

**Légende complémentaire**

○	ARRETS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS
○	BOIS	○	BOIS

**Historique des révisions**

NO	DATE	DESCRIPTION	NO	DATE	DESCRIPTION
01	2018-08-24	ÉMISSION	01	2018-08-24	ÉMISSION
02	2018-08-24	ÉMISSION	02	2018-08-24	ÉMISSION
03	2018-08-24	ÉMISSION	03	2018-08-24	ÉMISSION
04	2018-08-24	ÉMISSION	04	2018-08-24	ÉMISSION
05	2018-08-24	ÉMISSION	05	2018-08-24	ÉMISSION
06	2018-08-24	ÉMISSION	06	2018-08-24	ÉMISSION
07	2018-08-24	ÉMISSION	07	2018-08-24	ÉMISSION
08	2018-08-24	ÉMISSION	08	2018-08-24	ÉMISSION
09	2018-08-24	ÉMISSION	09	2018-08-24	ÉMISSION
10	2018-08-24	ÉMISSION	10	2018-08-24	ÉMISSION

**Responsabilités**

Direction de la Direction Régionale des Services	Date:
Direction de l'Épuration des Eaux Usées	Date:
Direction de l'Eau Potable	Date:
Division Sécurité et Aménagement du Réseau Arrière	Date:
Division Services Clients	Date:
Division Services Clients	Date:

**Montreal**  
Service des Infrastructures  
de la voirie et des transports  
Division des Grands projets  
Portefeuille 2

**CIMA+**

**PROVENCHER, ROY**

276, rue Saint-Jacques, Bureau 100  
Montréal, Québec H3Y 1M5  
Téléphone: 514 392-3000  
provencher@rcm.ca

**Responsabilités**

Superviseur technique:  
B. Fournier / A. J. Lapointe / L. M. Leclerc 2018-08-24

Projeteur:  
B. C. Gagnon, ing. / J. D. Aubin, arch. 2018-08-24

Responsable de projet (chef de chantier):  
Sonia Gagné, arch.

Architecte:  
Sonia Gagné, arch.

PLAN DE SOUSMISSION

**Sonia Gagné**  
SONIA GAGNÉ  
ARCHITECTE  
du Québec

**LOCALISER:**  
RUE SAINTE-CATHERINE OUEST  
DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA  
À LA RUE DE BLEURY

ARRONDISSEMENT: VILLE-MARIE

**NATURE DES TRAVAUX:**  
Travaux de construction de carreaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en béton sur de la structure de béton de pontons, de l'alignement sur l'axe de circulation et du trottoir urbain classé (1<sup>er</sup> plan) (Rue Saint-Alexandre Ouest, de la rue de Bleury à la rue de Bleury).

**TITRE DU PLAN:**  
TRONÇON 600:  
RUE SAINT-ALEXANDRE À RUE DE BLEURY  
IMPLANTATION

**IN** DIMENSIONNEMENT MÉTRIQUE, SAUF INDICATION CONTRAIRE

Échelle: 1/100

No. de: 3330/AME-05

Année: 00

Auto: 07

Projet: 333908

**NOTES PARTICULIÈRES**

**PLANS DE RÉFÉRENCE**

**UTILISÉS PUBLICS**

## Résumé du Cahier M - SO 333905

**Travaux de construction de caniveaux de drainage, de chaussée et trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation, de signalisation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury.**

Localisation	Conditions minimales à respecter concernant l'occupation du domaine public
<p><b>Travaux de construction de caniveaux de drainage, de chaussée et trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation, de signalisation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury.</b></p>	<p>❖ <b>Occupation du domaine public</b> Soumettre les planches de signalisation pour chaque occupation du domaine public;</p> <p>❖ <b>Horaires de travail :</b> Exceptionnellement, dans le cadre du présent contrat, la Ville de Montréal a permis une dérogation à sa réglementation en ce qui concerne les horaires de travaux. En ce sens, au besoin, les travaux peuvent être réalisés en continu 24h par jour, 7 jours sur 7;</p> <p>❖ <b>Date des travaux :</b> 2019 août à novembre 2020 de mars à octobre</p> <p>❖ <b>Exécution des travaux et Maintien de la circulation :</b> Un phasage des travaux a été considéré lors de l'évaluation des délais de réalisation, cependant l'Entrepreneur est libre de modifier le phasage à sa convenance dans la mesure où il respecte les délais de réalisation ainsi que l'ensemble des contraintes d'exécution et de maintien de circulation du cahier M.</p> <p>Proposition de phasage :</p> <p style="text-align: center;"><b>ÉQUIPE 1</b></p> <p><b>Lot Est A (2019):</b> <b>Phase 1</b> De la limite est de l'intersection Saint-Alexandre l'est de l'intersection De Bleury (trottoirs nord et sud et intersection De Bleury); <b>Phase 1</b> <b>Lot Est B (2020):</b> De la limite est de l'intersection Saint-Alexandre l'est de l'intersection De Bleury (chaussée)</p> <p><b>Lot Ouest C (2020) :</b> <b>Phase 2 :</b> De la limite est de l'intersection City-Councillors à l'ouest de l'intersection St-Alexandre (trottoirs nord et sud et chaussée) <b>Phase 3 :</b> De la limite ouest de l'intersection Aylmer à l'est de l'intersection City-Councillors</p> <p style="text-align: center;"><b>ÉQUIPE 2</b></p> <p><b>Lot Ouest C (2020) :</b> <b>Phase 2 :</b> De la limite ouest de l'intersection Robert-Bourassa à l'ouest de l'intersection Union (trottoirs nord et sud et chaussée) <b>Phase 3 :</b> De la limite ouest de l'intersection Union à l'ouest de l'intersection Aylmer (trottoirs nord et sud et chaussée)</p> <p>- Fermeture complète de la rue Sainte-Catherine Ouest pendant les travaux de réalisation des aménagements dans la chaussée.</p> <p>- L'Entrepreneur n'est autorisé à fermer complètement que deux intersections routières non consécutives de sens opposés simultanément lors des travaux.</p> <p>❖ <b>Maintien de la circulation piétonnière</b> Maintenir, en tout temps les trottoirs et les passages piétonniers libres de tout obstacle. Si un trottoir ou passage piéton est entravé, l'Entrepreneur doit fournir la signalisation complète afin que les piétons et les personnes à mobilité réduite puissent contourner l'obstacle, la présence de signaleurs est requise;</p> <p>❖ <b>Maintien des zones de livraison et de débarcadère</b> Si au cours des travaux des zones de livraison ou de débarcadère sont entravées, l'entrepreneur doit, en accord avec l'arrondissement concerné, aménager des zones temporaires à proximité. Ces zones doivent être signalées par des panneaux;</p> <p>❖ <b>Accès aux chantiers.</b> Les accès aux chantiers doivent être signalés, la présence de signaleurs est requise.</p>

<b>Travaux de construction de caniveaux de drainage, de chaussée et trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation, de signalisation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue De Bleury.</b>	<b>❖ Gestion des impacts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'entrepreneur doit permettre l'accès en tout temps aux véhicules de service d'urgence et de service de sécurité incendie de Montréal;</li><li>▪ Des panneaux à message variable (PMVM) doivent demeurer en place pour la durée complète des travaux;</li><li>▪ Des communications de proximité et des courriels d'information aux partenaires sont prévus.</li></ul>
---	--

Résumé rédigé par Serge Thibault, chargé de projet - grand projet  
2019-02-25

**Projet rue Sainte-Catherine Ouest**  
**Travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, de l'éclairage, des feux de circulation et du mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury.**

Aménagement côté jardin inc.

GDD 1197231021		Appel d'offres 333905			March-05-19
Montants hors taxes sauf indication contraire					
Grand total		Montant	Contingences (12%)	Variance des quantités (5%)	Total
	Travaux payés par Ville et CSEM - hors taxes	15 068 731.06 \$	1 800 028.93 \$	741 093.00 \$	17 609 852.99 \$
	<b>Travaux payés Ville et CSEM - taxes comprises</b>	<b>17 325 273.54 \$</b>	<b>2 069 583.26 \$</b>	<b>852 071.68 \$</b>	<b>20 246 928.48 \$</b>
	Incidences payées par la Ville - hors taxes				803 944.40 \$
	Incidences payées par la CSEM - hors taxes				242 530.42 \$
	<b>Incidences payées par Ville - taxes comprises</b>				<b>919 697.11 \$</b>
	<b>Incidences payées par CSEM - taxes comprises</b>				<b>269 028.08 \$</b>
	<b>Incidences totales - taxes comprises</b>				<b>1 188 725.19 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL TAXES COMPRISES</b>				<b>21 435 653.67 \$</b>

Imputation des coûts Corpo	
Règlement d'emprunt (17-025) et (18-053) Corpo	100.00%
<b>TOTAL</b>	<b>100.00%</b>

Résumé sommaires des interventions	Dépenses taxes incluses	Crédits
176360 - Travaux de chaussée, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	6 478 974.62 \$	5 916 167.41 \$
176361 - Travaux de trottoir, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	7 578 799.66 \$	6 920 454.27 \$
176362 - Travaux d'éclairage, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	873 302.96 \$	797 442.01 \$
176363 - Travaux d'installation de feux de circulation, de télécommunication et de signalisation, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	1 921 718.02 \$	1 754 784.70 \$
176364 - Travaux de la commission des services électriques de Montréal (CSEM) - PAYÉ PAR LA VM ET IMPUTÉ À LA VM	188 638.38 \$	172 251.98 \$
<b>CONTINGENCES CORPO 12 %</b>	<b>2 041 199.27 \$</b>	<b>1 863 887.00 \$</b>
<b>VARIANCE DE QUANTITÉS CORPO 5%</b>	<b>852 071.68 \$</b>	<b>778 055.02 \$</b>
Contrat-176365 - Incidences techniques	287 334.61 \$	265 065.18 \$
Contrat-176366 - Incidences professionnels	632 362.50 \$	577 431.25 \$
<b>TOTAL</b>	<b>20 854 401.70 \$</b>	<b>19 045 538.82 \$</b>
178166 - Travaux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) - PAYÉ PAR LA VM ET IMPUTÉ À LA CSEM	283 839.90 \$	248 964.13 \$
178166 Contingences de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) - PAYÉ PAR LA VM ET IMPUTÉ À LA CSEM	28 383.99 \$	24 896.41 \$
178166 Incidences de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) - PAYÉ PAR LA CSEM ET IMPUTÉ À LA CSEM	203 443.60 \$	178 446.23 \$
178167 Incidences de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) - PAYÉ PAR LA CSEM ET IMPUTÉ À LA CSEM	65 584.48 \$	65 584.48 \$
<b>TOTAL</b>	<b>581 251.97 \$</b>	<b>517 891.25 \$</b>

**Projet Investi 75015 - Réaménagement rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 1**

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 12%	Variance des quantités 5 %	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1875015009	176360	<b>C</b>	Travaux de chaussée, dans la rue Sainte-Catherine, là ou requis	5 635 116.00 \$	676 213.92 \$	281 755.80 \$	6 593 085.72 \$	329 654.29 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>5 635 116.00 \$</b>	<b>676 213.92 \$</b>	<b>281 755.80 \$</b>	<b>6 593 085.72 \$</b>	<b>329 654.29 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>6 478 974.62 \$</b>	<b>777 476.95 \$</b>	<b>323 948.73 \$</b>	<b>7 580 400.31 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 12%	Variance des quantités 5 %	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1875015010	176361	<b>C</b>	Travaux de trottoir, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	6 591 693.55 \$	791 003.23 \$	329 584.68 \$	7 712 281.45 \$	385 614.07 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>6 591 693.55 \$</b>	<b>791 003.23 \$</b>	<b>329 584.68 \$</b>	<b>7 712 281.45 \$</b>	<b>385 614.07 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>7 578 799.66 \$</b>	<b>909 455.96 \$</b>	<b>378 939.98 \$</b>	<b>8 867 195.60 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 12%	Variance des quantités 5 %	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1875015011	176362	<b>C</b>	Travaux d'éclairage, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	759 559.00 \$	91 147.08 \$	37 977.95 \$	888 684.03 \$	44 434.20 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>759 559.00 \$</b>	<b>91 147.08 \$</b>	<b>37 977.95 \$</b>	<b>888 684.03 \$</b>	<b>44 434.20 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>873 302.96 \$</b>	<b>104 796.36 \$</b>	<b>43 665.15 \$</b>	<b>1 021 764.46 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 12%	Variance des quantités 5 %	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1875015012	176363	<b>C</b>	Travaux d'installation de feux de circulation, de télécommunication et de signalisation, dans la rue Sainte-Catherine, là où requis	1 671 422.50 \$	200 570.70 \$	83 571.13 \$	1 955 564.33 \$	97 778.22 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>1 671 422.50 \$</b>	<b>200 570.70 \$</b>	<b>83 571.13 \$</b>	<b>1 955 564.33 \$</b>	<b>97 778.22 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>1 921 718.02 \$</b>	<b>230 606.16 \$</b>	<b>96 085.90 \$</b>	<b>2 248 410.08 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 10%	Variance des quantités 5 %	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1875015013	176364	<b>N/A</b>	Travaux de la commission des services électriques de Montréal (CSEM) <b>PAYÉ PAR LA VM ET IMPUTÉ À LA VILLE</b>	164 069.04 \$	16 406.90 \$	8 203.45 \$	188 679.40 \$	9 433.97 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>164 069.04 \$</b>	<b>16 406.90 \$</b>	<b>8 203.45 \$</b>	<b>188 679.40 \$</b>	<b>9 433.97 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>188 638.38 \$</b>	<b>18 863.84 \$</b>	<b>9 431.92 \$</b>	<b>216 934.14 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon	Agglo (A) / Corpo (C.)	Description	Montant	Contingences 10%	Variance des quantités 0%	Total	TPS (5%)
	Travaux	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>						
1969150100	178166	<b>C</b>	Travaux de la commission des services électriques de Montréal (CSEM) <b>PAYÉ PAR LA VM ET IMPUTÉ À LA CSEM</b>	246 870.97 \$	24 687.10 \$	- \$	271 558.07 \$	13 577.90 \$
			<b>Sous-total travaux sans taxes</b>	<b>246 870.97 \$</b>	<b>24 687.10 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>271 558.07 \$</b>	<b>13 577.90 \$</b>
			<b>Sous-total - travaux avec taxes</b>	<b>283 839.90 \$</b>	<b>28 383.99 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>312 223.89 \$</b>	

Sous-projet investi	Projet Simon		Description	Montant		Total	TPS (5%)
	<b>Incidences techniques</b>	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>	<b>Payés par CSEM/VM et imputés à Ville</b>				
1875015014	176365	C	CSEM - Dépenses incidentes (laboratoires, surveillance, divers)	22 972.99 \$		22 972.99 \$	1 148.65 \$
1875015014	176365	C	CSEM - Conception et frais généraux	30 971.41 \$		30 971.41 \$	- \$
1875015014	176365	C	Gestion des impacts envers les riverains	100 000.00 \$		100 000.00 \$	5 000.00 \$
1875015014	176365	C	Marquage, signalisation et feux de circulation	100 000.00 \$		100 000.00 \$	5 000.00 \$
			<b>Sous-total - Incidences techniques sans taxes</b>	<b>253 944.40 \$</b>		<b>253 944.40 \$</b>	<b>11 148.65 \$</b>
	<b>Incidences services professionnels</b>	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>	<b>Payés par VM</b>				
						- \$	- \$
1875015015	176366	C	Laboratoire (qualitatif)	500 000.00 \$		500 000.00 \$	25 000.00 \$
1875015015	176366	C	Laoratoire (contrôle environnemental)	50 000.00 \$		50 000.00 \$	2 500.00 \$
			<b>Sous-total - Incidences services professionnels sans taxes</b>	<b>550 000.00 \$</b>		<b>550 000.00 \$</b>	<b>27 500.00 \$</b>
			<b>Sous-total - incidences PAYÉS PAR VM sans taxes</b>	<b>803 944.40 \$</b>		<b>803 944.40 \$</b>	
			<b>Sous-total - incidences PAYÉS PAR VM avec taxes</b>	<b>919 697.11 \$</b>		<b>919 697.11 \$</b>	
	<b>Incidences techniques</b>	<b>Agglo (A) / Corpo (C.)</b>	<b>Payés par CSEM et imputés à la CSEM</b>				
1969150100	178166	C	CSEM - Dépenses incidentes (laboratoires, surveillance, divers)	176 945.94 \$		176 945.94 \$	8 847.30 \$
1969150101	178167	C	CSEM - Conception et frais généraux	65 584.48 \$		65 584.48 \$	- \$
				242 530.42 \$		242 530.42 \$	8 847.30 \$
			<b>Sous-total - incidences PAYÉS PAR CSEM sans taxes</b>	<b>242 530.42 \$</b>		<b>242 530.42 \$</b>	
			<b>Sous-total - incidences PAYÉS PAR CSEM avec taxes</b>	<b>269 028.08 \$</b>		<b>269 028.08 \$</b>	<b>8 847.30 \$</b>

\*\* 97 936 \$ à répartir



TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
657 660.30 \$	987 314.59 \$	658 484.44 \$	6 921 915.87 \$	5 916 167.41 \$	709 940.09 \$	295 808.37 \$
<b>657 660.30 \$</b>	<b>987 314.59 \$</b>	<b>658 484.44 \$</b>	<b>6 921 915.87 \$</b>	<b>5 916 167.41 \$</b>	<b>709 940.09 \$</b>	<b>295 808.37 \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
769 300.07 \$	1 154 914.15 \$	770 264.11 \$	8 096 931.49 \$	6 920 454.27 \$	830 454.51 \$	346 022.71 \$
<b>769 300.07 \$</b>	<b>1 154 914.15 \$</b>	<b>770 264.11 \$</b>	<b>8 096 931.49 \$</b>	<b>6 920 454.27 \$</b>	<b>830 454.51 \$</b>	<b>346 022.71 \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
88 646.23 \$	133 080.43 \$	88 757.32 \$	933 007.15 \$	797 442.01 \$	95 693.04 \$	39 872.10 \$
<b>88 646.23 \$</b>	<b>133 080.43 \$</b>	<b>88 757.32 \$</b>	<b>933 007.15 \$</b>	<b>797 442.01 \$</b>	<b>95 693.04 \$</b>	<b>39 872.10 \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
195 067.54 \$	292 845.76 \$	195 311.99 \$	2 053 098.10 \$	1 754 784.70 \$	210 574.16 \$	87 739.23 \$
<b>195 067.54 \$</b>	<b>292 845.76 \$</b>	<b>195 311.99 \$</b>	<b>2 053 098.10 \$</b>	<b>1 754 784.70 \$</b>	<b>210 574.16 \$</b>	<b>87 739.23 \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
18 820.77 \$	28 254.74 \$	26 654.97 \$	190 279.16 \$	172 251.98 \$	17 225.20 \$	8 612.60 \$
<b>18 820.77 \$</b>	<b>28 254.74 \$</b>	<b>26 654.97 \$</b>	<b>190 279.16 \$</b>	<b>172 251.98 \$</b>	<b>17 225.20 \$</b>	<b>8 612.60 \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 91,5%TVQ)	Dépense nette TOTAL	Dépense nette montant	Dépense nette contingences	Dépense nette variance de quantités
27 087.92 \$	40 665.82 \$	38 363.35 \$	273 860.54 \$	248 964.13 \$	24 896.41 \$	- \$
<b>27 087.92 \$</b>	<b>40 665.82 \$</b>	<b>38 363.35 \$</b>	<b>273 860.54 \$</b>	<b>248 964.13 \$</b>	<b>24 896.41 \$</b>	<b>- \$</b>

TVQ (9,975%)	Taxes	Ristourne (TPS et 50%TVQ)	Dépense nette
2 291.56 \$	3 440.21 \$	2 294.43 \$	24 118.77 \$
- \$	- \$	- \$	30 971.41 \$
9 975.00 \$	14 975.00 \$	9 987.50 \$	104 987.50 \$
9 975.00 \$	14 975.00 \$	9 987.50 \$	104 987.50 \$
<b>22 241.56 \$</b>	<b>33 390.21 \$</b>	<b>22 269.43 \$</b>	<b>265 065.18 \$</b>
- \$	- \$	- \$	- \$
49 875.00 \$	74 875.00 \$	49 937.50 \$	524 937.50 \$
4 987.50 \$	7 487.50 \$	4 993.75 \$	52 493.75 \$
<b>54 862.50 \$</b>	<b>82 362.50 \$</b>	<b>54 931.25 \$</b>	<b>577 431.25 \$</b>
17 650.36 \$	26 497.66 \$	24 997.37 \$	178 446.23 \$
- \$	- \$	- \$	65 584.48 \$
<b>17 650.36 \$</b>	<b>26 497.66 \$</b>	<b>24 997.37 \$</b>	<b>244 030.71 \$</b>
<b>17 650.36 \$</b>	<b>26 497.66 \$</b>		

Le 10 janvier 2017

AMÉNAGEMENT "CÔTÉ JARDIN" INC.  
A/S MONSIEUR PIERRE DAGENAIS  
4303, RUE HOGAN  
MONTRÉAL (QC) H2H 2N2

N° de décision : 2017-CPSM-1002048  
N° de client : 2700029858

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). AMÉNAGEMENT "CÔTÉ JARDIN" INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **11 septembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 333905

**Numéro de référence** : 1216874

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Projet rue Sainte-Catherine Ouest Lot 1A-Aménagement. (Arrondissement Ville-Marie)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Aménagement Coté Jardin Inc 4303 rue Hogan Montréal, QC, H2H 2N2	<a href="#">Monsieur Jean-Patrick Blanchette</a> Téléphone : 514 939-3577 Télécopieur : 514 939-3174	<b>Commande : (1521300)</b>	3037999 - 333905-ADD01
		2018-12-12 15 h 26	2018-12-13 13 h 04 - Courriel
		<b>Transmission :</b>	3038003 - 333905_ADD01_Devis
		2018-12-12 15 h 26	2018-12-13 13 h 22 - Messagerie
			3038014 - 333905_ADD01_Plans
			2018-12-13 13 h 27 - Messagerie
			3038019 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (devis)
			2018-12-13 9 h 32 - Courriel
			3038020 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (bordereau)
			2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement
			3050859 - 333905-ADD02_signe
			2019-01-22 10 h 06 - Courriel
			3050868 - 333905_Devis techniques_ADD02
			2019-01-23 9 h 42 - Messagerie
			3050872 - 333905_Plans_ADD02
			2019-01-23 13 h 32 - Messagerie
			3050876 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (devis)
			2019-01-22 10 h 19 - Courriel
			3050877 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (bordereau)
			2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement
	3050879 - Annexe 09_ADD02 (devis)		
	2019-01-22 10 h 24 - Courriel		
	3050880 - Annexe 09_ADD02 (bordereau)		
	2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement		
	3055309 - 333905-ADD03_signe_incluant report de date		
	2019-01-30 7 h 11 - Courriel		
	3055311 - 333905_Plaques de bronze_ADD03		
	2019-01-30 9 h 08 - Courriel		
	3055312 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (devis)		
	2019-01-30 7 h 12 - Courriel		
	3055313 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (bordereau)		
	2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement		
	3057731 - 333905-ADD04_signe		
	2019-02-01 13 h 07 - Courriel		
	3057735 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (devis)		
	2019-02-01 13 h 07 - Courriel		
	3057736 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (bordereau)		
	2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement		
	3059318 - 333905-ADD05_signe		
	2019-02-05 9 h 51 - Courriel		

			3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique 2019-02-05 9 h 52 - Courriel
			3059325 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-05 9 h 54 - Courriel
			3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement
			3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Armatres Bois-Francis Inc (ABF) 249 boul de la Bonaventure Victoriaville, QC, G6T 1V5 <a href="http://www.abf-inc.com">http://www.abf-inc.com</a>	<a href="#">Madame Erika Lynn Johnson</a> Téléphone : 819 758-7501 Télécopieur : 819 758-7629	<b>Commande : (1516041)</b> 2018-11-27 9 h 43 <b>Transmission :</b> 2018-11-27 9 h 43	3037999 - 333905-ADD01 2018-12-13 13 h 04 - Courriel 3038003 - 333905_ADD01_Devis 2018-12-13 13 h 20 - Messagerie 3038014 - 333905_ADD01_Plans 2018-12-13 13 h 23 - Messagerie 3038019 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (devis) 2018-12-13 9 h 32 - Courriel 3038020 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (bordereau) 2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement 3050859 - 333905-ADD02_signe 2019-01-22 10 h 05 - Courriel 3050868 - 333905_Devis techniques_ADD02 2019-01-23 9 h 38 - Messagerie 3050872 - 333905_Plans_ADD02 2019-01-23 13 h 22 - Messagerie 3050876 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-22 10 h 19 - Courriel 3050877 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement 3050879 - Annexe 09_ADD02 (devis) 2019-01-22 10 h 24 - Courriel 3050880 - Annexe 09_ADD02 (bordereau) 2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement 3055309 - 333905-ADD03_signe_incluant report de date 2019-01-30 7 h 11 - Courriel 3055311 - 333905_Plaques de bronze_ADD03 2019-01-30 9 h 08 - Courriel 3055312 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-30 7 h 12 - Courriel 3055313 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement 3057731 - 333905-ADD04_signe 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057735 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057736 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement 3059318 - 333905-ADD05_signe 2019-02-05 9 h 51 - Courriel 3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique 2019-02-05 9 h 52 - Courriel 3059325 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-05 9 h 54 - Courriel 3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

			3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Bau-Québec Ltée.. 1370, Labadie, Local 1 Longueuil, QC, J4N1C7	<a href="#">Monsieur Denis Huard</a> Téléphone : 450 676-8622 Télécopieur :	<b>Commande : (1518774)</b> 2018-12-04 19 h 09 <b>Transmission :</b> 2018-12-04 19 h 13	3037999 - 333905-ADD01 2018-12-13 13 h 04 - Courriel 3038003 - 333905_ADD01_Devis 2018-12-13 13 h 22 - Messagerie 3038014 - 333905_ADD01_Plans 2018-12-13 13 h 26 - Messagerie 3038019 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (devis) 2018-12-13 9 h 32 - Courriel 3038020 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (bordereau) 2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement 3050859 - 333905-ADD02_signe 2019-01-22 10 h 06 - Courriel 3050868 - 333905_Devis techniques_ADD02 2019-01-23 9 h 41 - Messagerie 3050872 - 333905_Plans_ADD02 2019-01-23 13 h 31 - Messagerie 3050876 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-22 10 h 19 - Courriel 3050877 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement 3050879 - Annexe 09_ADD02 (devis) 2019-01-22 10 h 24 - Courriel 3050880 - Annexe 09_ADD02 (bordereau) 2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement 3055309 - 333905-ADD03_signe_incluant report de date 2019-01-30 7 h 11 - Courriel 3055311 - 333905_Plaques de bronze_ADD03 2019-01-30 9 h 08 - Courriel 3055312 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-30 7 h 12 - Courriel 3055313 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement 3057731 - 333905-ADD04_signe 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057735 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057736 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement 3059318 - 333905-ADD05_signe 2019-02-05 9 h 51 - Courriel 3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique 2019-02-05 9 h 52 - Courriel 3059325 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-05 9 h 54 - Courriel 3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement 3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Bordures Polycor Inc 76 rue Saint-Paul, Suite 100	<a href="#">Madame Lizanne Bélanger</a> Téléphone : 418 906-6819 Télécopieur :	<b>Commande : (1516209)</b> 2018-11-27 11 h 54	3037999 - 333905-ADD01 2018-12-13 13 h 04 - Courriel

Québec, QC, G1K 3V9  
<http://www.plycor.com>

**Transmission :**  
 2018-11-27 11 h 54

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
 2018-12-13 13 h 21 - Messagerie  
 3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
 2018-12-13 13 h 24 - Messagerie  
 3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
 2018-12-13 9 h 32 - Courriel  
 3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
 (bordereau)  
 2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement  
 3050859 - 333905-ADD02\_signe  
 2019-01-22 10 h 06 - Courriel  
 3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
 2019-01-23 9 h 39 - Messagerie  
 3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
 2019-01-23 13 h 28 - Messagerie  
 3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
 2019-01-22 10 h 19 - Courriel  
 3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
 (bordereau)  
 2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement  
 3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
 2019-01-22 10 h 24 - Courriel  
 3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
 2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement  
 3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
 2019-01-30 7 h 11 - Courriel  
 3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
 2019-01-30 9 h 08 - Courriel  
 3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
 2019-01-30 7 h 12 - Courriel  
 3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
 (bordereau)  
 2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement  
 3057731 - 333905-ADD04\_signe  
 2019-02-01 13 h 07 - Courriel  
 3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
 2019-02-01 13 h 07 - Courriel  
 3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
 (bordereau)  
 2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement  
 3059318 - 333905-ADD05\_signe  
 2019-02-05 9 h 51 - Courriel  
 3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
 2019-02-05 9 h 52 - Courriel  
 3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
 2019-02-05 9 h 54 - Courriel  
 3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
 (bordereau)  
 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement  
 3062065 - 333905\_ADD06  
 2019-02-08 11 h 23 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Ceveco inc.  
 2970 Omer Ravary Bureau 100  
 Montréal, QC, H1W 3Z6  
<http://www.ceveco.ca>

[Monsieur Patrick Lapointe](#)  
 Téléphone : 514 521-1042  
 Télécopieur : 514 521-1048

**Commande : (1524462)**  
 2018-12-21 10 h 30  
**Transmission :**  
 2018-12-21 10 h 38

3037999 - 333905-ADD01  
 2018-12-21 10 h 30 - Téléchargement  
 3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
 2018-12-21 10 h 30 - Téléchargement  
 3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
 2018-12-21 10 h 30 - Messagerie  
 3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
 2018-12-21 10 h 30 - Téléchargement

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2018-12-21 10 h 30 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 40 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 29 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Construction Bau-Val Inc.  
87 Emilien Marcoux, Suite#101  
Blainville, QC, J7C 0B4  
<http://www.bauval.com>

[Madame Johanne Vallée](#)  
Téléphone : 514 788-4660  
Télécopieur :

**Commande : (1532697)**  
2019-01-23 8 h 45  
**Transmission :**  
2019-01-23 10 h 13

3037999 - 333905-ADD01  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2019-01-23 8 h 45 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 36 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 21 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-23 8 h 45 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Construction NRC Inc.  
160 rue Deslauriers  
Arr. St-Laurent  
Montréal, QC, H4N 1V8

Madame Iulia Savescu  
Téléphone : 514 331-7944  
Télécopieur : 514 331-2295

**Commande : (1516604)**  
2018-11-28 10 h 56  
**Transmission :**  
2018-11-28 11 h 42

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 23 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 29 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 44 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 34 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Électricité Grimard Inc.  
1855, Bernard-Lefebvre  
Laval, QC, H7C 0A5  
<http://www.grimard.ca>

[Monsieur Jacques Grimard](#)  
Téléphone : 418 549-0745  
Télécopieur : 418 545-7942

**Commande : (1519362)**  
2018-12-06 9 h 48  
**Transmission :**  
2018-12-06 9 h 48

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 20 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 22 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 05 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 37 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 22 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Eurovia Québec Grands Projets  
(Laval)  
4085 St-Elzéar Est  
Laval, QC, H7E 4P2

[Madame Line Proulx](#)  
Téléphone : 450 431-7887  
Télécopieur :

**Commande : (1515808)**  
2018-11-26 14 h 49  
**Transmission :**  
2018-11-26 15 h 04

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 21 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 25 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 40 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 30 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Hydro BG Inc.  
642. De Courcelle, bureau 206  
Montréal, QC, H4C3C5

[Monsieur Kastriot Malci](#)  
Téléphone : 514 932-5445  
Télécopieur :

**Commande : (1535012)**  
2019-01-28 14 h 05  
**Transmission :**  
2019-01-28 15 h 56

3037999 - 333905-ADD01  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2019-01-28 14 h 05 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-28 14 h 05 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-28 14 h 05 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

Laurin et Laurin (1991) Inc..  
12000 Arthur Sicard  
Mirabel, QC, J7J 0E9  
<http://www.laurinlaurin.ca>

[Madame Martine Chouinard](#)  
Téléphone : 450 435-9551  
Télécopieur : 450 435-2662

**Commande : (1515820)**  
2018-11-26 15 h 04  
**Transmission :**  
2018-11-26 15 h 04

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel  
3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel  
3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel  
3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement  
3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel  
3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 21 - Messagerie  
3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 24 - Messagerie  
3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel  
3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement  
3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel  
3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 39 - Messagerie  
3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 23 - Messagerie  
3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel  
3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement  
3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel  
3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement  
3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel  
3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel  
3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel  
3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement  
3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel  
3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel  
3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement  
3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel  
3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel  
3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

<p>LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 <a href="http://www.lecuyerbeton.com">http://www.lecuyerbeton.com</a></p>	<p><u>Monsieur David Guay</u> Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254</p>	<p><b>Commande : (1529781)</b> 2019-01-16 11 h 12 <b>Transmission :</b> 2019-01-16 11 h 12</p>	<p>3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement</p> <p>3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p> <p>3037999 - 333905-ADD01 2019-01-16 11 h 12 - Téléchargement</p> <p>3038003 - 333905_ADD01_Devis 2019-01-16 11 h 12 - Téléchargement</p> <p>3038014 - 333905_ADD01_Plans 2019-01-16 11 h 12 - Téléchargement</p> <p>3038019 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-16 11 h 12 - Téléchargement</p> <p>3038020 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-16 11 h 12 - Téléchargement</p> <p>3050859 - 333905-ADD02_signe 2019-01-22 10 h 06 - Courriel</p> <p>3050868 - 333905_Devis techniques_ADD02 2019-01-23 9 h 39 - Messagerie</p> <p>3050872 - 333905_Plans_ADD02 2019-01-23 13 h 24 - Messagerie</p> <p>3050876 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-22 10 h 19 - Courriel</p> <p>3050877 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement</p> <p>3050879 - Annexe 09_ADD02 (devis) 2019-01-22 10 h 24 - Courriel</p> <p>3050880 - Annexe 09_ADD02 (bordereau) 2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement</p> <p>3055309 - 333905-ADD03_signe_incluant report de date 2019-01-30 7 h 11 - Courriel</p> <p>3055311 - 333905_Plaques de bronze_ADD03 2019-01-30 9 h 08 - Courriel</p> <p>3055312 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-30 7 h 12 - Courriel</p> <p>3055313 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement</p> <p>3057731 - 333905-ADD04_signe 2019-02-01 13 h 07 - Courriel</p> <p>3057735 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-01 13 h 07 - Courriel</p> <p>3057736 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement</p> <p>3059318 - 333905-ADD05_signe 2019-02-05 9 h 51 - Courriel</p> <p>3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique 2019-02-05 9 h 52 - Courriel</p> <p>3059325 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-05 9 h 54 - Courriel</p> <p>3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement</p> <p>3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
---	---	--	---

Legico CHP Consultants 4080 boul. Le Corbusier bur. 203 Laval, QC, H7L5R2	<a href="#">Monsieur daniel paquin</a> Téléphone : 514 842-1355 Télécopieur :	<b>Commande : (1516365)</b> 2018-11-27 15 h 40 <b>Transmission :</b> 2018-11-27 15 h 46	3037999 - 333905-ADD01 2018-12-13 13 h 04 - Courriel 3038003 - 333905_ADD01_Devis 2018-12-13 13 h 21 - Messagerie 3038014 - 333905_ADD01_Plans 2018-12-13 13 h 25 - Messagerie 3038019 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (devis) 2018-12-13 9 h 32 - Courriel 3038020 - 333905_ADD01_Bordereau Soumission (bordereau) 2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement 3050859 - 333905-ADD02_signe 2019-01-22 10 h 06 - Courriel 3050868 - 333905_Devis techniques_ADD02 2019-01-23 9 h 41 - Messagerie 3050872 - 333905_Plans_ADD02 2019-01-23 13 h 31 - Messagerie 3050876 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-22 10 h 19 - Courriel 3050877 - 333905_ADD02_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement 3050879 - Annexe 09_ADD02 (devis) 2019-01-22 10 h 24 - Courriel 3050880 - Annexe 09_ADD02 (bordereau) 2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement 3055309 - 333905-ADD03_signe_incluant report de date 2019-01-30 7 h 11 - Courriel 3055311 - 333905_Plaques de bronze_ADD03 2019-01-30 9 h 08 - Courriel 3055312 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (devis) 2019-01-30 7 h 12 - Courriel 3055313 - 333905_ADD03_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement 3057731 - 333905-ADD04_signe 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057735 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-01 13 h 07 - Courriel 3057736 - 333905_ADD04_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement 3059318 - 333905-ADD05_signe 2019-02-05 9 h 51 - Courriel 3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique 2019-02-05 9 h 52 - Courriel 3059325 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (devis) 2019-02-05 9 h 54 - Courriel 3059326 - 333905_ADD05_Bordereau Soumission (bordereau) 2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement 3062065 - 333905_ADD06 2019-02-08 11 h 23 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Loiselle inc. 280 boul Pie XII Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7 <a href="http://www.loiselle.ca">http://www.loiselle.ca</a>	<a href="#">Monsieur Olivier Gagnard</a> Téléphone : 450 373-4274 Télécopieur : 450 373-5631	<b>Commande : (1526346)</b> 2019-01-08 13 h 41 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 13 h 41	3037999 - 333905-ADD01 2019-01-08 13 h 41 - Téléchargement 3038003 - 333905_ADD01_Devis 2019-01-08 13 h 41 - Téléchargement 3038014 - 333905_ADD01_Plans 2019-01-08 13 h 41 - Téléchargement

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-08 13 h 41 - Téléchargement

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-08 13 h 41 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 41 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 30 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Nelect Inc.  
104 boul Montcalm Nord  
Candiac, QC, J5R 3L8

[Madame Marijolaine Émond](#)  
Téléphone : 450 659-5457  
Télécopieur : 450 659-9265

**Commande : (1515670)**  
2018-11-26 11 h 42  
**Transmission :**  
2018-11-26 11 h 47

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 22 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 28 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 43 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 33 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

Pomerleau Inc...  
500 rue St-Jacques O. Suite 900  
Montréal, QC, H2Y 0A2

[Madame Nancy Lazure](#)  
Téléphone : 514 789-2728  
Télécopieur : 514 789-2288

**Commande : (1515994)**  
2018-11-27 9 h  
**Transmission :**  
2018-11-27 9 h

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 23 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 28 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 43 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 34 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Systèmes Urbains Inc.  
23, avenue Milton  
Montréal, QC, H8R 1K6  
<http://www.systemesurbains.com>

[Monsieur Francis Duchesne](#)  
Téléphone : 514 321-5205  
Télécopieur : 514 321-5835

**Commande : (1516110)**  
2018-11-27 10 h 24  
**Transmission :**  
2018-11-27 10 h 24

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 24 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 22 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 05 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 44 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 21 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Terrassement Multi-Paysages  
1355 rue Lépine  
Joliette, QC, J6E 4B7

[Monsieur Stéphane Valois](#)  
Téléphone : 450 756-1074  
Télécopieur : 450 756-8997

**Commande : (1516182)**  
2018-11-27 11 h 28  
**Transmission :**  
2018-11-27 11 h 28

3037999 - 333905-ADD01  
2018-12-13 13 h 04 - Courriel

3038003 - 333905\_ADD01\_Devis  
2018-12-13 13 h 23 - Messagerie

3038014 - 333905\_ADD01\_Plans  
2018-12-13 13 h 29 - Messagerie

3038019 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission (devis)  
2018-12-13 9 h 32 - Courriel

3038020 - 333905\_ADD01\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2018-12-13 9 h 32 - Téléchargement

3050859 - 333905-ADD02\_signe  
2019-01-22 10 h 06 - Courriel

3050868 - 333905\_Devis techniques\_ADD02  
2019-01-23 9 h 44 - Messagerie

3050872 - 333905\_Plans\_ADD02  
2019-01-23 13 h 35 - Messagerie

3050876 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-22 10 h 19 - Courriel

3050877 - 333905\_ADD02\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-22 10 h 19 - Téléchargement

3050879 - Annexe 09\_ADD02 (devis)  
2019-01-22 10 h 24 - Courriel

3050880 - Annexe 09\_ADD02 (bordereau)  
2019-01-22 10 h 24 - Téléchargement

3055309 - 333905-ADD03\_signe\_incluant report de date  
2019-01-30 7 h 11 - Courriel

3055311 - 333905\_Plaques de bronze\_ADD03  
2019-01-30 9 h 08 - Courriel

3055312 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-01-30 7 h 12 - Courriel

3055313 - 333905\_ADD03\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-01-30 7 h 12 - Téléchargement

3057731 - 333905-ADD04\_signe  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057735 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-01 13 h 07 - Courriel

3057736 - 333905\_ADD04\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-01 13 h 07 - Téléchargement

3059318 - 333905-ADD05\_signe  
2019-02-05 9 h 51 - Courriel

3059323 - DT-4601 Rev 01 devis feux piéton numerique  
2019-02-05 9 h 52 - Courriel

3059325 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission (devis)  
2019-02-05 9 h 54 - Courriel

3059326 - 333905\_ADD05\_Bordereau Soumission  
(bordereau)  
2019-02-05 9 h 54 - Téléchargement

3062065 - 333905\_ADD06  
2019-02-08 11 h 23 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

- 
- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Organisme public.

**Dossier # : 1197231021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , -
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences:1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1501 Intervention et Répartition des coûts- GDD1197231021\\_CSE.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél : 514-384-6840 poste 242**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Serge A BOILEAU  
Président  
**Tél : 514-384-6840 poste 242**  
**Division :**

**Dossier # : 1197231021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , -
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences:1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197231021 SUM.xlsx](#)



[1501 Intervention et Répartition des coûts- GDD1197231021.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Safae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-08

Christian BORYS  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5676  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197231021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , -
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences:1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires



**Rapport - mandat SMCE197231021.pdf**

**Dossier # :1197231021**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidentes**

Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuñtsic-  
Cartierville

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Genève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

Le 18 avril 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197231021**

**Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc.  
pour des travaux de construction de caniveaux,  
d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en  
pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de  
plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de  
mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest,  
du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury.  
Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses  
(contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences :  
2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ +  
incidences: 1 188 725,19 \$). - Appel d'offres public  
333905 - trois (3) soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197231021**

Accorder un contrat à Aménagement côté jardin inc. pour des travaux de construction de caniveaux, d'aménagement de la chaussée et des trottoirs en pavés de béton sur dalle structurale, de fosses de plantations, d'éclairage, de feux de circulation et de mobilier urbain dans la rue Sainte-Catherine Ouest, du boulevard Robert-Bourassa à la rue de Bleury. Dépense totale de 21 435 653,67 \$, taxes incluses (contrat: 17 325 273,52 \$ + contingences : 2 069 583,26 \$ + variance de quantités: 852 071,68 \$ + incidences: 1 188 725,19 \$) - Appel d'offres public 333905 - trois (3) soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures du réseau routier ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont grandement apprécié la présentation précise et détaillée qui leur a été faite.

Pour la Commission, le mode d'octroi alternatif mis en place dans ce dossier était tout à fait approprié. En mettant en place un système de pondération et d'évaluation des offres à une enveloppe, avec un comité de sélection, pour noter à la fois l'expérience des soumissionnaires, les échéanciers proposés et les prix soumis, la Ville fait en sorte de mettre toutes les chances de son côté pour la réussite de ce contrat au cœur du Centre-ville.

Les membres considèrent avoir reçu des réponses adéquates à leurs questions. Ils ont bien compris que le mode d'octroi retenu était sans doute le plus convenable dans le

contexte du présent contrat portant sur une rue emblématique du Centre-ville de Montréal.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197231021 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197231002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 13 912 258,24 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 877 258,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 286801 ;
3. d'autoriser une dépense de 1 287 725,83 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 10:04

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197231002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction de la mobilité du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) poursuit – par son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises. Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état général des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

En concordance avec la construction des trottoirs, la Direction de la mobilité a le mandat de réaliser le Programme de réfection de l'éclairage de rue du réseau artériel. Les principaux objectifs de ce programme sont :

- d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons;
- de maintenir le réseau d'éclairage à son niveau actuel, voire de l'améliorer si possible;
- de consolider et conserver les équipements municipaux;
- de remplacer les actifs qui ont atteint la fin de leur vie utile.

La Direction de la mobilité a mandaté la Direction des infrastructures du SIRR afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Ne s'applique pas.

## **DESCRIPTION**

Les travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles, auront lieu sur une distance d'environ 1,3 kilomètres dans le boulevard Perras, d'environ 940 mètres dans le boulevard Armand-Bombardier et consistent en :

- la construction d'environ 600 mètres linéaires de tranchée drainante dans le boulevard Perras, du boulevard Marc-Aurèle-Fortin à l'avenue Salomon-Marion ;
- la construction d'ouvrage de contrôle pluvial (chambre de contrôle, cheminée d'entretien, puisard et regards) ;
- la reconstruction d'environ 28 675 mètres carrés de structure de chaussée en béton (dalle courte goujonnée) ;
- la reconstruction d'environ 4 910 mètres carrés de trottoirs ;
- le planage et la pose d'un nouveau revêtement d'environ 10 010 mètres carrés dans le boulevard Armand-Bombardier (côté Ouest), du boulevard Perras au boulevard Maurice-Duplessis ;
- des travaux d'éclairage de rue.

Les plans de localisation et les plans des travaux de surface se trouvent en pièces jointes.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 1 287 725,83 \$, taxes incluses, soit 10 % du coût du contrat.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de marquage de chaussée, de travaux d'horticulture, de gestion des impacts ainsi que des incidences pour des travaux d'éclairage et des frais de laboratoire et de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences» en pièce jointe.

Une pénalité pour retard dans la réalisation des travaux est prévue à l'article 5 du cahier des clauses administratives spéciales (CCAS) du présent appel d'offres. soit une pénalité de 7 000 \$ par jour de calendrier. Cette pénalité est sans plafond. Aucun boni n'est prévu dans les documents de l'appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels et l'écart de prix entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

Le présent dossier répond à un (1) des critères préalables à sa présentation devant la

Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, le contrat comporte une dépense de plus de 10 M\$.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale maximale relative à ce contrat est de 15 199 984,07 \$, taxes incluses, comprenant le montant du contrat de 12 877 258,24 \$, des contingences de 1 287 725,83 \$ et des incidences de 1 035 000,00 \$.

Cette dépense, entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 13 879 611,45 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- # 18-045 « Programme de réfection d'artères » pour un montant de 13 170 746,98 \$ ;
- # 15-029 « Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage » pour un montant de 311 528,39 \$ ;
- # 17-007 « Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement - Artériel » pour un montant de 397 336,08 \$ ;

La répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences est présentée en pièce jointe.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Action 5 du plan d'action Montréal durable 2016-2020 : « Accroître le verdissement du cadre bâti ».

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 12 juin 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la circulation ».

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une opération de communication est élaborée par le Service des communications.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Commission permanente sur l'examen des contrats : 3 avril 2019

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : mai 2019

Fin des travaux : octobre 2020

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Abdelwahid BEKKOUCHE, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Sylvain FELTON, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Karine CÔTÉ, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Isabelle BESSETTE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Pierre SAINTE-MARIE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Pierre SAINTE-MARIE, 27 février 2019

Abdelwahid BEKKOUCHE, 26 février 2019

Isabelle BESSETTE, 26 février 2019

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Adiaratou KANTE  
ingenieur(e)

**Tél :** 514-872-2195

**Télécop. :**

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-02-26

Yvan PÉLOQUIN  
Chef de division - Conception des travaux

**Tél :** 514 872-7816

**Télécop. :**

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures

**Tél :** 514 872-4101

**Approuvé le :** 2019-03-06

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Claude CARETTE  
Directeur

**Tél :** 514 872-6855

**Approuvé le :** 2019-03-06

**ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION**

**INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT**

<b>Identification</b>	
No de l'appel d'offres :	286801
No du GDD :	1197231002
Titre de l'appel d'offres :	Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

<b>Déroulement de l'appel d'offres</b>	
Lancement effectué le :	9 - 1 - 2019
Ouverture originalement prévue le :	5 - 2 - 2019
Ouverture faite le :	12 - 2 - 2019
Délai total accordé aux soumissionnaires :	33 jrs

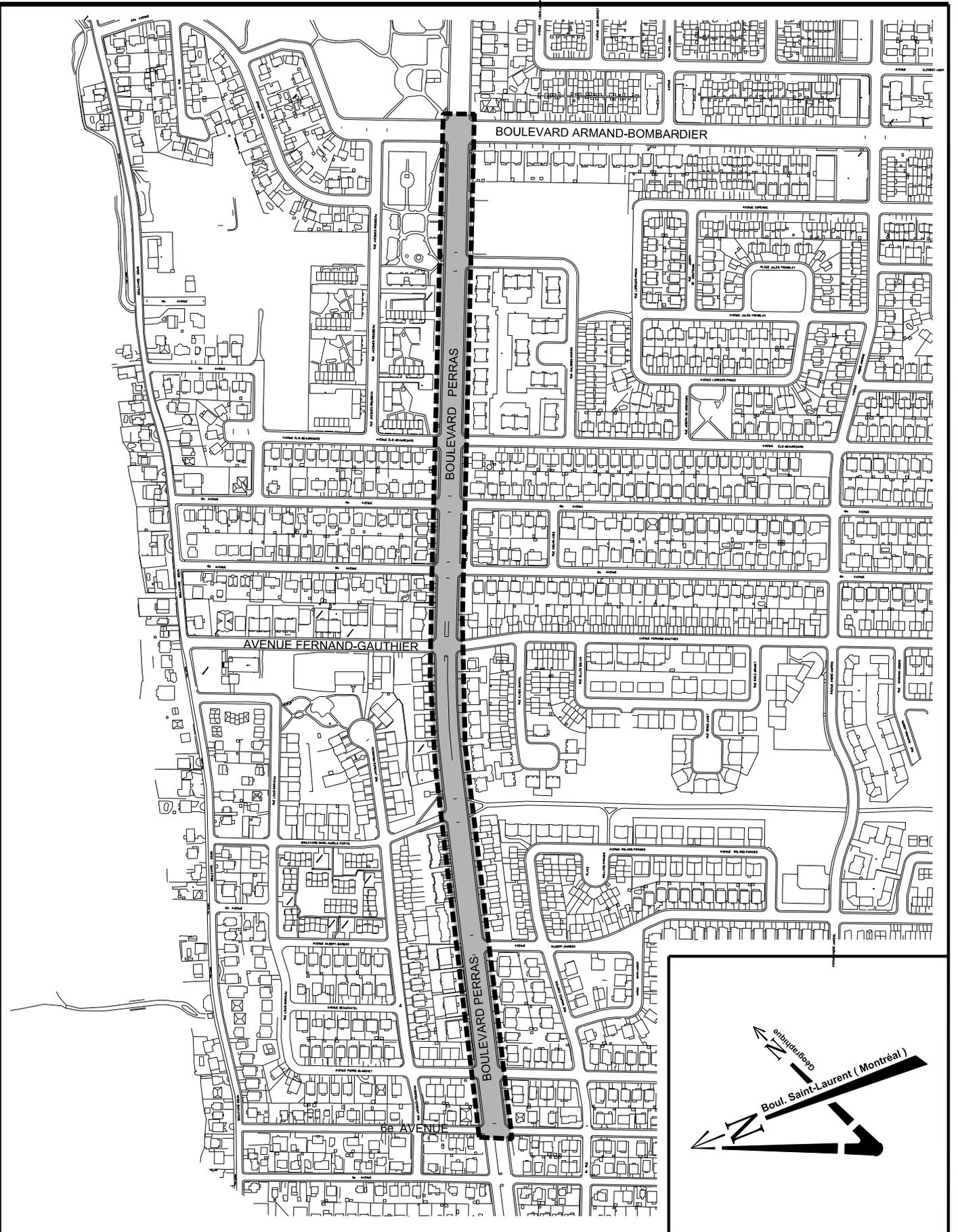
<b>Addenda émis</b>		
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	4	
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>		
Impact sur le coût estimé du contrat (\$)		
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
26 - 1 - 2019	Report de la date d'ouverture de soumission et modification au cahier V	-
31 - 1 - 2019	Modification à l'article 40 du cahier V (Tête de boîte de vanne à remplacer)	-
1 - 2 - 2019	Modification à l'article 38 du cahier V (Fourniture et pose de puisard de rue avec tête conventionnelle)	-
11 - 2 - 2019	Publication du tableau questions réponses pendant l'appel d'offres	-

<b>Analyse des soumissions</b>	
Nbre de preneurs	16
Nbre de soumissions reçues	4
% de réponses	25
Nbre de soumissions rejetées	0
% de rejets	0,0
Soumissions rejetées (nom)	Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique
Durée de la validité initiale de la soumission :	120 jrs
Date d'échéance initiale :	12 - 6 - 2019
Prolongation de la validité de la soumission de :	0 jrs
Date d'échéance révisée :	JJ - MM - AAAA

<b>Résultats de l'appel d'offres</b>	
<b>Soumissions conformes</b>	
<small>Les prix de soumission et l'AMF ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions. Cependant, seuls les autres documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés</small>	
	Prix soumis incluant les taxes (et corrections le cas échéant)
	<b>Total</b>
ROXBORO EXCAVATION INC.	12 877 258,23
DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.	13 198 731,55
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	17 587 000,00
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.	27 951 052,33
<b>Estimation</b>	<b>13 158 999,40</b>
<b>Écart entre la plus basse soumission et l'estimation</b>	<b>-2,1%</b>
<b>Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse</b>	<b>2,5%</b>
<b>Dossier à être étudié par la CEC :</b>	<b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>

<b>Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)</b>				
N.A.	OK	N.A.	OK	
RBQ	<input type="checkbox"/>	AMF	<input type="checkbox"/>	<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>
RENA	<input type="checkbox"/>	Revenu Qc	<input type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Recommandation</b>	
Nom du soumissionnaire :	ROXBORO EXCAVATION INC.
Montant du contrat (incluant les taxes) (\$) :	12 877 258,23
Montant des contingences (\$) :	1 287 725,83
Montant des incidences (\$) :	1 035 000,00
Date prévue de début des travaux :	13 - 5 - 2019
Date prévue de fin des travaux :	27 - 10 - 2020



# Plan de localisation

286801



<b>SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)</b>		<b>SOUSSION:</b>	<b>286801</b>	<b>DATE:</b>
<b>#GDD:</b>	<b>1197231002</b>	<b>DRM:</b>	<b>2868</b>	<b>2019/02/20</b>
<b>RESPONSABLE:</b>	<b>Adiaratou Kanté, ing.</b>			
<b>INTITULÉ DU PROJET:</b>	<b>Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier</b>			

PROJET INVESTI: **55845** Desc et client-payeur: **Programme de réfection d'artères - Direction de la mobilité SUM**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Taxes incluses			Agglo (A) /Corpo (C)
			Contrat	Contingences	Incidences	
1855845153	174773	9 561 559,70 \$	9 519 231,31 \$	951 923,13 \$	0,00 \$	C
1855845154	174774	1 330 991,50 \$	1 325 099,29 \$	132 509,93 \$	0,00 \$	C
1855845155	174775	1 333 102,82 \$	1 327 201,27 \$	132 720,13 \$	0,00 \$	C
1855845157	174777	325 075,45 \$	0,00 \$	0,00 \$	356 000,00 \$	C
1855845158	174778	620 017,50 \$	0,00 \$	0,00 \$	679 000,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>13 170 746,97 \$</b>	<b>12 171 531,87 \$</b>	<b>1 217 153,19 \$</b>	<b>1 035 000,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **58002** Desc et client-payeur: **Pr. acquisition de mobilier d'éclairage - Direction de la mobilité SUM**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1958002012	178124	311 528,39 \$	310 149,27 \$	31 014,93 \$	0,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>311 528,39 \$</b>	<b>310 149,27 \$</b>	<b>31 014,93 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **55861** Desc et client-payeur: **Réhabilitation de chaussée (PRCPR 2019)**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1855861047	177180	397 336,08 \$	395 577,10 \$	39 557,71 \$	0,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>397 336,08 \$</b>	<b>395 577,10 \$</b>	<b>39 557,71 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>13 879 611,44 \$</b>	<b>12 877 258,24 \$</b>	<b>1 287 725,83 \$</b>	<b>1 035 000,00 \$</b>
<b>TOTAL (Contrat + Contingences + Incidences)</b>			<b>15 199 984,07 \$</b>	

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	<b>GRAND TOTAL</b>	SOUSSION:	286801	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:				20/02/2019	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 12 877 258,24 \$

TRAVAUX CONTINGENTS ..... 1 287 725,83 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 286 000,00 \$

Marquage de chaussée (travaux PRCPR) ..... 4 000,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 225 000,00 \$

Horticulture ..... 198 000,00 \$

Ce montant est réservé pour les travaux de plantation

Gestion des impacts ..... 65 000,00 \$

Incidences pour les travaux d'éclairage de rue ..... 5 000,00 \$

Surveillance environnementale ..... 252 000,00 \$

..... 0,00 \$

**TOTAL À REPORTER** ..... 1 035 000,00 ..... 1 035 000,00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL ..... 15 199 984,07 \$

Imputation (crédits) ..... 13 879 611,44 \$

Montant de dépôt .....  

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% ..... 661 012,57 ..... TVQ 9,975% ..... 1 318 720,08

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 1 320 372,61

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855845153	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	174773	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de la chaussée dans le boulevard Perras			
ENTREPRENEUR ▶	Roxboro Excavation inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 9 519 231,31 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 951 923,13 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	----------------------	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855845154	SOUSSION:	286801	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	174774	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de trottoirs, de bordures et de mails centraux dans le boulevard Perras				
ENTREPRENEUR ▶	Roxboro Excavation inc.				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 1 325 099,29 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 132 509,93 \$

### DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/>	<input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 1 457 609,22 \$

Imputation (crédits) ..... 1 330 991,50 \$

Montant de dépôt .....

### TAXES:

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	----------------------	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855845155	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	174775	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Maitien de la circulation et de la sécurité routière			
ENTREPRENEUR ▶	Roxboro Excavation inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 1 327 201,27 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 132 720,13 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 1 459 921,40 \$

Imputation (crédits) ..... 1 333 102,82 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	----------------------	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855845157	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	174777	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie et d'éclairage de rue			
ENTREPRENEUR >	Services techniques			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques .....

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc. ....

Laboratoire, contrôle qualitatif .....

Division de la voirie - Marquage et signalisation .....

Gestion des impacts .....

Incidences pour les travaux d'éclairage de rue .....

.....

.....

**TOTAL À REPORTER** .....  .....

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855845158	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	174778	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de voirie et d'éclairage de rue			
ENTREPRENEUR >	Services professionnels			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET \_\_\_\_\_

TRAVAUX CONTINGENTS DE  \_\_\_\_\_ 0,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	_____	
Marquage de chaussée (travaux PRCPR)	_____	4 000,00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	_____	225 000,00 \$
Horticulture	_____	198 000,00 \$
Ce montant est réservé pour les travaux de plantation		
Gestion des impacts	_____	
HQ, CSEM et autres incidences pour éclairage	_____	
Surveillance environnementale	_____	252 000,00 \$
	_____	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	<b>_____</b>	<b>679 000,00 679 000,00 \$</b>

Dépenses totales à autoriser \_\_\_\_\_ 679 000,00 \$

Imputation (crédits) \_\_\_\_\_ 620 017,50 \$

Montant de dépôt \_\_\_\_\_

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) \_\_\_\_\_ TPS 5% 29 528,16 TVQ 9,975% 58 908,68

Ristournes TPS et TVQ à 50% \_\_\_\_\_ 58 982,50

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	--	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1958002012	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	178124	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux d'éclairage de rue dans le boulevard Perras			
ENTREPRENEUR ▶	Roxboro Excavation inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 310 149,27 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 31 014,93 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
HQ, CSEM et autres incidences pour éclairage	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	----------------------	---------------	-----------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855861047	SOUSSION:	286801	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	177180	DRM SPÉCIFIQUE:		20/02/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de PRCPR dans le boulevard Armand-Bombardier			
ENTREPRENEUR ▶	Roxboro Excavation inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 395 577,10 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 39 557,71 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%)	TPS 5% <input type="text" value="18 923,02"/>	TVQ 9,975% <input type="text" value="37 751,42"/>
Ristournes TPS et TVQ à 50%	<input type="text" value="37 798,73"/>	

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Adiaratou Kanté, ing.
--------------	----------------------	---------------	-----------------------

## Soumission 286801 - Principes de gestion de la mobilité

Secteur	Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier
<p>Boulevard Perras De la 6<sup>e</sup> Avenue au boulevard Armand-Bombardier</p> <p>Rues transversales au boulevard Perras</p> <p>Boulevard Armand-Bombardier du boulevard Maurice-Duplessis au boulevard Perras</p>	<p>Les travaux sont répartis en huit (8) phases sur deux (2) années, les phases 1 à 4 sont prévues pour être réalisées la première année et les phases 5 à 8 durant la deuxième année.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PHASE 1 : Travaux de tranchée drainante, de mails et de chaussée en dalles de béton au centre du boulevard Perras entre les boulevards Marc-Aurèle-Fortin et Armand-Bombardier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entrave partielle du boulevard Perras au niveau du mail central avec maintien d'une voie de circulation et une bande cyclable par direction;</li> <li>○ Fermeture complète avec au maximum trois (3) ouvertures à la fois du mail central.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 2 : Travaux d'installation des chambres de contrôle, de raccordements à la tranchée drainante, de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la chaussée sud, du boulevard Perras entre les boulevards Marc-Aurèle-Fortin et Armand-Bombardier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture complète de la direction est du boulevard Perras avec mise en place d'un contresens sur la chaussée de la direction ouest;</li> <li>○ Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle temporaire adjacente au trottoir du côté nord du boulevard Perras.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 3A : Travaux de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la portion sud de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture complète de la portion sud de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier;</li> <li>○ Prolongement du contresens et de la piste cyclable bidirectionnelle temporaire sur le boulevard Perras jusqu'à la 26<sup>e</sup> Avenue;</li> <li>○ Fermeture de la direction nord du boulevard Armand-Bombardier entre les boulevards Maurice-Duplessis et Perras avec maintien de la circulation locale.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 3B : Travaux de mails et de chaussée en dalles de béton dans la portion centrale de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture complète de la portion centrale de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier;</li> <li>○ Maintien du contresens sur le boulevard Perras et de la fermeture du boulevard Armand-Bombardier tel qu'en phase 3A;</li> <li>○ Aménagement d'une bande cyclable temporaire par direction adjacent au trottoir sur le boulevard Perras.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 3C : Travaux de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la portion nord de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture complète de la portion nord de l'intersection des boulevards Perras et Armand-Bombardier;</li> <li>○ Fermeture de la direction ouest du boulevard Perras entre la 26<sup>e</sup> Avenue et le boulevard Marc-Aurèle-Fortin et mise en place d'un contresens sur la direction est du boulevard Perras;</li> <li>○ Fermeture du boulevard Armand-Bombardier entre le boulevard Perras et la rue Jacques-Rousseau;</li> <li>○ Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle temporaire adjacente au trottoir sud sur le boulevard Perras.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 4 : Travaux de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la chaussée nord du boulevard Perras entre les boulevards Marc-Aurèle-Fortin et Armand-Bombardier <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture de la direction ouest du boulevard Perras avec mise en place d'un contresens sur la direction est;</li> <li>○ Maintien de la piste cyclable bidirectionnelle temporaire adjacente au trottoir sud sur le boulevard Perras.</li> </ul> </li> </ul>

Secteur	Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PHASE 5 : Travaux de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la chaussée nord du boulevard Perras entre le boulevard Marc-Aurèle-Fortin et la 6<sup>e</sup> Avenue               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture de la direction ouest du boulevard Perras entre l'avenue Fernand-Gauthier et la 4<sup>e</sup> Avenue, et mise en place d'un contresens sur la direction est.</li> <li>○ Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle temporaire adjacente au trottoir sud sur le boulevard Perras.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 6 : Travaux de mail et de chaussée en dalles de béton au centre du boulevard Perras entre le boulevard Marc-Aurèle-Fortin et la 6<sup>e</sup> Avenue               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entrave partielle du boulevard Perras au niveau du mail central avec maintien d'une voie de circulation et une bande cyclable par direction;</li> </ul> </li> <li>• PHASE 7 : Travaux de trottoirs et de chaussée en dalles de béton dans la chaussée sud du boulevard Perras entre le boulevard Marc-Aurèle-Fortin et la 6<sup>e</sup> Avenue.               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fermeture complète de la direction est du boulevard Perras avec mise en place d'un contresens sur la chaussée de la direction ouest;</li> <li>○ Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle temporaire adjacente au trottoir du côté nord sur le boulevard Perras.</li> </ul> </li> <li>• PHASE 8 : Travaux de marquage final et de mobilier urbain sur le boulevard Perras entre le boulevard Armand-Bombardier et la 4<sup>e</sup> Avenue. HDT lundi au vendredi 9h à 15h.               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entrave partielle de la chaussée avec maintien d'une voie partagée.</li> </ul> </li> </ul>
Mesures de gestion des impacts applicables	<p>Les travaux sont prévus de débuter au printemps 2019 et se terminer en 2020.</p> <p>Les heures de travail pour les phases 1 à 7 sont du lundi au vendredi 7h-19h, samedi 8h à 19h et dimanche 9h-19h.</p> <p>L'Entrepreneur doit maintenir en tout temps la circulation locale des riverains, sauf lors des travaux de dalle de béton.</p> <p>Protection des aires de travail à l'aide de clôtures autoportantes temporaires afin d'y éviter l'intrusion des piétons ou des cyclistes.</p> <p>Installation de panneaux d'information générale pour informer les usagers des travaux ainsi que la mise en place de PMVM. Installation et mise en fonction des chemins de détour avant la mise en place des entraves.</p> <p>Lorsque des rues en sens unique doivent être entravées, l'Entrepreneur doit ajouter la signalisation temporaire nécessaire et ajuster la signalisation existante à la configuration temporaire des travaux.</p> <p>Présence de signaleurs qualifiés pour assurer une saine gestion des mouvements sur le réseau routier adjacent, la zone des travaux incluant les piétons et les cyclistes.</p> <p>Maintien, en tout temps, des trottoirs et des passages piétonniers libres d'obstacles. Si un trottoir ou un passage piétonnier doit être entravé, l'Entrepreneur doit fournir la signalisation complète afin de détourner les piétons sur le trottoir opposé ou prévoir aménager un corridor piétonnier d'une largeur de 1,5 mètre minimum à l'aide de clôtures autoportantes temporaires ou à l'aide de barricades. L'Entrepreneur doit également faciliter, durant les travaux, la circulation des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Installation de plaques en acier pour redonner accès aux riverains ou à la circulation en dehors des heures de travail.</p> <p>Accommoder et maintenir l'accès en tout temps au service d'Urgences-Santé, au service de Sécurité Incendie de Montréal (SIM) et au SPVM. Les véhicules d'urgence doivent avoir accès aux bâtiments dans le secteur des travaux et de chaque côté de l'excavation.</p> <p>La circulation de transit des camions sera redirigée via le boulevard Maurice-Duplessis.</p>



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 286801

**Numéro de référence** : 1225112

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Construction & Pavage Portneuf 599 Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières, QC, G0A 4B0	<a href="#">Madame Martine Naud</a> Téléphone : 418 268-3558 Télécopieur : 418 268-5442	<b>Commande : (1528672)</b> 2019-01-14 15 h 01 <b>Transmission :</b> 2019-01-14 18 h 12	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 19 - Messagerie 3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel 3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement 3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel 3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a>	<a href="#">Madame Johanne Vallée</a> Téléphone : 514 788-4660 Télécopieur :	<b>Commande : (1525852)</b> 2019-01-07 14 h 26 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 16 h 26	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 16 - Messagerie 3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel 3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement 3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel 3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8	<a href="#">Madame Iulia Savescu</a> Téléphone : 514 331-7944 Télécopieur : 514 331-2295	<b>Commande : (1525942)</b> 2019-01-07 16 h 08 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 16 h 53	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 18 - Messagerie

			3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel
			3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement
			3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel
			3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel
			3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 <a href="http://www.crhcanada.com">http://www.crhcanada.com</a>	<u>Madame Julie Boudreault</u> Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549	<b>Commande : (1525578)</b> 2019-01-07 9 h 42 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 9 h 52	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel
			3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 17 - Messagerie
			3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel
			3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement
			3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel
			3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel
			3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Laurin et Laurin (1991) Inc.. 12000 Arthur Sicard Mirabel, QC, J7J 0E9 <a href="http://www.laurinlaurin.ca">http://www.laurinlaurin.ca</a>	<u>Madame Martine Chouinard</u> Téléphone : 450 435-9551 Télécopieur : 450 435-2662	<b>Commande : (1527394)</b> 2019-01-10 13 h 54 <b>Transmission :</b> 2019-01-10 13 h 54	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel
			3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel
			3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel
			3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement
			3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel
			3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel
			3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel
			Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 <a href="http://www.lecuyerbeton.com">http://www.lecuyerbeton.com</a>	<u>Monsieur David Guay</u> Téléphone : 450 454-3928 Télécopieur : 450 454-7254	<b>Commande : (1525922)</b> 2019-01-07 15 h 41 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 15 h 41	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel
			3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel
			3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel

			<p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Le Groupe LML Ltée 360 boul du Séminaire Nord Bureau 22 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 5L1 <a href="http://www.groupe/ml.ca">http://www.groupe/ml.ca</a></p>	<p><a href="#">Madame Nancy Ross</a> Téléphone : 450 347-1996 Télécopieur : 450 347-8509</p>	<p><b>Commande : (1528911)</b> 2019-01-15 8 h 39 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 8 h 39</p>	<p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Legico CHP Consultants 4080 boul. Le Corbusier bur. 203 Laval, QC, H7L5R2</p>	<p><a href="#">Monsieur Daniel Paquin</a> Téléphone : 514 842-1355 Télécopieur :</p>	<p><b>Commande : (1526062)</b> 2019-01-08 9 h 04 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 10 h 37</p>	<p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 20 - Messagerie</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>
<p>Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6</p>	<p><a href="#">Monsieur Andrea Bucaro</a> Téléphone : 514 325-7729 Télécopieur : 514 325-7183</p>	<p><b>Commande : (1526737)</b> 2019-01-09 11 h 11 <b>Transmission :</b> 2019-01-09 11 h 11</p>	<p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p>

			3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Entreprises Michaudville Inc. 270 rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6 <a href="http://www.michaudville.com">http://www.michaudville.com</a>	<u>Monsieur Sylvain Phaneuf</u> Téléphone : 450 446-9933 Télécopieur : 450 446-1933	<b>Commande : (1526293)</b> 2019-01-08 12 h 49 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 12 h 49	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel 3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel 3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement 3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel 3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Nelect Inc. 104 boul Montcalm Nord Candiac, QC, J5R 3L8	<u>Madame Marijolaine Émond</u> Téléphone : 450 659-5457 Télécopieur : 450 659-9265	<b>Commande : (1525494)</b> 2019-01-07 8 h 41 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 8 h 55	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 12 h 19 - Messagerie 3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel 3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement 3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel 3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Ondel Inc. 3980 Boulevard Leman Laval, QC, H7E 1A1 <a href="http://www.ondel.ca">http://www.ondel.ca</a>	<u>Madame Alexandra Boivin</u> Téléphone : 450 973-3700 Télécopieur :	<b>Commande : (1536822)</b> 2019-01-31 9 h 43 <b>Transmission :</b> 2019-01-31 9 h 43	3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-31 9 h 43 - Téléchargement 3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-31 9 h 43 - Téléchargement 3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-31 9 h 43 - Téléchargement 3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-31 9 h 43 - Téléchargement 3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel 3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel 3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel

<p>Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1</p>	<p><a href="#">Madame Julie Milon</a> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689</p>	<p><b>Commande : (1526078)</b> 2019-01-08 9 h 16 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 10 h 42</p>	<p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p> <p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8</p>	<p><a href="#">Monsieur Yvon Théoret</a> Téléphone : 514 631-1888 Télécopieur : 514 631-1055</p>	<p><b>Commande : (1526020)</b> 2019-01-08 8 h 05 <b>Transmission :</b> 2019-01-08 8 h 05</p>	<p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Senterre Entrepreneur Général inc 550, boul. Guimond Longueuil, QC, J4G 1P8 <a href="http://www.senterreentrepreneurgeneral.com">http://www.senterreentrepreneurgeneral.com</a></p>	<p><a href="#">Monsieur Marc-André Senterre</a> Téléphone : 450 655-9301 Télécopieur : 450 674-0301</p>	<p><b>Commande : (1525448)</b> 2019-01-07 6 h 53 <b>Transmission :</b> 2019-01-07 7 h 24</p>	<p>3053699 - 286801_AD_01_incluant report de date_2019-01-25 2019-01-26 10 h 33 - Courriel</p> <p>3053703 - 286801_Plans_2018-09-25_AD 2019-01-26 11 h 50 - Courriel</p> <p>3053704 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (devis) 2019-01-25 21 h 29 - Courriel</p> <p>3053705 - 286801_FR_Soumission_R01_2019-01-25_AD (bordereau) 2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement</p> <p>3056798 - 286801_AD_02_2019-01-30 2019-01-31 11 h 32 - Courriel</p> <p>3058014 - 286801_AD_03_2019-02-01 2019-02-01 15 h 26 - Courriel</p> <p>3062513 - 286801_Addenda #4 2019-02-11 5 h 01 - Courriel</p> <p>Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton</p>	<p><a href="#">Monsieur Francis Duchesne</a></p>	<p><b>Commande : (1526443)</b> 2019-01-08 15 h 15</p>	

Montréal, QC, H8R 1K6

<http://www.systemesurbains.com>

Téléphone : 514 321-5205

Télécopieur : 514 321-5835

**Transmission :**  
2019-01-08 15 h 15

3053699 - 286801\_AD\_01\_incluant report de date\_2019-01-25

2019-01-26 10 h 33 - Courriel

3053703 - 286801\_Plans\_2018-09-25\_AD

2019-01-26 11 h 50 - Courriel

3053704 - 286801\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-25\_AD (devis)

2019-01-25 21 h 29 - Courriel

3053705 - 286801\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-25\_AD (bordereau)

2019-01-25 21 h 29 - Téléchargement

3056798 - 286801\_AD\_02\_2019-01-30

2019-01-31 11 h 32 - Courriel

3058014 - 286801\_AD\_03\_2019-02-01

2019-02-01 15 h 26 - Courriel

3062513 - 286801\_Addenda #4

2019-02-11 5 h 01 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Organisme public.

© 2003-2019 Tous droits réservés

Le 2 mars 2017

ROXBORO EXCAVATION INC.  
A/S MONSIEUR YVON THÉORÊT  
1620, NEWMAN CRESCENT  
DORVAL (QC) H9P 2R8

N° de décision : 2017-CPSM-1012766  
N° de client : 2700005963

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

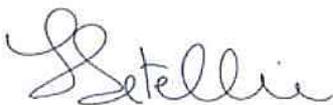
Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous PRÉCO FONDATIONS, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). ROXBORO EXCAVATION INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **30 octobre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



**Louis Letellier**  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

**Dossier # : 1197231002**

**Unité administrative responsable :**

Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux

**Objet :**

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197231002 SUM.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-4014

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-01

Pascal-Bernard DUCHARME  
Chef de section  
**Tél :** 514-872-2059

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197231002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires



**Rapport- mandat SMCE197231002.pdf**

**Dossier # :1197231002**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 15 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197231002**

**Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires.**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE197231002**

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc., pour des travaux de voirie et d'éclairage dans les boulevards Perras et Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles. Dépense totale de 15 199 984,07 \$ (contrat: 12 877 258,24 \$ + contingences: 1 287 725,83 \$ + incidences: 1 035 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 286801 - 4 soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures du réseau routier ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont apprécié les explications précises du Service quant aux écarts entre le prix soumis par l'adjudicataire proposé et l'estimation. Il est d'ailleurs satisfaisant de constater que ces écarts sont ici minimes.

Enfin, les membres n'ont pu que constater qu'un des soumissionnaires avait déposé une offre infiniment supérieure aux autres offres reçues et à l'estimation dans ce dossier.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de plus dec10 M\$;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197231002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197526009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc. pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP19012-170314-C;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 10:23

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197526009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) est responsable de l'entretien des équipements de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station), des intercepteurs, des grands collecteurs, ainsi que de nombreuses stations de pompage et de nombreux édicules et chambres de vannes nécessitant une maintenance rigoureuse afin de les maintenir dans un état optimal de fonctionnement et de disponibilité pour rencontrer les exigences opérationnelles de traitement et de rejets.

Des travaux d'entretien ou de réparation sont à exécuter en tout temps, rapidement et souvent dans des circonstances dont l'ampleur de ceux-ci ne peut être constatée qu'à la dernière minute sur place (ex. : arrêt temporaire de fonctionnement, bris d'une vanne, réparation urgente, etc.) .

Afin de faire face à différentes éventualités opérationnelles pour l'exécution de travaux (vacances, exécution de travaux spécialisés par une main-d'oeuvre non disponible à la Station, etc.), il est impératif de pouvoir compléter les équipes de la DEEU par une main-d'oeuvre d'appoint et spécialisée telle que prévu dans la convention collective des cols bleus.

Cette convention prévoit que des travaux peuvent être réalisés par de la main-d'oeuvre contractuelle si un des critères suivants est rencontré :

- travaux d'amélioration;
- échéancier de réalisation serré;

- main-d'œuvre interne de la division d'entretien n'est pas disponible pour réaliser ces travaux dans un délai raisonnable;
- main-d'œuvre interne de la division d'entretien n'est pas qualifiée pour réaliser ces travaux.

Un appel d'offres public a donc été lancé le 21 janvier 2019 et publié sur le site SÉAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 février 2019. La validité des soumissions est de 90 jours. Quatre addenda ont été publiés dans le cadre de cet appel d'offres.

- Addenda 1 en date du 11 février 2019: réponse à une question;
- Addenda 2 en date du 12 février 2019: réponse à des questions et correction du bordereau de soumission;
- Addenda 3 en date du 12 février 2019: réponses à des questions;
- Addenda 4 en date du 18 février 2019: correction de forme mineure au formulaire de soumission;

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0107 - 22 février 2018 - Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc. pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 451 916,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17079-170314-C (3 soum.);

CE17 1556 - 13 septembre 2017 - Accorder à Mécanique CNC (2002) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 413 391,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17031-BF0000-C - 2 soumissionnaires;

CG14 0083 - 27 février 2014 - Accorder un contrat à Gastier M.P. inc. pour des travaux en régie contrôlée sur des équipements de la Direction de l'épuration des eaux usées, pour une somme maximale de 1 129 145 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2065-AE (3 soum.);

### **DESCRIPTION**

Les responsables opérationnels de la DEEU doivent être en mesure d'assurer le fonctionnement des équipements en tout temps et de faire face à différentes situations de manque de personnel, disponibilité du personnel, vacances, urgence, etc.

Le bris de convoyeurs de filtres-presses, la réparation de béton, vanne défectueuse ou refusant de s'ouvrir ou de se fermer, l'arrêt d'une pompe, une panne électrique dans des stations de pompage sont des exemples de travaux sur des équipements qui se doivent d'être non seulement exécutés, mais remis en opération le plus rapidement possible.

Les travaux comprennent la fourniture de main-d'œuvre à taux horaires dans différentes disciplines de la mécanique de chantier ainsi que des montants prévus au contrat pour le transport, la location d'équipements, l'achat de matériaux, la fourniture d'outillage et de biens consommables sur présentation de pièces justificatives.

La durée du contrat sera de trois ans ou jusqu'à l'épuisement des crédits.

## JUSTIFICATION

Quatre (4) entreprises, dont une association, se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une soumission. Une entreprise parmi les deux qui n'ont pas soumissionné a fourni un avis de désistement indiquant que le délai de soumission est insuffisant et que les délais de livraison indiqués aux devis sont hors d'atteinte.

### Tableau d'analyse des soumissions

Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
<b>1- Mécanique CNC (2002) Inc.</b>	<b>2 668 889,91</b>	-	<b>2 668 889,91</b>
2- Mecanicaction Inc.	3 349 636,81	-	3 349 636,81
Estimation du professionnel	2 635 249,06	-	2 635 249,06
Coût moyen des soumissions reçues			3 009 263,36 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			12,75%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			680 746,90 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			25,51%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			33 640,84
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			1,28%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			680 746,90
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			25,51%

Le prix soumis par le plus bas soumissionnaire est défavorable de 1,28 % par rapport à l'estimation interne.

Il est à noter que le présent dossier décisionnel répond aux critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats, soit que le montant du contrat de travaux soit supérieur à 2 million \$ et que, d'une part, le plus bas soumissionnaire conforme en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent et d'autre part, l'écart de prix entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième soumissionnaire est de plus que 20%.

L'écart de prix de 25,5 % entre la plus basse soumission et la deuxième plus basse est principalement dû à deux (2) articles du bordereau des prix, soient la fourniture de main d'œuvre où l'écart est de 30,4 % et les frais généraux où l'écart est de 165 %. En effet, les

frais généraux de la soumission de Mécanique CNC (2002) inc. sont à 4,5 % tandis que ceux pour la soumission de Mécanication inc. sont à 10 %.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites - Mécanique CNC (2002) inc. 1470 rue Graham Bell, Boucherville (Québec) - NEQ 1161024147. L'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec valide jusqu'au 31 mai 2019.

Conformément au décret 1049-2013 du 23 octobre 2013, Mécanique CNC (2002) inc. détient son attestation valide de l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été reproduit en pièces jointes.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau est de 2 668 889,91 \$ taxes incluses.

Ceci représente un montant de 2 437 052,22 \$, net de ristournes de taxes.

Un montant de 2 001 667,43 \$ (75%) sera comptabilisé au budget de fonctionnement et 667 222,48 (25%) sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération, à moins de disponibilité de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Sans le recours à une main-d'œuvre spécialisée et d'appoint à très court terme pour accomplir divers travaux urgents et non prévisibles, le fonctionnement optimal des équipements sous la responsabilité du Service de l'eau, pourrait être compromis.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Octroi du contrat: avril 2019
- Fin des travaux : avril 2022 ou à l'épuisement des fonds.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 1er mars 2019

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-01

Michel VERREAULT  
Surintendant administration et soutien à l'exploitation

**Tél :** 514 280-4364  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Bruno HALLÉ  
Directeur  
**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2019-03-07

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2019-03-07

Le 10 janvier 2017

MÉCANIQUE CNC (2002) INC.  
A/S MONSIEUR ADELARD MOREAU  
1470, RUE GRAHAM-BELL  
BOUCHERVILLE (QC) J4B 6H5

**ORIGINAL**

N° de décision : 2017-CPSM-1002228  
N° de client : 2700016568

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). MÉCANIQUE CNC (2002) INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **26 juin 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone 418 525-0337  
Télécopieur 418 525-9512  
Numéro sans frais 1 877 525 0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone 514 395-0337  
Télécopieur 514 873-3090



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : SP19012-170314-C

**Numéro de référence** : 1229922

**Statut** : En attente de conclusion du contrat

**Titre** : Exécution de travaux mécaniques en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
ACQ - Provinciale 9200 boul Metropolitain est Montréal, QC, H1K4L2 <a href="http://modulec.ca">http://modulec.ca</a>	<a href="#">Madame Camélia Pais</a> Téléphone : 514 354-8249 Télécopieur :	<b>Commande : (1532044)</b> 2019-01-22 8 h 35 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 8 h 35	3062898 - Addenda 1 2019-02-11 10 h 46 - Courriel 3064578 - Addenda 2 (devis) 2019-02-13 7 h 15 - Courriel 3064579 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-13 7 h 15 - Téléchargement 3065746 - Addenda 3 2019-02-14 9 h 53 - Courriel 3067846 - Addenda 4 2019-02-18 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Allen Entrepreneur Général Inc. 118 de la Gare Saint-Henri, QC, G0R 3E0 <a href="http://www.allen-entrepreneurgeneral.com">http://www.allen-entrepreneurgeneral.com</a>	<a href="#">Madame Suzanne Hallé</a> Téléphone : 418 882-2277 Télécopieur :	<b>Commande : (1532119)</b> 2019-01-22 9 h 21 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 9 h 21	3062898 - Addenda 1 2019-02-11 10 h 46 - Courriel 3064578 - Addenda 2 (devis) 2019-02-13 7 h 15 - Courriel 3064579 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-13 7 h 15 - Téléchargement 3065746 - Addenda 3 2019-02-14 9 h 53 - Courriel 3067846 - Addenda 4 2019-02-18 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
MécanicAction Inc 6660 P.E. Lamarche Montréal, QC, H1P 1J7	<a href="#">Madame France Robillard</a> Téléphone : 514 666-9770 Télécopieur : 514 325-9019	<b>Commande : (1534701)</b> 2019-01-28 9 h 57 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 9 h 57	3062898 - Addenda 1 2019-02-11 10 h 46 - Courriel 3064578 - Addenda 2 (devis) 2019-02-13 7 h 15 - Courriel 3064579 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-13 7 h 15 - Téléchargement 3065746 - Addenda 3 2019-02-14 9 h 53 - Courriel 3067846 - Addenda 4 2019-02-18 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Mécanique CNC (2002) Inc. 1470 rue Graham-Bell Boucherville, QC, J4B 6H5 <a href="http://www.cnc2002.ca">http://www.cnc2002.ca</a>	<a href="#">Monsieur André Beaulieu</a> Téléphone : 450 652-6319 Télécopieur : 450 652-1935	<b>Commande : (1532690)</b> 2019-01-23 8 h 36 <b>Transmission :</b> 2019-01-23 8 h 36	3062898 - Addenda 1 2019-02-11 10 h 46 - Courriel 3064578 - Addenda 2 (devis) 2019-02-13 7 h 15 - Courriel 3064579 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-13 7 h 15 - Téléchargement 3065746 - Addenda 3 2019-02-14 9 h 53 - Courriel 3067846 - Addenda 4 2019-02-18 9 h 40 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

**Dossier # : 1197526009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197526009\\_InfoCompt\\_DEEU.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-0893

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Iva STOILOVA-DINEVA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-280-4195  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197526009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires.



**Rapport - mandat SMCE197526009.pdf**

**Dossier # :1197526009**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidentes**

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuñtsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 18 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197526009**

**Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc.,  
pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les  
équipements du Service de l'eau, pour une somme  
maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel  
d'offres public SP19012-170314-C -  
2 soumissionnaires.**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197526009**

Accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., pour l'exécution de travaux en régie contrôlée sur les équipements du Service de l'eau, pour une somme maximale de 2 668 889,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19012-170314-C - 2 soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme et pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que l'équipe de la Direction de l'épuration des eaux usées a besoin d'être soutenue par des ressources externes pour maintenir sa charge de travail au meilleur niveau possible. En pouvant compter en tout temps sur la main-d'œuvre requise dans le but de faire face à des situations d'urgence pour lesquelles les ressources internes ne peuvent suffire à la tâche, le Service de l'eau s'assure de maintenir la performance de ces équipements au service de la population montréalaise.

Enfin, les membres ont apprécié les réponses reçues à leurs questions, mais ils auraient souhaité retrouver davantage d'explications au sommaire décisionnel sur l'analyse des écarts entre les deux soumissions. Ainsi, les explications présentées dans la présentation Power Point faite à la Commission auraient gagné à être intégrées au sommaire décisionnel.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme et pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197526009 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197913001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Expertise d'entretien
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.)

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 1 939 472,57 \$, taxes incluses (Contrat Lot A), de 5 481 413,20 \$, taxes incluses (Contrat Lot B) et de 2 250 849,15 \$, taxes incluses (Contrat Lot C), pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à la firme Sanexen services environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, les trois contrats (Lot A, Lot B et Lot C) à cette fin, aux prix de ses soumissions, soit pour une somme maximale de 1 917 472,57 \$, taxes incluses (Contrat Lot A), de 5 419 013,20 \$, taxes incluses (Contrat Lot B), et de 2 225 249,15 \$, taxes incluses (Contrat Lot C), conformément aux documents de l'appel d'offres public 10301 ;
3. d'autoriser une dépense de 287 620,89 \$, taxes incluses (Contrat Lot A), de 812 851,98 \$, taxes incluses (Contrat Lot B) et de 333 787,37 \$, taxes incluses (Contrat Lot C), à titre de budget de contingences ;
4. d'autoriser une dépense de 287 620,89 \$, taxes incluses (Contrat Lot A), de 812 851,98 \$, taxes incluses (Contrat Lot B) et de 333 787,37 \$, taxes incluses (Contrat Lot C), à titre de budget de variation de quantité ;

5. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par la Ville centre.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 14:58

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197913001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Expertise d'entretien
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 f) fournir aux citoyennes et aux citoyens de la ville l'accès à une eau potable de qualité et en quantité suffisante
<b>Projet :</b>	Gestion de l'eau
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs a reçu du conseil municipal, le 27 février 2013, le mandat d'évaluer la portée de l'article 89.13 du Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées, des eaux pluviales et des préjudices causés aux propriétaires montréalais par la présence d'entrées de service d'aqueduc en plomb et d'émettre, par la suite, des recommandations sur les modifications possibles audit règlement (CM13 0161).

La Commission a formulé six recommandations concernant les entrées de service en plomb et la relance du plan d'action établi en 2007, ce qui a été approuvé par le Comité exécutif le 16 septembre 2015.

Parmi ces recommandations, l'accélération du programme de remplacement de la section publique des entrées de service en plomb (ESP) a été approuvée, selon les approches suivantes :

- programme accéléré, sur 5 ans, de remplacement dans les secteurs « Wartime » (ces secteurs sont jugés les plus sensibles au plomb compte tenu de la configuration particulière des maisons, qui présentent une longue entrée de service de faible diamètre, ce qui engendre des concentrations de plomb dans l'eau du robinet plus importantes que dans les autres types de maisons)
- programme de remplacement de la section publique de l'entrée de service en plomb à la demande des citoyens ayant fait remplacer la section privée au préalable.

La Direction des réseaux d'eau (DRE) a procédé à un appel d'offres pour le remplacement d'environ 1 000 ESP sur le domaine public dans les rues de secteurs « Wartime » et pour répondre à des demandes de citoyens ayant fait le remplacement de la section privée de leur ESP.

De plus, afin d'accélérer le taux de remplacement des ESP et pour augmenter la durée de vie et la qualité du pavage de nos infrastructures, la DRE recommande le remplacement des ESP avant ou pendant les travaux de planage-revêtement de la chaussée. Ainsi, des remplacements additionnels sont prévus dans l'appel d'offres pour des rues inscrites dans le programme de réfection routière de divers arrondissements.

L'appel d'offres comprend trois (3) contrats distincts qui seront octroyés au(x) plus bas soumissionnaire(s) conforme(s) pour chacun des contrats. Un entrepreneur peut choisir de soumissionner pour un seul contrat ou pour les trois contrats. Dans le cas où il soumissionne pour plus d'un contrat, il devra présenter une garantie de soumission distincte pour chaque contrat. Lorsqu'un entrepreneur est l'adjudicataire de plusieurs contrats, il ne pourra pas affecter la même équipe pour plusieurs contrats à l'exception du chargé de projet.

L'appel d'offres a été publié dans le journal *Le Devoir* et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO le 15 février 2019. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture, le 5 mars 2019, soit jusqu'au 3 juillet 2019. La durée de publication a été de 18 jours, ce qui respecte le délai prescrit par la Loi sur les cités et villes.

Un (1) addenda a été émis le 26 février 2019 pour ajouter des précisions dans le devis technique et pour faire une modification dans la répartition des lots (un des contrats initiaux a été scindé en deux).

Un (1) addenda fut émis le 27 février 2019 pour répondre à des questions sur l'adjudication des contrats.

Le délai prescrit par la Loi sur les citées et villes entre la publication de l'addenda et la date d'ouverture des soumissions est respecté. Il n'y a pas eu à reporter la date d'ouverture des soumissions.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CM18 0507 - 24 avril 2018 - Accorder un contrat à Sanexen services environnementaux inc. pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal - Dépense totale de 9 865 940,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10252 (2 soum.)

- CG16 0401 - 22 juin 2016 - Accorder un contrat à Excava-tech inc. pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal - Dépense totale de 6 998 486,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10197 (3 soum.)

- CM15 1033 - 21 septembre 2015 - Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur l'étude de l'article 89.13 du Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales et des préjudices causés aux propriétaires montréalais

- CE15 1722 - 16 septembre 2015 - Réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur l'étude de l'article 89.13 du Règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau

potable, des eaux usées et des eaux pluviales et des préjudices causés aux propriétaires montréalais

**DESCRIPTION**

Les travaux de l'appel d'offres 10301 visent le remplacement des ESP sur le domaine public sur des tronçons de rue de divers arrondissements. La liste des rues potentielles est fournie en pièce jointe.

Étant donné l'envergure de l'ensemble de ces travaux et la volonté de la Ville d'ouvrir le marché et d'encourager la concurrence, l'appel d'offres a été scindé en trois (3) contrats distincts :

Contrat Lot A:

- Arrondissements concernés : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Le Sud-Ouest, Verdun et Ville-Marie
- Nombre prévus de remplacements: 190

Contrat Lot B:

- Arrondissements concernés : Le Plateau-Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont-La Petite-Patrie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- Nombre prévus de remplacements : 530

Contrat Lot C:

- Arrondissement concerné : Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Nombre prévus de remplacements : 280

**JUSTIFICATION**

Sur cinq (5) preneurs de cahier des charges, trois (3) firmes ont déposé une soumission et deux (2) n'en ont pas déposé; soit des proportions respectives de 60 % et 40 %. Il y a eu trois (3) soumissions pour le Lot A, deux (2) soumissions pour le Lot B et deux (2) soumissions pour le Lot C. En ce qui concerne les motifs de désistement, une (1) firme a communiqué les raisons qui se résument comme suit :

- plusieurs projets intéressants sont en période d'appel d'offres dans les mêmes délais. Il y a un manque de temps et d'effectifs pour déposer des soumissions pour chacun des projets.

La liste des preneurs du cahier de charges (SEAO) est en pièce jointe.

L'estimation interne a été réalisée à partir de l'historique des appels d'offres pour des travaux similaires lors des années précédentes.

**Lot A:**

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>		
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES</b>		<b>TOTAL (Taxes incluses)</b>
<b>1</b>	Sanexen services environnementaux inc.	1 917 472,57 \$
<b>2</b>	Foraction inc.	2 159 264,99 \$
<b>3</b>	Eurovia Québec construction inc.	2 369 515,07 \$
Estimation des professionnels internes (\$)		2 415 831,71 \$
<b>Coût moyen des soumissions reçues</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>		<b>2 148 750,88 \$</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme</b>		<b>12,1 %</b>

<i>(coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	<b>(498 359,14) \$</b>
	<b>-20,6 %</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100</i>	
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	<b>241 792,42 \$</b>
	<b>12,6 %</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	

Il y a un écart favorable entre la plus basse soumission et l'estimation interne de 20,6 %. L'écart entre la deuxième plus basse et la plus basse soumission conforme est de 12,6 %.

La plus grande partie de l'écart entre l'estimation interne et la plus basse soumission est répartie comme suit:

- Article « Fourniture et pose de service d'eau par une technique sans tranchée » (env. 54 %): cet écart peut être expliqué par l'expertise du plus bas soumissionnaire pour ce type de travaux : maîtrise des techniques sans tranchée, expérience du personnel, taux de productivité plus élevé.

- Article « Supplément pour remplacement d'un branchement d'eau de 50 mm ou moins jusqu'à l'intérieur du bâtiment » (env. 25 %): étant donné qu'il y a peu ou pas d'historique de prix pour ces articles, l'estimation interne a été surestimée

- la balance de l'écart est réparti sur différents articles du bordereau

En conséquence, la DRE recommande l'octroi du contrat Lot A à la firme Sanexen services environnementaux inc.

### **Lot B:**

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>	
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES</b>	<b>TOTAL (Taxes incluses)</b>
<b>1</b> Sanexen services environnementaux inc.	5 419 013,20 \$
<b>2</b> Foraction inc.	6 041 964,99 \$
Estimation des professionnels internes (\$)	6 461 916,93 \$
<b>Coût moyen des soumissions reçues</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	<b>5 730 489,10 \$</b>
	<b>5,7 %</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme</b> <i>(coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	<b>(1 042 903,73 \$)</b>
	<b>-16,1 %</b>

<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100</i>	
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	<b>622 951,79 \$</b>
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	<b>11,5 %</b>

Il y a un écart favorable entre la plus basse soumission et l'estimation interne de 16,1%. L'écart entre la deuxième plus basse et la plus basse soumission conforme est de 11,5%.

La plus grande partie de l'écart entre l'estimation interne et la plus basse soumission concerne l'article « Fourniture et pose de service d'eau par une technique sans tranchée » (env. 75%). Cet écart peut être expliqué par l'expertise du plus bas soumissionnaire pour ce type de travaux: maîtrise des techniques sans tranchée, expérience du personnel, taux de productivité plus élevé. L'écart est de 40% pour le coût unitaire de cet article.

La balance de l'écart est réparti sur différents articles du bordereau.

En conséquence, la DRE recommande l'octroi du contrat Lot B à la firme Sanexen services environnementaux inc.

Le contrat du Lot B répond aux critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats :

- contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$
- l'adjudicataire est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent

### **Lot C:**

<b>RÉSULTATS DE SOUMISSION</b>	
<b>FIRMES SOUMISSIONNAIRES CONFORMES</b>	<b>TOTAL (Taxes incluses)</b>
<b>1</b> Sanexen services environnementaux inc.	2 225 249,15 \$
<b>2</b> Foraction inc.	2 383 584,67 \$
Estimation des professionnels internes (\$)	3 123 456,84 \$
<b>Coût moyen des soumissions reçues</b> <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	<b>2 304 416,91 \$</b> <b>3,6 %</b>
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme</b> <i>(coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	<b>(898 207,69) \$</b> <b>-28,8 %</b>
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)</b> <i>(la plus basse conforme - estimation) / estimation x 100</i>	
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (\$)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	<b>158 335,52 \$</b>

<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse conforme (%)</b> <i>(la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100</i>	<b>7,12 %</b>
--	---------------

Il y a un écart favorable entre la plus basse soumission et l'estimation interne de 28,8 %. L'écart entre la deuxième plus basse et la plus basse soumission conforme est de 7,12 %.

La plus grande partie de l'écart entre l'estimation interne et la plus basse soumission est répartie comme suit:

- Article « Fourniture et pose de service d'eau par une technique sans tranchée » (env. 45%): cet écart peut être expliqué par l'expertise du plus bas soumissionnaire pour ce type de travaux: maîtrise des techniques sans tranchée, expérience du personnel, taux de productivité plus élevé.
- Article « Puits d'accès » (env. 20 %): le contrat du lot C concerne uniquement l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. L'écart pourrait être expliqué par le fait que les travaux de ce contrat sont exécutés dans un secteur à prédominance résidentiel, sur des rues locales avec des maisons unifamiliales détachées et ainsi plus de terrains gazonnés.
- la balance de l'écart est réparti sur différents articles du bordereau

En conséquence, la DRE recommande l'octroi du contrat lot C à la firme Sanexen services environnementaux inc.

Le contrat du lot C répond aux critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats:

- contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$
- l'adjudicataire est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent
- écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire

La conformité des soumissions a été vérifiée pour les trois soumissionnaires. Les firmes devaient détenir une attestation de l'Autorité des marchés financiers pour soumissionner dans le cadre de ce contrat en vertu du décret 795-2014 du 10 septembre 2014, et la firme Sanexen services environnementaux inc. détient une telle attestation laquelle est jointe au présent dossier.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale maximale relative à chaque contrat est présentée dans le tableau ci-bas:

	<b>Coût de base (Taxes incluses)</b>	<b>Incidences (Taxes incluses)</b>	<b>Variation des quantités (Taxes incluses)</b>	<b>Contingences (Taxes incluses)</b>	<b>Montant total (Taxes incluses)</b>
<b>Lot A</b>	1 917 472,57 \$	22 000,00 \$	287 620,89 \$	287 620,89 \$	2 514 714,34 \$
<b>Lot B</b>	5 419 013,20 \$	62 400,00 \$	812 851,98 \$	812 851,98 \$	7 107 117,16 \$
<b>Lot C</b>	2 225 249,15 \$	25 600,00 \$	333 787,37 \$	333 787,37 \$	2 918 423,90 \$

Un budget de variations de quantités de 15 % du coût des travaux ainsi qu'un budget de

contingences de 15 % du coût des travaux sont prévus pour chaque contrat.

Les dépenses incidentes comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de gestion des impacts, de communication, de marquage et signalisation ainsi que des frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et pour la surveillance environnementale.

Cette dépense de 12 540 255,40 \$ taxes incluses représente un coût net de 11 450 924,67 \$ lorsque diminué des ristournes fédérales et provinciales. Celle-ci est entièrement assumée par la Ville centre et est financée par le règlement d'emprunt **#18-071**.

Cette dépense pourrait être l'objet d'une subvention dans le cadre du programme de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est refusé, le fait de ne pas procéder aux travaux dans un délai relativement rapproché pourrait avoir pour conséquence de retarder le programme de remplacement des entrées de service en plomb, de ne pas pouvoir répondre aux demandes de citoyens ayant remplacé la section privée au préalable et de retarder les travaux de réfection routière pour certains tronçons de rues.

Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 3 juillet 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication sera déployée pour informer les riverains de la nature et des impacts des travaux. Cette stratégie s'appuiera sur les outils de communication suivants : la distribution d'avis aux riverains, l'envoi de courriels d'information destinés aux partenaires, l'affichage de panneaux de chantier lorsque requis, la diffusion d'information sur le site Web et la carte Info-travaux. Le document est actuellement en préparation.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat : À la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Les travaux sont prévus débuter en mai 2019 et terminer en mi-novembre 2019.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 8 mars 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Manli Joëlle CHEN  
Ingénieur(e)

**Tél :** 514 872 7839  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-05

Michel PÉRIARD  
chef de division - expertise d'entretien

**Tél :** 514-868-7758  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Dominique DEVEAU  
Directrice des réseaux d'eau  
**Tél :** 514 872-4023  
**Approuvé le :** 2019-03-07

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2019-03-08

Arrondissement	Rue	De	À	Largeur rue (m)	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté pair	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté impair	Présence conduite de gaz	Juridiction de la chaussée	Type de chaussée (Mixte/Flexible)	Diamètre AQ (mm)	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté pair	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté impair	Possibilité de remplacement jusqu'à l'intérieur	Nombre total de bâtiments sur le tronçon	Nombre potentiel de remplacements	Présence D'institutions (école, CLSC, Hôpital)	Commentaires
CDN-NDG	Beaconsfield	Somerled	Fielding	9,6	5,6	5,2	Oui	Locale	Mixte	150 (x2)	3,6	1		50	15	Non	
SDO	Angers	Holy Cross	Jolicoeur	11,1	6,6	6,5	Oui	Locale	Mixte	200	14,2	10,1		8	7	Non	
SDO	Angers	Desmarchais	De Sève	13,3	5,4	5,4	Oui	Locale	Mixte	200	14,3	10,2		8	7	Non	
SDO	Angers	De Sève	Holy Cross	13,4	5,4	5,6	Oui	Locale	Mixte	200	14,2	10,3		8	7	Non	
SDO	Galt	Laurendeau	Eadie	8,4	4,8	5	Oui	Locale	Mixte	150	9,1	9,2		27	17	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
SDO	Holy Cross	Drake	Angers	9,4	5,5	5,3	Oui	Locale	Mixte	200	12,6	7,3		28	21	Non	
SDO	Holy Cross	Angers	Laurendeau	9,3	5,6	5,1	Oui	Locale	Mixte	200	13,5	6,6		15	14	Non	
SDO	Le Caron	Briand	Hadley	9	2,8	3,2	Oui	Locale	Mixte	200	5	10,1	OUI	40	22	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
VED	Crawford	David	Churchill	11	4,6	4,4	Oui	Artériel	Flexible	150, 250	3,9	7,7		22	9	CSSS (nord de Churchill)	
VED	Crawford	LaSalle	David	11	4,6	4,3	Oui	Artériel	Mixte	150, 250	3,8	7,7		13	4	Non	
VED	Crawford	Ouimet	Penniston	11	4,6	4,5	Oui	Locale	Flexible	150	12,8	7,4		1	0	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
VED	Leclair	David	Churchill	9,1	5,6	5,3	Oui	Locale	Flexible	150	12,5	7,5		11	8	Hôpital Champlain (nord de Churchill)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
VED	Leclair	LaSalle	David	9,2	5,6	5,4	Oui	Locale	Flexible	150	12,7	7,4		11	7	Non	
VED	Lloyd-George	Ouimet	Limite nord	13,2	4	2,8	Oui	Locale	Flexible	150	12	8		14	10	Non	
VED	Lloyd-George	LaSalle	Churchill	9,3	5,5	5,4	Oui	Locale	Flexible	150	12	8		16	5	Non	
VM	Saint-Mathieu	Baile	Tupper	12,3	3,5	3,5	Oui	Locale	Mixte	200	13,2	6,3		8	5	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
PROVISION															30		

190

Arrondissement	Rue	De	À	Largeur rue (m)	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté pair	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté impair	Présence conduite de gaz	Juridiction de la chaussée	Type de chaussée (Mixte/Flexible)	Diamètre AQ (mm)	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté pair	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté impair	Possibilité de remplacement jusqu'à l'intérieur	Nombre total de bâtiments sur le tronçon	Nombre potentiel de remplacements	Présence D'institutions (école, CLSC, Hôpital)	Commentaires
MHM	Roux	Lepailleur	Honoré-Beaugrand	10,8	3,7	3,8	Non	Locale	Mixte	200	9,8	8,5		20	17	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
MHM	Viau	Rouen	Hochelaga	15,2	2,5	2,2	Oui	Artériel	Mixte	300	5,8	14,7		16	14	Institut linguistique provincial	
MHM	Galibert	Cirier	Liébert	9,1	5,3	5,6	Non	Locale	Mixte	200	11	9,1		13	10	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
MHM	Haig	Souigny	Hochelaga	12,5	4,2	4	Oui	Artériel	Mixte	200	9	11,3		19	9	Non	À coordonner avec Travaux tronçon nord Haig
MHM	Haig	Notre-Dame	La Fontaine	12,4	4,1	3,8	Oui	Artériel	Mixte	200	12,1	8		28	9	Non	
MHM	Vimont	Sainte-Catherine	Adam	13,4	3,6	3,3	Oui	Locale	Mixte	200	8,6	11,5		18	7	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
MHM	Gonthier	Pierre-de-Coubertin	Sainte-Claire	12,4	3,8	3,8	Non	Locale	Mixte	200	7,5	12,4		12	3	Non	
MHM	Haig	La Fontaine	Ontario Est	12,5	4,1	3,8	Oui	Artériel	Mixte	200	12,2	8		20	5	Non	
PMR	De Lanaudière	Laurier	Saint-Grégoire	8,5	2,9	2,7	Oui	Locale	Mixte	150	7,5	6,5	OUI	89	50	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. À coordonner avec travaux sur Saint-Grégoire
PMR	Marie-Anne	Garnier	Fabre	10,9	3,3	4,2	Oui	Locale	Mixte	200	12,8	5,5	OUI	17	11	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RPP	De Normanville	Saint-Zotique	Bélanger	9,4	5,4	5,4	Oui	Locale	Mixte	200	9,6	10,6	OUI	73	50	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. à coordonner avec Réhab EG Normanville entre Bélanger et Jean-Talon et PCPR De LA Roche entre Beaubien et Bélanger. Secteur névralgique Saint-Denis/Jean-Talon
RPP	30e avenue	Saint Zotique	Bélanger	11,1	3,6	3,8	Oui	Locale	Mixte	200	8,7	9,7		43	31	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. À coordonner avec travaux sur Bélanger
RPP	28e avenue	Beaubien	Saint Zotique	9,4	4,6	4,6	Oui	Locale	Mixte	200	8,6	9,6		42	30	Non	À coordonner avec travaux sur Bélanger
RPP	Saint-Zotique	31e avenue	35e Avenue	15,3	4,6	4,5	Oui	Artériel	Mixte	250	12,6	11,8		34	23	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
SLR	Henri-Bourassa	Sorbonne	Saint-Germain	22	2,3	2,9	Oui	Artériel	Flexible	300	17	10,4		8	7	Non	À coordonner avec réfection de structure juin à octobre sur H-Bourassa entre J-Poitras et Dutrisac
SLR	Henri-Bourassa	Londres	Sorbonne	22,2	2,3	2,8	Oui	Artériel	Flexible	300	17,3	10		9	8	Non	À coordonner avec réfection de structure juin à octobre sur H-Bourassa entre J-Poitras et Dutrisac
SLR	Saint-Germain	Cléroux	Henri-Bourassa	9,3	3,3	2,8	Non	Locale	Flexible	200	5,4	10		11	4	Non	à coordonner avec PRR de l'arrondissement sur Dutrisac entre Ruisseau et Henri-Bourassa
SLR	Henri-Bourassa	Grenet	Londres	22,7	2,3	2,5	Oui	Artériel	Flexible	300	17	10		2	2	École Internationale des apprenants (privée)	À coordonner avec réfection de structure juin à juillet par NouvLR sur Grenet entre H-Bourassa et Ranger
VSMPE	2e avenue	De Louvain, rue	Champdoré, rue	11,1	2,1	2,2	Non	Locale	Flexible	150	8	7,5		58	16	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-août.
VSMPE	Birnam, rue	Ball, avenue	Jarry, rue	9,2	3	3,1	Oui	Locale	Mixte	200	5,8	9,5		47	13	CPE Le futur de l'enfant (nord de Jarry)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-août.

Arrondissement	Rue	De	À	Largeur rue (m)	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté pair	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté impair	Présence conduite de gaz	Juridiction de la chaussée	Type de chaussée (Mixte/Flexible)	Diamètre AQ (mm)	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté pair	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté impair	Possibilité de remplacement jusqu'à l'intérieur	Nombre total de bâtiments sur le tronçon	Nombre potentiel de remplacements	Présence D'institutions (école, CLSC, Hôpital)	Commentaires
VSMPE	Fabre, rue	Jean-Talon, rue	Everett, rue	11	4,7	4,6	Oui	Locale	Mixte	200	8,2	12		44	12	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Waverly, rue	Guizot, rue	Liège Ouest, rue de	9,1	3	3,2	Non	Locale	Mixte	200	7,3	8		41	12	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Foucher	Liège	Crémazie Est	7,8	6	6	Oui	Locale	Mixte	200	9,2	10,7		46	11	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	22e avenue	Crémazie Est	Jarry, rue	9,2	5,5	5,4	Oui	Locale	Flexible	150	9,4	10,7		35	10	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Bélair, rue	18e avenue	21e avenue	12,3	3,9	4	Non	Locale	Mixte	200	13,7	6,4		37	10	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Molson, rue	Jean-Talon, rue	Everett, rue	9	3,2	3	Non	Locale	Flexible	150	5,2	10		48	10	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	17e avenue	Jean-Talon, rue	Everett, rue	12,2	3,2	3	Non	Locale	Flexible	150	6,8	11,6		31	9	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	12e avenue	Jean-Talon, rue	Shaugnessy, boulevard	9,2	4,5	4,7	Non	Locale	Flexible	150	7,4	10,8		33	9	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Everett, rue	Louis-Hémon, rue	D'Iberville	11	3,6	3,8	Oui	Locale	Mixte	200	10,6	7,8		30	8	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Stuart,avenue	D'anvers, avenue	Liège Ouest, rue de	9,8	2,7	2,7	Oui	Locale	Mixte	200	7,7	7,5		22	7	École primaire Sinclair-Laird (stationnement)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Wiseman, avenue	D'anvers, avenue	Liège Ouest, rue de	9,3	3,1	2,8	Oui	Locale	Mixte	200	9,7	5,5	OUI	16	5	École primaire Sinclair-Laird (façade)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	Denis-Papin, rue	Saint-Michel, boulevard	15e avenue	11	2,1	2,2	Non	Locale	Flexible	200	6,4	9		15	3	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	19e avenue	Bélanger, rue	Bélair, rue	11	4,8	4,3	Non	Locale	Flexible	200	9,8	10,3		10	3	Clinique médicale Bélanger	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
VSMPE	De Castelnau, avenue	Chambord, rue	Garnier, rue	11,1	4,5	4,4	Oui	Locale	Mixte	200	8	12	OUI	5	1	École secondaire Académie de Roberval	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. Travaux à réaliser avant la mi-aût.
PROVISION															102		
															530		

Arrondissement	Rue	De	À	Largeur rue (m)	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté pair	Distance face du trottoir - ligne de propriété (m) côté impair	Présence conduite de gaz	Juridiction de la chaussée	Type de chaussée (Mixte/Flexible)	Diamètre AQ (mm)	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté pair	Distance conduite - ligne de propriété (m) côté impair	Possibilité de remplacement jusqu'à l'intérieur	Nombre total de bâtiments sur le tronçon	Nombre potentiel de remplacements	Présence D'institutions (école, CLSC, Hôpital)	Commentaires
RDP-PAT	15e avenue	De Montigny	Ontario Est	9,4	4,4	4,5	Non	Locale	Flexible	200	7,1	11,1		15	10	CPE La mère veilleuse (sud de De Montigny)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	4e avenue	Victoria	De La Gauchetière	9,3	4,5	4,4	Non	Locale	Flexible	300	7,2	11,1		27	24	Non	
RDP-PAT	4e avenue	De La Gauchetière	René-Lévesque	9,3	4,6	4,3	Non	Locale	Flexible	300	7,2	11		22	19	Non	
RDP-PAT	4e avenue	Notre-Dame	Prince-Albert	9,3	4,4	4,7	Non	Locale	Flexible	300	7,2	11,1		22	15	Non	
RDP-PAT	4e avenue	René-Lévesque	Sainte-Catherine	9,3	4,6	4,4	Non	Locale	Flexible	300	7,2	11,1		16	12	Non	
RDP-PAT	5e avenue	De La Gauchetière	René-Lévesque	9,3	4,6	4,3	Non	Locale	Flexible	200	6,7	11,5		19	14	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	6e avenue	Victoria	De La Gauchetière	9,2	4,5	4,5	Non	Locale	Flexible	200	7,4	10,8		43	32	Non	
RDP-PAT	6e avenue	De La Gauchetière	René-Lévesque	9,2	4,5	4,4	Non	Locale	Flexible	200	7,2	11		26	19	Non	
RDP-PAT	7e avenue	Victoria	De La Gauchetière	10,7	4,5	3,1	Non	Locale	Flexible	200	5,5	12,6		31	4	Non	
RDP-PAT	8e avenue	Ontario	Forsyth	12,3	3,1	2,9	Non	Locale	Flexible	200	8,4	9,8		26	13	Non	
RDP-PAT	8e avenue	De Montigny	Ontario	12,3	3	2,8	Oui	Locale	Flexible	200	8,5	9,7		13	8	Centre Paul-Graton (formation générale aux adultes)	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux. À coordonner avec travaux de réhabilitation d'égout
RDP-PAT	8e avenue	Forsyth	Sherbrooke	12,3	3	2,9	Non	Locale	Flexible	200	8,7	9,7		4	2	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	9e avenue	De Montigny	Ontario	12,2	3,1	3	Non	Locale	Flexible	200	7	11,3		26	17	Non	
RDP-PAT	9e avenue	Ontario	Forsyth	9,2	3,1	6	Non	Locale	Flexible	200	7	11,2		29	15	Non	
RDP-PAT	De La Gauchetière	9e avenue	Saint-Jean-Baptiste	12,1	3	3	Non	Locale	Flexible	200	0	18		8	1	Non	
RDP-PAT	Forsyth	14e avenue	16e avenue	12,9	2,8	2,5	Non	Locale	Flexible	200	10,3	8		7	4	Non	
RDP-PAT	Forsyth	Saint-Jean-Baptiste	14e avenue	12,9	2,7	2,7	Non	Locale	Flexible	200	10,3	8		9	2	Non	
RDP-PAT	Notre-Dame	Limite ouest arrondissement	2e avenue	16	2,6	2,8	Oui	Artériel	Mixte	200	3	17,8		8	4	CHSLD Bourget	À coordonner avec autres travaux sur Notre-Dame
RDP-PAT	Ontario	8e avenue	Saint-Jean-Baptiste	12,1	2,9	3,2	Non	Locale	Flexible	200	9,9	8,4		16	6	Non	
RDP-PAT	Saint-Jean-Baptiste	place des Pointeliers	De La Gauchetière	19,5	2,5	2,5	Oui	Artériel	Flexible	300	17,7	6,6		9	3	Non	
RDP-PAT	Saint-Jean-Baptiste	terrasse Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	9,5	2,5	2,5	Non	Artériel	Flexible	300	11,4	13		8	3	Non	
RDP-PAT	Saint-Jean-Baptiste	De Montigny	terrasse Saint-Jean-Baptiste	7,7	s/o	4,1	Non	Artériel	Flexible	300	s/o	1,2		38	3	Non	
RDP-PAT	Saint-Jean-Baptiste	terrasse Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	9,5	2,5	2,5	Non	Artériel	Flexible	300	11,4	13		4	1	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	Non-nommée	9,1	2,2	s/o	Oui	Artériel	Flexible	200	0,4	s/o		1	1	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	Sherbrooke	8e avenue	Saint-Jean-Baptiste	25	2,6	3	Oui	Artériel	Mixte	300	23	7,1		6	3	Non	Analyses d'eau à réaliser par la Ville avant les travaux.
RDP-PAT	Victoria	8e avenue	Saint-Jean-Baptiste	9,1	0,9	2,7	Non	Locale	Flexible	300	8,3	4,3		8	2	Non	
PROVISION															43		
															280		

Le 5 avril 2017

SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.  
A/S MONSIEUR RÉJEAN LOISELLE  
9935, RUE DE CHÂTEAUNEUF  
ENTRÉE 1, BUREAU 200  
BROSSARD (QC) J4Z 3V4

N° de décision : 2017-CPSM-1021694

N° de client : 2700007373

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- EXCAVA-TECH
- EXCAVA-TECH DÉNEIGEMENT
- REGENERATION
- RÉGÉNÉRATION
- SANEXEN
- SANEXEN ENVIRONMENTAL SERVICES INC.

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **14 juillet 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 245, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 385-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Letellier', with a stylized initial 'L'.

Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

Numéro : 10301

Numéro de référence : 1238804

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal

<input type="checkbox"/> Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
<input checked="" type="checkbox"/> Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 <a href="http://www.crhcanada.com">http://www.crhcanada.com</a> NEQ : 1171462923	<a href="#">Madame Julie Boudreault</a> Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549	<b>Commande : (1547924)</b> 2019-02-20 11 h 20 <b>Transmission :</b> 2019-02-20 11 h 20	3073904 - 10301 Addenda 1 2019-02-26 13 h 07 - Courriel 3073908 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (devis) 2019-02-26 12 h 23 - Courriel 3073909 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (bordereau) 2019-02-26 12 h 23 - Téléchargement 3074974 - 10301 Addenda 2 2019-02-27 12 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/> Eurovia Québec Construction inc. - Agence Chenail 104, boul. St-Rémi c.p. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 NEQ : 1169491884	<a href="#">Madame Christine Barbeau</a> Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur :	<b>Commande : (1547277)</b> 2019-02-19 13 h 19 <b>Transmission :</b> 2019-02-19 13 h 19	3073904 - 10301 Addenda 1 2019-02-26 13 h 07 - Courriel 3073908 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (devis) 2019-02-26 12 h 23 - Courriel 3073909 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (bordereau) 2019-02-26 12 h 23 - Téléchargement 3074974 - 10301 Addenda 2 2019-02-27 12 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input checked="" type="checkbox"/> Foraction inc.. 270, rue Brunet Mont-Saint-Hilaire, QC, J3H0M6 <a href="http://www.foraction.ca">http://www.foraction.ca</a> NEQ : 1146024444	<a href="#">Madame Monique Ostiguy</a> Téléphone : 450 446-8144 Télécopieur : 450 446-8143	<b>Commande : (1546302)</b> 2019-02-18 11 h 02 <b>Transmission :</b> 2019-02-18 11 h 02	3073904 - 10301 Addenda 1 2019-02-26 13 h 07 - Courriel 3073908 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (devis) 2019-02-26 12 h 23 - Courriel 3073909 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (bordereau) 2019-02-26 12 h 23 - Téléchargement

3074974 - 10301 Addenda 2  
 2019-02-27 12 h 13 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier  
 électronique

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Loiselle inc.</b> 280 boul Pie XII Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7 <a href="http://www.loiselle.ca">http://www.loiselle.ca</a> NEQ : 1142482703	<a href="#">Monsieur Olivier Gaignard</a> Téléphone : 450 373-4274 Télécopieur : 450 373-5631	<b>Commande : (1546626)</b> 2019-02-18 15 h 20 <b>Transmission :</b> 2019-02-18 15 h 20	3073904 - 10301 Addenda 1 2019-02-26 13 h 07 - Courriel 3073908 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (devis) 2019-02-26 12 h 23 - Courriel 3073909 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (bordereau) 2019-02-26 12 h 23 - Téléchargement 3074974 - 10301 Addenda 2 2019-02-27 12 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
---	---	--	--

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Sanexen Services</b> Environnementaux inc.. 9935, rue de Châteauneuf, entrée 1 - bureau 200 Brossard, QC, j4z3v4 <a href="http://www.sanexen.com">http://www.sanexen.com</a> NEQ : 1172408883	<a href="#">Madame Andrée Houle</a> Téléphone : 450 466-2123 Télécopieur : 450 466-2240	<b>Commande : (1546749)</b> 2019-02-18 16 h 42 <b>Transmission :</b> 2019-02-18 16 h 42	3073904 - 10301 Addenda 1 2019-02-26 13 h 07 - Courriel 3073908 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (devis) 2019-02-26 12 h 23 - Courriel 3073909 - Addenda 1 - FormulaireSoumission_10301 (bordereau) 2019-02-26 12 h 23 - Téléchargement 3074974 - 10301 Addenda 2 2019-02-27 12 h 13 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
--	---	--	---

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Organisme public.

**Dossier # : 1197913001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Expertise d'entretien
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Info\\_comptable\\_DRE\\_1197913001.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Bruno LAGACÉ  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5391  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197913001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction des réseaux d'eau , Division Expertise d'entretien
<b>Objet :</b>	Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.)



**Rapport- mandat SMCE197913001.pdf**

**Dossier # :1197913001**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 15 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197913001**

**Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soum.).**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE197913001

Accorder trois contrats pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal à la firme Sanexen services environnementaux inc. pour une dépense maximale avec incidences, budget de variation de quantité, contingences et taxes incluses de: Contrat Lot A: 2 514 714,34 \$, Contrat Lot B: 7 107 117,16 \$, Contrat Lot C: 2 918 423,90 \$; Appel d'offres public 10301 - (Contrat Lot A: 3 soum.; Contrat Lot B et Contrat Lot C: 2 soumissionnaires).

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire et pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 3 avril, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que le présent dossier visait principalement le remplacement d'entrées de services d'aqueduc en plomb, plus particulièrement dans les tronçons de rue où l'on trouve des maisons de type «Wartime» ou maisons de vétérans.

Le résultat de l'appel d'offres a bien montré que peu d'entreprises étaient en mesure de réaliser ces travaux. En effet, la même entreprise a remporté les trois lots de l'appel d'offres. Néanmoins, pour la Commission, la décision de créer plusieurs lots pour favoriser un peu de concurrence était une bonne idée.

Les membres considèrent avoir reçu des réponses très satisfaisantes à leurs questions.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire et pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197913001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**

**Dossier # : 1197231006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 3 733 000,00 \$, taxes incluses pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Clean Water Works Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 658 000,00 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 441117 ;
3. d'autoriser une dépense de 365 800,00 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-11 10:39

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197231006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par la technique de chemisage sont proposés par la Direction des réseaux d'eau (DRE) du Service de l'eau. Ils s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau des infrastructures performantes et font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

Cette technique de chemisage sans tranchée représente de nombreux avantages comparativement aux méthodes plus traditionnelles de reconstruction par excavation, notamment :

- Réduction importante des coûts d'exécution comparativement à la reconstruction par excavation;
- Rapidité dans la réalisation des travaux;
- Réduction des perturbations sur les infrastructures environnantes;
- Rapidité de la remise en état des lieux;
- Réduction de la disposition des sols et des matériaux d'excavation;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre comparativement à la reconstruction par excavation;
- Maintien de la circulation durant les travaux.

Dans un contexte de déficit d'entretien des réseaux d'égout, les techniques de réhabilitation permettent le renouvellement d'un très grand nombre de conduites d'égout.

Pour mesurer l'évolution du coût par kilomètre des contrats de travaux de réhabilitation de conduites d'égout octroyés depuis 2008, une liste est annexée en pièce jointe.

La longueur totale des conduites d'égout à réhabiliter par chemisage en 2019-2020 sera d'environ 67,1 kilomètres, ce qui représente un taux de renouvellement de l'ordre de 1,55 % de l'ensemble du réseau.

Étant donné l'envergure de l'ensemble de ces travaux et la volonté de la Ville d'ouvrir le marché et d'encourager la concurrence, la Direction des infrastructures (DI) du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) a scindé le grand projet de travaux de réhabilitation en huit (8) secteurs. La présente demande d'octroi de contrat #441117 vise la réhabilitation des conduites d'égout des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Deux (2) projets #441111 et 441112 ont déjà été octroyés (voir décisions antérieures). Les cinq (5) autres projets sont présentement en cours.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM19 0197 - 25 février 2019 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited. pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 3 745 000 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 441111 - 2 soum. - (1187231071);

CM19 0055 - 28 janvier 2019 - Accorder un contrat à Clean Water Works Inc. pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 9 252 100 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 441112 - 2 soum. - (1187231077);

CM18 1004 - 21 août 2018 - Accorder deux contrats de services professionnels, pour une période de 36 mois, pour la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable et d'égout, le support technique et le contrôle de qualité à Tetra Tech QI inc., pour une somme maximale de 3 183 123,12 \$, taxes incluses (contrat #1 - 1 soumissionnaire) et Cima+ S.E.N.C. pour la somme maximale de 2 949 999,52 \$, taxes incluses (contrat #2 - 2 soumissionnaires, 1 seul conforme) - Appel d'offres public 18-16762 (1187231053);

CM18 0663 - 29 mai 2018 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage, dans diverses rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 13 836 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 417625 - 2 soumissionnaires (1187231031);

CM18 0665 - 29 mai 2018 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 11 041 000,00 \$ (contrat: 10 821 000,00 \$ + incidences: 220 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417621 - 2 soumissionnaires (1187231028);

CM18 0390 - 26 mars 2018 - Accorder un contrat à Clean Water Works Inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal. Dépense totale de 6 920 000,00\$ (contrat: 6 767 000,00 \$ + incidences: 153 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417620 - 4 soumissionnaires (1187231006);

CM18 0371 - 26 mars 2018 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage avec cure aux rayons ultraviolets sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 2 289 000,00 \$ (contrat: 2 224 000,00 \$ + incidences: 65 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417626 - 6 soumissionnaires (1177231101);

CM18 0370 - 26 mars 2018 - Accorder un contrat à Clean Water Works Inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage avec cure aux

rayons ultraviolets sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 1 539 444,00 \$ (contrat: 1 474 444,00 \$ + incidences: 65 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417622 - 6 soumissionnaires (1177231100);

CM18 0231 - 19 février 2018 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 9 316 000,00 \$ (contrat: 9 126 000 \$ + incidences: 190 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417624- 3 soumissionnaires (1177231096);

CM18 0230 - 19 février 2018 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 9 765 000,00 \$ (contrat: 9 585 000,00 \$ + incidences: 180 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 417623 - 3 soumissionnaires (1177231091);

CM17 0976 - 22 août 2017 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 2 521 000,01 \$ (contrat: 2 466 000,01 \$ + incidences: 55 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333714 - 3 soumissionnaires - (1177231068);

CM17 0764 - 13 juin 2017 - Accorder un contrat aux Services Infraspéc inc., pour des travaux de réhabilitation de conduite d'égout par la technique de chemisage avec cure aux rayons ultraviolets sur diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 2 386 975,24 \$ (contrat: 2 336 975,24 \$ + incidences: 50 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333712 - 4 soumissionnaires (1177231041);

CM17 0462 - 24 avril 2017 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements d'Anjou, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Saint-Léonard et du Plateau Mont-Royal. Dépense totale de 4 646 000,00 \$ (contrat: 4 561 000,00 \$ + incidences: 85 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333710 - 3 soumissionnaires (1177231022);

CM17 0459 - 24 avril 2017 - Accorder un contrat à Sade Canada inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dépense totale de 10 996 128,21 \$ (contrat: 10 791 128,21 \$ + incidences: 205 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333709 - 3 soumissionnaires (1177231017);

CM17 0288 - 27 mars 2017 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements d'Achues-Cartierville, de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, de Pierrefonds-Roxboro et de Saint-Laurent. Dépense totale de 4 633 000,00 \$ (contrat: 4 551 000,00 \$ + incidences: 82 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333708 - 3 soumissionnaires (1177231005);

CM17 0286 - 27 mars 2017 - Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Lachine, de LaSalle, d'Outremont, du Sud-Ouest et de Verdun. Dépense totale de 4 235 000,01 \$ (contrat: 4 155 000,01 \$ + incidences: 80 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333707 - 4 soumissionnaires (1167231070);

CM17 0287 - 27 mars 2017 - Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des

travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie. Dépense totale de 9 641 000,01 \$ (contrat: 9 471 000,01 \$ + incidences: 170 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 333706 - 4 soumissionnaires (1167231069);

CM17 0157 - 20 février 2017 - Accorder deux (2) contrats de services professionnels pour une période de 36 mois : contrat #1 avec Tetra Tech QI inc. pour une somme maximale de 2 086 251,27 \$, taxes incluses pour la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable, le support technique et le contrôle de qualité et contrat #2 (un seul soumissionnaire conforme) avec Cima+ S.E.N.C. pour la somme maximale de 1 626 692,17 \$, taxes incluses pour la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'égout, le support technique et le contrôle de qualité. Appel d'offres public 16-15591 - 5 soumissions reçues (1167231054).

## **DESCRIPTION**

Le présent contrat prévoit réhabiliter une longueur de près d'environ 7,7 kilomètres de conduites d'égout secondaires et les travaux seront réalisés dans les arrondissements suivants : Ahuntsic-Cartierville, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. La liste des rues où auront lieu les travaux est jointe au présent dossier.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises aux arrondissements et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 365 800,00 \$, taxes incluses, soit 10 % du coût du contrat.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de gestion des impacts, de marquage et signalisation, des frais de laboratoire et de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux ainsi que la surveillance environnementale pour la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences» en pièce jointe.

Des pénalités peuvent être appliquées si l'entrepreneur ne respecte pas l'échéancier des travaux (article 33 des clauses administratives spéciales du cahier des charges). Aucun boni n'est prévu dans les documents d'appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels et l'écart de prix entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse. La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

Une clause sur l'expérience du soumissionnaire est incluse dans les documents d'appel d'offres #441117 (voir en pièce jointe).

L'estimation de soumission est établie durant la période d'appel d'offres par l'équipe de l'économie de la construction (ÉÉC) de la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPÉC). Cette estimation est basée sur les prix et taux (matériaux, vrac, main d'œuvre, équipements et sous-traitants) du marché actuel ainsi que tous les documents de l'appel d'offres.

L'ÉÉC a procédé à l'analyse des trois (3) soumissions conformes reçues pour l'appel d'offres. Un écart favorable de 22,8 % a été constaté entre la plus basse soumission conforme et l'estimation de soumission.

Les plus grands écarts sont concentrés dans les articles suivants : remplacement de branchement de puisard et de conduite par excavation (5,8 %), remise en service de branchement (3,5 %), nettoyage complémentaire (3,5%), ajout de regard (3,5%), divers travaux en espace clos et réparation par cimentage (2,7 %). Pour la plupart de ces articles, le prix du plus bas soumissionnaire est très faible et n'est pas représentatif des travaux à réaliser. L'écart résiduel (3,8 %) est réparti dans les autres articles de la soumission.

Considérant ces informations et que l'écart soit favorable à la Ville, la DGPÉC appuie la recommandation d'octroyer le contrat.

Le présent dossier répond à un (1) des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, le contrat est supérieur à 2 M\$ et il existe un écart de plus de 20 % entre la plus basse soumission conforme et la dernière estimation des professionnels.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale maximale relative à ce contrat est de 4 098 800,00 \$, taxes incluses, comprenant le montant du contrat de 3 658 000,00 \$, des contingences de 365 800,00 \$ et des incidences de 75 000,00 \$.

Cette dépense, entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 3 742 750,72 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par le règlement d'emprunt # 18-071.

Ces travaux pourraient être admissibles au programme de la TECQ (Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), s'ils respectent les critères d'admissibilité du programme 2019 lors de sa signature.

La répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences est présentée en pièce jointe.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est refusé, le fait de ne pas procéder aux travaux dans un délai relativement rapproché pourrait avoir pour conséquence de devoir reconstruire certaines conduites au lieu de les réhabiliter, ce qui entraînerait des coûts beaucoup plus importants. De plus, si les travaux sont réalisés dans un délai ultérieur, ceci risque de provoquer une augmentation des coûts de la main-d'oeuvre et des matériaux. Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 14 juin 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la mobilité ».

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication sera déployée pour informer les riverains de la nature et des impacts des travaux. Cette stratégie s'appuiera sur les outils de communication suivants dont la distribution d'avis aux riverains, l'envoi de courriels d'information destinés aux partenaires et aux chroniqueurs à la circulation, l'affichage de panneaux de chantier lorsque requis, la diffusion d'information sur le site Web et la carte Info-travaux ainsi que sur les médias sociaux (Twitter: MTL\_Circulation et Waze).

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

DATES VISÉES :

Commission permanente sur l'examen des contrats : avril 2019

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : mai 2019

Fin des travaux : mars 2020

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau

Karine CÔTÉ, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Michel BORDELEAU, Ahuntsic-Cartierville

Denis CHARLAND, Montréal-Nord

Abdelwahid BEKKOUCHE, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Lecture :

Denis CHARLAND, 6 mars 2019

Abdelwahid BEKKOUCHE, 6 mars 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Annie DESPAROIS  
Ingénieure - c/E

**Tél :** 514 872-9409

**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-05

Yvan PÉLOQUIN  
Chef de division - Conception des travaux

**Tél :** 514 872-7816

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures

**Tél :** 514 872-4101

**Approuvé le :** 2019-03-08

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Benoit CHAMPAGNE  
Directeur

**Tél :** 514 872-9485

**Approuvé le :** 2019-03-08

**ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION**

**INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT**

<b>Identification</b>	
No de l'appel d'offres :	441117
No du GDD :	1197231006
Titre de l'appel d'offres :	Travaux de réhabilitation de conduites d'égoût par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal.
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience

<b>Déroulement de l'appel d'offres</b>			
Lancement effectué le :	21 - 1 - 2019	Ouverture originalement prévue le :	14 - 2 - 2019
Ouverture faite le :	14 - 2 - 2019	Délai total accordé aux soumissionnaires :	23 jrs

<b>Addenda émis</b>		
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	3	<i>Si addenda, détailler ci-après</i>
<b>Date de l'addenda</b>	<b>Description sommaire de l'addenda</b>	<b>Impact sur le coût estimé du contrat (\$)</b>
6 - 2 - 2019	Modifications de longueurs de conduites aux items 3, 11, 19 et 28 du formulaire de soumission, réémission de la liste des rues et précisions des informations demandées sur le formulaire d'expérience du soumissionnaire.	(29 318,63)
7 - 2 - 2019	Enlèvement de trois (3) documents non requis sur SEAO,	-
11 - 2 - 2019	Enlèvement des documents demandées au dépôt de la soumission quant à l'abrasion et aux pressions des équipements de nettoyage du produit fini et à la résistance en tension utilisée à court terme pour les essais sur la combinaison gaine/résine.	-

<b>Analyse des soumissions</b>			
Nbre de preneurs	3	Nbre de soumissions reçues	3
		% de réponses	100
		Nbre de soumissions rejetées	0
		% de rejets	0,0
<u>Soumissions rejetées (nom)</u>		<u>Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique</u>	
Durée de la validité initiale de la soumission :		120 jrs	Date d'échéance initiale :
Prolongation de la validité de la soumission de :		jrs	Date d'échéance révisée :
			JJ - MM - AAAA

<b>Résultats de l'appel d'offres</b>	
<b>Soumissions conformes</b>	
<small>(Les prix de soumission et l'AMF ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions. Cependant, seuls les autres documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés)</small>	
	<b>Prix soumis incluant les taxes (et corrections le cas échéant)</b>
	<b>Total</b>
CLEAN WATER WORKS INC.	3 658 000,00
INSITUFORM TECHNOLOGIES LIMITED	4 293 000,00
SERVICES INFRASPEC INC.	4 481 458,76
<b>Estimation</b>	<b>interne</b>
	4 741 292,37
<b>Écart entre la plus basse soumission et l'estimation</b>	<b>-22,8%</b>
<b>Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse</b>	<b>17,4%</b>
<b>Dossier à être étudié par la CEC :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

<b>Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)</b>			
	N.A.	OK	
RBQ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AMF
RENA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Revenu Qc
	N.A.	OK	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>

<b>Recommandation</b>	
Nom du soumissionnaire :	CLEAN WATER WORKS INC.
Montant du contrat (incluant les taxes) (\$):	3 658 000,00
Montant des contingences (\$):	365 800,00
Montant des incidences (\$):	75 000,00
Date prévue de début des travaux :	6 - 5 - 2019
Date prévue de fin des travaux :	15 - 3 - 2020

**Liste des contrats octroyés - Travaux de réhabilitation de conduite secondaire d'égout**

No GDD	Année d'octroi	No. Soumission	No Contrat	Partenariat	Entrepreneur	Montant octroyé avec conting. (\$)	Longueur octroyée (m)	Coût moyen au ml (\$/m)
1081140001	2008	9838	UX-08-001	DGSRE	M.S.C Réhabilitation	1 040 461,34 \$	1251	831,70 \$
1090746001	2009	9886	UX-09-001	DGSRE	M.S.C Réhabilitation	7 857 845,87 \$	7631	1 029,73 \$
1095106001	2009	9910	UX-09-004	DGSRE	M.S.C Réhabilitation	4 421 297,56 \$	3144	1 406,27 \$
1103228003	2010	9956	UX-10-001	DGSRE	Véolia	10 601 008,62 \$	12620	840,02 \$
1113228001	2011	9979	UX-11-001	DGSRE	Insituform	11 899 926,67 \$	14490	821,25 \$
1123228001	2012	10017	UX-12-001 OUEST	DGSRE	Clean Water Works	11 093 809,55 \$	11300	981,75 \$
1123228001	2012	10017	UX-12-001 EST	DGSRE	Clean Water Works	11 625 563,13 \$	11800	985,22 \$
1134551001	2013	10066	UX-13-001 EST	DGSRE	Clean Water Works	13 735 862,52 \$	17000	807,99 \$
1134551005	2013	10066	UX-13-002 OUEST	DGSRE	Insituform	12 824 384,04 \$	15000	854,96 \$
1134551009	2013	10125	UR-13-236	DGSRE	Clean Water Works	2 827 581,09 \$	1700	1 663,28 \$
1144551001	2014	10139	UX-14-299	DGSRE	Insituform	14 868 969,27 \$	17000	874,65 \$
1144551001	2014	10139	UX-14-300	DGSRE	Clean Water Works	11 478 456,08 \$	14200	808,34 \$
1154822009	2015	322002	UX15252	DGSRE	Sade Canada	11 424 938,58 \$	18729	610,01 \$
1154822010	2015	322001	UX15253	DGSRE	Clean Water Works	11 665 000,22 \$	17680	659,79 \$
1154102008	2016	329405		DGSRE	Sade Canada	3 868 323,80 \$	6635	583,02 \$
1154102009	2016	329406		DGSRE	Insituform	11 277 000,00 \$	14420	782,04 \$
1164102005	2016	329407		DGSRE	Sade Canada	10 728 272,00 \$	13250	809,68 \$
1167231042	2016	329408		DGSRE	Clean Water Works	2 661 000,00 \$	2881	923,64 \$
1167231069	2017	333706		DGSRE	Clean Water Works	9 471 000,01 \$	11825	800,93 \$
1167231070	2017	333707		DGSRE	Insituform	4 155 000,01 \$	7175	579,09 \$
1177231005	2017	333708		DGSRE	Clean Water Works	4 551 000,00 \$	9260	491,47 \$
1177231017	2017	333709		DGSRE	Sade Canada	10 791 128,21 \$	14360	751,47 \$
1177231022	2017	333710		DGSRE	Clean Water Works	4 561 000,00 \$	6730	677,71 \$
1177231041	2017	333712		DGSRE	Services Infraspec	2 336 975,24 \$	2605	897,11 \$
1177231068	2017	333714		DGSRE	Insituform	2 466 000,01 \$	3895	633,12 \$
1177231091	2018	417623		DGSRE	Insituform	9 585 000,00 \$	12383	774,05 \$
1177231096	2018	417624		DGSRE	Clean Water Works	9 126 000,00 \$	12824	711,63 \$
1187231006	2018	417620		DGSRE	Clean Water Works	6 767 000,00 \$	10216	662,39 \$
1177231100	2018	417622		DGSRE	Clean Water Works	1 474 444,00 \$	4450	331,34 \$
1177231101	2018	417626		DGSRE	Insituform	2 224 000,00 \$	4158	534,87 \$
1187231031	2018	417625		DGSRE	Insituform	13 584 000,00 \$	14410	942,68 \$
1187231028	2018	417621		DGSRE	Clean Water Works	10 821 000,00 \$	11516	939,65 \$
1187231077	2019	441112		DRE	Clean Water Works	9 087 100,00 \$	8239	1 102,94 \$
1187231071	2019	441111		DRE	Insituform	4 020 500,00 \$	6112	657,80 \$
1187231097	2019	441115		DRE	Insituform	11 632 500,00 \$	14074	826,52 \$
1197231001	2019	441116		DRE	Insituform	6 815 600,00 \$	8120	839,36 \$
1197231006	2019	441117		DRE	Clean Water Works	4 023 800,00 \$	7689	523,32 \$
					TOTAL	293 392 747,82 \$	370772	

En cours

En cours

En cours

**Service des infrastructures du réseau routier**

Direction des infrastructures

Division de la conception des travaux

**LISTE DES RUES**

Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues

Soumissions : 441117

# Plan	Rue	De	À	Type chaussée	Conduites à réhabiliter								Branch. puisands (mètre)	Branch. de service (unité)	Remplac. conduite excavation (mètre)	Regard d'égout à ajouter (unité)
					300 mm (mètre)	375 mm (mètre)	450 mm (mètre)	600 mm (mètre)	750 mm (mètre)	1050 mm (mètre)	600x900 (mètre)					
<b>Ahunatic-Cartierville</b>																
AHU-EG-2019-01AB	Sackville	Fleury Est	Prieur Est	Rigide		137	135						111	29	6	
AHU-EG-2019-02	Henri-Bourassa Est	Millen	Durnham	Rigide			75		10				15	7		
AHU-EG-2019-04	Henri-Bourassa Ouest	Meilleur	Verville	Rigide							212		50	20		
AHU-EG-2019-05	Henri-Bourassa Est	Georges-Baril	Chambord	Rigide		175							24	13		
AHU-EG-2019-06	Prieur Est	Hamelin	Saint-Firmin	Rigide		91							11	2		
AHU-EG-2019-07	De Saint-Firmin	Prieur Est	Henri-Bourassa Est	Rigide					62				30	7	6	
AHU-EG-2019-08	Prieur Est	D'Iberville	André-Jobin	Rigide	35		44						11	11	3	
AHU-EG-2019-09AB	Olympia	Port-Royal Est	Sauvé Est	Rigide		128	120						36	34	3	
AHU-EG-2019-10	Fleury Est	De Lorimier	Merritt	Rigide		72							11	11	3	
AHU-EG-2019-11	Rancourt	Prieur Est	Henri-Bourassa Est	Rigide							230		61	42		
AHU-EG-2019-12AB	Chabanel	Basile-Routhier	Saint-Hubert	Rigide			105				70		50	15	3	
AHU-EG-2019-13AB	Bruchési	Sauriol	Fleury	Rigide			460						72	82		
AHU-EG-2019-14	Chambord	Port-Royal	Sauvé	Rigide	143		22						9	32	3	
AHU-EG-2019-15	Sauvé	J.-J.-Gagnier	Saint-Michel	Rigide				15	59				41	4		
AHU-EG-2019-16AB	Grande-Allée	Henri-Bourassa	Gouin	Rigide		300							27	21	6	1
AHU-EG-2019-17	Saint-Urbain	Fleury Ouest	Prieur Ouest	Rigide							320		78	47		
AHU-EG-2019-18	Meunier	Fleury Ouest	Prieur Ouest	Rigide				260	85				54	45		
AHU-EG-2019-20	Foucher	Émile-Journault	Legendre Est	Rigide							265		78	54		
AHU-EG-2019-21	Dudemaine	Lavigne	Dépatie	Rigide		60							15	7		
AHU-EG-2019-22	Salaberry	Saint-Réal	Letellier	Rigide						120	95		15	17	6	
AHU-EG-2019-24	Du Parc	Crémazie Ouest	De Beauharnois Ouest	Rigide							150		26	19		
AHU-EG-2019-25	Sauriol Est	Lajeunesse	De Basile-Routhier	Rigide	12								7	3		
AHU-EG-2019-26	Crémazie Est	Chateaubriand	Saint-Hubert	Rigide				70					15	3		
MTN-EG-2019-01AB	Pigeon	Perras	Gouin Est	Souple		203							40	21		
MTN-EG-2019-02	Balzac	Forest	D'Amiens	Souple		142								26		
MTN-EG-2019-03	Edger	de Charleroi	D'Amos	Souple		92							27	8		
MTN-EG-2019-04	Henri-Bourassa	Valade	Langelier	Rigide			100							2		
RDP-EG-2019-02	9e avenue	Victoria	De la Gauchetière	Souple		108							20	13		
RDP-EG-2019-03	Henri-Bourassa Est	41e avenue	Sherbrooke Est	Souple			242						67	11		
RDP-EG-2019-04	100e avenue	99e avenue	Delphis-Delorme	Souple		265							60	41	6	
RDP-EG-2019-05	6e avenue	Ontario Est	De Montigny	Souple		145							24	14		
RDP-EG-2019-06	8e avenue	Ontario Est	De Montigny	Souple		135							25	12		
RDP-EG-2019-07	de la Rivières des Prairies	Perras	3e rue	Rigide			110						30	16		
RDP-EG-2019-08AB	28e avenue	Octave-Pelletier	Gouin Est	Rigide		325								45	3	1
RDP-EG-2019-09AB	27e avenue	Octave-Pelletier	Gouin Est	Rigide		218							48	34	6	1
RDP-EG-2019-10	55e avenue	3e rue	1er rue	Rigide		72							24	6	6	
RDP-EG-2019-11	7e avenue	Sainte-Catherine Est	de Montigny	Souple		81							24	13	6	
RDP-EG-2019-12	François-Derome	Limite Ouest	Louis-Jobin	Souple			62						14	8		
RDP-EG-2019-13AB	52e avenue	3e rue	Gouin Est	Rigide		190							40	19	9	1
RDP-EG-2019-14AB	15e avenue	Perras	Gouin Est	Rigide		255								26	3	1
RDP-EG-2019-15ABC	16e avenue	Perras	Gouin Est	Rigide		270	50						90			2
RDP-EG-2019-16ABC	26e avenue	Octave-Pelletier	Gouin Est	Rigide		307								45		1
RDP-EG-2019-17AB	53e avenue	3e rue	Gouin Est	Rigide			180						48	9		
<b>TOTAUX</b>					<b>190</b>	<b>3771</b>	<b>1705</b>	<b>345</b>	<b>216</b>	<b>120</b>	<b>1342</b>	<b>1428</b>	<b>894</b>	<b>78</b>	<b>8</b>	
					<b>7689</b>											

<b>Service des infrastructures, de la voirie et des transports</b> Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	<b>SECTION III</b> CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES	Appel d'offres public N° 441117 Exécution de travaux
--	---	--

## 10. Expérience du Soumissionnaire ou du Sous-traitant

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission, en utilisant le formulaire **ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE**, l'information relative d'au minimum deux (2) Contrats (ou plus si nécessaire) qu'il a obtenus, dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent Appel d'offres, qu'il a exécutés à titre d'Adjudicataire du Contrat (non pas comme sous-traitant) au cours des cinq (5) dernières années<sup>1</sup> ou qui sont en cours d'exécution, et comportant **une longueur minimale cumulative de 2 km**, en longueur de travaux de chemisage de conduites d'égout réalisés à la date d'ouverture des soumissions.

Un Contrat dont la nature des travaux est comparable à ceux visés par le présent Appel d'offres se définit comme étant un projet de réhabilitation de conduite d'égout, incluant les interventions sur les entrées de services, exécuté dans un milieu urbain et sur une artère fortement achalandée où le soumissionnaire aura eu à gérer toutes les disciplines des travaux ainsi que la circulation, les entraves et chemins de détour.

Pour chaque Contrat, le soumissionnaire doit indiquer les informations suivantes, en utilisant **IMPÉRATIVEMENT** le formulaire **ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE** prévu à la Section VI « ANNEXES » du Cahier des charges :

1. l'année de réalisation ;
2. la description du projet et la nature des travaux (incluant longueur des travaux de chemisage de conduite d'égout réalisée à la date d'ouverture des Soumissions);
3. le nom de la rue et de la municipalité ;
4. le nom de l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux et ses coordonnées ;
5. le nom du donneur d'ouvrage.

Le Soumissionnaire doit cocher la case prévue à cet effet dans la « Liste de rappel » de la section VI « Annexes » du Cahier des charges.

### ATTENTION – REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION

**Le défaut de fournir avec la soumission le Formulaire ANNEXE – EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE** prévu à la Section VI « ANNEXES » du Cahier des charges **dûment complété et accompagné des pièces justificatives référant à deux (2) Contrats (ou plus si nécessaire) qui respectent les critères ci-haut mentionnés ENTRAÎNERA LE REJET AUTOMATIQUE DE LA SOUMISSION.**

**Les pièces justificatives acceptées comprennent notamment la dernière facture cumulative des travaux exécutés (décompte progressif) ou toutes autres factures ou preuves pertinentes qui permettent la qualification de la soumission au regard des critères d'admissibilité, soit:**

- **Adjudicataire du Contrat ;**
- **Nature des travaux (incluant longueur des travaux de chemisage de conduite d'égout réalisée);**
- **Année d'exécution des travaux ;**
- **Montant du Contrat ;**
- **Montant des travaux réalisés et facturés.**

<b>Service des infrastructures, de la voirie et des transports</b> Direction des infrastructures 801, rue Brennan, 7e étage Montréal (Québec) H3C 0G4	<b>SECTION III</b> <b>CAHIER DES</b> <b>CLAUSES</b> <b>ADMINISTRATIVES</b> <b>SPÉCIALES</b>	Appel d'offres public N° 441117 Exécution de travaux
--	---	--

**Le Soumissionnaire doit donc s'assurer de joindre le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives référant à deux (2) Contrats (ou plus si nécessaire) qui respectent ces exigences puisqu'en aucun cas la Ville ne permettra au Soumissionnaire de corriger un tel défaut ou vice qui s'y rattache, et ce, nonobstant l'article 3.4.1 des Instructions aux Soumissionnaires.**

**Note 1 : Le certificat d'acceptation provisoire doit avoir été obtenu au cours des 5 dernières années.**

## 11. Récupération des équipements municipaux

Lors des travaux d'excavation, l'Entrepreneur aura, entre autres, à enlever des regards ou des puisards. Si l'arrondissement désire récupérer certaines pièces, l'Entrepreneur devra les mettre de côté, et les transporter à ses frais au garage municipal de l'arrondissement. Autrement, l'Entrepreneur doit en disposer à ses frais selon les clauses du devis.

## 12. Plans annotés et de localisation

Nonobstant les articles 5.1.5 et 5.1.6 du cahier des clauses administratives générales, l'Entrepreneur n'est pas tenu de préparer ni de remettre à la Ville des copies de plans annotés et de localisation des infrastructures souterraines.

## 13. Travaux de bétonnage par temps froid et conditions d'hiver

Les soumissionnaires doivent fixer leurs prix unitaires en prenant en compte qu'une partie ou la totalité des travaux du présent contrat pourrait être réalisée pendant la saison hivernale.

Les Soumissionnaires doivent donc inclure dans leurs prix unitaires tous les coûts relatifs aux conditions d'hiver décrites aux cahiers des prescriptions normalisées. De ce fait, tous les travaux et les frais associés au déneigement des sites des chantiers sont à la charge de l'Entrepreneur.

Aucune réclamation ne pourra être présentée à la Ville relativement à ce sujet.

## 14. Inspections des conduites

Un disque dur ou une clé USB contenant les inspections des conduites d'égout des différentes rues dans le contrat est inclus dans les documents d'appel d'offres. Ces inspections sont fournies seulement aux fins de la préparation de la soumission.

## 15. Collecte des ordures et matières recyclables

L'Entrepreneur est responsable d'assurer la collecte des ordures et matières recyclables pendant toute la durée des travaux, et ce, à ses frais. Il devra déplacer à ses frais les ordures, les matières recyclables et les résidus alimentaires à une intersection où l'accès se fera facilement par les camions de collectes.

<b>SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)</b>		<b>SOUSSION:</b>	<b>441117</b>	<b>DATE:</b>
<b>#GDD:</b>	<b>1197231006</b>	<b>DRM:</b>	<b>4411</b>	<b>2019/03/04</b>
<b>RESPONSABLE:</b>	<b>Annie Desparois</b>			
<b>INTITULÉ DU PROJET:</b>	<b>Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal</b>			

PROJET INVESTI: **56000** Desc et client-payeur: **Réhab. Égout - NON ADMISSIBLE**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Taxes incluses			Agglo (A) /Corpo (C)
			Contrat	Contingences	Incidences	
1956000716	175565	3 674 265,73 \$	3 658 000,00 \$	365 800,00 \$	0,00 \$	C
1956000717	175566	68 484,99 \$	0,00 \$	0,00 \$	75 000,00 \$	C
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>3 742 750,72 \$</b>	<b>3 658 000,00 \$</b>	<b>365 800,00 \$</b>	<b>75 000,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>3 742 750,72 \$</b>	<b>3 658 000,00 \$</b>	<b>365 800,00 \$</b>	<b>75 000,00 \$</b>
<b>TOTAL (Contrat + Contingences + Incidences)</b>			<b>4 098 800,00 \$</b>	

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	<b>GRAND TOTAL</b>	SOUSSION:	441117	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:				04/03/2019	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 3 658 000,00 \$

TRAVAUX CONTINGENTS ..... 365 800,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 19 000,00 \$

Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc. .... 0,00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 26 000,00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation ..... 10 000,00 \$

Gestion des impacts ..... 10 000,00 \$

Surveillance environnementale ..... 10 000,00 \$

..... 0,00 \$

..... 0,00 \$

**TOTAL À REPORTER** ..... 75 000,00 ..... 75 000,00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL ..... 4 098 800,00 \$

Imputation (crédits) ..... 3 742 750,72 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% ..... 178 247,45 ..... TVQ 9,975% ..... 355 603,65

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 356 049,28

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Annie Desparois
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1956000716	SOUSSION:	441117	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175565	DRM SPÉCIFIQUE:	04/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal.			
ENTREPRENEUR ▶	Clean Water Works inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 3 658 000,00 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 365 800,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
Surveillance environnementale	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<input type="text"/>	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 4 023 800,00 \$

Imputation (crédits) ..... 3 674 265,73 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Annie Desparois
--------------	----------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1956000717	SOUSSION:	441117	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175566	DRM SPÉCIFIQUE:		04/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal.				
ENTREPRENEUR ▶	Services professionnels et techniques				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET \_\_\_\_\_

TRAVAUX CONTINGENTS DE  \_\_\_\_\_ 0,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	_____	19 000,00 \$	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	_____		
Laboratoire, contrôle qualitatif	_____	26 000,00 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	_____	10 000,00 \$	
Gestion des impacts	_____	10 000,00 \$	
Surveillance environnementale	_____	10 000,00 \$	
_____	_____		
_____	_____		
<b>TOTAL À REPORTER</b>		75 000,00	75 000,00 \$

Dépenses totales à autoriser \_\_\_\_\_ 75 000,00 \$

Imputation (crédits) \_\_\_\_\_ 68 484,99 \$

Montant de dépôt \_\_\_\_\_

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) \_\_\_\_\_ TPS 5% 3 261,58 TVQ 9,975% 6 506,85

Ristournes TPS et TVQ à 50% \_\_\_\_\_ 6 515,01

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Annie Desparois
--------------	--	---------------	-----------------

## SOUSSION 441117- PRINCIPES DE GESTION DE LA MOBILITÉ

Secteur		Travaux de réhabilitation de conduites d'égouts par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal								
<p>Applicable aux rues suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Arrondissements</th> <th>Rues</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ahuntsic-Cartierville</td> <td>Bruchési, Chabanel E, Chambord, Crémazie E, Dudemaine, Fleury E, Foucher, Grande Allée, Henri-Bourassa E, Henri-Bourassa O, Meunier, Olympia, Du Parc, Prieur E, Rancourt, Saint-Urbain, De Salaberry, Sauriol E, Sauvé E, Sackville, De Saint-Firmin</td> </tr> <tr> <td>Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles</td> <td>François-Derome, Henri-Bourassa E, Rivière-des-Prairies, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 26e, 27e, 28e, 52e, 53e, 55e, 100e</td> </tr> <tr> <td>Montréal-Nord</td> <td>Balzac, Edger, Henri-Bourassa E, Pigeon</td> </tr> </tbody> </table>		Arrondissements	Rues	Ahuntsic-Cartierville	Bruchési, Chabanel E, Chambord, Crémazie E, Dudemaine, Fleury E, Foucher, Grande Allée, Henri-Bourassa E, Henri-Bourassa O, Meunier, Olympia, Du Parc, Prieur E, Rancourt, Saint-Urbain, De Salaberry, Sauriol E, Sauvé E, Sackville, De Saint-Firmin	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	François-Derome, Henri-Bourassa E, Rivière-des-Prairies, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 26e, 27e, 28e, 52e, 53e, 55e, 100e	Montréal-Nord	Balzac, Edger, Henri-Bourassa E, Pigeon	<p>Les travaux sont répartis sur diverses rues pour lesquelles les exigences spécifiques et particulières du maintien de la mobilité ont été identifiées à l'Annexe M1 du cahier M.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les exigences générales et obligation du DTNI-8A (Planche de signalisation, permis, signalisation existante et temporaire, inspection et entretien, gestion des piétons, etc.) à moins d'indications contraires au cahier M;</li> <li>- Protéger les aires de travail et les excavations à l'aide de dispositifs de retenue pour chantiers appropriés (T-RV-7, barricades, clôture autoportante ou glissière de sécurité en béton pour chantier) afin d'assurer le niveau de sécurité des travailleurs et des usagers;</li> <li>- Maintenir en tout temps les mouvements permis aux intersections à moins d'indications contraires tels que décrits à l'Annexe M1.</li> </ul>
Arrondissements	Rues									
Ahuntsic-Cartierville	Bruchési, Chabanel E, Chambord, Crémazie E, Dudemaine, Fleury E, Foucher, Grande Allée, Henri-Bourassa E, Henri-Bourassa O, Meunier, Olympia, Du Parc, Prieur E, Rancourt, Saint-Urbain, De Salaberry, Sauriol E, Sauvé E, Sackville, De Saint-Firmin									
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	François-Derome, Henri-Bourassa E, Rivière-des-Prairies, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 26e, 27e, 28e, 52e, 53e, 55e, 100e									
Montréal-Nord	Balzac, Edger, Henri-Bourassa E, Pigeon									
<p>Mesures de gestion des impacts applicables à tous les projets</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction de la localisation du chantier et des établissements situés à proximité, certains travaux doivent être réalisés à une période spécifique de la semaine et/ou de l'année conformément à l'Annexe M1;</li> <li>- Présence de signaleur(s) pour assurer une saine gestion des mouvements sur le réseau routier au niveau des travaux incluant les piétons, cyclistes, les accès chantier, lors des manœuvres de machinerie et au niveau des écoles et hôpitaux;</li> <li>- Dans les secteurs commerciaux et industriels, mise en place de mesures particulières de gestion des impacts (maintien des accès, maintien des services de collecte et contrainte d'entreposage des matériaux);</li> <li>- Maintenir les accès aux services d'urgences lors de travaux à proximité d'établissement de santé ou de caserne d'incendie;</li> <li>- Relocaliser les zones de livraison, les zones pour handicapés, les SRRR et les zones des taxis affectées par les travaux sur les rues avoisinantes;</li> <li>- L'Entrepreneur doit implanter un chemin de détour et/ou un itinéraire facultatif lors d'une fermeture complète de rue ou d'une direction selon les exigences à l'Annexe M1;</li> <li>- Maintenir la piste cyclable en tout temps via un détour ou permettre l'interruption sur une courte distance avec la présence d'un signaleur selon les exigences de l'Annexe M1;</li> </ul>								

Secteur	Travaux de réhabilitation de conduites d'égouts par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les voies réservées aux autobus en tout temps ou prévoir un relâchement sur un maximum d'un tronçon selon les exigences à l'Annexe M1. L'Entrepreneur doit coordonner ces travaux avec la STM et obtenir leur approbation préalablement. Aviser de la date et de la nature des entraves ayant un impact sur le réseau de la STM au moins 20 jours à l'avance via l'adresse courriel : <a href="mailto:gestiondesreseaux@stm.info">gestiondesreseaux@stm.info</a> ;</li> <li>- L'Entrepreneur doit prévoir redonner accès aux riverains en dehors des heures de travail;</li> <li>- À la Demande du Directeur en phase de réalisation, une modification aux feux de circulation existants ou l'ajout de feux temporaire par la ville de Montréal peut être exigé(e) pour améliorer la mobilité;</li> <li>- Installation à l'avance, aux approches du chantier, de panneaux d'information générale pour informer les usagers de la localisation des travaux ainsi que la date de début et leur durée;</li> <li>- L'Entrepreneur doit faciliter, durant les travaux, la circulation des personnes à mobilité réduite tel que prévu au DTNI-8A.</li> </ul>

Le 22 mars 2017

CLEAN WATER WORKS INC.  
A/S MONSIEUR JOCELYN CHOUINARD  
1800, BANTREE ST  
OTTAWA (ON) K1B 5L6

N° de décision : 2017-CPSM-1018819  
N° de client : 2700007337

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous CWW RÉHABILITATION, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CLEAN WATER WORKS INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **12 juin 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP. ✓

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3000



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 441117

**Numéro de référence** : 1229101

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Clean Water Works Inc. (CWW Réhabilitation) 1800 rue Bantree Ottawa, ON, K1B5L6 <a href="http://www.cwwcanada.com">http://www.cwwcanada.com</a>	<a href="#">Monsieur Nicolas Brennan</a> Téléphone : 613 745-9536 Télécopieur : 613 745-9994	<b>Commande : (1532227)</b> 2019-01-22 10 h 42 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 13 h 02	3060810 - 441117_AD_01_2019-02-06 2019-02-06 22 h 48 - Courriel 3060815 - 441117_FR_Soumission_R01_2019-02-06_AO (devis) 2019-02-07 10 h 02 - Courriel 3060816 - 441117_FR_Soumission_R01_2019-02-06_AO (bordereau) 2019-02-07 10 h 02 - Téléchargement 3060875 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 04 - Courriel 3060878 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 26 - Courriel 3060879 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 26 - Téléchargement 3061572 - 441117_AD_02_2019-02-07 2019-02-07 20 h 05 - Courriel 3063183 - 441117_AD_03_2019-02-11 2019-02-11 14 h 11 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Insituform Technologies Limited 139 rue Barr Montréal, QC, H4T 1W6 <a href="http://www.insituform.com">http://www.insituform.com</a>	<a href="#">Monsieur Nicolas Sauvé</a> Téléphone : 514 739-9999 Télécopieur : 514 739-9988	<b>Commande : (1531972)</b> 2019-01-21 18 h 08 <b>Transmission :</b> 2019-01-21 20 h 32 <b>2 copies</b>	3060810 - 441117_AD_01_2019-02-06 2019-02-06 22 h 48 - Courriel 3060815 - 441117_FR_Soumission_R01_2019-02-06_AO (devis) 2019-02-07 10 h 02 - Courriel 3060816 - 441117_FR_Soumission_R01_2019-02-06_AO (bordereau) 2019-02-07 10 h 02 - Téléchargement 3060875 - 2019-02-06_443301_Addenda04 2019-02-07 10 h 04 - Courriel 3060878 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (devis) 2019-02-07 9 h 26 - Courriel 3060879 - 15-16_SectionIV_Bordereau_Soumission_add04 (bordereau) 2019-02-07 9 h 26 - Téléchargement 3061572 - 441117_AD_02_2019-02-07 2019-02-07 20 h 05 - Courriel 3063183 - 441117_AD_03_2019-02-11 2019-02-11 14 h 11 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Services Infraspéc inc  
4585 boulevard Lite  
Laval, QC, H7C0B8

[Monsieur Eric  
Bellemare](#)

Téléphone : 450 937-  
1508  
Télécopieur : 450 937-  
2522

**Commande : (1532510)**

2019-01-22 14 h 52

**Transmission :**  
2019-01-22 15 h 09

3060810 - 441117\_AD\_01\_2019-02-06

2019-02-06 22 h 49 - Courriel

3060815 - 441117\_FR\_Soumission\_R01\_2019-02-06\_AO  
(devis)

2019-02-07 10 h 02 - Courriel

3060816 - 441117\_FR\_Soumission\_R01\_2019-02-06\_AO  
(bordereau)

2019-02-07 10 h 02 - Téléchargement

3060875 - 2019-02-06\_443301\_Addenda04

2019-02-07 10 h 04 - Courriel

3060878 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(devis)

2019-02-07 9 h 26 - Courriel

3060879 - 15-16\_SectionIV\_Bordereau\_Soumission\_add04  
(bordereau)

2019-02-07 9 h 26 - Téléchargement

3061572 - 441117\_AD\_02\_2019-02-07

2019-02-07 20 h 05 - Courriel

3063183 - 441117\_AD\_03\_2019-02-11

2019-02-11 14 h 11 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Organisme public.

**Dossier # : 1197231006**

**Unité administrative responsable :**

Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux

**Objet :**

Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Info comptable DRE GDD 1197231006V2.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Bruno LAGACÉ  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5391

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197231006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires



**Rapport- mandat SMCE197231006.pdf**

**Dossier # :1197231006**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 15 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197231006**

**Accorder un contrat à Clean Water Works inc., pour  
des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par  
chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal.  
Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00  
\$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences:  
75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public  
441117 - 3 soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197231006**

Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal. Dépense totale de 4 098 800,00\$ (contrat: 3 658 000,00 \$ + contingences: 365 800,00 \$ + incidences: 75 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441117 - 3 soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 3 avril, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures du réseau routier ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont une nouvelle fois constaté que le marché pour la réhabilitation des conduites d'égout par chemisage demeurerait très restreint, et ce, en dépit de la présence de trois soumissionnaires dans le présent dossier. Le Service a expliqué que le marché pour ces travaux était aussi très restreint ailleurs au Québec et même à Toronto.

Pour la Commission, il est clair que le Service fait les efforts nécessaires pour susciter plus de concurrence dans le marché pour ces travaux, mais que les résultats ne sont pas encore vraiment au rendez-vous.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197231006 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**

**Dossier # : 1197360001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'approvisionnement , Direction acquisition , Division acquisition
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Divison de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Divison de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes

Il est recommandé au conseil municipal :

1. de conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Divison de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Divison de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres collectives pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes à la suite de l'appel d'offres public numéro 19-17407 au montant total estimé total des ententes de 14 093 508,74 \$, incluant les taxes, pour une période approximative de trente-six (36) mois, à partir du 16 avril 2019 au 15 avril 2022;
2. d'autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes.;
3. d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17407 et aux tableaux de prix reçus ci-joint;

4. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-08 10:02

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197360001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'approvisionnement , Direction acquisition , Division acquisition
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Divison de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Divison de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent dossier a pour objet la conclusion de plusieurs ententes-cadres pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes dans le cadre des travaux en régie pour les réparations de chaussées en saison estivale et hivernale. Ces ententes-cadres sont disponibles pour les dix-neuf (19) arrondissements de la Ville.

Les ententes-cadres précédentes étaient valides pour une période de vingt-quatre (24) mois se terminant le 31 mars 2019. Pour le lot A, la consommation a été de 91,85 % sur un montant total de 3 251 250,74 \$ incluant les taxes (pour le groupe A1, la consommation a été de 89,28 %, sur un montant total estimé de 2 848 637,03 \$; pour le groupe A2, la consommation a été de 99,72 %, sur un montant total estimé de 402 613,71 \$). Pour le lot B, la consommation a été de 31 %, sur un montant total estimé de 1 251 822,56 \$, incluant les taxes.

Afin de faciliter la gestion contractuelle et d'obtenir des économies de volume, le Service de l'approvisionnement a regroupé en un seul appel d'offres les besoins concernant les différents types d'enrobés bitumineux (enrobés bitumineux à chaud et enrobés bitumineux tièdes).

L'appel d'offres public 19-17407 a été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Le Devoir. La publication a eu lieu durant une période de trente et un (31) jours calendaires, soit du 14 janvier au 14 février 2019. Les soumissions reçues sont valides pour une période de cent-quatre-vingts (180) jours calendaires, soit

jusqu'au 13 août 2019. Pour l'attribution de ces contrats, la Ville s'assure de la conformité des soumissions et octroie les contrats pour le groupe A1 et le lot B par arrondissement et par catégorie d'enrobés bitumineux, et pour le groupe A2, octroie le contrat à un seul adjudicataire.

Le découpage entre les groupes A1 et A2 permet d'adapter notre demande en fonction de la réalité et la capacité du marché. Les infrastructures nécessaires pour offrir des enrobés bitumineux en hiver sont coûteuses, ce qui limite les soumissionnaires potentiels. Ainsi, ce découpage permet d'assurer une plus grande concurrence entre les soumissionnaires pour le groupe A1.

Quatre (4) addendas ont été émis pendant la période de sollicitation. Trois (3) addendas ont précisé divers éléments au bordereau de soumission. Ils ont été émis le 28 janvier 2019, le 6 février 2019 et le 7 février 2019. De plus, un (1) addenda a été émis le 11 février 2019 afin de préciser des éléments en lien avec la méthode d'adjudication.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM17 0321 - 27 mars 2017 - Conclure des ententes-cadres pour une période de 24 mois avec les firmes Construction DJL inc. (4 474 558,30 \$, incluant les taxes); Les Pavages Chenail inc. (100 258,20 \$, incluant les taxes); Construction & Pavages Portneuf inc. (741 860,67 \$, incluant les taxes); Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc. (327 877,08 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (83 702,95 \$ incluant les taxes), pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud, d'émulsion de bitume et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 17-15759 (9 soumissionnaires). Montant total estimé des ententes : 5 728 257,20 \$, incluant les taxes.

CM15 1343 - 23 novembre 2015 - Exercer l'option de prolongation, pour une période de huit (8) mois, des ententes-cadres avec Construction DJL inc.; Groupe TNT inc.; Bau-Val CMM et Meloche inc. pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud, dans le cadre des travaux en régie - Appel d'offres public 15-13838 (5 soumissionnaires). Montant total estimé des ententes : 3 940 620,89 \$, incluant les taxes.

CM15 0308 - 23 mars 2015 - Conclure des ententes-cadres pour une période de huit (8) mois, avec une option de prolongation de 8 mois, avec Construction DJL inc., Groupe TNT inc. pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud dans le cadre des travaux en régie - Appel d'offres public 15-13838 (5 soumissionnaires). Montant total estimé des ententes : 4 406 880,22 \$, incluant les taxes.

### **DESCRIPTION**

Les présentes ententes-cadres visent l'acquisition des différents enrobés bitumineux requis par les arrondissements de la Ville pour l'entretien des chaussées lorsque les travaux sont effectués en régie. Ce sont des travaux de petite envergure (nids-de-poule) et de moyenne envergure (réfection de plusieurs mètres carrés de chaussées).

Les quantités prévues au bordereau de soumission reflètent les historiques de consommation de la Ville, ainsi que les prévisions de consommation des arrondissements pour les trente-six (36) prochains mois.

Aux fins de désignation des différents adjudicataires, la Ville détermine les plus basses soumissions conformes pour les articles requis par un arrondissement en comparant le prix de l'enrobé bitumineux par tonne métrique, en fonction de l'itinéraire le plus approprié à parcourir pour les camions de la Ville, pour le trajet aller-retour, entre la cour de voirie de l'arrondissement et l'usine du soumissionnaire, ainsi que le temps de déplacement moyen aller-retour en conditions routières réelles. De plus, le prix unitaire soumis pour une tonne métrique d'enrobés bitumineux est ajusté afin de tenir compte du coût additionnel encouru

par la Ville, en tenant compte également des coûts indirects tels le coût de la main-d'œuvre, l'usure et l'entretien du matériel roulant (camion) et de son équipement (boîte à asphalte), ainsi que la consommation de carburant.

Lors de l'adjudication des contrats, le temps et la distance sont des facteurs importants à considérer dans l'approvisionnement des enrobés bitumineux, puisque le produit ne doit pas refroidir pendant le transport, autrement il perdrait de son efficacité.

L'appel d'offres a inclus une clause de fluctuation des prix, basée sur la variation mensuelle, à la hausse ou à la baisse, du prix du bitume selon Bitume Québec lorsqu'une variation supérieure de plus ou moins cinq (5) % du prix survient. L'inclusion d'une telle clause est nécessaire afin d'obtenir des prix compétitifs pour ces produits et d'éviter que les soumissionnaires spéculent des variations et par le fait même, les incluent dans leurs prix soumis.

#### Enrobés bitumineux à chaud :

Cette sélection d'articles est la résultante des consultations effectuées par le Service de l'approvisionnement auprès des arrondissements afin de connaître les types d'enrobés et les quantités qui sont requis.

Pour l'attribution des contrats des groupes A1 et A2, la Ville s'assure de la conformité des soumissions et octroie les contrats par groupe, et par arrondissement, au plus bas soumissionnaire conforme. Par ailleurs, les soumissionnaires sont tenus, sous peine de rejet, de soumettre un prix pour tous les articles demandés pour chacun des groupes.

#### **Pour le lot A - groupe A1 (saison estivale)**

Les quantités estimées totales, pour trente-six (36) mois, des différents enrobés bitumineux sont :

- EC-5 PG 58S-28 (25 000 tonnes métriques);
- EC-10 PG 58S-28 (36 000 tonnes métriques);
- ESG-10 PG 58S-28 (8 500 tonnes métriques);
- CH-10 PG 58S-28 Saison estivale (22 880 tonnes métriques).

#### **Pour le lot A - groupe A2 (saison hivernale - 1er décembre au 31 mars)**

La quantité estimée totale, pour trente-six (36) mois, de cet enrobé bitumineux est :

- CH-10 PG 58-28 Saison hivernale (11 700 tonnes métriques).

#### Enrobés bitumineux tièdes :

#### **Pour le lot B**

Les enrobés bitumineux tièdes, en saison estivale et hivernale, sont offerts pour l'ensemble des arrondissements, pour la cueillette ou la livraison dans un seul lot, soit le lot B.

La livraison des enrobés bitumineux tièdes aux arrondissements permettra de fournir la matière première nécessaire aux quatre (4) colmateuses à tête mécanisée dont l'acquisition a été effectuée dans le cadre d'un projet pilote.

Ce projet pilote vise à améliorer les interventions pour la réparation des nids de poule. Il est prévu qu'il y aura un partage opérationnel de ces quatre (4) colmateuses à tête mécanisée entre les dix-neuf (19) arrondissements.

Les quantités totales pour les enrobés bitumineux tièdes pour la cueillette à l'usine ou la livraison sont estimées respectivement à 7 745 tonnes métriques et 11 755 tonnes métriques pour une période de trente-six (36) mois.

Pour l'attribution de ces contrats, la Ville s'assure de la conformité de la soumission et octroie en entier et par arrondissement, les contrats au plus bas soumissionnaire conforme. Par ailleurs, les soumissionnaires sont tenus, sous peine de rejet, de soumettre un prix pour tous les articles demandés.

En prévision d'une possibilité de modifications accessoires au contrat, des variations de quantité ont été prévues totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes.

## JUSTIFICATION

La conclusion des ententes-cadres permet d'assurer la constance et la facilité d'approvisionnement, tout en constituant des volumes d'achat économiques et profitables.

### **Méthode d'adjudication :**

Le prix unitaire soumis pour une tonne métrique d'enrobés bitumineux a été ajusté afin de tenir compte du coût additionnel encouru par la Ville lorsqu'elle effectue la cueillette à l'usine.

Le calcul du prix unitaire ajusté s'effectue de la façon suivante :

Prix unitaire ajusté = Prix unitaire soumis + (FaT \* T) + (FaD \* D)

- Les facteurs d'ajustement FaT (0,15) et FaD (0,76) sont utilisés pour l'analyse des soumissions. Ces derniers tiennent compte des coûts indirects pour la cueillette des enrobés bitumineux, tels le coût la main-d'oeuvre, l'usure et l'entretien du matériel roulant (camion) et de son équipement (boîte à asphalte) ainsi que la consommation de carburant.
- Le temps de référence **T** représente le temps réel, en minutes, du déplacement le plus approprié, **aller-retour**, des camions de la Ville entre la cour de voirie de l'arrondissement et l'usine du fournisseur.
- La distance de référence **D** représente le trajet **aller-retour** le plus approprié, en kilomètres, des camions de la Ville entre la cour de voirie de l'arrondissement et l'usine du fournisseur.

La Ville détermine les plus basses soumissions conformes pour chacun des arrondissements en considérant les prix unitaires ajustés des enrobés aux quantités requises par groupe, par arrondissement.

Par contre, le montant des contrats est établi en fonction des prix unitaires réellement soumis pour les enrobés et affectés aux quantités requises par groupe, par arrondissement.

Les tableaux présentés ci-dessous présentent les montants qui ont été soumis pour chacun des groupes. Cependant ils ne prennent pas en considération les paramètres utilisés dans la

méthode d'adjudication des contrats.

Enrobés bitumineux à chaud en saison estivale et hivernale :

**Lot A, groupe A1 \* :**

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre	Total
Construction & Pavage Portneuf inc.	9 608 711,86 \$		9 608 711,86 \$
Meloche, Division de Sintra	10 155 258,17 \$		10 155 258,17 \$
Construction DJL Inc.	10 417 424,85 \$		10 417 424,85 \$
Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.	10 703 971,29 \$		10 703 971,29 \$
Dernière estimation réalisée			9 140 577,60 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			10 221 341,54 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			6,38 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			1 095 259,43 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			11,40 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			468 134,26 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>			5,12 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			546 546,31 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			5,69 %

**Lot A, groupe A2 \* :**

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre	Total
Construction DJL Inc.	1 533 553,61 \$		1 533 553,61 \$
Dernière estimation réalisée			1 291 961,15 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			1 533 553,61 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			N/A

$((\text{coût moyen des soumissions conformes} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	N/A
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) $((\text{la plus haute conforme} - \text{la plus basse conforme}) / \text{la plus basse}) \times 100$	N/A
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	241 592,46 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) $((\text{la plus basse conforme} - \text{estimation}) / \text{estimation}) \times 100$	18,70 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	N/A
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$	N/A

**Lot B \* :**

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre	Total
Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.	2 495 963,59 \$		2 495 963,59 \$
Construction DJL Inc.	2 851 178,79 \$		2 851 178,79 \$
Dernière estimation réalisée			2 608 924,21 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			2 673 571,19 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) $((\text{coût moyen des soumissions conformes} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$			7,12 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>			355 215,20 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) $((\text{la plus haute conforme} - \text{la plus basse conforme}) / \text{la plus basse}) \times 100$			14,23 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>			- 112 960,62 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) $((\text{la plus basse conforme} - \text{estimation}) / \text{estimation}) \times 100$			- 4,33 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>			N/A
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) $((\text{la deuxième plus basse} - \text{la plus basse}) / \text{la plus basse}) \times 100$			N/A

\* **Note:** Pour les fins de la comparaison entre les différents soumissionnaires, les montants indiqués sont les montants totaux de leur soumission, basés sur les prix réels soumis pour chaque groupe, pour l'ensemble des arrondissements. Toutefois, pour le montant total

octroyé par firme, la Ville considère les facteurs d'ajustements afin de tenir compte du coût additionnel encouru par la Ville.

Avant d'entamer l'analyse proprement dite des soumissions, nous avons procédé aux vérifications d'usage liées à une éventuelle inscription de l'un des soumissionnaires sur l'une des listes qui nous obligerait à considérer le rejet ou la restriction pour certaines des soumissions reçues.

Aucun des soumissionnaires dans ce dossier ne doit être déclaré non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle. Aucun des soumissionnaires n'est inscrit au Registre des entreprises non admissibles.

Le présent dossier d'appel d'offres requiert la présentation d'une attestation de l'Autorité des marchés publics et celle-ci a bien été jointe à chacune des soumissions.

Les adjudicataires recommandés, par leurs soumissions, affirment être conformes en tout point au Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.

### **Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Biens et services)**

Appel d'offres public no 19-17407

Titre : Fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes pour une période de trente-six (36) mois

Date de lancement : 14 janvier 2019

Date d'ouverture : 14 février 2019

#### **Preneurs du cahier des charges (7) :**

- Sintra;
- Construction DJL Inc.;
- Meloche, Division de Sintra;
- Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.;
- Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.;
- Construction & Pavage Portneuf inc.;
- Ville de Châteauguay.

#### **Soumissionnaires (5) :**

- Construction DJL Inc.;
- Meloche, Division de Sintra;
- Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.;
- Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.;
- Construction & Pavage Portneuf inc.;

Les preneurs de cahier de charges qui n'ont pas soumissionnés sont la Ville de Châteauguay et Sintra inc. Ce dernier a déposé une soumission sous le nom de Meloche, Division de Sintra inc.

En vertu du Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007), le présent dossier sera soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étude parce qu'il y a un (1) contrat supérieur à deux millions de dollars et accordé à un adjudicataire (Construction DJL inc. (9 344 754,35 \$, incluant les taxes), qui en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, le Service de l'approvisionnement, a effectué un estimé préalable de la dépense pour chaque élément de l'appel d'offres s'élevant à 13 041 462,97 \$, incluant les taxes.  
 Pour connaître les adjudicataires par arrondissement pour chaque groupe de l'appel d'offres, vous pouvez consulter le tableau d'octroi avec montants ajustés fourni en pièce jointe.

Un montant équivalent à quinze (15) % du montant à octroyé par article, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, a été ajouté en prévision des variations de quantité possible au contrat.

<b>TOTAL PAR FOURNISSEUR / PAR GROUPE, TAXES INCLUSES</b>							
<b>LOT A - groupe A1</b>							
Construction DJL Inc.	Construction & Pavage Portneuf inc.	Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.	Meloche, Division de Sintra inc.	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.	Total des montants des contrats	Estimation de la Ville	Economie
6 442 659,10 \$	1 819 665,15 \$	594 510,66 \$	1 188 578,22 \$	- \$	10 045 413,13 \$	9 140 577,60 \$	- 904 835,52 \$
<b>LOT A - groupe A2</b>							
Construction DJL Inc.	Construction & Pavage Portneuf inc.	Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.	Meloche, Division de Sintra inc.	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.	Total des montants des contrats	Estimation de la Ville	Economie
1 533 553,61 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 533 553,61 \$	1 291 961,15 \$	- 241 592,46 \$
<b>LOT B</b>							
Construction DJL Inc.	Construction & Pavage Portneuf inc.	Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.	Meloche, Division de Sintra inc.	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.	Total des montants des contrats	Estimation de la Ville	Economie
149 660,64 \$	- \$	- \$	- \$	2 364 881,37 \$	2 514 542,01 \$	2 608 924,21 \$	94 382,20 \$
				Économie totale:		- 1 052 045,78 \$	

Le montant total des ententes-cadres, basé sur les prix soumis est de 14 093 508,74 \$, incluant les taxes.

Il s'agit d'ententes-cadres sans imputation budgétaire. Les achats seront effectués sur demande. Chaque bon de commande devra faire l'objet d'une approbation de crédits.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

N/A

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'absence d'ententes-cadres alourdirait le processus d'approvisionnement pour ces produits en obligeant la négociation à la pièce en plus de faire perdre à la Ville la possibilité d'économies de volume.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une communication sera transmise aux utilisateurs internes par le biais d'un bulletin « Info-achats » afin de les informer de la conclusion des ententes-cadres ainsi que les modalités d'achat convenues.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Émission des ententes-cadres collectives auprès des adjudicataires à la suite de l'adoption de la résolution du conseil municipal.

Comité exécutif : 20 mars 2019

Commission d'examen des contrats: 3 avril 2019

Comité exécutif : 10 avril 2019

Conseil municipal : 15 avril 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Étienne LANGLOIS  
Agent d'approvisionnement niveau 2

**Tél :** 514 872-2988  
**Télécop. :** 514 872-0863

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-06

Pierre GATINEAU  
c/s app.strat.en biens

**Tél :** 514-872-0349  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Isabelle LAZURE  
directeur acquisitions  
**Tél :** 514-872-1027  
**Approuvé le :** 2019-03-07

Dean GAUTHIER  
directeur de service - approvisionnement  
**Tél :** 514 868-4433  
**Approuvé le :** 2019-03-07

**Appel d'offres public 19-17407**

Tableau comparatif des prix

<b>Classement LOT A GROUPE A1</b>											
COMPAGNIE		Construction DJL Inc.		Meloche, Division de Sintra inc.		Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.		Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.		Construction & Pavage Portneuf inc.	
PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE	
MONTANT 1ERE PAGE		9 060 600,00 \$		8 832 579,40 \$				9 309 825,00 \$		8 357 218,40 \$	
TPS	5,000%	453 030,00 \$		441 628,97 \$				465 491,25 \$		417 860,92 \$	
TVQ	9,975%	903 794,85 \$		881 049,80 \$				928 655,04 \$		833 632,54 \$	
TOTAL		<b>10 417 424,85 \$</b>		<b>10 155 258,17 \$</b>				<b>10 703 971,29 \$</b>		<b>9 608 711,86 \$</b>	
COMMENTAIRE(S)											
DETAIL	QTT	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL
- EC-5 PG 58S-28	25000	99,00 \$	2 475 000,00 \$	96,62 \$	2 415 500,00 \$	- \$		102,00 \$	2 550 000,00 \$	92,60 \$	2 315 000,00 \$
- EC-10 PG 58S-28	36000	95,00 \$	3 420 000,00 \$	89,13 \$	3 208 680,00 \$	- \$		96,25 \$	3 465 000,00 \$	87,03 \$	3 133 080,00 \$
- ESG-10 PG 58S-28	8500	92,00 \$	782 000,00 \$	88,61 \$	753 185,00 \$	- \$		95,25 \$	809 625,00 \$	86,04 \$	731 340,00 \$
Ouverture des usines en dehors des horaires réguliers. (Fin de semaine, soir, jours fériés)	140	1 500,00 \$	210 000,00 \$	1 500,00 \$	210 000,00 \$	- \$		1 000,00 \$	140 000,00 \$	450,00 \$	63 000,00 \$
- CH 10 PG 58S-28 Saison estivale (1er Avril au 30 Novembre).	22880	95,00 \$	2 173 600,00 \$	98,13 \$	2 245 214,40 \$	- \$		102,50 \$	2 345 200,00 \$	92,43 \$	2 114 798,40 \$
TOTAL		<b>9 060 600,00 \$</b>		<b>8 832 579,40 \$</b>		<b>- \$</b>		<b>9 309 825,00 \$</b>		<b>8 357 218,40 \$</b>	
<b>Classement LOT A GROUPE A2</b>											
COMPAGNIE		Construction DJL Inc.		Meloche, Division de Sintra inc.		Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.		Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.		Construction & Pavage Portneuf inc.	
PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE	
MONTANT 1ERE PAGE		1 333 800,00 \$									
TPS	5,000%	66 690,00 \$									
TVQ	9,975%	133 046,55 \$									
TOTAL		<b>1 333 536,55 \$</b>									
COMMENTAIRE(S)											
DETAIL	QTT	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL
- CH 10 PG 58S-28 Saison hivernale	11700	114,00 \$	<b>1 333 800,00 \$</b>			- \$		- \$		- \$	
TOTAL		<b>1 333 800,00 \$</b>				<b>- \$</b>		<b>- \$</b>		<b>- \$</b>	
<b>Classement LOT B</b>											
COMPAGNIE		Construction DJL Inc.		Meloche, Division de Sintra inc.		Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.		Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc.		Construction & Pavage Portneuf inc.	
PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE		PAGE SOMMAIRE	
MONTANT 1ERE PAGE		2 479 825,00 \$				2 170 875,05 \$					
TPS	5,000%	123 991,25 \$				108 543,75 \$					
TVQ	9,975%	247 362,54 \$				216 544,79 \$					
TOTAL		<b>2 851 178,79 \$</b>				<b>2 495 963,59 \$</b>					
COMMENTAIRE(S)											
DETAIL	QTT	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL	COUT UNITAIRE \$ / TM	TOTAL
aspahlte tiede	19500	118,45 \$	2 309 775,00 \$			102,00 \$	1 989 000,00 \$		- \$		- \$
Livraison		170 050,00 \$	170 050,00 \$			181 875,05 \$	181 875,05 \$		- \$		- \$
TOTAL		<b>2 479 825,00 \$</b>				<b>2 170 875,05 \$</b>		<b>- \$</b>		<b>- \$</b>	

**Tableau adjudication - Ajusté / non ajusté**

Tableau adjudication / par arrondissement		Montant soumissionné ajusté plus bas conforme	Montant réel pour adjudication	Nom soumissionnaire
<b>AHUNTSIC- CARTIERVILLE</b>				
Lot A	Groupe A1	588 152,26 \$	493 758,88 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	52 641,37 \$	45 365,74 \$	Construction DJL inc.
Lot B		100 952,12 \$	64 595,81 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>ANJOU</b>				
Lot A	Groupe A1	405 909,44 \$	349 584,58 \$	Construction et Pavage Portneuf Inc.
	Groupe A2	15 336,07 \$	13 656,98 \$	Construction DJL inc.
Lot B		41 855,38 \$	33 184,68 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRACE</b>				
Lot A	Groupe A1	808 976,05 \$	689 240,29 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	74 872,19 \$	65 322,00 \$	Construction DJL inc.
Lot B		31 812,90 \$	25 331,89 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>LACHINE</b>				
Lot A	Groupe A1	556 027,19 \$	469 178,46 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	222 722,13 \$	192 095,53 \$	Construction DJL inc.
Lot B		76 074,71 \$	56 012,08 \$	Construction DJL inc.
<b>LASALLE</b>				
Lot A	Groupe A1	191 344,22 \$	180 602,90 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	85 747,15 \$	81 469,30 \$	Construction DJL inc.
Lot B		32 080,13 \$	25 331,89 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>LE PLATEAU MONT ROYAL</b>				
Lot A	Groupe A1	530 041,71 \$	455 190,00 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	108 165,67 \$	95 126,28 \$	Construction DJL inc.
Lot B		29 710,32 \$	25 331,89 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>LE SUD OUEST</b>				
Lot A	Groupe A1	298 218,28 \$	278 298,68 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	85 576,00 \$	81 469,30 \$	Construction DJL inc.
Lot B		44 381,14 \$	37 478,62 \$	Construction DJL inc.
<b>L'ILE BIZARD SAINTE GENEVIEVE</b>				
Lot A	Groupe A1	44 387,13 \$	38 777,17 \$	Meloche, Division de Sintra inc.
	Groupe A2	6 712,74 \$	4 536,57 \$	Construction DJL inc.
Lot B		13 721,23 \$	8 207,49 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>MERCIER - HOCHELAGA-MAISONNEUVE</b>				
Lot A	Groupe A1	971 855,32 \$	774 902,06 \$	Construction et Pavage Portneuf Inc.
	Groupe A2	207 295,75 \$	172 200,78 \$	Construction DJL inc.
Lot B		11 174,18 \$	8 030,14 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>MONTREAL NORD</b>				
Lot A	Groupe A1	190 271,81 \$	186 386,04 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	7 520,17 \$	6 828,49 \$	Construction DJL inc.
Lot B		11 140,16 \$	8 207,49 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>OUTREMONT</b>				
Lot A	Groupe A1	683 121,42 \$	568 506,45 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	74 223,25 \$	63 417,52 \$	Construction DJL inc.
Lot B		433 393,52 \$	372 613,74 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>PIERREFONDS ROXBORO</b>				
Lot A	Groupe A1	1 129 563,27 \$	994 993,84 \$	Meloche, Division de Sintra inc.
	Groupe A2	266 894,57 \$	185 148,89 \$	Construction DJL inc.
Lot B		82 994,11 \$	48 890,24 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.

<b>RIVIERE DES PRAIRIES POINTE AUX TREMBLES</b>				
Lot A	Groupe A1	470 566,89 \$	458 174,94 \$	Construction et Pavage Portneuf Inc.
	Groupe A2	27 016,19 \$	22 682,87 \$	Construction DJL inc.
Lot B		42 918,43 \$	33 184,68 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>ROSEMONT LA PETITE PATRIE</b>				
Lot A	Groupe A1	497 793,49 \$	459 792,91 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	39 491,90 \$	36 930,57 \$	Construction DJL inc.
Lot B		226 668,31 \$	142 990,90 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>SAINT-LAURENT</b>				
Lot A	Groupe A1	552 781,36 \$	517 078,20 \$	Bau-Val CMM
	Groupe A2	52 792,24 \$	41 207,23 \$	Construction DJL inc.
Lot B		411 004,00 \$	356 908,18 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>SAINT-LÉONARD</b>				
Lot A	Groupe A1	427 726,27 \$	403 117,60 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	12 406,58 \$	11 804,54 \$	Construction DJL inc.
Lot B		516 145,53 \$	435 436,01 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>VERDUN</b>				
Lot A	Groupe A1	388 707,13 \$	349 104,19 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	69 776,80 \$	63 417,52 \$	Construction DJL inc.
Lot B		50 965,28 \$	36 677,28 \$	Construction DJL inc.
<b>VILLE MARIE</b>				
Lot A	Groupe A1	612 738,46 \$	489 557,25 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	111 464,41 \$	92 112,00 \$	Construction DJL inc.
Lot B		465 897,88 \$	404 024,88 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.
<b>VILLERAY ST MICHEL PARC EXTENSION</b>				
Lot A	Groupe A1	583 531,55 \$	580 796,75 \$	Construction DJL inc.
	Groupe A2	59 256,74 \$	59 022,72 \$	Construction DJL inc.
Lot B		93 420,37 \$	64 595,81 \$	Tech-Mix, Division de Bau-Val inc.

## Appel d'offres public 19-17407

Montants sans les taxes

		Lot A		LOT B
		Groupe A1	Groupe A2	
AHUNTSIC- CARTIERVILLE	Montant (\$)	493 758,88 \$	45 365,74 \$	64 595,81 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
ANJOU	Montant (\$)	349 584,58 \$	13 656,98 \$	33 184,68 \$
	Fournisseur	Construction et Pavage Portneuf Inc.	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
CÔTE DES NEIGES NOTRE DAME DE GRACE	Montant (\$)	689 240,29 \$	65 322,00 \$	25 331,89 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
LACHINE	Montant (\$)	469 178,46 \$	192 095,53 \$	56 012,08 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc. (6400 Rue Saint-Patrick, Montréal, QC H4E 1B3)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Construction DJL Inc (Carignan)
LASALLE	Montant (\$)	180 602,90 \$	81 469,30 \$	25 331,89 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc. (6400 Rue Saint-Patrick, Montréal, QC H4E 1B3)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
LE PLATEAU MONT ROYAL	Montant (\$)	455 190,00 \$	95 126,28 \$	25 331,89 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
LE SUD OUEST	Montant (\$)	278 298,68 \$	81 469,30 \$	37 478,62 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc. (6400 Rue Saint-Patrick, Montréal, QC H4E 1B3)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Construction DJL Inc (Carignan)
L'ILE BIZARD SAINTE GENEVIEVE	Montant (\$)	38 777,17 \$	4 536,57 \$	8 207,49 \$
	Fournisseur	Sintra	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
MERCIER HOCHELAGA MAISONNEUVE	Montant (\$)	774 902,06 \$	172 200,78 \$	8 030,14 \$
	Fournisseur	Construction et Pavage Portneuf Inc.	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
MONTREAL NORD	Montant (\$)	186 386,04 \$	6 828,49 \$	8 207,49 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc. (5250 rue d'Amiens, Montréal-Nord, QC H1G 6N9)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
OUTREMONT	Montant (\$)	568 506,45 \$	63 417,52 \$	372 613,74 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
PIERREFONDS ROXBORO	Montant (\$)	994 993,84 \$	185 148,89 \$	48 890,24 \$
	Fournisseur	Sintra	Construction DJL Inc (6200 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
RIVIERE DES PRAIRIES POINTE AUX TREMBLES	Montant (\$)	458 174,94 \$	22 682,87 \$	33 184,68 \$
	Fournisseur	Construction et Pavage Portneuf Inc.	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.

ROSEMONT LA PETITE PATRIE	Montant (\$)	459 792,91 \$	36 930,57 \$	142 990,90 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
SAINT LAURENT	Montant (\$)	517 078,20 \$	41 207,23 \$	356 908,18 \$
	Fournisseur	BAU-VAL CMM	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
SAINT LEONARD	Montant (\$)	403 117,60 \$	11 804,54 \$	435 436,01 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
VERDUN	Montant (\$)	349 104,19 \$	63 417,52 \$	36 677,28 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc. (6400 Rue Saint-Patrick, Montréal, QC H4E 1B3)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Construction DJL Inc (Carignan)
VILLE MARIE	Montant (\$)	489 557,25 \$	92 112,00 \$	404 024,88 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Construction DJL Inc (6000 St-Patrick)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.
VILLERAY ST MICHEL PARC EXTENSION	Montant (\$)	580 796,75 \$	59 022,72 \$	64 595,81 \$
	Fournisseur	Construction DJL Inc (8100 17e)	Construction DJL Inc (8100 17e)	Tech-Mix division de BAU-VAL Inc.

- Meloche
- Bau-Val
- Portneuf
- DJL

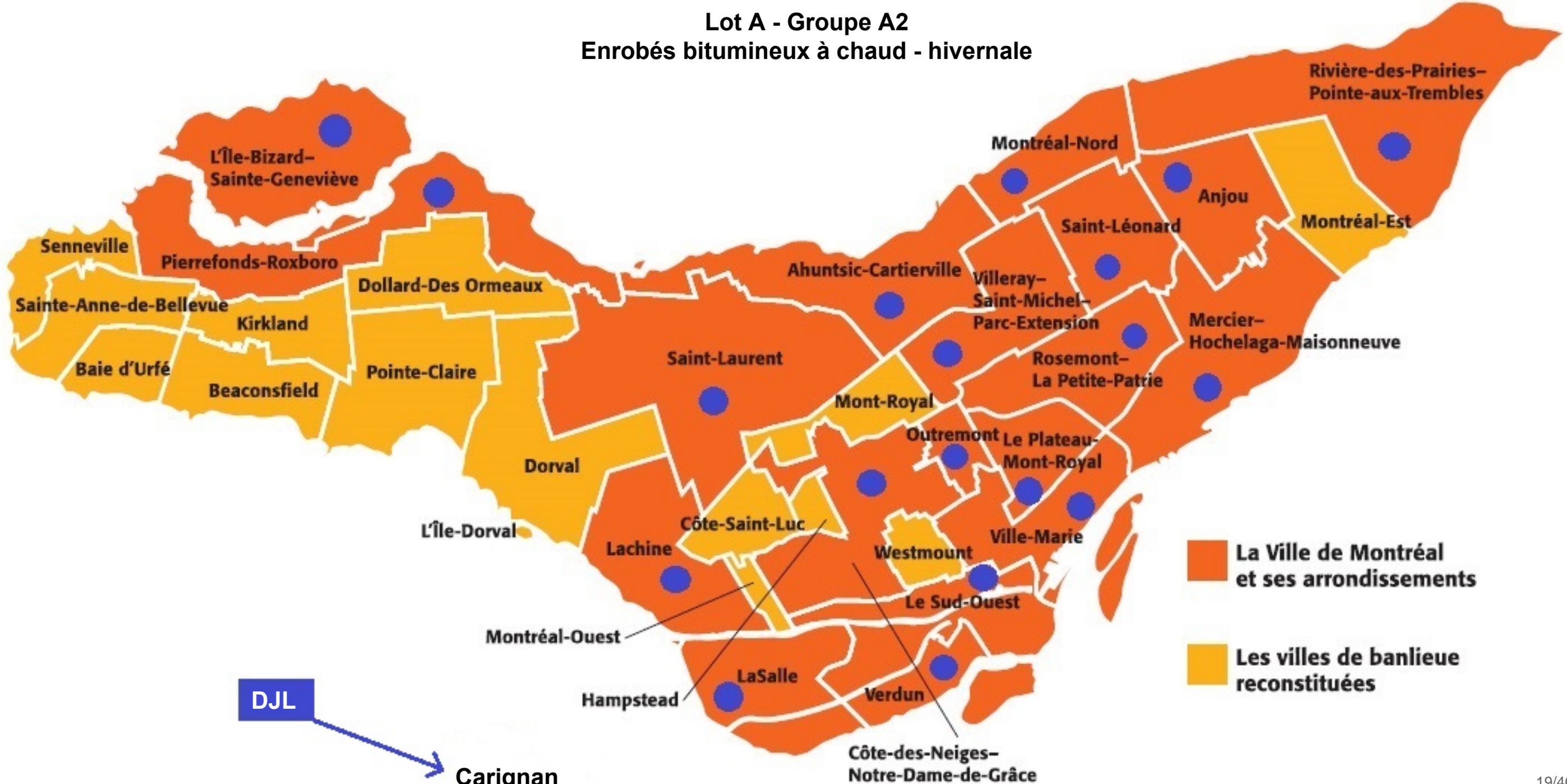
**Lot A - Groupe A1**  
**Enrobés bitumineux à chaud - estivale**



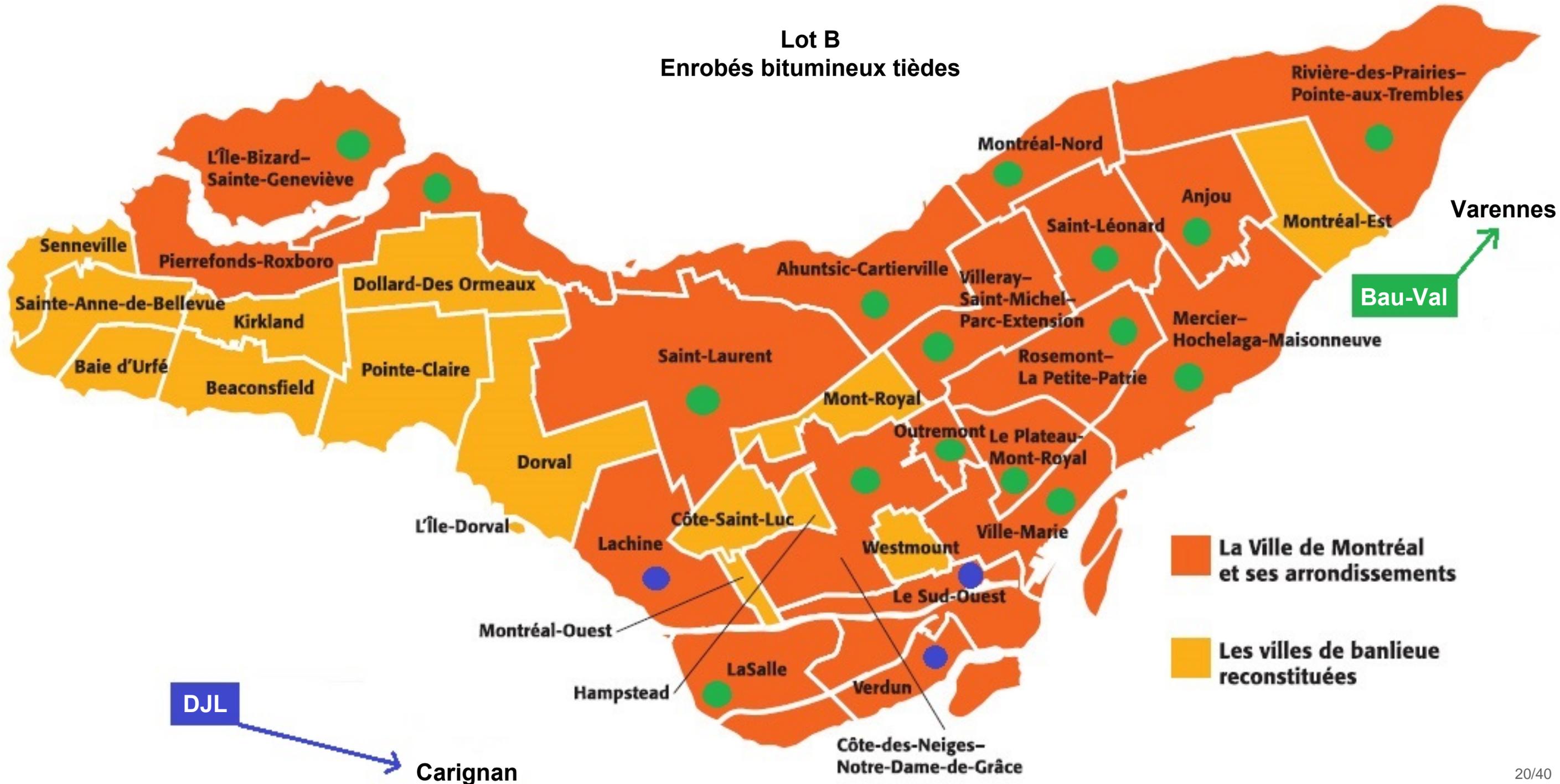
■ La Ville de Montréal et ses arrondissements

■ Les villes de banlieue reconstituées

Lot A - Groupe A2  
Enrobés bitumineux à chaud - hivernale



# Lot B Enrobés bitumineux tièdes



Le 30 janvier 2015

CONSTRUCTION DJL INC.  
A/S MONSIEUR PATRICK OCTAVE ACHILLE SULLIOT  
1550, RUE AMPÈRE, BUREAU 200  
BOUCHERVILLE (QC) J4B 7L4

N° de décision : 2015-CPSM-1006045  
N° de client : 2700004296

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- CARRIÈRE MONT-BRUNO DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- CONTINENTAL, DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- DJL
- DJL TECHNOLOGIES DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- GROUPE DJL
- LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGES CONTINENTAL DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- PAVAGES BEAU BASSIN DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- PAVAGES RACINE
- PAVAGES RACINE DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.
- RACINE
- RACINE DIVISION DE CONSTRUCTION DJL INC.

une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, L.R.Q., c. C-65.1 (la LCOP). CONSTRUCTION DJL INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

**Montréal**

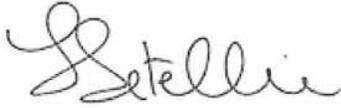
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **29 janvier 2018** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Le 29 septembre 2017

CONSTRUCTION DJL INC.  
1550, RUE AMPÈRE  
200  
BOUCHERVILLE QC J4B 7L4

Objet : Accusé de réception - Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Nous avons bien reçu votre formulaire de « Demande de renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public ». Vous trouverez ci-dessous les renseignements importants concernant cette demande :

N° de client : 2700004296  
N° de demande : 1731530208  
N° de confirmation de paiement : 000223397465

Si vous avez accès aux services en ligne de l'Autorité et que vous êtes l'initiateur de cette demande, vous pouvez en consulter l'état à la section « Suivi des demandes » dans le menu « Dossier client ».

Pour toute question relative à votre demande, vous pouvez communiquer avec un agent de notre Centre d'information au 1 877 525-0337.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

L'Autorité des marchés financiers

Le 2 septembre 2017

CONSTRUCTION DJL INC.  
A/S MONSIEUR PATRICK OCTAVE ACHILLE SULLIOT  
1550, RUE AMPÈRE  
BOUCHERVILLE (QC) J4B 7L4

N° de client : 2700004296

**Objet : Renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous fournir de l'information concernant le renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public de CONSTRUCTION DJL INC. pour laquelle vous êtes le répondant.

L'autorisation de votre entreprise est valide jusqu'au **29 janvier 2018** et devra être renouvelée si vous souhaitez la conserver.

**Renouvellement de votre autorisation**

Afin de poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours, vous devez présenter à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») une demande de renouvellement de votre autorisation au moins 90 jours avant la date de son expiration<sup>1</sup>, c'est-à-dire le ou avant le **1 novembre 2017**.

- Si nous recevons votre demande avant cette date, l'autorisation de votre entreprise demeure valide, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant sa révocation, jusqu'à ce que l'Autorité procède à son renouvellement. Vous serez donc autorisé à poursuivre l'exécution de vos contrats publics en cours durant la période d'analyse de votre demande, de même qu'à conclure de nouveaux contrats ou sous-contrats publics.

Afin d'être en mesure de déposer votre demande de renouvellement dans les délais requis, nous vous suggérons d'effectuer cette transaction par le biais des services en ligne de l'Autorité. Vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre votre demande.

---

<sup>1</sup> Article 21.41 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1).

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

- Si nous ne recevons pas votre demande dans les délais requis, **le nom de votre entreprise sera retiré du registre des entreprises autorisées** (le « REA ») à la date d'expiration de votre autorisation. **Votre entreprise ne sera donc plus en mesure de conclure de nouveaux contrats/sous-contrats publics à partir de cette date.** Cependant, vous pourrez poursuivre vos contrats/sous-contrats publics en cours d'exécution jusqu'à ce que l'Autorité statue sur votre demande de renouvellement.

### **Non-renouvellement de votre autorisation**

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre autorisation, vous trouverez en annexe les étapes à suivre pour soumettre une demande de non-renouvellement à l'aide des services en ligne de l'Autorité.

Il est important de noter que même si vous soumettez une demande de non-renouvellement avant la date anniversaire de votre autorisation, votre droit d'exercice **demeurera valide jusqu'à la date d'expiration prévue.**

Notez que si vous exécutez un contrat/sous-contrat public en tant que contractant/sous-contractant et que votre autorisation est expirée, vous serez réputé en défaut d'exécuter ce contrat/sous-contrat public au terme d'un délai de 60 jours suivant la date d'expiration de l'autorisation<sup>2</sup>.

### **Renouvellement/non-renouvellement d'une autorisation par une entreprise étrangère**

Si votre entreprise est considérée comme étrangère, nous vous invitons à consulter le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca). Veuillez accéder à la section **Autres mandats de l'Autorité**, puis choisir **Contrats publics**. Vous y trouverez plus d'information sur la façon de soumettre votre demande de renouvellement ou de non-renouvellement de votre autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public.

Pour toute question concernant votre dossier, veuillez communiquer avec la Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires au 1 877 525-0337, poste 4848, ou par courriel au [direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca](mailto:direction-lcop-esm@lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires

p.j. Annexe - Étapes à suivre pour soumettre une demande de renouvellement ou une demande de non-renouvellement

---

<sup>2</sup> Ibid.; article 21.19

## Annexe – Renouvellement / Non-renouvellement de la demande d'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public par le biais des services en ligne

---

### ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

1. Accédez à votre compte client des services en ligne de l'Autorité. Puis, sélectionnez l'onglet **Dossier client – Gestion des liens d'affaires**. Validez et mettez à jour les liens d'affaires de votre entreprise.
2. Une fois la mise à jour effectuée, validez vos liens d'affaires en cliquant sur le bouton « **Valider** ».
3. Si vous obtenez des messages d'erreur, corrigez l'information demandée. Lorsqu'il n'y aura plus de messages d'erreur, soumettez la mise à jour de vos liens en cliquant sur le bouton « **Prochaine étape** ».
4. Une fois la mise à jour de vos liens transmise, vous pourrez maintenant soumettre votre demande de renouvellement, accompagnée des pièces justificatives et du paiement requis. Cette demande est accessible à partir de l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**. Soumettre votre demande de renouvellement est la dernière étape à faire de votre part.
5. La mise à jour de vos liens ainsi que votre demande de renouvellement seront traités par l'agent assigné à votre dossier.

### ÉTAPES À SUIVRE AFIN DE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE NON-RENOUVELLEMENT

1. Accéder à votre compte client des services en ligne de l'Autorité et sélectionnez la demande de non-renouvellement disponible à l'onglet **Contrats publics – Renouvellement/Non-renouvellement**.
2. À l'étape 2 du formulaire, sélectionnez l'option **Je ne désire pas renouveler mon autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**.
3. Par la suite, complétez les étapes suivantes, puis soumettez la demande.
4. Une fois reçue, votre demande de non-renouvellement sera traitée par l'agent assigné à votre dossier.

Le 22 novembre 2017

CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF INC.  
A/S MONSIEUR DAVID MARCOTTE  
599, BOUL BONA-DUSSAULT  
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES (QC) G0A 4B0

N° de décision : 2017-CPSM-1061137  
N° de client : 3000174533

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **13 avril 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Maryse Pineault, avocate  
Directrice principale des opérations d'encadrement de la distribution

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Le 7 septembre 2017

BAU-VAL INC.  
A/S MONSIEUR JEAN-PIERRE MALO  
210, BOUL DE MONTARVILLE  
#2006  
BOUCHERVILLE (QC) J4B 6T3

N° de décision : 2017-CPSM-1049029  
N° de client : 3000167015

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- 3RETC
- ASPHALTE HI-TECH
- BAU-VAL CMM
- BAU-VAL STE-SOPHIE
- CARRIÈRE L'ANGE-GARDIEN
- CARRIÈRES RÉGIONALES
- PAVAGES VARENNES
- SABLES L.G.
- TECH-MIX

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). BAU-VAL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **30 juillet 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.



Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



Le 7 septembre 2017

BAU-VAL INC.  
A/S MONSIEUR JEAN-PIERRE MALO  
210, BOUL DE MONTARVILLE  
#2006  
BOUCHERVILLE (QC) J4B 6T3

N° de décision : 2017-CPSM-1049029  
N° de client : 3000167015

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- 3RETC
- ASPHALTE HI-TECH
- BAU-VAL CMM
- BAU-VAL STE-SOPHIE
- CARRIÈRE L'ANGE-GARDIEN
- CARRIÈRES RÉGIONALES
- PAVAGES VARENNES
- SABLES L.G.
- TECH-MIX

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). BAU-VAL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **30 juillet 2020** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 248, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Letellier', written in a cursive style.

Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Le 6 avril 2017

SINTRA INC.  
A/S MONSIEUR GERMAIN PERRON  
4984, PLACE DE LA SAVANE  
MONTRÉAL (QC) H4P 2M9

N° de décision : 2017-CPSM-1018611  
N° de client : 2700000307

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- ASPHALTE DES CANTONS, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-ÉPHREM, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-GEORGES, DIV. DE SINTRA INC.
- BÉTON ST-JOSEPH, DIV. DE SINTRA INC.
- COMPAGNIE ASPHALTE (CAL)
- CONSTRUCTION B.M.L., DIVISION DE SINTRA INC.
- CONSTRUCTION CHOINIÈRE, DIVISION DE SINTRA INC.
- FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC.
- LAMOTHE, DIV. DE SINTRA INC.
- LES PAVAGES LAURENTIENS, DIV. DE SINTRA INC.
- PAGÉ CONSTRUCTION, DIV. DE SINTRA INC.
- PAVAGES MÉGANTIC, DIVISION DE SINTRA INC.
- RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA INC.
- S.T.E.B., DIVISION DE SINTRA INC.
- SINTRA - DIVISION CENTRE
- SINTRA - DIVISION EST
- SINTRA - DIVISION OUEST
- SINTRA - RÉGION MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
- SINTRA INC. - RÉGION ESTRIE

**Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

**Montréal**

800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3080

- SINTRA INC. - RÉGION MONTÉRÉGIE - RIVE-SUD
- SINTRA INC. - RÉGION RICHELIEU
- SINTRA INC., ÉNERGIE
- SINTRA INC.-RÉGION LANAUDIÈRE- LAURENTIDES

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »). SINTRA INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **25 juillet 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires





LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 19-17407

**Numéro de référence** : 1227679

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Enrobés bitumineux à chaud et tièdes

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
BauVal Inc. 2006-210 boul de Montarville Boucherville, QC, J4B 6T3 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a>	<a href="#">Madame Priscilla Renaud</a> Téléphone : 450 377-4544 Télécopieur : 450 377-3309	<b>Commande : (1528882)</b> 2019-01-15 8 h 20 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 8 h 20	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-28 10 h 41 - Courriel 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-28 10 h 41 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-06 10 h 38 - Courriel 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-07 9 h 53 - Courriel 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement 3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-11 11 h 05 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction & Pavage Portneuf 599 Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carières, QC, G0A 4B0	<a href="#">Madame Martine Naud</a> Téléphone : 418 268-3558 Télécopieur : 418 268-5442	<b>Commande : (1528919)</b> 2019-01-15 8 h 44 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 8 h 44	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-28 10 h 41 - Courriel 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-28 10 h 41 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-06 10 h 38 - Courriel 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-07 9 h 53 - Courriel 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement 3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-11 11 h 05 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction DJL Inc. (Montréal) 6200 rue Saint-Patrick Montréal, QC, H4E 1B3	<a href="#">Madame Ghislaine Dujmovic</a> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur : 514 769-2784	<b>Commande : (1529090)</b> 2019-01-15 10 h 42 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 10 h 42	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-28 10 h 41 - Courriel 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-28 10 h 41 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-06 10 h 38 - Courriel 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-07 9 h 53 - Courriel 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement

			3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-11 11 h 05 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Meloche, Division de Sintra 3125 boul Saint-Charles Kirkland, QC, H9H 3B9 <a href="http://sintra.ca">http://sintra.ca</a>	<a href="#">Madame Nancy Galipeau</a> Téléphone : 514 695-3395 Télécopieur :	<b>Commande : (1543157)</b> 2019-02-12 9 h 40 <b>Transmission :</b> 2019-02-12 9 h 40	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement 3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-12 9 h 40 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Sintra ( Région Montérégie / Rive-Sud ) 9975. rue de Chateaufneuf, local B Brossard, QC, J4Z3V6	<a href="#">Madame Ana Fernandes</a> Téléphone : 450 638-0172 Télécopieur : 450 638-2909	<b>Commande : (1531865)</b> 2019-01-21 15 h 13 <b>Transmission :</b> 2019-01-21 15 h 13	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-28 10 h 41 - Courriel 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-28 10 h 41 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-06 10 h 38 - Courriel 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-07 9 h 53 - Courriel 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement 3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-11 11 h 05 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Tech-Mix, division de BauVal inc 3350 Rang de la Butte aux Renard Varenes, QC, J3X 1P7 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a>	<a href="#">Monsieur Sylvain Leroux</a> Téléphone : 450 652-0689 Télécopieur : 450 652-0947	<b>Commande : (1528872)</b> 2019-01-15 8 h 16 <b>Transmission :</b> 2019-01-15 8 h 16	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-28 10 h 41 - Courriel 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-28 10 h 41 - Téléchargement 3060283 - 19-17407_Add2 2019-02-06 10 h 38 - Courriel 3061163 - 19-17407_Add3 (devis) 2019-02-07 9 h 53 - Courriel 3061164 - 19-17407_Add3 (bordereau) 2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement 3062972 - 19-17407_Add4 2019-02-11 11 h 05 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Ville de Châteauguay. 220, Boul. Industriel Châteauguay, QC, J6J 4Z2 <a href="http://www.ville.chateauguay.qc.ca">http://www.ville.chateauguay.qc.ca</a>	<a href="#">Monsieur Soumissions Ville de Châteauguay</a> Téléphone : 450 698-3183 Télécopieur :	<b>Commande : (1536615)</b> 2019-01-30 16 h 15 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 16 h 15	3054125 - 19-17407_Add1 (devis) 2019-01-30 16 h 15 - Téléchargement 3054126 - 19-17407_Add1 (bordereau) 2019-01-30 16 h 15 - Téléchargement

3060283 - 19-17407\_Add2  
2019-02-06 10 h 38 - Courriel  
3061163 - 19-17407\_Add3 (devis)  
2019-02-07 9 h 53 - Courriel  
3061164 - 19-17407\_Add3 (bordereau)  
2019-02-07 9 h 53 - Téléchargement  
3062972 - 19-17407\_Add4  
2019-02-11 11 h 05 - Courriel  
Mode privilégié (devis) : Courrier  
électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

---

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Organisme public.

**Dossier # : 1197360001**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'approvisionnement , Direction acquisition , Division acquisition

**Objet :**

Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Division de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes



**Rapport- mandat SMCE197360001.pdf**

**Dossier # :1197360001**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

**Vice-présidente**

Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville

**Membres**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

Le 15 avril 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197360001**

**Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Division de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE1973600011**

Conclure avec les firmes Construction DJL inc. (8 125 873,34 \$, incluant les taxes), Construction & Pavage Portneuf inc. (1 819 665,15 \$, incluant les taxes), Bau-Val CMM, Division de Bau-Val inc. (594 510,66 \$, incluant les taxes), Meloche, Division de Sintra inc. (1 188 578,22 \$, incluant les taxes) et Tech-Mix, Division de Bau-Val inc. (2 364 881,37 \$ incluant les taxes) des ententes-cadres pour une période de trente-six (36) mois pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux à chaud et d'enrobés bitumineux tièdes - Appel d'offres public 19-17407 (5 soumissionnaires) - (Montant total estimé des ententes: 14 093 508,74 \$, incluant les taxes) / Autoriser une dépense supplémentaire en prévision des possibles variations de quantités aux contrats totalisant un montant équivalent à quinze (15) % de celui octroyé, soit 2 114 026,31 \$ incluant les taxes, pour un total de 16 207 535,06 \$, incluant les taxes.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (lot A).*

Le 3 avril, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que le Service de l'approvisionnement s'était doté d'une base de données pour l'aider à bien définir sa méthode d'adjudication et de répartition des contrats d'enrobés bitumineux chauds et tièdes sur le territoire.

Si la présentation du Service a ouvert la porte à une discussion animée sur les vertus des divers mélanges bitumineux, les membres ont bien compris que ce contrat portait essentiellement sur des enrobés bitumineux d'appoint, utilisés notamment pour le colmatage des nids-de-poules.

Les membres ont bien compris que le Service avait établi ses besoins en tenant compte des critères établis par le ministère des Transports du Québec en matière d'enrobés bitumineux.

Les membres ont apprécié la carte présentée à la Commission montrant la répartition des contrats sur le territoire de Montréal. Ils ont invité le Service à insérer, dans la mesure du possible, des cartes ou des tableaux montrant la répartition des contrats pour les divers types d'enrobés bitumineux sur le territoire.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (lot A);*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197360001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197526010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Loisselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Loisselle inc. pour des travaux de réparation et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 883 500 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP19003-161266-C ;
2. d'autoriser une dépense de 576 700 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 10:20

**Signataire :** Isabelle CADRIN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197526010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Loïselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) planifie la réalisation de plusieurs projets d'entretien, d'inspection et de remplacement d'équipements des différentes structures du réseau des intercepteurs de la Ville dont les structures de régulation, de dérivation, et les chambres à clapets.

À cet effet, la DEEU a identifié cinquante-six vannes manuelles (56) se trouvant dans différentes structures du réseau des intercepteurs desservant l'ensemble de l'île de Montréal. Ces vannes ont pour fonction d'isoler les intercepteurs en cas de fermeture d'urgence ainsi qu'isoler les équipements tels que les clapets afin de procéder à leur inspection, réparation ou remplacement. Elles ont été fabriquées et mises en opération depuis plus de 25 ans. Leur mise à niveau est donc nécessaire afin d'assurer leur bon fonctionnement.

Un contrat pour l'achat des vannes de remplacement a été accordé en 2017 et deux contrats de fabrication et fourniture de batardeaux nécessaires lors de l'installation des vannes ont été accordés en 2013 et 2017.

Un premier appel d'offres pour le remplacement des vannes a été lancé le 26 janvier 2018 et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 mars 2018. Aucune soumission n'a été reçue alors que huit (8) entreprises ont pris les documents sur SÉAO. Les avis de désistement

reçus de la part des 8 preneurs dénotaient que le marché était saturé et que les entrepreneurs étaient très occupés.

Un deuxième appel d'offres, dans lequel la DEEU a réduit l'étendu des travaux de 56 à 21 vannes en choisissant les sites qui requièrent très peu de pompage et de détournement d'eau, a été lancé le 16 avril 2018. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 mai 2018. Cinq (5) entreprises ont pris les documents d'appels d'offres et 2 ont soumissionné. La plus basse soumission était 46% plus élevée que l'estimation du professionnel. À la suite de l'analyse des soumissions, la DEEU a annulé cet appel d'offre à cause de cet écart et a préconisé pour la suite d'adopter le modèle de contrat en régie contrôlée afin d'inciter plus d'entrepreneurs à soumissionner favorisant ainsi une saine compétitivité.

Un troisième appel d'offres, dans lequel l'étendu des travaux a été réduite à 15 vannes, a donc été lancé le 21 janvier 2019 et publié sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 février 2019. La période de validité des soumissions est de 120 jours.

Conformément à l'encadrement administratif C-OG-D-18-001, le bordereau de soumission n'inclut pas de contingences. Compte tenu des imprévus probables dus à l'âge des installations faisant l'objet des travaux, un budget de 20% de la valeur du contrat est recommandé pour les contingences.

Deux (2) addenda ont été émis :

- Addenda no 1 en date du 11 février 2019 : réponses à des questions, et modifications au cahier des charges.

- Addenda no 2 en date du 19 février 2019 : réponses à des questions et corrections de forme mineures au bordereau de soumission.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 0428 – en date du 28 septembre 2017 - Accorder un contrat à Aqua-Mécanique inc. pour la fourniture de vannes manuelles pour les structures de dérivation et d'interception du réseau des intercepteurs de la Ville, pour une somme maximale de 570 803,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16198 (3 soum.);

CG17 0183 - en date du 18 mai 2017 - Accorder un contrat à RDL Métal inc. (Atelier de soudure Rivière-du-Loup) pour la fourniture et la livraison de batardeaux et leurs accessoires pour les structures de dérivation des intercepteurs nord et sud de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 244 342,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15909 (2 soum., un seul conforme);

CE13 1468 – en date du 18 septembre 2013 - Accorder à Atelier de soudure Rivière-du-Loup inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de batardeaux et leurs accessoires pour les structures de régulation des intercepteurs nord et sud, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 497,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1913-AE.

## **DESCRIPTION**

Les travaux visés par le présent dossier consistent à remplacer treize (13) vannes murales

existantes en fonte par de nouvelles vannes murales en acier inoxydable 316, ainsi qu'à la mise à niveau de deux (2) vannes murales existantes.

Les vannes murales à remplacer ou à réparer se trouvent dans les chambres souterraines des ouvrages d'interceptions et de dérivations des eaux usées de plusieurs arrondissements et villes liées de l'agglomération de l'île de Montréal.

Ces travaux sont de nature complexe du fait qu'ils requièrent des efforts considérables pour la gestion des eaux lors des travaux tels que l'installation de batardeaux, le pompage temporaire des eaux ou l'installation de ballons gonflables sur les conduites qui sont difficiles à isoler.

## JUSTIFICATION

Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre-elles ont déposé une soumission. Deux avis de désistement ont été reçu de deux entreprises n'ayant pas déposé de soumission. Ces entreprises indiquaient qu'elles étaient trop occupées pour pouvoir soumissionner.

### Tableau d'analyse des soumissions

Firmes soumissionnaires	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
<b>1- Loïse inc.</b>	<b>2 883 500,00</b>	<b>576 700,00</b>	<b>3 460 200,00</b>
2- Les Constructions R.R.N. inc.	3 216 946,46	643 389,29	3 860 335,75
3- Construction Demathieu et Bard (cdb) inc.	3 516 835,75	703 367,15	4 220 202,91
4- Eurovia Québec Construction inc.	4 966 765,21	993 353,04	5 960 118,25
Estimation du professionnel	2 218 312,88	443 662,58	2 661 975,45
Coût moyen des soumissions reçues			4 375 214,23 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			26,44%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			2 499 918,25 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			72,25%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)			798 224,55
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)			29,99%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			400 135,75
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			11,56%

L'écart entre l'estimation du professionnel externe et la plus basse soumission est défavorable de 29,99 %. Cet écart est dû principalement à trois articles qui se répètent dans la plupart des sites des travaux, soient :

- manœuvre spécialisée : différence de 198 179,10 \$, plus taxes, représentant 34 % de l'écart total;
- équipement de manutention et de levage : différence de 207 156,60 \$, plus taxes, représentant 36 % de l'écart total;
- équipement de détournement des eaux : différence de 162 664,44 \$, plus taxes, représentant 28 % de l'écart total.

En revoyant son estimé, le professionnel externe c'est rendu compte qu'il avait considéré un taux horaire plutôt qu'un taux journalier en estimant les équipements de manutention et de levage. Après révision de cet article, l'écart total est réduit à presque 24 %.

D'autre part, le fait que le marché soit saturé actuellement fait en sorte, selon nous, que les taux de main d'œuvre et d'équipement sont à la hausse.

Toutefois, vu l'urgence des travaux qui ont été déjà repoussés à deux reprises, il est recommandé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprises Loisselle inc., au prix de sa soumission, soit 2 883 500,00 \$, taxes incluses.

Le présent dossier répond à un des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats, soit que l'écart entre le plus bas soumissionnaire et l'estimation est supérieur à 20 %.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises de la RENA ont été faites; Loisselle inc., 280 boul Pie XII, Salaberry-de-Valleyfield, J6S 6P7. Loisselle inc. n'est pas inscrite au registre des personnes inadmissibles en vertu du règlement de gestion contractuelle, ni dans la liste des firmes à rendement insatisfaisant de la ville de Montréal. De plus, l'entreprise a fourni l'attestation de Revenu Québec valide jusqu'au 30 avril 2019.

Conformément au décret 1049-2013 du 23 octobre 2013, la compagnie Loisselle inc. détient une attestation valide de l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été reproduit en pièces jointes.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le coût pour les travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal est de 3 460 200,00 \$, contingences et taxes incluses.

Ceci représente un montant de 3 159 623,81 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilités de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le fait de ne pas autoriser l'octroi de ce contrat pourrait faire en sorte que les interventions d'urgence soient difficiles à effectuer. Plus spécifiquement, ceci pourrait:

- Compromettre la fermeture des intercepteurs en cas d'urgence. Si les vannes sont brisées ou non étanches, l'isolation complète des intercepteurs ne serait pas possible;
- Rendre difficile l'inspection et la réparation des clapets isolés par des vannes manuelles;

- Occasionner des refoulements d'égout chez les citoyens en cas d'un bris de la vanne qui rendrait impossible sa réouverture et bloquerait ainsi l'émissaire.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

La liste des travaux sera analysée par le Service de l'expérience citoyenne et des communications afin de déterminer les emplacements où la nature des travaux pourrait engendrer des impacts sur les riverains. Une stratégie de communication sera alors déployée dans ces cas précis. Cette stratégie s'appuiera sur les outils de communication suivants dont la distribution d'avis aux riverains, l'envoi de courriels d'information destinés aux partenaires et aux chroniqueurs à la circulation si nécessaire, l'affichage de panneaux de chantier lorsque requis, la diffusion d'information sur le site Web et la carte Info-travaux ainsi que sur les médias sociaux.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Octroi du contrat: avril 2019;
- Fin des travaux : avril 2021.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Chantale POTVIN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 7 mars 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-06

Bruno HALLÉ  
Directeur

**Tél :** 514 280-3706  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Bruno HALLÉ  
Directeur

**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2019-03-07

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Chantal MORISSETTE  
Directrice

**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2019-03-07

Le 20 mars 2017

EXCAVATION LOISELLE INC.  
A/S MONSIEUR SÉBASTIEN CLAVEAU  
280, BOUL PIE-XII  
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC) J6S 6P7

N° de décision : 2017-CPSM-1017905

N° de client : 2700004312

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous :

- EXCAVATION LOISELLE ET FRÈRES, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE ENVIRONNEMENT, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE EXCAVATION, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE EXPLOITATION ET ENTRETIEN ROUTIER, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE FORAGE, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.
- LOISELLE OUVRAGES D'ART, DIVISION DE EXCAVATION LOISELLE INC.

le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). EXCAVATION LOISELLE INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **15 décembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Letellier', with a stylized flourish at the end.

Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



**Loiselle Inc.**

280, boulevard Pie XII  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6S 6P7

Téléphone : 450 373-4274  
Télécopieur : 450 373-5631  
Site Web : [www.loiselle.ca](http://www.loiselle.ca)

Date : 13 mars 2018  
De : Sébastien Claveau  
Objet : Mémo pour changement de nom - RBQ

Le 26 février dernier, l'entreprise a modifié son nom « Excavation Loiselle inc » par « Loiselle inc ».

Les différents gouvernements et organismes ont été avisés de ce changement et la plupart ont effectués le changement de nom très rapidement. Par contre, la régie du bâtiment du Québec (RBQ) a un délai de plusieurs mois afin d'effectuer les changements demandés.

Vous trouverez donc en pièces jointes, les documents démontrant que le RBQ a bien été avisé du changement de nom.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.



---

Sébastien Claveau, CPA, CA  
Directeur Finances et administration

pj. :  
Certificat de modification du Registraire des entreprises du Qc  
Courriel envoyé au RBQ le 27 février 2018  
Mise-à-jour en ligne sur le site du RBQ effectuée le 12 mars 2018

# Certificat de modification

## Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, chapitre S-31.1)

J'atteste que la société par actions

**EXCAVATION LOISELLE INC.**

a modifié ses statuts en vertu de la Loi sur les sociétés par actions afin de changer son nom pour

**LOISELLE INC.**

**Le 26 février 2018**

Déposé au registre le 26 février 2018 sous le  
numéro d'entreprise du Québec 1142482703.



Registraire des entreprises





LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : IP19003-161266-C

**Numéro de référence** : 1229904

**Statut** : En attente de conclusion du contrat

**Titre** : Travaux de réparation et de remplacements de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal - Phase 1

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 <a href="http://www.aliexcavation.com">http://www.aliexcavation.com</a>	<a href="#">Madame Karine Ross</a> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	<b>Commande : (1532615)</b> 2019-01-22 16 h 43 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 20 h 52	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Demathieu & Bard (CDB) Inc. 170 boul Roland-Godard Saint-Jérôme, QC, J7Y 4P7	<a href="#">Monsieur Nicolas Lauzier</a> Téléphone : 450 569-8043 Télécopieur : 450 431-4235	<b>Commande : (1532071)</b> 2019-01-22 8 h 53 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 8 h 53	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Construction Deric Inc 5145, rue Rideau Québec, QC, G2E5H5 <a href="http://www.grouperidric.ca">http://www.grouperidric.ca</a>	<a href="#">Monsieur Alexandre Coulombe</a> Téléphone : 418 781-2228 Télécopieur : 418 522-9758	<b>Commande : (1532399)</b> 2019-01-22 13 h 13 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 13 h 13	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
DUROKING Construction / 9200 2088 Québec Inc. 12075, rue Arthur-Sicard, suite 100 Mirabel, QC, J7J 0E9 <a href="http://www.duroking.com">http://www.duroking.com</a>	<a href="#">Monsieur Mathieu Kingsbury</a> Téléphone : 450 430-3878 Télécopieur : 450 430-6359	<b>Commande : (1532931)</b> 2019-01-23 11 h 56 <b>Transmission :</b> 2019-01-23 15 h 35	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Environnement Routier NRJ Inc . 23 av Milton Lachine Montréal, QC, H8R 1K6 <a href="http://www.nrj.ca">http://www.nrj.ca</a>	<a href="#">Madame Cynthia Nadeau</a> Téléphone : 514 481-0451 Télécopieur : 514 481-2899	<b>Commande : (1532244)</b> 2019-01-22 10 h 50 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 10 h 50	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Eurovia Québec Construction inc. - Agence Chenail 104, boul. St-Rémi c.p. 3220 Saint-Rémi, QC, J0L 2L0	<a href="#">Madame Christine Barbeau</a> Téléphone : 450 454-0000 Télécopieur :	<b>Commande : (1532844)</b> 2019-01-23 10 h 41 <b>Transmission :</b> 2019-01-23 10 h 41	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Les Constructions R.R.N. inc. 812, boulevard Queen Saint-Lambert. (Montérégie), QC, J4R1J8	<a href="#">Monsieur Richard Nault</a> Téléphone : 450 465-6888 Télécopieur :	<b>Commande : (1531990)</b> 2019-01-22 7 h 04 <b>Transmission :</b> 2019-01-22 7 h 35	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel 3063267 - Addenda 1 (bordereau) 2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement 3068709 - Addenda 2 (devis) 2019-02-19 10 h 03 - Courriel 3068710 - Addenda 2 (bordereau) 2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Loiselle inc. 280 boul Pie XII	<a href="#">Monsieur Olivier Gagnard</a> Téléphone : 450 373-4274	<b>Commande : (1535525)</b> 2019-01-29 10 h 15	3063266 - Addenda 1 (devis) 2019-02-11 15 h 06 - Courriel

Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6P7  
<http://www.loiselle.ca>

Télécopieur : 450 373-5631

**Transmission :**  
2019-01-29 10 h 15

3063267 - Addenda 1 (bordereau)  
2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement  
3068709 - Addenda 2 (devis)  
2019-02-19 10 h 03 - Courriel  
3068710 - Addenda 2 (bordereau)  
2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Mécanique CNC (2002) Inc.  
1470 rue Graham-Bell  
Boucherville, QC, J4B 6H5  
<http://www.cnc2002.ca>

[Madame Caroline Bourget](#)  
Téléphone : 450 652-6319  
Télécopieur : 450 652-1935

**Commande : (1533032)**  
2019-01-23 13 h 59  
**Transmission :**  
2019-01-23 13 h 59

3063266 - Addenda 1 (devis)  
2019-02-11 15 h 06 - Courriel  
3063267 - Addenda 1 (bordereau)  
2019-02-11 15 h 06 - Téléchargement  
3068709 - Addenda 2 (devis)  
2019-02-19 10 h 03 - Courriel  
3068710 - Addenda 2 (bordereau)  
2019-02-19 10 h 03 - Téléchargement  
Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.  
 Organisme public.

**Dossier # : 1197526010**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :**

Accorder un contrat à Loisselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[InfoCompt DEEU 1197526010.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-0893

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Iva STOILOVA-DINEVA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-280-4195

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197526010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Loiselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).



**Rapport - mandat SMCE197526010.pdf**

**Dossier # :1197526010**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidentes**

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuñtsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 18 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197526010**

**Accorder un contrat à Loïselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197526010**

Accorder un contrat à Loïselle inc. pour des travaux de mise à niveau et de remplacement de vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville de Montréal, pour un montant de 2 883 500 \$, taxes incluses à la suite de l'appel d'offres public IP19003-161266-C - 4 soumissions conformes. Autoriser une dépense totale de 3 460 200 \$, taxes incluses (contrat : 2 883 500 \$, contingences : 576 700 \$).

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que le Service avait tenté à deux reprises de recruter un entrepreneur pour la mise à niveau ou le remplacement des vannes manuelles du réseau d'intercepteurs de la Ville. Visiblement, le marché n'était pas en mesure de répondre aux attentes du Service, et deux appels d'offres ont dû être annulés. Alors qu'on souhaitait recruter un entrepreneur pour remplacer cinquante-six (56) vannes lors du premier appel d'offres en janvier 2018, aucune offre n'a été reçue. Un deuxième appel d'offres moins ambitieux, lancé en avril 2018, visant le remplacement de vingt-et-une (21) vannes a aussi été annulée car la plus basse soumission reçue était de 46 % plus élevée que le montant estimé.

Enfin, un troisième appel d'offres a été lancé en janvier 2019 pour le remplacement de quinze (15) vannes. Quatre soumissions ont été reçues, et le Service a recommandé l'octroi du présent contrat à Loïselle inc.

Les membres ont longuement discuté de ces résultats et de la validité du processus d'appel d'offres dans ce dossier.

Si pour certains membres, ce résultat constitue un progrès par rapport aux résultats déplorables des deux premiers appels d'offres, d'autres sont demeurés perplexes face aux résultats.

Les membres ont bien compris les explications du Service et ont apprécié les réponses données à leurs questions.

Néanmoins, un des membres de la Commission a porté un jugement très critique sur toute l'opération de ces trois appels d'offres et a choisi de s'opposer à la conformité du processus dans ce dossier.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197526010 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à la majorité avec la dissidence de M. Gagnon, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197737001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15426 (3 soum.)

Il est recommandé :

1. d'accorder à St-Denis Thompson Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 757 326,28 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15426;
2. d'autoriser une dépense de 939 331,57 \$, incluant taxes, à titre de budget de contingences;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-12 14:15

**Signataire :**

Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
 Directeur général adjoint  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197737001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15426 (3 soum.)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'hôtel de ville est le bâtiment phare de l'administration municipale et la maison des citoyens de Montréal. Le monumental hôtel de ville est situé au cœur de la « *Cité administrative historique* » de Montréal. Le bâtiment est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Le présent projet de restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville englobe les travaux qui visent à maintenir ou à rétablir l'état physique du bâtiment afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation tout en réduisant l'indice de vétusté et les risques de défaillances techniques. Ses objectifs sont les suivants :

- Mise en valeur et restauration patrimoniale de l'édifice hôtel de ville;
- Mise aux normes du bâtiment, notamment des systèmes électromécaniques et de sécurité incendie;
- Amélioration de l'accessibilité à la maison des citoyennes et des citoyens ainsi que de l'accessibilité universelle, de la flexibilité des aménagements et optimisation de l'allocation des espaces.

La portée détaillée du programme de travaux a été établie selon les besoins prioritaires qui répondent aux objectifs du projet dans le respect des paramètres (budget, échéancier, portée).

Le projet intègre des mesures de développement durable dans le but d'obtenir la certification « *LEED V4 exploitation et entretien des bâtiments existants* » de niveau Or.

Le mode de réalisation du projet est la « *Gérance de construction* » : les phases de conception et de construction sont réalisées en lots et l'exécution des travaux est scindée en plus de 35 lots de travaux, incluant le présent lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation », s'effectuant successivement ou concurremment et donnant lieu à des contrats distincts que la Ville contracte directement avec des entrepreneurs spécialisés.

L'appel d'offres public IMM-15426, publié le 16 janvier 2019 dans le quotidien Le Devoir, a offert aux soumissionnaires un délai de 37 jours pour leur permettre d'obtenir les documents nécessaires auprès du Système Électronique d'Appel d'Offres du gouvernement du Québec (soit le SÉAO) et de déposer leurs soumissions. Les soumissions demeurent valides pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions le 21 février 2019 à 13h30.

Quatre (4) addenda ont été publiés :

**Addenda N° 1 (04 février 2019)** : prolongation de la période de visite supervisée des lieux jusqu'au 8 février 2019; réponses aux questions des soumissionnaires (5 questions); remise de la révision de plans (3 plans) et d'une section de devis en architecture; remise d'un nouveau formulaire intitulé « Confirmation des documents reçus ».

**Addenda N° 2 (07 février 2019)** : réponses aux questions des soumissionnaires (5 questions); remise d'un nouveau document intitulé « Portée générale des travaux »; remise du formulaire de soumission modifié; remise de la révision de plans (3 plans) en architecture.

**Addenda N° 3 (12 février 2019)** : réponses aux questions des soumissionnaires (11 questions); remise de la révision des articles N° 5 « Nature et description des travaux » et N°10 « Assurances » du Cahier des clauses administratives spéciales; remise de la révision du document « Portée générale des travaux »; remise de la révision de plans en architecture (4 plans) et en structure (3 plans).

**Addenda N° 4 (12 février 2019)** : date de dépôt des soumissions reportée au 21 février 2019.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CG18 0555** - Autoriser une dépense de 12 675 350,34 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les services professionnels en gérance de construction liés au projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville; Approuver le contrat par lequel *Pomerleau inc.*, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 12 071 762,23 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16961;

**CG18 0606** - Autoriser une dépense additionnelle de 1 270 565,32 \$, taxes incluses, soit 1 052 228,01 \$, taxes incluses, pour les services de base en architecture et ingénierie, 157 834,20 \$, taxes incluses, pour les contingences (15%) et 60 503,11 \$, taxes incluses, pour les incidences (5%), dans le cadre du contrat des services professionnels en architecture et en ingénierie (électromécanique, charpente et civil) au projet de restauration patrimoniale, mise aux normes et certification LEED de l'hôtel de ville accordé aux firmes *Beaupré Michaud et Associés, Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés* (CG17 0372), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 344 658,32 \$ à 8 615 223,64 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

**CG17 0372** - Autoriser une dépense de 7 344 658,32 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en architecture, en ingénierie (électromécanique, charpente et civil) ainsi que pour des services professionnels de divers consultants afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance de travaux liés à la mise aux normes et à la certification LEED de l'hôtel de ville - Contrat 15193 - Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant; Approuver un projet de convention par lequel *Beaupré Michaud et Associés, Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés*, équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 6 994 912,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16188 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

**CG17 0312** - Autoriser une dépense de 577 681,25 \$, taxes incluses, pour les services professionnels d'expertise en enveloppe du bâtiment dans le cadre du projet de restauration et mise aux normes de l'hôtel de ville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant; Approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, *CLEB consultant inc.*, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 550 172,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16077 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

**CG17 0354** - Autoriser une dépense de 152 715,55 \$, taxes incluses, pour les services professionnels d'animation du processus de conception intégrée (PCI), dans le cadre du projet de restauration et de mise aux normes de l'hôtel de ville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant; Approuver un projet de convention par lequel *Aedifica in c.*, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 145 443,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16254 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.

## **DESCRIPTION**

Les travaux du lot L3101 « Remblais, soutènement et imperméabilisation » consistent principalement en la fourniture de la main-d'œuvre, des matériaux, des équipements, du matériel et des services nécessaires pour exécuter les travaux d'excavation, de remblais, de soutènement, de drainage et d'imperméabilisation et ce, tels que décrits dans les documents d'appels d'offres.

## **JUSTIFICATION**

Il a eu sept (7) preneurs du cahier des charges pour ce lot dont trois (3) d'entre eux ont déposé une soumission. Les raisons données par les quatre (4) preneurs du cahier des charges pour expliquer le non-dépôt de soumissions sont les suivantes :

- deux (2) firmes mentionnent que leur carnet de commandes est complet présentement;
- une firme mentionne que l'appel d'offres s'adresse davantage à des entrepreneurs spécialisés et qu'elle ne souhaite pas travailler avec un gérant de construction;
- une firme mentionne que la période de soumission ne lui convient pas et qu'elle s'intéresse à plusieurs autres appels d'offres.

Les trois (3) soumissions jugées conformes en vertu des dispositions des documents d'appel d'offres ont été remises par :

- St-Denis Thompson Inc.
- 9002-1205 Québec Inc. (Antagon international)
- 9052-1170 Québec Inc. (Le Groupe Vespo)

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	CONTINGENCES (25%) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
St-Denis Thompson Inc.	3 757 326,28 \$	939 331,57 \$	4 696 657,85 \$
9002-1205 Québec Inc. (Antagon international)	4 521 021,03 \$	1 130 255,26 \$	5 651 276,29 \$
9052-1170 Québec Inc. (Le Groupe Vespo)	5 386 413,38 \$	1 346 603,35 \$	6 733 016,73 \$
<b>Dernière estimation réalisée (\$)</b>	<b>4 612 213,03 \$</b>	<b>1 153 053,26 \$</b>	<b>5 765 266,29 \$</b>
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions			5 693 650,29 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) [(coût moyen des soumissions conformes - la plus basse)/la plus basse] x 100			21,23%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) [la plus haute conforme - la plus basse conforme]			2 036 358,88 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) [(la plus haute conforme - la plus basse conforme)/la plus basse] x 100			43,36%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) [la plus basse conforme - estimation]			(1 068 608,44) \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) [(la plus basse conforme - estimation)/estimation] x 100			-18,54%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) [la deuxième plus basse - la plus basse]			954 618,44 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse(%) [(la deuxième plus basse conforme - la plus basse)/la plus basse] x 100			20,33%

Les montants inscrits dans le présent tableau comprennent les taxes applicables au moment de la date d'ouverture des soumissions.

### Analyse des soumissions

Suite à l'analyse des soumissions, l'architecte *Beaupré Michaud et Associés* ainsi que le gérant de construction *Pomerleau Inc.* ont recommandé l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme *St-Denis Thompson inc.*

L'écart de 18,5 % entre la soumission du plus bas soumissionnaire conforme *St-Denis Thompson inc* et la dernière estimation de l'architecte semble s'expliquer essentiellement par la mise en place des membranes d'imperméabilisation de bitume élastomères. À lui seul, cet élément correspond à 75% de cet écart, d'un coût inférieur de 525 000 \$ à la dernière estimation des professionnels de 1 360 000,00 \$.

À titre d'hypothèse, l'architecte *Beaupré Michaud et Associés* identifie la volatilité des prix du pétrole qui entre dans la composition des systèmes d'étanchéité prescrits ainsi qu'une

surévaluation probable de leur part quant à la complexité des conditions de mise en œuvre et à l'espace de travail restreint. Par ailleurs, le prix soumis pour cet élément par le plus bas soumissionnaire conforme ne présente qu'un écart de 16% par rapport à celui du deuxième plus bas soumissionnaire conforme.

Ce dossier doit être soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats, car le contrat répond au critère suivant relatif aux contrats d'exécution des travaux de plus de 2 M\$ :

- Écart de prix de plus de 20%, soit de 20,3% dans le présent dossier, entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le plus bas soumissionnaire conforme *St-Denis Thompson inc.* s'engage à réaliser la totalité du mandat pour 3 757 326,28\$, incluant les taxes.

La provision pour contingences de 25 %, soit 939 331,57\$ incluant taxes, servira à couvrir des imprévus qui pourraient survenir au cours de l'exécution des travaux puisque toutes les conditions sous le niveau du sol ne sont pas connues à ce jour. Ceci malgré l'analyse des informations disponibles par l'équipe de conception et malgré les percements exploratoires réalisés en janvier 2019.

Étant donné que les travaux sont répartis en plus de 35 contrats de construction, le budget pour incidences servant à couvrir le coût des laboratoires, expertises, fouilles archéologiques ou des travaux à exécuter par des tiers, fera l'objet d'une demande d'autorisation budgétaire distincte et globale pour le projet. En conséquence, aucun montant en incidence n'est demandé pour le présent dossier.

La dépense totale à autoriser est donc de 4 696 657,85 \$, incluant taxes et les contingences, avant ristourne.

La part du projet # 66034 « *Restauration patrimonial e e t mise aux normes de l'hôtel de ville* » de 4 696 657,85 \$ (taxes incluses) est financée comme suit :

- un montant maximal de 2 643 748,70 \$ sera financé par le Règlement d'emprunt de compétence municipale 17-031- Travaux de rénovation de l'hôtel de ville;
- un montant de 2 052 909,15 \$ sera financé par le Règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 17-034 - Travaux de protection d'immeubles.

Le taux de répartition de la dépense entre la Ville centre et l'Agglomération pour ce contrat est établi sur la base du pourcentage d'occupation des espaces dans l'édifice hôtel de ville. La répartition de l'hôtel de ville en 2019 est de 43,71% agglo et de 56,29% corpo selon les taux d'occupation qui évoluent dans le temps.

Elle est répartie de la façon suivante :

- 2019 : 80 %
- 2020 : 20 %

Le tableau des coûts est inclus dans la section des pièces jointes du présent sommaire décisionnel.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'édifice hôtel de ville de Montréal se doit d'être un modèle de développement durable pour l'ensemble du parc immobilier de la Ville et tous les citoyens. Le projet s'inscrit dans les grandes orientations de la Politique de développement durable de la Ville de Montréal adoptée en 2009. L'objectif d'obtenir la certification LEED V4 *Exploitation et entretien des bâtiments existants* de niveau Or fait partie intégrante du projet.

Pour encadrer et assurer le contrôle de la qualité de la démarche de conception et de certification, une équipe de développement durable comprenant un accompagnateur LEED, un agent de mise en service et un modélisateur énergétique sont mandatés. L'Équipe de conception est constituée de consultants « professionnels agréés LEED » dans chaque discipline. En outre, les services d'un animateur de processus de conception intégré (PCI) permettent une meilleure intégration des éléments de développement durable dans le contexte d'un bâtiment patrimonial.

D'une façon générale, les professionnels doivent concevoir le projet en appliquant les principes de développement durable, à savoir :

- l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la diminution de l'utilisation du mazout et du gaz naturel dans le chauffage des bâtiments et la sélection d'équipements éco énergétiques;
- la gestion responsable des ressources par la réduction des fuites d'eau et l'amélioration de l'efficacité d'usage de l'eau potable, la récupération des matières recyclables et organiques, le recyclage des produits, des équipements et des déchets de construction;
- l'adoption de bonnes pratiques de développement durable, telles que l'appui des technologies vertes et l'utilisation d'un système de gestion intégrant des notions de développement durable;
- la sélection de matériaux moins dommageables pour la santé;
- l'interdiction d'utiliser les produits qui sont sur la « liste rouge » comprise dans les certifications Living Building Challenge (LBC) et WELL.

De plus, en tant que premier projet municipal montréalais certifié dans cette catégorie (bâtiment existant, entretien et exploitation), l'hôtel de ville deviendra un modèle. Cette certification nécessitera une révision des politiques d'achat, d'entretien et d'exploitation des bâtiments de la Ville. L'ensemble des mesures sera comptabilisé afin d'illustrer les avantages de l'investissement dans le développement durable. Cette première certification facilitera les démarches dans le futur pour la certification d'autres bâtiments municipaux.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale liée au développement durable par la protection et la mise en valeur du patrimoine.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Les documents d'appel d'offres précisent que les travaux du présent lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » doivent débuter vers le 3 juin 2019 et se terminer à la fin de la même année.

Un éventuel retard à démarrer les travaux du lot L3101 aurait pour conséquence de :

- manquer la saison estivale pour la réalisation des travaux extérieurs de même que l'opportunité de l'édifice libéré de ses occupants;

- retarder l'installation des échafaudages autour de l'édifice requis pour les travaux sur l'enveloppe, tels que la maçonnerie et la fenestration.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Décision d'accorder le contrat par le conseil d'agglomération 18 avril 2019

Début du mandat de l'adjudicataire (approximation) 3 juin 2019

Période de travaux juin à décembre 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Sur la base de vérifications, le signataire de la présente recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Guy DAIGNEAULT  
chargé projet

**Tél :** 514-872-2751  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-07

Jabiz SHARIFIAN  
c/d gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-8702  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-2619

**Approuvé le :** 2019-03-12

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2019-03-12

**Guy Daigneault, arch.** Chargé de projet – Grands projets immobiliers

Téléphone : 514.872.2751 | Cellulaire : 514.449-4076 | Courriel :  
guy.daigneault@ville.montreal.qc.ca

Ville de Montréal  
Service de la gestion et de la planification immobilière  
Direction de la gestion de projets immobiliers - Division projets corporatifs  
303, rue Notre-Dame Est, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 3Y8

réf

**LOT 3101 EXCAVATION, REMBLAIS, SOUTÈNEMENT ET IMPERMÉABILISATION**  
**Restauration de l'hôtel de ville de Montréal**  
**Soumission : 15426**  
**Mandat : 16864-2-001**

Montréal, le mercredi 6 mars 2019

**Monsieur Daigneault,**

Nous vous transmettons ci-après notre recommandation au sujet des soumissions pour le projet mentionné en titre. L'appel d'offres public a été publié par le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO). Le numéro de l'avis est le 1227295. Les documents ont été rendus disponibles le 16 janvier 2019. La date de clôture a été reportée au 21 février 2019 par addenda.

Le rapport de visite nous informe que six entreprises ont visité l'emplacement.

4 addendas ont été émis.

Le 22 février 2019, la Ville de Montréal nous a transmis par courriel l'ensemble des documents déposés par les soumissionnaires. Trois soumissions ont été reçues. Les prix soumis avec les taxes sont les suivants :

9052-1170 Québec Inc	5 386 413,38 \$
Antagon International (9002 1205 Québec inc)	4 521 021.03 \$
St-Denis Thompson inc	3 757 326.28 \$

Le tableau d'analyse des prix ventilés est joint à la présente. Ce tableau permet de constater que les soumissionnaires ont fourni les prix demandés selon le bordereau de soumission. Le bordereau de prix détaillé de 9052-1170 Québec comporte une erreur mineure de calcul révélée par le Gérant de construction dans son analyse.

## Résultats

Le plus bas soumissionnaire, St-Denis Thompson Inc, propose de réaliser la totalité du mandat pour 3 757 328,28\$ incluant les taxes.

Nos dernières estimations pour le projet étaient à 4 588 334,91\$, incluant les coûts estimés pour les addendas émis. Il s'agit d'un écart de 18% par rapport au montant correspondant du plus bas soumissionnaire.

### Analyse détaillée, éléments clés :

- L'écart entre notre estimation et l'offre du bas soumissionnaire est notoire pour la mise en place des membranes d'imperméabilisation au chapitre 07-525. Cet élément à lui seul correspond à 75% de l'écart, soit environ 525 000\$ de différence sur un montant estimé de 1 360 000\$ environ.

### Hypothèse générale

La volatilité des prix du pétrole qui entre dans la composition des systèmes d'étanchéité peut être à l'origine d'une part de l'écart. Il est cependant plus probable que nos provisions pour les conditions de mise en œuvre liées à la complexité et à l'espace de travail restreint aient été surévaluées. Le prix soumis pour ce poste par le plus bas soumissionnaire est comparable à son plus proche compétiteur, avec un écart de 16%. Ceci ne nous porte pas à penser qu'il y aurait eu une erreur dans le prix soumis.

## Recommandation au sujet des soumissions ouvertes le 21 février 2019

Le gérant de construction a procédé à la vérification de conformité des dossiers présentés. Suite à cette analyse, nous vous recommandons d'octroyer le contrat d'excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation des fondations de l'Hôtel de Ville de Montréal à St-Denis Thompson au prix soumis.

Nous vous recommandons également de prévoir une provision importante pour imprévus de chantier puisque toutes les conditions sous le niveau du sol ne sont pas connues à ce jour. Ceci, malgré nos analyses et les percements exploratoires que nous avons effectués.

Par ailleurs, nous vous recommandons de mandater un laboratoire de contrôle visant à assurer la qualité de la mise en œuvre des systèmes d'imperméabilisations des fondations et des toitures souterraines.

Merci de votre attention,



Menaud Lapointe, architecte associé

Le 6 mars 2019

Projet 14825 - Édifice Lucien-Saulnier  
Description : Réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier et de son Annexe

## St-Denis de Thompson

			Tps 5,0%	Tvq 9,975%	Total	
<b>Contrat:</b>	<b>Travaux forfaitaires</b>	%	\$			
	Terrassement, excavation et remblayage	67,3%	2 200 427,95			
	Drainage des fondations	2,3%	74 654,27			
	Pierres et surfaces en pierres plates	1,1%	37 545,81			
	Membrane d'étanchéité de bitume élastomère	25,5%	833 549,55			
	Solin et accessoires	1,4%	44 590,09			
	Calfeutrage	0,1%	2 275,00			
	Plomberie	1,5%	50 000,00			
	Divers - Autres trav.	0,8%	24 908,00			
	<b>Sous-total :</b>	100,0%	<b>3 267 950,67</b>	<b>163 397,53</b>	<b>325 978,08</b>	<b>3 757 326,28</b>
Contingences	25,0%	816 987,67	40 849,38	81 494,52	939 331,57	
<b>Total - Contrat :</b>		<b>4 084 938,34</b>	<b>204 246,92</b>	<b>407 472,60</b>	<b>4 696 657,85</b>	
<b>Incidences:</b>	Dépenses générales					
	Dépenses spécifiques					
	<b>Total - Incidences :</b>	0,0%	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Coût des travaux ( Montant à autoriser )</b>			<b>4 084 938,34</b>	<b>204 246,92</b>	<b>407 472,60</b>	<b>4 696 657,85</b>
<b>Ristournes:</b>	Tps	100,00%		204 246,92		204 246,92
	Tvq	50,0%			203 736,30	203 736,30
	<b>Coût après rist. ( Montant à emprunter )</b>		<b>4 084 938,34</b>	<b>0,00</b>	<b>407 472,60</b>	<b>4 288 674,64</b>

**Dossier # : 1197737001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15426 (3 soum.)

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

### **FICHIERS JOINTS**



[GDD 1197737001 - Travaux de construction Hôtel-de-Ville.xlsx](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre-Luc STÉBEN  
Préposé au budget - Service des finances -  
Point de service HDV  
**Tél : 514 872-1021**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-11

Françoise TURGEON  
Conseiller budgétaire

**Tél : 514 872-0946**  
**Division : Service des finances - Point de service HDV**

**Dossier # : 1197737001**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division projets corporatifs

**Objet :** Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 « Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15426 (3 soum.)



**Rapport - mandat SMCE197737001.pdf**

**Dossier # :1197737001**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidentes**

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuñtsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Genève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 18 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197737001**

**Accorder un contrat de construction à St-Denis  
Thompson Inc. pour réaliser les travaux de  
construction du lot L3101 « Excavation, remblais,  
soutènement et imperméabilisation » faisant partie du  
projet de restauration patrimoniale et de mise aux  
normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de  
4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public  
IMM-15426 (3 soum.).**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197737001**

Accorder un contrat de construction à St-Denis Thompson Inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L3101 «Excavation, remblais, soutènement et imperméabilisation» faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville – Dépense totale de 4 696 657,85 \$ taxes incluses - Appel d'offres public IMM-15426 (3 soumissionnaires).

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont particulièrement apprécié les explications données sur les contingences dans ce dossier. Ils ont bien compris que les travaux pourraient permettre de découvrir des éléments archéologiques et patrimoniaux insoupçonnés.

Les membres ont aussi constaté que le présent contrat sera suivi de nombreux autres contrats dans le dossier de la rénovation de l'Hôtel de Ville, compte tenu de l'approche de gérance de construction choisie pour ces travaux.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197737001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**

CE : 20.016  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS



**Dossier # : 1197231049**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 683 617,84 \$ taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Loiselle inc. (CG18 0064), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 696 216,30 \$ à 12 379 834,14 \$, taxes incluses.

Il est recommandé :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 683 617,84 \$ taxes incluses pour les travaux reliés au planage temporaire non prévus dans le cadre du contrat 232005 accordé à Excavation Loiselle inc. (CG18 0064) majorant ainsi le montant total du contrat de 11 696 216,30 \$ à 12 379 834,14 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par l'agglomération pour un montant de 208 865,24 \$.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-29 13:37

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197231049**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense additionnelle de 683 617,84 \$ taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Loiselle inc. (CG18 0064), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 696 216,30 \$ à 12 379 834,14 \$, taxes incluses.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Direction des infrastructures du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) exécute annuellement un volume de travaux d'environ 305 M\$. La grande majorité de ces travaux d'infrastructures comporte des travaux de voirie, soit des constructions de trottoirs et de chaussée, qui ne peuvent être exécutés en conditions hivernales. Afin d'optimiser la période de travaux, il est habituel de planifier l'exécution de travaux de pavage au mois de novembre car les conditions sont généralement acceptables. Par les années passées, les températures enregistrées et les conditions météorologiques du mois de novembre ont généralement été clémentes et convenables pour permettre la réalisation de nos travaux de pavage et ce, sans affecter la qualité des ouvrages. Dans de telles conditions automnales, il est fréquent de mettre en place la couche de base et de reporter la couche de surface au printemps suivant (suite au dégel du printemps). Cependant, les températures froides et les précipitations de neige enregistrées au mois de novembre 2018 ont été plus élevées que la normale. Vous trouverez ci-joint un tableau résumant les données météorologiques du mois de novembre 2018 (*Températures 2018 – Région de Montréal*). Avec une moyenne de -3,24 degrés Celsius enregistrée durant les nuits de novembre à début décembre, la Ville s'est retrouvé rapidement avec des fondations gelées rendant les travaux de compaction des fondations de chaussée et de pavage difficiles.

Neuf (9) contrats octroyés au printemps 2018 par les différentes instances de la Ville ont été affectés par cette situation. Il a donc été nécessaire pour ces chantiers d'effectuer un pavage temporaire à l'automne 2018 en utilisant les contingences des contrats et enlever ce pavage au printemps 2019 afin d'effectuer le pavage final prévu contractuellement. Cette décision fut prise en considérant le risque d'obtenir des ouvrages de mauvaise qualité, dont la pérennité aurait sans doute été affectée.

Aucun item n'étant prévu aux bordereaux de ces projets pour supporter la prise de décision en faveur de la pose de pavage temporaire, un dépassement du budget des contingences est donc à prévoir lorsque ces travaux seront complétés en 2019.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0064 - 25 janvier 2018 - Accorder un contrat à Excavation Loïselle inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Dépense totale de 12 169 535,38 \$ (contrat: 11 696 216,30 \$ et incidences: 843 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 232005 - 5 soumissionnaires (1177231086).

## **DESCRIPTION**

En raison des températures froides enregistrées au mois de novembre 2018, l'équipe de la réalisation des travaux a dû faire exécuter des travaux de pavage temporaire sur certains chantiers afin d'éviter les risques liés aux mauvaises conditions météorologiques.

Les risques associés à l'exécution de travaux de pavage en conditions hivernales sont :

- Tassement et affaissement de la fondation;
- Orniérage dans la chaussée;
- Fissuration de la chaussée;
- Durée de vie de la chaussée réduite de plusieurs années;
- Mauvaise perception de l'opinion publique face aux déficiences prématurées;
- Mobilisation d'un chantier pour la correction des déficiences;
- Coûts additionnels élevés pour les travaux de mobilisation et de correction des déficiences.

Pour ce qui est du pavage temporaire, le risque principal est la disponibilité du budget pour procéder à ces travaux car il y a un coût additionnel associé à cette décision.

Les travaux de pavage temporaire non prévus ont dû être exécutés pour neuf (9) chantiers à l'automne 2018 dont la liste se trouve ci-après:

- 282801 Viau
- 333002 Clark
- 338301 Meunier
- 325701 De Lanaudière
- 289701 Cavendish
- 283801 Saint-Denis
- 232005 Saint-Patrick
- 338201 Drolet
- 335601 Lacordaire

En considérant les risques associés aux travaux de pavage en conditions hivernales, et les avantages de reporter les travaux de pavage permanent dans des conditions plus appropriées, la Direction des infrastructures a pris la décision de faire exécuter les travaux de pavage temporaire, et de faire approuver des crédits additionnels par les instances lorsque requis pour compléter l'exécution des contrats. Il s'est avéré après analyse budgétaire qu'il est requis d'augmenter la valeur du contrat # 232005 (Saint-Patrick), pour un montant de 683 617,84 \$, taxes incluses.

## **JUSTIFICATION**

Les risques que comportait la décision de procéder à un pavage permanent étaient trop importants pour décider d'en faire abstraction. Il avait été démontré sur plusieurs chantiers que le matériel granulaire en place avant les travaux de pavage était gelé sur une profondeur non négligeable (8 à 9 pouces de profondeur de gel par endroit). La Division de l'expertise et du soutien technique (DEST) du SIRR ne recommandait pas les travaux de pavage permanent dans de telles conditions.

Ainsi, les professionnels de la Division de la réalisation des travaux ont jugé qu'il n'était pas acceptable de procéder à des travaux de pavage permanent, considérant que la durée de vie de ces ouvrages en serait affectée.

Une évaluation des frais encourus par les travaux de pavage temporaire a été estimée pour les neuf (9) chantiers et une analyse approfondie de la disponibilité des enveloppes autorisées de chacun des contrats a été effectuée.

Pour sept (7) projets, soit les contrats #282801, #333002, #338301, #325701, #289701, #283801 et #335601, il est prévu que les enveloppes des dépenses contingentes seront suffisantes pour assumer les dépenses additionnelles de pavage temporaire et les frais de démobilisation - mobilisation de chantier, à moins d'imprévus majeurs qui pourraient survenir sur les chantiers d'ici la fin des travaux. Si nécessaire, un dossier décisionnel sera alors produit pour majorer le contrat en question.

Suite à l'analyse budgétaire des deux (2) autres projets (#338201 et #232005), il s'avère nécessaire de procéder à des demandes de majoration de contrat.

Pour le contrat #338201, les principaux constats de l'analyse sont présentés dans le dossier décisionnel 1187231093.

Le contrat #232005 a été accordé à Excavation Loisselle inc. par le conseil d'agglomération le 25 janvier 2018 (CG18 0064) pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Le montant du contrat accordé est de 11 696 216,30 \$, taxes incluses, incluant un montant de 1 063 292,39 \$ pour les contingences. Une enveloppe de 843 900,00 \$, taxes incluses pour les dépenses incidentes a aussi été autorisée.

Le délai du projet est de deux cent dix (210) jours calendrier. Les travaux ont commencé le 9 avril 2018. Le degré d'avancement des travaux est actuellement de 64 %. Les travaux devraient se terminer vers la mi-juin 2019.

À ce jour, considérant le degré d'avancement des travaux de ce projet, il a été évalué de conserver les soldes disponibles de l'enveloppe des travaux et de l'enveloppe des dépenses incidentes en vue de compléter l'ensemble des travaux restants au contrat. Étant donné que plusieurs travaux imprévus ont déjà été engagés dans l'enveloppe des contingences du contrat, les coûts reliés au pavage temporaire de ce contrat ne peuvent plus être normalement assumés par cette enveloppe. Le montant total estimé des dépenses contingentes sera de 1 746 910,23 \$ alors que l'enveloppe initialement autorisée est de 1 063 292,39 \$, taxes incluses. Ainsi, une majoration de 683 617,84 \$, taxes incluses, est demandée pour permettre la complétion des travaux tel que prévu contractuellement.

Le détail se trouve en pièce jointe au présent dossier.

La modification des travaux du contrat n'en change pas la nature et s'avère accessoire à celui-ci.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La majoration demandée de 683 617,84 \$, taxes incluses pour le contrat #232005 doit être financée par des crédits supplémentaires du même montant, étant donné qu'aucun virement ne peut être effectué en provenance des enveloppes des travaux et des incidences car aucun surplus ne peut être dégagé de ces enveloppes.

Cette majoration représente une augmentation d'environ 5,84 % de la valeur initiale du contrat. En effet, la valeur du contrat initial de 11 696 216,30 \$, est majorée à 12 379 834,14 \$, taxes incluses.

À noter cependant que l'enveloppe des contingences du contrat prévue initialement à 1 063 292,39 \$, taxes incluses (10 % du coût des travaux) passe à 1 746 910,23 \$, soit 16,43 % du coût initial des travaux.

La dépense additionnelle de 683 617,84 \$, taxes incluses, est prévue et répartie au PTI des unités d'affaires suivantes :

- 69,45 % au PTI de la Direction de la mobilité pour un montant de 474 752,60 \$, taxes incluses, au sous-projet 1755845198 « Reconstruction de chaussée dans la rue St-Patrick »,
- 30,55 % au PTI de la Direction de l'eau potable pour un montant de 208 865,24 \$, taxes incluses, au sous-projet 1756088035 « Reconstruction de conduite d'eau principale dans la rue St-Patrick ».

Cette dépense additionnelle de 683 617,84 \$, taxes incluses représente un coût net de 624 234,21 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- # 16-006 pour un montant de 433 512,40 \$,
- # RCG17-029-1 pour un montant de 190 721,81 \$.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Majoration des contrats : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées.

Poursuite des travaux des contrats : (après le dégel) mai 2019

Fin des travaux des contrats : juin 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Hermine Nicole NGO TCHA, Service de l'eau  
Jean-François DUBUC, Service de l'eau  
Romain BONIFAY, Service de l'eau

Lecture :

Jean CARRIER, 26 mars 2019

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Yannick GERVAIS  
Chef d'équipe - ingénieur(e)

**Tél :** 514 872-8306  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-26

Martin BOULIANNE  
Chef de division

**Tél :** 514 872-9552  
**Télécop. :** 514 872-6123

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-27

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-28

<b>Températures 2018 - Région de Montréal</b>					
<b>Date</b>	<b>T(C) Jour</b>	<b>T(C) Nuit</b>	<b>Pluie (mm)</b>	<b>Neige (cm)</b>	
Jeudi	01-nov	8	4		
Vendredi	02-nov	5,1	3,1		
Samedi	03-nov	4,9	2,4		
Dimanche	04-nov	6,7	2,1		
Lundi	05-nov	6,1	0,9		
Mardi	06-nov	11	5		
Mercredi	07-nov	12,3	6,3		
Jeudi	08-nov	9,1	3		
Vendredi	09-nov	3,2	0,6	8,8	6,2
Samedi	10-nov	4,8	-2,1		
Dimanche	11-nov	0,3	-3,8		
Lundi	12-nov	3,8	-2,5		0,2
Mardi	13-nov	2,8	-8,3	6,6	0,4
Mercredi	14-nov	-6,7	-10,8		
Jeudi	15-nov	-4,1	-9,9		
Vendredi	16-nov	-2	-4,6	11,2	
Samedi	17-nov	2,6	-6,1		0,2
Dimanche	18-nov	-1,9	-8,9		
Lundi	19-nov	1,3	-3,9		1,6
Mardi	20-nov	-3,9	-7,5		4,8
Mercredi	21-nov	-2,8	-16,3		2,4
Jeudi	22-nov	-9,7	-16,9		
Vendredi	23-nov	-3,4	-13,3		
Samedi	24-nov	2,8	-5,4	1,8	
Dimanche	25-nov	4	-0,6	19	
Lundi	26-nov	3,9	0,7	4	
Mardi	27-nov	1	-0,4		9,2
Mercredi	28-nov	2,2	0,5	0,4	4,8
Jeudi	29-nov	2,7	0,7		
Vendredi	30-nov	0,7	-0,4		
Samedi	01-déc	0,2	-0,9		
Dimanche	02-déc	4,9	-1,2	13,6	2
Lundi	03-déc	4,4	-2,5	1,6	6,2
Mardi	04-déc	-2,5	-6,5		
Mercredi	05-déc	-4	-8		0,6
Jeudi	06-déc	0	-5		
	<b>MOYENNE</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	
	1,88	-3,24	67	38,6	

**Dossier # : 1197231049**

**Unité administrative responsable :**

Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la réalisation des travaux

**Objet :**

Autoriser une dépense additionnelle de 683 617,84 \$ taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Loiselle inc. (CG18 0064), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 696 216,30 \$ à 12 379 834,14 \$, taxes incluses.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1197231049 SUM.xls](#)[Information comptable DEP GDD1197231049.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-4014

Co-auteur

Marleen Sidney  
Préposée au budget  
514-872-0893

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-27

Maria BARDINA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-2563

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1197231010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 9 837 000,00 \$, taxes incluses pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Construction Bau-Val inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 477 000,00 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 441011 ;
3. d'autoriser une dépense de 947 700,00 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-24 15:46

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
 Directeur général adjoint  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197231010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR)
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021, le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) s'est vu allouer un budget de 115 M\$ pour l'année 2019 afin de poursuivre la réalisation du Programme complémentaire de planage et revêtement (PCPR) et du Programme de réhabilitation de chaussée par planage et revêtement (PRCPR). Le PCPR vise à améliorer rapidement la qualité du réseau routier. Selon les experts dans le domaine<sup>1</sup>, le traitement d'une chaussée d'autoroute par la technique de planage et revêtement permet d'en prolonger la vie sur une période allant jusqu'à 15 ans. En milieu urbain, la Direction de la mobilité du SUM soutient que la durée de vie de la chaussée serait prolongée pour une période de 7 à 12 ans.

Parmi toutes les activités de maintien, le PCPR demeure l'activité à privilégier par le plan d'intervention intégrée 2016/25 (PII) pour la remise à niveau de la condition des chaussées à court terme. Nonobstant cette stratégie prometteuse, l'objectif demeure fort ambitieux et pour espérer l'atteindre, il devenait essentiel de revoir nos façons de faire, notamment sur l'assouplissement des critères de conception. C'est dans ce contexte d'optimisation qu'il a été établi que l'élimination des réparations ponctuelles de trottoirs au sein des contrats du PCPR améliorerait grandement notre capacité de réalisation. Les projets de ce programme se limitent donc à des travaux de planage et de revêtement sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

De plus, ces travaux accessoires prolongent considérablement la durée des interventions, diminuent l'attrait de ces projets auprès des entrepreneurs et sont la cause de difficultés nécessitant la mobilisation de ressources importantes. Toutefois, il peut exister certaines conditions susceptibles de mettre en cause la sécurité des piétons. Dans l'éventualité où des trottoirs nécessitant des interventions n'aient pas déjà fait l'objet de travaux correctifs par l'arrondissement, le SUM financera le coût de ces travaux par le biais de son PTI. Une

provision pourra alors être ajoutée aux contrats de réparations mineures de trottoirs (RMT) de l'arrondissement. Dans ce contexte, afin d'assurer une certaine flexibilité aux arrondissements dans la gestion de leurs interventions, la liste des rues faisant l'objet du PCPR et PRCPR 2019 leur a été transmise en février 2018 de façon à ce qu'ils puissent planifier la reconstruction des sections de trottoirs jugées critiques avant les travaux de réfection de la chaussée.

Le dernier bilan de condition du réseau routier de la Ville de Montréal, réalisé à la suite de l'auscultation de l'ensemble des chaussées en 2015, montre une proportion importante du réseau en mauvais et très mauvais état. Afin d'améliorer rapidement le niveau de service des chaussées, des investissements importants sont prévus dans les prochaines années.

Les besoins identifiés étant d'une grande ampleur, la remise à niveau d'une portion importante du réseau routier s'étalera sur plusieurs années. Un nouveau programme a été élaboré afin de pallier au déficit des conditions de la chaussée à très court terme. Ce programme portant le nom de Programme de réhabilitation de chaussées par planage revêtement (PRCPR) vise à prolonger la durée de vie des chaussées d'environ 3 à 5 ans, en attente d'une reconstruction des infrastructures. Les interventions se limitent donc à des travaux de planage et de pose d'un nouveau revêtement bitumineux, sans intervention sur les trottoirs et sans bonification de l'aménagement existant.

La sélection des projets est effectuée par la Direction de la mobilité du SUM, alors que la gestion et la réalisation des programmes sont sous la responsabilité de la Direction des infrastructures du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR).

Ces investissements alloués à la conservation du réseau routier témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la problématique de dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées.

La Direction de la mobilité a mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

(NOTE 1: HAAS, Ralph et W. Ronald HUDSON. *Pavement Asset Management*, avec la collaboration de Lynne COWE FALLS, Beverly, MA, Scrivener publishing, 2015.)

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

### **DESCRIPTION**

Il s'agit d'accorder un contrat pour des travaux de planage et revêtement bitumineux dans l'arrondissement d'Achamps-Cartierville (PCPR - PRCPR 2019). Ces travaux seront exécutés sur une distance totalisant environ 16,6 kilomètres dont 11,2 km de PCPR et 5,4 km de PRCPR.

Une liste de rues ainsi qu'une carte de l'arrondissement se trouvent en pièces jointes.

Dans la démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et au requérant lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 947 700,00 \$, taxes

incluses, soit 10 % du coût du contrat.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques ainsi que des frais de laboratoire et de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols excavés. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences» en pièce jointe.

Les dispositions contractuelles liées aux échéanciers concernent principalement les pénalités pour retard et sont décrites à l'article 5.1.14.3 du cahier des clauses administratives générales (CCAG) du présent appel d'offres. Pour chaque jour de retard à terminer les travaux, l'entrepreneur doit payer à la Ville une pénalité de 0,1 % du prix du contrat, excluant les taxes et le montant des contingences. Cette pénalité n'est jamais inférieure à 1000 \$ par jour de retard. Aucun boni n'est prévu dans les documents de l'appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels et l'écart de prix entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse.

L'estimation de soumission est établie durant la période d'appel d'offres par l'équipe de l'économie de la construction (ÉÉC) de la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPÉC). Cette estimation est basée sur les prix et taux (matériaux, vrac, main d'œuvre, équipements et sous-traitants) du marché actuel.

L'ÉÉC a procédé à l'analyse des dix (10) soumissions conformes reçues pour l'appel d'offres. L'étalement des prix reçus est régulier. Un écart favorable à la ville de 14,4 % a été constaté entre la plus basse soumission conforme et l'estimation de soumission. Cet écart est réparti uniformément sur tous les articles de la soumission et peut s'expliquer par un marché actif et concurrentiel dans le domaine du planage et du pavage. De plus, l'estimation de l'ÉÉC est très proche de la moyenne des prix reçus (- 0,7 %). Il est normal d'obtenir des prix plus compétitifs pour certains projets selon l'envergure des travaux et le secteur de ces derniers. De plus, les entrepreneurs tentent de remplir leur carnet de commande en ce début de saison.

En considérant ces informations et dans ce contexte, l'ÉÉC appuie la recommandation d'octroyer le contrat.

Le présent dossier répond à un (1) des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, le contrat avec les contingences comporte une dépense de plus de 10 M\$.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale maximale relative à ce contrat est de 10 784 700,00 \$, taxes incluses, comprenant le montant du contrat de 9 477 000,00 \$, des contingences de 947 700,00 \$ et des incidences de 360 000,00 \$.

Cette dépense, prévue aux PTI de la Direction de la mobilité et entièrement assumée par la ville centrale, représente un coût net de 9 847 868,56 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- 15-019 pour un montant de 7 510 361,91 \$;
- 17-007 pour un montant de 2 337 506,65 \$.

La répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences est présentée en pièce jointe.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure à la date d'échéance de la validité de la soumission, soit le 28 juin 2019, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les coûts afférents.

De plus, il est à noter que les travaux faisant l'objet du présent dossier ainsi que les autres travaux des deux (2) programmes (PCPR et PRCPR 2019) sont planifiés selon un échéancier très serré. Tout retard sur la réalisation des travaux aurait donc des conséquences sur les échéanciers de réalisation de l'ensemble des programmes.

L'impact sur la circulation est décrit en pièce jointe dans le document « Principes de gestion de la mobilité ».

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication sera déployée pour informer les riverains de la nature et des impacts des travaux. Cette stratégie s'appuiera sur les outils de communication suivants dont la distribution d'avis aux riverains, l'envoi de courriels d'information destinés aux partenaires et aux chroniqueurs à la circulation, l'affichage de panneaux de chantier lorsque requis, la diffusion d'information sur le site Web et la carte Info-travaux ainsi que sur les médias sociaux (Twitter: MTL\_Circulation et Waze, ...).

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées.

Début des travaux : juin 2019

Fin des travaux : novembre 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jorge PALMA-GONZALES)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Isabelle BESSETTE, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Denis ALLARD, Service des infrastructures du réseau routier  
Michel BORDELEAU, Ahuntsic-Cartierville  
Stéphanie VIDAL, Service de l'expérience citoyenne et des communications  
Richard BLAIS, Ahuntsic-Cartierville

Lecture :

Michel BORDELEAU, 21 mars 2019  
Isabelle BESSETTE, 13 mars 2019  
Jean CARRIER, 13 mars 2019

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mourad ACHAB  
Ingénieur

**Tél :** 514-872-6413  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-12

Yvan PÉLOQUIN  
Chef de division - Conception des travaux

**Tél :** 514 872-7816  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-22

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-22

**ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION**  
**INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT**

**Identification**

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

**Déroulement de l'appel d'offres**

Lancement effectué le :  -  -  Ouverture originalement prévue le :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

**Addenda émis**

Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :  **Si addenda, détailler ci-après**

Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda	Impact sur le coût estimé du contrat (\$)
<input type="text" value="12"/> - <input type="text" value="2"/> - <input type="text" value="2019"/>	<input type="text" value="Le CCAG est remplacé, Formulaire de soumission révisé(Items 9, 11, 17 et 25)"/>	<input type="text" value="3 151.00"/>
<input type="text" value="22"/> - <input type="text" value="2"/> - <input type="text" value="2019"/>	<input type="text" value="Publication du tableau des questions-réponses"/>	<input type="text" value="-"/>

**Analyse des soumissions**

Nbre de preneurs  Nbre de soumissions reçues  % de réponses

Nbre de soumissions rejetées  % de rejets

Soumissions rejetées (nom)  Motif(s) de rejet:

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

**Résultats de l'appel d'offres**

Soumissions conformes		Prix soumis incluant les taxes (et corrections le cas échéant)
<small>(Les prix de soumission et l'AMF ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions. Cependant, seuls les autres documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés)</small>		<b>Total</b>
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.		9 477 000.00
EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC.		9 683 189.10
LES ENTREPRENEURS BUCARO INC.		9 994 356.29
DEMIX CONSTRUCTION, DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.		10 174 343.43
MELOCHE, DIVISION DE SINTRA INC.		10 338 449.67
ROXBORO EXCAVATION INC.		10 695 469.40
4042077 CANADA INC. (DE SOUSA)		10 767 861.75
PAVAGES METROPOLITAIN INC.		10 931 772.27
CONSTRUCTION VIA TEK INC.		12 997 899.61
ALI EXCAVATION INC.		14 811 361.38
<b>Estimation</b>	<b>interne</b>	<b>11 068 297.20</b>
<b>Écart entre la plus basse soumission et l'estimation</b>		<b>-14.4%</b>
<b>Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse</b>		<b>2.2%</b>
<b>Dossier à être étudié par la CEC :</b> <input type="text" value="Oui"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="text" value="NON"/> <input type="checkbox"/>		

**Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)**

	N.A.	OK		N.A.	OK	
RBQ	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AMF	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</b>
RENA	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Revenu Qc	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**Recommandation**

Nom du soumissionnaire :

Montant du contrat (incluant les taxes) (\$) :

Montant des contingences (\$) :

Montant des incidences (\$) :

Date prévue de début des travaux :  -  -  Date prévue de fin des travaux :  -  -

Soumission: **441011**

Liste de rues - arrondissement AHUNTSIC-CARTIERVILLE

**PCPR**

- 1 : C-7182, Rue du Bocage, entre la rue Lachapelle et la rue Notre-Dame-des-Anges
- 2 : C-7183, Rue Forbes, entre la rue Saint-Évariste et la rue Lavigne
- 3 : C-7184, Boulevard de l' Acadie, entre le boulevard de Persillier et la rue Alain Grandbois
- 4 : C-7532, Boulevard de l'Acadie, entre l'avenue Marcelin-Wilson et un point au Nord de Marcelin Wilson
- 5 : C-7185, Rue Jeanne-Mance, entre la rue de Port-Royal Ouest et la rue Sauvé Ouest
- 6 : C-7186, Rue de Port-Royal Ouest, entre la rue Clark et la rue Saint-Urbain
- 7 : C-7187, Rue de Port-Royal Ouest, entre la rue Meilleur et l' avenue de l' Esplanade
- 8 : C-7188, Rue Legendre Ouest, entre la rue Meilleur et la rue Verville
- 9 : C-7189, Avenue du Parc, entre la rue Chabanel Ouest et le boulevard Crémazie Ouest
- 10 : C-7190, Rue Saint-Hubert, entre l' avenue Émile-Journault et le boulevard Crémazie Est
- 11 : C-7191, Rue Saint-Hubert, entre la rue Sauvé Est et la rue Chabanel Est
- 12 : C-7192, Rue de Louvain Est, entre l' avenue Papineau et l' avenue Christophe-Colomb
- 13 : C-7193, Avenue Christophe-Colomb, entre le boulevard Gouin Est et la rue de Louvain Est
- 14 : C-7194, Avenue Christophe-Colomb, entre la rue de Louvain Est et le boulevard Crémazie Est
- 15 : C-7195, Rue Fleury Est, entre le boulevard Olympia et la rue Garnier
- 16 : C-7196, Avenue de Lorimier, entre la rue Sauvé Est et la rue de Port-Royal Est
- 17 : C-7197, Rue de Lille, entre la rue Sauvé Est et la rue Sauriol Est
- 18 : C-7198, Rue Sauvé Est, entre la rue de Martigny et la rue d' Iberville
- 19 : C-7199, Rue de Saint-Firmin, entre la rue Prieur Est et le boulevard Henri-Bourassa Est
- 20 : C-7200, Rue Prieur Est, entre la rue de Saint-Firmin et l' avenue Hamelin
- 21 : C-7203, Rue Lajeunesse, entre la rue Prieur Est et le pont Viau
- 22 : C-7570, Rue Ranger, entre la rue de Mésy au boulevard Gouin Ouest
- 23 : C-6122, Rue Verville, entre la rue Port-Royal Ouest et la rue Sauvé Ouest

**PRCPR** :

24 : C-7201, Rue de Port-Royal Ouest, entre la rue Meilleur et le Cul-de-sac à l'Ouest

25 : C-7202, Rue Meilleur, entre la rue Louvain Ouest et la rue Sauvé Ouest

26 : C-7205, Rue Prieur Est, entre la rue de la Roche et l'avenue Christophe-Colomb

27 : C-7206, Boulevard Gouin Est, entre l'avenue Papineau et l'avenue de Lorimier

28 : C-7209, Boulevard Gouin Est, entre la rue J.J. Gagnier et l'avenue Wilfrid Saint-Louis

29 : C-7210, Boulevard Henri-Bourassa Est, entre la rue Parthenais et l'avenue Bruchési

30 : C-7211, Boulevard Saint-Laurent, entre le boulevard Crémazie Est et la rue de Beauharnois Ouest

31 : C-7212, Rue Letellier, entre la rue McDuff et le Cul-de-sac au Nord

32 : C-7214, Boulevard Gouin, entre l'avenue Le Mesurier et l'avenue du Ruisseau

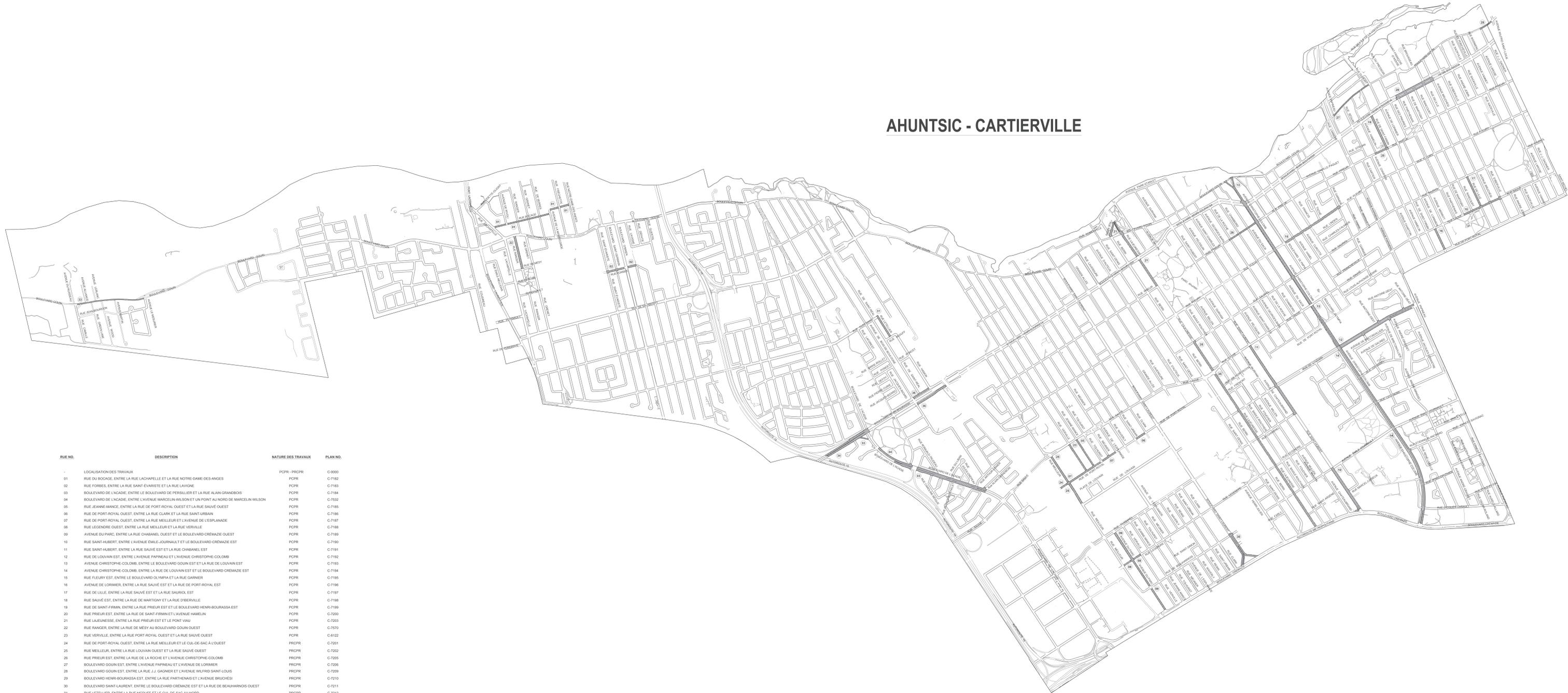
33 : C-7215, Voie de virage entre le boulevard de l'Acadie et le boulevard Henri-Bourassa

34 : C-7216, Boulevard Henri-Bourassa entre le boulevard de l'Acadie et l'autoroute 15

35 : C-7506, Rue Lajeunesse, entre le boulevard Crémazie Est et la rue Sauriol Est

36 : C-7537, Boulevard Henri-Bourassa Ouest, entre l'avenue de Bois-de-Boulogne et le boulevard Henri-Bourassa Ouest

# AHUNTSIC - CARTIERVILLE



RUE NO.	DESCRIPTION	NATURE DES TRAVAUX	PLAN NO.
-	LOCALISATION DES TRAVAUX	PCPR - PRCPR	C-0000
01	RUE DU BOGAGE, ENTRE LA RUE LACHAPPELLE ET LA RUE NOTRE-DAME-DES-ANGES	PCPR	C-7182
02	RUE FORBES, ENTRE LA RUE SAINT-EVARISTE ET LA RUE LAVIGNE	PCPR	C-7183
03	BOULEVARD DE L'ACADIE, ENTRE LE BOULEVARD DE PERSILLIER ET LA RUE ALAIN GRANDBOIS	PCPR	C-7184
04	BOULEVARD DE L'ACADIE, ENTRE L'AVENUE MARIESEWELLSON ET DU PONT AU NORD DE MARCELIN WILSON	PCPR	C-7185
05	RUE JEANNE-HANCE, ENTRE LA RUE DE PORT-ROYAL OUEST ET LA RUE SAUVÉ OUEST	PCPR	C-7186
06	RUE DE PORT-ROYAL OUEST, ENTRE LA RUE CLARK ET LA RUE SAINT-URBAN	PCPR	C-7187
07	RUE DE PORT-ROYAL OUEST, ENTRE LA RUE MELLEUR ET L'AVENUE DE L'ESPLANADE	PCPR	C-7188
08	RUE LEGENDRE OUEST, ENTRE LA RUE MELLEUR ET LA RUE VERVILLE	PCPR	C-7189
09	AVENUE DU PARC, ENTRE LA RUE CHABANEL OUEST ET LE BOULEVARD CRÉMAZIE OUEST	PCPR	C-7190
10	RUE SAINT-HUBERT, ENTRE L'AVENUE EMILE-JOURNAULT ET LE BOULEVARD CRÉMAZIE OUEST	PCPR	C-7191
11	RUE SAINT-HUBERT, ENTRE LA RUE SAUVÉ EST ET LA RUE CHABANEL EST	PCPR	C-7192
12	RUE DE LOUVAIN EST, ENTRE L'AVENUE PARNIEAU ET L'AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB	PCPR	C-7193
13	AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB, ENTRE LE BOULEVARD GOUIN EST ET LA RUE DE LOUVAIN EST	PCPR	C-7194
14	AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB, ENTRE LA RUE DE LOUVAIN EST ET LE BOULEVARD CRÉMAZIE EST	PCPR	C-7195
15	RUE FLEURY EST, ENTRE LE BOULEVARD OLYMPIA ET LA RUE GARNIER	PCPR	C-7196
16	AVENUE DE LORMIER, ENTRE LA RUE SAUVÉ EST ET LA RUE DE PORT-ROYAL EST	PCPR	C-7197
17	RUE DE LILLE, ENTRE LA RUE SAUVÉ EST ET LA RUE SAUROD EST	PCPR	C-7198
18	RUE SAUVÉ EST, ENTRE LA RUE DE SAINT-FORT ET LA RUE D'IBERVILLE	PCPR	C-7199
19	RUE DE SAINT-FRANÇOIS, ENTRE LA RUE PREUR EST ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST	PCPR	C-7200
20	RUE PREUR EST, ENTRE LA RUE DE SAINT-FRANÇOIS ET L'AVENUE HAMELIN	PCPR	C-7201
21	RUE LAJUNESSE, ENTRE LA RUE PREUR EST ET LE PONT VIAU	PCPR	C-7202
22	RUE RANGER, ENTRE LA RUE DE MÉRY AU BOULEVARD GOUIN OUEST	PCPR	C-7203
23	RUE VERVILLE, ENTRE LA RUE PORT-ROYAL OUEST ET LA RUE SAUVÉ OUEST	PCPR	C-7204
24	RUE DE PORT-ROYAL OUEST, ENTRE LA RUE MELLEUR ET LE CUL-DE-SAC À L'OUEST	PRCPR	C-7205
25	RUE MELLEUR, ENTRE LA RUE LOUVAIN OUEST ET LA RUE SAUVÉ OUEST	PRCPR	C-7206
26	RUE PREUR EST, ENTRE LA RUE DE LA ROSÉE ET L'AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB	PRCPR	C-7207
27	BOULEVARD GOUIN EST, ENTRE L'AVENUE PARNIEAU ET L'AVENUE DE LORMIER	PRCPR	C-7208
28	BOULEVARD GOUIN EST, ENTRE LA RUE J.J. GAGNIER ET L'AVENUE WILFRID SAINT-LOUIS	PRCPR	C-7209
29	BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST, ENTRE LA RUE PARTHENAS ET L'AVENUE BROUCHÉSI	PRCPR	C-7210
30	BOULEVARD SAINT-LAURENT, ENTRE LE BOULEVARD CRÉMAZIE EST ET LA RUE DE BEAUFARNOIS OUEST	PRCPR	C-7211
31	RUE L'ÉTEILLER, ENTRE LA RUE MOUFFY ET LE CUL-DE-SAC AU NORD	PRCPR	C-7212
32	BOULEVARD COHEN, ENTRE L'AVENUE LE MESURIER ET L'AVENUE DU RUISSEAU	PRCPR	C-7213
33	VOIE DE VIRAGE ENTRE LE BOULEVARD DE L'ACADIE ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA	PRCPR	C-7214
34	BOULEVARD HENRI-BOURASSA ENTRE LE BOULEVARD DE L'ACADIE ET L'AUTOROUTE 15	PRCPR	C-7215
35	RUE LAJUNESSE, ENTRE LE BOULEVARD CRÉMAZIE EST ET LA RUE SAUVÉ EST	PRCPR	C-7216
36	BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, ENTRE LA RUE HAMON ET L'AVENUE DE BOIS-DE-BULLOONE ET ENTRE L'AVENUE DE BOIS-DE-BULLOONE ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST	PRCPR	C-7217

**Orientation**

LE FOND DE PLAN EST ISSU DE LA CARTOGRAPHIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

---

**Plan de localisation**

Plan d'échappage: XXX  
 Plan EGA: XXX  
 Plan BC: XXX  
 Plan géométrique: XXX

---

**Références**

Plan d'échappage: XXX  
 Plan EGA: XXX  
 Plan BC: XXX  
 Plan géométrique: XXX

---

**Légende**

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Puissant de rue</li> <li>□ Côté cannelé</li> <li>○ Repère géodésique</li> <li>● Vanne de gaz</li> <li>○ Regard chambre d'éclairage</li> <li>○ Regard chambre de 15" CSM</li> <li>● Symbole de forage</li> <li>■ Base à tracer et à reporter sur le même emplacement</li> <li>■ Base à corriger</li> <li>■ Base à tracer ou à réviser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Regard chambre H.G.</li> <li>○ Regard chambre d'égout</li> <li>○ Bonne-façone</li> <li>○ Boîte de vanne</li> <li>○ Vanne d'épandeur</li> <li>○ Manchon de paracourbe</li> <li>○ Manchon</li> <li>○ F.C. Fin de conduite</li> <li>○ F.C. Fin de conduite</li> <li>○ Accessoire chambre de transformateur (voir modèle)</li> <li>○ Chambre de transformateur</li> <li>○ Chambre de transformateur (Hydro-Québec)</li> </ul>
--	--

\* Symbole précis pour plan de cimetière

<ul style="list-style-type: none"> <li>DFE Egout</li> <li>DFP Pavage</li> <li>DP Pavage</li> <li>NE Egout</li> <li>NP Pavage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DFD Chien</li> <li>DFT Trottoir</li> <li>DT Trottoir</li> <li>ND Chien</li> <li>NT Trottoir</li> </ul>
---	---

T+C	Tête et couvercle à changer (défaut de trottoir)	T+G	Tête et grille à changer
T+G+REP	Tête et grille à changer (+ réparation)	A+G	Ajustable à réviser
		A+C	Ajustable à changer
		Egout/Aqueduc	
C+G	Côté et couvercle à changer	A+N	Ajustable à réviser
C+G+REP	Côté et couvercle à changer (+ réparation)	A+C	Ajustable à changer
TB+V	Tête de boîte de vanne à réviser	TB+V-C	Tête de boîte de vanne à changer

NH À tracer  
 PH Puissant à remplacer

Dième  
 RPH Rangée pour marchandises  
 ARV Aménagé à relever

T.G. Tel quel

---

**Émission**

No.	Date	Description	Préparé
000	2019/01/16	Émis pour soumission	S.P.

---

**Intervenants**

Rédigé par: Sylvain Parent, Ing. jr.

Projet: Ahuntsic-Cartierville

Nature des travaux: Travaux de voirie (PCPR / PRCPR 2019)

Titre du plan: LOCALISATION DES TRAVAUX

Echelle: 1:200

Dimensions en mètres, sauf indication contraire

AC: 441011, No. de plan: PL-VO-C-0000, Feuilles: 1/1, Émission: 000

<b>SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)</b>		<b>SOUSSION:</b>	<b>441011</b>	<b>DATE:</b>
<b>#GDD:</b>	<b>1197231010</b>	<b>DRM:</b>	<b>4410</b>	<b>2019/03/07</b>
<b>RESPONSABLE:</b>	<b>Mourad Achab, ing.</b>			
<b>INTITULÉ DU PROJET:</b>	<b>Travaux de voirie dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019)</b>			

PROJET INVESTI: **55856** Desc et client-payeur: **PCPR-Direction de la mobilité**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Taxes incluses			Agglo (A) /Corpo (C)
			Contrat	Contingences	Incidences	
1855856 016	175722	7 263 815.92 \$	7 231 659.49 \$	723 165.95 \$	0.00 \$	C
1855856 017	175723	132 404.32 \$	0.00 \$	0.00 \$	145 000.00 \$	C
1855856 018	175724	114 141.66 \$	0.00 \$	0.00 \$	125 000.00 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>7 510 361.90 \$</b>	<b>7 231 659.49 \$</b>	<b>723 165.95 \$</b>	<b>270 000.00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **55861** Desc et client-payeur: **PRCPR-Direction de la mobilité**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1855861 009	175726	41 090.99 \$	0.00 \$	0.00 \$	45 000.00 \$	C
1855861 010	175727	41 090.99 \$	0.00 \$	0.00 \$	45 000.00 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>2 337 506.66 \$</b>	<b>2 245 340.51 \$</b>	<b>224 534.05 \$</b>	<b>90 000.00 \$</b>	

PROJET INVESTI: Desc et client-payeur:

<b>TOTAL</b>	<b>9 847 868.56 \$</b>	<b>9 477 000.00 \$</b>	<b>947 700.00 \$</b>	<b>360 000.00 \$</b>
<b>TOTAL (Contrat + Contingences + Incidences)</b>			<b>10 784 700.00 \$</b>	

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	<b>GRAND TOTAL</b>	SOUSSION:	441011	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:				07/03/2019	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux de voirie dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019)				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 9 477 000.00 \$

TRAVAUX CONTINGENTS ..... 947 700.00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 190 000.00 \$

Gestion des sols excavés ..... 10 000.00 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 160 000.00 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation ..... 0.00 \$

Gestion des impacts ..... 0.00 \$

XXX ..... 0.00 \$

XXX ..... 0.00 \$

XXX ..... 0.00 \$

**TOTAL À REPORTER** ..... 360 000.00 ..... 360 000.00 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL ..... 10 784 700.00 \$

Imputation (crédits) ..... 9 847 868.56 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**  
 À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 469 001.96 ..... TVQ 9,975% 935 658.90

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 936 831.41

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Mourad Achab, ing.
--------------	--	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855856 016	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175722	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PCPR 2019 - Planage et revêtement de chaussée			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val Inc			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 7 231 659.49 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 723 165.95 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0.00"/> <input type="text" value="0.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 7 954 825.44 \$

Imputation (crédits) ..... 7 263 815.92 \$

Montant de dépôt .....

<b>TAXES:</b>		TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	.....	<input type="text" value="345 937.18"/>	<input type="text" value="690 144.67"/>
Ristournes TPS et TVQ à 50%	.....	<input type="text" value="691 009.52"/>	

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Mourad Achab, ing.
--------------	----------------------	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855856 017	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175723	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PCPR 2019: Travaux de voirie, Incidences techniques.			
ENTREPRENEUR ▶				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="145 000.00 \$"/>	
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text" value=""/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value=""/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value=""/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value=""/>	
XXX	.....	<input type="text" value=""/>	
XXX	.....	<input type="text" value=""/>	
XXX	.....	<input type="text" value=""/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="145 000.00"/>	<input type="text" value="145 000.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Mourad Achab, ing.
--------------	--	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855856 018	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175724	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PCPR 2019 : Travaux de voirie, Incidences professionnelles			
ENTREPRENEUR >				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET \_\_\_\_\_

TRAVAUX CONTINGENTS DE  \_\_\_\_\_ 0.00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	_____	
Gestion des sols excavés	_____	5 000.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	_____	120 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	_____	
Gestion des impacts	_____	
XXX	_____	
XXX	_____	
XXX	_____	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	<input type="text" value="125 000.00"/>	<input type="text" value="125 000.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser \_\_\_\_\_

Imputation (crédits) \_\_\_\_\_

Montant de dépôt \_\_\_\_\_

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) \_\_\_\_\_  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% \_\_\_\_\_

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Mourad Achab, ing.
--------------	--	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855861 008	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175725	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PRCPR 2019 - Planage et revêtement de chaussée			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val Inc			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 2 245 340.51 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 224 534.05 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
XXX	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0.00"/> <input type="text" value="0.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 2 469 874.56 \$

Imputation (crédits) ..... 2 255 324.68 \$

Montant de dépôt .....

<b>TAXES:</b>		TPS 5%	TVQ 9,975%
À payer avant ristournes (100%)	.....	<input type="text" value="107 409.20"/>	<input type="text" value="214 281.35"/>
Ristournes TPS et TVQ à 50%	.....	<input type="text" value="214 549.88"/>	

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Mourad Achab, ing.
--------------	----------------------	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855861 009	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175726	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PRCPR 2019: Travaux de voirie, Incidences techniques.			
ENTREPRENEUR ▶				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="45 000.00 \$"/>
Reproduction de plans, matériel informatique, divers, etc.	.....	<input type="text" value=""/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value=""/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value=""/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value=""/>
XXX	.....	<input type="text" value=""/>
XXX	.....	<input type="text" value=""/>
XXX	.....	<input type="text" value=""/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="45 000.00"/> <input type="text" value="45 000.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Mourad Achab, ing.
--------------	--	---------------	--------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855861 010	SOUSSION:	441011	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	175727	DRM SPÉCIFIQUE:		07/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	PRCPR 2019 : Travaux de voirie, Incidences professionnelles			
ENTREPRENEUR >				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET \_\_\_\_\_

TRAVAUX CONTINGENTS DE  \_\_\_\_\_ 0.00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	_____	
Gestion des sols excavés	_____	5 000.00 \$
Laboratoire, contrôle qualitatif	_____	40 000.00 \$
Division de la voirie - Marquage et signalisation	_____	
Gestion des impacts	_____	
XXX	_____	
XXX	_____	
XXX	_____	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	<input type="text" value="45 000.00"/>	<input type="text" value="45 000.00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser \_\_\_\_\_

Imputation (crédits) \_\_\_\_\_

Montant de dépôt \_\_\_\_\_

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) \_\_\_\_\_

Ristournes TPS et TVQ à 50% \_\_\_\_\_

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Mourad Achab, ing.
--------------	--	---------------	--------------------

## Soumission 441011 – Travaux de voirie dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (PCPR et PRCPR 2019)

Principe de gestion de la mobilité

Secteur	Mesures de mitigation
PCPR C-6122 <b>Rue Verville</b> De la rue Sauvé Ouest à la rue de Port-Royal Ouest.	<b>Travaux de planage et pavage:</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi de 21h à 5h et samedi et dimanche de 7h à 19h.
PCPR C-7182 <b>Rue du Bocage</b> De la rue Lachapelle à la rue Notre-Dame-des-Anges.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h. Réaliser en été 2019
PCPR C-7183 <b>Rue Forbes</b> De la rue Saint-Évariste à la rue Lavigne.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Entraves partielles de la chaussée, une direction à la fois et maintien de la circulation dans les deux directions, en alternance avec signaleurs. <b>Horaire de travail :</b> Planage : Lundi au Vendredi 7h à 19h. Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h.
PCPR C-7184 <b>Boulevard de l'Acadie</b> Du boulevard de Persillier à la rue Alain-Grandbois.	<b>Travaux de planage :</b> Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Travaux de pavage :</b> Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail :</b> Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 15h30 et samedi et dimanche de 8h à 19h. Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h et samedi et dimanche 8h à 19h.
PCPR C-7185 <b>Rue Jeanne-Mance</b> De la rue Sauvé Ouest à la rue de Port-Royal Ouest.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi 21h à 5h et samedi et dimanche 7h à 19h.
PCPR C-7186 <b>Rue de Port-Royal Ouest</b> De la rue Clark à la rue Saint-Urbain.	<b>Travaux de planage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage :</b> Fermeture complète. <b>Horaire de travail :</b> Planage : Samedi et dimanche de 8h à 19h. Pavage : Dimanche au vendredi de 21h à 5h et samedi et dimanche de 8h à 19h.
PCPR C-7187 <b>Rue de Port-Royal Ouest</b> De la rue Meilleur à l'avenue de l'Esplanade.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi de 21h à 5h et samedi et dimanche de 7h à 19h.
PCPR C-7188 <b>Rue Legendre Ouest</b> De la rue Meilleur à la rue Verville.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Samedi et dimanche 8h à 19h.
PCPR C-7189 <b>Avenue du Parc</b> Du boulevard Crémazie Ouest à la rue Legendre Ouest.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Entraves partielles de la chaussée, une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction <b>nord</b> . <b>Horaire de travail :</b> Samedi et dimanche 8h à 19h.
PCPR C-7189 <b>Avenue du Parc</b> De la rue Legendre Ouest et la rue Chabanel Ouest.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.
PCPR C-7190 <b>Rue Saint-Hubert</b> De l'avenue Émile-Journault au boulevard Crémazie Est.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h. Réaliser en été 2019
PCPR C-7191 <b>Rue Saint-Hubert</b> De la rue de Louvain Est à la rue Chabanel Est.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h. Réaliser en été 2019

Secteur	Mesures de mitigation
PCPR C-7191 <b>Rue Saint-Hubert</b> De la rue Sauvé Est à la rue de Louvain Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h (direction nord) et lundi au vendredi de 9h à 19h (direction sud). Réaliser en été 2019.
PCPR C-7192 <b>Rue de Louvain Est</b> De l'avenue Papineau à l'avenue Christophe-Colomb.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 15h30.
PCPR C-7193 <b>Avenue Christophe-Colomb</b> De la rue de Louvain Est à la rue Sauvé Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Direction Nord : Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. Direction sud : Fermeture complète de la direction sud avec mise en place d'un contresens sur la chaussée en direction nord. <b>Horaire de travail</b> : Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 16h. Pavage : Dimanche à vendredi 21h à 5h. Réaliser en été 2019.
PCPR C-7193 <b>Avenue Christophe-Colomb</b> De la rue Sauvé Est au boulevard Henri-Bourassa Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé. <b>Horaire de travail</b> : Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 16h. Pavage : Dimanche à vendredi 21h à 5h. Réaliser en été 2019.
PCPR C-7193 <b>Avenue Christophe-Colomb</b> Du boulevard Henri-Bourassa Est au boulevard Gouin Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète de l'avenue Christophe Colomb et Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé sur le boulevard Henri-Bourassa Est. <b>Horaire de travail</b> : Samedi et dimanche 8h à 19h.
PCPR C-7194 <b>Avenue Christophe-Colomb</b> De la rue de Louvain au boulevard Crémazie Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Horaire de travail</b> : Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 16h. Pavage : Dimanche au vendredi de 21h à 5h.
PCPR C-7195 <b>Rue Fleury Est</b> Du boulevard Olympia à la rue Garnier.	<b>Travaux de planage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Planage : Lundi au vendredi 7h à 19h. Pavage : Dimanche au vendredi de 21h à 5h.
PCPR C-7196 <b>Avenue de Lorimier</b> De la rue Sauvé Est à la rue de Port-Royal Est.	<b>Travaux de planage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h.
PCPR C-7197 <b>Rue de Lille</b> De la rue Sauvé Est à la rue Sauriol Est.	<b>Travaux de planage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h.
PCPR C-7198 <b>Rue Sauvé Est</b> De la rue de Martigny à la rue d'Iberville.	<b>Travaux de planage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h.
PCPR C-7199 <b>Rue de Saint-Firmin</b> De la rue Prieur Est au boulevard Henri-Bourassa Est.	<b>Travaux de planage</b> : Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h. Réaliser en été 2019.
PCPR C-7200 <b>Rue Prieur Est</b> De la rue de Saint-Firmin à l'avenue Hamelin.	<b>Travaux de planage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h. Réaliser en été 2019.

Secteur	Mesures de mitigation
PCPR C-7203 <b>Rue Lajeunesse</b> De la rue Prieur Est au pont Viau	<b>Travaux de planage et pavage:</b> Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi 21h à 5h.
PCPR C-7532 <b>Boulevard de l'Acadie</b> Du boulevard de Persillier à la Place de l'Acadie. PRCPR C-7216 <b>Intersection du boulevard Henri-Bourassa Ouest et du boulevard de l'Acadie.</b> PRCPR C-7215 <b>Voie de virage entre le boulevard de l'Acadie et le boulevard Henri-Bourassa Ouest.</b>	<b>Travaux de planage et pavage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé sur le boulevard de l'Acadie et Fermeture complète du boulevard Henri-Bourassa Est. <b>Horaire de travail :</b> Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 15h30. Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h. Réaliser en été 2019.
PCPR C-7570 <b>Rue Ranger</b> De la rue de Mésy au boulevard Gouin Ouest.	<b>Travaux de planage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage :</b> Fermeture complète. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.
PRCPR C-7201 <b>Rue de Port Royal Ouest</b> De la rue Meilleur au cul-de-sac à l'ouest.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Entraves partielles de la chaussée, une direction à la fois et maintien de la circulation dans les deux directions, en alternance avec signaleurs. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au Vendredi 7h à 19h.
PRCPR C-7202 <b>Rue Meilleur</b> De la rue de Louvain Ouest à la rue Sauvé Ouest.	<b>Travaux de planage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Travaux de pavage :</b> Fermeture complète. <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi 21h à 5h et samedi et dimanche 7h à 19h.
PRCPR C-7205 <b>Rue Prieur Est</b> De la rue De La Roche à l'avenue Christophe-Colomb.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.
PRCPR C-7206 <b>Boulevard Gouin Est</b> De l'avenue Papineau à l'avenue de Lorimier.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.
PRCPR C-7209 <b>Boulevard Gouin Est</b> De la rue J.-J. Gagnier à l'avenue Wilfrid Saint-Louis.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.
PRCPR C-7210 <b>Boulevard Henri Bourassa Est</b> De la rue Parthenais à l'avenue Bruchési.	<b>Travaux de planage:</b> Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Travaux de pavage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail :</b> Planage : Lundi au vendredi 9h30 à 19h (direction ouest) et lundi au vendredi 7h à 15h30 (direction est) Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h.
PRCPR C-7211 <b>Boulevard Saint-Laurent</b> Du boulevard Crémazie Est à la rue de Beauharnois.	<b>Travaux de planage:</b> Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Travaux de pavage:</b> Fermeture complète d'une direction à la fois et maintien de la circulation dans la direction opposée. <b>Horaire de travail :</b> Dimanche au vendredi 21h à 5h.
PRCPR C-7212 <b>Rue Letellier</b> De la rue McDuff au cul-de-sac au nord.	<b>Travaux de planage et pavage :</b> Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail :</b> Lundi au vendredi 7h à 19h.

Secteur	Mesures de mitigation
PRCPR C-7214 <b>Boulevard Gouin Ouest</b> De l'avenue Le Mesurier à l'avenue du Ruisseau.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète de la chaussée avec maintien de la circulation locale excepté lors des travaux de pavage. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 9h à 19h.
PRCPR C-7216 <b>Boulevard Henri-Bourassa Ouest</b> Du boulevard de l'Acadie à l'autoroute 15.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Fermeture complète d'une direction à la fois avec mise en place d'un contresens sur la direction opposé <b>Horaire de travail</b> : Planage : Samedi et dimanche de 8h à 19h. Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h et samedi et dimanche de 8h à 19h.
PRCPR C-7506 <b>Rue Lajeunesse</b> Du boulevard Crémazie à la rue Sauriol Est.	<b>Travaux de planage et pavage</b> : Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 9h à 19h. Réaliser en été 2019.
PRCPR C-7537 <b>Boulevard Henri-Bourassa Ouest</b> Du boulevard Henri-Bourassa Ouest à l'avenue de Bois-de-Boulogne.	<b>Travaux de planage</b> : Entraves partielles de la chaussée, un côté à la fois et maintien de la circulation sur la chaussée restante. <b>Travaux de pavage</b> : Fermeture complète. <b>Horaire de travail</b> : Lundi au vendredi 7h à 19h (côté nord) et dimanche au vendredi 21h à 5h (côté sud). Pavage : Dimanche au vendredi 21h à 5h. Réaliser en été 2019.
Mesures de gestion des impacts applicables à tous les projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux sont prévus d'être réalisés en 2019;</li> <li>- L'Entrepreneur doit redonner les voies à la circulation à la fin de chaque quart de travail;</li> <li>- Maintien, en tout temps, des trottoirs et des passages piétonniers libres d'obstacles;</li> <li>- Ajustement de la signalisation existante à la configuration temporaire des travaux;</li> <li>- Sécurisation de l'aire de travail des voies de circulation ouvertes à l'aide de repères visuels de type T-RV-7;</li> <li>- Délimitation des voies en contresens à l'aide de repères visuels de type T-RV-10;</li> <li>- Maintien en tout temps, de façon sécuritaire, de tous les mouvements permis aux intersections, à moins d'indication contraire;</li> <li>- Présence de signaleurs pour assurer une saine gestion des mouvements sur le réseau routier adjacent la zone des travaux incluant les piétons et cyclistes;</li> <li>- Installation à l'avance, aux approches du chantier, de panneaux d'information générale pour informer les usagers de la localisation des travaux ainsi que la date de début et de leur durée. Installation et mise en fonction des chemins de détour avant la mise en place des entraves;</li> <li>- Installation de PMVM pour les rues artérielles</li> <li>- Accommodation et maintien en tout temps d'accès pour les services d'Urgences-Santé, au service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et au SPVM. Les véhicules d'urgence doivent avoir accès aux bâtiments dans le secteur des travaux;</li> <li>- Des plaques d'acier pour circulation doivent être prévues pour redonner accès aux riverains en dehors des heures de travail, si requis;</li> <li>- Commercialisation policière pour la gestion des intersections, au besoin;</li> <li>- L'Entrepreneur doit faciliter, durant les travaux, la circulation des personnes à mobilité réduite;</li> <li>- L'Entrepreneur doit coordonner ses interventions avec les travaux exécutés par d'autres entrepreneurs à proximité de son chantier.</li> </ul>

Le 14 juillet 2017

CONSTRUCTION BAU-VAL INC.  
A/S MONSIEUR JEAN-PIERRE MALO  
87, RUE ÉMILIE-MARCOUX  
SUITE 101  
BLAINVILLE (QC) J7C 0B4

N° de décision : 2017-CPSM-1024809  
N° de client : 2700017843

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous LES PAVAGES DORVAL, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CONSTRUCTION BAU-VAL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **4 décembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP. ✓

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

**Numéro** : 441011

**Numéro de référence** : 1231449

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Travaux de voirie dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019)

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 <a href="http://www.aliexcavation.com">http://www.aliexcavation.com</a>	<a href="#">Madame Karine Ross</a> Téléphone : 450 373-2010 Télécopieur : 450 373-0114	<b>Commande : (1536207)</b> 2019-01-30 10 h 03 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 17 h 43	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 37 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courriel électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Bau-Val Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 <a href="http://www.bauval.com">http://www.bauval.com</a>	<a href="#">Madame France Laverdure</a> Téléphone : 514 636-4400 Télécopieur : 514 636-9937	<b>Commande : (1534721)</b> 2019-01-28 10 h 13 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 13 h 35	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 23 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courriel électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Construction Viatek Inc. 4915, rue Louis-B.-Mayer Laval, QC, H7P0E5	<a href="#">Madame Annie Bailey</a> Téléphone : 450 664-2818 Télécopieur : 450 664-2819	<b>Commande : (1535678)</b> 2019-01-29 12 h 03 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 7 h 25	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 24 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courriel électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

<p>De Sousa 3872 Boulevard Leman Laval, QC, H7E1A1</p>	<p><a href="#">Monsieur Wilson De Sousa</a> Téléphone : 450 663-3000 Télécopieur : 450 663-2000</p>	<p><b>Commande : (1534893)</b> 2019-01-28 12 h 03 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 15 h 26</p>	<p>3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Demix Construction, une division de CRH Canada inc. 26 rue Saulnier Laval, QC, H7M 1S8 <a href="http://www.crhcanada.com">http://www.crhcanada.com</a></p>	<p><a href="#">Madame Julie Boudreault</a> Téléphone : 450 629-3533 Télécopieur : 450 629-3549</p>	<p><b>Commande : (1535584)</b> 2019-01-29 10 h 56 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 16 h 07</p>	<p>3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 37 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>
<p>Eurovia Québec Construction (Laval) 4085 St-Elzéar Est Laval, QC, H7E 4P2</p>	<p><a href="#">Madame Johanne Durocher</a> Téléphone : 450 431-7887 Télécopieur :</p>	<p><b>Commande : (1536787)</b> 2019-01-31 9 h 12 <b>Transmission :</b> 2019-01-31 14 h 33</p>	<p>3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 36 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)</p>
<p>Eurovia Québec Construction Inc. (Montréal) 6200 St-Patrick Montréal, QC, H4E1b3</p>	<p><a href="#">Madame Ghislaine Dujimovic</a> Téléphone : 514 766-2550 Télécopieur :</p>	<p><b>Commande : (1536273)</b> 2019-01-30 10 h 57 <b>Transmission :</b> 2019-01-30 10 h 57</p>	<p>3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Les Entrepreneurs Bucaro Inc. 10,441 rue Balzac Montréal-Nord Montréal, QC, H1H 3L6</p>	<p><a href="#">Monsieur Andrea Bucaro</a> Téléphone : 514 325-7729</p>	<p><b>Commande : (1537341)</b> 2019-01-31 16 h 22 <b>Transmission :</b> 2019-01-31 16 h 22</p>	<p>3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel</p>

		Télécopieur : 514 325-7183	3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Pavage Céka inc 1143, boul. St-Jean-Baptiste Québec, QC, J6R0H6 <a href="http://www.pavagesceka.com">http://www.pavagesceka.com</a>	<a href="#">Madame Julie Tremblay</a> Téléphone : 450 699-6671 Télécopieur : 450 699-1847	<b>Commande : (1536913)</b> 2019-01-31 10 h 39 <b>Transmission :</b> 2019-01-31 10 h 39	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 34 - Messagerie 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 04 - Télécopie 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 24 - Messagerie 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Meloche, Division de Sintra 3125 boul Saint-Charles Kirkland, QC, H9H 3B9 <a href="http://sintra.ca">http://sintra.ca</a>	<a href="#">Madame Nancy Galipeau</a> Téléphone : 514 695-3395 Télécopieur :	<b>Commande : (1535358)</b> 2019-01-29 8 h 40 <b>Transmission :</b> 2019-01-29 10 h 09	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Pavages Métropolitain Inc. 3500, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Saint-Hubert, QC, J3Y6T1	<a href="#">Madame Julie Milon</a> Téléphone : 450 321-2442 Télécopieur : 1888 802-9689	<b>Commande : (1535057)</b> 2019-01-28 14 h 30 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 14 h 30	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Réhabilitation Du O inc 5270 boul Cléroux Laval, QC, H7T 2E8	<a href="#">Monsieur Danick Dufresne</a> Téléphone : 450 682-2733 Télécopieur : 450 682-9651	<b>Commande : (1539836)</b> 2019-02-06 8 h 45 <b>Transmission :</b> 2019-02-06 10 h 51	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 15 h 25 - Messagerie

			3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Roxboro Excavation INC.. 1620 Croissant Newman Dorval, QC, H9P 2R8	<u>Monsieur Yvon Théoret</u> Téléphone : 514 631- 1888 Télécopieur : 514 631- 1055	<b>Commande : (1535091)</b> 2019-01-28 14 h 55 <b>Transmission :</b> 2019-01-28 14 h 55	3064030 - 441011_AD_01_2019-02-11 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064033 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (devis) 2019-02-12 13 h 03 - Courriel 3064034 - 441011_FR_Soumission_R01_2019-02-11_AD (bordereau) 2019-02-12 13 h 03 - Téléchargement 3064044 - 441011_Plans_2019-02-11_AD 2019-02-12 13 h 04 - Courriel 3072051 - Addenda02 2019-02-22 16 h 53 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Organisme public.

© 2003-2019 Tous droits réservés

**Dossier # : 1197231010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

### **FICHIERS JOINTS**



[1197231010 SUM.xls](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jorge PALMA-GONZALES  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-4014

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-13

Maria BARDINA  
Conseillère budgétaire  
**Tél :** 514-872-2563  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1197231010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires



**Rapport- mandat SMCE197231010.pdf**

**Dossier # :1197231010**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achatsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 15 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197231010**

**Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Achatsic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197231010**

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux de voirie dans l'arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville (PCPR-PRCPR 2019). Dépense totale de 10 784 700,00 \$ (contrat: 9 477 000,00 \$ + contingences: 947 700,00 \$ + incidences: 360 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 441011 - 10 soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 3 avril, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures du réseau routier ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Le Service a expliqué que les travaux du Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) visaient le prolongement de la durée de vie des chaussées de sept à douze ans.

Les membres ont bien compris que le Service travaillait en concertation avec les arrondissements dans l'identification des priorités dans le cadre de ce contrat.

Les membres ont reçu des réponses favorables à leurs questions et ont apprécié les explications sur les écarts de prix entre la soumission de l'adjudicataire proposé et l'estimation.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197231010 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**

**Dossier # : 1187231098**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 10 718 891,69 \$, taxes incluses pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy, le cas échéant ;
2. d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 947 000,00 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 409511 ;
3. d'autoriser une dépense de 999 926,80 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-27 13:57

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187231098**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de l'eau a pour mandat, entre autres, d'identifier et de prioriser les travaux de renouvellement d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts secondaires sur le territoire de la ville de Montréal.

Les travaux du présent dossier s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau pour des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

Les travaux sont répartis sur deux (2) tronçons de rue : la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth, et l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy.

À la suite de différentes analyses et inspections télévisées et considérant leur âge avancé et leur état de dégradation structurale, les conduites d'égout unitaire (installées en 1877) et les conduites d'eau (installées en 1908) de la rue Berri, ainsi que les conduites d'égout unitaire (installées en 1876) et les conduites d'eau (installées en 1888) de l'avenue Laval ont été identifiées par la Direction des réseaux d'eau (DRE) du Service de l'eau comme prioritaires pour ce qui est de leur remplacement. Ces deux tronçons n'ont pas été retenus dans le programme d'intervention avec la technique de réhabilitation par chemisage.

Également, dû à la présence de travaux majeurs de reconstruction d'infrastructures souterraines dans la rue Berri et l'avenue Laval, la Direction de la mobilité du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) poursuit – via son *Programme de réfection du réseau routier artériel* – sa mission de planifier les activités de réhabilitation sur le réseau routier, et ce, aux fins d'en préserver le niveau de service établi tout au long du cycle de vie des

différents actifs. Les investissements alloués à la protection du réseau routier artériel témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route, la qualité de vie des citoyens, que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises.

Ces investissements viennent donc contribuer au développement et à la croissance de Montréal, atténuer le problème de dégradation des infrastructures routières et améliorer l'état global des chaussées par l'application de meilleures techniques d'intervention, le tout en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

La Direction des réseaux d'eau, la Direction de la mobilité ainsi que la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) ont mandaté la Direction des infrastructures afin de préparer les documents requis au lancement de l'appel d'offres et de réaliser les travaux mentionnés à l'objet du présent dossier.

Le lancement du présent appel d'offres #409511 fait suite à la publication d'un appel d'offres annulé. En effet, l'appel d'offres #409510, publié l'année dernière, soit du 16 mars au 19 avril 2018, pour des travaux à être réalisés aux mêmes endroits, a été annulé par la Direction des infrastructures. Un seul entrepreneur, les Entreprises Michaudville inc., avait alors déposé une soumission au montant de 10 188 000,00 \$ (voir le document de l'appel d'offres #409510 en pièce jointe).

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Ne s'applique pas.

## **DESCRIPTION**

Les travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy auront lieu dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal sur une distance totale d'environ 650 mètres. Ces travaux consistent en :

### Rue Berri

- la reconstruction de 290 mètres d'égout unitaire de diamètre de 750 mm, justifiée par la mauvaise condition structurale (CIS=5),
- la reconstruction de 325 mètres de conduite d'eau secondaire de diamètre de 300 mm, justifiée par le mauvais état structural,
- la reconstruction de la chaussée ( $\pm$  3 350 m. ca.),
- la reconstruction des trottoirs et construction de saillie ( $\pm$  1 750 m. ca.),
- le remplacement de feux de circulation étant donné le réaménagement de l'intersection de la rue Berri et la rue Roy.

### Avenue Laval

- la reconstruction de 290 mètres d'égout unitaire de diamètre variant entre 450 mm et 600 mm, justifiée par la mauvaise condition structurale (CIS=5),
- la reconstruction de 300 mètres de conduite d'eau secondaire de diamètre de 300 mm, justifiée par le mauvais état structural,
- la reconstruction de la chaussée ( $\pm$  3 250 m. ca.),
- la reconstruction des trottoirs et construction de saillie ( $\pm$  1 700 m. ca.),
- la reconstruction de massifs bétonnés, de câblages et de puits d'accès de la CSEM.

De plus, dans l'avenue Laval, des travaux d'amélioration sont requis pour la reconstruction de certaines infrastructures de Bell Canada. Les deux (2) parties se sont mises d'accord pour intégrer ces travaux dans les documents de l'appel d'offres, chacune visant un objectif d'économie sur les frais et le temps relié à la gestion du chantier. La totalité des coûts de construction pour répondre à la demande de Bell Canada est prévue au bordereau de

soumission dans le sous-projet intitulé «Travaux Bell dans la rue Laval, de la rue Square-Saint-Louis à la rue Roy». Le montant total de ce sous-projet est de 287 562,82 \$ taxes incluses et représente 2,89 % du prix du contrat. Ces travaux seront exécutés par le sous-traitant de l'entrepreneur adjudicataire recommandé qui est accrédité par Bell Canada. Selon la lettre d'entente jointe au présent dossier, Bell Canada s'engage à assumer le coût réel pour cette portion des travaux réalisés, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur. De plus, Bell s'est engagé à assumer un montant additionnel de 47 161,54 \$ taxes incluses, soit 6,16 % du coût réel des travaux de maintien et gestion de la mobilité sur l'avenue Laval, aussi sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur.

Les plans de localisation et des travaux de surface se trouvent en pièces jointes.

Dans notre démarche de concertation, les travaux de ce projet ont été coordonnés avec les parties prenantes avant le lancement de l'appel d'offres. Des demandes de commentaires ont été transmises à l'arrondissement et aux requérants lors de l'élaboration des plans et devis, aux différentes étapes d'avancement, lesquels ont été pris en compte.

Dans le présent dossier, l'enveloppe de contingences est déterminée à 999 926,80 \$, taxes incluses, soit 10,40 % du coût des travaux assumés par la ville.

Les dépenses incidentes au présent dossier comprennent des dépenses en matière d'utilités publiques, de chloration des conduites d'eau existantes, de gestion des impacts, de travaux d'horticulture, de marquage et signalisation, ainsi que d'achat de biens matériels pour les feux de circulation. Des frais de services professionnels sont également prévus pour la surveillance des travaux de la CSEM, pour le contrôle qualitatif des matériaux et la surveillance environnementale. Le détail de l'enveloppe d'incidences applicables au présent projet apparaît au document «Répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences» en pièce jointe.

Les dispositions contractuelles liées aux échéanciers concernent principalement les pénalités pour retard et sont décrites à l'article 5.1.14.3 du cahier des clauses administratives générales (CCAG) du présent appel d'offres. Pour chaque jour de retard à terminer les travaux, l'entrepreneur doit payer à la Ville une pénalité de 0,1 % du prix du contrat, excluant les taxes et le montant des contingences. Cette pénalité n'est jamais inférieure à 1 000,00 \$ par jour de retard. Aucun boni n'est prévu dans les documents de l'appel d'offres.

## **JUSTIFICATION**

Le tableau des résultats d'ouverture de soumission présenté dans le formulaire Annexe résume la liste des soumissionnaires et des prix soumis, l'écart de prix entre la plus basse soumission conforme et l'estimation des professionnels et l'écart de prix entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse.

La liste des preneurs du cahier des charges (SEAO) est en pièce jointe.

L'estimation de soumission est établie à partir des documents d'appel d'offres, durant la période d'appel d'offres par l'équipe de l'économie de la construction (ÉÉC) de la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPÉC). Cette estimation est basée sur les prix et taux (matériaux, vrac, main d'œuvre, équipements et sous-traitants) du marché actuel.

Le présent dossier répond à un (1) des critères préalables à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats. En effet, le contrat avec les contingences comporte une dépense de plus de 10 M\$.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense totale maximale relative à ce contrat est de 11 718 818,49 \$, taxes incluses et comprend :

- un contrat avec Construction Bau-Val inc. pour un montant de 9 947 000,00 \$ taxes incluses;
- moins les travaux sur les infrastructures de Bell Canada et payé par Bell pour un montant de 334 724,37 \$ taxes incluses, lesquels sont directement payés à l'entrepreneur par Bell Canada;
- plus des incidences de 1 106 616,06 \$ taxes incluses;
- plus des contingences de 999 926,80 \$ taxes incluses.

Cette dépense, entièrement assumé par la ville centrale, est prévue et répartie entre les différents PTI des unités d'affaires de la façon suivante :

- 80,39 % au PTI de la DRE du Service de l'eau pour un montant de 9 420 745,85 \$, taxes incluses.
- 8,59 % aux différents PTI de la Direction de la mobilité du SUM pour un montant de 1 006 561,59 \$, taxes incluses;
- 11,02 % au PTI de la CSEM pour un montant de 1 291 511,05 \$, taxes incluses.

La dépense totale de 11 718 818,49 \$, taxes incluses représente un coût net de 10 672 248,41 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale, lequel est financé par les règlements d'emprunt suivants :

- # 18-071 « Programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout » pour un montant de 8 602 396,63 \$;
- # 16-010 « Programme de réfection des rues locales » pour un montant de 865 367,80 \$;
- # 16-005 « Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel » pour un montant de 53 757,09 \$;
- # 18-053 « Conduits souterrains /Enfouissement fils» pour un montant de 1 150 726,89 \$.

Ce projet pourrait être admissible à un programme de subvention.

La répartition des coûts du contrat, des contingences et des incidences est présentée en pièce jointe.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Action 7 du plan d'action *Montréal durable 2016-2020* : "Optimiser la gestion de l'eau".

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'octroi du contrat est refusé, la DRE nous informe que le fait de ne pas procéder aux travaux dans un délai relativement rapproché, implique une détérioration accrue des infrastructures existantes des conduites d'égout.

Également, advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure au 7 juin 2019, soit la date d'échéance de la validité de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme pourrait alors retirer sa soumission. Le cas échéant, il faudrait procéder à un autre processus d'appel d'offres et défrayer les frais afférents.

L'impact sur la circulation est décrit dans le document fourni en pièce jointe « Principes de gestion de la circulation ».

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une stratégie de communication a été élaborée par le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

DATES VISÉES :

Commission sur l'examen des contrats : avril 2019

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : juin 2019

Fin des travaux : novembre 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Commission des services électriques , Bureau du Président de la commission (Serge A BOILEAU)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Pierre SAINTE-MARIE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Kathy DAVID, Service de l'eau

Pascal OUELLETTE, Le Plateau-Mont-Royal

Karine CÔTÉ, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

Kathy DAVID, 27 mars 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-26

Yacine FAKHFAKH  
Ingénieur

**Tél :** 514-872-0451  
**Télécop. :**

Yvan PÉLOQUIN  
Chef de division - Conception des travaux

**Tél :** 514 872-7816  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Chantal AYLWIN  
Directrice des infrastructures  
**Tél :** 514 872-4101  
**Approuvé le :** 2019-03-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-27

## ANNEXE - CONTRAT DE CONSTRUCTION

### INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET À SON RÉSULTAT

<b>Identification</b>	
No de l'appel d'offres :	409511
No du GDD :	1187231098
Titre de l'appel d'offres :	Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square Saint-Louis à la rue Roy
Type d'adjudication :	Au plus bas soumissionnaire conforme

<b>Déroulement de l'appel d'offres</b>	
Lancement effectué le :	17 - 12 - 2018
Ouverture originalement prévue le :	31 - 1 - 2019
Ouverture faite le :	7 - 2 - 2019
Délai total accordé aux soumissionnaires :	51 jrs

<b>Addenda émis</b>	
Nombre d'addenda émis durant l'appel d'offres :	4
<i>Si addenda, détailler ci-après</i>	
Date de l'addenda	Description sommaire de l'addenda
18 - 1 - 2019	Ajuster les longueurs de conduites d'égout et ajouter des précisions à certains items du bordereau de soumission.
25 - 1 - 2019	Annuler l'article 47 du cahier V sur les bases et conduits. Ajouter des conduites de branchement d'eau. Report de la date d'ouverture au 5 février 2019.
28 - 1 - 2019	Ajouter les annexes 1, 2 et 3 au cahier B.
30 - 1 - 2019	Ajouter trois fosses d'arbres type 2 et annuler une fosse d'arbre type 1. Report de la date d'ouverture au 7 février 2019.
Impact sur le coût estimé du contrat (\$)	
(25 000,00)	
3 500,00	
-	
900,00	

<b>Analyse des soumissions</b>	
Nbre de preneurs	12
Nbre de soumissions reçues	3
% de réponses	25
Nbre de soumissions rejetées	0
% de rejets	0,0
Soumissions rejetées (nom)	Motif(s) de rejet: administratif et / ou technique
Durée de la validité initiale de la soumission : 120 jrs	
Date d'échéance initiale : 7 - 6 - 2019	
Prolongation de la validité de la soumission de : jrs	
Date d'échéance révisée : JJ - MM - AAAA	

<b>Résultats de l'appel d'offres</b>	
<b>Soumissions conformes</b>	Prix soumis incluant taxes et corrections du prix
<small>Les prix de soumission et l'AMF ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions. Cependant, seuls les autres documents fournis avec les 2 plus basses soumissions ont été vérifiés</small>	
<b>Total</b>	
CONSTRUCTION BAU-VAL INC.	9 947 000,00
LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.	11 448 000,00
ALI EXCAVATION INC.	12 068 207,16
<b>Estimation</b>	interne
9 368 494,76 \$	
Écart entre la plus basse soumission et l'estimation	
6,2%	
Écart entre la seconde plus basse soumission conforme et la plus basse	
15,1%	
Dossier à être étudié par la CEC :	
Oui	x
NON	

<b>Validation du droit de contracter du soumissionnaire recommandé (cocher la case appropriée)</b>			
	N.A.	OK	
RBQ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AMF
RENA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Revenu Qc
	N.A.	OK	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Joindre l'attestation de l'AMF, le cas échéant</i>			

<b>Recommandation</b>	
Nom du soumissionnaire :	CONSTRUCTION BAU-VAL INC.
Montant du contrat (incluant les taxes) (\$):	9 947 000,00
Montant des contingences (\$):	999 926,80
Montant des incidences (\$):	1 106 616,06
Date prévue de début des travaux :	3 - 6 - 2019
Date prévue de fin des travaux :	30 - 11 - 2019

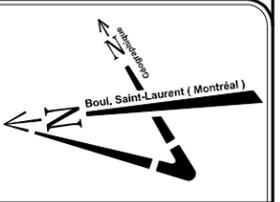


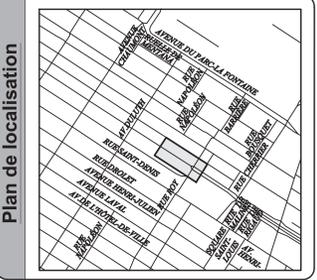
Service des infrastructures du réseau routier  
 Direction des infrastructures  
 Division de la conception des travaux

<b>PROJET:</b>	
<b>RUE BERRI</b>	
DE LA RUE ROY À L'AVENUE DULUTH	
<b>NATURE DES TRAVAUX:</b>	
TRAVAUX D'ÉGOUT, DE CONDUITE D'EAU ET DE VOIRIE	
<b>TITRE DU PLAN:</b>	
PLAN DE LOCALISATION DES TRAVAUX	
<b>SOUSSION :</b>	<b>ARRONDISSEMENT :</b>
409511	LE PLATEAU-MONT-ROYAL

<b>PRÉPARÉ PAR :</b>
M.O. LECOURS, AG. TECH.
<b>APPROUVÉ PAR :</b>
YACINE FAKHFAKH, ING.

<b>DATE :</b>	26 FÉVRIER 2019
<b>ÉCHELLE :</b>	AUCUNE





Note(s) :

Légende - symbologie graphique

Emission(s)

Em.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Vérifié par
00	2018-12-07	EMIS POUR SOUMISSION	M.G.B.	E.B.

Étude(s) hydraulique(s)

Étude :	✓

**Montréal**

Service des infrastructures,  
de la voirie et du transports

Direction des infrastructures

Division de la conception des travaux

**exp.** LES SERVICES EXP Inc.

1 : +1 514 331-1090 | 1 : +1 514 535-1645  
1001, Boul. De Maisonneuve Ouest, Bureau 800-B  
Montréal, QC H3A 3C8  
CANADA  
www.exp.com

Intervenants

Relevé de terrain	B. Rodier, ag. tech.	2010-07-27
Dessiné par	Anne Voyer, techn. dess., Sylvie Desrosières, techn.	2017-09-21
Préparé par	Mathieu Gauthier Besner, ing.	2017-09-21
Responsable du projet (ville de Montréal)	Yachne Fahfah, ing.	
Responsable du projet (contracteur)	Eric Bélanger, ing.	

Ingenieur(s) :

Eric Bélanger, ing.

Soûs de l'ingénieur(s) :

Eric Bélanger, ing.

Original signé le :

2018-12-07

PROJET :

**AVENUE LAVAL  
ET  
RUE BERRI**

ARRONDISSEMENT(S) : LE PLATEAU-MONT-ROYAL

NATURE DES TRAVAUX : TRAVAUX D'ÉGOUT,  
DE CONDUITE D'EAU ET DE VOIRIE

TITRE DU PLAN : RUE BERRI  
NIVELLEMENT PROPOSÉ  
Ch. 0+00 @ 1+60

Échelle : H : 1/200  
V : 1/50

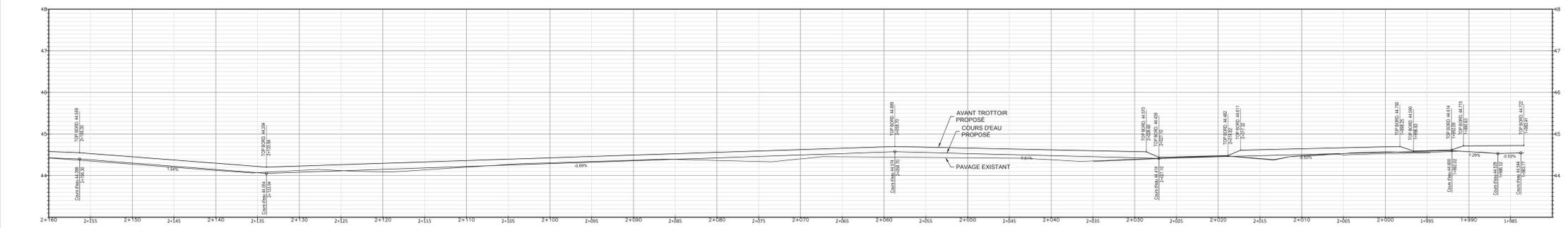
Plan no. : 4095-EGA-11 / 11

Fuellet : 11

Emission : 00

Scousson : 409511

Création : 2018-11-03



Cours d'eau HT Hauteur Bordure

44.478	0.120
44.500	0.100
44.500	0.100
44.520	0.130
44.520	0.100
44.540	0.120
44.540	0.100
44.560	0.140
44.560	0.100
44.580	0.120
44.580	0.100
44.600	0.140
44.600	0.100
44.620	0.160
44.620	0.100
44.640	0.180
44.640	0.100
44.660	0.200
44.660	0.100
44.680	0.220
44.680	0.100
44.700	0.240
44.700	0.100
44.720	0.260
44.720	0.100
44.740	0.280
44.740	0.100
44.760	0.300
44.760	0.100
44.780	0.320
44.780	0.100
44.800	0.340
44.800	0.100
44.820	0.360
44.820	0.100
44.840	0.380
44.840	0.100
44.860	0.400
44.860	0.100
44.880	0.420
44.880	0.100
44.900	0.440
44.900	0.100
44.920	0.460
44.920	0.100
44.940	0.480
44.940	0.100
44.960	0.500
44.960	0.100
44.980	0.520
44.980	0.100
45.000	0.540
45.000	0.100
45.020	0.560
45.020	0.100
45.040	0.580
45.040	0.100
45.060	0.600
45.060	0.100
45.080	0.620
45.080	0.100
45.100	0.640
45.100	0.100
45.120	0.660
45.120	0.100
45.140	0.680
45.140	0.100
45.160	0.700
45.160	0.100
45.180	0.720
45.180	0.100
45.200	0.740
45.200	0.100
45.220	0.760
45.220	0.100
45.240	0.780
45.240	0.100
45.260	0.800
45.260	0.100
45.280	0.820
45.280	0.100
45.300	0.840
45.300	0.100
45.320	0.860
45.320	0.100
45.340	0.880
45.340	0.100
45.360	0.900
45.360	0.100
45.380	0.920
45.380	0.100
45.400	0.940
45.400	0.100
45.420	0.960
45.420	0.100
45.440	0.980
45.440	0.100
45.460	1.000
45.460	0.100
45.480	1.020
45.480	0.100
45.500	1.040
45.500	0.100
45.520	1.060
45.520	0.100
45.540	1.080
45.540	0.100
45.560	1.100
45.560	0.100
45.580	1.120
45.580	0.100
45.600	1.140
45.600	0.100
45.620	1.160
45.620	0.100
45.640	1.180
45.640	0.100
45.660	1.200
45.660	0.100
45.680	1.220
45.680	0.100
45.700	1.240
45.700	0.100
45.720	1.260
45.720	0.100
45.740	1.280
45.740	0.100
45.760	1.300
45.760	0.100
45.780	1.320
45.780	0.100
45.800	1.340
45.800	0.100
45.820	1.360
45.820	0.100
45.840	1.380
45.840	0.100
45.860	1.400
45.860	0.100
45.880	1.420
45.880	0.100
45.900	1.440
45.900	0.100
45.920	1.460
45.920	0.100
45.940	1.480
45.940	0.100
45.960	1.500
45.960	0.100
45.980	1.520
45.980	0.100
46.000	1.540
46.000	0.100
46.020	1.560
46.020	0.100
46.040	1.580
46.040	0.100
46.060	1.600
46.060	0.100
46.080	1.620
46.080	0.100
46.100	1.640
46.100	0.100
46.120	1.660
46.120	0.100
46.140	1.680
46.140	0.100
46.160	1.700
46.160	0.100
46.180	1.720
46.180	0.100
46.200	1.740
46.200	0.100
46.220	1.760
46.220	0.100
46.240	1.780
46.240	0.100
46.260	1.800
46.260	0.100
46.280	1.820
46.280	0.100
46.300	1.840
46.300	0.100
46.320	1.860
46.320	0.100
46.340	1.880
46.340	0.100
46.360	1.900
46.360	0.100
46.380	1.920
46.380	0.100
46.400	1.940
46.400	0.100
46.420	1.960
46.420	0.100
46.440	1.980
46.440	0.100
46.460	2.000
46.460	0.100
46.480	2.020
46.480	0.100
46.500	2.040
46.500	0.100
46.520	2.060
46.520	0.100
46.540	2.080
46.540	0.100
46.560	2.100
46.560	0.100
46.580	2.120
46.580	0.100
46.600	2.140
46.600	0.100
46.620	2.160
46.620	0.100
46.640	2.180
46.640	0.100
46.660	2.200
46.660	0.100
46.680	2.220
46.680	0.100
46.700	2.240
46.700	0.100
46.720	2.260
46.720	0.100
46.740	2.280
46.740	0.100
46.760	2.300
46.760	0.100
46.780	2.320
46.780	0.100
46.800	2.340
46.800	0.100
46.820	2.360
46.820	0.100
46.840	2.380
46.840	0.100
46.860	2.400
46.860	0.100
46.880	2.420
46.880	0.100
46.900	2.440
46.900	0.100
46.920	2.460
46.920	0.100
46.940	2.480
46.940	0.100
46.960	2.500
46.960	0.100
46.980	2.520
46.980	0.100
47.000	2.540
47.000	0.100
47.020	2.560
47.020	0.100
47.040	2.580
47.040	0.100
47.060	2.600
47.060	0.100
47.080	2.620
47.080	0.100
47.100	2.640
47.100	0.100
47.120	2.660
47.120	0.100
47.140	2.680
47.140	0.100
47.160	2.700
47.160	0.100
47.180	2.720
47.180	0.100
47.200	2.740
47.200	0.100
47.220	2.760
47.220	0.100
47.240	2.780
47.240	0.100
47.260	2.800
47.260	0.100
47.280	2.820
47.280	0.100
47.300	2.840
47.300	0.100
47.320	2.860
47.320	0.100
47.340	2.880
47.340	0.100
47.360	2.900
47.360	0.100
47.380	2.920
47.380	0.100
47.400	2.940
47.400	0.100
47.420	2.960
47.420	0.100
47.440	2.980
47.440	0.100
47.460	3.000
47.460	0.100
47.480	3.020
47.480	0.100
47.500	3.040
47.500	0.100
47.520	3.060
47.520	0.100
47.540	3.080
47.540	0.100
47.560	3.100
47.560	0.100
47.580	3.120
47.580	0.100
47.600	3.140
47.600	0.100
47.620	3.160
47.620	0.100
47.640	3.180
47.640	0.100
47.660	3.200
47.660	0.100
47.680	3.220
47.680	0.100
47.700	3.240
47.700	0.100
47.720	3.260
47.720	0.100
47.740	3.280
47.740	0.100
47.760	3.300
47.760	0.100
47.780	3.320
47.780	0.100
47.800	3.340
47.800	0.100
47.820	3.360
47.820	0.100
47.840	3.380
47.840	0.100
47.860	3.400
47.860	0.100
47.880	3.420
47.880	0.100
47.900	3.440
47.900	0.100
47.920	3.460
47.920	0.100
47.940	3.480
47.940	0.100
47.960	3.500
47.960	0.100
47.980	3.520
47.980	0.100
48.000	3.540
48.000	0.100
48.020	3.560
48.020	0.100
48.040	3.580
48.040	0.100
48.060	3.600
48.060	0.100
48.080	3.620
48.080	0.100
48.100	3.640
48.100	0.100
48.120	3.660
48.120	0.100
48.140	3.680
48.140	0.100
48.160	3.700
48.160	0.100
48.180	3.720
48.180	0.100
48.200	3.740
48.200	0.100
48.220	3.760
48.220	0.100
48.240	3.780
48.240	0.100
48.260	3.800
48.260	0.100
48.280	3.820
48.280	0.100
48.300	3.840
48.300	0.100
48.320	3.860
48.320	0.100
48.340	3.880
48.340	0.100
48.360	3.900
48.360	0.100
48.380	3.920
48.380	0.100
48.400	3.940
48.400	0.100
48.420	3.960
48.420	0.100
48.440	3.980
48.440	0.100
48.460	4.000
48.460	0.100
48.480	4.020
48.480	0.100
48.500	4.040
48.500	0.100
48.520	4.060
48.520	0.100
48.540	4.080
48.540	0.100
48.560	4.100
48.560	0.100
48.580	4.120
48.580	0.100
48.600	4.140
48.600	0.100
48.6	



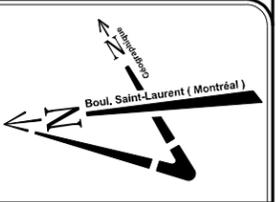


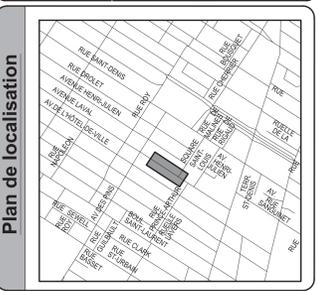
Service des infrastructures du réseau routier  
 Direction des infrastructures  
 Division de la conception des travaux

<b>PROJET:</b>	
<b>AVENUE LAVAL</b>	
DE LA RUE DU SQUARE-SAINT-LOUIS À LA RUE ROY	
<b>NATURE DES TRAVAUX:</b>	
TRAVAUX D'ÉGOUT, DE CONDUITE D'EAU ET DE VOIRIE	
<b>TITRE DU PLAN:</b>	
PLAN DE LOCALISATION DES TRAVAUX	
<b>SOUSSION :</b>	<b>ARRONDISSEMENT :</b>
409511	LE PLATEAU-MONT-ROYAL

<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	M.O. LECOURS, AG. TECH.
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	YACINE FAKHFAKH, ING.

<b>DATE :</b>	26 FÉVRIER 2019
<b>ÉCHELLE :</b>	AUCUNE





Note(s):

Légende - symbologie graphique

Emission(s)

Em.	DATE	DESCRIPTION	Préparé par	Verifié par
00	2018-12-07	EMIS POUR SOUMISSION	M.G.B.	E.B.

Étude(s) hydraulique(s)

DIRECTION DE LA GESTION STRATÉGIQUE DES RESEAUX D'EAU :  
Étude : \_\_\_\_\_

DIRECTION DE L'ÉPURATION DES EAUX USÉES :  
Étude : \_\_\_\_\_

DIRECTION DE L'EAU POTABLE :  
Étude : \_\_\_\_\_

**Montréal**  
Service des infrastructures, de la voirie et du transports  
Direction des infrastructures  
Division de la conception des travaux

**exp.** LES SERVICES EXP Inc.  
111, 514 931-1000 | 1-514-535-1645  
1001, Boul. De Maisonneuve Ouest, Bureau 800-B  
Montréal, QC H3A 3C8  
CANADA  
www.exp.com

Intervenants

Relève de terrain: Nicolas Cyr, T.P. 2017-11-15  
Dessiné par: Anne Voyer, techn. dess. 2017-11-27  
Préparé par: Charles O'Neil, ing. jr. 2017-11-27  
Responsable du projet (ville de Montréal): Yachine Fakhrakh, ing.  
Responsable du projet (contractant): Eric Bédanger, ing.

Ingenieur(s): Eric Bédanger, ing.  
Soins de l'ingénierie(s):

PROJET: AVENUE LAVAL ET RUE BERRI

ARRONDISSEMENT(S): LE PLATEAU-MONT-ROYAL

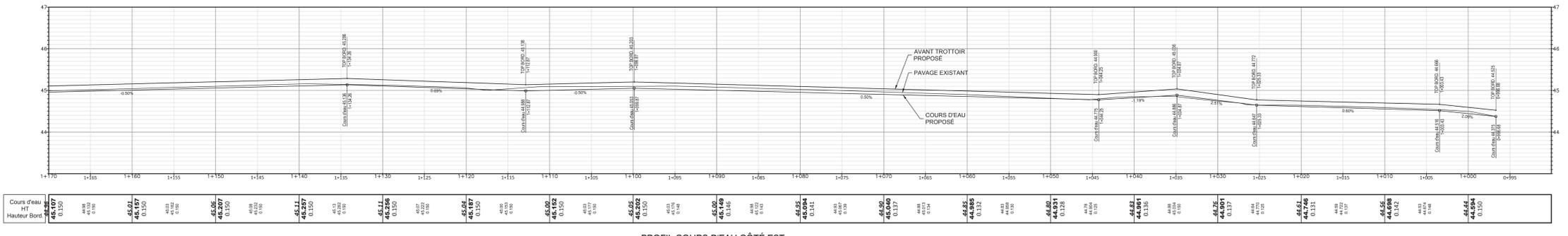
NATURE DES TRAVAUX: TRAVAUX D'ÉGOUT, DE CONDUITE D'EAU ET DE VOIRIE

TITRE DU PLAN: AVENUE LAVAL NIVELLEMENT PROPOSÉ Ch. 0+00 @ 1+70

Échelle: H: 1/200 V: 1/50  
5 2.5 0 (mètres)

Plan No: 4095-EGA-11 / 08 08 00 409511

Émission: 2018-12-07





## SOUSSION 409511 - PRINCIPES DE GESTION DE LA MOBILITÉ

Secteur	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue Square-Saint-Louis à la rue Roy
Rue Berri	<p>Les travaux sont répartis en deux (2) zones distinctes, qui seront réalisées simultanément.  <b>Délai</b> : Rue Berri : 150 jours / Avenue Laval : 180 jours – début prévu en juin 2019.</p> <p><b>PHASE 1 (préparatoire)</b> : Installation d'un réseau d'eau temporaire sur la rue Berri entre l'avenue Duluth et la rue Roy. <b>Horaire de travail</b> : Lundi à vendredi 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrave partielle de la rue Berri avec maintien d'une voie de circulation.</li> </ul> <p><b>PHASE 2</b> : Travaux d'égout, de conduites d'eau et de voirie sur la rue Berri entre la rue Roy et l'avenue Duluth. <b>Horaire de travail</b> : Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de la rue Berri entre la rue Roy et l'avenue Duluth, avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Entrave partielle du côté nord de la chaussée de la rue Roy avec maintien d'une voie par direction au niveau de la rue Berri.</li> </ul> <p><b>PHASE 3</b> : Travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans l'intersection de la rue Berri et l'avenue Duluth. <b>Horaire de travail</b> : Lundi à dimanche de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture complète de l'intersection de la rue Berri et l'avenue Duluth avec maintien de la circulation locale de part et d'autre. La rue Berri sera fermée de la rue Roy à la rue Rachel et l'avenue Duluth sera fermée de la rue Rivard à la rue Saint-Hubert.</li> </ul> <p><b>PHASE 4A</b> : Travaux de conduite d'eau et de réfection de la chaussée du côté nord dans l'intersection de la rue Berri et la rue Roy. <b>Horaire de travail</b> : Samedi et dimanche de 7h à 22h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de la rue Berri entre la rue Roy et l'avenue Duluth, avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Entrave du côté nord de la chaussée de la rue Roy avec maintien d'une voie en direction ouest seulement au niveau de la rue Berri. La direction Est de la rue Roy sera quant à elle fermée entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert.</li> <li>- Fermeture de la bande cyclable en direction est sur la rue Roy avec détour.</li> </ul> <p><b>PHASE 4B</b> : Travaux de construction de la saillie et de feux de circulation dans le quadrant sud-ouest de l'intersection de la rue Berri et la rue Roy. <b>Horaire de travail</b> : Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrave partielle du côté sud de la chaussée de la rue Roy avec maintien d'une voie par direction au niveau de la rue Berri;</li> <li>- Entrave partielle de la chaussée de la direction sud de la rue Berri avec maintien d'une voie d'une largeur minimale de 3,2 mètres au niveau des travaux.</li> </ul> <p><b>PHASE 5</b> : Travaux de planage dans l'intersection des rues Berri et Roy et de pavage dans la rue Berri entre la rue Roy et l'avenue Duluth. <b>Horaire de travail</b> : Samedi et dimanche de 7h à 22h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de la rue Berri entre la rue Rachel et la rue Cherrier avec maintien de la circulation locale de part et d'autre de la zone des travaux;</li> <li>- Fermeture de la rue Roy entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Hubert avec maintien de la circulation locale de part et d'autre de la zone des travaux;</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur la rue Roy, avec détour.</li> </ul>
Avenue Laval	<p><b>PHASE 6 (préparatoire)</b> : Installation d'un réseau d'eau temporaire sur l'avenue Laval entre les rues Roy et du Square Saint-Louis. <b>Horaire de travail sur Laval</b> : Lundi à vendredi 7h à 19h, <b>Horaire de travail sur des Pins</b> : Lundi à vendredi 9h30 à 15h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrave partielle de l'avenue Laval avec maintien d'une voie de circulation.</li> </ul>

Secteur	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue Square-Saint-Louis à la rue Roy
Avenue Laval (suite)	<p><b>PHASE 7 :</b> Travaux d'égout et de la CSEM du côté sud dans l'intersection de l'avenue Laval et de la rue Roy <b>Horaire de travail :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de l'avenue Laval entre la rue Roy et l'avenue des Pins avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur l'avenue Laval, avec détour.</li> <li>- Fermeture de la rue Roy entre l'avenue Henri-Julien et l'avenue Laval avec maintien de la circulation locale. Aménager temporairement la rue Roy vers l'est entre les avenues de l'Hôtel-de-Ville et Laval pour permettre l'accès à cette dernière.</li> </ul> <p><b>PHASE 8 :</b> Travaux d'égout, de conduite d'eau, de conduits de Bell, de la CSEM et de voirie sur l'avenue Laval entre la rue Roy et l'avenue des Pins. <b>Horaire de travail :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de l'avenue Laval entre la rue Roy et l'avenue des Pins avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur l'avenue Laval, avec détour.</li> </ul> <p><b>PHASE 9A :</b> Travaux d'égout, de conduite d'eau, de conduits de Bell, de la CSEM et de voirie du côté nord dans l'intersection des avenues Laval et des Pins. <b>Horaire de travail :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de l'avenue Laval entre la rue Roy et l'avenue des Pins avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Entrave du côté nord de la chaussée l'avenue des Pins avec maintien d'une voie par direction au niveau de l'avenue Laval.</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur l'avenue Laval, avec détour.</li> </ul> <p><b>PHASE 9B :</b> Travaux d'égout, de conduite d'eau, de conduits de Bell, de la CSEM et de voirie dans l'intersection des avenues Laval et des Pins. <b>Horaire de travail :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h, Samedi 8h à 19h, Dimanche 9h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture complète de l'intersection des avenues Laval et des Pins avec maintien de la circulation locale de part et d'autre. L'avenue Laval sera fermée de la rue du Square Saint-Louis à la rue Roy et l'avenue des Pins sera fermée de la rue Saint-Denis au boulevard Saint-Laurent;</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur les avenues Laval et des Pins, avec détour.</li> </ul> <p><b>PHASE 10 :</b> Travaux d'égout, de conduite d'eau, de conduits de Bell, de la CSEM et de voirie sur l'avenue Laval entre l'avenue des Pins et la rue Prince-Arthur. <b>Horaire de travail :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de l'avenue Laval entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke avec maintien de la circulation locale;</li> <li>- Entrave du côté sud de la chaussée l'avenue des Pins avec maintien d'une voie par direction au niveau de l'avenue Laval.</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur l'avenue Laval, avec détour.</li> </ul> <p><b>PHASE 11 :</b> Travaux de pavage de la couche de roulement et de marquage final sur l'avenue Laval entre les rues Roy et Prince-Arthur. <b>Horaire de travail sur Laval :</b> Lundi à vendredi de 7h à 19h, <b>Horaire de travail sur des Pins :</b> Lundi à vendredi de 9h30 à 15h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture complète de l'avenue Laval entre la rue Sherbrooke et la rue Napoléon avec maintien de la circulation locale de part et d'autre de la zone des travaux;</li> <li>- Fermetures des rues transversales avec maintien de la circulation locale de part et d'autre de l'avenue Laval;</li> <li>- Fermeture des bandes cyclables sur les avenues Laval et des Pins, avec détour.</li> </ul>

Secteur	Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue Square-Saint-Louis à la rue Roy
Mesures de gestion des impacts applicables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation, à l'approche du chantier de construction, de panneaux d'information générale pour informer les usagers, à l'avance, que des travaux auront lieu;</li> <li>- Présence de signaleurs pour assurer la sécurité des usagers de la route (incluant les piétons et cyclistes) aux abords du chantier lors des accès chantier (entrée ou sortie), lors des manœuvres des véhicules de l'Entrepreneur dans les voies de circulation, ou à la demande du Directeur;</li> <li>- Lors des travaux d'excavation, l'Entrepreneur est autorisé à travailler sur des tronçons de 30 mètres maximum;</li> <li>- Utiliser des repères visuels de type T-RV-10 pour séparer les voies de circulation à contresens, si requis;</li> <li>- Installer des repères visuels de type T-RV-7 pour séparer les voies de circulation de la zone des travaux;</li> <li>- Présence des plaques en acier pour redonner accès aux riverains ou à la circulation en dehors des heures de travail, si requis;</li> <li>- Maintenir la mobilité, au maintien de l'accessibilité universelle et à la protection des travailleurs et des usagers de la route.</li> <li>- Maintenir/aménager et sécuriser les passages piétonniers, cyclistes et les accès aux propriétés, le cas échéant aux abords de l'aire des travaux;</li> <li>- Maintien de l'accès aux bâtiments commerciaux et résidentiels en tout temps lors des travaux;</li> <li>- L'Entrepreneur doit avertir le Directeur avant de réaliser des travaux pouvant affecter les opérations de la STM, les stations de BIXI ainsi que les entreprises du secteur;</li> <li>- Protection des aires de travail et des excavations dans la zone de travaux à l'aide de clôtures autoportantes pour éviter l'accès au chantier par des piétons;</li> <li>- L'Entrepreneur doit installer des chemins de détour lors des travaux pour chaque fermeture de rue ou direction. Ces chemins de détours sont illustrés au Cahier M.</li> </ul>

# Montréal

Service des infrastructures du réseau routier

Direction des infrastructures  
Division de la conception des travaux

801, rue Brennan 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4

Le 21 février 2019

Monsieur Frédéric Boucher  
Gestionnaire principal approvisionnement réseau  
Bell Canada  
3000, boul. Industriel 1  
Laval (Québec) H7L 4C4

**Objet : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy**

**Soumission : 409511**

---

Monsieur,

Dans le cadre du projet de construction d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans l'avenue Laval, Bell Canada a décidé de faire les interventions suivantes à leurs actifs :

- le bris de massifs de type STD;
- l'ajout de deux (2) conduits;
- le bris et la reconstruction d'une saillie.

Tel que convenu, ces travaux seront exécutés par un entrepreneur mandaté par la Ville et par un sous-traitant accrédité par Bell Canada. La Ville a procédé à un appel d'offres et l'adjudicataire recommandé pour octroi est :

- Entrepreneur général : Construction Bau-Val Inc.
- Sous-traitant accrédité par Bell Canada : Transelec / Common Inc.

Le coût total des travaux de Bell Canada est évalué à **334 724,37 \$ (taxes incluses)** et ce, après avoir ajouté une somme de 47 161,54 \$ (taxes incluses) qui est demandée par la Ville de Montréal et qui représente 6,16% des coûts théoriques de maintien et gestion de la mobilité (items 57@65 du bordereau de soumission pour un montant total de 765 468,56 \$ taxes incluses) reliés aux travaux de reconstruction de massifs et de puits d'accès de Bell Canada (items 160@166 du bordereau de soumission). À cet effet, vous trouverez annexé à la présente, le bordereau du sous-projet associé à votre portion des travaux soumis par l'adjudicataire recommandé.

...2

Le 21 février 2019

Lors de l'exécution des travaux, si l'entrepreneur devait rencontrer certains imprévus (sols contaminés, élévation de roc, etc.) et liés à sa portion des travaux, les coûts réels engendrés par ces contraintes seraient l'objet d'un avis de changement préparé et signé par le surveillant de Bell Canada et pourraient être facturés en sus de l'estimation initiale.

Par la signature de la présente, Bell Canada s'engage à assurer la surveillance des travaux de sa portion du projet et à assumer le coût réel des travaux, sur présentation des factures et pièces justificatives de l'entrepreneur général ci-haut mentionné. À chaque paiement de factures, Bell Canada s'engage à transmettre les pièces justificatives confirmant que le paiement a été effectué à l'attention de :

M. Martin Boulianne, ing.  
Chef de division réalisation des travaux  
Direction des infrastructures  
[martin.boulianne@ville.montreal.qc.ca](mailto:martin.boulianne@ville.montreal.qc.ca)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Yacine Fakhfakh, ing., chargé de projet au 514 872-0451.

Prière de nous retourner cette lettre dûment signée par une personne autorisée par Bell Canada avant le 26 février 2019 afin que notre Direction puisse transmettre le dossier aux instances décisionnelles de la Ville pour octroi du contrat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yvan Péloquin, ing.  
Chef de division conception des travaux

J'ai lu, je comprends et j'accepte les modalités qui précèdent et souhaite que la Ville de Montréal procède à l'octroi du contrat et à la réalisation des travaux du sous-projet 1840002009.

J'ai signé le 26 mars 2019, à Montréal.



Nom du signataire (en lettres moulées)

Frederic Boucher

p. j. Bordereau de la portion du projet de Bell Canada de la soumission 409511.

c. c. M. Martin Boulianne, chef de division réalisation  
M. Yacine Fakhfakh, chargé de projet, division de la conception des travaux

<b>SOMMAIRE PAR SOUS-PROJETS (PROJETS SIMON)</b>		<b>SOUSSION:</b>	<b>409511</b>	<b>DATE:</b>
<b>#GDD:</b>	<b>1187231098</b>	<b>DRM:</b>	<b>4095</b>	<b>2019/03/11</b>
<b>RESPONSABLE:</b>	<b>Yacine Fakhfakh</b>			
<b>INTITULÉ DU PROJET:</b>	<b>Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square Saint-Louis à la rue Roy</b>			

PROJET INVESTI: **56122** Desc et client-payeur: **Pr. renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égout - DRE Unité Sud**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Taxes incluses			Agglo (A) /Corpo (C)
			Contrat	Contingences	Incidences	
1556122005	166030	2 953 012,90 \$	2 939 940,11 \$	293 994,01 \$	0,00 \$	C
1556122003	166028	794 201,25 \$	790 685,37 \$	79 068,54 \$	0,00 \$	C
1556122006	166031	224 165,09 \$	0,00 \$	0,00 \$	245 490,00 \$	
1556122004	166031	75 607,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	82 800,00 \$	
1561220811	155390	3 311 810,42 \$	3 297 149,25 \$	329 714,93 \$	0,00 \$	C
1561220840	155387	921 528,30 \$	917 448,76 \$	91 744,88 \$	0,00 \$	C
1561220861	155391	233 314,68 \$	0,00 \$	0,00 \$	255 510,00 \$	C
1561220860	155388	88 756,55 \$	0,00 \$	0,00 \$	97 200,00 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>8 602 396,63 \$</b>	<b>7 945 223,49 \$</b>	<b>794 522,36 \$</b>	<b>681 000,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **59009** Desc et client-payeur: **Pr.réaménagement géométrique du réseau artériel-Dir. Mobilité-DSARA.**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1759009058	171507	5 512,43 \$	5 488,03 \$	548,80 \$	0,00 \$	C
1759009059	171508	4 109,10 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 500,00 \$	C
1759009052	171299	27 699,16 \$	26 377,56 \$	3 956,63 \$	0,00 \$	C
1859009081	176848	16 436,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	18 000,00 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>53 757,09 \$</b>	<b>31 865,59 \$</b>	<b>4 505,43 \$</b>	<b>22 500,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **55855** Desc et client-payeur: **Programme de réfection de rues locales - Direction de la mobilité SUM**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1855855001	171687	274 402,26 \$	273 187,50 \$	27 318,75 \$	0,00 \$	C
1855855157	176849	489 151,18 \$	483 469,60 \$	52 214,72 \$	0,00 \$	C
1855855002	171712	101 814,36 \$	0,00 \$	0,00 \$	111 500,00 \$	C
1855855003	171713	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>865 367,80 \$</b>	<b>756 657,10 \$</b>	<b>79 533,47 \$</b>	<b>111 500,00 \$</b>	

PROJET INVESTI: **69097** Desc et client-payeur: **Pr. construction et modification de conduits souterrains - CSEM**

Sous-projet	Projet SIMON	Crédits	Contrat	Contingences	Incidences	Agglo (A) /Corpo (C)
1969151800	177760	1 005 001,65 \$	878 529,45 \$	121 365,54 \$	145 890,82 \$	C
1969151801	177761	145 725,24 \$	0,00 \$	0,00 \$	145 725,24 \$	C
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 150 726,89 \$</b>	<b>878 529,45 \$</b>	<b>121 365,54 \$</b>	<b>291 616,06 \$</b>	

**TOTAL excluant Bell**      **10 672 248,41 \$**      **9 612 275,63 \$**      **999 926,80 \$**      **1 106 616,06 \$**

**Dépense autorisée**      **11 718 818,49 \$**

PROJET INVESTI:   Desc et client-payeur: **Bell Canada**

<u>Sous-projet</u>	<u>Projet SIMON</u>	<u>Crédits</u>	<u>Contrat</u>	<u>Contingences</u>	<u>Incidences</u>	<u>Agglo (A) /Corpo (C)</u>
0	0	305 647,96 \$	334 724,37 \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>305 647,96 \$</b>	<b>334 724,37 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	

<b>Montant total du contrat</b>	<b>9 947 000,00 \$</b>
---------------------------------	------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	<b>GRAND TOTAL</b>	SOUSSION:	409511	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:				11/03/2019	
INTITULÉ DU PROJET:	Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square Saint-Louis à la rue Roy				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 9 947 000,00 \$

TRAVAUX CONTINGENTS ..... 999 926,80 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques ..... 131 290,00 \$

Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux ..... 280 052,12 \$

Laboratoire, contrôle qualitatif ..... 124 081,97 \$

Division de la voirie - Marquage et signalisation ..... 5 250,00 \$

Gestion des impacts ..... 31 500,00 \$

Surveillance environnementale ..... 163 051,97 \$

Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation ..... 35 000,00 \$

Chloration des conduites d'eau existante ..... 8 100,00 \$

**TOTAL À REPORTER** ..... 778 326,06 778 326,06 \$

Dépenses à autoriser - GRAND TOTAL ..... 11 390 528,49 \$

(moins la portion des travaux de Bell)

Imputation (crédits) ..... 10 372 475,88 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 495 348,05 TVQ 9,975% 988 219,37

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 989 457,74

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1556122005	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	166030	DRM SPÉCIFIQUE:	11/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduite d'égout, de la chaussée, de trottoir et de saillies dans l'avenue Laval entre la rue Square Saint-Louis et la rue Roy			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 2 939 940,11 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1556122005 de 3 481 275,42 \$

- un montant de 19 718,21 \$ pour la réfection payée par la CSEM qui sera payé dans le sous-projet 19691151800
- un montant de 62 853,11 \$ pour le maintien et gestion de la mobilité qui sera payé dans le sous-projet 19691151800
- un montant de 47 161,54 \$ pour le maintien et gestion de la mobilité qui sera payé dans le sous-projet 1755845229
- un montant de 406 114,42 \$ pour les trottoirs et saillies payés par la DM dans le sous-projet 1855855157
- un montant de 5 488,03 \$ pour les fosses d'arbres payés par la DM dans le sous-projet 1759009058

TRAVAUX CONTINGENTS DE 10,00% 293 994,01 \$

### DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 3 233 934,12 \$

Imputation (crédits) 2 953 012,90 \$

Montant de dépôt

### TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% TVQ 9,975%

140 636,40 280 569,63

Ristournes TPS et TVQ à 50% 280 921,22

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1556122003	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	166028	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduites d'eau secondaires dans l'avenue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 790 685,37 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 79 068,54 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
Surveillance environnementale	.....	<input type="text"/>
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text"/>
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 869 753,91 \$

Imputation (crédits) ..... 794 201,25 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	----------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1556122006	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	166031	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduite d'égout dans la rue Laval			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduites d'égout			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="76 930,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text"/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="64 680,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value="2 450,00 \$"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value="14 700,00 \$"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="86 730,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text"/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="245 490,00"/>	<input type="text" value="245 490,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	----------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1556122004	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	166029	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduite d'eau secondaire dans la rue Laval			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduites d'eau secondaire			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="19 780,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value=""/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="17 020,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value="2 300,00 \$"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value="13 800,00 \$"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="23 000,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value=""/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text" value="6 900,00 \$"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="82 800,00"/>	<input type="text" value="82 800,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text" value=""/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	-------------------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1561220811	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155390	DRM SPÉCIFIQUE:	11/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduites d'égout, de la chaussée, de trottoir et de saillies dans la rue Berri, de l'avenue Duluth à la rue Roy			
ENTREPRENEUR >	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 3 297 149,25 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1561220811 de 3 570 336,75 \$  
 - un montant de 273 187,50 \$ pour les trottoirs et saillies payés par la DM dans le sous-projet 1855855001

TRAVAUX CONTINGENTS DE 10,00% 329 714,93 \$

### DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 3 626 864,18 \$

Imputation (crédits) 3 311 810,42 \$

Montant de dépôt

### TAXES:

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 157 724,03 TVQ 9,975% 314 659,45

Ristournes TPS et TVQ à 50% 315 053,76

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1561220840	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155387	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduites d'eau secondaire dans la rue Berri, de l'avenue Duluth à la rue Roy			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 917 448,76 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE  ..... 91 744,88 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text"/>
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text"/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>
Surveillance environnementale	.....	<input type="text"/>
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text"/>
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text"/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser ..... 1 009 193,64 \$

Imputation (crédits) ..... 921 528,30 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	----------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1561220861	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155391	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduite d'égout dans la rue Berri			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduites d'égout			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="80 070,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value=""/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="67 320,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value="2 550,00 \$"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value="15 300,00 \$"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="90 270,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value=""/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text" value=""/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="255 510,00"/>	<input type="text" value="255 510,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text" value=""/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	-------------------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1561220860	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	155388	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Reconstruction de conduite d'eau secondaire dans la rue Berri			
ENTREPRENEUR ▶	Services techniques et professionnels - Conduites d'eau secondaire			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="23 220,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value=""/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="19 980,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value="2 700,00 \$"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value="16 200,00 \$"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="27 000,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value=""/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text" value="8 100,00 \$"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="97 200,00"/>	<input type="text" value="97 200,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text" value=""/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	-------------------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009058	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171507	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Fosses d'arbres sur l'avenue Laval			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 5 488,03 \$

Un montant de 5 488,03 du sous-projet 1556122005 pour les fosses d'arbres payés par la DM

TRAVAUX CONTINGENTS DE ..... 10,00% ..... 548,80 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	
Gestion des impacts	.....	
Surveillance environnementale	.....	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser ..... 6 036,83 \$

Imputation (crédits) ..... 5 512,43 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 262,53 ..... TVQ 9,975% 523,74

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 524,40

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009059	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171508	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Fosses d'arbres sur l'avenue Laval			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences techniques et professionnelles			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="1 000,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value=""/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="1 000,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value=""/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value=""/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="1 000,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value="1 500,00 \$"/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text" value=""/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="4 500,00"/>	<input type="text" value="4 500,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1759009052	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171299	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Feux de circulation à l'intersection Berri / Roy			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET ..... 26 377,56 \$

TRAVAUX CONTINGENTS DE 15,00% ..... 3 956,63 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	
Gestion des impacts	.....	
Surveillance environnementale	.....	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser ..... 30 334,19 \$

Imputation (crédits) ..... 27 699,16 \$

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) ..... TPS 5% 1 319,16 TVQ 9,975% 2 631,73

Ristournes TPS et TVQ à 50% ..... 2 635,03

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1859009081	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	176848	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Feux de circulation à l'intersection Berri / Roy			
ENTREPRENEUR >	Incidences techniques			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="8 000,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text"/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value="10 000,00 \$"/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="18 000,00"/>	<input type="text" value="18 000,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text"/>	CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	----------------------	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855855001	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171687	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Trottoirs et saillies sur la rue Berri			
ENTREPRENEUR ▶	Construction Bau-Val inc.			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 273 187,50 \$

Ce montant représente 273 187,50 \$ du sous-projet 1561220811 pour les trottoirs et saillies non payés par la DRE

TRAVAUX CONTINGENTS DE 10,00% 27 318,75 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 300 506,25 \$

Imputation (crédits) 274 402,26 \$

Montant de dépôt

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 13 068,33 TVQ 9,975% 26 071,32

Ristournes TPS et TVQ à 50% 26 103,99

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

<b>NUMÉRO DE SOUS-PROJET:</b>	<b>1855855157</b>	<b>SOUSSION:</b>	<b>409511</b>	<b>DATE:</b>
<b>NUMÉRO DE PROJET SIMON:</b>	<b>176849</b>	<b>DRM SPÉCIFIQUE:</b>	<b>11/03/2019</b>	
<b>INTITULÉ DU SOUS-PROJET:</b>	<b>Trottoirs et saillies sur l'avenue Laval</b>			
<b>ENTREPRENEUR &gt;</b>	<b>Construction Bau-Val inc.</b>			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 483 469,60 \$

Ce montant représente 406 114,42 \$ du sous-projet 1556122005 pour les trottoirs et saillies non payés par la DRE  
+ un montant de 77 355,18 \$ du sous-projet 1969151800 pour la portion des travaux CSEM payés par la Ville

TRAVAUX CONTINGENTS DE 10,80% 52 214,72 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 \$</b>

Dépenses totales à autoriser 535 684,32 \$

Imputation (crédits) 489 151,18 \$

Montant de dépôt

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 23 295,69 TVQ 9,975% 46 474,90

Ristournes TPS et TVQ à 50% 46 533,14

<b>PLAN NUMÉRO:</b>		<b>CALCULÉ PAR &gt;</b>	<b>Yacine Fakhfakh</b>
---------------------	--	-------------------------	------------------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855855002	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171712	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Trottoirs et saillies sur la rue Berri et l'avenue Laval			
ENTREPRENEUR >	Incidences techniques			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value="19 000,00 \$"/>	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value="30 000,00 \$"/>	
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value="15 000,00 \$"/>	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text"/>	
Gestion des impacts	.....	<input type="text"/>	
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value="24 000,00 \$"/>	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value="23 500,00 \$"/>	
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text"/>	
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="111 500,00"/>	<input type="text" value="111 500,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1855855003	SOUSSION:	409511	DATE:
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	171713	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Trottoirs et saillies sur le rue Berri et l'avenue Laval			
ENTREPRENEUR ▶	Incidences services professionnels			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET .....

TRAVAUX CONTINGENTS DE  .....

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques	.....	<input type="text" value=""/>
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	.....	<input type="text" value=""/>
Laboratoire, contrôle qualitatif	.....	<input type="text" value=""/>
Division de la voirie - Marquage et signalisation	.....	<input type="text" value=""/>
Gestion des impacts	.....	<input type="text" value=""/>
Surveillance environnementale	.....	<input type="text" value=""/>
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	.....	<input type="text" value=""/>
Chloration des conduites d'eau existante	.....	<input type="text" value=""/>
<b>TOTAL À REPORTER</b>		<input type="text" value="0,00"/> <input type="text" value="0,00 \$"/>

Dépenses totales à autoriser .....

Imputation (crédits) .....

Montant de dépôt .....

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) .....  TPS 5%  TVQ 9,975%

Ristournes TPS et TVQ à 50% .....

PLAN NUMÉRO:	<input type="text" value=""/>	CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	-------------------------------	---------------	-----------------

<b>NUMÉRO DE SOUS-PROJET:</b>	<b>1969151800</b>	<b>SOUSSION:</b>	<b>409511</b>	<b>DATE:</b>
<b>NUMÉRO DE PROJET SIMON:</b>	<b>177760</b>	<b>DRM SPÉCIFIQUE:</b>		<b>11/03/2019</b>
<b>INTITULÉ DU SOUS-PROJET:</b>	<b>Travaux de CSEM dans l'avenue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy</b>			
<b>ENTREPRENEUR &gt;</b>	<b>Construction Bau-Val inc.</b>			

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 878 529,45 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1869146200 de 873 313,31 \$  
 + un montant de 19 718,21 \$ du sous-projet 1556122005 pour les travaux de réfection  
 + un montant de 62 853,11 \$ du sous-projet 1556122005 pour le maintien et gestion de la mobilité  
 - un montant de 77 355,18 \$ pour la portion des travaux CSEM payés par la Ville au sous-projet 1855855157

TRAVAUX CONTINGENTS DE 13,81% 121 365,54 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	104 326,88 \$	
Laboratoire, contrôle qualitatif	20 781,97 \$	
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale	20 781,97 \$	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	<b>145 890,82</b>	<b>145 890,82 \$</b>

Dépenses totales à autoriser 1 145 785,81 \$

Imputation (crédits) 1 005 001,65 \$

Montant de dépôt

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 49 827,61 TVQ 9,975% 99 406,07

Ristournes TPS et TVQ à 91,5% 140 784,16

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:	1969151801	SOUSSION:	409511	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:	177761	DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux de CSEM dans l'avenue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy				
ENTREPRENEUR ▶	Conception et/ou et frais généraux CSEM				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET \_\_\_\_\_

TRAVAUX CONTINGENTS DE  \_\_\_\_\_ 0,00 \$

### DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:

Utilités publiques	_____	
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux	145 725,24 \$	Non taxable
Laboratoire, contrôle qualitatif	_____	
Division de la voirie - Marquage et signalisation	_____	
Gestion des impacts	_____	
Surveillance environnementale	_____	
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation	_____	
Chloration des conduites d'eau existante	_____	
<b>TOTAL À REPORTER</b>	145 725,24	145 725,24 \$

Dépenses totales à autoriser \_\_\_\_\_ 145 725,24 \$

Imputation (crédits) \_\_\_\_\_ 145 725,24 \$

Montant de dépôt \_\_\_\_\_

### TAXES:

À payer avant ristournes (100%) \_\_\_\_\_ TPS 5% 0,00 TVQ 9,975% 0,00

Ristournes TPS et TVQ à 91,5% \_\_\_\_\_ 0,00

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR ▶	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

NUMÉRO DE SOUS-PROJET:		SOUSSION:	409511	DATE:	
NUMÉRO DE PROJET SIMON:		DRM SPÉCIFIQUE:		11/03/2019	
INTITULÉ DU SOUS-PROJET:	Travaux Bell dans la rue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy				
ENTREPRENEUR >	Construction Bau-Val inc.				

MONTANT DE LA SOUMISSION APPLICABLE AU PROJET 334 724,37 \$

Ce montant inclut la valeur des travaux du sous-projet 1755845229 de 287 562,82 \$  
+ un montant de 47 161,54 \$ du sous-projet 1556122005 pour le maintien et gestion de la mobilité

TRAVAUX CONTINGENTS DE 0,00% 0,00 \$

**DÉPENSES INCIDENTES EXTERNES:**

Utilités publiques		
Surveillance CSEM, conception et/ou frais généraux		
Laboratoire, contrôle qualitatif		
Division de la voirie - Marquage et signalisation		
Gestion des impacts		
Surveillance environnementale		
Horticulture + achat de biens pour matériels feux circulation		
Chloration des conduites d'eau existante		
<b>TOTAL À REPORTER</b>	0,00	0,00 \$

Dépenses totales à autoriser 334 724,37 \$

Imputation (crédits) 305 647,96 \$

Montant de dépôt

**TAXES:**

À payer avant ristournes (100%) TPS 5% 14 556,40 TVQ 9,975% 29 040,01

Ristournes TPS et TVQ à 50% 29 076,41

PLAN NUMÉRO:		CALCULÉ PAR >	Yacine Fakhfakh
--------------	--	---------------	-----------------

Le 14 juillet 2017

CONSTRUCTION BAU-VAL INC.  
A/S MONSIEUR JEAN-PIERRE MALO  
87, RUE ÉMILIE-MARCOUX  
SUITE 101  
BLAINVILLE (QC) J7C 0B4

N° de décision : 2017-CPSM-1024809  
N° de client : 2700017843

**Objet : Renouvellement de l'autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public**

---

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous LES PAVAGES DORVAL, le renouvellement de son autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « **LCOP** »). CONSTRUCTION BAU-VAL INC. demeure donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette nouvelle autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **4 décembre 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Autres mandats de l'Autorité / Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE  
D'APPEL D'OFFRES DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec Constructio pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

## Liste des commandes

Numéro : 409511

Numéro de référence : 1222130

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square Saint-Louis à la rue Roy

<input type="checkbox"/> Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
<input type="checkbox"/> Ali Excavation Inc. 760 boul des Érables Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 6G4 <a href="http://www.aliexcavation.com">http://www.aliexcavation.com</a> NEQ : 1143616580	<u>Madame</u> <u>Karine Ross</u> Téléphone : 450 373- 2010 Télécopieur : 450 373- 0114	<b>Commande : (1523178)</b> 2018-12-18 14 h 53 <b>Transmission :</b> 2018-12-18 15 h 23	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 51 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)

<input type="checkbox"/> Construction Bau-Vai Inc. 87 Emilien Marcoux, Suite#101 Blainville, QC, J7C 0B4 <a href="http://www.bauvai.com">http://www.bauvai.com</a> NEQ : 1143718063	Madame Johanne Vallée Téléphone : 514 788- 4660 Télécopieur :	<b>Commande : (1523002)</b> 2018-12-18 11 h 17 <b>Transmission :</b> 2018-12-18 11 h 23	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 51 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
---	---	--	---

<input type="checkbox"/> Construction NRC Inc. 160 rue Deslauriers Arr. St-Laurent Montréal, QC, H4N 1V8 NEQ : 1149495146	Madame Iulia Savescu Téléphone : 514 331- 7944 Télécopieur : 514 331- 2295	<b>Commande : (1524373)</b> 2018-12-21 9 h 16 <b>Transmission :</b> 2018-12-21 9 h 29	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-
---	---	--	---

24\_AD (bordereau)  
 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement  
 3054110 - 409511\_Addenda #3  
 2019-01-28 10 h 31 - Courriel  
 3056093 - 409511\_AD\_04\_incluant un  
 report de date d'ouverture  
 2019-01-30 21 h 25 - Courriel  
 3056100 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-  
 30\_AD (devis)  
 2019-01-30 21 h 26 - Courriel  
 3056101 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-  
 30\_AD (bordereau)  
 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement  
 3056108 - 409511\_Plans\_AD  
 2019-01-31 10 h 53 - Messagerie  
 Mode privilégié (devis) : Courrier  
 électronique  
 Mode privilégié (plan) : Messagerie  
 (Purolator)

<input type="checkbox"/> Électricité Grimard Inc. 1855, Bernard-Lefebvre Laval, QC, H7C 0A5 <a href="http://www.grimard.ca">http://www.grimard.ca</a> NEQ : 1141847179	<u>Monsieur</u> <u>Jacques</u> <u>Grimard</u> Téléphone : 418 549- 0745 Télécopieur : 418 545- 7942	<b>Commande : (1523428)</b> 2018-12-19 9 h 46 <b>Transmission :</b> 2018-12-19 9 h 46	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 08 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique
--	---	--	---

Mode privilégié (plan) : Courrier  
électronique

<input type="checkbox"/> Laurin et Laurin (1991) Inc.. 12000 Arthur Sicard Mirabel, QC, J7J 0E9 <a href="http://www.laurinlaurin.ca">http://www.laurinlaurin.ca</a> NEQ : 1142298448	<u>Madame</u> <u>Martine</u> <u>Chouinard</u> Téléphone : 450 435- 9551 Télécopieur : 450 435- 2662	<b>Commande : (1523480)</b> 2018-12-19 10 h 35 <b>Transmission :</b> 2018-12-19 10 h 35	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01- 24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01- 30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 08 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> LE GROUPE LÉCUYER LTÉE. 17 Du Moulin Saint-Rémi, QC, J0L 2L0 <a href="http://www.lecuyerbeton.com">http://www.lecuyerbeton.com</a> NEQ : 1145052461	<u>Monsieur</u> <u>David Guay</u> Téléphone : 450 454- 3928 Télécopieur : 450 454- 7254	<b>Commande : (1523448)</b> 2018-12-19 9 h 59 <b>Transmission :</b> 2018-12-19 9 h 59	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01- 17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-

24\_AD (devis)  
 2019-01-25 11 h 50 - Courriel  
 3053313 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (bordereau)  
 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement  
 3054110 - 409511\_Addenda #3  
 2019-01-28 10 h 31 - Courriel  
 3056093 - 409511\_AD\_04\_incluant un report de date d'ouverture  
 2019-01-30 21 h 25 - Courriel  
 3056100 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (devis)  
 2019-01-30 21 h 26 - Courriel  
 3056101 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (bordereau)  
 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement  
 3056108 - 409511\_Plans\_AD  
 2019-01-31 10 h 08 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Les Entreprises Michaudville Inc.  
 270 rue Brunet  
 Mont-Saint-Hilaire, QC, J3G 4S6  
<http://www.michaudville.com> NEQ :  
 1142707943

Monsieur  
Sylvain  
Phaneuf  
 Téléphone : 450 446-9933  
 Télécopieur : 450 446-1933

**Commande : (1522906)**  
 2018-12-18 9 h 28  
**Transmission :**  
 2018-12-18 9 h 28

3049351 - 409511\_AD\_01\_2019-01-17  
 2019-01-18 10 h 35 - Courriel  
 3049439 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-17\_AD (devis)  
 2019-01-18 13 h 06 - Courriel  
 3049440 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-17\_AD (bordereau)  
 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement  
 3053301 - 409511\_AD\_02\_incluant report date\_2019-01-24  
 2019-01-25 11 h 40 - Courriel  
 3053312 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (devis)  
 2019-01-25 11 h 50 - Courriel  
 3053313 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (bordereau)  
 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement  
 3054110 - 409511\_Addenda #3  
 2019-01-28 10 h 31 - Courriel  
 3056093 - 409511\_AD\_04\_incluant un report de date d'ouverture  
 2019-01-30 21 h 25 - Courriel  
 3056100 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (devis)  
 2019-01-30 21 h 26 - Courriel  
 3056101 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (bordereau)  
 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement

			3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 08 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/>	Nelect Inc. 104 boul Montcalm Nord Candiac, QC, J5R 3L8 NEQ : 1166302126	<u>Madame</u> <u>Mariolaine</u> <u>Émond</u> Téléphone : 450 659-5457 Télécopieur : 450 659-9265	<b>Commande : (1522771)</b> 2018-12-17 16 h 30 <b>Transmission :</b> 2018-12-17 17 h 29 3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 50 - Messagerie Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
<input type="checkbox"/>	Pomerleau Inc.. 500 rue St-Jacques O. Suite 900 Montréal, QC, H2Y 0A2 NEQ : 1142005934	<u>Madame</u> <u>Nancy Lazure</u> Téléphone : 514 789-2728 Télécopieur : 514 789-2288	<b>Commande : (1523410)</b> 2018-12-19 9 h 37 <b>Transmission :</b> 2018-12-19 9 h 37 3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement

3053301 - 409511\_AD\_02\_incluant report date\_2019-01-24  
 2019-01-25 11 h 40 - Courriel  
 3053312 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (devis)  
 2019-01-25 11 h 50 - Courriel  
 3053313 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (bordereau)  
 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement  
 3054110 - 409511\_Addenda #3  
 2019-01-28 10 h 31 - Courriel  
 3056093 - 409511\_AD\_04\_incluant un report de date d'ouverture  
 2019-01-30 21 h 25 - Courriel  
 3056100 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (devis)  
 2019-01-30 21 h 26 - Courriel  
 3056101 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (bordereau)  
 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement  
 3056108 - 409511\_Plans\_AD  
 2019-01-31 10 h 08 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Pronex Excavation Inc  
 320-346 av Hamford  
 Lachute, QC, J8H 3P6  
 NEQ : 1143252212

Madame Julie Brodeur  
 Téléphone : 450 562-9651  
 Télécopieur : 450 562-9480

**Commande : (1528433)**  
 2019-01-14 11 h 25  
**Transmission :**  
 2019-01-14 11 h 25

3049351 - 409511\_AD\_01\_2019-01-17  
 2019-01-18 10 h 35 - Courriel  
 3049439 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-17\_AD (devis)  
 2019-01-18 13 h 06 - Courriel  
 3049440 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R01\_2019-01-17\_AD (bordereau)  
 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement  
 3053301 - 409511\_AD\_02\_incluant report date\_2019-01-24  
 2019-01-25 11 h 40 - Courriel  
 3053312 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (devis)  
 2019-01-25 11 h 50 - Courriel  
 3053313 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R02\_2019-01-24\_AD (bordereau)  
 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement  
 3054110 - 409511\_Addenda #3  
 2019-01-28 10 h 31 - Courriel  
 3056093 - 409511\_AD\_04\_incluant un report de date d'ouverture  
 2019-01-30 21 h 25 - Courriel  
 3056100 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-

30\_AD (devis)  
 2019-01-30 21 h 26 - Courriel  
 3056101 -  
 409511\_FR\_Soumission\_R04\_2019-01-30\_AD (bordereau)  
 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement  
 3056108 - 409511\_Plans\_AD  
 2019-01-31 10 h 08 - Courriel  
 Mode privilégié (devis) : Courrier électronique  
 Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

<input type="checkbox"/> Systèmes Urbains Inc. 23, avenue Milton Montréal, QC, H8R 1K6 <a href="http://www.systemesurbains.com">http://www.systemesurbains.com</a> NEQ : 1168008721	<u>Monsieur</u> <u>François</u> <u>Duchesne</u> Téléphone : 514 321-5205 Télécopieur : 514 321-5835	<b>Commande : (1522883)</b> 2018-12-18 9 h 09 <b>Transmission :</b> 2018-12-18 9 h 09	3049351 - 409511_AD_01_2019-01-17 2019-01-18 10 h 35 - Courriel 3049439 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (devis) 2019-01-18 13 h 06 - Courriel 3049440 - 409511_FR_Soumission_R01_2019-01-17_AD (bordereau) 2019-01-18 13 h 06 - Téléchargement 3053301 - 409511_AD_02_incluant report date_2019-01-24 2019-01-25 11 h 40 - Courriel 3053312 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (devis) 2019-01-25 11 h 50 - Courriel 3053313 - 409511_FR_Soumission_R02_2019-01-24_AD (bordereau) 2019-01-25 11 h 50 - Téléchargement 3054110 - 409511_Addenda #3 2019-01-28 10 h 31 - Courriel 3056093 - 409511_AD_04_incluant un report de date d'ouverture 2019-01-30 21 h 25 - Courriel 3056100 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (devis) 2019-01-30 21 h 26 - Courriel 3056101 - 409511_FR_Soumission_R04_2019-01-30_AD (bordereau) 2019-01-30 21 h 26 - Téléchargement 3056108 - 409511_Plans_AD 2019-01-31 10 h 08 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
<input type="checkbox"/> Ville de Westmount 1 BETHUNE WESTMOUNT, QC, H3Z 2L2 <a href="http://www.westmount.org">http://www.westmount.org</a> NEQ :	<u>Madame Elisa</u> <u>Gaetano</u> Téléphone : 514 989-5313 Télécopieur	<b>Commande : (1525210)</b> 2019-01-03 15 h 54 <b>Transmission :</b> 2019-01-03 15 h 54	Mode privilégié : Ne pas recevoir

: 514 989-  
5488

- 
- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
  - Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
  - Organisme public.

---

© 2003-2019 Tous droits réservés



**Dossier # : 1187231098**

**Unité administrative responsable :**

Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux

**Objet :**

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



CSEM- GDD1187231098.xls1187231098 SUM.xlsInfo comptable DRE 1187231098 1.xlsx

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Jean-François BALLARD  
Préposé au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

Co-auteure  
Safae Lyakhloufi  
Préposée au budget  
(514) 872-5911

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-27

Luu Lan LE  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514-280-0066

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

**Dossier # : 1187231098**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction des infrastructures , Division de la conception des travaux
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires



**Rapport- mandat SMCE187231098.pdf**

**Dossier # :1187231098**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartier*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 15 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE187231098**

**Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires.**

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

*(ORIGINAL SIGNÉ)*

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE187231098**

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc., pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue du Square-Saint-Louis à la rue Roy dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 11 718 818,49 \$ (contrat: 9 947 000 \$, contingences: 999 926,80 \$, incidences: 1 106 616,06 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409511 - 3 soumissionnaires.

À sa séance du 28 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 3 avril, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures du réseau routier ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont apprécié les explications précises et pertinentes dans ce dossier. Ils ont noté que, malgré le grand nombre de preneurs du cahier des charges, seulement trois entrepreneurs ont déposé une soumission.

Il n'est pas exagéré de penser que plusieurs entrepreneurs sont moins intéressés à travailler dans certains secteurs des arrondissements de Ville-Marie et du Plateau Mont-Royal, et ce, en raison des diverses contraintes sur le terrain causées par l'étroitesse de certaines rues et la densité de la circulation.

Par ailleurs, les membres ont constaté depuis quelques temps qu'il existait diverses façons de présenter l'information sur les appels d'offres dans les sommaires décisionnels. Si plusieurs services municipaux présentent le tableau des résultats d'appels d'offres dans le sommaire, d'autres, comme le Service des infrastructures du réseau routier (SIRR), présentent un tableau en annexe au sommaire décisionnel.

La Commission est d'avis qu'il conviendrait d'avoir une certaine uniformité dans la présentation des renseignements dans les dossiers décisionnels et a choisi d'en faire une recommandation à portée générale sur la question.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE187231098 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**

## **Recommandation à portée générale**

*Considérant le fait que la présentation des résultats des appels d'offres est présentée de diverses façons et à divers endroits dans les dossiers décisionnels;*

*Considérant que cette information est essentielle à l'analyse d'un dossier d'octroi de contrat et devrait être rapidement accessible au lecteur;*

**La Commission recommande à l'unanimité que des règles claires et précises soient établies par la Direction générale pour favoriser une plus grande uniformité dans la présentation des résultats des appels d'offres dans les sommaires décisionnels permettant d'accéder rapidement aux tableaux des résultats des appels d'offres.**



**Dossier # : 1197526004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.

Il est recommandé :

1. d'accorder un contrat à Axor experts-conseils inc. pour des services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 272 468,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17404;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

**Signé par** Isabelle CADRIN **Le** 2019-03-08 11:31

**Signataire :**

Isabelle CADRIN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Mobilité et attractivité

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197526004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Alimentation en eau et assainissement des eaux
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisation, la Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) doit entreprendre ou poursuivre plusieurs projets de mise à niveau de ses infrastructures, tant sur son réseau des intercepteurs, collecteurs et bassins qu'à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (Station). Ces projets incluent la mise à niveau de stations de pompage, d'ouvrages de contrôle et de régulation sur les réseaux des collecteurs et des intercepteurs ainsi que des installations et équipements à la Station.

Une partie de ces projets est préparée et réalisée par le personnel du groupe d'ingénierie d'usine et de procédés de la DEEU. En appui au personnel technique pour la réalisation de l'ensemble des projets prioritaires, la DEEU requiert les services d'une firme d'ingénierie qui dispose d'une expertise multidisciplinaire pour produire des études, préparer des estimations de coûts, préparer des plans et des devis préliminaires et détaillés, exécuter la surveillance et assurer un contrôle de la qualité des ouvrages concernés. Ces projets peuvent être débutés et complétés par la firme sous la supervision de la DEEU ou effectués en collaboration avec le groupe d'ingénierie de la DEEU.

Les montants actuellement disponibles au contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire octroyé en 2017 permettront de compléter les projets en cours dont la date de fin est prévue en avril 2021.

L'objectif du présent contrat est de permettre à la DEEU de débiter de nouveaux projets de mise à niveau de diverses installations en utilisant les services externes de professionnels en ingénierie.

Un appel d'offres public a été lancé le 10 décembre 2018 et publié sur le site SEAO et dans le journal Le Devoir. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 janvier 2019. La validité des soumissions est de 180 jours. Deux (2) addenda ont été émis :

- Addenda 1 datant du 17 décembre 2018 – report de la date de dépôt des soumissions
- Addenda 2 datant du 18 janvier 2019 – réponses à des questions.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG17 0447 - 28 septembre 2017 -Accorder un contrat à Axor experts-conseils inc. pour les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire lors des travaux d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées, pour une somme maximale de 3 838 035,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16230 (3 soum.) / Approuver le projet de convention à cette fin

CG16 0243 – 21 avril 2016 - Accorder un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire d'une durée approximative de trois ans à Axor Experts-Conseils inc. pour les travaux d'amélioration et de mise à niveau, pour une somme maximale de 3 096 236,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14928 (3 soum.) / Approuver le projet de convention à cet effet.

### **DESCRIPTION**

Le présent dossier vise à octroyer un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire à taux horaires selon un nombre d'heures déterminé et incluant des mandats de types études, conception, réalisation et surveillance de travaux de construction.

Les travaux prévus dans le présent dossier décisionnel incluent la mise à niveau d'édicules et de stations de pompage à travers l'île de Montréal, ainsi que des mises à niveau dans plusieurs secteurs de la Station, incluant:

- mise à niveau des systèmes électriques, mécaniques, d'automatisation et de ventilation dans les édicules et stations de pompage suivants: Langelier, Lanthier, Salk, Hénault, Curotte, Auteuil, Meilleur, Autoroute des Laurentides, O'Brien et Cité du Havre ;
- travaux sur les systèmes de climatisation et ventilation de la salle des serveurs informatiques;
- mise à niveau des systèmes de ventilation avec récupération de chaleur aux garages;
- ajout de climatisation avec pressurisation et filtration du H<sub>2</sub>S à la salle informatique du bâtiment du prétraitement;
- travaux de ventilation et climatisation de la salle des serveurs informatiques de l'Unité d'ozonation en continu;
- amélioration des systèmes de ventilation au bâtiment des boues.

### **JUSTIFICATION**

Dix (10) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une soumission.

### Tableau d'analyse des soumissions

Firmes soumissionnaires	Note intérimaire	Note finale	Prix (avec taxes)	Contingences (avec taxes)	Total (avec taxes)
<b>1- Axor Expert-conseil inc.</b>	<b>79,20</b>	<b>0,24</b>	<b>5 272 468,94</b>	-	<b>5 272 468,94</b>
2- SNC Lavalin inc.	75,50	0,22	5 663 651,12	-	5 663 651,12
3- Tetra Tech QI inc.	72,00	0,20	6 220 055,52	-	6 220 055,52
Estimation du professionnel			5 248 171,85	-	5 248 171,85
Coût moyen des soumissions reçues					5 718 725,19 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)					8,46%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)					947 586,58 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)					17,97%
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (\$)					24 297,09
Écart entre la plus basse conforme et l'estimation interne (%)					0,46%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)					391 182,18
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)					7,42%

Veuillez vous référer à l'intervention du service de l'Approvisionnement pour toutes les informations relatives à l'analyse des soumissions.

L'écart entre l'estimation interne et Axor Experts-Conseils inc. est défavorable de 0,46 %.

Il est à noter que le présent dossier décisionnel répond à un critère préalable à sa présentation devant la Commission permanente sur l'examen des contrats, soit que le montant du contrat de services professionnels soit supérieur à 1 million \$ et que le plus bas soumissionnaire conforme en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.

Les validations requises indiquant que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie de la liste des entreprises de la RENA ont été faites.

Les firmes devaient détenir une attestation de l'Autorité des Marchés Financiers pour soumissionner dans le cadre de ce contrat en vertu du décret 795-2014 du 24 septembre 2014 et Axor Experts-Conseils inc. détient une telle attestation. Vous trouverez ladite attestation en pièce jointe.

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût pour les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau est de 5 272 468,94 \$ taxes incluses.

Ceci représente un montant de 4 814 466,91 \$ net de ristournes de taxes.

Cette dépense sera financée par emprunt à la charge de l'agglomération à moins de disponibilité de la réserve.

Le détail des informations comptables se retrouve dans l'intervention financière du Service des finances.

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Pratiquer une gestion responsable des ressources.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Étant donné le contexte opérationnel relatif à l'épuration des eaux usées, soit 24 heures sur 24, 365 jours par année, la mise à niveau des installations permettra de diminuer les bris d'équipements et de maintenir ceux-ci en bon état de fonctionnement.

L'octroi du présent contrat permettra de réaliser un plus grand nombre de projets d'ingénierie.

Le fait de ne pas accorder le contrat ne permettrait pas d'atteindre les objectifs en termes de réalisation de projets du PTI.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Octroi du contrat : avril 2019;
- Fin du contrat : avril 2022.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Pierre L'ALLIER)

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Marleen SIDNEY)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Chantale POTVIN, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

Chantale POTVIN, 1er mars 2019

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Sally DAGHER  
Ingénieure - Administratrice de contrats

**Tél :** 5142804418  
**Télécop. :** 5142804387

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-02-28

Michel VERREAULT  
Surintendant administration et soutien à  
l'exploitation

**Tél :** 514 280-4364  
**Télécop. :** 514 280-4387

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Bruno HALLÉ  
Directeur  
**Tél :** 514 280-3706  
**Approuvé le :** 2019-03-04

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE  
Directrice  
**Tél :** 514 280-4260  
**Approuvé le :** 2019-03-06

Le 5 mars 2015

AXOR EXPERTS-CONSEILS INC.  
A/S MONSIEUR JACQUES GRENIER  
5101, BUCHAN, BUREAU 400  
MONTRÉAL (QC) H4P 1S4

N° de décision : 2015-CPSM-1012553  
N° de client : 3000392192

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

---

Monsieur,

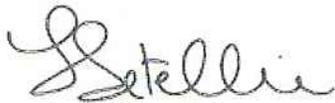
Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la LCOP). AXOR EXPERTS-CONSEILS INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 4 mars 2018 et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier  
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Téléphone : 418 525-0337  
Télécopieur : 418 525-9512  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C. P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514 395-0337  
Télécopieur : 514 873-3090

**Linda Ménard**

---

**Objet:** TR: RENOUELEMENT de AXOR EXPERTS-CONSEILS INC., le 3000392192

**De :** Philippe Leblanc

**Envoyé :** 26 mars 2018 15:16

**À :** Jacques Grenier <jgrenier@axorexperts.com>; Francine Lemay <flemay@axorexperts.com>; Linda Ménard <lmenard@axorexperts.com>; Lucie Mercier <lmercier@axorexperts.com>

**Objet :** TR: RENOUELEMENT de AXOR EXPERTS-CONSEILS INC., le 3000392192

Bonjour,

ci-joint la clarification de l'AMF pour notre statut en attente de l'AMF.

**Philippe Leblanc CPA, CMA, MBA**  
Contrôleur financier  
Financial Controller  
T. 514-937-3737 x 429



5101, rue Buchan, bureau 400, Montréal (Québec) H4P 1S4  
[www.axorexperts.com](http://www.axorexperts.com)



**De :** Poulin Chantal [<mailto:Chantal.Poulin@lautorite.qc.ca>]

**Envoyé :** 26 mars 2018 12:07

**À :** Philippe Leblanc <[pleblanc@axorexperts.com](mailto:pleblanc@axorexperts.com)>

**Objet :** RENOUELEMENT de AXOR EXPERTS-CONSEILS INC., le 3000392192

Bonjour M. Leblanc,

Pour faire suite à votre appel.

Nous sommes toujours en attente d'une recommandation. Donc, je vous transmets cette information que vous pouvez joindre à vos soumissions.

Votre demande de renouvellement a été reçu dans les délais prescrits et est en traitement. Le délai est normal pour ce type de demande est variable.

*La Loi sur les contrats des organismes publics prévoit que lorsqu'une entreprise présente une demande de renouvellement au moins 90 jours avant le terme de la durée de validité de son autorisation, elle demeure autorisée à contracter, sous réserve d'une révocation durant ce délai. L'entreprise demeure donc au Registre des entreprises admissibles (REA), et ce, jusqu'à ce que l'Autorité confirme, ou non, son renouvellement.*

Ainsi, entre le moment où l'autorisation initialement délivrée est expirée et celui où la décision sur le renouvellement est rendue, le REA (Registre des entreprises autorisées) fait foi de tout.

Il est donc de la **responsabilité des donneurs d'ouvrage** de consulter systématiquement le REA avant de signer un contrat avec une entreprise, le tout afin de s'assurer que celle-ci est bel et bien autorisée à le faire, à la date de signature dudit contrat.

Voici le lien qui vous dirige vers la publication du Secrétaire du trésor afin d'apporter des précisions concernant le renouvellement des autorisations de contracter avec l'état émises par l'Autorité des marchés financiers.

<http://www.tresor.gouv.qc.ca/faire-affaire-avec-letat/publications/info-marches-publics/bulletins/volume-18-numero-4-juin-2016/> .

Ce communiqué a été publié afin d'informer tous les acteurs de l'industrie y compris les donneurs d'ouvrages.

Entre temps, si vous désirez fournir un document papier ( preuve d'autorisation en date du jour valide) avec un appel d'offre, vous pouvez accéder au site de l'Autorité, inscrire votre nom au Registre - Contrats publics et le faire imprimer.

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-lcop-autre.html>

Cordialement,

*Chantal Poulin, agente d'autorisation aux contrats publics  
Direction des contrats publics et des entreprises de services monétaires*

*Autorité des marchés financiers  
2640, boulevard Laurier, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Tél.: (418) 525-0337 poste 4859  
Sans frais: (877) 525-0337 poste 4859  
Télécopie : (418) 525-1990*



Ce message peut contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si ce message ne vous est pas adressé ou si vous l'avez reçu par erreur, nous vous saurions gré d'en aviser l'émetteur immédiatement et d'effacer l'original, sans en tirer de copie ni en dévoiler le contenu.

This message may contain information which is privileged or confidential. If you are not the intended recipient of this message, or if you have received it in error, please notify the sender immediately and delete the original without making a copy or disclosing its contents.

**Dossier # : 1197526004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Objet :</b>	Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



18-17404 int. octroi.pdf18-17404 tableau.pdf18-17404 PV.pdf



SEAO Liste des commandes.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre L'ALLIER  
Agent d'approvisionnement II  
**Tél : 514-872-5359**

**ENDOSSÉ PAR**

Denis LECLERC  
Chef de section  
**Tél : 514-872-5241**  
**Division :**

Le : 2019-03-01

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Axor experts-conseils Inc.	5 272 468,94 \$	X	
SNC Lavalin Inc.	5 663 652,12 \$		
Tetra Tech QI Inc.	6 220 055,52 \$		

### Information additionnelle

Des sept preneurs n'ayant pas déposés d'offres, un était une Ville, et un une firme de design industriel. Nous n'avons pas de réponse des cinq restants.

Préparé par :  Le  -  -

18-17404 - Services professionnels d'ingénierie multidisciplinaires - Travaux d'amélioration et de mise à niveau

	<i>Présentation de l'offre</i>	<i>Compréhension du mandat et la problématique</i>	<i>Méthodologie proposée</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables</i>	<i>Qualification et expérience du personnel affecté au mandat</i>	<i>Qualification et expérience du chargé de projet</i>	<i>Pointage intermédiaire total</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<b>Comité</b>	
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>15%</b>	<b>10%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	
Axor experts-conseils Inc.	4,00	8,00	11,17	8,00	24,00	24,00	79,2	5 272 468,94 \$	0,24	<b>1</b>	<b>Heure</b>	<b>7 février 2019</b>
Tetra Tech QI Inc.	3,67	6,00	11,67	7,67	21,67	21,33	72,0	6 220 055,52 \$	0,20	<b>3</b>	<b>Lieu</b>	<b>255 Crémazie Est, 4ième étage</b>
SNC Lavalin Inc.	3,50	7,33	11,00	8,00	23,67	22,00	75,5	5 663 652,12 \$	0,22	<b>2</b>		
0							-		-			
0							-		-			
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Pierre L'Allier</b>											

<b>Multiplicateur d'ajustement</b>
<b>10000</b>



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

Mes avis

Saisir un avis

Information

Description

Classification

Conditions

Documents

Modalités

Résumé

Addenda

› **Liste des commandes**

Résultats d'ouverture

Contrat conclu

## Liste des commandes



**Numéro** : 18-17404

**Numéro de référence** : 1219988

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Ville de Montréal - Services professionnels d'ingénierie multidisciplinaires - Travaux d'amélioration et de mise à niveau



Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

Organisation	Contact	Date et heure de commande	Addenda envoyé
.SNC-Lavalin inc. 455 Boul René-Lévesque Ouest, 7e étage Montréal, QC, H2Z 1Z3	<a href="#">Madame Karima Aïnenas</a>  Téléphone : 514 393-8000  Télécopieur :  	<b>Commande : (1520815)</b> 2018-12-11 13 h 38 <b>Transmission</b> : 2018-12-11 13 h 38	3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
AXOR Experts Conseils Inc. 5101 Rue Buchan, bureau 400 Montréal, QC, H4P1S4 <a href="http://axorexper.com">http://axorexper.com</a>	<a href="#">Madame Linda Ménard</a>  Téléphone : 514 937-3737  Télécopieur : 514 846-4005	<b>Commande : (1520347)</b> 2018-12-10 13 h 17 <b>Transmission</b> : 2018-12-10 13 h 17	3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

<p>Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 <a href="http://www.cima.ca">http://www.cima.ca</a></p>	<p><a href="#">Madame Annie Boivin</a> Téléphone : 514 337-2462  Télécopieur : 514 281-1632</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520549)</b> 2018-12-11 6 h 16 <b>Transmission</b> : 2018-12-11 6 h 16</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>GBi 255 Crémazie Est, 9e Étage Montréal, QC, H2M 1L5 <a href="http://www.gbi.ca">http://www.gbi.ca</a></p>	<p><a href="#">Madame Karine Thibault</a> Téléphone : 514 384-4220  Télécopieur : 514 383-6017</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1521179)</b> 2018-12-12 12 h 05 <b>Transmission</b> : 2018-12-12 12 h 05</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Les Services EXP Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8</p>	<p><a href="#">Madame Ginette Laplante</a> Téléphone : 819 478-8191  Télécopieur : 819 478-2994</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520479)</b> 2018-12-10 15 h 54 <b>Transmission</b> : 2018-12-10 15 h 54</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Stantec Experts-conseils ltée 600-1060 boulevard Robert- Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3</p>	<p><a href="#">Madame Claudine Talbot</a> Téléphone : 418 626-2054  Télécopieur : :</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520906)</b> 2018-12-11 15 h 48 <b>Transmission</b> : 2018-12-11 15 h 48</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel  Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>

<p>Tetra Tech QI Inc. 5100, rue Sherbrooke Est, bur. 900 Montréal, QC, H1V3R9</p>	<p><a href="#">Madame Caroline Champagne</a> Téléphone : 514 257-0707  Télécopieur : 514 257-2804</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520538)</b> 2018-12-10 20 h 51 <b>Transmission</b> : 2018-12-10 20 h 51</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 29 - Télécopie 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Télécopie Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Véronique Rioux Design industriel 313, Place du Coteau Bois-des-Filion, QC, J6Z 3S6</p>	<p><a href="#">Madame Véronique Rioux</a> Téléphone : 450 621-1489  Télécopieur : 450 621-3560</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520967)</b> 2018-12-12 7 h 24 <b>Transmission</b> : 2018-12-12 7 h 24</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>
<p>Ville de Roberval 851 boul. St-Joseph Roberval, QC, G8H 2L6</p>	<p><a href="#">Madame Madeleine Dufour</a> Téléphone : 418 275-0202  Télécopieur : 418 275-5031</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1527995)</b> 2019-01-11 14 h 18 <b>Transmission</b> : 2019-01-11 14 h 18</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2019-01-11 14 h 18 - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir</p>
<p>WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec) 1135, boulevard Lebourgneuf Québec Québec, QC, G2K 0M5 <a href="http://www.wspgroup.com">http://www.wspgroup.com</a></p>	<p><a href="#">Madame Martine Gagnon</a> Téléphone : 418 623-2254  Télécopieur : 418 624-1857</p>	<p><b>Commande</b> : <b>(1520835)</b> 2018-12-11 13 h 56 <b>Transmission</b> : 2018-12-11 13 h 56</p>	<p>3039257 - 18-17404 Addenda 1 report de date 2018-12-17 10 h 28 - Courriel 3049478 - 18-17404 Addenda 2 2019-01-18 10 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique</p>

Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.

Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.



Organisme public.

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#) 

[Formation en ligne](#)

[Glossaire](#)

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[UPAC-Signaler un acte répréhensible](#) 

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)

[Contactez-nous](#)

[Nouvelles](#)

[Marchés publics hors](#)

[Québec](#) 

[Registre des entreprises non admissibles](#) 

[Autorité des marchés publics](#) 

[Autorité des marchés financiers](#) 

#### À propos

[À propos de SEAO](#)

[Info et publicité sur Constructo](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Polices supportées](#)

#### Partenaires

Secrétariat  
du Conseil du Trésor  
Québec 

CGI

tc • MEDIA

© 2003-2019 Tous droits réservés

**Dossier # : 1197526004**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation

**Objet :**

Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[InfoCompt\\_1197526004\\_DEEU.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Marleen SIDNEY  
Préposée au budget  
**Tél : 514-872-0893**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-04

Iva STOILOVA-DINEVA  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-6630**  
**Division :** Service des finances, Direction Conseil et soutien financier-Division Eau - Environnement - Infrastructures du Réseau Routier

**Dossier # : 1197526004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Support à l'exploitation
<b>Objet :</b>	Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.



**Rapport - mandat SMCE197526004.pdf**

**Dossier # :1197526004**

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La Commission :**

**Présidente**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve*

**Vice-présidentes**

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuñtsic-  
Cartierville*

**Membres**

*M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce*

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Genève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

*Mme Stephanie Watt  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

**Le 18 avril 2019**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE197526004**

**Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un  
contrat de services professionnels en ingénierie  
multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise  
à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes  
incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3  
soumissionnaires.**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

Karine Boivin Roy  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE197526004**

Accorder à la firme Axor experts-conseils inc. un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire - Travaux d'amélioration et de mise à niveau - au montant de 5 272 468,94 \$, taxes incluses - appel d'offres public 18-17404 - 3 soumissionnaires.

À sa séance du 20 mars 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 3 avril 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont bien compris que le présent contrat de services professionnels vise l'amélioration et la mise à niveau des infrastructures de la station d'épuration des eaux usées Jean R.-Marcotte, une des plus importantes stations du genre dans le monde.

Ils ont trouvé rassurant le fait que le Service de l'eau veuille élaborer des solutions répondant aux impacts des changements climatiques dans la gestion des eaux usées.

Ils ont aussi bien compris la nécessité pour la Ville d'investir dans le maintien des actifs de la station d'épuration et de permettre au Service de l'eau de débiter de nouveaux projets de mise à niveau des diverses installations de la station d'épuration.

Les membres considèrent avoir reçu des réponses satisfaisantes à leurs questions.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE197526004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**



**Dossier # : 1197055001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division programmes de projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 5 ans avec la firme WSP Canada Inc. pour une équipe de consultants spécialisés en analyse de la performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment afin de contribuer à ce que les projets menés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) rencontrent les objectifs établis par la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal pour une somme de 780 220,35 \$ taxes incluses / Appel d'offre public no 18-17339 (1 soumissionnaire)

Il est recommandé:

1. de conclure une (1) entente-cadre avec WSP Canada inc., seule firme soumissionnaire ayant obtenue la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture sur demande d'une équipe de consultants spécialisés en analyse de la performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment pour une somme maximale de 780 220.35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 18-17339.
2. d'imputer ces dépenses de consommation sur demande à même les budgets des projets réalisés par la Direction de la gestion et planification immobilière au rythme des besoins à combler.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-31 20:46

**Signataire :** Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197055001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division programmes de projets
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 5 ans avec la firme WSP Canada Inc. pour une équipe de consultants spécialisés en analyse de la performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment afin de contribuer à ce que les projets menés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) rencontrent les objectifs établis par la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal pour une somme de 780 220,35 \$ taxes incluses / Appel d'offre public no 18-17339 (1 soumissionnaire)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal est propriétaire de plus de 1800 bâtiments publics répartis dans diverses catégories d'actif : commercial, culturel, administratif, protection et sécurité, loisir et communautaire, industriel et sportif. Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) gère le parc immobilier de la Ville de Montréal. Il acquiert, développe, exploite, entretient et assure notamment le maintien d'actif des bâtiments.

La Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal, adoptée en 2009, vise entre autres à réduire les impacts environnementaux et le coût global des bâtiments municipaux sur leur cycle de vie ainsi qu'à procurer à leurs occupants et usagers un environnement sain et sécuritaire. La Politique établit notamment les exigences minimales que la Ville doit mettre en application en matière de développement durable pour ses édifices, dont, entre autres, les certifications qui doivent être obtenues. À cet égard, la construction de tout bâtiment neuf de plus de 500m<sup>2</sup> doit obligatoirement obtenir la certification LEED Or. Les rénovations majeures doivent être réalisées selon les critères LEED et obtenir une certification de niveau Argent.

La Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) pilotera dans les prochaines années, la réalisation d'une vingtaine de projets d'immobilisation d'envergure – construction neuve et amélioration de bâtiments existants dédiés aux secteurs culturel, sportif , industriel, institutionnel et sécurité publique. Afin d'assurer que la réalisation de ses projets réponde aux exigences de la Ville en matière de performance de l'enveloppe de bâtiment et satisfasse aux exigences de certification LEED, un grand nombre de projets menés par le DGPI requiert les services professionnels de consultants spécialisés en mise en service de l'enveloppe. Les projets pourront être répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Ces projets seront exécutés en mode traditionnel, en mode conception-

construction, voire même en mode conception-construction-exploitation-entretien.

L'appel d'offres public numéro 18-17339 a été publié dans « Le Devoir » et dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) durant 34 jours, soit du 31 octobre 2018 au 4 décembre 2018. La stratégie de sollicitation du marché était sans particularité. Le délai accordé aux soumissionnaires était suffisant. Durant l'appel d'offres public, un addenda a été émis afin de répondre à la question d'un soumissionnaire.

NUMÉRO ADDENDA	DATE	CONTENU
1	2018-11-12	Précision sur les qualifications professionnelles exigées du soumissionnaire

La durée de validation de la soumission est de 180 jours.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Aucune

### **DESCRIPTION**

Le présent sommaire décisionnel vise à fournir à la Ville des services professionnels en architecture et en toutes autres disciplines spécialisées requises dans l'analyse de la performance et la mise en service de l'enveloppe du bâtiment. Le présent contrat nécessite le regroupement de professionnels en vue de former une équipe multidisciplinaire capable de travailler à la fois dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie. Ils contribueront à ce que tous les projets menés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) rencontrent les objectifs établis par la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal. L'adjudicataire du contrat se verra octroyer des mandats par la DGPI pour des projets de construction ou de réfection majeure réalisés dans le cadre du Programme RAC, du Programme de mise à niveau des cours de service, de bâtiments industriels ou de tous autres projets inscrits dans le portefeuille du DGPI. Les services professionnels sommairement décrits ci-dessous devront être rendus :

- Assister et/ou réviser les exigences du propriétaire en ce qui concerne l'enveloppe du bâtiment;
- Élaborer un plan préliminaire de mise en service enveloppe;
- Définir de concert avec les professionnels une stratégie pour l'enveloppe concernant la pénétration de l'eau, la condensation, les fuites d'air, la performance thermique, etc.;
- Élaborer un Registre des mesures et une procédure de vérification qui permettront de répertorier et de faire le suivi des non-conformités observées qui ne respectent pas les exigences du propriétaire;
- Émettre des recommandations concernant la conception de l'enveloppe ou de ses systèmes connexes;
- S'assurer que la conception réponde aux exigences du propriétaire;
- Effectuer des essais de performance des enveloppes de bâtiments par échantillonnage aléatoire, test thermographie, test de fuite d'air, résistance à la pénétration de l'eau, etc.;
- Identifier les problèmes en suspens, documenter les non-conformités ainsi que les mesures et actions correctives.

La firme devra proposer des solutions adaptées à la fois au budget, aux meilleures pratiques

en matière de développement durable, le juste choix des matériaux les plus écologiques, et ce, tout en considérant la sécurité du public comme priorité.

Il s'agit d'une entente-cadre à taux horaire par catégorie d'employés. Les heures prévisionnelles inscrites au bordereau de soumission pour chacune des catégories d'employés sont basées sur les besoins estimés et utilisés seulement aux fins d'un scénario permettant de déterminer la meilleure proposition de prix.

Les ententes seront valides jusqu'à l'épuisement des enveloppes budgétaires maximales telles que détaillées ci-haut.

## JUSTIFICATION

Pendant l'appel d'offres public, il y a eu onze (11) preneurs de cahier des charges, dont une (1) soumission a été déposée et analysée par les professionnels, ce qui donne un pourcentage de 9 %.

Les raisons pour lesquelles cinq (5) entreprises n'ont pas soumissionné sont les suivantes: Une (1) de celles-ci étant une municipalité pour consultation seulement, une (1) entreprise n'a pas eu le temps d'étudier notre appel d'offres et de préparer leur soumission dans le délai alloué. Une (1) d'entre elle est due au délai pour l'obtention de l'autorisation de l'autorité des marchés financiers (AMF). Une (1) autre ne fournit pas les services demandés (spécifications requises non rencontrées), une (1) d'entre elle avait des engagements dans d'autres projets ne leur permettant pas d'effectuer le nôtre dans le délai requis. Finalement, cinq (5) firmes n'ont pas renvoyé le formulaire d'explication de leur refus de soumissionner qui était inclus dans le cahier de charge.

Pour plus de renseignements, voir l'intervention de la Direction de l'approvisionnement ainsi que le tableau ci-dessous.

Soumissionnaires conformes	Note	Note	Prix de base	Contingence	Total
	Intérim.	finale	(avec taxes)	(avec taxes)	(avec taxes)
WSP Canada Inc.	78,50%	1,65	780 220,35 \$	0 \$	780 220,35 \$
Dernière estimation interne réalisée (avril 2018)			1 644 142,50 \$	0 \$	1 644 142,50 \$
Coût moyens des soumissions conformes reçues (\$)			780 220,35 \$	0 \$	780 220,35 \$
Écart entre la dernière estimation et le coût moyen des soumissions (%)					-
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (\$) (l'adjudicataire - estimation)					
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (%) (((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100					-863 922,15 \$ -52,55%
Écart entre l'adjudicataire et celui ayant obtenu la 2 <sup>i</sup> ème meilleure note finale (\$) (2 <sup>e</sup> me meilleure note finale - adjudicataire)					
Écart entre l'adjudicataire et celui ayant obtenu la 2 <sup>i</sup> ème meilleure note finale (%) (((2 <sup>e</sup> me meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100					- -

Note : les montants incluent les taxes

Les honoraires avaient été évalués à 1 644 142,50 \$ (incluant les taxes). Il n'y a pas de contingences ni d'incidence pour cette entente. On constate que le montant de

l'adjudicataire est d'environ 52,55 % inférieur à l'estimation interne. Cette dernière est basée sur la moyenne des pourcentages d'honoraires soumis lors d'appels d'offres publics pour des types de projets semblables. Nos honoraires étaient 55 000,00\$ par projet; alors que leur soumission s'élève à 26 100,00\$ par projet . Étant le seul soumissionnaire, nous ne pouvons pas comparer l'estimation interne à la moyenne des soumissionnaires.

L'écart, en faveur de la Ville, entre l'estimation interne et celui ayant obtenu la note la plus haute s'explique principalement par une diminution des coûts des services professionnels de base en architecture. Le prix demandé était pour des projets de différents envergures, alors que notre comparatif était pour un seul projet (une bibliothèque), d'une complexité d'intervention et d'une ampleur beaucoup plus importante que la moyenne des projets proposés dans cet appel d'offres. Ce prix s'explique aussi par l'aspect répétitif du mandat, pouvant représenter une économie d'échelle et assurant de l'emploi pour une équipe d'employés pour les cinq prochaines années.

À la suite de l'ouverture des soumissions, WSP Canada inc. a été la seule entreprise à déposer une soumission. Suite à une analyse faite par le comité de sélection, elle a obtenu la note de passage et il a été recommandé de lui octroyer le contrat au prix de sa soumission, soit 780 220,35 \$ taxes incluses.

L'entreprise WSP Canada Inc. (NEQ 1148357057) ne figure ni au Registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ni au registre et liste de la politique de gestion contractuelle (PGC).

De plus, L'entreprise WSP Canada Inc. détient une autorisation de l'AMF (2700018263). Selon les informations disponibles, *WSP Canada Inc* respecte les clauses spécifiées aux Clauses particulières en prévention de la fraude et de la collusion.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Il s'agit d'une (1) enveloppe budgétaire (taxes incluses) qui permettra de couvrir les mandats de plusieurs projets de la Ville, qui seront imputés aux différents projets et/ou requérants. Chacun des mandats confiés à l'adjudicataire devra faire l'objet d'une autorisation de dépense, à l'aide d'un bon de commande, en conformité avec les règles prévues aux différents articles du règlement de délégation de pouvoir en matière de contrat-cadre. Cette entente pourrait donc encourir autant des dépenses corporatives que des dépenses d'agglomération

La SGPI assurera le suivi des engagements ainsi que des enveloppes budgétaires pour chacun des projets et le bon déroulement de l'exécution du mandat.

L'adjudicataire exécutera ses mandats octroyés jusqu'à concurrence du total des honoraires prévus par la présente entente-cadre (sans obligation de la part de la Ville de verser la totalité de ce montant) ou le terme de 5 ans.

Il est prévu que la majorité des services soient rendus à l'intérieur de cinq (5) ans. Il est possible que des services soient rendus au-delà de cinq (5) ans, notamment pour finaliser les dossiers, jusqu'à un maximum de six (6) ans.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La portée de cette entente-cadre permettra de développer des projets durables et faciliter l'obtention de crédits LEED v.4 en concordance avec la politique de développement durable adoptée par la Ville de Montréal.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Un retard dans l'autorisation de ce mandat risque de compromettre le début de certains projets de la liste ci haut, ayant déjà eu approbation dans le budget de PTI 2019.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue à ce stade-ci. Par contre, un plan de communication sera mis en place au moment opportun dans chaque projets.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Conclusion du mandat cadre: suite a la décision des instances

- Attribution de mandats à la firme, lorsque requis;
- Autorisation de dépense par le comité exécutif en fonction de la valeur des commandes;
- Fin du contrat-cadre : à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire prévues au contrats.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme aux politiques d'approvisionnement et de gestion contractuelle de la ville.

L'encadrement « contingences, incidences et déboursés dans les contrats (C-OG-DG-D-12-010) » ne s'applique pas dans le cas du présent dossier puisqu'aucun montant déterminé, dédié uniquement aux paiementx de déboursés n'est inclus dans les bordereaux de soumission; les prix soumis incluent tous les services à être rendus.

La soumission reçue pour le contrat a été analysée par un comité de sélection selon les critères de pondération spécifiés au devis.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Eddy DUTELLY)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Claire DESROSIERS  
Conceptrice des aménagements

**Tél :** 514-872-4825

**Télécop. :** 514-872-2222

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-22

Jabiz SHARIFIAN  
c/d gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-8702

**Télécop. :** 514-872-2222

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Michel SOULIÈRES  
directeur - gestion de projets immobiliers

**Tél :** 514-872-2619

**Approuvé le :** 2019-03-28

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2019-03-28

**Dossier # : 1197055001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction de la gestion de projets immobiliers , Division programmes de projets
<b>Objet :</b>	Conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 5 ans avec la firme WSP Canada Inc. pour une équipe de consultants spécialisés en analyse de la performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment afin de contribuer à ce que les projets menés par la Direction de la gestion des projets immobiliers (DGPI) rencontrent les objectifs établis par la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal pour une somme de 780 220,35 \$ taxes incluses / Appel d'offre public no 18-17339 (1 soumissionnaire)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Validation du processus d'approvisionnement

---

**FICHIERS JOINTS**



18-17339 Tableau Résultat Global Final.pdf18-17339 PV.pdf



18-17339 SEO Liste des commandes.pdf18-17339 Nouvelle Appel D'offres.pdf

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Eddy DUTELLY  
Agent d'approvisionnement, niv 2  
**Tél : 514 872-5253**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-25

Denis LECLERC  
Chef de Section, division acquisition  
**Tél : 514 872-5241**  
**Division : Acquisition**

## APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

### Identification

No de l'appel d'offres :  No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

### Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le :  -  -  Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le :  -  -  Date du dernier addenda émis :  -  -

Ouverture faite le :  -  -  Délai total accordé aux soumissionnaires :  jrs

Date du comité de sélection :  -  -

### Analyse des soumissions

Nbre de preneurs :  Nbre de soumissions reçues :  % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées :  % de rejets :

Durée de la validité initiale de la soumission :  jrs Date d'échéance initiale :  -  -

Prolongation de la validité de la soumission de :  jrs Date d'échéance révisée :  -  -

### Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées  et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
WSP Canada Inc.	780 220,35	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Information additionnelle

Il est recommandé d'octroyer le contrat à la firme : WSP Canada Inc., unique soumissionnaire. Des huit (8) autres firmes détentrices du cahier des charges: deux (2) n'avaient pas la capacité ou le temps disponible pour soumissionner, une autre n'évoluait pas dans ce secteur d'activité et cinq (5) n'ont pas retourné le formulaire de non-participation.

Préparé par :  Le  -  -



18-17339 - Services professionnels  
Spécialiste en Performance et Mise  
en Service de l'Enveloppe du  
Bâtiment

	<i>Présentation de l'offre</i>	<i>Compréhension du mandat et de la problématique</i>	<i>Capacité de production et échéancier</i>	<i>Expérience et expertise de la firme dans des travaux semblables</i>	<i>Expérience et expertise du chargé de projet et de son équipe</i>	<i>Pointage intermédiaire</i>	<i>Prix</i>	<i>Pointage final</i>		<i>Comité</i>	
<b>FIRME</b>	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>25%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>	<b>\$</b>		<b>Rang</b>	<b>Date</b>	lundi 17-12-2018
WSP Canada Inc.	4,00	7,25	20,75	21,75	24,75	78,50	780 220,35 \$	1,65	<b>1</b>	<b>Heure</b>	10 h 00
0						-		-		<b>Lieu</b>	255, boulevard Cremazie Est, 4e étage, bureau 400, salle 436 / Sollicitation
0						-		-			
0						-		-			
0						-		-			
<b>Agent d'approvisionnement</b>	<b>Eddy Dutelly</b>										
										<b>Multiplicateur d'ajustement</b>	
											10000



Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

[Avis du jour](#) | [Service à la clientèle](#) | [Aide](#) | [Recherche avancée](#)

[Mon SEAO](#) | [Mes avis](#) | [Rapports](#) | [Profil](#) | [Organisation](#)

[COMMANDES](#) | [PANIER](#)

## Mes avis

### Saisir un avis

[Information](#)

[Description](#)

[Classification](#)

[Conditions](#)

[Documents](#)

[Modalités](#)

[Résumé](#)

[Addenda](#)

[Liste des commandes](#)

› **Résultats d'ouverture**

[Contrat conclu](#)

# Liste des commandes



**Numéro** : 18-17339

**Numéro de référence** : 1209018

**Statut** : En attente des résultats d'ouverture

**Titre** : Services professionnels Spécialiste en Performance et Mise en Service de l'Enveloppe du Bâtiment

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Cima+s.e.n.c. 3400, boul. du souvenir bureau 600 Laval, QC, H7V 3Z2 <a href="http://www.cima.ca">http://www.cima.ca</a> NEQ : 3340563140	<a href="#">Madame Annie Boivin</a> Téléphone : 514 337-2462 Télécopieur : 514 281-1632	<b>Commande : (1506976)</b> 2018-11-01 8 h 45 <b>Transmission</b> : 2018-11-01 8 h 45	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
CLEB consultant inc. 1320 boul. Lionel-Boulet Varenes, QC, J3X 1P7 NEQ : 1143292754	<a href="#">Monsieur Joseph Borsellino</a> Téléphone : 855 813-8052 Télécopieur : 450 652-7588	<b>Commande : (1507316)</b> 2018-11-01 15 h 42 <b>Transmission</b> : 2018-11-01 15 h 42	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
GHD Consultants Limitée 4600 boul de la Côte-Vertu Montréal, QC, H4S 1C7 <a href="http://www.ghd.com">http://www.ghd.com</a> NEQ : 1171077796	<a href="#">Monsieur Philippe Savoie</a> Téléphone : 514 333-5151 Télécopieur : 514 333-4674	<b>Commande : (1507635)</b> 2018-11-02 11 h 15 <b>Transmission</b> : 2018-11-02 11 h 15	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

Groupe Lauvac Architecture 304 - 911 Jean Talon est Montréal, QC, H2R 1V5 NEQ : 1170068705	<a href="#">Monsieur Weber Laurent</a> Téléphone : 514 270-1621 Télécopieur : 514 270-4307	<b>Commande : (1507391)</b> 2018-11-01 19 h 03 <b>Transmission</b> : 2018-11-01 19 h 03	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Les Services EXP Inc 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8 NEQ : 1167268128	<a href="#">Madame Ginette Laplante</a> Téléphone : 819 478-8191 Télécopieur : 819 478-2994	<b>Commande : (1507126)</b> 2018-11-01 11 h 13 <b>Transmission</b> : 2018-11-01 11 h 13	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Martin Roy et Associés. 1601, Chemin d'Oka Deux-Montagnes, QC, J7R 1N1 NEQ : 1163505598	<a href="#">Madame Réjeanne Duchaine</a> Téléphone : 450 623-0340 Télécopieur : 450 623-9302	<b>Commande : (1511516)</b> 2018-11-14 8 h 41 <b>Transmission</b> : 2018-11-14 8 h 41	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-14 8 h 41 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, atelier d'architecture inc. 925, rue du Caryer, local 301 Beauharnois, QC, J6N0S6 <a href="http://atelierdarchitecture.ca/">http://atelierdarchitecture.ca/</a> NEQ : 1145298346	<a href="#">Madame Christelle Casavant- Provost</a> Téléphone : 450 377-5665 Télécopieur :	<b>Commande : (1512449)</b> 2018-11-16 8 h 56 <b>Transmission</b> : 2018-11-16 8 h 56	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-16 8 h 56 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Stantec Experts-conseils ltée  600-1060 boulevard Robert- Bourassa Montréal, QC, H3B 4V3 NEQ : 1170241336	<a href="#">Madame Claudine Talbot</a> Téléphone : 418 626-2054 Télécopieur :	<b>Commande : (1506942)</b> 2018-11-01 8 h <b>Transmission</b> : 2018-11-01 8 h	3024322 - 18-17339 Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Ville de Westmount 1 BETHUNE WESTMOUNT, QC, H3Z 2L2 <a href="http://www.westmount.org">http://www.westmount.org</a> NEQ :	<a href="#">Madame Elisa Gaetano</a> Téléphone : 514 989-5313 Télécopieur : 514 989-5488	<b>Commande : (1507322)</b> 2018-11-01 15 h 48 <b>Transmission</b> : 2018-11-01 15	Mode privilégié : Ne pas recevoir

		h 48	
WSP Canada Inc. (Pour AO sur invitation pour tout le Québec)	<a href="#">Madame Martine Gagnon</a>	<b>Commande : (1506819)</b>	3024322 - 18-17339
1135, boulevard Lebourgneuf Québec Québec, QC, G2K 0M5	Téléphone : 418 623-2254 Télécopieur : 418 624-1857	2018-10-31 14 h 46	Addenda no. 1 Question et Réponse 2018-11-12 13 h 58 -
<a href="http://www.wspgroup.com">http://www.wspgroup.com</a> NEQ : 1148357057		<b>Transmission</b> : 2018-10-31 14 h 46	Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique

La sélection d'un fournisseur est obligatoire.

Le site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec.

Les avis publiés sur le site proviennent des ministères et organismes publics, des municipalités, des organisations des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

#### Besoin d'aide?

[Aide en ligne](#)   
[Formation en ligne](#)  
[Glossaire](#)  
[Plan du site](#)  
[Accessibilité](#)  
[UPAC: Signaler un acte répréhensible](#) 

#### Service clientèle

[Grille des tarifs](#)  
[Contactez-nous](#)  
[Nouvelles](#)  
[Marchés publics hors Québec](#)   
[Registre des entreprises non admissibles](#)   
[Autorité des marchés financiers](#) 

#### À propos

[À propos de SEAO](#)  
[Info sur Constructo](#)  
[Conditions d'utilisation](#)  
[Polices supportées](#)

#### Partenaires





**Dossier # : 1197959003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division Mémoire des Montréalais(es) , Section Centre d'histoire de Montréal
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet de convention entre Tourisme Montréal et la Ville de Montréal relativement au projet "Passeport Montréal" pour la période du 1 avril 2019 au 30 décembre 2019.

Il est recommandé:

- d'approuver le projet de convention entre Tourisme Montréal et la Ville de Montréal relativement au projet "Passeport Montréal" pour la période du 1er avril 2019 au 30 décembre 2019

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-03-30 09:38

**Signataire :** Peggy BACHMAN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197959003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction du développement culturel , Division Mémoire des Montréalais(es) , Section Centre d'histoire de Montréal
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet de convention entre Tourisme Montréal et la Ville de Montréal relativement au projet "Passeport Montréal" pour la période du 1 avril 2019 au 30 décembre 2019.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis juin 2015, Tourisme Montréal offre le Passeport Montréal : un passeport touristique rassemblant les principaux attraits touristiques montréalais et favorisant l'utilisation du transport en commun. Ce produit a permis aux touristes d'acheter un laissez-passer leur donnant accès à plusieurs attraits de Montréal, pour un prix compétitif, sur une période donnée. Espace pour la vie participe au projet depuis 2015. Plusieurs autres institutions muséales se sont jointes au forfait, tels le Musée des Beaux-arts de Montréal, le Musée Pointe-à-Callière, l'Écomusée du fier monde, la Maison Saint-Gabriel et le Musée McCord. Ce passeport met de l'avant la richesse de l'offre touristique montréalaise. Avec ce produit, Montréal rejoint toutes les grandes villes du monde qui offrent ce concept promotionnel (City pass). Concentrer l'offre permet également une meilleure rétention de la clientèle touristique à Montréal et des retombées économiques plus importantes. Les institutions participantes profitent d'une campagne publicitaire sur l'ensemble des plates-formes numériques de Tourisme Montréal (plus de 6 millions de visiteurs par an). Notons que ce forfait permet de croiser les clientèles de divers musées et d'avoir accès aux clientèles d'attractions touristiques non muséales. La carte Passeport MTL permet de visiter jusqu'à vingt-trois attraits touristiques sur une période donnée et inclut un titre de transport de la STM.

En 2018, le Passeport MTL a généré plus de 80 000 entrées dans les attractions participantes et des revenus de près de 1,3 million de dollars.

Le Centre d'histoire de Montréal (CHM) souhaite se joindre à cette promotion pour la période du 1er avril 2019 et jusqu'à sa fermeture prévue fin 2019.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE19-0324: Approuver le projet de convention entre Tourisme Montréal et la Ville de Montréal relativement au projet "Passeport Montréal" pour la période du 1er janvier jusqu'au 31 mars 2019.

CM18 0128 : Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) ».

CE17 0541 : Approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (Tourisme Montréal) établissant les conditions et modalités de la participation de la Ville au « Passeport Montréal » pour la période allant jusqu'au 31 mars 2018.

## **DESCRIPTION**

La carte Passeport Montréal permet de visiter plus de vingt attraits touristiques sur une période donnée et inclut un titre de transport de la STM. Elle est offerte à deux tarifs, selon la période de validité :

- 1) *La carte Passeport Montréal 48 h, vendue à 103.48\$ (taxes incluses).*
- 2) *La carte Passeport Montréal 72 h, vendue à 126.47\$ (taxes incluses).*

Le modèle de Passeport Montréal est basé sur un pourcentage de rabais demandé aux participants sur leur tarif régulier qui a été fixé à 35%, avec un plafond de 18\$ pour la saison 2019-2020 (il était au préalable à 30%).

Selon ce pourcentage, les touristes qui auront acheté le Passeport auprès de Tourisme Montréal pourront entrer au Centre d'histoire de Montréal sur présentation de celui-ci, comme prévu au Règlement sur les tarifs 2019. Tourisme Montréal remboursera chaque utilisation de la carte dans les institutions à hauteur de 4 \$ chacune (soit le tarif accordé aux détenteurs de la carte Accès Montréal du niveau étudiants et aînés, taxes incluses).

## **JUSTIFICATION**

Cette participation du Centre d'histoire de Montréal permet d'obtenir une grande visibilité promotionnelle auprès des touristes locaux et internationaux, et de collaborer avec un acteur touristique majeur de la région de Montréal.

Ce projet constitue une occasion de visibilité auprès de cette clientèle spécifique puisque Tourisme Montréal orchestre une campagne publicitaire pour promouvoir le Passeport Montréal. Ainsi, le passeport bénéficiera d'une large couverture promotionnelle sur l'ensemble des plates-formes numériques de Tourisme Montréal qui comptent plus de 6 millions de visiteurs par an.

Par ailleurs, grâce à cette carte, des touristes qui ne seraient peut-être pas venus sans cette promotion viendront visiter les institutions, générant ainsi des revenus.

Nous prévoyons une augmentation de 5% de notre achalandage en participant à cette promotion.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Pour faire partie de cette promotion, le CHM doit offrir une réduction. Afin d'être conforme aux grilles tarifaires déjà votées, le CHM propose le tarif Carte Accès-Montréal du niveau étudiants et aînés aux usagers du Passeport Montréal au lieu du tarif adulte régulier.

Au lieu de payer 7\$ pour son admission au CHM, l'utilisateur du Passeport bénéficie du tarif étudiants et aînés soit 3\$ de rabais.

Tourisme Montréal remboursera à la Ville chaque utilisation de la carte, à hauteur de 4 \$ l'entrée pour le Centre d'histoire de Montréal.

Tous les coûts de production et de promotion du Passeport Montréal sont assumés par Tourisme Montréal.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La carte Passeport Montréal favorise l'emploi du transport en commun puisqu'elle intègre un titre de transport.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas participer à ce projet signifie de se priver d'une visibilité offerte par Tourisme Montréal, la Ville pourrait perdre des revenus puisque les touristes qui auront acheté la carte risquent de ne pas acheter, en plus, de billets pour les institutions.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les communications pour promouvoir le produit seront réalisées par Tourisme Montréal.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

La présente entente est valide pour la période du 1er avril à la fin de décembre 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Annabelle LALIBERTÉ  
Commissaire patrimoine et muséologie

**Tél :** 514-872-0580

**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-04

Geneviève PICHET  
Directrice Division développement culturel

**Tél :** 514-872-8562

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Geneviève PICHET  
Directrice Division développement culturel

**Tél :** 514-872-8562

**Approuvé le :** 2019-03-26

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Suzanne LAVERDIÈRE  
Directrice Service de la culture

**Tél :** 514-872-4600

**Approuvé le :** 2019-03-29

## **ANNEXE 1 – MODALITÉ DE REMISE**

La Vitrine remettra directement les recettes à l'Attraction selon la procédure de remise détaillée au présent annexe. Le calcul des remises se fait suivant le modèle de forfaitisation détaillé à l'annexe 2 et convenu entre Tourisme Montréal et les attractions participantes.

La Vitrine enverra mensuellement à l'Attraction un rapport de visites indiquant le nombre d'entrées qu'il a eu durant le mois pour son attrait et s'il y a un manque à gagner ou un surplus résultant de l'ensemble des transactions de vente et de levées pour l'ensemble des distributeurs et des attraites au cours du mois.

Le rapport de visites parviendra à l'attrait au plus tard le 30<sup>e</sup> jour du mois suivant. Suite à la réception du rapport de visites envoyé par La Vitrine, il est de la responsabilité de l'Attraction de faire parvenir à La Vitrine une facture en bonne et due forme. La facture fournie sera payable sur réception. Les Attractions ne sont pas payées tant et aussi longtemps que La Vitrine ne reçoit pas la facture.

Les rapports envoyés sont avant taxes. Il est de la responsabilité de l'Attraction de calculer les taxes sur sa facture et de s'assurer que ses numéros d'enregistrement à la TPS et à la TVQ figurent sur la facture. Aucun paiement des taxes ne sera effectué aux organismes non-inscrits ou aux Attractions ayant omis d'inscrire ses numéros de taxes et les calculs appropriés sur sa facture.

L'envoi des rapports de visites se fait par courriel. Il est de la responsabilité de l'Attraction de s'assurer que La Vitrine a en main les adresses courriels adéquates.

Les montants non-réclamés dans les 12 mois suivant la remise des rapports seront considérés comme cédés au projet Passeport MTL et réinvestit dans le projet à la discrétion de Tourisme Montréal.

## **ANNEXE 2 – MODÈLE DE FORFAITISATION**

Voici le modèle financier du projet : Passeport MTL. Les montants utilisés sont à titre indicatif seulement et ne représentent pas la réalité.

**Scénario 1 - Excédent** : La valeur du passeport est supérieure au montant total utilisé par le détenteur de la carte après la retenue pour les frais fixes de 20\$.

A. Le prix d'entrée négocié avec chaque attraction consommée serait remboursé.

B. L'excédent du scénario 1 serait utilisé pour combler le manque à gagner du scénario 2.

C. Dans la mesure où les prix d'entrée auraient été respectés pour chaque visite enregistrée par les attractions au cours d'un mois donné, l'excédent réel serait redistribué au prorata des attractions visitées.

**Scénario 2 - Manque à gagner** : La valeur du passeport est inférieure au montant total utilisé par le détenteur de la carte.

A. Le montant perçu serait distribué au prorata des attractions visitées selon la valeur du droit d'entrée. Une perte par rapport au montant négocié serait enregistrée par les attractions après la retenue pour les frais fixes de 20\$.

B. La perte enregistrée par les attractions visitées pourrait être compensée, entièrement ou en partie, par l'excédent – voir scénario 1.

**\*Veuillez noter que les montants utilisés ci-dessous le sont à titre d'exemple\***

Utilisons l'exemple d'un passeport valable pour 48 heures, vendu au prix de 85 \$.

Le prix serait composé d'un montant fixe de 20 \$ qui inclut les frais opérationnels, l'impression des outils de communication (ex. cartes, dépliants, etc.), la commission du revendeur et le transport STM. Une enveloppe de 65 \$ serait destinée à payer les droits d'entrée des attractions, dont les prix auraient été négociés avec un rabais sur le prix régulier.

**Exemple A** : Si un individu utilise son passeport pour visiter 4 attractions dont les droits d'entrée totalisent 50 \$, un excédent de 15 \$ serait dégagé de l'enveloppe de 65 \$ destinée à payer les attractions. Ces 15 \$ seraient investis dans un fonds utilisé à la fin du mois pour dédommager les attractions qui auront enregistré un manque à gagner. Par ailleurs, l'enveloppe de 65 \$ pourrait s'avérer insuffisante pour payer les droits d'entrée d'un individu qui aurait utilisé sa carte pour un total de 80 \$ en droits d'entrée.

**Exemple B** : Lors d'un mois donné, le manque à gagner enregistré par les attractions se chiffre à 2000 \$ et un montant de 1500 \$ a été accumulé en excédent. Les 1500 \$ seraient donc redistribués au prorata des droits d'entrée des attractions qui auront enregistré un manque à gagner. Par ailleurs, si cet excédent se chiffre à 3000 \$ au lieu de 1500 \$, les attractions ayant enregistré un manque à gagner seraient dédommagés et les 1000\$ restants seraient redistribués à l'ensemble des attractions au prorata des droits d'entrée et des visites enregistrées durant ce mois.

## CONVENTION

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par monsieur Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

CI-APRÈS APPELÉE LA "VILLE"

**ET :** **L'OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU GRAND MONTRÉAL INC.**, personne morale légalement constituée sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies, ayant son siège au 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2450, Montréal, Québec, H3B 1X9, agissant et représentée aux présentes par monsieur François Poulin, directeur communications et médias interactifs, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

CI-APRÈS APPELÉE « TOURISME MONTRÉAL »

**ATTENDU QUE** Tourisme Montréal met en marché un passeport touristique rassemblant les principaux attraits touristiques montréalais, tout en favorisant la promotion du transport en commun (ci-après le « Passeport Montréal »);

**ATTENDU QUE** Tourisme Montréal retient les services de la personne morale sans but lucratif La Vitrine Culturelle de Montréal (ci-après la « Vitrine culturelle ») pour faire la gestion du Passeport Montréal;

**ATTENDU QUE** la Vitrine culturelle sera responsable de la vente de la carte Passeport Montréal;

**ATTENDU QUE** la Ville est propriétaire et gestionnaire du Centre d'histoire de Montréal (ci-après « CHM »);

**ATTENDU QUE** la Ville souhaite participer en permettant l'accès au CHM aux détenteurs du Passeport Montréal;

**ATTENDU QUE** la Ville de Montréal a adopté une Politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ladite Politique à Tourisme Montréal;

**ATTENDU QU'EN** vertu d'une sentence arbitrale, l'article 7 de la Politique de gestion contractuelle est inopérant envers les membres du Syndicat des professionnels des

scientifiques à pratique exclusive de Montréal (arpenteurs-géomètres, ingénieurs, chimistes et médecins vétérinaires).

## **LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:**

### **ARTICLE 1** **DÉFINITIONS**

Dans la présente convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants signifient:

- 1.1 « **Directeur** » : le chef de section du CHM ou son représentant dûment autorisé;
- 1.2 « **Annexe 1** » : Modalité de remise;
- 1.3 « **Annexe 2** » le document intitulé « modèle de forfaitisation ».

### **ARTICLE 2** **OBJET**

La présente convention, dont l'Annexe 1 et 2 font partie intégrante, établit les conditions et les modalités de la participation de la Ville au Passeport Montréal mis en place par Tourisme Montréal.

### **ARTICLE 3** **INTERPRÉTATION**

- 3.1 Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition des Annexes 1 et 2 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

### **ARTICLE 4** **ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE**

La présente convention entre en vigueur lors de sa signature par les parties ou à toute date ultérieure fixée par le Directeur, et prendra fin le 31 décembre 2019.

### **ARTICLE 5** **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

La Ville s'engage à :

- 5.1 n'exiger aucun droit d'entrée au CHM pour les personnes détentrices du Passeport Montréal;

- 5.2 accorder à Tourisme Montréal le tarif prévu au Règlement annuel 2019 sur le tarif soit l'équivalent du tarif d'Accès-Montréal applicable à la catégorie aîné ou étudiant.

## **ARTICLE 6** **OBLIGATIONS DE TOURISME MONTRÉAL**

Tourisme Montréal s'engage à:

- 6.1 mettre en place le Passeport Montréal;
- 6.2 ce que les sommes prévues à l'Annexe 1 soient remises à la Ville 45 jours après la fin du mois où les sommes ont été perçues, en fournissant à chaque fois un rapport explicatif détaillé afin de justifier les montants remis;
- 6.3 associer la Ville à la carte Passeport Montréal et y mentionner le nom du CHM;
- 6.4 mettre en évidence la participation de la Ville dans ses documents de promotion et campagnes publicitaires relatifs au Passeport Montréal;
- 6.5 remettre au Directeur, avant le 1<sup>er</sup> février 2020 un rapport permettant d'évaluer si le Passeport Montréal a été réalisé de façon satisfaisante;
- 6.6 garantir et tenir indemne la Ville de toute réclamation et de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de la présente convention; à cet effet, prendre fait et cause pour la Ville dans toute action intentée contre elle et l'indemniser de tout jugement et de toute condamnation qui pourraient être prononcés contre elle, ainsi que de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement;
- 6.7 assurer la responsabilité dans la gestion du Passeport Montréal.

## **ARTICLE 7** **RÉSILIATION**

- 7.1 La Ville peut mettre fin à cette convention en tout temps, sur simple avis écrit de soixante (60) jours. La Ville doit honorer les cartes Passeport Montréal vendues avant la date de résiliation.
- 7.2 Tourisme Montréal doit alors remettre à la Ville toute somme due à la date de l'avis de résiliation.
- 7.3 Tourisme Montréal n'a aucun recours contre la Ville pour la perte de profits anticipés ni pour des dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

## **ARTICLE 8**

### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

#### **8.1 ÉLECTION DE DOMICILE ET AVIS**

Aux fins des présentes, chaque partie élit domicile à l'adresse indiquée dans le présent article ou à toute autre adresse dont elle aura préalablement avisé l'autre partie par courrier recommandé. Tout avis aux fins des présentes devra être adressé :

Pour la Ville de Montréal :

Au : Chef de section  
Centre d'histoire de Montréal  
410 rue St-Nicolas bureau 124  
Montréal (Québec) H2Y 2P5

Pour Tourisme Montréal :

Au : Président-directeur général  
Office des congrès et du tourisme du grand Montréal  
800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2450  
Montréal (Québec) H3B 1X9

#### **8.2 AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS LÉGAUX**

La présente convention lie les ayants droit et représentants légaux des parties, étant toutefois entendu que les droits et obligations de l'une des parties ne peuvent être cédés à un tiers qu'avec l'accord préalable écrit de l'autre partie.

#### **8.3 MODIFICATION**

Aucune modification aux termes de cette convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit des parties.

#### **8.4 VALIDITÉ**

Une disposition de la présente convention jugée invalide par le tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

#### **8.5 INTERPRÉTATION**

Le texte de la présente convention prévaut sur toute disposition ou condition de l'Annexe 1 qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

## 8.6 LOIS APPLICABLES

La présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.  
**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX(2) EXEMPLAIRES À MONTRÉAL À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le     <sup>e</sup> jour de                    2019

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par: \_\_\_\_\_  
Yves Saindon, Greffier

Le 20<sup>e</sup> jour de mars 2019

**TOURISME MONTRÉAL**

Par: \_\_\_\_\_  
François Poulin, Directeur communications et médias interactifs

Cette convention a été approuvée par la résolution \_\_\_\_\_.



**Dossier # : 1191477001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division de la géomatique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Demander au Gouvernement du Québec l'autorisation de conclure une entente entre Ressources naturelles Canada et la Ville afin d'adhérer au réseau d'antennes GPS des Levés géodésiques du Canada.

Il est recommandé :

- 1.- de demander l'autorisation du Gouvernement du Québec pour conclure «l'Entente sur le partage et de distribution de données» avec SA MAJESTÉ LA REINE du chef du Canada, représenté par le ministre de Ressources naturelles Canada et ce par un décret d'approbation conformément aux dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, L.R.Q. c. M-30 ;
- 2.- d'approuver l'entente entre *Ressources naturelles Canada* et la Ville de Montréal afin d'adhérer au réseau d'antennes GPS des *Levés géodésiques du Canada* ;
- 3.- d'autoriser le Greffier de la Ville à signer au nom de la Ville de Montréal, l'«Entente sur le partage et de distribution de données», et ce, à la suite de l'obtention du décret d'approbation du Gouvernement du Québec;
- 4.- d'autoriser la chef de division de la géomatique à être la représentante de la Ville de Montréal en regard à cette entente.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-26 22:52

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1191477001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division de la géomatique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Demander au Gouvernement du Québec l'autorisation de conclure une entente entre Ressources naturelles Canada et la Ville afin d'adhérer au réseau d'antennes GPS des Levés géodésiques du Canada.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Division géomatique du Service des infrastructures et du réseau routier (SIRR) a mis en place depuis 2005, un réseau d'antenne GPS. Ce réseau sert principalement à la géolocalisation des infrastructures municipales et du domaine public de la Ville, mais peut également servir pour des applications mobiles, notamment le suivi véhiculaire. Ce réseau est lié au réseau du Ministère des Ressources naturelles du Québec et nous travaillons présentement à élargir le réseau en partenariat avec les villes de Longueuil, Laval, Châteauguay, Vaudreuil et Repentigny afin de nous assurer de bien couvrir l'ensemble du territoire montréalais.

Les Levés géodésiques du Canada (LGC) de Ressources naturelles Canada offre d'intégrer nos antennes dans leur Système canadien de contrôle actif (SCCA-CACS). Ce système permet une homogénéité des informations émises sur tout le territoire du Canada. De plus, nous obtenons une description et une localisation des points de contrôle actifs, une meilleure précision ainsi qu'une multitude d'informations pertinentes afin d'améliorer notre réseau, le tout sans frais. Cette intégration en plus de donner une valeur nationale et internationale à notre réseau, permettra à tous les intervenants de la Ville (entrepreneurs, employés, consultants, propriétaires des réseaux techniques urbains (RTU)) la géolocalisation plus précise de leurs projets pour ainsi contribuer à une meilleure protection de leurs infrastructures.

De plus, nos stations serviront comme ajout supplémentaire positif pour de prochains calculs d'un nouveau système de coordonnées ou un nouveau modèle de géoïde et pourront offrir un modèle plus réaliste en matière de précision pour la Ville. Les observations de nos stations avec les observations des autres stations installées au Canada, et aux États-Unis contribueront également à mieux évaluer les mouvements de la plaque tectonique.

Pour y adhérer, nous devons signer une entente avec Les Levés géodésiques du Canada (LGC) de Ressources naturelles Canada. Pour ce faire, nous sommes assujetties aux dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif, L.R.Q., c. M-30* et devons d'abord obtenir l'autorisation du Gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Aucune.

## **DESCRIPTION**

Le présent dossier décisionnel est soumis aux autorités compétentes dans le but d'autoriser la Division géomatique à adhérer au Système canadien de contrôle actif géré par *Les Levés géodésiques du Canada (LGC) de Ressources naturelles Canada*.

Il est important que l'entente soit dûment autorisée par le *Gouvernement du Québec* par un décret d'autorisation et réponde aux dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif, L.R.Q., c. M-30*.

L'autorisation est généralement accordée par décret.

## **JUSTIFICATION**

Voici la liste des avantages de cette entente avec Les Levés géodésiques du Canada (LGC) de Ressources naturelles Canada :

- améliorer la précision des relevés d'arpentage notamment pour la localisation des infrastructures municipales;
- obtenir une multitude d'informations pertinentes sur notre réseau, c'est-à-dire que ce système offre une description et la localisation des points de contrôle actifs (ACPs), procure des fichiers RINEX GNSS d'observations, des messages de navigation radiodiffusés et des éphémérides d'horloge précises par une carte interactive;
- rendre accessible l'information pour les intervenants de la Ville;
- participer aux calculs d'un nouveau système de coordonnées, à un nouveau modèle de géoïde et à l'observation du mouvement de la plaque tectonique (reconnaissance pour la Ville).

Ressource Naturelle Canada (RNCAN) n'aura aucun recours contre la Ville en raison de l'utilisation des données de la Ville par RNCAN.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Aucun frais n'est relié à l'entente.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le défaut d'obtenir une autorisation préalable du Gouvernement du Québec entraînerait la nullité de l'entente.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

À la suite de l'obtention du décret d'approbation du Gouvernement du Québec, la signature de l' «Entente sur le partage et de distribution de donnée» par le Greffier de la Ville, au nom de la Ville de Montréal devra avoir lieu.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Guylaine VAILLANCOURT)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Richard MONGEAU  
Arpenteur-géometre - chef d'équipe

**Tél :** 514 872-2721  
**Télécop. :** 514 872-0145

#### **ENDOSSÉ PAR**

Marie PARENT  
Chef de division

**Tél :** 514-872-4587  
**Télécop. :** 514-872-0145

Le : 2019-03-07

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Benoit CHAMPAGNE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-9485  
**Approuvé le :** 2019-03-25

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Claude CARETTE  
Directeur  
**Tél :** 514 872-6855  
**Approuvé le :** 2019-03-26

**Dossier # : 1191477001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service des infrastructures du réseau routier , Direction gestion du portefeuille de projets , Division de la géomatique
<b>Objet :</b>	Demander au Gouvernement du Québec l'autorisation de conclure une entente entre Ressources naturelles Canada et la Ville afin d'adhérer au réseau d'antennes GPS des Levés géodésiques du Canada.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Nous approuvons quant à sa validité et à sa forme la présente entente.

---

**FICHIERS JOINTS**



[AGR 5029 Entente partage de donnees RNCan et Mtl v finale 21-03-19 SAJ.docx.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Guyline VAILLANCOURT  
avocate  
**Tél : 514-872-6875**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-21

Guyline VAILLANCOURT  
avocate  
**Tél : 514-872-6875**  
**Division : droit contractuel**



La présente entente entre en vigueur le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_.

## Entente sur le partage et de distribution de données

### Entre :

La Ville de Montréal, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, greffier dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6 (ci-après désignée : la « **VILLE** »)

**D'UNE PART**

et

Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles (ci-après désignée « **RNCan** »)

**D'AUTRE PART**

Compte tenu des engagements dans la présente entente, la **VILLE** et **RNCan** conviennent de ce qui suit :

### 1.0 Définitions

Les « données GNSS » sont des observations de GNSS et des corrections dérivées qui ont été produites par le RACM.

Les « données GNSS archivées » sont des données GNSS qui sont téléversées quotidiennement à partir des stations de contrôle actif du RACM et qui sont conservées dans un format RINEX (« receiver Independent Exchange format »).

Une « station de contrôle actif » constitue du matériel de systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) qui est configuré en permanence sur une marque de référence coordonnée dans le but de diffuser des corrections pour des positionnements différentiels de GNSS.

« **SCCA** » signifie le réseau du Système canadien de contrôle actif de **RNCan**.

« **RACM** » signifie le réseau actif complémentaire dans la région métropolitaine de Montréal qui produit les données GNSS et qui est exploité et entretenu par la **VILLE**.

## 2.0 Objectif

L'objectif de la présente entente est de présenter les conditions en vertu desquelles la VILLE fournira des données GNSS archivées à RNCAN afin qu'elles soient utilisées dans les produits et services des Levés géodésiques du Canada.

## 3.0 Fourniture et distribution des données GNSS

3.1 Sous réserve des modalités de la présente entente, la VILLE fournira à RNCAN l'accès aux données GNSS archivées, sans exiger des droits de licence pour l'utilisation des données, par l'entremise d'Internet :

- a) en configurant des processus du RACM pour transférer automatiquement les données GNSS archivées au serveur de RNCAN sur une base quotidienne; ou
- b) en fournissant l'accès à RNCAN au serveur protocole de transfert de fichiers de la VILLE.

3.2 Données GNSS archivées

a) RNCAN distribuera gratuitement au public les données GNSS archivées par l'entremise de l'infrastructure TI du SCCA, conformément aux dispositions de la licence de données GNSS RACM.

b) La VILLE fournira le texte de la licence de données GNSS du RACM, à inclure dans un hyperlien dans l'en-tête RINEX des données GNSS archivées auxquelles le public aura accès.

3.3 Capacité de la VILLE à délivrer des licences à d'autres utilisateurs

Aucune disposition dans la présente entente ne limite le pouvoir de la VILLE à délivrer des licences pour les données GNSS, avec ou sans frais, à d'autres utilisateurs, y compris sans toutefois s'y limiter d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux au Canada ou d'autres paliers gouvernementaux au Canada. Si la VILLE exerce son droit de délivrer des licences pour les données GNSS à d'autres utilisateurs, les frais exigibles (le cas échéant) seront déterminés par la VILLE à sa seule discrétion.

3.4 Pas de propriété

RNCAN acquiert uniquement le droit d'utiliser les données GNSS pendant que la présente entente est en vigueur et n'acquiert aucun droit de propriété sur les données GNSS.

3.5 Droit d'auteur

Le droit d'auteur pour les données GNSS ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux données GNSS demeureront en tout temps la propriété de la VILLE.

#### **4.0 Déclarations, garanties et indemnités**

##### **4.1 Aucune déclaration ou garantie**

La VILLE ne fait aucune déclaration et n'émet aucune garantie que ce soit quant à l'exactitude, l'utilité, la nouveauté, la validité, la portée, l'exhaustivité ou l'actualité des données GNSS et décline expressément toute garantie implicite à l'égard de la qualité marchande des données GNSS ou de leur adéquation pour un usage précis. La VILLE n'offre aucune assurance ou garantie quant à la compatibilité avec des versions antérieures, actuelles ou futures de tout logiciel donnant accès aux données GNSS.

##### **Exclusion de responsabilité**

RNCAN N'AURA AUCUN RECOURS CONTRE LA VILLE, QUE CE SOIT AU MOYEN DE POURSUITES, D' ACTIONS OU D' AUTRES PROCÉDURES POUR TOUTE PERTE OU RESPONSABILITÉ OU TOUT DOMMAGE OU COÛT QUE RNCAN POURRAIT SUBIR OU ENGENDRER À TOUT MOMENT EN RAISON DE LA POSSESSION OU DE L'UTILISATION DES DONNÉES GNSS PAR RNCAN OU DÉCOULANT DE L'EXERCICE DE SES DROITS OU DE L'EXÉCUTION DE SES OBLIGATIONS EN VERTU DES PRÉSENTES, ET LA VILLE NE SERA AUCUNEMENT RESPONSABLE ENVERS RNCAN POUR DES DOMMAGES INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, COLLATÉRAUX, EXEMPLAIRES OU PUNITIFS, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS, PEU IMPORTE LA FORME DE L'ACTION OU DE LA THÉORIE DE REDRESSEMENT, ET CE, MÊME SI LA VILLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

#### **5.0 Obligations de RNCAN**

##### **5.1 Précautions**

RNCAN prendra toute précaution raisonnable et prudente afin :

- a) d'assurer la protection des données GNSS contre tout accès non autorisé;
- b) de veiller à ce que les données GNSS ne soient pas commercialisées, distribuées ou rendues autrement disponibles, sauf conformément aux conditions de la présente entente.

##### **5.2 Procédures légales**

RNCAN doit immédiatement aviser la VILLE de toute action, toute procédure ou tout événement qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité de RNCAN à exercer ses droits ou à remplir ses obligations en vertu de la présente entente.

#### **6.0 Durée, renouvellement et résiliation**

##### **6.1 Durée**

La présente entente entrera en vigueur à sa signature par les deux Parties et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle prenne fin de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- a) automatiquement, moyennant préavis écrit de quinze (15) jours par la VILLE à RNCan si ce dernier viole une quelconque condition de la présente entente ou permet qu'une telle condition soit violée;
- b) à tout moment, moyennant un avis de résiliation écrit fourni par l'une ou l'autre des Parties, ladite résiliation prenant effet quatre-vingt-dix (90) jours après la réception de l'avis par l'autre Partie; ou
- c) selon une entente écrite entre les Parties.

## 6.2 Obligations à la résiliation

Sous réserve du paragraphe 6.3 ci-après, à la résiliation de la présente entente pour quelque raison que ce soit, les droits et obligations des Parties cesseront immédiatement.

## 6.3 Survie des obligations

Toutes les obligations des Parties qui subsistent expressément ou en raison de leur nature à l'expiration ou à la résiliation de la présente entente demeureront en vigueur et pleinement applicables nonobstant une telle expiration ou résiliation, et ce, jusqu'à ce que lesdites obligations soient satisfaites ou, selon leur nature, expirent.

## 7.0 Avis

- 7.1 Toute demande, tout avis ou toute autre communication relativement à la présente entente doit être donné par écrit et envoyé par livraison en mains propres, par courrier recommandé ou par moyens de communication numériques et adressés au destinataire comme suit :

Si destinée à la VILLE, au :

À l'attention de : Marie Parent  
Chef de division  
Division géomatique

Ville de Montréal

Téléphone : 514-872-4587  
Courriel : marie.parent@ville.montreal.qc.ca

Si destinée à RNCan, au :

À l'attention de : Calvin Klatt  
Directeur, Levés géodésiques du Canada  
Téléphone : 343-292-6638  
Courriel : nrcan.geodeticinformationservices.rncan@canada.ca

ou à une autre adresse, une autre personne ou un autre moyen de communication numérique que l'une ou l'autre des Parties pourrait désigner en envoyant un avis à l'autre Partie conformément aux présentes.

## **8.0 Dispositions générales**

### **8.1 Loi applicable**

La présente entente ainsi que les droits des Parties seront interprétés, régis et appliqués conformément aux lois en vigueur au Québec.

### **8.2 L'Entente complète**

La présente entente représente l'intégralité de l'entente conclue entre les Parties relativement à son objet et a préséance sur toute entente ou communication antérieure de quelque nature que ce soit entre les Parties. La présente entente ne peut être modifiée que par avis écrit, signé par les deux Parties, qui exprime expressément l'intention de modifier la présente entente.

### **8.3 Cessation**

La présente entente ne peut être cédée par l'une ou l'autre des Parties.

### **8.4 Signature en contrepartie**

La présente entente peut être signée en contrepartie et les exemplaires signés, lorsqu'ils sont réunis, seront considérés comme formant un seul et même instrument.

### **8.5 Aucune renonciation**

Le fait pour la VILLE de tolérer, de pardonner ou d'ignorer tout manquement de RNCan à tout moment quant à l'exécution ou le respect de ses obligations en vertu des présentes ne constituera aucunement une renonciation aux droits de la VILLE à l'égard d'un manquement continu ou subséquent et ne portera pas autrement atteinte aux droits de la VILLE à cet égard. Aucun acte ni aucune omission par la VILLE ne sauront constituer une dérogation à ses droits à moins que la VILLE n'y renonce expressément par écrit.

### **8.6 Aucune coentreprise / RNCan n'est pas un mandataire ou un partenaire**

Les Parties renoncent expressément à toute intention de créer un partenariat, une coentreprise ou une entreprise en coparticipation. Les Parties reconnaissent qu'aucune disposition dans la présente entente ni aucun acte des Parties ne créera ni ne sera considéré comme créant un partenariat, une coentreprise ou une relation de mandant et de mandataire entre les Parties de quelque manière que ce soit ou pour quelque but que ce soit. Aucune des Parties n'a l'autorité d'agir ou d'assumer des obligations ou des responsabilités au nom de l'autre Partie.

EN FOI DE QUOI, la VILLE a dûment signé la présente entente à la date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Signée en présence de	)	<b>LA VILLE DE MONTRÉAL</b>
	)	
	)	
	)	
	)	
	)	
_____	)	_____
Témoin	)	Me YVES SAINDON
	)	Greffier

EN FOI DE QUOI, RNCan a dûment signé la présente entente à la date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Signée en présence de	)	<b>SA MAJESTÉ LA REINE</b> du chef
	)	du Canada
	)	
	)	
	)	
	)	
_____	)	_____
Témoin	)	Ministre des Ressources naturelles
	)	Par : Jean Gagnon
	)	Directeur général, Direction de l'arpenteur général



**Dossier # : 1188042005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet de premier renouvellement de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc., un local situé au 4807, rue Molson, à Montréal, d'une superficie de 8 400 pi <sup>2</sup> , utilisé comme poste de quartier 44 pour le SPVM pour un terme de 8 ans et 16 jours, soit du 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027. La dépense totale est de 1 633 821,48\$, incluant les taxes applicables. Bâtiment 8160.

1. d'approuver le projet de premier renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9167-0133 Québec inc. un local situé au 4807, rue Molson, à Montréal, pour une période de 8 ans et 16 jours, à compter du 15 septembre 2019, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 1 628 433,47 \$, incluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de premier renouvellement de bail.
2. d'autoriser la dépense de 5 388,01\$, incluant les taxes applicables et les contingences payables à 9167-0133 Québec inc.
3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-31 12:47

**Signataire :**

Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
 Directeur général adjoint  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1188042005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Services de police et sécurité incendie
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver le projet de premier renouvellement de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc., un local situé au 4807, rue Molson, à Montréal, d'une superficie de 8 400 pi <sup>2</sup> , utilisé comme poste de quartier 44 pour le SPVM pour un terme de 8 ans et 16 jours, soit du 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027. La dépense totale est de 1 633 821,48\$, incluant les taxes applicables. Bâtiment 8160.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) occupe, depuis le 15 septembre 2009, un local situé au 4807, rue Molson à Montréal, mesurant 8 400 pi<sup>2</sup> (Locaux), propriété de 9167-0133 Québec inc. (Locateur). Le bail initial a été négocié de gré à gré et viendra à échéance le 14 septembre 2019.

Le SPVM a demandé au Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) le 26 novembre 2018 de renouveler le bail.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG09 0124 - 30 avril 2009 - Approbation du projet de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc. un espace situé au 4807, rue Molson à Montréal, pour les besoins du poste de quartier 44 du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 10 ans, à compter du 1er septembre 2009.

**DESCRIPTION**

Le présent dossier recommande d'approuver le projet de renouvellement de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc. un local situé au 4807, rue Molson à Montréal, d'une superficie de 8 400 pi<sup>2</sup> utilisé pour les besoins du SPVM, incluant 20 espaces de stationnement réservés sans frais additionnels pour la Ville. Le terme du renouvellement de bail est de 8 ans et 16 jours, soit du 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027. Le renouvellement de bail prévoit notamment une option de renouvellement additionnelle de cinq (5) années en faveur de la Ville.

Par ailleurs, le présent dossier recommande également d'approuver le coût des travaux, selon un projet clé en main, pour l'installation d'un meuble pour 14 postes de travail mobiles (PTM), représentant un montant maximum à remettre au Locateur de 5 388,01\$, incluant les taxes applicables et les contingences.

## JUSTIFICATION

Ce premier renouvellement de bail permettra au poste de quartier 44 du SPVM de poursuivre sa mission.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### DÉPENSES LOCATION

	<b>Loyer actuel</b>	<b>Loyer 2019 15 septembre 2019 au 31 décembre 2019 (3 mois et 16 jours)</b>	<b>Loyer annuel pour les années 2020 à 2026 (7 années)</b>	<b>Loyer 2027 1er janvier 2027 au 30 septembre 2027 (9 mois)</b>	<b>Total 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027 (8 ans et 16 jours)</b>
<b>Loyer annuel de base</b>	<b>(10,50 \$/pi<sup>2</sup>) 88 200,00 \$</b>	<b>34 008,33\$</b>	<b>(13,75 \$/pi<sup>2</sup>) 115 500,00\$</b>	<b>86 625,00 \$</b>	<b>929 133,33\$</b>
Frais d'exploitation et taxes foncières	28 140,00 \$	17 832,73\$	60 564,00\$	45 423,00 \$	487 203,73\$
Loyer total avant taxes	116 340,00 \$	51 841,06\$	176 064,00\$	132 048,00 \$	1 416 337,00\$
TPS	5 817,00 \$	2 592,05\$	8 803,20\$	6 602,40\$	70 816,85\$
TVQ	11 604,92 \$	5 171,15 \$	17 562,38 \$	13 171,79 \$	141 279,62\$
<b>Loyer total avec taxes</b>	<b>133 761,92 \$</b>	<b>59 604,26\$</b>	<b>202 429,58 \$</b>	<b>151 822,19 \$</b>	<b>1 628 433,47\$</b>
Ristourne de TPS	(5 817,00) \$	(2 592,05)\$	(8 803,20 )\$	(6 602,40)\$	(70 816,85)\$
Ristourne de TVQ	(5 802,46) \$	(2 585,57)\$	( 8 781,19)\$	(6 585,89)\$	(70 639,81)\$
Loyer net annuel	<b>122 142,46 \$</b>	<b>54 426,64 \$</b>	<b>184 845,19 \$</b>	<b>138 633,90 \$</b>	<b>1 486 977,19 \$</b>

Le bail initial vient à échéance le 14 septembre 2019.

Le coût du loyer est assumé par le SGPI à même sa base budgétaire.

Le taux de location pour des espaces dans ce secteur, excluant les frais d'exploitation, oscille entre 12 \$ et 15 \$/pi<sup>2</sup>. Le loyer annuel de base pour la durée du renouvellement du bail représente 13,75 \$/pi<sup>2</sup>. Par ailleurs, le Locateur s'engage à effectuer, à ses frais, les travaux correctifs nécessaires pour le système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) desservant les Locaux ainsi que les travaux de rafraîchissement des Locaux notamment la peinture.

Les frais d'exploitation et les taxes foncières pour l'année 2019 représentent 7,21 \$/pi<sup>2</sup>. Les frais de consommation d'Hydro-Québec, d'Énergir et les frais d'entretien ménager sont exclus des frais d'exploitation et sont assumés par le SGPI, lesquels frais pour l'année 2019 représentent un montant total de 68 669,00\$ soit 8,00\$/pi<sup>2</sup>.

Au moment de la conception du budget 2019, le SGPI a voté les sommes nécessaires pour les frais de chauffage et d'électricité.

### **DÉPENSES TRAVAUX**

	<b>Coûts estimés des travaux</b>
Travaux	4 075,00 \$
Contingences 15%	611,25 \$
Incidences	n/a \$
Total avant taxes	4 686,25\$
TPS (5 %)	234,31 \$
TVQ (9.975 %)	467,45 \$
Total avec taxes	5 388,01 \$
Ristourne de TPS	(234,31) \$
Ristourne de TVQ	(233,72) \$
Coût total net	4 919,98 \$

Le présent dossier recommande également d'approuver le coût des travaux, selon un projet clé en main, pour l'installation d'un meuble pour 14 postes de travail mobiles (PTM), représentant un montant maximum à remettre au Locateur de 5 388,01 \$, incluant les taxes applicables et les contingences. Les travaux sont prévus au budget de fonctionnement du SGPI.

La dépense totale pour le terme, incluant les taxes applicables, est de 1 633 821,48\$. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le renouvellement du bail n'est pas en lien avec la Politique de développement durable.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le refus du renouvellement du bail, le poste de quartier 44 du SPVM devra suspendre ses activités et trouver de nouveaux locaux.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

L'approbation de ce dossier est prévu pour le conseil d'agglomération du 16 mai 2019.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre LACOSTE)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Annabelle FERRAZ, Service de police de Montréal  
Dominic HARVEY, Service de police de Montréal  
Martin M BERNIER, Service de police de Montréal

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sabrina ZITO  
Conseillère en immobilier et expertise  
immobilière

**Tél :** 514-868-7835  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-12-17

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514 872-8726  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières  
**Tél :** 514-868-3844  
**Approuvé le :** 2019-03-14

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice du SGPI  
**Tél :** 514-872-1049  
**Approuvé le :** 2019-03-19

## PREMIÈRE CONVENTION DE MODIFICATION DU BAIL

ENTRE : **9167-0133 QUÉBEC INC.**, personne morale légalement constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant sa principale place d'affaires au 2250, avenue Bennett, Montréal (Québec) H1V 2T5, agissant et représentée par Monsieur Jules Camirand, son président, dûment autorisé aux fins des présentes, en vertu de la résolution datée du 25 Février 2019 ;

(ci-après nommée le « Locateur »)

ET : **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la résolution CG06 0006;

(ci-après nommée le « Locataire »)

### PRÉAMBULE :

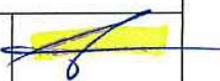
**ATTENDU QUE** par convention de bail signée par le Locateur le 1<sup>er</sup> juin 2009 et par le Locataire le 28 mai 2009 (le « Bail»), le Locataire loue du Locateur des locaux situés au rez-de-chaussée et à l'étage de l'immeuble, situé au 4807, rue Molson, à Montréal, province de Québec, H1Y 2C3 (les « Lieux Loués») d'une superficie locative de 8,400 pieds carrés (la « Superficie des Lieux Loués»);

**ATTENDU QUE** le Bail se termine le 14 septembre 2019 ; et

**ATTENDU QUE** le Locataire désire renouveler le Bail, aux termes et conditions stipulés ci-après et que le Locateur y consent.

### EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. **Préambule** : Le préambule fait partie intégrante de la présente première

PARAPHES	
LOCATEUR	
LOCATAIRE	

convention de modification du bail (la « Première Convention de modification »).

2. **Durée** : La durée du Bail pour les Lieux Loués est prolongée pour une période commençant le **15 septembre 2019** et se terminant le **30 septembre 2027** (le « Terme Prolongé »).
3. **Loyer** : Pour toute la durée du Terme Prolongé, le loyer de base annuel payable par le Locataire au Locateur sera de **treize dollars et soixante-quinze cents (13,75\$) le pied carré de la Superficie des Lieux Loués**, plus les taxes applicables, payable par des versements mensuels, égaux et consécutifs. Ledit loyer de base annuel est payable d'avance le premier jour ouvrable de chaque mois.
4. **Option de renouvellement** : Le Locateur accorde au Locataire l'option de renouveler le Bail à son échéance pour un (1) terme additionnel de **cinq (5) ans, commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2027 et se terminant le 30 septembre 2032**, aux mêmes termes et conditions, sauf quant au loyer qui sera alors à **négoier selon le taux du marché, les parties agissant raisonnablement**. Le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes du Locataire au moment de ce renouvellement.

Pour exercer une option, le Locataire devra en aviser le Locateur par écrit, à ses bureaux, au moins huit (8) mois et au plus tard douze (12) mois avant l'échéance du Bail. Si le Locataire ne donne pas un tel avis écrit dans le délai prescrit, le Locateur devra alors demander par écrit au Locataire son intention quant à l'option de renouvellement. Le Locataire devra, dans un délai de soixante (60) jours à compter de la demande du Locateur, donner un avis écrit de son intention de se prévaloir de l'option, à défaut de quoi cette option, deviendra nulle et non avenue.

#### 5. Travaux du Locateur :

- 5.1 Le Locateur s'engage d'ici le **31 décembre 2019** à réaliser, à ses frais, les travaux correctifs montrés et décrits à l'Annexe « A » des présentes (les « Travaux »). Pour fins de précision, le Locateur s'engage à effectuer les Travaux à la satisfaction du Locataire.

PARAPHES	
LOCATEUR	
LOCATAIRE	

**5.2** Les Travaux ne devront, en aucun cas, nuire à la jouissance paisible du Locataire et devront être exécutés de façon à ne pas nuire à la sécurité du Locataire et des occupants.

**5.3** Le Locateur s'engage à protéger toutes les surfaces adjacentes et le mobilier lors de l'exécution des Travaux et il s'engage également à remettre les Lieux Loués propres suite à l'exécution des Travaux.

**5.4** Il est convenu entre les parties aux présentes que les travaux concernant le meuble PTM décrits à l'Annexe « A » seront exécutés par le Locateur, à la satisfaction du Locataire. Le coût de ces travaux représente un montant forfaitaire de 4,075\$, plus les taxes applicables, et est payable en totalité, à la fin des travaux, par le Locataire au Locateur sur présentation d'une facture à cet effet.

## **6. Frais d'exploitation**

Chaque année, à la date anniversaire du bail, un ajustement automatique du coût unitaire des frais d'exploitation sera fait selon la variation entre l'indice général des prix à la consommation, tous les éléments (« IPC »), publié par Statistique Canada pour la région de Montréal, pour le troisième mois précédant la date d'entrée en vigueur du Bail et celui publié le troisième mois précédant la date d'anniversaire du Bail. Le coût unitaire des frais d'exploitation, pour l'année 2018, est de **deux dollars et quarante et un cents (2,41\$) le pied carré de la Superficie des Lieux Loués** et ce montant est final et lie les parties à titre d'année de base. **Pour fins de précision, les parties conviennent qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, les frais d'exploitation seront majorés à l'IPC.**

Advenant le cas où l'indice des prix à la consommation serait ramené à une nouvelle base, la formule s'appliquera en fonction de l'équivalence établie par Statistique Canada pour la région de Montréal.

## **7. Autres conditions :**

**7.1** À compter de la date de signature des présentes, l'article 3.2 du Bail concernant les options de renouvellement est annulé.

PARAPHES	
LOCATEUR	
LOCATAIRE	

7.2 Le Locataire s'engage à prendre à sa charge le coût de la publication de la présente Première Convention de modification, sous la forme d'un avis de bail.

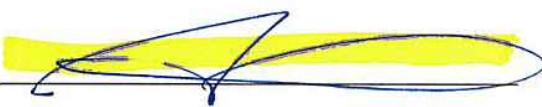
7.3 La présente Première Convention de modification est conditionnelle à l'approbation du Conseil d'agglomération du Locataire. La remise au Locateur d'un exemplaire de la présente Première Convention de modification dûment signée et paraphée par le représentant autorisé du Locataire attestera que ladite approbation a été obtenue.

7.4 À l'exception de ce qui précède, tous les termes et conditions du Bail demeurent inchangés et en vigueur et, sauf stipulations contraires, les mots et expressions utilisés aux présentes auront la même signification et la même portée que ceux utilisés dans le Bail.

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, en triple exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

**POUR LE LOCATEUR:**

Signée par le Locateur à Montréal ce 25 e jour du mois de Février 2019.

Par :   
Jules Camirand, président

**POUR LE LOCATAIRE:**

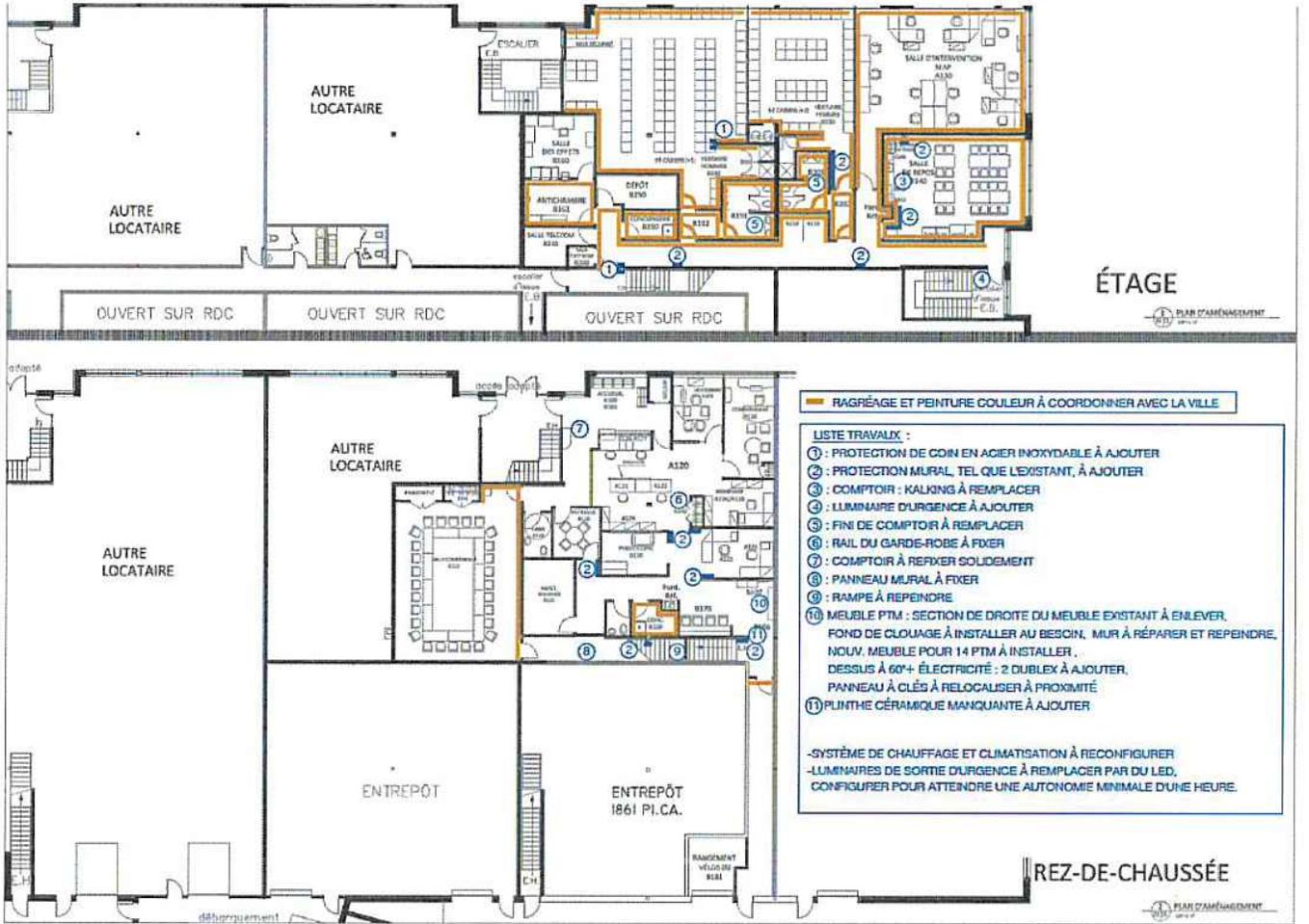
Signée par le Locataire à Montréal ce \_\_\_\_\_ e jour du mois de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

Par : \_\_\_\_\_  
Me Yves Saindon, greffier

La Première Convention de modification a été approuvée par le Conseil d'agglomération le \_\_\_\_\_.  
Résolution no \_\_\_\_\_.

PARAPHES	
LOCATEUR	
LOCATAIRE	

## ANNEXE « A »



PARAPHES	
LOCATEUR	
LOCATAIRE	

## RÉSOLUTION DU LOCATEUR

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de la société 9167-0133 Québec tenue à Montréal, le 25 Février 2019

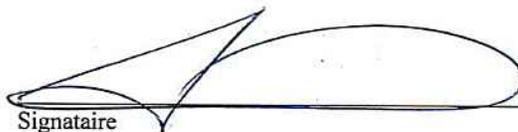
### SUR MOTION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

de louer, à Ville de Montréal un local situé au numéro civique 4907 Malson, dans la ville de Montréal, d'une superficie approximative de huit mille quatre cent 8,400 pieds carrés et faisant partie de l'immeuble connu sous Malson I, et ce, pour un terme de huit ( 8 ) ans;

d'autoriser Jules Camirand de la société à négocier au nom de cette dernière, à conclure les ententes, et à signer tous documents nécessaires pour donner plein effet aux présentes, y compris la signature d'un bail, pour et au nom de la société.

Je certifie que ce qui précède est une copie fidèle d'une résolution adoptée par l'administrateur unique de 9167-0133 Québec inc en date du 25 Février 2019 conformément à la loi, aux documents constitutifs et aux règlements régissant ladite société et que, de plus, ladite résolution est présentement en vigueur pour n'avoir été ni amendée, ni abrogée, ni modifiée de quelque manière que ce soit.

CE 25 Février 2019

  
Signataire

Jules Camirand

PROJET : PDQ44  
Molson  
Ajout PTM14

21 février 2019

HONORAIRES PROFESSIONNELS & "SOFT COSTS"			
CODE	SECTIONS	AMÉNAGEMENT	BUDGET TOTAL
01000	Architecte		\$0,00
01000	Immodesign		\$0,00
01000	Ing. structure		\$0,00
01000	Ingénieur mécanique électrique		\$0,00
01000	Permis		\$0,00
<b>Sous-total professionnel &amp; "soft costs" :</b>		\$0,00	\$0,00

ÉQUIPEMENT			
CODE	SECTION	AMÉNAGEMENT	BUDGET TOTAL
12000	Bureau, chaise, ordinateur (PTM14)	\$1 725,00	\$1 725,00
12000	Enseigne intérieur et extérieur	N/I	N/I
12000	Système de réseau, téléphonique et alarme	N/I	N/I
12000	Table et chaise, réfrigérateur, et four micro-onde	N/I	N/I
12000	Store	N/I	N/I
<b>Sous-total équipement :</b>		\$1 725,00	\$1 725,00

RÉAMÉNAGEMENT			
CODE	SECTIONS	AMÉNAGEMENT	BUDGET TOTAL
01000	Conditions générales		\$0,00
01010	Supervision et main-d'œuvre divers	\$500,00	\$500,00
02090	Démolition		\$0,00
02175	Modification de plancher et travaux chez autre locataire		\$0,00
3300	Reparation beton - plancher - allocation		
05000	Métaux ouvré		\$0,00
5100	Structure d'acier (ouvertures de toit) -		
06100	Menuiserie (F/I)	\$650,00	\$650,00
06410	Ébénisterie allocation		\$0,00
	Corridor		\$0,00
07300	Toiture		\$0,00
7900	Fire proofing		
08100	Portes, cadres, fenêtre et quincaillerie (F/I) (8)		\$0,00
08400	Porte et fenetre en aluminium puit lumiere		\$0,00
09100	Système intérieur		\$0,00
09300	Revetement de sol 6.00\$/pi.ca. + céramique salle de bain + moulure		\$0,00
09700	Peinture	\$300,00	\$300,00
10100	Accessoires de toilettes et partitions		\$0,00
15100	Plomberie et gaz		\$0,00
15150	Gicleurs		\$0,00
15200	Ventilation		\$0,00
16300	Électricité (2 x 15amp + cablage)	\$900,00	\$900,00
16300	Allocation contingence électrique		
17000	Allocation contingence générale		
<b>Sous-total agrandissement :</b>		\$2 350,00	\$2 350,00

TOTAL			
CODE	SECTION	AMÉNAGEMENT	BUDGET TOTAL
	Honoraires professionnels & "Softcosts"	\$0,00	\$0,00
	Équipement	\$1 725,00	\$1 725,00
	Bâtiment	\$2 350,00	\$2 350,00
	Fonds de prévoyance	\$0,00	\$0,00
	Administration et profit (12%)		\$0,00
	<b>Total</b>	<b>\$4 075,00</b>	<b>\$4 075,00</b>

**Dossier # : 1188042005**

**Unité administrative responsable :** Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations

**Objet :** Approuver le projet de premier renouvellement de bail par lequel la Ville loue de 9167-0133 Québec inc., un local situé au 4807, rue Molson, à Montréal, d'une superficie de 8 400 pi<sup>2</sup>, utilisé comme poste de quartier 44 pour le SPVM pour un terme de 8 ans et 16 jours, soit du 15 septembre 2019 au 30 septembre 2027. La dépense totale est de 1 633 821,48\$, incluant les taxes applicables. Bâtiment 8160.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1188042005 - PDQ 44 - 9167-0133 Québec inc.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Pierre LACOSTE  
Préposé au budget  
**Tél : 514 872-4065**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-06

Dominique BALLO  
conseiller budgétaire  
**Tél : 514 872-7344**  
**Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier**

**Dossier # : 1194069003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	1-Approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019, et un local situé au 4e étage du même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour une dépense totale de 9 950 591,27 \$, incluant les taxes, le loyer et les travaux d'aménagement 2- Ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes incluses (Bâtiment 8165-003)

Il est recommandé :

- 1- d'approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019 et un local situé au 4e étage de même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 6 165 310,97 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de modification de bail;
- 2- d'autoriser la dépense de 2 681 100,64 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables à 3928446 Canada inc.;
- 3- d'autoriser la dépense de 1 104 179,66 \$, taxes incluses, en incidences;
- 4- d'ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes incluses ;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera assumée à 50,1 % par l'agglomération, pour un montant de 4 985 246,23 \$, taxes incluses.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2019-03-02 14:09

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1194069003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Acte mixte
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	1-Approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019, et un local situé au 4e étage du même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour une dépense totale de 9 950 591,27 \$, incluant les taxes, le loyer et les travaux d'aménagement 2- Ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes incluses (Bâtiment 8165-003)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le 29 mars 2018, le conseil d'agglomération approuvait une entente de location entre la Ville de Montréal et l'entreprise 3928446 Canada inc. dans le but de mettre en place la phase 1 du regroupement d'une partie des effectifs du Service des ressources humaines (SRH) au 4<sup>e</sup> étage du 5800, rue Saint-Denis. Le SRH souhaite procéder à la mise en place de la phase 2 du projet de regroupement de ses effectifs au 4e et 5e étages du 5800, rue Saint-Denis. Le SRH souhaite également y regrouper les bureaux de la Division respect de la personne à cet endroit en raison de sa position centrale et de son accès facile pour ses clients.

Il est proposé de regrouper dans le même immeuble les unités suivantes :

- Direction de la rémunération globale et des systèmes d'information (DRGSI) - 81 employés
- Division respect de la personne (DRP) - 11 employés

Ces employés occupent actuellement deux sites qui seront réaménagés pour d'autres unités de la Ville. Les sites sont les suivants :

- le 3711, Saint-Antoine qui regroupe 33 employés;
- le 80, rue Queen qui regroupe 59 employés.

Pour ce faire, le SRH a mandaté le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) afin de négocier une nouvelle entente de location pour loger ces unités au 4<sup>e</sup> et au

5<sup>e</sup> étage du 5800, rue Saint-Denis. Le présent sommaire vise à faire approuver ce projet de modification de bail de façon à intégrer les nouveaux locaux au bail actuel (CG18 0183).

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CG18 0183 - le 29 mars 2018 - Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., pour une période de 10 ans à compter du 1er novembre 2018, des espaces situés au 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie d'environ 18 180 pieds carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 3 732 167,84 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail.

CM10 0530 - le 14 juin 2010 - Approuver le projet de bail entre la Ville de Montréal et 3928466 Canada inc., pour la location d'un local d'une superficie de 20 000 pi<sup>2</sup> au 5800, rue Saint-Denis, pour les besoins du Bureau de poste de la Ville et du Centre d'impression numérique, du 1er décembre 2010 au 30 novembre 2019, pour un montant total approximatif de 4 487 356,44 \$, taxes incluses.

## **DESCRIPTION**

Le sommaire décisionnel vise à faire approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019 et un local situé au 4<sup>e</sup> étage du même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi<sup>2</sup>, pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 6 165 310,97 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de modification de bail.

Le propriétaire devra maintenir, à ses frais, en tout temps au cours du bail, les lieux loués, leurs améliorations et transformations ainsi que l'édifice en bon état et propre à l'occupation et il devra, dès qu'il sera requis, remédier à tout défaut et procéder aux réparations.

De plus, le Locateur assumera les travaux de base pour une somme de 535 000 \$. La liste des travaux de base se trouve à l'annexe G du bail. Les travaux consistent principalement à démolir les locaux actuels, installer les nouveaux systèmes CVC, aménager la salle mécanique, niveler les planchers de béton, changer l'entrée électrique, installer un compteur électrique, changer les fenêtres extérieures, modifier les gicleurs, préparer les murs périphériques du local, etc.

## **JUSTIFICATION**

Le SRH est en voie d'implanter un nouveau modèle d'affaires et une offre de service plus actuelle. Pour ce faire, il doit revoir sa structure et regrouper certaines activités. Dans ce cadre, il s'avère que les espaces occupés par le SRH ne sont pas suffisants et après une analyse approfondie, le parc immobilier d'espace à bureau de la Ville est actuellement très sollicité et ne peut répondre à la demande supplémentaire dans un délai raisonnable. De plus, la mise en commun des équipes de soutien RH permettra d'uniformiser, de rehausser et d'optimiser les standards de la Ville en matière de pratiques RH.

Le regroupement de la DRGSI dans une nouvelle location est justifié pour :

- Faciliter le savoir-faire RH : faciliter la formation des ressources, l'échange des meilleurs pratiques (collaboration), les alignements, l'uniformisation des pratiques et les communications;
- Développer la cohésion axée sur la valeur ajoutée aux clients (employés et gestionnaires) et le sentiment d'appartenance;
- Simplifier l'encadrement des équipes par les gestionnaires (actuellement sur 2 sites);

- Diminuer de façon marquée les déplacements (économie de temps et de frais de déplacements).

Pour ce qui est de la Division Respect de la personne, une suite au 5e étage leur permettra de bénéficier de confidentialité pour leurs opérations tout en étant rapproché des autres unités RH.

De plus, dans un autre ordre d'idée, les espaces libérés au 80, rue Queen seront aménagés pour les besoins du Service de technologie et de l'information (STI) dont l'ajout d'effectif en 2019 est considérable. Concernant les espaces libérés au 3711, Saint-Antoine, ils seront réaménagés pour combler les besoins en espace de la Direction de la dotation du SRH.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

### **DÉPENSES LOCATION**

Les tableaux suivants représentent les dépenses totales en loyer pour la durée de ce bail :

<b>Location 5800, rue Saint-Denis</b>	<b>Total du 1er sept. 2019 au 31 oct. 2028 (5e étage)</b>	<b>Total du 1er nov. 2019 au 31 oct. 2028 (4e étage)</b>	<b>Dépense totale</b>
Superficie (pi <sup>2</sup> )	4 905,00 pi <sup>2</sup>	20 332,00 pi <sup>2</sup>	25 237,00 pi <sup>2</sup>
Loyer de base	541 082,83 \$	2 203 904,09 \$	2 744 986,92 \$
Frais d'exploitation	338 567,63 \$	1 377 899,64 \$	1 716 467,27 \$
Taxes foncières	134 887,50 \$	548 964,00 \$	683 851,50 \$
Stationnement	55 000,00 \$	162 000,00 \$	217 000,00 \$
Total avant taxes	1 069 537,96 \$	4 292 767,73 \$	5 362 305,69 \$
TPS (5 %)	53 476,90 \$	214 638,40 \$	268 115,30 \$
TVQ (9,975 %)	106 686,40 \$	428 203,58 \$	534 889,98 \$
<b>Total incluant taxes</b>	<b>1 229 701,26 \$</b>	<b>4 935 609,71 \$</b>	<b>6 165 310,97 \$</b>
Ristourne de TPS	(53 476,90) \$	(214 638,40) \$	(268 115,30) \$
Ristourne de TVQ (50 %)	(53 343,22) \$	(214 101,79) \$	(267 445,01) \$
Coût total net	1 122 881,14 \$	4 506 869,52 \$	5 629 750,66 \$

Pour le détail complet des loyers annuels, voir le document « Détail annuel du loyer » en pièce jointe.

La dépense totale de loyer représente un montant de 6 165 310,97 \$, incluant les taxes. À titre de précision, le loyer pour les espaces de stationnement est requis pour les employés qui utiliseront leurs véhicules dans le cadre de leurs déplacements en raison des exigences particulières de leur fonction de travail.

La valeur locative incluant les frais d'exploitation pour ce type de local dans ce secteur oscille entre 22 \$ et 24 \$/pi<sup>2</sup>. Le taux de location moyen pour la durée de cette entente est de 22,58 \$/pi<sup>2</sup>.

Pour l'année 2019, la dépense de 121 440,50 \$, net des ristournes de taxes, sera assumée par le budget de fonctionnement du SGPI. Pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du SGPI, sera ajustée pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes

incluses. Pour les informations complètes concernant les ajustements budgétaires, voir le document en pièce jointe dans l'intervention du Service des finances.

La transaction visée par la résolution CG18 0183 stipulait que le taux locatif moyen pour la durée de cette location était de 16,21 \$/pi<sup>2</sup> car la Ville avait choisi l'option d'assumer le coût des travaux de base pour cet espace. Dans la transaction qui nous concerne, considérant que le propriétaire demande un loyer de base plus élevé pour ces locaux, il est plus avantageux pour la Ville d'assumer un loyer moyen de 22,58 \$/pi<sup>2</sup> et de demander au propriétaire de défrayer le coût des travaux de base. De plus, l'immeuble affichait un taux de vacances plus élevé en 2018 qu'en 2019, ce qui avait permis à la Ville de négocier un meilleur taux de loyer à cette époque. À noter que cette transaction se situe dans la fourchette inférieure de la valeur locative du marché.

## **DÉPENSES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT**

Le tableau suivant représente les dépenses reliées aux travaux d'aménagement pour cette location :

	<b>Coûts estimés</b>
Travaux d'aménagement	2 119 908,00 \$
Contingences 10%	211 990,80 \$
Incidences	960 365,00 \$
Total avant taxes	3 292 263,80 \$
TPS (5 %)	164 613,19 \$
TVQ (9.975 %)	328 403,31 \$
Totales taxes incluses	3 785 280,30 \$
Ristourne de TPS	(164 613,19) \$
Ristourne de TVQ	(164 201,66) \$
Coût total net	3 456 465,46 \$

Les travaux d'aménagement consistent à construire la totalité des bureaux et salles de rencontres nécessaires au bon fonctionnement du service. Ces travaux incluent notamment, la construction des cloisons, l'installation des portes intérieures, la finition des murs, la finition des plafonds, la pose des revêtements de plancher, l'installation des luminaires, l'ébénisterie, l'achat et l'installation des postes de travail selon les normes d'aménagement, etc.

Le coût des incidences inclut l'achat du mobilier et la télécommunication entre autres.

Le coût des travaux d'aménagement incluant les contingences, les incidences, la TPS et la TVQ est de 3 785 280,30 \$. La surveillance des travaux et l'approbation des factures seront effectuées par la Division des projets corporatifs du SGPI.

Les travaux sont prévus au PTI du SGPI.

Cette dépense (loyer et travaux d'aménagement) sera assumée à 50,1 % par l'agglomération, pour un montant de 4 985 246,23 \$, taxes incluses.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le locateur détient déjà le certificat Boma Best pour cet immeuble et répond aux exigences du plan d'action.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne pas donner suite au dossier impliquerait que le SGPI devra trouver de nouveaux emplacements afin de répondre aux besoins RH et du STI.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Conseil d'agglomération le 18 avril 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Diane NGUYEN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Yves DESJARDINS, Service des ressources humaines  
Sylvain LEBLANC, Service de la gestion et de la planification immobilière  
Nathalie ORTEGA, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

Nathalie ORTEGA, 21 février 2019  
Yves DESJARDINS, 20 février 2019

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Joel GAUDET  
Conseiller en immobilier

**Tél :** 514-872-0324  
**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-02-08

Nicole RODIER  
Chef de division - Division des locations

**Tél :** 514-872-8726  
**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Francine FORTIN  
Directrice des transactions immobilières

**Tél :** 514-868-3844

**Approuvé le :** 2019-02-26

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Sophie LALONDE  
Directrice du SGPI

**Tél :** 514-872-1049

**Approuvé le :** 2019-02-28

## CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL

**ENTRE :** **3928446 CANADA Inc.**, personne morale constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44, ayant son siège au 5 800 St-Denis, bureau 1 100, à Montréal, province de Québec, H2S 3L5, agissant et représentée par Mitchell Moss, son Président, dûment autorisé(e) aux fins des présentes tel qu'il le déclare.

Ci-après nommée le « **Locateur** »

**ET :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la Charte de la Ville de Montréal et des résolutions suivantes :

a) La Résolution numéro CG06 0006, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du vingt-trois (23) octobre deux mille six (2006); et

b) La résolution numéro CG19 \_\_\_\_\_, adoptée par le conseil d'agglomération à sa séance du \_\_\_\_\_ 2019;

Ci-après nommée le « **Locataire** »

### PRÉAMBULE

**ATTENDU QU'** aux termes d'une convention de bail signée par le Locataire le 5 avril 2018 et signée par le Locateur le 28 février 2018 (ci-après appelée le (« Bail ») concernant des locaux désignés comme l'unité 401, dont la Superficie locative des Lieux loués est fixée à dix-huit mille cent quatre-vingt (18,180) pieds carrés et situés au quatrième (4<sup>e</sup>) étage dans l' immeuble sis au 5 800 rue St-Denis, Ville de Montréal, province de Québec, pour un terme de dix (10) ans, commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et se terminant le 31 octobre 2028;

**ATTENDU QUE** le Locateur convient de louer au Locataire des locaux additionnels situés au 4<sup>e</sup> étage et au 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 5 800 rue St-Denis, Montréal, Québec (le « Premier espace additionnel »), ayant une superficie locative d'approximativement vingt-cinq mille deux cent trente-sept pieds carrés (25,237 pi<sup>2</sup>) (la « Superficie locative du Premier espace additionnel »), le tout conformément au Bail, mais sujet aux modalités stipulées aux présentes;

**ATTENDU QUE** Le Locataire a adopté un règlement sur la gestion contractuelle conformément aux dispositions de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ;

**ATTENDU QUE** sauf si définies autrement aux présentes, les expressions auront les définitions qui leur sont attribuées dans le Bail;

**ATTENDU QU'À** compter de la date d'exécution de cette Convention de modification de bail (la «Convention»), le Locataire et le Locateur souhaitent faire les ajouts suivants au Bail.

### **EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:**

#### 1.0 **Préambule**

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la Convention.

#### 2.0 L'article 2 du Bail est supprimé et remplacé par le suivant :

- 2.1 **Désignation** : Un local situé au 4<sup>e</sup> et au 5<sup>e</sup> étage du bâtiment sis au 5 800, rue St-Denis, à Montréal, province de Québec, H2S 3L5, tel que montré sur les plans joints au Bail comme Annexe B et Annexe F. Cet emplacement est connu et désigné comme étant le lot 2 334

Locateur	Locataire
	

212 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

- 2.2 **Superficie locative des Lieux loués** : La Superficie locative des Lieux loués est fixée à dix-huit mille cent quatre-vingt pieds carrés (18,180 pi<sup>2</sup>).

**Premier espace additionnel** : La Superficie locative du Premier espace additionnel situé au 4<sup>e</sup> et au 5<sup>e</sup> étage de l'Édifice est d'approximativement vingt-cinq mille deux cent trente-sept pieds carrés (25,237 pi<sup>2</sup>) laquelle est montrée à l'Annexe F des présentes. La Superficie locative du Premier espace additionnel est composée de vingt mille trois cent trente-deux (20,332) pieds carrés pour l'unité 402 au 4<sup>e</sup> étage et de quatre mille neuf cent cinq (4,905) pieds carrés pour l'unité 500 au 5<sup>e</sup> étage. La Superficie locative du Premier espace additionnel nette inclue un facteur de dix pour cent (10%) pour les aires communes.

La Superficie locative du Premier espace additionnel sera mesurée par un Expert selon la norme BOMA (ANSI-Z-65.1-1996) ou sa version la plus récente, au plus tard trois (3) mois de la date de signature de la Convention et liera les parties à compter de la première journée de la Convention. Le Locateur doit faire parvenir une copie certifiée de ce rapport de mesurage au Locataire dans les cinq (5) jours de son obtention. Les parties conviennent que nonobstant le mesurage du Premier espace additionnel, la Superficie locative du Premier espace additionnel ne peut excéder celle fixée ci-dessus.

Nonobstant toute disposition contraire dans le Bail, il est entendu que pour le calcul de tout loyer autre que le Loyer de base, ledit loyer sera calculé en fonction du total de la Superficie locative des Lieux loués et de la Superficie locative du Premier espace additionnel, c'est-à-dire quarante-trois mille quatre cent dix-sept (43,417) pieds carrés, sous réserve d'un mesurage du Premier espace additionnel tel que prévu au présent article.

- 2.3 **Superficie locative de l'Édifice** : La Superficie locative de l'Édifice est fixée à six cent soixante-dix mille pieds carrés (670 000 pi<sup>2</sup>).

- 2.4 **Quote-part d'occupation** : La Superficie locative des Lieux loués et la Superficie locative du Premier espace additionnel équivalent à approximativement six virgule quarante-huit pour cent (6,48%) de la Superficie locative de l'Édifice. Elles sont établies de la façon suivante :

- Quote-part d'occupation superficie initiale 4e (2,71 %)
- Quote-part d'occupation superficie Premier espace additionnel 4e (3,03%)
- Quote-part d'occupation superficie Premier espace additionnel 5e (0,74%)

La quote-part des Lieux loués et du Premier espace additionnel sera ajustée à la suite du mesurage du Premier espace additionnel effectué conformément aux dispositions de l'article 2.2, du présent Bail.

Par ailleurs, si la Superficie locative de l'Édifice est augmentée, le Locateur devra faire mesurer par un Expert, selon la norme BOMA (ANSI-Z-65.1-1996) ou sa version la plus récente, la superficie de l'Édifice destinés à la location incluant cette augmentation de superficie, qu'ils soient loués ou non, au plus tard trois (3) mois de la fin des travaux visant toute telle augmentation de la Superficie locative de l'Édifice. Cette modification liera les parties à compter de la date de la fin des travaux et le Locateur devra faire parvenir une copie certifiée de ce rapport de mesurage au Locataire dans les cinq (5) jours de son obtention.

- 2.5 **Stationnement** : Le Locateur doit permettre au Locataire d'utiliser les espaces de stationnement rattachés à l'Immeuble à l'usage des employés du Locataire, des personnes à mobilité restreinte et des visiteurs, sans attribution spécifique, pour quarante-cinq (45) places extérieures. À noter qu'à la date de la Convention le coût pour un stationnement extérieur non-réservé est de 100 \$ par mois incluant les Taxes de vente, le tout sujet à des ajustements de temps en temps durant le Terme selon le coût réel défrayé par le Locateur.

3. L'article 3.1 du Bail est modifié en y ajoutant le paragraphe ci-dessous :

Le Bail, relativement au Premier espace additionnel du 5e étage décrit à l'article 2.0 des présentes, est consenti pour une durée de neuf (9) ans et deux (2) mois commençant le 1er septembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028. Si le Bail débute à une date différente de celle indiquée ci-dessus dû quelques retard que ce soit, le Locateur confirmera

Locateur	Locataire
	

par écrit au Locataire les nouvelles dates qui constitueront la première journée du Bail pour le Premier espace additionnel, tel que prévu à l'Annexe G.

Le Bail, relativement au Premier espace additionnel du 4e étage décrit à l'article 2.2 des présentes, est consenti pour une durée de neuf (9) ans commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028. Si le Bail débute à une date différente de celle indiquée ci-dessus dû quelques retard que ce soit, le Locateur confirmera par écrit au Locataire les nouvelles dates qui constitueront la première journée du Bail pour le Premier espace additionnel, tel que prévu à l'Annexe G.

Pour fins de clarification, il est convenu entre les parties que la date d'expiration de la durée pour le Premier espace additionnel sera le 31 Octobre 2028.

Il est convenu que la date d'anniversaire du Bail est le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

Il est convenu que le Locataire pourra, si possible, prendre possession du Premier espace additionnel avant les dates ci-dessus, sans avoir l'obligation de payer le loyer ou tout autre montant au Locateur, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour le 4e étage et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre pour le 5e étage.

4. L'article 3.2 du Bail est modifié en y ajoutant le paragraphe ci-dessous :

L'option de renouveler le Bail prévu au présent article s'applique au Premier espace additionnel.

5. Le paragraphe suivant sont ajoutés à l'article 4.2

Le loyer de base pour le Premier espace additionnel du 4e étage se compose des coûts unitaires suivants :

- Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) novembre 2019 ou à la date de prise de possession au trente (30) novembre 2024, le loyer de base sera établi à onze dollars et cinquante cents le pied carré (11,50 \$/pi<sup>2</sup>) ;
- Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre 2024 au trente et un (31) octobre 2028, le loyer de base sera établi à douze dollars et soixante-quinze cents le pied carré (12,75 \$/pi<sup>2</sup>) ;

Le loyer de base pour le Premier espace additionnel du 5e étage se compose des coûts unitaires suivants :

- Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) septembre 2019 ou à la date de prise de possession au trente (30) novembre 2024, le loyer de base sera établi à onze dollars et cinquante cents le pied carré (11,50 \$/pi<sup>2</sup>) ;
- Pour la période du premier (1<sup>er</sup>) décembre 2024 au trente et un (31) octobre 2028, le loyer de base sera établi à douze dollars et soixante-quinze cents le pied carré (12,75 \$/pi<sup>2</sup>) ;

6. L'article 8.2 du Bail est supprimé et remplacé par le suivant:

**8.2 Usage :** n'utiliser les Lieux loués et le Premier espace additionnel qu'à des fins de bureau.

7. Les annexes suivantes sont ajoutées à l'article 15.1

- ▶ Annexe F : Plan du Premier espace additionnel.
- ▶ Annexe G : Travaux d'aménagement et Travaux de base du Premier espace additionnel.
- ▶ Annexe H : Programme fonctionnel et technique du Premier espace additionnel

8. Intégration des termes du Bail

Sous réserve des dispositions et engagements spécifiquement convenus dans cette Convention, tous les autres engagements, conditions et stipulations du Bail, s'appliqueront mutatis mutandis au Premier espace additionnel.

Locateur	Locataire
	

## 9. Commission de courtage

Le Locataire déclare et garantit au Locateur qu'aucun courtier ni agent n'a négocié la présente Convention, ni pris part à la négociation, à la conclusion ou à la signature de celle-ci. Advenant une réclamation d'un courtier à l'égard de la transaction visée par la Convention, la commission de ce courtier sera entièrement payable par le Locataire à la complète exonération du Locateur.

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé, en double exemplaire, à Montréal, à la date indiquée en regard de leur signature respective.

Le 1<sup>er</sup> Mars 2019

**3928446 CANADA Inc.,**

  
\_\_\_\_\_  
par : Mitchell Moss

Le \_\_\_\_\_ 2019

**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
par : Yves SAINDON

Locateur	Locataire
	

Annexe F

---

Plan du Premier espace additionnel.



Unité 402 :

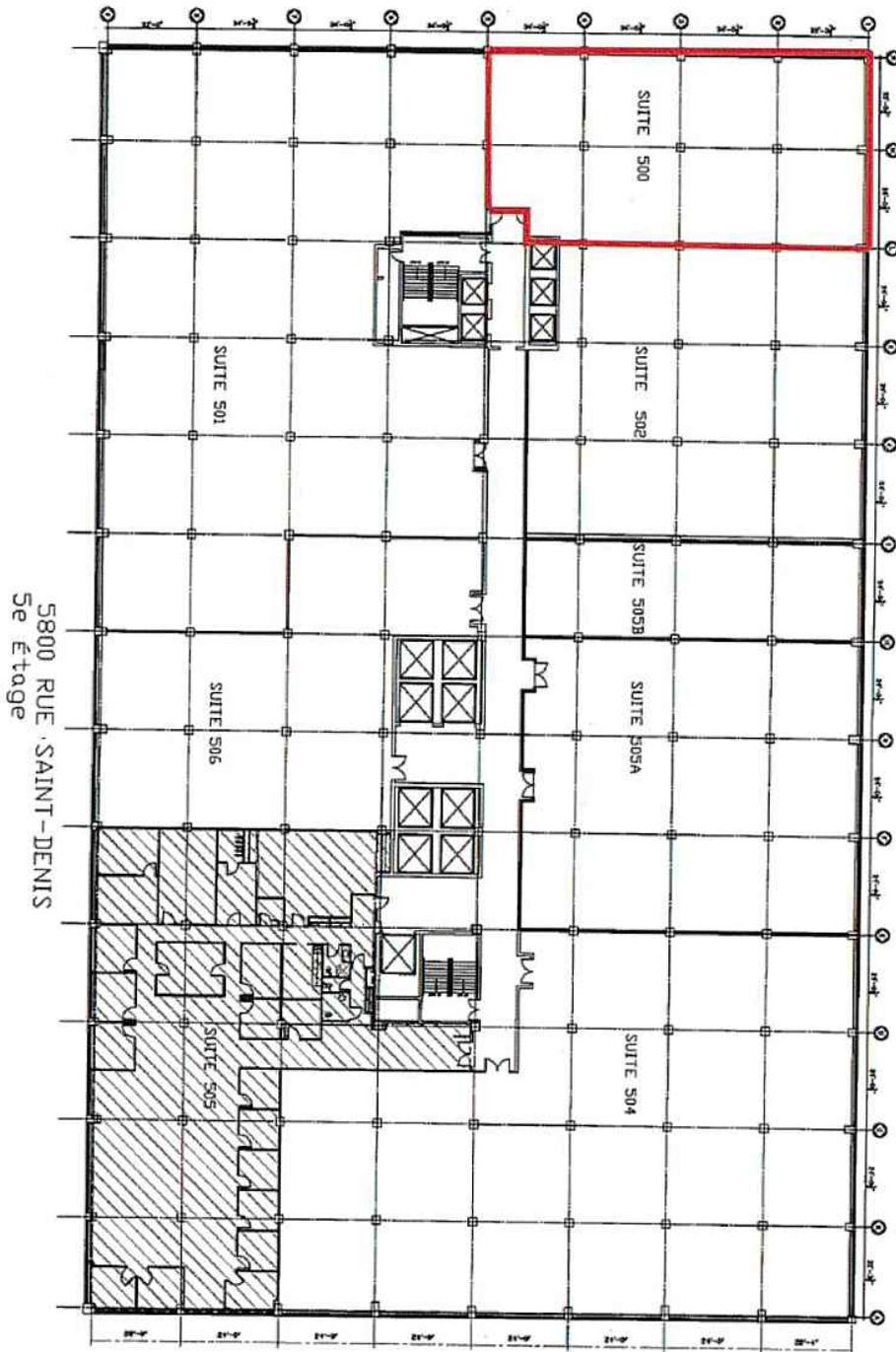
Superficie locative de 20 332 pi<sup>2</sup>



*JG MA*

# Suite 500

Superficie locative de 4 905 pi<sup>2</sup>



5800 RUE SAINT-DENIS  
5e Étage

Annexe G

---

Travaux d'aménagement et Travaux de base du Premier espace additionnel.

26 11

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PREMIER ESPACE ADDITIONNEL

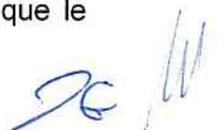
### **1.0 Modalités :**

Le Locateur livrera le Premier espace additionnel dans une condition « telle quelle » selon la date prévue à l'article 1.2, à l'exception des travaux suivants qui seront effectués par le Locateur :

- a) au frais du Locateur, les travaux de base tels que décrits à l'article 2 du présent annexe
- b) au frais du Locataire dont le budget est décrit à l'article 1.7 du présent annexe et selon un projet clé en main conformément aux normes et standards prévus au Programme fonctionnel et technique du Premier espace additionnel (« Annexe H»),

(Collectivement les « Travaux ») selon les modalités suivantes :

- 1.1.1** Les plans préliminaires approuvés par le Locataire dans les cinq (5) jours suivants la réception, serviront de base aux plans d'exécution qui devront être préparés par un Expert.
- 1.1.2** Les plans d'exécution devront être soumis au Locataire pour approbation préalable. Ces plans, une fois approuvés par le Locataire, seront considérés comme finaux et les travaux du Locateur devront être conformes à ceux-ci. L'approbation du Locataire se limite toutefois à l'aspect architectural du Premier espace additionnel et n'aura pas pour effet de dégager le Locateur de sa responsabilité d'effectuer les travaux conformément aux normes et standards prévus au Programme fonctionnel et technique du Premier espace additionnel.
- 1.1.3** Le Locateur et le Locataire conviennent qu'aucun coût supplémentaire (extra), s'il y a lieu, ne sera payé sans avoir fait préalablement l'objet d'une approbation écrite du Locataire.
- 1.1.4** Si le Locateur effectue des travaux non conformes au Programme fonctionnel et technique du Premier espace additionnel ou aux plans d'exécution, il sera responsable de tous les coûts supplémentaires résultant de tous tels travaux.
- 1.1.5** Dans tous les cas, le Locateur sera responsable de conclure les contrats avec les architectes, ingénieurs, consultants, entrepreneurs, surveillants de travaux et autres intervenants, le tout en son nom et pour son compte. Le Locateur tiendra indemne le Locataire de toute poursuite, action ou réclamation, de quelque nature que ce soit, qui pourrait lui être adressée relativement aux Travaux.
- 1.1.6** L'entrepreneur et les principaux sous-traitants devront être des entreprises connues, faisant affaires au Québec et ayant une réputation établie dans le domaine. Le Locataire pourra soumettre une liste d'entrepreneurs que le



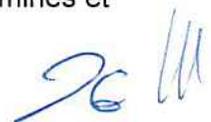
Locateur s'engage à inviter à soumissionner s'ils lui sont acceptables. Le Locateur s'engage à communiquer au Locataire, par écrit, le nom de l'entrepreneur choisi.

- 1.1.7 Le Locateur devra obtenir un permis de construction et tout autre permis nécessaire dont il assumera les frais.
  - 1.1.8 Le Locataire pourra suivre l'évolution des Travaux afin de s'assurer, notamment, que ceux-ci sont réalisés conformément aux dispositions des présentes. La présence du représentant du Locataire, le cas échéant, n'aura pas pour effet de dégager le Locateur de sa responsabilité quant aux Travaux à condition que la présence d'un tel représentant ne nuise en rien à l'avancement de tous les travaux.
  - 1.1.9 Le Locateur s'engage à faire en sorte que l'architecte, l'entrepreneur, les sous-traitants, fournisseurs de matériaux et de services, ouvriers et tout autre intervenant coopèrent raisonnablement avec le représentant du Locataire pour permettre à ce dernier de suivre l'évolution des Travaux afin de s'assurer que ceux-ci sont réalisés conformément aux dispositions des présentes.
  - 1.1.10 Le Locataire pourra désigner toute autre personne que son représentant désigné pour visiter le chantier pendant les Travaux, pour prendre des mesures ou pour faire toute inspection concernant les Travaux. Un tel geste ne devra pas être interprété comme étant une prise de possession de la part du Locataire, ni une renonciation à quelque droit prévu à la présente convention et au Bail.
  - 1.1.11 Le Locateur et le Locataire s'engagent à collaborer afin de réaliser les Travaux et le Locateur sélectionnera un entrepreneur afin de réaliser les Travaux dans les délais et selon le Budget prévus aux articles 1.2 et 1.7 respectivement ci-après.
- 1.2 Fin des travaux** : Les Travaux devront être terminés et avoir fait l'objet d'une acceptation provisoire selon les modalités prévues à l'article 1.3 ci-après, au plus tard le 1<sup>er</sup> Août, 2019 pour le 5<sup>e</sup> étage et le 1<sup>er</sup> Octobre pour le 4<sup>e</sup> étage.

Il est convenu que le Locataire doit coordonner promptement avec le Locateur ses plans pour les Travaux pour que le Locateur puisse compléter les Travaux avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019, à défaut de quoi la fin des Travaux sera reportée d'un nombre de jours équivalent sans aucun recours que ce soit contre le Locateur.

Il est également convenu que les Travaux ne seront pas effectués tant que le Locataire n'aura pas fourni au Locateur la confirmation écrite par un représentant du Locataire de l'approbation du Conseil municipal quant à la Convention, étant convenu que le Locataire signera la Convention au plus tard quinze (15) jours suivant ladite confirmation.

- 1.3 Acceptation provisoire** : Dès que les Travaux seront substantiellement terminés et



que le Premier espace additionnel sera prêt à l'usage auquel il est destiné, un Expert accompagné du représentant du Locataire en fera l'examen en vue de leur acceptation provisoire. L'Expert attestera par écrit la conformité des Travaux, sous réserve de certains travaux à corriger ou à parachever dont il dressera une liste. Le certificat de parachèvement des Travaux, lequel indiquera les délais dans lesquels les déficiences devront être corrigées par le Locateur, devra être approuvé par le Locataire. Le délai maximum sera de quinze (15) jours, à moins qu'il s'agisse de travaux d'une complexité nécessitant un délai plus long.

- 1.4 Acceptation définitive** : Lorsque tous les Travaux à corriger et à parachever mentionnés à la liste dressée lors de l'acceptation provisoire auront été complétés, l'Expert attestera par écrit l'acceptation définitive des Travaux.

Cette acceptation définitive des travaux ne couvre pas les vices ou malfaçons non apparents, de même que les travaux pour lesquels une inspection raisonnable ne peut être faite à cause d'une non-utilisation temporaire ou autre raison similaire, tel que le système de chauffage lorsque l'acceptation des travaux se fait pendant l'été ou la climatisation et l'état du stationnement lorsque l'acceptation des travaux a lieu en hiver.

**1.5 Période d'emménagement**:

Après l'acceptation provisoire, le Locataire bénéficiera d'une période d'emménagement de trente (30) jours pendant laquelle il ne paiera aucun loyer ni compensation de quelque nature que ce soit.

Le Bail du Premier espace additionnel débutera à la fin de la période d'emménagement. À cet effet, le Locateur devra confirmer par écrit au Locataire la date qui constituera la première journée du bail du Premier espace additionnel si celles-ci ne coïncident pas avec la date stipulée à l'article 3.1 du Bail tel qu'amandé.

- 1.6 Retard** : Si les Travaux ne sont pas terminés à la date prévue à l'article 1.2, à moins que le retard soit dû à un acte ou à une faute du Locataire, auquel cas cette date sera reportée d'un nombre de jours équivalant à la période d'un tel retard (étant entendu que la durée pour le Premier espace additionnel ne sera pas prolongée), le Locataire pourra, à sa seule et entière discrétion, exercer l'une ou l'autre des options suivantes:

- a) consentir au Locateur un délai supplémentaire pour lui permettre de terminer les Travaux, auquel cas les dates prévues seront reportées en conséquence ; ou
- b) terminer lui-même les Travaux, aux entiers frais du Locataire.

Il est entendu entre les parties qu'une collaboration étroite et prompte est essentielle à l'accomplissement des Travaux à l'intérieur des délais prévus. Le Locataire reconnaît que le Locateur va relocaliser un locataire, soit Carré Technologies Inc., présentement situé dans une partie du Premier espace additionnel au 4<sup>e</sup> étage avant de pouvoir compléter tous les Travaux au 4<sup>e</sup> étage.

- 1.7 Paiement des Travaux d'aménagement** : Le coût des Travaux, incluant les honoraires professionnels, représente un montant maximum de **deux millions cent dix-neuf mille neuf cent huit dollars (2,119,908.00 \$)**, excluant les Taxes de vente



ainsi que tout coût supplémentaire (l' « Extra ») ayant fait l'objet d'une approbation écrite du Locataire au préalable conformément aux dispositions de l'article 1.1.3 ( le « Budget »), le cas échéant, et est payable au Locateur sur présentation d'une facture comme suit : quatre-vingt-cinq pour cent (85%) lors de l'acceptation provisoire et le solde, soit quinze pour cent (15%), lors de l'acceptation définitive.

Le Locateur fera des efforts raisonnables pour effectuer les Travaux conformément audit Budget et à la satisfaction du Locataire. Le Locataire sera responsable, dans tous les cas, de payer la totalité des coûts des Travaux relatifs à l'Annexe H. En cas de coûts additionnels, tous Extras devront être convenus entre les parties et ces coûts seront toujours assumés par le Locataire. Les parties collaboreront raisonnablement ensemble à cet égard.

**1.8 Remise en état :** À l'échéance du Bail, le Locataire pourra, à son choix, abandonner les aménagements ou les enlever, en tout ou en partie, excluant tout bien meuble et le mobilier intégré, auquel cas il devra remettre les Lieux loués et le Premier espace additionnel dans l'état de leur réception, compte tenu de leur vieillissement ou de l'usure normale. Le Locataire devra retirer tout câblage de télécommunications et toutes installations spéciales ou non approuvées par le Locateur. De plus, le Locateur devra, sans frais, remettre au Locataire dans les dix (10) jours suivants la fin du Bail, toute la signalisation du Locataire et, dans la mesure où ceux-ci appartiennent au Locataire, les serrures numériques, les chemins de clés, ainsi que toutes les composantes du système d'alarme.

Tout bien appartenant au Locataire ou à toute autre personne laissé dans ou sur les Lieux loués ou dans ou sur le Premier espace additionnel après la résiliation ou à l'échéance du Bail est réputé avoir été abandonné au profit du Locateur et ce dernier pourra en disposer à sa guise, sans qu'il ne doive quelque compensation ni indemnité que ce soit au Locataire ou à des tiers.

## 2.0 Travaux du Premier espace additionnel

**2.1 Modalités :** Le Locateur devra effectuer, à ses frais, selon les conditions prévues pour les Travaux ci-avant décrites, les Travaux suivants :

**2.1.1** Suite 500 : certains travaux d'une valeur maximale de quinze dollars (15.00 \$) le pied carré de la superficie locative de l'unité 500 incluant les travaux suivants:

- la démolition des bureaux;
- l'installation d'une nouvelle unité CVC;
- l'aménagement d'une nouvelle salle mécanique (si applicable);
- le retrait de tous les tapis;
- la mise en état des planchers pour que ceux-ci soient prêts à recevoir le fini;

**2.1.2** Suite 402 :

- Des fenêtres en aluminium à coupure thermique et les unités faible « E » selon les standards de l'Immeuble ;

- Toiles solaires, selon les standards de l'Immeuble, installées aux fenêtres du périmètre ;
- La démolition ;
- L'aménagement d'une nouvelle salle mécanique selon les standards de l'Immeuble, et si nécessaire, deux nouvelles salles mécaniques ;
- Porte d'entrée principale double en verre trempé et porte de sortie secondaire, incluant le cadrage et la quincaillerie, selon les standards de l'Immeuble ;
- La finition de plafond en gypse autour des fenêtres extérieures selon les standards de l'Immeuble
- Les murs de périmètre doivent être prêts à recevoir la peinture (couche de fond prêt à recevoir le fini) ;
- Dalle de plancher nivelée– sans fini prêt à recevoir ;
- Entrée électrique d'une capacité équivalent à 6W / p.c. Distribution par le Locataire, incluant le panneau, le transformateur 347V/120-208V 3 phases ;
- CVAC – 1 tonne par 500 p.c. La distribution, les contrôles et chauffage de verrouillage (heating interlocking) par le Locataire ;
- Fourniture d'air frais pour une (1) personne par 150 p.c ;
- Gicleurs selon le Code. La distribution/les modifications du système des gicleurs par le Locataire ;
- Le Premier espace additionnel livré respecte les Codes d'incendie, de sécurité ; et
- Installation d'un compteur d'électricité.



# ANNEXE H

Montréal 

## PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

REGROUPEMENT DES EFFECTIFS DES RESSOURCES HUMAINES PHASE 2  
ÉDIFICE : 8165



Ville de Montréal

Direction de la gestion des projets immobiliers  
Division – projets corporatifs  
Service de la gestion et de la planification immobilière

Le 1er février 2019



## Détail annuel du loyer - 5800 St-Denis - 4e

	2019 (1er novembre)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028 (10 mois)	Total
Superficie Totale (pi²)	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00	20 332,00
Loyer de base	38 969,67 \$	233 818,00 \$	233 818,00 \$	233 818,00 \$	233 818,00 \$	235 935,92 \$	259 233,00 \$	259 233,00 \$	259 233,00 \$	216 027,50 \$	2 203 904,09 \$
Frais d'exploitation	25 516,66 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	153 099,96 \$	127 583,30 \$	1 377 899,64 \$
Taxes foncières	10 166,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	60 996,00 \$	50 830,00 \$	548 964,00 \$
Strationnement	3 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$	15 000,00 \$	162 000,00 \$
Total avant taxes	77 652,33 \$	465 913,96 \$	465 913,96 \$	465 913,96 \$	465 913,96 \$	468 031,88 \$	491 328,96 \$	491 328,96 \$	491 328,96 \$	409 440,80 \$	4 292 767,73 \$
TPS (5%)	3 882,62 \$	23 295,70 \$	23 295,70 \$	23 295,70 \$	23 295,70 \$	23 401,59 \$	24 566,45 \$	24 566,45 \$	24 566,45 \$	20 472,04 \$	214 638,40 \$
TVQ (9,975%)	7 745,82 \$	46 474,92 \$	46 474,92 \$	46 474,92 \$	46 474,92 \$	46 686,18 \$	49 010,06 \$	49 010,06 \$	49 010,06 \$	40 841,72 \$	428 203,58 \$
<b>Total incluant taxes</b>	<b>89 280,77 \$</b>	<b>535 684,58 \$</b>	<b>535 684,58 \$</b>	<b>535 684,58 \$</b>	<b>535 684,58 \$</b>	<b>538 119,65 \$</b>	<b>564 905,47 \$</b>	<b>564 905,47 \$</b>	<b>564 905,47 \$</b>	<b>470 754,56 \$</b>	<b>4 935 609,71 \$</b>
Ristourne de TPS	(3 882,62) \$	(23 295,70) \$	(23 295,70) \$	(23 295,70) \$	(23 295,70) \$	(23 401,59) \$	(24 566,45) \$	(24 566,45) \$	(24 566,45) \$	(20 472,04) \$	(214 638,40) \$
Ristourne de TVQ (50%)	(3 872,91) \$	(23 237,46) \$	(23 237,46) \$	(23 237,46) \$	(23 237,46) \$	(23 343,09) \$	(24 505,03) \$	(24 505,03) \$	(24 505,03) \$	(20 420,86) \$	(214 101,79) \$
<b>Coût total net</b>	<b>81 525,24 \$</b>	<b>489 151,42 \$</b>	<b>489 151,42 \$</b>	<b>489 151,42 \$</b>	<b>489 151,42 \$</b>	<b>491 374,97 \$</b>	<b>515 833,99 \$</b>	<b>515 833,99 \$</b>	<b>515 833,99 \$</b>	<b>429 861,66 \$</b>	<b>4 506 869,52 \$</b>

## Détail annuel du loyer - 5800 St-Denis - 5e

	2019 (1er septembre)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028 (10 mois)	Total
Superficie Totale (pi²)	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00	4 905,00
Loyer de base	18 802,51 \$	56 407,50 \$	56 407,50 \$	56 407,50 \$	56 407,50 \$	56 918,44 \$	62 538,75 \$	62 538,75 \$	62 538,75 \$	52 115,63 \$	541 082,83 \$
Frais d'exploitation	12 311,55 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	36 934,65 \$	30 778,88 \$	338 567,63 \$
Taxes foncières	4 905,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	14 715,00 \$	12 262,50 \$	134 887,50 \$
Strationnement	2 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$	5 000,00 \$	55 000,00 \$
Total avant taxes	38 019,06 \$	114 057,15 \$	114 057,15 \$	114 057,15 \$	114 057,15 \$	114 568,09 \$	120 188,40 \$	120 188,40 \$	120 188,40 \$	100 157,01 \$	1 069 537,96 \$
TPS (5%)	1 900,95 \$	5 702,86 \$	5 702,86 \$	5 702,86 \$	5 702,86 \$	5 728,40 \$	6 009,42 \$	6 009,42 \$	6 009,42 \$	5 007,85 \$	53 476,90 \$
TVQ (9,975%)	3 792,40 \$	11 377,20 \$	11 377,20 \$	11 377,20 \$	11 377,20 \$	11 428,17 \$	11 988,79 \$	11 988,79 \$	11 988,79 \$	9 990,66 \$	106 686,40 \$
<b>Total incluant taxes</b>	<b>43 712,41 \$</b>	<b>131 137,21 \$</b>	<b>131 137,21 \$</b>	<b>131 137,21 \$</b>	<b>131 137,21 \$</b>	<b>131 724,66 \$</b>	<b>138 186,61 \$</b>	<b>138 186,61 \$</b>	<b>138 186,61 \$</b>	<b>115 155,52 \$</b>	<b>1 229 701,26 \$</b>
Ristourne de TPS	(1 900,95) \$	(5 702,86) \$	(5 702,86) \$	(5 702,86) \$	(5 702,86) \$	(5 728,40) \$	(6 009,42) \$	(6 009,42) \$	(6 009,42) \$	(5 007,85) \$	(53 476,90) \$
Ristourne de TVQ (50%)	(1 896,20) \$	(5 688,60) \$	(5 688,60) \$	(5 688,60) \$	(5 688,60) \$	(5 714,09) \$	(5 994,40) \$	(5 994,40) \$	(5 994,40) \$	(4 995,33) \$	(53 343,22) \$
<b>Coût total net</b>	<b>39 915,26 \$</b>	<b>119 745,75 \$</b>	<b>119 745,75 \$</b>	<b>119 745,75 \$</b>	<b>119 745,75 \$</b>	<b>120 282,17 \$</b>	<b>126 182,79 \$</b>	<b>126 182,79 \$</b>	<b>126 182,79 \$</b>	<b>105 152,34 \$</b>	<b>1 122 881,14 \$</b>

**Dossier # : 1194069003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division locations
<b>Objet :</b>	1-Approuver le projet de modification de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., un local situé au 5e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie de 4 905 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans et 2 mois à compter du 1er septembre 2019, et un local situé au 4e étage du même immeuble, d'une superficie de 20 332 pi <sup>2</sup> , pour une période de 9 ans à compter du 1er novembre 2019, à des fins de bureaux, pour une dépense totale de 9 950 591,27 \$, incluant les taxes, le loyer et les travaux d'aménagement 2- Ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant récurrent de 666 821,78 \$ taxes incluses (Bâtiment 8165-003)

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1194069003 - Bail et améliorations locatives 5800 Saint-Denis - RH.xlsx](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Diane NGUYEN  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-0549**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-02-26

Yves COURCHESNE  
Directeur de service - finances et trésorier  
**Tél : 514 872-6630**  
**Division : Service des finances**

CE : 20.026  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS



**Dossier # : 1198207002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 d) maintenir, avec l'appui de ses partenaires gouvernementaux, des mesures d'aide aux populations vulnérables favorisant l'accès à un logement convenable et abordable
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	Habitation 2015-2020
<b>Objet :</b>	Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant de 793 857 \$ pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme à but non lucratif Ma Chambre inc.

Il est recommandé d'approuver une subvention exceptionnelle d'un montant de 793 857 \$ pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme à but non lucratif Ma Chambre inc.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-04-01 10:26

**Signataire :** Peggy BACHMAN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1198207002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 d) maintenir, avec l'appui de ses partenaires gouvernementaux, des mesures d'aide aux populations vulnérables favorisant l'accès à un logement convenable et abordable
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	Habitation 2015-2020
<b>Objet :</b>	Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant de 793 857 \$ pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme à but non lucratif Ma Chambre inc.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (ci-après "AccèsLogis Québec"), l'organisme Ma Chambre inc. a soumis un projet de rénovation majeure d'un immeuble résidentiel vétuste. Le projet permettra de réaliser 24 chambres et des espaces communautaires.

Le financement de base des projets provient du programme AccèsLogis Québec auquel contribue la Ville de Montréal (la part de la Ville étant remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal - CMM). Ce programme prévoit qu'une part des fonds doit provenir de prêts d'une institution financière (hypothèque) contractés par l'OBNL.

Une subvention exceptionnelle (au sens du règlement 02-102) devra être consentie pour viabiliser le projet, d'un montant de 793 857 \$.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE 19 0153 (23 janvier 2019) autorisant la Société d'habitation et de développement de Montréal ( SHDM) à acquérir l'immeuble situé au 1651, boulevard Saint-Joseph Est, constitué du lot 1 194 034 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal pour une somme de 1 350 000 \$ et à revendre ledit immeuble à l'organisme Ma Chambre inc., pour une somme de 1 350 000 \$, plus le remboursement des frais de détention à la SHDM. CG18 0244 (26 avril 2018) Approbation de l'entente tripartite entre la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (22,182 M\$), en application de l'Entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe

Montréal.

CE18 0690 (18 avril 2018) Ordonnance pour modifier la liste des cas admissibles à une subvention additionnelle ainsi que le pourcentage maximal prévu au Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102), afin de permettre l'utilisation des sommes reçues de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation pour compléter le financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

CE12 0338 (14 mars 2012) Approbation de la création d'un Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* afin de favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires et de logements privés abordables ou pour familles.

CE05 1708 (24 août 2005) Adoption de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*.

## **DESCRIPTION**

Le coût de la rénovation de l'immeuble s'élève à 2 207 078 \$ ( taxes non incluses). À ce montant, s'ajoutent les honoraires professionnels, le coût des études et dépenses connexes. Le coût total de réalisation est de 4 797 976\$. Malgré les subventions de base et additionnelles prévues et l'hypothèque qui sera contractée selon les normes d'AccèsLogis, il demeure un manque à gagner.

La subvention exceptionnelle de 793 857 \$, sera ajoutée au montage financier du projet et permettra de rendre viable le projet.

## **JUSTIFICATION**

- Le projet répond aux engagements de l'Administration municipale en matière d'habitation sociale et répond à la priorité accordée à la lutte contre l'itinérance;
- Le projet recevra du financement pour du soutien communautaire dans le cadre d'une collaboration de la Ville avec le Plan régional NSA en santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux. Quinze unités du projet pourront accueillir des personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- Le projet a reçu la confirmation de l'engagement conditionnel des subventions dans le cadre du programme AccèsLogis en mai 2018;
- La SHQ a émis un engagement définitif pour ce projet le 15 mars 2019, sous réserve de l'approbation du montage financier dont l'approbation de la subvention exceptionnelle du présent sommaire;
- L'arrondissement Le Plateau Mont-Royal est favorable à la réalisation du projet.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

La subvention exceptionnelle de 793 857 \$ proviendra de l'entente tripartite sur le financement de projets AccèsLogis, qui est de compétence de l'agglomération.

La subvention exceptionnelle de 793 857 \$ a été calculée en tenant compte des normes du programme AccèsLogis, notamment pour générer des loyers équivalents à 95 % du loyer médian établi pour Montréal.

Il est prévu qu'une fois construit, l'immeuble de l'organisme à but non lucratif générera des revenus annuels de taxes foncières estimés à 19 592\$.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet ne sera pas certifié Novoclimat puisqu'il s'agit d'un projet de rénovation majeure d'un immeuble existant. Par contre, les travaux réalisés permettront une amélioration de l'isolation du bâtiment et induiront une économie dans l'utilisation de l'énergie pour le bâtiment.

La poursuite des interventions en matière d'habitation permet à la Ville de Montréal d'agir sur plusieurs aspects clé du développement durable, dont la consolidation du territoire urbanisé et sa densification dans les secteurs desservis par le transport collectif, la réponse aux besoins sociaux et, plus largement, le maintien d'une offre résidentielle saine et diversifiée, garante d'une réelle mixité sociale.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si ce projet ne réussit pas à compléter son montage financier, il n'obtiendra pas l'aide de la SHQ et le projet sera abandonné. L'organisme Ma Chambre inc. perdra alors le financement du soutien communautaire pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. La vocation de maison de chambres que la Ville voulait préserver sera perdue puisque la SHDM qui détient l'immeuble provisoirement pour le revendre à l'organisme Ma Chambre inc. aura l'obligation de le revendre au privé.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Des opérations de communication seront prévues, lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une double validation à la Ville et à la SHQ.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Signature du contrat avec l'entrepreneur : Mai 2019

Début des travaux : Juin 2019

Occupation des bâtiments : Juin 2020

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Nabil ABBAS  
Conseiller en développement de l'habitation

**Tél :** 514-872-1585  
**Télocop. :**

### ENDOSSÉ PAR Le : 2019-03-06

Marthe BOUCHER  
c/d soutien projets logement social et abordable

**Tél :** 514.868.7384  
**Télocop. :**

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Marianne CLOUTIER  
Directrice - Habitation

**Tél :** 514 872-3882  
**Approuvé le :** 2019-04-01

**Dossier # : 1198207002**

**Unité administrative responsable :** Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile

**Objet :** Approuver une subvention exceptionnelle d'un montant de 793 857 \$ pour la réalisation du projet de logement social de l'organisme à but non lucratif Ma Chambre inc.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[1198207002 Habitation.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Safae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-5916

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-04-01

Christian BORYS  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5676  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1190637002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 d) maintenir, avec l'appui de ses partenaires gouvernementaux, des mesures d'aide aux populations vulnérables favorisant l'accès à un logement convenable et abordable
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	Habitation 2015-2020
<b>Objet :</b>	Approuver une subvention exceptionnelle au montant de 11 799 903\$ pour la réalisation du projet de logement social et communautaire de l'Office municipal d'habitation, ACL-5456 : OMHM - Îlot Rosemont, sous réserve de l'approbation de l'engagement définitif du projet par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

Il est recommandé d'approuver une subvention exceptionnelle au montant de 11 799 903\$ pour la réalisation du projet de logement social et communautaire de l'Office municipal d'habitation, ACL-5456 : OMHM - Îlot Rosemont, sous réserve de l'approbation de l'engagement définitif du projet par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-04-01 10:50

**Signataire :** Peggy BACHMAN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1190637002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'agglomération
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 d) maintenir, avec l'appui de ses partenaires gouvernementaux, des mesures d'aide aux populations vulnérables favorisant l'accès à un logement convenable et abordable
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Logement social et aide aux sans-abri
<b>Projet :</b>	Habitation 2015-2020
<b>Objet :</b>	Approuver une subvention exceptionnelle au montant de 11 799 903\$ pour la réalisation du projet de logement social et communautaire de l'Office municipal d'habitation, ACL-5456 : OMHM - Îlot Rosemont, sous réserve de l'approbation de l'engagement définitif du projet par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est une société paramunicipale mixte dont les administrateurs sont nommés par la Société d'habitation et la Ville de Montréal. L'OMHM a pour mission de gérer et d'administrer des logements sociaux et communautaires et des suppléments au loyer sur l'île de Montréal. Il contribue à loger près de 50 000 personnes. En plus de gérer 20 810 logements HLM et plus de 12 000 unités de supplément au loyer (PSL), l'OMHM a développé au cours de la dernière décennie plus de 2 200 nouveaux logements abordables dans le cadre de programmes tels que Logement abordable Québec et AccèsLogis Québec, dont 1259 font partie du réseau Enharmonie (10 résidences avec services pour personnes âgées en légère perte d'autonomie). Depuis 2011, l'Office municipal d'habitation de Montréal élabore un projet d'habitation sociale et communautaire pour personnes âgées en légère perte d'autonomie, dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (ci-après " AccèsLogis Québec"), sur le terrain municipal du site du Métro Rosemont. Le nouveau bâtiment sera construit sur 8 et 10 étages. Il inclura une partie résidentielle de 193 unités ainsi qu'une partie non résidentielle pour des espaces de bureaux situés aux étages inférieurs. Ceux-ci seront occupés par l'OMHM et lui permettront de consolider en un seul lieu trois centres administratifs actuellement répartis sur des emplacements distincts, incluant son siège social situé au 415 rue, Saint-Antoine.

Le financement de la partie résidentielle avec unités de logement social et communautaire provient du programme AccèsLogis Québec auquel contribue la Ville de Montréal (la

contribution de base de la Ville en vertu du programme étant remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal - CMM). Ce programme prévoit également qu'un prêt (hypothèque) soit enregistré par l'OMHM auprès d'une institution financière. La partie non résidentielle du projet n'est pas subventionnée.

Une subvention exceptionnelle en vertu du règlement 02-102 doit être consentie à un montant de 11 799 903\$ pour assurer la viabilité du projet et répondre aux exigences du programme AccèsLogis Québec.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**



**CM18 1367- 19 novembre 2018** - Approuver un projet d'acte par lequel la Ville cède à la Société de transport de Montréal, un immeuble constitué de lots volumétriques en tréfonds et en aérien, adjacents à la station de métro Rosemont, situés du côté sud-est de l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Saint-Denis, aux fins de l'agrandissement de l'édicule, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, soit les lots 5 861 201, 5 861 202, 5 861 203, 5 861 204, 5 861 205, 5 861 206 et 5 861 207 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et créer des servitudes de non construction et d'entretien tel qu'indiqué au projet d'acte, pour une somme de 338 400 \$, plus les taxes applicables

**CM 18 1376 - 7 novembre 2018** - Approuver l'intervention de la Ville aux termes de laquelle elle renonce en faveur de l'Office municipal d'habitation de Montréal à son droit de préemption, sans contrepartie financière, sur une partie du lot 4 826 539 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située au nord-ouest des rues des Carrières et de Saint-Vallier dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, vendue par la Société d'habitation du Québec à l'Office municipal d'habitation de Montréal, le tout, sujet aux conditions et stipulations qui y sont mentionnées.

**CM18 1264- 22 octobre 2018** - Fermer comme domaine public le lot 5 727 998 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de permettre la signature du projet d'acte de vente dudit lot à l'Office municipal d'habitation de Montréal, aux fins de développement de logements sociaux et communautaires et de bureaux (siège social), situé sur le site du métro Rosemont, à l'angle sud-est de la rue Saint-Denis et du boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**CM18 0801- 19 juin 2018** - Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à l'Office municipal d'habitation de Montréal aux fins de développement de logements sociaux et communautaires et de bureaux (siège social), un terrain situé sur le site du métro Rosemont, à l'angle sud-est de la rue Saint-Denis et du boulevard Rosemont, constitué du lot 5 727 998 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie, pour la somme de 1 128 761 \$, plus les taxes applicables.

**CG18 0244 - 26 avril 2018** - Approbation de l'entente tripartite entre la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (22,182 M\$), en application de l'Entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal.

**CE18 0690 - 18 avril 2018** - Ordonnance pour modifier la liste des cas admissibles à une subvention additionnelle ainsi que le pourcentage maximal prévu au Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102), afin de permettre l'utilisation des sommes reçues de la ministre responsable de la Protection des

consommateurs et de l'Habitation pour compléter le financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

**CE16 0464** - 23 mars 2016 - Prolonger pour une période additionnelle de 30 mois la réservation déjà consentie par la résolution CE13 1551, d'un terrain de la réserve foncière de la Ville sur lequel est situé l'édicule du Métro Rosemont dans l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie, soit le lot 2 333 647 du cadastre du Québec, en vue d'une vente ultérieure à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis, ainsi que son siège social.

**CE16 0823** - 11 mai 2016 - Autoriser une dépense estimée au montant de 193 000 \$, plus les taxes applicables, payable à la Société de transport de Montréal, pour des travaux de raccordement de l'aqueduc et de l'égout reliés à l'édicule de la station de métro Rosemont, dans le cadre de la vente par la Ville de l'immeuble adjacent à l'Office municipal d'habitation de Montréal.

**CG16 0405** - 22 juin 2016 - Autoriser une dépense de 715 324,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de conduite d'eau et de branchements de service d'eau dans la rue Saint-Denis, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont et d'accorder à Pavage D'Amour inc. le contrat à cette fin.

**CE15 0150** - 28 janvier 2015 - Autoriser la Société de transport de Montréal à procéder à des travaux de préparation du sol, d'excavation et de construction pour son projet de construction d'accès universel à la station de métro Rosemont, situé au sud du boulevard Rosemont, à l'est de la rue Saint-Denis, dans l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie.

**CE13 1551** - 25 septembre 2013 - Réserver, pour une période de 30 mois à compter de la date de la décision du comité exécutif, un terrain de la réserve foncière de la Ville sur lequel est situé l'édicule du métro Rosemont dans l'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie, soit le lot 2 333 647 du cadastre du Québec, en vue d'une vente ultérieure à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour la réalisation d'un projet comprenant des logements sociaux et communautaires et le siège social de l'Office; confirmer le prix de vente éventuel de cet emplacement au montant de 196 649 \$.

**CM07 0316** - 28 mai 2007 - Soumettre au conseil municipal, pour adoption avec modifications le règlement 06-032 intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles sur un emplacement délimité par les rues Saint-Denis, Saint-Hubert et des Carrières et par le boulevard Rosemont ». Demander au conseil municipal d'adopter le règlement 04-047-29 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ( 04-047) ».

## **DESCRIPTION**

L'ouverture des soumissions de l'appel d'offres public a eu lieu le 5 février 2019 pour les coûts de travaux du projet. Le coût total de construction de l'immeuble est de 79 995 919\$ (avant taxes), soit 54 265 635\$ pour la partie résidentielle et 25 730 284\$ pour la partie non résidentielle.

Le budget de réalisation total du projet est de 112 025 204\$, soit 75 560 077\$ pour la partie résidentielle et 36 465 127\$ pour la partie non résidentielle.

Dans ce projet, les coûts de réalisation comprennent une partie de surcoûts non standards qui sont associés aux conditions particulières de développement du site et à la complexité du projet. Mentionnons l'intégration de l'édicule du métro et le maintien du terminus d'autobus qui exigent entre autres une superstructure en acier, la construction du

stationnement souterrain, la construction du débarcadère pour la partie résidentielle par la rue Saint-Denis, l'exiguïté du site, la durée du chantier et les conditions de mise en oeuvre qui en découlent. Hormis ces surcoûts de travaux, estimés par les professionnels à 12M\$ pour la partie résidentielle, le coût de construction de cette partie est de 241\$/pc. En référence, voir les estimés de prix de construction du marché au pc présentés ci-dessous, selon deux ouvrages:

- *Altus Group-2019 Canadian Cost Guide (p.11): catégorie "Independant/supportive living residences", Montréal: 255\$ (TVQ inclus). Hors taxes: 232\$/pc.*
- *Handscomb-Yardsticks for costing Cost Data for the Canadian Construction Industry, 2019: 236\$/pc (Bâtiment 63 unités/5 étages/2 étages de stationnement).*

Compte tenu des spécificités de développement du projet et du contexte du marché de la construction actuel, les subventions de base du programme AccèsLogis Québec et l'hypothèque assumée par l'OMHM ne suffisent pas pour assurer la viabilité et les conditions de réussite du projet. Conséquemment, le montage financier du projet nécessite des contributions financières additionnelles au programme de base d'AccèsLogis Québec, de la part des bailleurs de fonds suivants (voir tableau en pièce jointe):

**Société d'habitation du Québec (SHQ):**

**2 859 260\$** : subvention pour projet novateur et subvention aluminium (montant confirmé)

**4 146 390\$** : subvention additionnelle de 15% des CMA (le montant sera confirmé avec l'engagement définitif du projet)

**Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) :**

**9 650 000\$** : Fonds national de Co-investissement pour le logement- (FNCIL) ; la SCHL a confirmé le montant du financement. Un projet d'entente entre la SCHL et la SHQ est en cours de validation. L'approbation finale de cette contribution est tributaire d'une autorisation par un décret du Conseil des ministres du gouvernement du Québec afin de permettre la signature de l'entente du financement directement entre l'OMHM et la SCHL, étant donné que l'OMHM est assujéti à la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif (M-30). Cette approbation est une condition préalable à l'émission de l'autorisation de l'engagement définitif de la SHQ.

**Ville de Montréal :** Selon le règlement 02-102 :

**8 740 669\$** : subvention additionnelle maximale

**11 799 903\$** : subvention exceptionnelle (cette subvention fait l'objet du présent sommaire)

Le Service de l'habitation recommande dans ce cas-ci l'approbation de la subvention exceptionnelle avant l'approbation de l'engagement définitif de la SHQ. Considérant l'échéancier des étapes à franchir suivant l'engagement définitif, l'enjeu est de respecter la date de signature du contrat de construction à l'intérieur de la caution de 120 jours de la soumission la plus basse. L'engagement définitif de la SHQ devra comprendre la confirmation des autres montants de financement additionnel requis pour la viabilité du projet; ces montants (SHQ et SCHL), seront complémentaires à ceux de la Ville mentionnés ci-haut ou aux sommes qui, le cas échéant, pourraient provenir de tout autre source de financement alternatif équivalent.

La subvention exceptionnelle de la Ville, en vertu du règlement 02-102, requiert l'autorisation du Conseil d'agglomération.

## **JUSTIFICATION**

- Le projet a reçu la confirmation de l'engagement conditionnel des subventions dans le cadre du programme AccèsLogis depuis février 2015;
- Il s'agit d'un projet urbain d'envergure, qui répond aux engagements de l'Administration municipale en matière de logement social et communautaire;
- Le projet rassemble la participation financière additionnelle d'autres bailleurs de fonds dont la SHQ et la SCHL selon le scénario actuellement à l'étude;
- L'occupation des espaces de bureaux par l'OMHM lui permettra de centraliser les activités de trois centres administratifs dont son siège social;
- Le projet contribue à la mobilité urbaine en assurant le maintien du terminus d'autobus et l'intégration de l'édicule du métro;
- Le développement du site participera à une augmentation du niveau d'achalandage de la station de métro (40 000 visiteurs et 300 employés de l'OMHM/an);
- Le parvis public aux contours de l'édicule du métro pourra être aménagé après la construction de l'immeuble;
- Ce projet complète la requalification du site des anciens ateliers municipaux, et le développement de cet emplacement sous utilisé;
- L'arrondissement de Rosemont Petite-Patrie est favorable à la réalisation du projet.
- Les subventions additionnelles ajoutées par les différents bailleurs de fonds partenaires contribueront à rendre le projet viable.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La subvention exceptionnelle de 11 799 903\$ proviendra à 100% de l'entente tripartite relative au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (22,182 M\$), qui est de compétence de l'agglomération.

La subvention exceptionnelle de 11 799 903\$ a été calculée en tenant compte des normes du programme AccèsLogis Québec, notamment pour générer des loyers équivalent à 95 % du loyer médian établi pour Montréal. Ce montant pourrait être revu à la baisse à la fin de la construction, à la date dite d'ajustement des intérêts, advenant que le projet soit viable sans avoir eu recours au plein montant de la subvention exceptionnelle.

Par ailleurs, le montage financier comprend une autre subvention (subvention dite additionnelle) provenant de l'enveloppe de financement de la bonification de logement social 2015 (2 717 793\$), par l'enveloppe de PRQ-Phase 2018-2019 (3 389 874\$), et par l'enveloppe de l'entente tripartite relative au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de 22,182 M\$ (2 633 002\$).

Il est prévu qu'une fois construit, l'immeuble de l'OMHM générera des revenus annuels de taxes foncières estimés à 1 101 962\$ (occupation 2022).

Le détails de l'information financière se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet sera certifié Novoclimat, ce qui signifie une économie dans l'utilisation de l'énergie pour le bâtiment. Il répondra également aux critères d'efficacité énergétique de la subvention du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) de la SCHL, avec une réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES d'au moins 25% par rapport au CNB de 2015 et au code national de l'énergie pour les bâtiments (CNEB) de 2015.

La poursuite des interventions en matière d'habitation permet à la Ville de Montréal d'agir sur plusieurs aspects clé du développement durable, dont la consolidation du territoire urbanisé et l'augmentation de la densité dans les secteurs desservis par le transport collectif, la réponse aux besoins sociaux et, plus largement, le maintien d'une offre résidentielle saine et diversifiée, garante d'une réelle mixité sociale.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si ce projet ne réussit pas à compléter son montage financier, il n'obtiendra pas l'engagement définitif de la SHQ et le projet sera abandonné. L'OMHM a assumé, depuis 2011, le financement temporaire des frais de développement du projet pour un montant équivalent à 3,6 M\$, ce qui équivaldrait à une perte net de ce montant.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Des opérations de communication seront prévues, lors de l'inauguration du projet, conformément au protocole signé entre la Ville et la SHQ pour le programme AccèsLogis. Ce protocole prévoit notamment que les communiqués émis fassent l'objet d'une double validation à la Ville et à la SHQ.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Signature du contrat de construction: 5 juin 2019  
Début des travaux : septembre 2019  
Occupation de l'immeuble : juin 2022

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Chantale THIBOUTOT  
Conseiller(ère) en développement -  
habitation

**Tél :** 514 872-4051

**Télécop. :** 514 872-3883

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2019-03-29

Marthe BOUCHER  
c/d soutien logement social et inclusion  
abordable

**Tél :** 514.868.7384

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Marianne CLOUTIER  
Directrice - Habitation

**Tél :** 514 872-3882

**Approuvé le :** 2019-04-01

**Projet ACL-5456: OMHM-Îlot Rosemont  
Contributions additionnelles Ville: Sources de financement  
pour engagement définitif**

Contributions additionnelles Ville	Sources de financement			
	Enveloppe Bonification logement social (engagé 2015)	Enveloppe PRQ Phase 2018-2019 (engagé 22/03/2019)	Enveloppe 22 M\$ projets AccèsLogis Québec (à confirmer)	TOTAL
Subvention additionnelle maximum (Règlement 02-102)	2 717 793 \$	3 389 874 \$	2 633 002 \$	8 740 669 \$
Subvention exceptionnelle maximum (Règlement 02-102)*			<b>11 799 903 \$</b>	11 799 903 \$
<b>TOTAL</b>	2 717 793 \$	3 389 874 \$	14 432 905 \$	<b>20 540 572 \$</b>
<b>*Subvention exceptionnelle: 11 799 903\$ (approbation CG)</b>				

**Dossier # : 1190637002**

**Unité administrative responsable :** Service de l'habitation , Direction , Division du logement social et adaptation de domicile

**Objet :** Approuver une subvention exceptionnelle au montant de 11 799 903\$ pour la réalisation du projet de logement social et communautaire de l'Office municipal d'habitation, ACL-5456 : OMHM - Îlot Rosemont, sous réserve de l'approbation de l'engagement définitif du projet par la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

### **FICHIERS JOINTS**



[1190637002 Habitation.xls](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Safae LYAKHLOUFI  
Préposée au budget  
**Tél :** (514) 872-5911

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-04-01

Christian BORYS  
Conseiller budgétaire  
**Tél :** 514 872-5676  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

CE : 20.029  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS



**Dossier # : 1197718002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division transport et mobilité
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Planification des déplacements dans l'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS – Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), majorant le montant total du soutien financier de 50 000 \$ à 96 400 \$

Il est recommandé:

1. d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS – Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), afin de modifier le montant relatif au financement complet pour ce projet, ainsi que pour en prolonger sa durée;
2. d'imputer cette dépense de 46 400 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

**Signé par** Serge LAMONTAGNE **Le** 2019-03-29 18:10

**Signataire :**

Serge LAMONTAGNE

---

Directeur général  
Direction générale , Cabinet du directeur général

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197718002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division transport et mobilité
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Compétence d'agglomération :</b>	Planification des déplacements dans l'agglomération
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS – Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), majorant le montant total du soutien financier de 50 000 \$ à 96 400 \$

**CONTENU**

**CONTEXTE**

KHEOPS est un consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure, dont la Ville de Montréal est un des membres fondateurs avec un statut d'observateur au conseil d'administration. L'organisme est reconnu en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. KHEOPS permet aux organisations québécoises et canadiennes des secteurs public et privé d'accéder à un réseau de chercheurs chevronnés d'universités québécoises, canadiennes et internationales. En mai 2018, la Ville a accordé un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à KHEOPS pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche visant à analyser les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900). Le montant de contribution provenant de la Ville de Montréal correspondait initialement à 46,6 % des fonds requis pour ce projet de recherche (107 236,50 \$). Cette somme devait servir à financer le projet de recherche, et son versement était conditionnel à l'obtention du financement complet du projet, pour assurer que celui-ci soit réalisé au cours des années 2018 et 2019.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE18 1608** - 3 octobre 2018 - Approuver une convention pour l'octroi d'une aide financière de 5 000 000\$ provenant du MAMOT pour le soutien à la réalisation des projets pilotes relatifs à l'utilisation de véhicules autonomes électriques à des fins de transport collectif. Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses totalisant 5 000 000 \$, pour la période de 2018 à 2022.

**CE18 0900** - 23 mai 2018 - Accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à KHEOPS - Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les

implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures, dans le cadre du budget de fonctionnement / Approuver un projet de convention à cet effet

**DA177718001** - 7 juillet 2017 - Accorder un contrat de services professionnels à CIMA+ S.E.N.C. pour la réalisation d'une étude qui permettra à la Ville d'orienter son positionnement face à la question des véhicules connectés et autonomes dans le cadre de la mise à jour du Plan de transport 2008 pour une somme maximale de 62 086,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation 17-16035 - (trois soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin

**CM16 1450** - 19 décembre 2016 - Accorder un soutien financier de 50 000 \$ par année pendant trois ans pour un total de 150 000 \$ à KHEOPS - Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure afin de soutenir la recherche sur la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure pour les années 2016, 2017 et 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet

## **DESCRIPTION**

La recherche de partenaires financiers s'est avérée plus ardue que prévu. En janvier 2019, l'ARTM a confirmé un financement de 11 497,50 \$. KHEOPS de son côté ajoutera 12 708,10 \$ à même son fonds de roulement et par des étudiants. Le projet bénéficie donc à ce jour d'un financement de 74 205,60 \$. KHEOPS a révisé les objectifs du projet de recherche en fonction des deux partenaires impliqués. Par conséquent, l'analyse portera sur les implications sur l'urbanisme et les infrastructures du Grand Montréal plutôt que du Québec, ce qui implique une diminution de la portée de la recherche.

Le montant maximal de contribution provenant de la Ville de Montréal reste fixé à 50 000 \$, ce qui correspond maintenant à 67,4 % des fonds requis pour ce projet de recherche évalué à 74 205,60 \$.

Un premier versement de 4 600 \$ a été fait en 2018 à la suite de la signature de la Convention par les deux parties.

Pour faciliter l'embauche d'étudiants et d'associés de recherche pour bien débiter l'étude, une modification à l'article 5.2 de la Convention au sujet des versements est recommandée:

- à la suite de la remise du livrable 1 en version préliminaire, un versement de 40 400 \$;
- à la fin du projet, un versement de 5 000 \$.

De plus, le projet de recherche étant proposé sur 12 mois, il est recommandé de modifier l'article 9 de la Convention concernant la durée pour prolonger sa validité jusqu'au 30 septembre 2020.

La Direction de la mobilité recommande d'approuver un projet d'addenda visant à modifier la convention de contribution financière afin de modifier le montant relatif au financement complet pour ce projet, ainsi que pour en prolonger la durée.

## **JUSTIFICATION**

La Ville a entrepris plusieurs démarches de réflexion par rapport au développement des véhicules automatisés. Par exemple, un mandat de services professionnels a été octroyé en juillet 2017 à la firme CIMA+, en collaboration avec Polytechnique Montréal, au sujet des véhicules automatisés (décision DA177718001). Cette étude a fait un survol des enjeux et impacts potentiels sur les plans de la mobilité et sécurité, de l'aménagement, de l'environnement, de la gouvernance et du financement, du développement économique et de la transformation sociale. Pour approfondir la réflexion sur les impacts attendus des

véhicules automatisés pour la Ville, il est nécessaire que des analyses plus poussées soient effectuées au sujet des impacts sur les infrastructures municipales. Malgré la diminution de sa portée, nous considérons que le projet de recherche portant sur les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures s'inscrit dans l'approche de la Ville et constitue une valeur ajoutée à la démarche de planification au sujet des véhicules automatisés.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La contribution financière non récurrente totalisera la somme maximale de 50 000 \$. Les crédits du premier versement de 4 600 \$ ont été pris dans le budget de fonctionnement de la Division de la planification des transports et de la mobilité, Direction de l'urbanisme (maintenant jointe à la Direction de la mobilité), Service de la mise en valeur du territoire (maintenant Service de l'urbanisme et de la mobilité).

Ce projet est admissible à un remboursement via une aide financière de 5 000 000 \$ provenant du MAMOT pour le soutien à la réalisation des projets pilotes relatifs à l'utilisation de véhicules autonomes électriques à des fins de transport collectif, tel que mentionné à la convention d'aide financière.

Les crédits de 46 400 \$, nécessaires à ce dossier, seront financés à même le budget subventionné des véhicules autonomes du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal.

Ce dossier ne présente aucune incidence sur le cadre financier de la Ville de Montréal.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La planification du développement des véhicules automatisés se fait en fonction des objectifs de mobilité durable de la Ville. Il est souhaité que le véhicule automatisé soit utilisé de façon à contribuer à la réalisation de ces objectifs de mobilité durable.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'arrivée du véhicule automatisé pourrait avoir des impacts majeurs pour la Ville. L'étude des impacts sur les infrastructures permettra d'ajuster la planification des transports, de la mobilité et de l'aménagement de façon à tirer profit des opportunités, mais aussi dans le but de surmonter les défis qui seront identifiés.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Il n'y a pas de stratégie de communication pour ce projet en particulier, mais une fiche d'opération est en cours de rédaction pour l'ensemble des projets liés aux véhicules automatisés. Un protocole de visibilité est en vigueur et doit être appliqué par l'organisme partenaire.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Comité exécutif: 10 avril 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Julie DOYON)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Luc COUILLARD, Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

Dina Asaad, Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

Josée CHIASSON, Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques

Yannick ROY, Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité

Jonathan HAMEL-NUNES, Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité

Hugues BESSETTE, Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité

Pascal LACASSE, Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction

Nathalie ARÈS, Service de l'expérience citoyenne et des communications , Direction partenaires d'affaires en communication

Stéphane GUIDOIN, Direction générale , Laboratoire d'innovation urbaine

Judith BOISCLAIR, Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

Lecture :

Nathalie ARÈS, 21 mars 2019

Judith BOISCLAIR, 19 mars 2019

Jonathan HAMEL-NUNES, 19 mars 2019

Luc COUILLARD, 19 mars 2019

Yannick ROY, 19 mars 2019

Josée CHIASSON, 19 mars 2019

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Christine THÉBERGE-BARRETTE  
Ingénieure

**Tél :** 514-868-5732

**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR**

Pascal LACASSE  
Chef de division

**Tél :**

**Télécop. :**

Le : 2019-03-13

514-872-4192

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Valérie G GAGNON  
Directrice

**Tél :** 514 868-3871

**Approuvé le :** 2019-03-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Luc GAGNON  
Directeur de service

**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2019-03-28

**Dossier # : 1197718002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division transport et mobilité
<b>Objet :</b>	Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS – Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), majorant le montant total du soutien financier de 50 000 \$ à 96 400 \$

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

Nous approuvons quant à sa validité et à sa forme l'addenda 1 à la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS - Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure. Vous trouverez ci-joint l'addenda 1 et la nouvelle annexe 1, nous n'avons validé que l'addenda 1.

---

**FICHIERS JOINTS**



[V finale Addenda 1.docx](#) [KHEOPS-Presentation projet TEA-Mars2019.pdf](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Julie DOYON  
Avocate  
**Tél : 514-872-6873**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-19

Julie DOYON  
Avocate  
**Tél : 514-872-6873**  
**Division : Droit contractuel**

**ADDENDA 1**  
**À LA CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public, dont la principale adresse est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, ici représentée par M<sup>e</sup> Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

(ci-après appelée la « VILLE »)

**ET :** **KHEOPS – CONSORTIUM INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA GOUVERNANCE DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE**, personne morale légalement constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, dont l'adresse est le 209, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec, H2X 1L2, agissant et représentée par Nathalie Drouin, directrice exécutive, dûment autorisée aux fins des présentes tel qu'elle le déclare;

(ci-après appelée l'« ORGANISME »)

**ATTENDU QUE** la Ville a conclu avec l'Organisme une convention pour lui accorder une contribution financière de 50 000,00 \$, laquelle a été approuvée par la résolution du comité exécutif CE18 0900 (ci-après la « Convention initiale »);

**ATTENDU QUE** la portée du Projet a été révisée suite à la confirmation des partenaires financiers;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

1. L'article 2.3 de la Convention initiale est remplacé comme suit :

« 2.3 « Projet » : le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1 »

2. L'article 2.6 de la Convention initiale est remplacé comme suit :

« 2.6 « Responsable » : le directeur du Service de l'urbanisme et de la mobilité. »

3. L'article 2.7 de la Convention initiale est remplacé comme suit :

« 2.7 « Unité administrative » : le Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville. »

4. L'article 5.2 de la Convention initiale est remplacé comme suit :

« 5.2 Versements

La somme sera remise à l'Organisme en trois versements :

- un premier versement au montant de quatre mille six cents dollars (4 600,00 \$) dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention;
- un deuxième versement au montant de quarante mille quatre cents dollars (40 400,00 \$), suite à la remise du livrable 1 - version préliminaire et

conditionnellement à l'obtention du financement complet pour le Projet par l'Organisme;

- et un troisième versement au montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$), à la fin de la dernière phase du Projet, lors de l'acceptation du livrable final.

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention. De plus, tous les versements prévus ci-dessus incluent toutes les taxes applicables, le cas échéant. »

5. L'article 9 de la Convention initiale est remplacé comme suit :

**« ARTICLE 9  
DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le 30 septembre 2020.

Nonobstant la fin de la présente Convention prévue ci-haut, il est entendu que les articles 4.5.1, 4.5.3, 4.5.4, 4.5.5, 4.5.6, 4.5.7, 4.7, 4.8 et 11 continueront à produire leurs effets entre les Parties. »

6. L'Annexe 1 de la Convention initiale est remplacée par l'Annexe 1 jointe au présent Addenda 1.

7. Tous les autres termes et conditions de la Convention initiale demeurent inchangés.

**EN FOI DE QUOI**, les parties reconnaissent avoir lu le présent addenda, en acceptent les termes et y apposent leur signature.

Le \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_ à

**VILLE DE MONTRÉAL**

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Yves Saindon  
Greffier

Le \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_ à

**KHEOPS – CONSORTIUM INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA GOUVERNANCE  
DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Drouin  
Directrice exécutive

À L'INTENTION DE  
DIVISION DE LA PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET DE LA  
MOBILITÉ, DIRECTION DE LA MOBILITÉ,  
SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ,  
VILLE DE MONTRÉAL

# LES IMPLICATIONS DU TRANSPORT ÉLECTRIQUE AUTONOME POUR L'URBANISME ET LES INFRASTRUCTURES

PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE



**KHEOPS**

MARS 2019

# TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU PROJET.....	2
1.1 Description du projet de recherche .....	2
1.2 Objectifs .....	3
1.3 Retombées attendues .....	3
1.4 Livrables .....	4
1.5 Échéancier .....	4
1.6 Financement.....	4
2. ÉQUIPE DE RECHERCHE.....	5
2.1 Membres de l'équipe de recherche .....	5
2.2 Biographies .....	5
2.2.1 Professeure Soumaya Cherkaoui (Université de Sherbrooke).....	5
2.2.2 Professeure Lynda Bellalite (Université de Sherbrooke).....	6
2.2.3 Professeure Nathalie Drouin (Université du Québec à Montréal) .....	6
3. PRÉSENTATION DE KHEOPS .....	8
4. PARTENAIRES DE KHEOPS.....	9
ANNEXE I : BUDGET PRÉVISIONNEL .....	10

# 1. PRÉSENTATION DU PROJET

## 1.1 Description du projet de recherche

Titre du projet : Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures

L'avènement futur des véhicules électriques autonomes au Québec conduit à s'interroger quant aux transformations à privilégier pour optimiser l'intégration des véhicules électriques autonomes en milieu urbain. À cet effet, le présent projet de recherche vise à appréhender les implications du transport électrique autonome en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et d'adaptation des infrastructures urbaines.

Le projet de recherche est composé de quatre phases :

### Phase 1

La première phase du projet vise à effectuer un recensement des études en planification urbaine qui tiennent compte des véhicules électriques autonomes.

*Durée prévue : 3 mois*

### Phase 2

La seconde phase comprend une collecte et une analyse de données portant sur les impacts des véhicules autonomes sur l'utilisation du sol et sur les activités urbaines en vue de documenter les principaux enjeux liés à l'aménagement du territoire.

*Durée prévue : 3,5 mois*

### Phase 3

La troisième phase propose de réaliser une collecte et une analyse de données portant sur les impacts des véhicules autonomes sur la mobilité des personnes et sur les infrastructures de transport.

*Durée prévue : 3,5 mois*

## Phase 4

La quatrième phase est dédiée à la mobilisation des connaissances développées lors des phases précédentes. Des recommandations seront formulées à cette étape afin de soutenir la prise de décision en matière d'utilisation et d'adaptation des terrains urbains et des infrastructures.

*Durée prévue : 2 mois*

### 1.2 Objectifs

- Répertorier les initiatives existantes tenant compte des véhicules autonomes dans la planification urbaine.
- Identifier et analyser les impacts des véhicules autonomes sur l'utilisation du sol, sur la mobilité des personnes et sur les infrastructures de transport.
- Évaluer les opportunités et les risques liés au transport électrique autonome par rapport aux aménagements, aux infrastructures, à la transformation urbaine et au développement durable urbain.

### 1.3 Retombées attendues

- Amélioration de la compréhension des décideurs à l'égard des implications de l'avènement du transport électrique autonome pour la planification urbaine et les infrastructures.
- Développement de recommandations en matière d'utilisation et d'adaptation des terrains et des infrastructures.

## 1.4 Livrables

### Fin de chaque phase :

- Rapport préliminaire faisant état des activités de recherche réalisées
- Présentation des résultats préliminaires aux représentants de la Ville de Montréal

### Fin du projet :

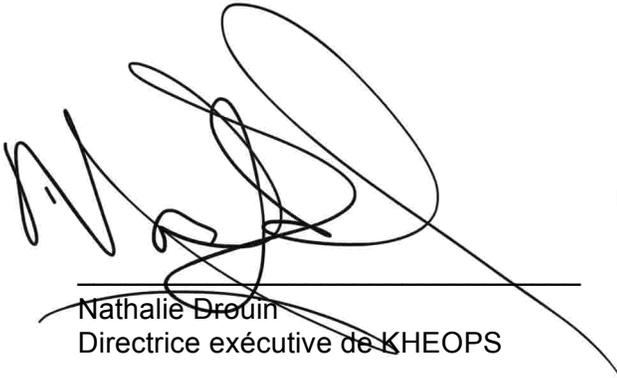
- Rapport final présentant les résultats et les recommandations issus des travaux de recherche
- Présentation du rapport final aux représentants de la Ville de Montréal

## 1.5 Échéancier

La durée totale du projet est estimée à douze mois. Le projet débutera suivant l'obtention du financement.

## 1.6 Financement

Les fonds requis pour la réalisation du projet sont de 74 205,80 \$. Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'*Annexe I : Budget prévisionnel*.



Nathalie Drouin  
Directrice exécutive de KHEOPS

13 mars 2019  
Date

## 2. ÉQUIPE DE RECHERCHE

### 2.1 Membres de l'équipe de recherche

**Chercheure principale** : Soumaya Cherkaoui (Université de Sherbrooke)

**Co-chercheure** : Lynda Bellalite (Université de Sherbrooke)

**Direction KHEOPS** : Nathalie Drouin (Université du Québec à Montréal)

### 2.2 Biographies

#### 2.2.1 Professeure Soumaya Cherkaoui (Université de Sherbrooke)

La professeure **Soumaya Cherkaoui** se prévaut d'une longue expérience de recherche dans les domaines des véhiculaires autonomes et connectés, et en systèmes de transports intelligents. Elle est professeure titulaire au Département de génie électrique et génie informatique de l'Université de Sherbrooke qu'elle a joint en 1999. Pendant plus de 10 ans, elle a dirigé 3 projets pancanadiens du réseau de centre d'excellence canadienne AUTO21, sur les véhicules connectés et les systèmes automatisés de conduite avec emphase sur la sécurité routière. Ses travaux dans le domaine ont abouti à de nombreuses publications internationales. Les recherches qu'elle a menées l'ont conduit à développer plusieurs outils pour évaluer la capacité des véhicules intelligents connectés à éviter des accidents, ou à améliorer la fluidité du trafic dans diverses situations urbaines, de densité, de vitesse et de taux de pénétration de la technologie dans le parc automobile en circulation.

De par son expertise, elle a siégé sur plusieurs comités de recherche au Canada et en Europe sur le domaine. En 2011 et jusqu'au 2017 elle a été invitée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), France, à faire partie de comités du programme de recherche ANR sur les transports, notamment les comités de Transports Terrestres Durables et le Comité Mobilité et Systèmes Urbains durables. Elle a aidé à la mise en place d'initiatives internationales de collaboration sur le sujet des véhicules connectés et intelligents, dont notamment le Groupe de travail *Canada-California Strategic Partnership* (CCSIP) sur l'infrastructure et les véhicules connectés pour l'amélioration de la sécurité routière, parrainé MAECI par (Affaires étrangères et Commerce international Canada).

Les travaux de recherche qu'elle a menée durant les dernières années ont cumulé près de 3.2M\$ en subventions de partenaires publics, parapublics et industriels, et ont contribué à

former 41 étudiants de maîtrise, de doctorat, et de postdoctorat, ainsi que plus de 25 étudiants de baccalauréat sur des projets de recherche.

L'intérêt de ses travaux actuels dans le domaine des transports porte sur des approches judicieuses qui tiennent compte de facteurs tels que l'infrastructure, les véhicules, les usagers de la route et leurs interactions pour l'amélioration de la sécurité et la mobilité.

### **2.2.2 Professeure Lynda Bellalite (Université de Sherbrooke)**

**Lynda Bellalite** est professeure à l'Université de Sherbrooke depuis 1991. Détentrice d'un doctorat, elle travaille depuis plus de vingt-cinq ans dans le domaine du transport et s'intéresse plus particulièrement au comportement des usagers de la route. Ses travaux antérieurs ont cherché à mesurer l'incidence des aménagements modérateurs, du profil en travers et de l'abaissement des limites de vitesse sur le comportement des usagers de la route et la sécurité (accidents).

Responsable du Laboratoire d'application et de recherche en aménagement (LARA), elle a formé, à ce jour, plus de 40 chercheurs et cumulé plus de 900,000 \$ en subvention et contrat de recherche. Depuis 4 ans, elle occupe la fonction de directrice du Département de géomatique appliquée.

Ses travaux antérieurs l'ont conduit à développer plusieurs outils de recherche inédits visant à mesurer l'appréciation des résidents à l'égard des conditions de circulation. Elle a mené de nombreuses enquêtes d'opinion auprès de vastes échantillons. À l'aide de tests statistiques, les résultats se sont avérés probants et généralisables.

Au cours des deux dernières années, elle s'est intéressée au développement de nouveaux outils permettant de détecter rapidement les sites accidentogènes en milieu urbain, en vue d'un diagnostic de sécurité routière. De plus, elle a développé une grille d'évaluation destinée à comparer le rendement des villes de taille moyenne en matière de mobilité durable.

L'intérêt de ses travaux porte sur les innovations et le développement d'outils de mesure des perceptions.

### **2.2.3 Professeure Nathalie Drouin (Université du Québec à Montréal)**

Nathalie Drouin est titulaire d'un doctorat de l'Université de Cambridge en Angleterre, un postdoctorat de l'École Polytechnique de Montréal, un MBA des HEC Montréal et un baccalauréat en droit de l'université de Sherbrooke. Elle est directrice exécutive de KHEOPS, un consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure. Elle a été vice-doyenne à la recherche à l'ESG UQAM et directrice des programmes de 2e cycle en gestion de projet, programme dans lequel elle enseigne la

conception de projet. Elle siège sur le conseil d'administration de CARGO M, la grappe métropolitaine sur la logistique et le transport de Montréal et sur le *Academic Advisory Group* du *Project Management Institute*, référence internationale en matière de gestion de projet. Elle est présidente du Conseil d'administration des Anciens de Shawinigan et elle est membre du Comité de vérification de l'Agence Parc Canada, Gouvernement du Canada. Madame Drouin a été éditrice en chef du *International Journal of Managing Project in Business*, publié par *Emerald Group Publishing*, Angleterre. Elle a notamment été *Distinguished Visiting Scholar* à l'*University of Technology*, Sydney (Australie) pour partager les meilleures pratiques en matière de structure et de gouvernance de la recherche universitaire. Madame Drouin a également pratiqué le droit au sein de cabinets de droit international et a agi comme consultante auprès d'entreprises et d'organismes gouvernementaux dans les domaines de la stratégie et la gestion de projet.

Ses activités de recherche se concentrent sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure, les pratiques émergentes de gestion de projet, le leadership équilibré et la gestion des compétences requises par les entreprises pour créer de la valeur par l'innovation. Elle a obtenu plus de 2M\$ de subventions de différents organismes subventionnaires, dont CRSH, FRSQ, CIRH, PAFARC et du *Project Management Institute* (PMI).

# 3. PRÉSENTATION DE KHEOPS

## Qui sommes-nous ?

Fondé en juin 2016, KHEOPS est un consortium international de recherche qui développe un savoir de pointe sur la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure.

**Le consortium réunit décideurs, experts et chercheurs dans le but d'œuvrer à l'intégration sociétale optimale des grands projets d'infrastructure.**

## Mission de KHEOPS

- Soutenir le développement d'un **savoir de pointe** sur la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure au Québec et au Canada en combinant des expertises multidisciplinaires et multisectorielles.
- Adopter une **perspective socialement responsable** en complémentarité à l'approche actuelle de l'étude des grands projets.
- Soutenir la **prise de décision** des acteurs-clé du développement des infrastructures au Québec et au Canada.

## Approche KHEOPS en quatre points

### Un cadre élargi

KHEOPS réfléchit aux infrastructures en fonction d'un cadre élargi, pour répondre à un ensemble d'enjeux et de besoins sociétaux. Le consortium attache une dimension sociale à l'étude classique des grands projets d'infrastructure, via le prisme de la gouvernance.

### Le transfert des connaissances

KHEOPS répond aux besoins en recherche des organisations gouvernementales, des collectivités, et des entreprises, et veille au transferts, à l'acquisition et à l'utilisation des savoirs produits.

### Des experts multidisciplinaires

KHEOPS rassemble les expertises de chercheurs universitaires aux intérêts diversifiés issus de disciplines variées des sciences humaines et sociales, des sciences naturelles et technologiques, et de la santé.

### Trois domaines

KHEOPS développe des connaissances dans trois domaines spécifiques :

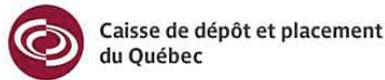
- Transport
- Environnement bâti
- Énergie

## 4. PARTENAIRES DE KHEOPS

### Membres fondateurs



### Grand partenaire



### Partenaires scientifiques



### Membres associés



### Collaborateurs



---

## **ANNEXE I : BUDGET PRÉVISIONNEL**

---

## BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RECHERCHE

Projet de recherche : Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures	Étudiant doctorat	Chercheurs	Professionnel de recherche	TOTAL (heures)	TOTAL (\$)	# de mois
<b>Ressources</b>						
Phase 1 : Recensement des écrits et analyse de la documentation	240					
Recensement des études en planification urbaine tenant compte des véhicules électriques autonomes						
Analyse de la documentation						
<i>Livrable 1 : Rapport préliminaire sur les actions existantes</i>						
<b>Total phase 1</b>	<b>6,480.00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>240</b>	<b>6,480.00 \$</b>	<b>3</b>
Phase 2 : Collecte et analyse de données portant sur les impacts des véhicules autonomes sur l'utilisation du sol et sur les activités urbaines			200			
Collecte et analyse des données documentaires						
Identification des impacts sur l'utilisation du sol (ex. lieu de résidence, lieux récréatifs, parcs de stationnements)						
<i>Livrable 2 : Rapport préliminaire sur les enjeux liés à l'aménagement du territoire</i>						
<b>Total phase 2</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15,000.00 \$</b>	<b>200</b>	<b>15,000.00 \$</b>	<b>3.5</b>
Phase 3 : Collecte et analyse de données portant sur les impacts des véhicules autonomes en lien avec la mobilité des personnes			200			
Collecte de données sur les impacts sur la mobilité des personnes (ex. distance de déplacement, volume de trafic, modes de transport, transfert modal, cohabitation des usagers de la route, taux de possession)						
Identification des impacts sur le transport (infrastructure, réseau de transport public)						
<i>Livrable 3 : Rapport préliminaire sur les enjeux de mobilité</i>						
<b>Total phase 3</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>15,000.00 \$</b>	<b>200</b>	<b>15,000.00 \$</b>	<b>3.5</b>
Phase 4 : Mobilisation des connaissances			100			
Recommandations en matière d'utilisation et d'adaptation des terrains et des infrastructures						
<i>Livrable 4 : Rapport final</i>						
<b>Total phase 4</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7,500.00 \$</b>	<b>100</b>	<b>7,500.00 \$</b>	<b>2</b>
<b>Total ressources</b>	<b>6,480.00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>37,500.00 \$</b>	<b>740</b>	<b>43,980.00 \$</b>	<b>12</b>
<b>Autres frais</b>						
Frais de déplacement chercheurs et étudiants					\$2,000.00	
Budget pour les conférences	1 conférence	1 conférence			\$2,500.00	
Frais de traduction					\$2,000.00	
<b>Sous-total avant frais de gestion universitaire</b>					<b>\$50,480.00</b>	
Frais indirects de recherche universitaire (27%)					\$13,629.60	
Frais de gestion KHEOPS (20%)					\$10,096.00	
<b>TOTAL</b>					<b>74,205.60 \$</b>	
<b>Contributions spécifiques des partenaires (taxes incluses)</b>						
ARTM					\$11,497.50	
KHEOPS					\$5,748.75	
KHEOPS - Contribution en nature (étudiant)					\$6,959.35	
Ville de Montréal					\$50,000.00	
<b>Total des contributions</b>					<b>74,205.60 \$</b>	

### Hypothèses

**Salaires horaires :** \$25 / heure : Étudiant maîtrise - \$27 / heure : Étudiant doctorat - \$75 / heure : Professionnel de recherche  
 Les salaires des chercheurs sont couverts par les universités.



Consortium international de recherche  
sur la gouvernance des grands projets  
d'infrastructure

[www.kheops.ca](http://www.kheops.ca)

**Dossier # : 1197718002**

**Unité administrative responsable :**

Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division transport et mobilité

**Objet :**

Approuver un projet d'addenda modifiant la convention de contribution financière intervenue entre la Ville de Montréal et KHEOPS – Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures (CE18 0900), majorant le montant total du soutien financier de 50 000 \$ à 96 400 \$

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1197718002 Kheops.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Judith BOISCLAIR  
Préposée au Budget  
**Tél : 514 872-2598**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-25

Arianne ALLARD  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-4785**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1197986001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division des relations interculturelles et lutte aux discriminations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 474 185 \$, à différents organismes, pour l'année 2019, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de 48 projets, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021) / Approuver les projets de convention à cet effet

Il est recommandé :

- d'accorder un soutien financier d'une série de 48 projets totalisant la somme de 474 185 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2019, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021);

<b>VOLET 1 - MAXIMUM 5 000 \$</b>		
<b>Ahunstic-Cartierville</b>		
<b>RePère, relation d'entraide pour une paternité renouvelée</b>	<i>Pères d'ici et d'ailleurs en action</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Centre de Services et d'Intégration des Minorités Culturelles (C.S.I.M.C.)</b>	<i>Pour Cohabitation Harmonieuse</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce</b>		
<b>Association pour le développement jeunesse de Loyola</b>	<i>Un été d'échange</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce</b>	<i>Intervenants communautaires scolaires (ICS) dans NDG</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Association Yemba du Canada</b>	<i>Journée de rapprochement interculturel intergénérationnel NDG-CDN, édition 2019 (tournoi de</i>	<b>5 000 \$</b>

	soccer et activités de rapprochement)	
<b>Association des parents de Côte-des-Neiges</b>	<i>Tricotée Serrée</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Montréal-Nord</b>		
<b>Montréal-Nord en Santé, faisant aussi affaire sous Table de Quartier de Montréal-Nord</b>	<i>Mémoire, dialogue et actions collectives pour agir contre le racisme et la discrimination systémiques à Montréal Nord</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Outremont</b>		
<b>Outremont en famille</b>	<i>L'enfance d'ici et d'ailleurs</i>	<b>4 185 \$</b>
<b>Plateau-Mont-Royal (Le)</b>		
<b>Centre de ressources de la Troisième Avenue</b>	<i>Ombres et Lumières : Regards sur le quotidien des jeunes de foi musulmane</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Cuisines collectives du Grand Plateau</b>	<i>La boîte à saveurs: un voyage interculturel!</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles</b>		
<b>Le centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies</b>	<i>Le cercle des poètes de RDP</i>	<b>2 625 \$</b>
<b>La maison des Jeunes de Rivière-des-Prairies</b>	<i>Maison des jeunes : un espace de rapprochement interculturel</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Rosemont-La Petite-Patrie</b>		
<b>Collectif des femmes immigrantes du Québec</b>	<i>Femmes québécoises de Montréal et femmes immigrantes : Qui je suis? Qui es-tu? Qui sommes-nous?</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée</b>	<i>Récits de vie: des humains se racontent</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>La ligue des droits et libertés</b>	<i>Le racisme systémique : parlons en!</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Saint-Laurent</b>		
<b>Maison des familles de Saint - Laurent</b>	<i>Causeries interculturelles</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Sud-Ouest (Le)</b>		
<b>Maison de jeunes de Saint-Columban</b>	<i>Les peuples autochtones et les bonnes relations</i>	<b>4 000 \$</b>
<b>Le club populaire des consommateurs de la Pointe-Saint-Charles</b>	<i>Pour un club interculturel</i>	<b>3 000 \$</b>
<b>Maison des jeunes l'Escampette inc.</b>	<i>Les belles rencontres</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Logifem Inc</b>	<i>Jumelage interculturel Logifem</i>	<b>4 300 \$</b>
<b>Verdun</b>		
<b>Mamies Immigrantes pour le développement et l'intégration (M.I.D.I.)</b>	<i>Médiation culturelle théâtrale : Une opportunité de dialogue interculturel entre les aîné.e.s à Verdun</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Ville-Marie</b>		

<b>Mission Communautaire de Montréal</b>	<i>Saisons/Seasons : Un programme pour les personnes âgées migrantes et Canadiennes</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Service des Loisirs St-Jacques de Montréal</b>	<i>La troisième force Introspection identitaire</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Ateliers l'Aquarium et le Globe</b>	<i>Parlons de langue à Montréal : Tournée de 10 écoles de francisation</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>FEEJAD (Famille pour l'entraide et d'éducation des jeunes et adultes)</b>	<i>Les familles des Habitations Jeanne-Mance(HJM) renforcent leur implication communautaire par le rapprochement interculturel</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Rencontres-Cuisines, faisant aussi affaire sous Carrefour alimentaire Centre-Sud</b>	<i>Tous à Table!</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Villeray--Saint-Michel--Parc-Extension</b>		
<b>Trans-Art 2000</b>	<i>Le plateforme des gens d'ailleurs</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Himalaya Séniors du Québec</b>	<i>Together under one umbrella to fight against racism and discrimination</i>	<b>4 875 \$</b>
<b>Forum jeunesse de Saint-Michel</b>	<i>Je n'ai pas de préjugés</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Centre des femmes d'ici et d'ailleurs</b>	<i>Vidéos sur les impacts du racisme (Comité Antiraciste)</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>Alliance socioculturelle et aide pédagogique (ASAP)</b>	<i>Le pont culturel</i>	<b>5 000 \$</b>
<b>VOLET 2 - MAXIMUM 20 000 \$</b>		
<b>Ahunstic-Cartierville</b>		
<b>Alchimies, Créations et Cultures</b>	<i>Visions d'immigrantes</i>	<b>14 500 \$</b>
<b>Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce</b>		
<b>Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce</b>	<i>Table interculturelle de Notre-Dame-de-Grâce (TINDG) : développement de compétences interculturelles communautaires</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Centre des travailleurs et travailleuses immigrants</b>	<i>Formation de médiateurs et d'éducateurs interculturels en milieu de travail et communautaire</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Lachine</b>		
<b>Centre social d'aide aux immigrants</b>	<i>Rencontres interculturelles à Lachine</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Outremont</b>		
<b>Corporation Wapikoni Mobile</b>	<i>Ateliers de sensibilisation et de découverte aux enjeux, aux réalités et aux cultures autochtones</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Plateau-Mont-Royal (Le)</b>		
<b>Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers, faisant aussi affaire sous</b>	<i>Inclucité : démarche pilote pour la participation inclusive des communautés culturelles</i>	<b>20 000 \$</b>

<b>Convercité, l'agence de valorisation urbaine</b>		
<b>Rosemont-La Petite-Patrie</b>		
<b>Esplanade Montréal</b>	<i>Tout le monde à table: pour une meilleure cohésion sociale dans le système alimentaire montréalais</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Saint-Léonard</b>		
<b>Mains Utiles</b>	<i>Matinées Cultur'Elles &amp; Ateliers Je participe dans ma communauté</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Accueil aux immigrants de l'est de Montréal</b>	<i>L'interculturel : Sans filtre!</i>	<b>19 700 \$</b>
<b>Verdun</b>		
<b>J'apprends avec mon enfant</b>	<i>Jumelages bénévoles Québécois/familles allophones nouvellement arrivées</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>J'apprends avec mon enfant</b>	<i>Les journées Familles du monde</i>	<b>12 000 \$</b>
<b>Ville-Marie</b>		
<b>Holocaust Education and Genocide Prevention Foundation</b>	<i>Journées de la Mosaïque interculturelle de Montréal</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Diversité artistique Montréal</b>	<i>Mentorat artistique professionnel</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Les YMCA du Québec, faisant aussi affaire sous - Les YMCA du Québec - Centre-Ville</b>	<i>Modèles Inspirants Interculturels</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Fierté Montréal</b>	<i>Fierté Montréal- Un spectacle multiculturel</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Villeray--Saint-Michel--Parc-Extension</b>		
<b>Afrique au féminin</b>	<i>Rencontres féminines d'ici et d'ailleurs</i>	<b>20 000 \$</b>
<b>Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray, faisant aussi affaire sous CDC Solidarités Villeray</b>	<i>Villeray : Ensemble vers l'interculturel - Mobilisation de milieu et concertation des acteurs</i>	<b>20 000 \$</b>

- d'approuver 17 projets de convention entre la Ville et les organismes du Volet 2, dont le soutien financier est de plus de 5 000 \$, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers totalisant 326 200 \$;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-03-29 17:16

**Signataire :**

Peggy BACHMAN

---

Directrice générale adjointe  
 Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197986001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division des relations interculturelles et lutte aux discriminations
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 474 185 \$, à différents organismes, pour l'année 2019, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de 48 projets, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021) / Approuver les projets de convention à cet effet

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Programme Montréal Interculturel (PMI) existe depuis 2003. Ses objectifs et modalités de mise en oeuvre ont été révisés au cours de l'année 2018 en prévision de son édition 2019.

L'objectif général du PMI 2019 est de favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité diversifiée de Montréal en encourageant les relations interculturelles au sein de la population montréalaise.

Les objectifs spécifiques du PMI 2019 sont de :

- Sensibiliser la population de Montréal à la diversité ethnoculturelle en visant une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination
- Créer des conditions favorables au développement des relations interculturelles
- Créer des opportunités de dialogue interculturel à l'aide d'une démarche pédagogique

Par ailleurs, en plus de financer des projets proposés par des organismes à but non lucratif (OBNL) de 5 000 \$ et moins (Volet 1), le programme finance désormais des projets jusqu'à hauteur de 20 000 \$ (Volet 2).

À titre indicatif, voici quelques statistiques concernant le nombre de demandes reçues et de projets soutenus depuis 2016 :

En 2016, 78 projets étaient acceptés sur les 103 déposés; (76 %) pour un total de 222 453 \$  
 En 2017, 57 projets étaient acceptés sur les 75 déposés; (76 %) pour un total de 224 381 \$  
 En 2018, 52 projets étaient acceptés sur les 88 déposés; (59 %) pour un total de 192 309 \$.

Compte tenu des modifications apportées au Programme Montréal Interculturel, un

montage financier permettant l'augmentation du budget de ce programme a été mis en place. Ce montage financier comprend notamment un montant en provenance du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) et de l'entente triennale de 12 M\$ entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), couvrant la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2021. Cette entente relève du Programme Mobilisation-Diversité du MIDI visant à soutenir les municipalités dans ses efforts à favoriser la concertation et la mobilisation préalables à une collectivité accueillante et inclusive.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

### **CE18 0213 du 7 février 2018**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 192 309 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le montant et le projet indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI) 2018

### **CM18 0383 du 26 mars 2018**

Approuver un projet d'entente triennale entre le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Ville de Montréal, établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'un soutien financier de 12 000 000 \$ à la Ville aux fins de planifier, de mettre en œuvre et de soutenir des projets visant l'intégration des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2021 - Entente MIDI-Ville (2018- 2021)

### **CE17 0231 du 22 février 2017**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 224 381 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le montant et le projet indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI) 2017

### **CE16 0490 du 30 mars 2016**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 222 453 \$ aux 78 organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal interculturel (PMI) 2016

### **CE15 0915 du 13 mai 2015**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 220 486,64 \$ aux 60 organismes ci-après désignés, pour l'année 2015, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal interculturel (PMI) 2015

## **DESCRIPTION**

L'appel à projets du PMI a été effectué auprès d'OBNL communautaires montréalais œuvrant en développement social, en relations interculturelles ainsi qu'en lutte contre le racisme et la discrimination. L'appel a eu lieu du 9 novembre au 14 décembre 2018 et a permis de recevoir 143 propositions de projet. Suite à la première étape de validation, 115 projets ont été jugés admissibles et retenus pour analyse. Ces 115 projets ont été analysés par un jury, sur une échelle de 100 % et selon deux grands ensembles de critères :

1. Situation de l'organisme demandeur (30 %) : mission de l'OBNL en lien avec les objectifs du PMI, bonne situation financière, qualité des réalisations antérieures en relations interculturelles;
2. Projet ou contenu de l'initiative (70 %) : pertinence du besoin et du contexte dans lequel s'inscrit le projet, correspondance entre les objectifs du projet et ceux du PMI, concordance entre les objectifs visés, les activités proposées et les résultats attendus, faisabilité du projet (durée budget ressources humaines), promotion des activités.

Le détail se retrouve au document « Présentation du programme et des critères d'admissibilité PMI 2019 », déposé en pièces jointes au présent dossier.

Un jury composé de trois personnes détenant une expertise en relations interculturelles et lutte contre la discrimination ainsi qu'en gestion de projets d'intervention sociale dans le communautaire a procédé à l'analyse des projets.

Ainsi, le jury regroupait:

- un conseiller en développement communautaire d'un arrondissement, appuyé d'un stagiaire spécialisé en relations interculturelles;
- un est membre du Conseil Interculturel de Montréal et conseiller en emploi et médiateur interculturel dans le milieu communautaire;
- un docteur en éthique de la communication spécialisé en management interculturel.

La coordonnatrice du programme et une agente de recherche du SDIS ont accompagné ce processus.

En 2019, 48 projets ont été retenus à la suite des recommandations du jury sur les 115 admissibles. Parmi les 48 projets retenus faisant l'objet de ce dossier, 31 font partie du Volet 1 et 17 du Volet 2.

A l'issue de cet exercice d'analyse, on constate que 18 organismes, dont le projet est recommandé n'avaient reçu aucun financement au cours des années 2016, 2017 et 2018 dans le cadre du Programme Montréal Interculturel.

## **JUSTIFICATION**

Les soutiens financiers accordés aux organismes permettront la réalisation de projets novateurs, pilotes, de consolidation ou structurants en matière d'ouverture à la diversité ethnoculturelle, de relations interculturelles et de lutte contre le racisme et toute autre forme de discrimination.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget nécessaire à la réalisation de ces projets, soit une somme de 474 185 \$, est prévu au budget du SDIS, dans le cadre du Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021). Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville. La dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

<b>Soutien total accordé pour les projets PMI</b>			<b>Soutien total recommandé</b>
<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
222 453 \$	224 381 \$	192 309 \$	<b>474 185 \$</b>

Le « Tableau des projets PMI 2019 recommandés » en pièce jointe détaille les projets et présente la répartition du soutien financier, totalisant la somme de 474 185 \$, accordés aux organismes pour les 48 projets retenus en 2019. Il résume aussi le soutien attribué lors des éditions de 2016, 2017 et 2018 du PMI.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les projets retenus dans le cadre du PMI permettent de développer des liens de solidarité entre les citoyennes et les citoyens au sein des quartiers en encourageant le développement de compétences interculturelles, et ce, en plus de sensibiliser les Montréalaises et les Montréalais aux effets négatifs du racisme et de la discrimination.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le PMI vise à appuyer des projets et des actions structurantes ayant un impact sur la population montréalaise à l'échelle locale et métropolitaine, à court et moyen terme. Il permet l'émergence de nouvelles initiatives dans le domaine des relations interculturelles

ainsi que dans une perspective de lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Plus spécifiquement, le PMI permet d'appuyer des projets et des actions ayant un impact sur les enjeux de participation et de représentativité des minorités visibles et ethniques au sein de la société montréalaise ainsi que sur le besoin d'appui au dialogue entre personnes porteuses de cultures différentes. De plus, il soutient des organismes dont la capacité de gestion et de mobilisation est prometteuse et reconnue ou encouragée par la Ville.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les OBNL bénéficiaires sont assujettis au Protocole de visibilité, ANNEXE 2 des projets de convention. Les cas échéant, les communications se feront dans le respect du protocole de visibilité et d'affaires publiques de l'Entente MIDI-Ville 2018-2021.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**Avril 2019** Présentation au comité exécutif pour approbation

**Avril 2019** Envoi des lettres de réponse et émission des chèques

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mariem FAFIN  
conseiller(ere) en affaires interculturelles

**Tél :** 514 872-8299  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Nadia BASTIEN  
c/d diversité sociale

**Tél :** 514-872-3979  
**Télécop. :**

Le : 2019-03-18

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Johanne DEROME  
Directrice du SDIS

**Tél :** 514-872-6133

**Approuvé le :** 2019-03-26

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT  
DE LA DEMANDE  
DE SOUTIEN FINANCIER**

**PROGRAMME 2019  
MONTRÉAL INTERCULTUREL**

**Ville de Montréal  
Service de la diversité et de l'inclusion sociale  
Novembre 2018**

**Montréal** 



**Une publication du Service de la Diversité  
et de l'Inclusion sociale**

La Ville de Montréal tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la production de ce document.

Novembre 2018

# GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PROGRAMME MONTRÉAL INTERCULTUREL

## Table des matières

INTRODUCTION .....	5
VISÉE DU PROGRAMME.....	5
CONCEPTS CLÉS ET LEXIQUE .....	6
Interculturel et Interculturalisme.....	6
Pédagogie.....	6
Qu'est-ce qu'une méthode d'intervention?.....	6
Développement des compétences interculturelles des Montréalais.....	7
Quelques exemples d'activités qui pourraient inspirer le développement de votre projet.....	7
OBJECTIFS DU PROGRAMME, CATEGORIES DE PROJETS ET RÉSULTATS ATTENDUS .....	9
Objectifs et résultats attendus du programme.....	9
Catégories de projets/activités suggérées pour la mise en œuvre du PMI.....	10
Remarques générales .....	10
1. SENSIBILISATION .....	10
2. INFORMATION.....	11
3. FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE .....	11
4. FORMATION À LA MEDIATION/GESTION DE CONFLITS .....	12
5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE .....	12
6. AUTRES TYPES DE PROJETS .....	12
Annexes et autres outils .....	13
Lexique .....	13
Aide à la planification de projet.....	13
Une grille d'autoévaluation du projet .....	13
Un modèle de lettre d'invitation aux activités .....	14

## INTRODUCTION

Le présent guide est destiné aux organismes à but non lucratifs (OBNL) du milieu communautaire montréalais, désireux de déposer un projet dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI). Cet outil veut répondre aux préoccupations exprimées par certains organismes au cours des dernières années et faciliter la conception et la rédaction de projets déposés dans le cadre du PMI.

L'objectif est de vous fournir un outil pratique pour la conception du projet que vous déposerez dans le cadre de ce programme. La visée du programme, des concepts clés, des exemples de projets, un outil d'aide à la planification et d'autres outils sont inclus ou joints à ce document afin de faciliter votre travail.

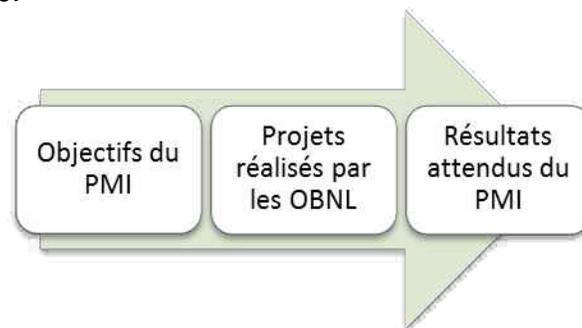
Enfin, ce guide fournit également quelques références afin de vous inspirer dans la conception de vos projets et activités.

Pour les critères d'admissibilité, d'évaluation des projets et les balises du programme, référez-vous au document « Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019 – Présentation du programme et critères d'admissibilité ».

## VISÉE DU PROGRAMME

Favoriser le sentiment d'appartenance à une collectivité diversifiée chez l'ensemble de la population montréalaise est le maître mot du programme Montréal Interculturel (PMI) 2019. En effet, la Ville de Montréal souhaite que les OBNL participants, contribuent à la mise en œuvre des objectifs ainsi qu'à l'atteinte des résultats attendus dans le cadre du PMI. Cette contribution pourra se concrétiser par la mise sur pied de différents types de projets.

Des actions de sensibilisation, d'information, de formation ou de médiation, s'inscrivant dans une perspective de dialogue et répondant aux besoins particuliers de la communauté, pourront être entreprises. De telles actions, présentées sous forme de projets, pourront être conçues en s'inspirant notamment de la catégorie de projets présentée à la page 9.



# CONCEPTS CLÉS ET LEXIQUE

## ***Interculturel et Interculturalisme***

Dans le cadre du Programme Montréal Interculturel (PMI), la priorité est donnée aux relations et aux rapprochements entre tous les citoyens et citoyennes montréalais identifiés ou non, s'identifiant ou non à un ou plusieurs groupes ethnoculturels. Il est important de garder à l'esprit que ces citoyens et citoyennes montréalais ont une grande variété de parcours individuels et que chacun d'entre eux peut être porteur de diverses cultures (notamment générationnelle, professionnelle, etc).

Afin d'orienter ses actions, la Ville de Montréal a adopté le principe de l'interculturalisme :

« Approche québécoise du vivre-ensemble en contexte de diversité ethnoculturelle qui commande la continuité et la vitalité du caractère distinct et francophone du Québec ainsi que la reconnaissance et la valorisation de la diversité ethnoculturelle. Il vise à favoriser l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et à consolider un sentiment d'appartenance partagé par les Québécoises et Québécois de toutes origines, en misant sur la participation active à la société ainsi que sur le rapprochement et les échanges interculturels. L'interculturalisme mise sur une conception plurielle et dynamique de l'identité québécoise, sur une langue publique commune, sur le respect des droits et libertés de la personne et la lutte contre la discrimination, sur une éthique du dialogue et de la médiation ainsi que sur une conception de l'intégration basée sur un engagement partagé entre la société et les personnes immigrantes. »<sup>1</sup>

L'inclusion, la lutte contre la discrimination et le racisme, le développement du sentiment d'appartenance, dans la perspective d'une pleine participation de l'ensemble des Montréalais et Montréalaises à la vie de la cité, font partie intégrante des priorités du Programme Montréal Interculturel (PMI).

Le lexique du Ministère de l'immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), présenté en annexe, donne quelques définitions qui permettent de faciliter une compréhension commune de concepts liés à l'immigration, la participation et l'inclusion au Québec.

## ***Pédagogie***

### **Qu'est-ce qu'une méthode d'intervention?**

La méthode d'intervention est la manière de communiquer le contenu d'une activité pour s'assurer d'atteindre les objectifs. Ainsi, le choix de la méthode doit être cohérent avec les objectifs visés du projet.

Voici quelques exemples de méthodes qui peuvent être utilisées. Ces exemples sont non-exhaustifs et sont fournis à titre indicatif seulement. Ils ne constituent pas en eux-mêmes un projet. La méthode d'intervention constitue le squelette de l'activité. Votre activité peut combiner plusieurs méthodes différentes afin d'obtenir les résultats attendus.

---

<sup>1</sup> Source : Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Glossaire, Politique Québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, 2015

1. Un exposé magistral suivi d'une période de questions
2. Une présentation suivie d'exercices en sous-groupe et d'un partage des discussions en grand groupe
3. Un atelier de résolution de problème avec retour sur les apprentissages encadrés par une ressource spécialisée
4. Un atelier interactif avec exposé et étude de cas
5. Un débat encadré sur un thème en lien avec les objectifs du projet et du PMI
6. Une mise en situation suivie d'une table ronde
7. L'utilisation d'un médium culturel (expression théâtrale, œuvre visuelle collective, cinéma, etc) avec rétroaction
8. D'autres formules

## **Développement des compétences interculturelles des Montréalais**

Quelle que soit la formule adoptée, les projets financés par le PMI doivent permettre aux participants de développer des compétences interculturelles.

Les compétences interculturelles se déclinent en savoirs, savoirs faire et savoirs être.

Un savoir est une connaissance : par exemple, connaître ce qu'est un stéréotype ou un préjugé.

Un savoir-faire est une habileté : par exemple, savoir gérer des conflits interculturels dans son milieu de travail.

Un savoir-être est une attitude : par exemple, manifester de l'empathie dans une situation de discrimination.

Sans vous y limiter, vous pouvez vous inspirer des compétences interculturelles telles que présentées dans le cadre conceptuel et opérationnel développé par l'UNESCO (voir lien ci-dessous).

Il s'agit d'une simple suggestion, non d'une obligation. Les organismes ont aussi la possibilité d'élaborer leur propre cadre de référence et formuler des compétences en lien avec les activités qu'ils proposent

<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002197/219768f.pdf>

## **Quelques exemples d'activités qui pourraient inspirer le développement de votre projet**

Les références suivantes sont destinées à vous inspirer au besoin, mais n'ont aucune visée contraignante. L'innovation et la conception de projets sur mesure, adaptés à votre réalité et aux besoins du milieu, sont fortement encouragées. Dans tous les cas, votre projet sera évalué selon les critères présentés dans le document « Présentation du programme et des critères d'admissibilité ».

1. Le lien ci-dessous vous dirige vers le site du Ministère de l'Éducation du Québec et propose des exemples d'activités pertinentes en milieu scolaire et destinées à divers publics (parents, élèves, communauté).

### [Activités interculturelles scolaires - MEES](#)

2. Cet autre lien vous conduit vers le site Outils de paix qui propose une diversité d'interventions axées sur l'inclusion et le vivre ensemble.

### [Outils de paix - Histoire de paix](#)

3. Ce dernier lien vous conduit au site du Ministère de la Diversité, de l'Immigration et de l'Inclusion (MIDI), qui dresse une liste d'activités susceptibles d'être réalisées dans divers milieux : communautaire, scolaire, culturel, en entreprise et autres.

### [Suggestions d'activités - MIDI](#)

# OBJECTIFS DU PROGRAMME, CATEGORIES DE PROJETS ET RÉSULTATS ATTENDUS

## ***Objectifs et résultats attendus du programme***

Le tableau synthèse suivant rappelle les objectifs du programme en plus des résultats anticipés pour celui-ci. Ce tableau vous donne une perspective générale de ce que la Ville souhaite encourager sur son territoire en relations interculturelles.

<b><u>Objectif général du PMI</u></b>
<b>Favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité diversifiée de Montréal en encourageant les relations interculturelles au sein de la population montréalaise.</b>
<b><u>Objectifs spécifiques du PMI</u></b>
<b>1- Sensibiliser la population de Montréal à la diversité ethnoculturelle en visant une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination.</b>
<b>Résultats attendus :</b> 1. Les Montréalais et les Montréalaises ont une meilleure compréhension des conséquences du racisme et de la discrimination. 2. Les Montréalais et les Montréalaises sont mieux outillés pour reconnaître les préjugés, les stéréotypes ainsi que les situations de discrimination ou de racisme.
<b>2- Créer des conditions favorables au développement des relations interculturelles.</b>
<b>Résultats attendus :</b> 1. Les Montréalais et Montréalaises développent des compétences interculturelles (savoir, savoir-faire, savoir être). 2. Les Montréalais et les Montréalaises sont accompagnés dans l'analyse des situations dites interculturelles.
<b>3- Créer des opportunités médiation et de dialogue interculturel à l'aide d'une démarche pédagogique.</b>
<b>Résultats attendus :</b> 1. Les Montréalais et les Montréalaises sont mieux outillés pour communiquer en situation de désaccord, de quiproquo, ou d'incompréhension liée à l'interculturel. 2. Les Montréalais et les Montréalaises ont des occasions pour s'exprimer de façon constructive et encadrée sur la diversité, les relations interculturelles et leurs enjeux.

## ***Catégories de projets suggérées pour la mise en œuvre du PMI***

### **Remarques générales**

Cette catégorisation est proposée à titre indicatif.

L'intention est de guider les OBNL dans le choix de projets susceptibles de les aider à atteindre les objectifs visés par le PMI. Il est par ailleurs possible qu'un projet se rapporte à plusieurs catégories.

Le but est de proposer des pistes, d'orienter, d'inspirer et non d'imposer un type de projet.

Les exemples de pratiques fournis pour accompagner ces catégories ne sont que des illustrations, ce qui ne signifie en aucun cas que les projets traitant de ces questions seront privilégiés ou considérés comme prioritaires.

Chaque OBNL doit concevoir son projet en tenant compte de son public cible, des enjeux auxquels il fait face et de l'expertise de ses intervenants. Le recours à une expertise externe (consultant ou partenariat) lorsque les ressources professionnelles de l'organisme sont limitées est accepté.

Les OBNL peuvent respecter les objectifs et atteindre les résultats à travers des pratiques ne figurant pas dans ces catégories, dans tous les cas, leur choix doit être justifié dans le formulaire de dépôt de projet.

La créativité et les projets novateurs, qui tentent de répondre à de nouveaux besoins ou à des enjeux spécifiques, sont bienvenus et encouragés. Il en va de même pour les projets plus traditionnels, qui ont fait leurs preuves et qui répondent aux besoins du milieu.

Certaines activités telles que les cafés-rencontres et les soupers communautaires ne constituent pas des projets interculturels à part entière à moins qu'ils ne servent de cadre à des activités dont le contenu, les objectifs, le public cible et les modalités d'évaluation sont clairement identifiés et en lien avec les objectifs spécifiques du PMI.

### **1. SENSIBILISATION**

Cette catégorie de projets regroupe des actions visant à sensibiliser la population locale (ou un segment de cette population) à des réalités ou à des phénomènes en lien avec la diversité ethnoculturelle (dans le quartier, l'école, les résidences pour personnes âgées, les centres de loisirs, les maisons de jeunes ou autre public cible).

Ces actions peuvent être de nature préventive ou curative.

- **Préventive** : le phénomène risque de se produire, on a déjà des indices dans ce sens
- **Curative** : le phénomène est déjà présent et on veut sensibiliser un public cible (ou tous les citoyens du quartier)

*Ex : Sensibilisation au racisme, préjugés, stéréotypes, isolement, etc.*

### **Intention pédagogique :**

Ces actions sont axées principalement sur l'acquisition de **savoirs être** : on veut ouvrir les esprits, créer des conditions propices au dialogue. Mais, elles n'excluent toutefois pas l'acquisition de savoirs et de savoirs faire.

## **2. INFORMATION**

Cette catégorie de projets regroupe des actions visant à informer toute la communauté (ou un public cible) sur des sujets, des phénomènes ou des réalités.

Ces actions peuvent être de nature préventive ou curative.

- **Préventive** : on veut donner au public cible des informations factuelles pour mieux comprendre son milieu (*ex : connaître le profil des réfugiés accueillis récemment dans le secteur ou encore connaître les ressources du milieu, leur mission et les services offerts*).
- **Curative** : on veut combler un manque d'information ou corriger de fausses perceptions qui risquent de dégénérer en conflit si elles ne sont pas clarifiées (*ex : expliquer certains règlements ou certaines décisions perçues comme arbitraires, discriminatoires ou inéquitable*).

### **Intention pédagogique**

Ces actions sont axées principalement sur l'acquisition de **savoirs** : on veut transmettre des informations, apporter un éclairage, renseigner. Mais elles n'excluent pas toutefois l'acquisition de savoirs être et de savoirs faire

## **3. FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE**

Cette catégorie de projets regroupe des actions visant à former un public cible (des citoyens, des intervenants, des bénéficiaires de services ou autres) en lui donnant les moyens de pratiquer le rapprochement interculturel.

Ces actions peuvent être de nature préventive ou curative.

- **Préventive** : on veut donner au public cible des outils concrets pour comprendre ce qu'est la communication interculturelle (*ex : les différences de perceptions, les biais de la communication, le choc culturel, etc*).
- **Curative** : on veut donner au public cible des outils concrets pour gérer des problèmes de communication interculturelle déjà présents dans le milieu (*ex : entre parents et enseignants, entre groupes d'élèves, entre citoyens du quartier*).

### **Intention pédagogique**

Ces actions sont axées principalement sur l'acquisition de **savoirs faire** : on veut développer des habiletés de base en communication interculturelle. Mais, elles n'excluent pas toutefois l'acquisition de savoirs et de savoirs être.

#### 4. FORMATION À LA MEDIATION/GESTION DE CONFLITS

Cette catégorie de projets regroupe les actions visant à former un public cible (des citoyens, des intervenants, des bénéficiaires de services ou autres) à la médiation/gestion des conflits potentiellement liés à la diversité ethnoculturelle.

*Ex : des problèmes de voisinage, des conflits entre parents et intervenants scolaires, des tensions entre groupes de jeunes, des problèmes d'incivilité, d'exclusion, de profilage, etc.*

##### **Intention pédagogique**

Ces actions supposent une articulation de **savoirs, savoirs faire et savoirs être**: on veut développer des compétences en médiation interculturelle.

#### 5. EXERCICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Cette catégorie de projets ne vise pas à gérer des conflits, mais à créer un espace citoyen, où des personnes de toutes origines peuvent dialoguer, apprendre, délibérer et co-construire des réponses collectives à des défis communs dans leur milieu.

##### **Intention pédagogique**

Ces actions visent à encourager la mixité et le rapprochement interculturel autour d'enjeux communs : **faire ensemble**, en partant d'un besoin clairement identifié et en poursuivant des objectifs précis.

*Ex : créer, organiser et faire vivre une communauté d'échange de biens et services au sein de la communauté, ou encore un projet de solidarité intergénérationnelle et interculturelle (mentorat, soutien aux devoirs, jumelage ou autre).*

#### 6. AUTRES TYPES DE PROJETS/ACTIVITÉS

Cette catégorie regroupe des projets qui ne s'inscrivent pas dans les catégories de projets proposées, mais qui rejoignent les objectifs du PMI.

Pour tous les types de projets, il y a lieu de préciser le lien du projet avec les objectifs du PMI et en quoi la nature des activités permet de les atteindre.

**1- Sensibiliser la population de Montréal à la diversité ethnoculturelle en visant une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination.**

**2- Créer des conditions favorables au développement des relations interculturelles.**

**3- Créer des opportunités de médiation et de dialogue interculturel à l'aide d'une démarche pédagogique.**

## Annexes et autres outils

### Lexique

Nous proposons, joint en annexe, un lexique destiné à assurer une compréhension commune de concepts clés.

Ce lexique a deux fins :

- aider les organismes dans la formulation des objectifs et le choix des thèmes abordés dans les différentes activités du projet.
- proposer des définitions susceptibles d'être utilisées dans les activités offertes au public cible (par exemple, qu'est-ce que le racisme? Les préjugés? La discrimination? Etc)



Lexique - PMI.docx

### Aide à la planification de projet

Le tableau synthèse joint à ce guide vise à vous faciliter le travail au moment de remplir la demande de subvention, mais également au moment de concevoir et de planifier votre projet.

L'objectif est de vous guider dans l'exercice qui consiste à faire le lien et à assurer une certaine cohérence entre les objectifs du PMI, ceux de votre projet (et les activités qui s'y rattachent), la catégorie de projet, les ressources requises et les résultats attendus.



Outil de planification  
de projet.jpg

### Une grille d'autoévaluation du projet

La reddition de compte est essentielle aux administrateurs d'un programme de soutien financier, car c'est elle qui permet d'évaluer l'atteinte des objectifs. Cependant, le point de vue des organismes sur leur propre projet doit être mis en valeur. Afin de compléter le contenu du rapport final de projet, nous vous proposons un questionnaire d'auto-évaluation non-nominatif qui nous permettra de saisir les éléments facilitateurs et les difficultés rencontrées. Ceci nous permettra, entre autres, d'ajuster le guide d'accompagnement et le programme en fonction de vos recommandations.

Vous trouverez le questionnaire à remplir sur le lien Survey Monkey ci-dessous. Celui-ci sera envoyé aux organismes retenus à l'automne 2019, en même temps que le formulaire de rapport final.

<https://fr.surveymonkey.com/r/N7QXCYN>

## ***Un modèle de lettre d'invitation aux activités***

Date XXX

Chers partenaires (ou chers membres ou chers citoyens-citoyennes ou autre selon le public visé)

Il nous fait plaisir de vous inviter à l'activité intitulée (Titre de l'activité) qui aura lieu  
Le (date) ....à...(heures)....au (adresse)

Cette activité se tient dans le cadre du projet (titre du projet) qui vise à (préciser le ou les objectifs visés parmi les 3 objectifs du PMI).

À travers cette activité, notre organisme souhaite développer chez les participants, (ou les renforcer selon le cas), les compétences interculturelles suivantes (préciser les compétences visées)

Ex :

- *la capacité à comprendre le racisme et ses manifestations et la capacité à les prévenir dans son milieu*
- *la capacité à communiquer efficacement avec l'école de son enfant (ex : nouvel arrivant)*

Cette activité est la première d'une série de (nombre d'activités prévues le cas échéant; s'il n'y a qu'une seule activité, cette phrase n'est pas requise).

Soucieux de contribuer au développement de relations interculturelles harmonieuses dans son milieu, notre organisme vous propose (préciser la nature de l'évènement)

Ex :

- *une conférence (nom du, de la ou des conférenciers sur (thème) suivie d'un échange avec le public*
- *un atelier de formation sur (préciser le ou les thèmes abordés), animé par (nom)*
- *une activité de réseautage entre des employeurs potentiels et des citoyens d'immigration récente*
- *une rencontre d'information sur un projet de jumelage interculturel dans le quartier (recrutement de volontaires, présentation des objectifs, des modalités de fonctionnement et des conditions de participation)*
- *une activité de remue-méninge pour trouver ensemble des solutions au problème de (préciser) qui préoccupe les citoyens du quartier, etc.*

Nous vous invitons à confirmer votre présence au plus tard le.....auprès de .....  
Au plaisir de vous accueillir!

Signature

Nom et coordonnées de l'organisme

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019  
Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE DU PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
<b>VOLET 1</b>												
Ahuntsic-Cartierville	Centre de Services et d'Intégration des Minorités Culturelles (CSIMC)	Pour Cohabitation Harmonieuse	Pour une cohabitation Harmonieuse est un projet de lutte contre le racisme et la discrimination. Il consiste à illustrer sur scène, des jeux théâtraux, des récits de vie des personnes victimes du racisme et un spectacle de solidarité pour sensibiliser les résidents d'Ahuntsic-Cartierville et tous les Montréalais sur les conséquences des préjugés, des stéréotypes et des actes de racisme dans la vie des gens racisés. Il vise à encourager les valeurs de respect, de tolérance et de dignité humaine.	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100%	20,0%	--	4 250 \$	2 947 \$	7 196,80 \$
Ahuntsic-Cartierville	RePère, relation d'entraide pour une paternité renouvelée	Pères d'ici et d'ailleurs en action	Le projet « pères d'ici et d'ailleurs en action » est un projet visant le rapprochement interculturel et l'intégration sociale. C'est un processus de dialogue de partage et de rassemblement par lequel un groupe de pères québécois et de différentes communautés culturelles sont appelés à développer ensemble le plan stratégique et logistique pour deux projets rassembleurs et ouverts à tous à l'occasion de la fête des Pères. Le comité organisateur qui sera formé pour et par les pères participants est caractérisé par un processus d'empowerment visant à développer leurs relations interculturelles à travers des ateliers thématiques et de sorties de jumelages interculturels.	5 000 \$	5 000 \$	6 888 \$	100%	72,6%	3 900 \$	4 250 \$	2 320 \$	13 920,00 \$
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Association pour le développement jeunesse de Loyola	Un été d'échange	Ce projet en participation citoyenne permettra à 50 adolescents nouveaux arrivants de 13-17 ans de développer leurs compétences interculturelles et de sensibiliser 100 enfants de 6-12 ans à cette même thématique. Tout d'abord, les adolescents participeront à des ateliers sur différents aspects des compétences culturelles tels que la gestion de conflit, les préjugés et le dialogue interculturel. Ils apprendront aussi les techniques de base en animation. Ils prépareront et animeront ensuite des ateliers de sensibilisation aux compétences interculturelles auprès des enfants des camps de jour du quartier. Les adolescents développeront ainsi leurs compétences de leaders et prouveront à la communauté qu'ils peuvent contribuer positivement à leur société.	5 000 \$	5 000 \$	38 124 \$	100%	13,1%	--	5 000 \$	--	215 010,21 \$
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Intervenants communautaires scolaires (ICS) dans NDG	Les ICS sont des intervenants du milieu communautaire, postés au sein des écoles, qui travaillent auprès des familles. Les ICS sont appelés à créer des liens de confiance avec ces familles et favoriser les échanges interculturels. Ils mènent des actions qui permettent une meilleure compréhension entre les familles, l'école et la communauté. Ils offrent une panoplie d'activités et d'ateliers tels que des sorties dans Montréal, des ateliers de cuisine, des activités sociales d'intégration, ainsi que de l'écoute et un service de référence personnalisé. Cela permet de renforcer les maillages entre ceux qui connaissent moins bien notre société et la communauté montréalaise.	5 000 \$	5 000 \$	13 890 \$	100%	36,0%	5 000 \$	5 000 \$	3 233 \$	121 252,20 \$
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Association Yemba du Canada	Journée de rapprochement interculturel intergénérationnel NDG-CDN, édition 2019 (tournoi de soccer et activités de rapprochement) □	Journée de rapprochement interculturel, grand public, au cours de laquelle sport, musique, bricolage, Zumba, police d'un jour et gastronomie permettront de tisser des liens entre, d'une part, les montréalais, le SPVM-PDQ 26 et, d'autre part, entre les enfants, les parents et les aînés. Le public cible (famille et grand public) est estimé à environ 795 personnes. Matches (10) sont prévus et la journée s'achèvera par une remise de trophées et médailles aux joueurs, joueuses et officiels ayant participé à l'événement. La journée est organisée en collaboration avec le poste de police PDQ 26 du Service de police de la Ville de Montréal et d'autres associations communautaires de NDG-CDN. □	5 000 \$	5 000 \$	14 615 \$	100%	34,2%	4 500 \$	3 750 \$	3 227 \$	11 476,80 \$
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Association des parents de Côte-des-Neiges	Tricotée Sérée	Ce projet vise à créer des activités destinées aux parents nouvellement arrivés au Québec de diverses origines. 12 rencontres de rapprochement interculturel seront organisées où 15 parents vont se rencontrer, échanger, mieux se connaître, se comprendre, s'ouvrir aux autres et ainsi mieux vivre ensemble. Le tout se fera par des ateliers de simulation de jeu, de sessions d'informations et d'ateliers interactifs de 90 min suivis par 30 min de tricotage, la dernière rencontre se veut festive et rassembleuse. En parallèle 20 enfants participeront à des activités de contes, de partage et de socialisation animés par des éducatrices.	5 000 \$	5 000 \$	10 703 \$	100%	46,7%	--	3 750 \$	--	40 375,00 \$
Montréal-Nord	Montréal-Nord en Santé	Mémoire, dialogue et actions collectives pour agir contre le racisme et la discrimination systémiques à Montréal Nord	Nous souhaitons réaliser une démarche collective qui vise à sensibiliser, mobiliser et outiller les citoyens de Montréal-Nord en produisant ensemble les connaissances nous permettant de mieux comprendre, de faire connaître et de contrer les situations liées au racisme et à la discrimination systémique dans notre collectivité. Cet exercice de participation citoyenne permettra notamment le dépôt d'un mémoire dans le cadre de la Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémique de l'OCCPM et la production d'un document audiovisuel qui gardera les traces de la démarche tout en promouvant des compétences interculturelles pour prévenir et contrer ce phénomène.	5 000 \$	5 000 \$	11 000 \$	100%	45,5%	--	--	--	403 126,00 \$
Outremont	Outremont en famille	L'enfance d'ici et d'ailleurs	Afin de développer une meilleure connaissance des différentes cultures et des traditions qui y sont attachées au sein des familles de l'arrondissement d'Outremont, et ce dès le plus jeune âge, nous souhaitons mettre en place des ateliers parents-enfants sur le thème des jeux, contes et chants, à travers le monde et les cultures. Ces ateliers rassembleront des parents et leurs jeunes enfants, d'origines différentes, nés au Québec ou nouveaux arrivants, que nous solliciterons à travers notre réseau de partenaires tels que Promis et les amis de la rue Hutchison. Ces activités, d'ordre plutôt préventif, permettront de sensibiliser les plus jeunes et leurs parents à la notion d'interculturalité, de diversité et de favoriser les échanges autour de ce qui compose leur culture enfantine. □	4 185 \$	4 185 \$	5 580 \$	100%	75,0%	--	--	--	83 941,00 \$

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019  
Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE du PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
Le Plateau-Mont-Royal	Centre de ressources de la Troisième Avenue	Ombres et Lumières: Regards sur le quotidien des jeunes de foi musulmane	Afin de démystifier les préjugés envers les jeunes musulman.e.s au sein des écoles montréalaises, nous souhaitons réaliser un projet collectif et créatif avec un groupe de huit adolescent.e.s de foi musulmane. L'objectif serait de sensibiliser la population montréalaise à la diversité ethnoculturelle en visant une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination. Pour ce faire, nous réaliserons une série de six ateliers avec les jeunes pour réfléchir à leurs préoccupations communes et créer une série de photos. L'exposition de ces photos servira d'outil de sensibilisation. Les résultats escomptés sont une meilleure compréhension de la réalité de ses jeunes et d'offrir des outils à la population afin de reconnaître les préjugés et les stéréotypes susceptibles d'engendrer des comportements discriminatoires.	5 000 \$	5 000 \$	13 630 \$	100%	36,7%	5 000 \$	4 250 \$	3 260 \$	12 510,00 \$
	Cuisines collectives du Grand Plateau	La boîte à saveurs: un voyage interculturel!	Pour répondre à la nécessité de mieux gérer les enjeux interculturels de l'HLM de Mentana nous souhaitons intervenir auprès des enfants afin de les sensibiliser à la diversité culturelle et au respect des différentes façons d'être. Pour ce faire, nous organiserons des ateliers culinaires et éducatifs pour les enfants qui se planifieront en fonction de leurs pays d'origine, ainsi que des séances parents-enfants où ils auront la possibilité de faire connaître leur pays d'origine en ce qui concerne la culture, les modes de vie, les valeurs culturelles, la cuisine, les coutumes entre autres et leur vécu en tant qu'immigrant à Montréal. Les activités menées seront de nature préventive et consisteront à réaliser des ateliers éducatifs et culinaires tenant compte de la diversité culturelle de l'HLM et visant l'acquisition de compétences liées à l'interculturalité: savoir, savoir apprendre et savoir être.	5 000 \$	5 000 \$	22 780 \$	100%	21,9%	3 750 \$	3 750 \$	--	56 440,00 \$
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Le centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies	Le cercle des poètes de RDP	Le projet « Le cercle des poètes de RDP » vise à rapprocher les personnes âgées de 65 ans et plus et les jeunes d'âge primaire d'origine ethnoculturelle diverse par la co-création d'un poème écrit en français ou dans leur langue d'origine respective. Ce poème, dont les strophes seront lues à tour de rôle (personne âgée et enfant) sera par la suite enregistré et diffusé via les plateformes de communications du CAB RDP. Afin de réaliser ce poème, les participants auront l'occasion de se rencontrer, de déterminer ensemble un sujet d'intérêt commun et ce, tout en apprenant un peu plus l'un sur l'autre. Ainsi, les participants découvrent un nouveau médium d'expression culturelle, découvrent une nouvelle langue et apprennent à face à la différence qu'elle soit ethnique, culturelle ou générationnelle.	2 625 \$	2 625 \$	3 500 \$	100%	75,0%	--	--	2 658 \$	2 658,00 \$
	La maison des Jeunes de Rivière-des-Prairies	Maison des jeunes: un espace de rapprochement interculturel	Le projet vise à lutter contre la stigmatisation et le racisme constaté dans le quartier de Rivière-des-Prairies qui, accueille des jeunes issus des minorités visibles. Nous souhaitons intervenir auprès des adolescents âgés de 12 à 17 ans. Nous proposons deux catégories d'activités, de nature préventive et curative, pour rapprocher davantage les adolescents issus de différentes cultures. Les ateliers de cuisine du monde constituent un cadre d'ouverture sur les diversités culturelles. Le deuxième type d'activité se décline sous forme d'ateliers de percussions (instrument exotique) et de chants.	5 000 \$	5 000 \$	8 120 \$	100%	61,6%	--	--	--	225 182,00 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	Collectif des femmes immigrantes du Québec	Femmes québécoises de Montréal et femmes immigrantes : Qui je suis? Qui es-tu? Qui sommes-nous?	Le projet consiste à organiser huit (8) rencontres, entre des femmes québécoises et des femmes immigrantes nouvellement arrivées au Québec. Les femmes québécoises seront les conférencières et l'activité sera animée par la ressource (animatrice) du Collectif. Chaque activité aura lieu au Collectif avec une clientèle composée de femmes immigrantes. Les échanges porteront sur les thèmes suivants : La perception de la religion et des signes religieux chez la femme, le rôle de la femme et de l'homme dans le couple, la représentation de la famille, la femme et le travail, la femme et son corps.	5 000 \$	5 000 \$	11 000 \$	100%	45,5%	4 500 \$	5 000 \$	--	17 428,00 \$
	Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Récits de vie: des humains se racontent	Notre projet vise à recruter des citoyens-nes issus des communautés des nouveaux arrivants et de la société québécoise. Ensemble, nous constituerons des groupes de conversation interculturelles. Ce seront des parcours à présenter, des histoires de vie à discuter et à échanger, pour mieux se comprendre, se découvrir l'un-e et l'autre. Les participant(e)s écriront l'histoire racontée. Un recueil des récits de vie sera produit ainsi que de courtes entrevues. Nous clôturons le projet par une soirée de lecture des récits devant un public de parents et amis en capacité d'échanger. Nous tiendrons donc 6 soirées de rencontres interculturelles, deux par mois. À chacune de ces rencontres participeront une dizaine de personnes recrutées, idéalement des personnes différentes à chaque soirée. Nous serons en famille, il y aura rencontre entre des individus autour d'un petit buffet et de boissons rafraichissantes.	5 000 \$	5 000 \$	7 000 \$	100%	71,4%	4 000 \$	5 000 \$	2 832 \$	114 000,00 \$
	La ligue des droits et libertés	La racisme systémique: parlons-en!	Afin de favoriser une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination auprès des personnes vivant à Montréal, nous souhaitons produire des capsules vidéos et autres outils numériques sur la question systémique et ses effets. La Ligue des droits et libertés (LDL) a déjà produit une brochure sur le racisme systémique et offre des ateliers sur cet enjeu. Afin de percer d'autres milieux et de permettre à des gens qui ne peuvent assister aux ateliers ou qui préfèrent d'autres médiums d'information que l'écrit, des outils éducatifs numériques seraient un atout pour un meilleur rayonnement.	5 000 \$	5 000 \$	12 000 \$	100%	41,7%	--	4 250 \$	3 153 \$	2 065,00 \$
Saint-Laurent	Maison des familles de Saint-Laurent	Causeries interculturelles	Pour favoriser le sentiment d'appartenance de nos familles immigrantes à leur communauté d'accueil, nous souhaitons intervenir auprès des parents issus de diverses communautés afin qu'elles puissent confronter leurs points de vues vis-à-vis de leurs communautés respectives et de leur société d'accueil. Pour ce faire, nous souhaitons organiser des causeries interculturelles entre ces parents. Les activités menées seront de nature préventive et curative. Elles consisteront à discuter de différents thèmes liés à leur arrivée au Québec et à l'éducation des enfants et viseront à mieux comprendre le point-de-vue des uns et des autres en tant que personne de culture différente mais également en tant que femme et homme.	5 000 \$	5 000 \$	6 885 \$	100%	72,6%	1 000 \$	--	--	156 246,00 \$

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019  
Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE du PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
Le Sud-Ouest	Maison de jeunes Saint-Columba	Les peuples autochtones et les bonnes relations □	Nous ferons une série de 8 ateliers sur les relations avec les droits autochtones à travers l'exercice de la "couverture". Cet exercice a été créé en 1996 par la Coalition pour les droits des autochtones qui a développé une façon interactive d'apprendre l'histoire autochtone. Cet exercice fait marcher les participants par le pré-contrat, la fabrication de traités, la colonisation et la résistance, compréhension entre les autochtones et les non-autochtones du Canada. Nous envisagerons d'offrir des ateliers aux enfants d'âge scolaire dans les écoles élémentaires et les écoles secondaires de Montréal. Nous organiserons également trois ateliers pour le grand public de la région de Montréal dans notre organisation. □	4 000 \$	4 000 \$	5 334 \$	100%	75,0%	--	--	--	9 663,25 \$
	Le club populaire des consommateurs de la Pointe-Saint-Charles	Pour un club interculturel	Notre projet vise à ce que notre organisme soit plus inclusif dans ces activités et que l'équipe et les bénévoles soient mieux formés à intervenir dans un milieu ethnoculturel varié. Pour ce faire, nous souhaitons former notre équipe salariée, et les bénévoles impliqués dans nos activités. Les activités menées sont de nature préventive, elles consisteront en particulier à proposer des exposés, mises en situation, ateliers participatifs sur le racisme et sur la gestion de conflit. Les participants seront ainsi mieux outillés pour proposer ou participer à des activités et mieux formés et informés sur les questions de diversité ethnoculturelle et les effets du racisme et de la discrimination.	3 000 \$	3 000 \$	4 100 \$	100%	73,2%	--	--	--	30 100,00 \$
	Maison des jeunes l'Escampette inc.	Les belles rencontres	Pour répondre aux difficultés liées au sentiment de non-reconnaissance/valorisation de gens issus de différentes cultures, nous souhaitons intervenir auprès des jeunes de 12 à 17 ans afin de favoriser leur sentiment d'appartenance à la collectivité multiculturelle de Montréal. Pour ce faire, nous organiserons des discussions avec des invités inspirants ainsi que des ateliers interactifs. Les activités menées seront de nature curative et préventive et consisteront à des exposés magistraux par des invités inspirants suivis d'une période de questions ainsi que d'un atelier interactif. Les ateliers viseront l'acquisition de notions sur le «vivre ensemble», une meilleure compréhension des effets du racisme et de la discrimination, ainsi qu'une capacité de la clientèle ciblée à voir son potentiel au sein d'une ville multiculturelle.	5 000 \$	5 000 \$	7 000 \$	100%	71,4%	--	--	3 100 \$	73 906,00 \$
	Logifem Inc	Jumelage interculturel Logifem	Pour répondre à des besoins en lien avec l'isolement social des femmes immigrantes hébergées chez Logifem et pour faciliter les échanges interculturels entre montréalaises, nous souhaitons intervenir auprès de bénévoles de la société d'accueil et des femmes immigrantes pour mettre en place un jumelage interculturel. Les activités menées seront de nature préventive et curative et consisteront en : une formation dont le contenu pédagogique sensibilisera les bénévoles à la diversité ethnoculturelle; un jumelage interculturel qui permettra des échanges bimensuels entre une bénévole et une résidente de Logifem; des soupers communautaires interculturels. Ces activités permettront aux participantes de développer des compétences interculturelles et d'échanger sur leur culture respective.	4 300 \$	4 300 \$	6 300 \$	100%	68,3%	--	--	--	--
Verdun	Mamies Immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI)	Médiation culturelle théâtrale : Une opportunité de dialogue interculturel entre les aînés.e.s à Verdun	Le projet vise à créer une occasion de rencontre et de rapprochement interculturel entre personnes aînées (nées ici et ailleurs) en partenariat avec tout le grand village de Verdun (Table des aînés de Verdun). Des ateliers de médiation culturelle (théâtre) seront offerts, organisés aux deux semaines au sein du milieu de vie aîné à Verdun que sont les Habitations communautaires Entre-deux-âges (109 logements aînés, coop de femmes de 50 ans et plus, milieu de vie animé) par les Mamies immigrantes, un organisme reconnu qui a une bonne expérience en interculturel. Le tout vise à former et à soutenir un groupe d'aîné.e.s tout le long d'un processus de sensibilisation, d'information et de participation sociale dans le but de créer un texte et 3 sketches sur le racisme, la discrimination et les préjugés.	5 000 \$	5 000 \$	9 000 \$	100%	55,6%	--	4 000 \$	--	18 118,00 \$
Ville-Marie	Mission Communautaire de Montréal	Saisons/Seasons: Un programme pour les personnes aînées migrantes et Canadiennes	Saisons est un projet novateur qui établit des ponts entre les personnes aînées récemment arrivées au Québec et les personnes aînées natives du Canada ou immigrantes reçues. Ce projet vise à rejoindre nos aînés nouveaux arrivants en, notamment, répondant à leurs besoins psycho-sociaux tout en les intégrant à la culture québécoise, et en les jumelant avec des Aînées et Aînés par l'intermédiaire d'ateliers éducatifs et de projets artistiques. Ainsi, grâce à ces rencontres bi-hebdomadaires les nouveaux arrivants auront la chance de fraterniser avec d'autres personnes aînées déjà établies à Montréal afin de briser l'isolement, d'échanger, de partager certaines expériences parfois douloureuses, de développer un projet artistique interculturel commun. Ce modèle social interculturel sera documenté et rendu disponible en ligne. □	5 000 \$	5 000 \$	39 900 \$	100%	12,5%	--	--	--	53 800,00 \$
	Service des Loisirs St-Jacques de Montréal	La troisième force Introspection identitaire	Afin de mieux comprendre les préoccupations identitaires des communautés culturelles issues des premières et des deuxième générations, nous souhaitons, à travers le regard des jeunes de 11 à 16 ans des habitations Jeanne-Mance, nous questionner sur les enjeux auxquels les immigrants sont confrontés en réalisant un documentaire dans les quartiers ethniques de Montréal sur leurs identités culturelles et leurs sentiments d'appartenance. Les jeunes devront se documenter et réfléchir sur des enjeux qui préoccupent cette troisième force et proposer divers points de vue.	5 000 \$	5 000 \$	19 203 \$	100%	26,0%	1 000 \$	--	2 000 \$	435 335,00 \$
	Ateliers l'Aquarium et le Globe	Parlons de langue à Montréal: Tournée de 10 écoles de francisation	Ce projet consiste en une tournée de spectacles de théâtre playback dans dix écoles de francisation à Montréal. Il répond au besoin des nouveaux immigrants de partager leurs histoires d'adaptation à la vie montréalaise et d'apprentissage du français dans une ville aux langues multiples. Le théâtre playback est un type de théâtre d'intervention où les histoires du public sont partagées, puis, improvisées sur le champ par les acteurs. Plutôt que de discuter sur un plan intellectuel ou idéologique et voir les idées s'entrechoquer, le playback invite les spectateurs à échanger des histoires vécues, ce qui engendre une écoute empathique, que les expériences partagées soient similaires ou différentes. Cet environnement sécuritaire et ludique conduit à l'assouplissement de préjugés ou de perceptions rigides face aux personnes de culture et de langues différentes.	5 000 \$	5 000 \$	44 500 \$	100%	11,2%	--	--	--	--
	FEEJAD (Famille pour l'entraide et l'éducation des jeunes et des adultes)	Les familles des Habitation Jenne-Mance (HJM) renforcent leur implication communautaire par le rapprochement interculturel	Ce projet vise à renforcer les interactions des familles d'origine ethnoculturelle avec les natifs des HJM. Il s'agit de provoquer le vivre-ensemble à travers des échanges de services, comme des cuisines collectives organisées avec des organismes du milieu. Cette participation citoyenne permet d'exploiter leurs compétences culinaires et leur leadership. Des cafés-rencontres avec des citoyens natifs permettent d'améliorer les connaissances de tous et de partager des valeurs communes. Les activités menées sont préventives afin d'encourager l'interculturalisme et sont curatives pour les victimes de gestes à caractère raciste. Les intervenants agissent au besoin. Ce projet favorise une sensibilisation qui est bénéfique pour une communauté plus accueillante.	5 000 \$	5 000 \$	7 000 \$	100%	71,4%	3 375 \$	2 813 \$	2 933 \$	67 016,79 \$

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019  
Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE du PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
	Rencontres-Cuisines (Carrefour alimentaire Centre-Sud)	Tous à Table!	Pour favoriser le développement de relations interculturelles dans le Centre Sud, nous souhaitons intervenir auprès des nouveaux arrivants dans les cours de Francisation du Centre Larigüe et des résidents du quartier afin de favoriser les échanges culturels. Pour ce faire, nous organiserons des rencontres thématiques à l'école, des ateliers culinaires et des pique-niques du monde. Nous croyons que le partage autour de la nourriture favorise le dialogue, l'échange et la création de liens entre les gens. Dans un premier temps les activités à l'école nous permettront de rencontrer les nouveaux arrivants et de les accueillir pour ensuite, les accompagner à rencontrer les résidents du quartier. Les activités menées seront de nature préventive et consisteront à favoriser la découverte et la connaissance entre tous les acteurs en jeu pour que les différences culturelles soient reconnues comme une richesse.	5 000 \$	5 000 \$	8 780 \$	100%	56,9%	4 500 \$	--	--	94 500,00 \$
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Trans-Art 2000	Le plateforme des gens d'ailleurs	Dans une démarche de reconnaissance et de rapprochement interculturelle, Trans-Art 2000 souhaite organiser une journée d'activité sur les thèmes de la compréhension mutuelle et de la diversité culturelle à Montréal. À cet égard, Trans-Art entend faire venir deux conférenciers, dont l'un se prononcera sur les problématiques de l'intégration de nouveaux arrivants dans un contexte multiculturel, et l'autre fera connaître les différentes contributions d'immigrants au développement de la diversité culturelle montréalaise, suivies d'une période de question en termes d'échanges d'expériences des communautés culturelle et ceci, dans l'objectif de promouvoir et favoriser le sentiment d'appartenance à la société québécoise.	5 000 \$	5 000 \$	18 920 \$	100%	26%	4 500 \$	5 000 \$	3 093 \$	12 893,20 \$
	Himalaya Séniors du Québec	Together under one umbrella to fight against racism and discrimination	HSQ will organize two important events: first event will be the symposium and panel discussions and workshop to stand together under one umbrella to fight against racism and discrimination. Three men and three women will be the part of the panel; they will represent South Asia, Africa and South America (Latino). Second event will be speeches from the elected members of the riding and leaders of the different communities to express their views how to get rid from the racism and discrimination for our society. Including with colorful cultural musical programs focus on how to live in peace, harmony and no hatred no controversy and live as one family with audience of different cultural and religious to change the atmosphere of the neighbourhood especially in Parc-Extension.	4 875 \$	4 875 \$	6 500 \$	100%	75,0%	--	2 625 \$	--	6 625,00 \$
	Forum jeunesse de Saint-Michel	Je n'ai pas de préjugés	Pour répondre à ce besoin de dialogue interculturel et intergénérationnel, nous souhaitons intervenir auprès des jeunes afin de créer un espace de socialisation pour les jeunes et moins jeunes. Pour ce faire, nous organiserons 4 rendez-vous interculturels. Les activités menées seront de nature curative et préventive et consisteront à mettre en lumière les relations harmonieuses entre des personnes de différentes générations et différents milieux ethnoculturels et viseront à faire l'inclusion des jeunes marginalisés du quartier Saint-Michel.	5 000 \$	5 000 \$	19 351 \$	100%	25,8%	--	--	--	136 317,00 \$
	Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	Vidéos sur les impacts du racisme (Comité Antiraciste)	Pour répondre à cet enjeu du racisme et du mieux-vivre ensemble, nous souhaitons intervenir auprès des femmes racisées vivant ces problématiques pour leur donner une tribune afin d'amorcer une campagne de sensibilisation sur les impacts du racisme au quotidien dans une perspective intersectionnelle. Pour ce faire, le comité anti-raciste, formé de femmes issues de la diversité et de femmes non-racisées, filmera divers témoignages de femmes qui raconteront diverses expériences en lien avec le racisme. Ces témoignages seront par la suite montés pour en faire une vidéo qui sera diffusée à la population générale et aux divers groupes du quartier de Montréal. Les activités sont préventives et consisteront à sensibiliser la population et amorcer une réflexion collective sur le racisme vécu par les femmes racisées; ils viseront à améliorer la communication interculturelle et défaire les préjugés pour améliorer le vivre-ensemble.	5 000 \$	5 000 \$	6 000 \$	100%	83,3%	--	--	--	--
	Alliance socioculturelle et aide pédagogique (ASAP)	Le pont culturel	Expression de la diversité montréalaise et d'échange culturel entre les citoyens, dans le cadre de la mise en scène d'une pièce de théâtre. Il va mettre en situation la vie de 2 jeunes immigrants issus de cultures différentes, nouvellement arrivés au Québec, dans l'objectif de promouvoir la compréhension mutuelle entre eux. Étant telle, l'ASAP est portée à réaliser le présent projet pour partager et exprimer la diversité culturelle montréalaise pour une meilleure intervention auprès de nouveaux immigrants, favorables à leur intégration.	5 000 \$	5 000 \$	23 324 \$	100%	21,4%	--	4 250 \$	2 800 \$	7 850,00 \$
<b>TOTAL VOLET 1</b>				<b>147 985 \$</b>	<b>147 985 \$</b>							
<b>VOLET 2</b>												
Ahuntsic-Cartierville	Alchimies, créations et cultures	Visions d'immigrantes	Pour répondre à la discrimination et l'exclusion qui se fait sentir au sein des communautés arabes et musulmanes, spécialement chez les femmes, ce projet entend intervenir auprès de celles-ci, ainsi que des femmes de communautés ethnoculturelles touchées par des problématiques similaires, afin de les aider à établir un trait d'union culturel entre elles et la communauté montréalaise et d'aller à l'encontre des représentations sociales discriminantes. Pour ce faire, une série de conférences et d'ateliers sera organisée pour servir recueillir la parole de ces femmes et de mettre en place d'élaborer un projet artistique qui sera présenté au grand public. Les activités menées seront de nature curative et préventive. Elles viseront à informer, interagir et créer.	14 500 \$	14 500 \$	42 500 \$	100%	34,1%	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	272 435,00 \$
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Table interculturelle de Notre-Dame-de-Grâce (TINDG): développement de compétences interculturelles communautaires	La Table interculturelle de NDG (créée en 2008) développe et soutient des initiatives favorisant l'inclusion et la participation de communautés culturelles et encourage l'apprentissage de la différence interculturelle et du respect de la diversité. Le développement de compétences interculturelles des organismes membres mènera à la mise sur pied d'activités novatrices ciblant les besoins exprimés par la communauté (en milieu de travail, en milieu communautaire, dans les entreprises, etc.). La Table aura un impact plus ciblé lui permettant de consolider un espace permanent de médiation culturelle dans et pour tout le quartier.	20 000 \$	20 000 \$	29 870 \$	100%	67,0%	5 000 \$	5 000 \$	3 233 \$	121 252,20 \$

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019**  
**Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE DU PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
	Centre des travailleurs et travailleuses immigrants	Formation de médiateurs et d'éducateurs interculturels en milieu de travail et communautaire	Ce projet se structure autour de deux volets. Le premier volet vise la formation des travailleurs et travailleuses issus de l'immigration afin d'améliorer leurs compétences interculturelles. Le programme de formation, qui se déroulera de manière interactive, sera fondé sur leurs expériences vécues et développé à l'aide d'experts en communication interculturelle ou aux enjeux de l'immigration et du travail. Le deuxième volet consiste au partage de ces compétences auprès des milieux variés. Il est attendu que les travailleurs et travailleuses ayant suivi le programme pourront jouer le rôle de médiateur interculturel dans leur milieu de travail ainsi que d'éducateur lors d'une série d'ateliers qui se tiendront dans des milieux de travail, communautaires et universitaires, en collaboration avec plusieurs partenaires, afin de sensibiliser le public montréalais.	20 000 \$	20 000 \$	49 800 \$	100%	40,2%	--	--	--	707,00 \$
Lachine	CSAI- Centre social d'aide aux immigrants	Rencontres interculturelles à Lachine	Offrir dans trois organismes communautaires de Lachine, le CMRL, la P'tite maison St-Pierre et le COVIQ des activités de rencontre interculturelles entre anciens et nouveaux du quartier, afin de favoriser les relations harmonieuses entre les différentes communautés culturelles présentes sur le territoire et la société d'accueil. Des paniers d'accueil seront également distribués aux nouveaux arrivants. Ces activités seront coordonnées par le CSAI, afin de favoriser un partage d'expertise en matière d'immigration et de relations interculturelles. Ce projet a été accueilli favorablement par les membres de la Table de réflexion et d'actions interculturelles Lachine (TRAIL). Il s'inscrit également dans le plan d'action de la Table de quartier Concert'Action Lachine (Enjeu 2: rejoindre et intégrer les personnes isolées et vulnérables).	20 000 \$	20 000 \$	26 750 \$	100%	74,8%	--	--	--	85 836,47 \$
Outremont	Corporation Wapikoni Mobile	Ateliers de sensibilisation et de découverte aux enjeux, aux réalités et aux cultures autochtones	Le Wapikoni souhaite offrir 40 ateliers de sensibilisation et de découverte pour les élèves et étudiants montréalais de toute origine, de niveau primaire, secondaire, collégial et universitaire, ainsi qu'auprès d'organismes oeuvrant auprès des nouveaux arrivants. Les ateliers présenteront des courts métrages réalisés par des jeunes Autochtones qui sauront stimuler l'intérêt des clientèles cibles envers les réalités, les enjeux et la culture des Premières nations et des Inuits. Les ateliers, d'une durée de 50 à 180 minutes selon l'horaire des clientèles visées, offriront une rare occasion de rapprochement en étant animés par un animateur-trice autochtone qui répondra aux questions et entreprendra un dialogue constructif.	20 000 \$	20 000 \$	55 000 \$	100%	36,4%	--	--	--	95 495,33 \$
Le Plateau-Mont-Royal	Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers	Inclucité: démarche pilote pour la participation inclusive des communautés culturelles	Le projet Inclucité vise à développer et expérimenter des démarches exemplaires favorisant la participation active des populations sous-représentées aux projets de planification des villes. Au cœur de cette initiative, une démarche pilote visera spécifiquement la participation des communautés culturelles aux processus de conception et de décision de l'aménagement et du développement des villes. Pour ce faire, un comité avisé constitué d'experts et de représentants des milieux soutiendra la réalisation de la démarche. Nous visons à développer des outils et des façons de faire misant sur l'implication des communautés culturelles et la création d'espaces de dialogue interculturel en participation citoyenne.	20 000 \$	25 000 \$	75 000 \$	80%	26,7%	--	--	--	--
RLP	Esplanade Montréal	Tout le monde à table: pour une meilleure cohésion sociale dans le système alimentaire montréalais	Dans le but de créer un système alimentaire inclusif prenant en compte les besoins et aspirations spécifiques de l'ensemble de la diversité qui compose la population de Montréal et dans l'esprit de développer une plus grande cohésion sociale, nous souhaitons mieux outiller nos organisations partenaires à adopter des pratiques d'intégration de la diversité culturelle afin d'augmenter la participation des acteurs issus de cette diversité dans les instances de concertation et de collaboration. Pour ce faire, nous souhaitons développer des stratégies et outils d'accompagnement ainsi que des ateliers et des moments d'échange qui favorisent le recrutement et l'intégration d'acteurs du changement issus des populations cibles présentement sous-représentées.	20 000 \$	20 000 \$	42 000 \$	100%	47,6%	--	--	--	--
Saint-Laurent	Mains Utiles	Matinées Cultur'Elles & Ateliers Je participe dans ma communauté	Pour répondre aux défis du vivre-ensemble et des relations interculturelles dans le quartier, nous souhaitons intervenir auprès des femmes de toutes origines afin de favoriser le rapprochement entre elles. Pour ce faire, nous organiserons des Matinées Cultur'Elles sous la forme d'ateliers de couture de création textile, de partage, d'échanges et de discussion. Les activités menées viseront à rapprocher les femmes et à briser leur isolement, à favoriser les échanges interculturels et à faire tomber des barrières. La couture est ainsi un médium pour conduire les activités dans un contexte convivial et de partage. À ces activités s'ajouteront des ateliers sous le thème «Je participe dans ma communauté» afin de favoriser la participation citoyenne des femmes dans leur collectivité.	20 000 \$	20 000 \$	29 916 \$	100%	66,9%	4 086 \$	2 813 \$	--	19 394,50 \$
	Accueil aux immigrants de l'est de Montréal	L'interculturel: Sans filtre!	Dans le but de briser des préjugés et de permettre des rencontres franches et sans jugement, nous produirons 5 capsules vidéo dans lesquelles nous provoquerons la rencontre de 2 individus qui échangeront en toute transparence autour d'un préjugé qui nuit aux rapports interculturels et intergénérationnels. Ces 5 capsules seront diffusées sur internet (site Web et réseaux sociaux) mais également lors de projections animées dans des lieux différents afin d'atteindre le plus large public possible. Nous cibons autant les jeunes que les personnes âgées, et ce, de toutes les communautés présentes sur notre territoire.	19 700 \$	19 700 \$	26 640 \$	100%	73,9%	4 500 \$	--	--	152 355,24 \$
Verdun	J'apprends avec mon enfant	Jumelages bénévoles Québécois/familles allophones nouvellement arrivées	Recruter et former 50 nouveaux bénévoles, les jumeler avec une famille allophone issue d'une immigration récente pour des visites hebdomadaires au domicile de la famille. Soutenir les bénévoles tout au long de l'année avec des formations continues sur divers sujets y compris sur l'intervention en milieu pluriethnique et plurilingue ainsi que des rencontres mensuelles avec une chargée de projet de JAME. Le projet vise un rapprochement interculturel (et souvent intergénérationnel) ainsi qu'un soutien éducatif et linguistique aux enfants issus de l'immigration qui sont en difficulté scolaire et qui sont référés par une trentaine d'écoles partenaires dans 5 arrondissements (St-Laurent, Verdun, Sud-Ouest, LaSalle, Lachine).	20 000 \$	20 000 \$	55 559 \$	100%	36,0%	--	--	--	136 155,36 \$

**Programme Montréal Interculturel (PMI) 2019  
Projets retenus**

ARRONDISSEMENT	ORGANISME	TITRE du PROJET	Résumé	2019					2018	2017	2016	Montants totaux accordés par l'ensemble des unités administratives de la Ville en 2016, 2017, 2018
				Montant recommandé	Montant demandé	Budget total du projet	Pourcentage (%) du montant recommandé par rapport au montant demandé	Pourcentage (%) du montant par rapport au budget total du projet	Montants accordés dans le cadre du PMI			
	Table de concertation Famille de Verdun (TCFV) - représenté par son organisme fiduciaire J'apprends avec mon enfant	Les journées Familles du monde	Pour répondre à l'intégration des familles d'immigration récente ayant des tout-petits (enfants de moins de 5 ans), nous souhaitons intervenir auprès de toutes les familles verdunoises ayant des tout-petits en créant des conditions favorables au développement de relations interculturelles. Pour ce faire, nous organiserons "Les journées Familles du monde". Les activités parents-enfants menées seront de nature préventive et consisteront à offrir des activités libres pour les tout-petits (motricité, halte-lecture, coin jeux, salle repas...) avec un accompagnement par une intervenante spécialisée en relation et intégration interculturelles. Lors de ces moments, les parents, québécois et d'immigration récente, seront confrontés à leurs préjugés et biais culturels.	12 000 \$	12 000 \$	18 000 \$	100%	66,7%	--	--	--	136 155,36 \$
Ville-Marie	Holocaust Education and Genocide Prevention Foundation	Journées de la Mosaïque interculturelle de Montréal	Ce projet vise à inviter des jeunes adolescents de la diversité Montréalaise à une journée d'échange interculturelle. Le but de cette rencontre est d'offrir une opportunité de rencontrer d'autres jeunes d'origines ethnoculturelles ou de milieux socio-économiques différents. Durant cette journée les jeunes participeront à des activités qui faciliteront le partage de l'héritage culturel de chacun, la création de liens d'amitié inter-communautaires mais surtout la discussion des effets néfastes des stéréotypes basés sur la race et les isolements communautaires.	20 000 \$	22 860 \$	40 720 \$	87%	49,1%	--	--	--	--
	Diversité artistique Montréal	Mentorat artistique professionnel	Diversité artistique Montréal mènera 30 jumelages d'artistes professionnels et d'artistes dits de la diversité. La responsable du programme (DAM) fera le lien tout au long du processus de six mois entre le mentor et le mentoré. Suite la demande de mentorat, DAM effectue la recherche d'un mentor, valide les candidatures par un comité, planifie une première rencontre entre les deux parties, fait signer la convention et fit le suivi entre le mentor et le mentoré jusqu'au rapport final.	20 000 \$	20 000 \$	57 000 \$	100%	35,1%	--	--	3 447 \$	463 248,40 \$
	Les YMCA du Québec - Centre-Ville	Modèles Inspirants Interculturels	Organisation de souper-conférence discussion avec des jeunes modèles de réussite Montréalais, issus de la diversité ethnoculturelle Montréalaise ou prônant une meilleure compréhension des enjeux de lutte contre le racisme et la discrimination. Atelier de sensibilisation avant les soupers avec la librairie L'Euguelionne: présentation d'une sélection de livres en lien avec l'invité(e) du mois adapté aux adolescent(e)s et jeunes adultes, que nous achèterions pour faire vivre les discussions entre les soupers et créer une ressource sur l'interculturalité et la lutte contre le racisme et les discriminations à la Zone jeunesse. 4 ateliers de leadership et compétences en interculturalité seront offerts aux jeunes.	20 000 \$	20 000 \$	26 793 \$	100%	74,6%	2 392 \$	3 712 \$	3 076 \$	2 708 690,46 \$
	Fierté Montréal	Fierté Montréal- Un spectacle multiculturel	Afin de répondre aux demandes des groupes communautaires lgbtq2+ de Montréal et celles des gens issus des communautés racisées lgbtq2+, Fierté Montréal souhaite organiser un spectacle multidisciplinaire au parc des faubourgs appliquant le concept fait par et pour les personnes racisées lgbtq2+. Cette démonstration culturelle organisée en partenariat, a comme objectif d'élargir et diversifié l'offre culturelle au sein des communautés rassemblées et vise à briser des stéréotypes liés aux gens issus communautés racisées lgbtq2+. Nous souhaitons créer des espaces sécuritaires d'échanges et rassembler près de 167000 personnes dans un esprit de vivre ensemble.	20 000 \$	20 000 \$	7 067 000 \$	100%	0,3%	--	4 000 \$	--	391 098,00 \$
	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Afrique au féminin	Rencontres féminines d'ici et d'ailleurs	Pour répondre à une meilleure connaissance des cultures d'origine diverses nous souhaitons intervenir auprès des femmes immigrantes nouvelles arrivantes au Québec et des femmes de la communauté québécoise établies depuis longtemps à Montréal, afin de découvrir et d'échanger sur d'autres cultures, faire connaître leur culture, partager leurs expériences et idées de vie et prendre part à des activités variées telles: briser l'isolement, améliorer la connaissance du français, agrandir le réseau de connaissance, approfondir sa culture générale sur la société d'accueil. La méthode consistera à des activités de jumelage pour une meilleure connaissance des unes et des autres et de l'entraide.	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	100%	100,0%	1 000 \$	3 656 \$	2 275 \$
	CDC Villeray -Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray	Villeray : Ensemble vers l'interculturel - Mobilisation de milieu et concertation des acteurs	Pour l'année 2019, nous souhaitons réaliser un projet en trois axes : AXE 1 : Structurel (RIV/Quartier) : mobilisation des acteurs sur les enjeux interculturels et élargissement des actions afin de susciter d'avantage de concertation et la convergence des actions. AXE 2 : Intervenant-e-s : Mobiliser et outiller les intervenant-e-s des organismes du quartier. Nous souhaitons poursuivre le travail qu'à entrepris le RIV, d'offrir des formations sur l'accueil et l'intervention auprès des personnes issues de l'interculturel. Cela sera aussi l'occasion de faire les liens avec d'autres processus du quartier, notamment ce qui ressortira du Forum Social Villeray. AXE 3 : Outiller la population et favoriser le rapprochement interculturel entre les citoyen-ne-s : Nous comptons poursuivre la démarche entreprise avec les Café-conversation, et explorer de nouveaux types d'activités pour mobiliser de nouveaux acteurs et aller rejoindre différemment la population, notamment avec des acteurs culturels.	20 000 \$	20 000 \$	23 000 \$	100%	87,0%	5 000 \$	4 250 \$	3 207 \$	495 804 \$
<b>TOTAL VOLET 2</b>				<b>326 200 \$</b>	<b>334 060 \$</b>							

<b>TOTAL accordé dans l'appel</b>	<b>2019</b>
	<b>474 185 \$</b>

<b>Total accordé dans l'appel</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>192 309 \$</b>	<b>224 381 \$</b>	<b>222 453 \$</b>

- Critères d'attribution des montants :**
1. Concordance avec les objectifs du PMI
  2. Appréciation du jury (note sur 100)
  3. Admissibilité des dépenses inscrites au budget du projet

**Dossier # : 1197986001**

**Unité administrative responsable :** Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division des relations interculturelles et lutte aux discriminations

**Objet :** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 474 185 \$, à différents organismes, pour l'année 2019, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de 48 projets, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le Programme Montréal Interculturel 2019 et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes (Entente MIDI-Ville 2018-2021) / Approuver les projets de convention à cet effet

### **SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

### **FICHIERS JOINTS**



[GDD 1197986001.xls](#)

---

### **RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Judith BOISCLAIR  
Préposée au Budget  
**Tél : 514 872-2598**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-21

Arianne ALLARD  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-4785**

**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1195970001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier non récurrent de 12 000 \$ à l'organisme ATSA pour la tenue de la 2e édition de l'événement « Cuisine ta Ville » 2019 dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021 en matière d'intégration des nouveaux arrivants / Approuver le projet de convention à cet effet

Il est recommandé :

1. d'accorder un soutien financier non récurrent de 12 000 \$ pour 2019 à l'organisme ATSA pour la tenue de la 2e édition de l'événement « Cuisine ta Ville » à même le budget de fonctionnement du BINAM dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021, en matière d'intégration des nouveaux arrivants;
2. d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-03-29 10:34

**Signataire :**

Peggy BACHMAN

---

Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1195970001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier non récurrent de 12 000 \$ à l'organisme ATSA pour la tenue de la 2e édition de l'événement « Cuisine ta Ville » 2019 dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021 en matière d'intégration des nouveaux arrivants / Approuver le projet de convention à cet effet

**CONTENU**

**CONTEXTE**

De l'automne 2015 à la fin 2017, le Québec a accueilli 11 252 réfugiés syriens, dont 7 297 à Montréal, soit près de 65 % (données du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec du 4 décembre 2017).

Dans la foulée, dès l'hiver 2017, le Québec a également accueilli un grand nombre de demandeurs d'asile qui se sont établis, et continuent de s'établir, à Montréal. Près de 25 000 d'entre eux ont ainsi fait leur demande d'audience au Québec en 2017 pour la régularisation de leur statut, et près de 28 000 en 2018. Ces demandeurs d'asile viennent s'ajouter aux autres nouveaux arrivants qui arrivent chaque jour à Montréal et qui possèdent des statuts variés : réfugié, travailleur temporaire, immigrant économique ou encore étudiant international.

Par le biais du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), la Ville de Montréal veille à la concertation, coordination et cohésion des actions en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sur son territoire. Bien que la responsabilité première incombe aux gouvernements fédéral et provincial, en accord avec les principes de ville responsable et engagée, les instances municipales veillent à poser les actions nécessaires afin que ces nouveaux arrivants puissent être bien accueillis au sein de la société montréalaise.

Actif depuis vingt ans, ATSA est un organisme artistique montréalais dont le travail de création est dédié à interroger le public afin de contribuer à recréer des liens sociaux. Ceci est réalisé par des installations et des interventions participatives dans l'espace public, notamment en regard des inégalités sociales et en faveur des personnes vivant l'exclusion. Ces initiatives visent à contribuer à la réduction des préjugés et à l'édification d'une société plus inclusive vis-à-vis de personnes provenant d'horizons diversifiés. C'est dans cette optique que l'événement d'art relationnel « Cuisine ta ville » a vu le jour.

En 2017, la première édition a présenté des ateliers de cuisine permettant à des personnes immigrées de cuisiner pour le public en partageant leur expérience de migration. Au programme, il y a eu l'exposition d'une frise historique relatant les différentes vagues

d'arrivée des personnes immigrantes et réfugiées à Montréal. Également, des témoignages et des conférences ont été entendus.

L'organisme ATSA travaille en partenariat avec les organisations suivantes : Amnistie internationale, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) et le Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI Saint-Laurent).

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

### **CA19 240016 - 12 février 2019**

Approuver la convention, se terminant le 12 mai 2019, avec ATSA pour la tenue de la deuxième édition de « Cuisine ta ville » et accorder une contribution de 7 500 \$.

### **CE18 1998 - 05 décembre 2018**

Adopter le premier plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021, en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

### **CE17 0766 - 10 mai 2017**

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 169 500 \$ à plusieurs organismes, dont une contribution financière de 2 000 \$ pour l'événement « Cuisine ta ville » de ATSA, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles – Festivals et événements – 2017.

## **DESCRIPTION**

L'événement « Cuisine ta Ville » se tiendra du 9 au 12 mai 2019 sur la Place des Festivals du Quartier des spectacles à Montréal. Cette nouvelle édition aura pour thématique spécifique : Les âges de la vie en lien avec l'expérience d'immigration. La scénographie de l'événement se caractérise par une rangée de dix (10) kiosques rappelant à la fois les camps de réfugiés et l'identité visuelle urbaine de Montréal. À l'intérieur des kiosques, il est prévu la création des espaces de rencontre visant à susciter une meilleure connaissance des conditions de vie des personnes immigrantes et réfugiées.

La programmation se décline en trois volets : 1) une programmation artistique présentant des performances et des œuvres produites par des artistes d'origine immigrante; 2) un cycle de conférences et témoignages donnant l'opportunité à des Montréalais et Montréalaises, de toutes origines et de tous âges, de présenter au grand public divers aspects de l'expérience d'immigration; 3) les ateliers de cuisine, où des personnes immigrantes sont invitées à cuisiner devant le public, tout en ayant l'occasion d'échanger au sujet de leur parcours migratoire. Par ailleurs, dans ces trois volets, des activités liées à la question de l'autochtonie comme dimension faisant partie de la société d'accueil seront intégrées au programme.

La demande de soutien financier de l'organisme décrivant en détail les activités et le budget de l'événement se retrouve en pièce jointe à la rubrique « Documents juridiques » du présent sommaire décisionnel.

## **JUSTIFICATION**

Les objectifs poursuivis par la tenue de cet événement s'inscrivent dans ceux du Plan d'action de la Ville en matière d'intégration des nouveaux arrivants, *Montréal inclusive 2018-2021*, et plus précisément dans l'axe stratégique Ville responsable et engagée qui concerne les migrants à statut précaire. Après avoir analysé la demande présentée, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM) - Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) recommande le soutien financier de ce projet.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits de 12 000 \$, nécessaires à ce dossier, seront financés à même le budget de fonctionnement du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM), au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, pour l'année 2019.

Ce dossier sera sans incidence sur le cadre financier de la Ville pour l'année 2019 et cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centrale.

Le tableau suivant illustre le soutien financier recommandé pour l'organisme pour la réalisation de ce projet ponctuel en 2019, dont les versements seront effectués conformément aux dates inscrites au projet de convention entre la Ville et l'organisme :

Organisme	Projet	Soutien accordé en 2017	Soutien recommandé pour 2019	Soutien recommandé sur budget global du projet (%)
ATSA	« Cuisine ta Ville »	2 000 \$	12 000 \$	6 %

En considérant la contribution financière de 7 500 \$ accordée par l'arrondissement de Ville-Marie à l'organisme pour le même événement (CA19 240016 - 12 février 2019), la contribution de la Ville de Montréal représente 9,5 % du budget global.

Depuis 2016, les soutiens versés à l'organisme, par les autres unités de la Ville de Montréal, sont précisés dans le tableau annexé en pièces jointes.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet d'intégration vise au rapprochement interculturel et à une meilleure intégration sociale des citoyennes et citoyens d'origines diverses. Il participe ainsi à des objectifs sociaux du développement durable. Ce projet va dans le sens de la réalisation de l'Action 9 du Plan de développement durable « Montréal durable 2016-2020 » : Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion. Par cette action, la Ville de Montréal s'engage notamment à poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le projet proposé par le présent sommaire s'ajoute aux initiatives précédentes de la Ville en matière d'accueil et de soutien à l'intégration des réfugiés, des migrants à statut précaire incluant les demandeurs d'asile et des personnes sans statut légal. Cela démontre que la Ville de Montréal joue un rôle d'acteur-clé en matière d'inclusion et d'intégration, et cela dans l'objectif de promouvoir un discours positif sur l'immigration et contribuer à la sensibilisation collective de la société montréalaise.

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un protocole de visibilité est en vigueur et doit être appliqué par l'organisme partenaire (Voir Annexe 2, à l'intérieur de la convention).

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**Avril 2019** Présentation au comité exécutif pour approbation.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Kevin DONNELLY, Service de la culture  
Martin CRÉPEAU, Ville-Marie  
Nadia BASTIEN, Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale

Lecture :

Nadia BASTIEN, 21 mars 2019  
Martin CRÉPEAU, 19 mars 2019

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mourad BENZIDANE  
Conseiller en planification

**Tél :** 514 868-5596  
**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-19

Marie-Christine LADOUCEUR-GIRARD  
Directrice du BINAM

**Tél :** 514-872-4877  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Johanne DEROME  
Directrice du SDIS

**Tél :** 514-872-6133  
**Approuvé le :** 2019-03-26

## Contributions financières versées depuis 2016

Date du jour

2019-03-14

NOM\_FOURNISSEUR ATSA  
 NUMERO\_FOURNISSEUR (Tous)  
 REP\_STATUT\_RENV (Plusieurs éléments)

REP_MONTANT	Service ou arrondissement	NUMERO_RESOLUTION	REP_EXERCICE_FINANCIER				Total général
			2016	2017	2018	2019	
	Conseil des arts de Montréal	(vide)	28 000,00 \$	58 873,23 \$	44 848,36 \$	3 000,00 \$	134 721,59 \$
	<b>Total Conseil des arts de Montréal</b>		<b>28 000,00 \$</b>	<b>58 873,23 \$</b>	<b>44 848,36 \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>	<b>134 721,59 \$</b>
	Culture	CE17 0766		2 000,00 \$			2 000,00 \$
	<b>Total Culture</b>			<b>2 000,00 \$</b>			<b>2 000,00 \$</b>
	Diversité sociale et des sports	CE17 0774		9 000,00 \$	1 000,00 \$		10 000,00 \$
		(vide)	350,00 \$	403,00 \$	403,00 \$		1 156,00 \$
	<b>Total Diversité sociale et des sports</b>		<b>350,00 \$</b>	<b>9 403,00 \$</b>	<b>1 403,00 \$</b>		<b>11 156,00 \$</b>
	Ville-Marie	ca16 240371-3	1 000,00 \$				1 000,00 \$
		CA17 240235		6 750,00 \$	750,00 \$		7 500,00 \$
	<b>Total Ville-Marie</b>		<b>1 000,00 \$</b>	<b>6 750,00 \$</b>	<b>750,00 \$</b>		<b>8 500,00 \$</b>
	<b>Total général</b>		<b>29 350,00 \$</b>	<b>77 026,23 \$</b>	<b>47 001,36 \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>	<b>156 377,59 \$</b>

**CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
1195970001**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par monsieur Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

**ET :** **ATSA**, personne morale, (constituée sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38), dont l'adresse principale est le 4430, rue Drolet, Montréal, Québec, H2W 2L8, agissant et représentée par Catherine Harrison-Boisvert, directrice administrative, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu d'une résolution adoptée à une réunion de son conseil d'administration tenue le 3 octobre 2018;

Numéro d'inscription T.P.S. :  
Numéro d'inscription T.V.Q. :

Ci-après appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme agit comme un acteur artistique qui s'inscrit dans une démarche de respect de la personne humaine et de son environnement. Parmi ses activités, la création et la diffusion d'œuvres artistiques interdisciplinaires;

**ATTENDU QUE** l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la réalisation du Projet, tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

**ATTENDU QUE** la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pris connaissance de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes*, auquel il pourrait être assujéti à la conclusion de la présente Convention ou en cours d'exécution de celle-ci;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

## **ARTICLE 1 INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

## **ARTICLE 2 DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;
- 2.6 « Responsable » :** la Directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale, ou son représentant dûment autorisé;
- 2.7 « Unité administrative » :** Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

### **ARTICLE 3** **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

### **ARTICLE 4** **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

#### **4.1 Réalisation du Projet**

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière ne pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et à assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, étant entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;

#### **4.2 Autorisations et permis**

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés en lien avec le Projet et les activités qui y sont reliées;

#### **4.3 Respect des lois**

se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

#### **4.4 Promotion et publicité**

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** ») et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;
- 4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements en relation avec le Projet;

## 4.5 Aspects financiers

- 4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, étant entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

- 4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées et joindre ces informations financières dans ses états financiers annuels;
- 4.5.3 autoriser le Contrôleur général de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, tout document concernant les affaires et les comptes de l'Organisme, notamment, les livres et registres comptables ainsi que les pièces justificatives. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de ces livres et registres comptables et de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;
- 4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;
- 4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;
- 4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;

4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

#### **4.6 Conseil d'administration**

4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;

4.6.2 à la demande de la Ville, permettre à un représentant de la Ville d'assister, à titre d'observateur seulement, aux assemblées générales et aux réunions du conseil d'administration de l'Organisme et à cette fin, lui faire parvenir un avis de convocation dans les délais prévus dans les règlements généraux de l'Organisme;

#### **4.7 Responsabilité**

4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;

4.7.2 assumer seule toute la responsabilité à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

#### **4.8 Séance du conseil municipal ou du comité exécutif**

lorsque la contribution financière est accordée par le conseil municipal ou le comité exécutif, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance du conseil municipal ou du comité exécutif, selon le règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne de ces instances et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

## **ARTICLE 5** **OBLIGATIONS DE LA VILLE**

### **5.1 Contribution financière**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de **douze mille dollars (12 000 \$)**, incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

### **5.2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme en deux versements :

- un premier versement au montant de **huit mille quatre cent dollars (8 400 \$)** dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention,
- un deuxième versement au montant de **trois mille six cent dollars (3 600 \$)** dans les trente (30) jours de l'approbation par le Directeur d'un rapport final comportant les informations demandées par ce dernier et qui doit être remis au plus tard trente (30) jours après la fin du Projet (au plus tard le 12 juin 2019).

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention. De plus, tous les versements prévus ci-dessus incluent toutes les taxes applicables, le cas échéant.

### **5.3 Ajustement de la contribution financière**

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

### **5.4 Aucun intérêt**

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

## **ARTICLE 6** **GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

**6.1** L'Organisme doit, dans la réalisation des activités et du Projet prévus à la présente Convention, agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.

**6.2** L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.

L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit, de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration avec la Ville ou avec l'Organisme.

- 6.3** L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

## **ARTICLE 7** **DÉFAUT**

- 7.1** Il y a défaut :

- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
- 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
- 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
- 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.

- 7.2** Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.

- 7.3** Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.

- 7.4** S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

## **ARTICLE 8** **RÉSILIATION**

- 8.1** La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de

trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.

- 8.2** L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3** Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

## **ARTICLE 9** **DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le **12 mai 2019**.

Nonobstant la fin de la présente Convention prévue ci-haut, il est entendu que les articles 4.5.1, 4.5.3, 4.5.4, 4.5.5, 4.5.6, 4.5.7, 4.7, 4.8 et 11 continueront à produire leurs effets entre les Parties.

## **ARTICLE 10** **ASSURANCES**

- 10.1** L'Organisme doit souscrire, à ses frais, et maintenir en vigueur pendant toute la durée de la présente Convention, un contrat d'assurance responsabilité civile accordant par accident ou événement une protection minimale de deux millions dollars (2 000 000 \$) pour les blessures corporelles, pour les dommages matériels et pour les préjudices et dans laquelle la Ville est désignée comme coassurée.
- 10.2** De plus, le contrat d'assurance doit contenir un avenant stipulant que l'assureur doit donner à la Ville, par courrier recommandé ou poste certifiée, un avis écrit de trente (30) jours en cas de modification ou de résiliation du contrat d'assurance par l'Organisme ou l'assureur. Aucune franchise stipulée dans le contrat d'assurance ne sera applicable à la Ville.
- 10.3** L'Organisme s'engage à remettre au Responsable, dans les dix (10) jours de la signature de la présente Convention, une copie de la police d'assurance ou du certificat de la police. L'Organisme doit fournir, à chaque année, le certificat de renouvellement de la police d'assurance, au moins quinze (15) jours avant son échéance.

## **ARTICLE 11** **LICENCE**

L'Organisme concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non exclusive, pour la durée maximale du droit d'auteur prévue par la loi, sans limite territoriale, pour son propre usage et irrévocable, lui permettant notamment de reproduire, de traduire, de publier et de communiquer

au public, par quelque moyen que ce soit, en totalité ou en partie, les renseignements liés aux travaux ou documents en lien avec le Projet réalisé par l'Organisme, ses employés ou ses sous-traitants. La Ville n'utilisera ces renseignements et ces documents qu'à des fins municipales.

## **ARTICLE 12** **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

### **12.1** L'Organisme déclare et garantit :

- 12.1.1 qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;
- 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle en lien avec le Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;
- 12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signée celle-ci.

## **ARTICLE 13** **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

### **13.8 Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

### **13.9 Avis et élection de domicile**

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### **Élection de domicile de l'Organisme**

L'Organisme fait élection de domicile au 4430, rue Drolet, Montréal, Québec, H2W 2L8, et tout avis doit être adressé à l'attention de Catherine Harrison-Boisvert, directrice administrative. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### **Élection de domicile de la Ville**

La Ville fait élection de domicile au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6 et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

**13.10 Exempleaire ayant valeur d'original**

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exempleaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Yves Saidon, greffier

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**ATSA**

Par : \_\_\_\_\_  
Catherine Harrison-Boisvert, directrice  
administrative

Cette convention a été approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_ (Résolution CE .....).

**ANNEXE 1**

**La demande de contribution financière de l'Organisme**  
(Ci-jointe dans « Documents juridiques »)

## ANNEXE 2

# PROCOLE DE VISIBILITÉ

Ce protocole de visibilité précise les principes et les modalités de communication qui guideront l'organisme subventionné dans la mise en œuvre du protocole d'entente préalablement convenu.

## 1. Visibilité

L'Organisme doit :

1.1. Développer, présenter, faire approuver et réaliser une stratégie ou des actions de communication répondant aux exigences du Protocole de visibilité.

1.2. S'assurer que tous les sous-traitants engagés par l'Organisme respectent les obligations en matière de communication, de normes de visibilité et respectent la Charte de la langue française.

## 2. Communications

L'Organisme doit :

### 2.1. Reconnaissance de la contribution de la Ville de Montréal

- Faire état de la contribution de la Ville et souligner le partenariat dans toutes les communications relatives au Projet.
- Sur les médias sociaux, souligner le partenariat et remercier la Ville pour son soutien.
- Mentionner verbalement la participation financière de la Ville lors des activités publiques organisées dans le cadre du projet et lors du bilan.
- Apposer les logos de la Ville sur tous ses outils de communication imprimés et électroniques, notamment les affiches, les dépliants, les journaux, le site Internet, les bandeaux web, les infolettres, les communiqués de presse, les lettres de remerciement, les certificats de participation, etc.

Les logos de Montréal devront également figurer sur toutes les publicités, et ce, peu importe le format, le support ou le véhicule. Dans le cas où l'insertion des logos de la Ville n'est pas possible, l'organisme doit ajouter le libellé suivant : ***Fier partenaire de la Ville de Montréal***

- Soumettre pour approbation ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) tous les textes soulignant la contribution financière de la Ville et tous les documents où figurent les logos de la Ville, au moins **10 jours ouvrables** avant leur diffusion.
- S'il y a lieu, ajouter les logos de la Ville en clôture de toute publicité télé ou web. Les logos de Montréal peuvent faire partie d'un regroupement de partenaires. Par contre, à titre de partenaire principal, il devra être mis en évidence.
- Ajouter les logos de la Ville sur tous les panneaux remerciant les collaborateurs.

## 2.2. Relations publiques et médias

- Assurer l'accréditation média des représentants de la Ville (incluant les blogueurs, photographes, caméramans ou autres professionnels qu'ils ont mandatés) et prendre en charge la gestion des droits des artistes quant aux photos, vidéos et autres contenus diffusés sur les plateformes de la Ville, à des fins strictement promotionnelles et non commerciales.
- Lors d'une annonce importante impliquant la Ville:
  - Inviter par écrit la mairesse à participer aux conférences de presse et aux événements médiatiques liés au Projet ou à l'activité, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;
  - Soumettre pour approbation au cabinet de la mairesse et du comité exécutif le scénario du déroulement, l'avis média et le communiqué concernant le Projet;
  - Offrir au cabinet de la mairesse et du comité exécutif la possibilité d'insérer une citation du représentant politique dans le communiqué, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance.

**Note** : Pour adresser une demande au cabinet de la mairesse et du comité exécutif, veuillez utiliser le courriel suivant : [mairesse@ville.montreal.qc.ca](mailto:mairesse@ville.montreal.qc.ca)

## 2.3. Normes graphiques et linguistiques

- Respecter la mise en application des normes et règles d'utilisation du logotype de la Ville et ses normes d'utilisation (disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/logo](http://ville.montreal.qc.ca/logo)).

- Respecter l'ordre convenu pour le positionnement du logo de la Ville et des signatures des autres partenaires sur tous les outils promotionnels (communiqués, lettres, bannières, panneaux, etc.).
- Respecter les lois et la réglementation applicables au Québec, notamment les dispositions de la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11).

## 2.4. Publicité et promotion

- Convenir et remettre des photographies et/ou des vidéos officielles à la Ville et, libres de droits, qui pourront être utilisées pour la promotion de Montréal, sur Internet ou sur tout autre support média. Les dites photos ou vidéos devront être fournies au moment de l'amorce de la campagne promotionnelle. Une série de photographies post-événement devront également être remises.
- Ajouter un hyperlien vers le site de la Ville sur le site Internet du Projet ou de l'événement.
- Faire approuver les outils publicitaires et promotionnels par la Ville ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) avant leur impression et leur diffusion.
- Fournir un espace publicitaire d'une demi-page dans le programme de l'événement, si applicable. La publicité sera fournie par la Ville.
- Offrir d'inclure un mot officiel de la Ville dans le programme de l'événement. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 30 jours ouvrables à l'avance. Pour adresser une demande, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré du présent Protocole de visibilité.
- Permettre à la Ville d'installer des bannières promotionnelles (ou autres supports à être déterminés) sur le ou les sites de l'activité ou lors d'interventions publiques.
- Permettre à la Ville de s'annoncer gratuitement sur les différents véhicules publicitaires ou de diffusion sur le ou les sites de l'activité ou de l'événement (ex. : écrans numériques géants).
- Offrir à la Ville la possibilité d'adresser un message promotionnel aux participants lorsqu'il y a présence d'un animateur sur le site d'une activité. Un message sera préparé à cet effet par la Ville.
- Lors de la tenue de l'événement (ou d'une activité) et si le contexte s'y prête, offrir à la Ville un emplacement gratuit pouvant aller jusqu'à 10 pi x 20 pi afin d'y installer un kiosque d'exposition ou toute autre structure permettant une interaction avec le public. Cet emplacement devra être situé dans un secteur fréquenté et être alimenté en électricité.
- S'assurer de la présence du logo de la Ville dans le champ de vision d'au moins une caméra lorsqu'il y a une captation de l'événement par une chaîne de télévision ou lors d'une webdiffusion.

## 2.5. Événements publics

- Inviter la mairesse à participer aux événements publics organisés dans le cadre du Projet. La demande doit être faite par écrit, un minimum de **20 jours ouvrables** à l'avance.
- Coordonner et effectuer le suivi des événements avec le cabinet de la mairesse.
- Valider les règles protocolaires du cabinet en matière d'événements publics.

Pour joindre le cabinet politique pour la tenue d'événements publics, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré plus haut, en précisant que le projet ou l'activité est subventionné(e) par la Ville de Montréal.

Si vous avez des questions concernant le protocole de visibilité, vous pouvez joindre la Ville de Montréal à l'adresse courriel suivante : [visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)

À noter : les organismes subventionnés doivent communiquer avec le cabinet de la mairesse pour une invitation ou encore pour une citation dans un communiqué. La demande faite à la mairesse doit être envoyée à l'adresse suivante : [mairesse@ville.montreal.qc.ca](mailto:mairesse@ville.montreal.qc.ca).

Postes budgétaires	Ville de Montréal (BINAM)	Ville de Montréal (arr. Ville-Marie)	Autres partenaires financiers			Coût du projet
			Autres	Commandites	ATSA	
<b>A – Personnel lié au projet</b>						
Titre : Direction technique 17 \$ Taux hor. x 275 Heures + 760,44 \$ Avantages. sociaux=	\$	\$	\$	\$	5435 \$	5435 \$
Titre : Assistante à la direction artistique 19 \$ Taux hor. x 18 Heures/semaine + 55,63\$ Avantages. sociaux/sem. x 20 Semaines =	\$	2500 \$	\$	\$	5453 \$	7953 \$
Titre : Chargée de communications (contractuelle) 16 \$ Taux hor. x 350 Heures =	\$	\$	5600 \$	\$	\$	5600 \$
<b>SOUS-TOTAL SECTION A</b>	<b>\$</b>	<b>2500 \$</b>	<b>5600 \$</b>	<b>\$</b>	<b>10888 \$</b>	<b>18988 \$</b>
<b>B – Frais supplémentaires d'activités générés par le projet</b>						
Cachets artistes et professionnels de production, droits d'auteur	12000 \$	2750 \$	32850 \$	\$	\$	47600 \$
Frais de production (équipement, location, emplacement)	\$	1500 \$	37300 \$	44000 \$	\$	82800 \$
Honoraires professionnels communication	\$	\$	6750 \$	5000 \$	\$	11750 \$
Déplacement	\$	\$	3550 \$	\$	\$	3550 \$
Publicité, matériel promotionnel, archives	\$	\$	13750 \$	16500 \$	\$	30250 \$
Assurance (frais supplémentaires)	\$	\$	\$	\$	500 \$	500 \$
<b>SOUS-TOTAL SECTION B</b>	<b>12000 \$</b>	<b>4250\$</b>	<b>94200 \$</b>	<b>65500 \$</b>	<b>500 \$</b>	<b>176450 \$</b>
<b>C – Frais supplémentaires d'administration générés par le projet</b>						
Frais administratifs du projet (comptabilité, secrétariat, poste, messagerie)	\$	750 \$	3130 \$	\$	4985 \$	8865 \$
<b>SOUS-TOTAL SECTION C</b>	<b>\$</b>	<b>750 \$</b>	<b>3130 \$</b>	<b>\$</b>	<b>4985 \$</b>	<b>8865 \$</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>12 000 \$</b>	<b>7 500\$</b>	<b>102 930 \$</b>	<b>65 500 \$</b>	<b>16 373 \$</b>	<b>204 303 \$</b>

## DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – CUISINE TA VILLE 2019

### Coordonnées organisme :

ATSA  
4430 rue Drolet  
Montréal (QC)  
H2W 2L8

### Quels sont les objectifs et les principales activités de votre organisme? (missions, publics cibles, services proposés...) - MAXIMUM: 500 MOTS

ATSA est un organisme artistique actif depuis vingt ans, dont le travail de création est dédié à interroger, par des installations et des interventions audacieuses et participatives dans l'espace public, notre rapport à l'autre, notamment en regard des inégalités sociales et de notre relation aux personnes vivant l'exclusion. ATSA a produit près de 60 créations à Montréal, au Canada et à l'international, interrogeant les écarts de richesse avec et pour la population montréalaise, incluant les communautés souffrant d'exclusion sociale. Ancrées dans l'espace public, les créations proposées par ATSA sont destinées au grand public, gratuites et accessibles à tou.te.s. En ce sens, l'événement annuel État d'Urgence/Fin Novembre, présenté en 17 éditions, est certainement l'une des œuvres phares de l'organisation : basé sur la Place Émilie-Gamelin, cet événement a mis en lien le grand public et les personnes itinérantes, afin de contribuer à la réduction des préjugés, à l'édification d'une ville moins excluante, plus humaine. Si ces événements ne touchent pas directement la question de l'immigration, ils témoignent néanmoins de la prédisposition d'ATSA à interroger, via le *happening* artistique, les questions d'inclusion et de vivre-ensemble.

Depuis quelques années, la démarche artistique d'ATSA s'intéresse de plus en plus à la rencontre intimiste entre personnes provenant d'horizons diversifiés afin de contribuer à recréer du lien social à une ère où les bouleversements mondiaux, transmis par les médias de masse et la sphère virtuelle, suscitent de la méfiance à échelle locale. C'est dans cette mouvance que l'événement d'art relationnel Cuisine ta Ville (CTV) a vu le jour.

La première édition de CTV (2017) a vu se tenir 35 «partys de cuisine» permettant à des personnes immigrées de cuisiner pour le public en partageant leur expérience de migration; 175 litres de soupe ont été produits et partagés; une frise historique de 25 pieds relatant les différentes vagues d'arrivée des personnes immigrantes et réfugiées à Montréal a été réalisée; 25 témoignages et conférences ont été entendus; 18 films et documentaires ont été présentés, sans compter les nombreuses œuvres d'art qui ont été exposées.

ATSA travaille toujours en partenariat étroit avec des organisations communautaires et culturelles qui œuvrent auprès des populations visées par ses projets. Ces organisations font partie intégrante de l'élaboration de la programmation, en plus d'agir comme courroies de transmission auprès des personnes pour qui elles travaillent. La collaboration mise en place permet, d'une part, de leur donner une plus grande visibilité et un meilleur rayonnement pour faire valoir leurs actions à la hauteur de leur impact, et d'autre part, de permettre une véritable rencontre entre des populations vulnérables ou exclues avec le grand public. Réalisée lors du 375<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Montréal et du 150<sup>ème</sup> anniversaire du Canada, la première édition de CTV a permis d'initier des partenariats avec des organisations phares de la métropole comme Amnistie Internationale, TCRI, CSAI, Cari St-Laurent, Singa Québec, etc., et notre objectif est de faire perdurer ces partenariats afin de proposer une voie artistique structurante dans le travail d'accueil, d'inclusion et d'intégration des nouveaux arrivants.

Site web de l'organisme : [www.atsa.qc.ca](http://www.atsa.qc.ca)

Page Facebook de l'organisme : [www.facebook.com/atsa97](https://www.facebook.com/atsa97)

Page Twitter de l'organisme : [www.twitter.com/ATSAmontreal](https://www.twitter.com/ATSAmontreal)

Votre organisme a-t-il déjà été subventionné par le BINAM ? Non.

Nom et prénom de la personne responsable du projet : HARRISON-BOISVERT, Catherine

**Titre :** Directrice administrative  
**Adresse électronique :** [admin@atsa.qc.ca](mailto:admin@atsa.qc.ca)  
**Numéro de téléphone :** (514)844-9830

**Durée du projet (en mois) :** 5  
**Date de début du projet :** 7 janvier 2019  
**Date de fin du projet :** 31 mai 2019

**Quel est le montant de la subvention demandée ?** 12 000\$

**Quels publics-cibles bénéficieront directement du projet ?** Nouveaux arrivants, enfants, adolescents, adultes, aînés, familles, Autochtones

#### **PROJET LOCAL OU MÉTROPOLITAIN : MÉTROPOLITAIN**

**Lieux de déroulement du projet :** Cuisine ta Ville se déroulera sur la Place des Festivals du Quartier des Spectacles, mais se planifiera grâce à un travail de démarchage actif auprès de différents organismes communautaires et culturels oeuvrant directement auprès des personnes immigrantes et réfugiées dans les différents arrondissements de Montréal (Parc-Extension, Ville St-Laurent, Ville Émard, etc.) et même ailleurs au Québec, notamment grâce à un partenariat de programmation avec la TCRI.

#### **Décrivez les objectifs précis du projet - MAXIMUM: 500 MOTS \***

1. Susciter par l'événement artistique une meilleure connaissance du grand public quant aux enjeux inhérents à l'expérience d'immigration et à l'apport des personnes immigrantes au sein de la société d'accueil, dans une perspective intergénérationnelle.
2. Favoriser une implication active des personnes immigrantes et réfugiées de tous âges dans un événement artistique d'envergure, à des fins d'*empowerment*, de réseautage et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté métropolitaine montréalaise.
3. Susciter une meilleure connaissance du grand public quant au travail d'accueil, d'inclusion et d'intégration mené par les organisations communautaires et les institutions éducatives et gouvernementales oeuvrant auprès des personnes immigrantes et réfugiées ;
4. Contribuer à l'intégration professionnelle des artistes issus de l'immigration par la valorisation de leur contribution à la vie culturelle et artistique montréalaise auprès du grand public et des institutions culturelles, par la diffusion de leur travail artistique.
5. Stimuler la création de nouvelles relations de collaboration durables entre organismes communautaires, culturels et personnes immigrantes et réfugiées.

#### **Présentez les principales activités qui seront réalisées dans le cadre du projet (contenu, livrables...) - MAXIMUM: 500 MOTS \***

Cuisine ta Ville est un festival artistique et citoyen dédié à favoriser une meilleure connaissance des personnes immigrantes qui font le tissu social montréalais, d'hier à aujourd'hui. Réalisé pour la première fois dans le cadre du 375<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville de Montréal et du 150<sup>ème</sup> du Canada, Cuisine ta Ville est conçu pour devenir la prochaine réalisation biennale d'ATSA. La scénographie de l'événement se caractérise par une enfilade de 10 abris Tempo rappelant à la fois les camps de réfugiés et l'identité visuelle urbaine de Montréal, à l'intérieur desquels se créent des espaces intimistes de rencontres visant à susciter une meilleure connaissance de l'Autre. L'espace de l'événement se décline par ailleurs comme un parcours installatif présentant diverses œuvres dans l'espace public. L'édition 2019 de *Cuisine ta Ville* aura pour thématique spécifique *les âges de la vie* en lien avec l'expérience d'immigration, afin d'en soulever les implications générationnelles spécifiques et de donner la parole à des personnes immigrantes de tous âges. En ce sens, un démarchage actif est en cours auprès d'organisations qui oeuvrent auprès d'immigrants d'âges variés, afin d'en assurer la plus grande représentativité (ex : écoles, groupes d'aîné.e.s, etc.).

La programmation de Cuisine ta Ville se décline en trois volets : 1) une programmation artistique présentant des performances et des œuvres produites par des personnes immigrantes ou interrogeant les enjeux de l'immigration ; 2) le cycle de conférences et témoignages *Le cœur et la tête*, donnant l'opportunité à des Montréalais.es de toutes origines et de tous âges ainsi qu'à des spécialistes de présenter au grand public divers aspects de l'expérience d'immigration; 3) les «partys» de cuisine, où des personnes immigrantes sont invitées à cuisiner devant public une soupe bien de chez eux à saveur montréalaise, tout en ayant l'occasion de dialoguer et d'échanger quant à leur expérience. Par ailleurs, dans ces trois volets seront intégrées des activités liées à la question de l'autochtonie en tant qu'axe transversal de la notion de société d'accueil.

Artistes confirmés (provisoire): Stanley Février (Haïti), Camille Havas (Hongrie), Ariana Pirela Sanchez (Venezuela), Osama Jeljeli (France), Joyce N'Sana (Congo), Léa Touzé (France/Espagne), Wartin Pantois (Québec), Porteurs d'espoir (Québec), Ondinnok (Premières Nations, Québec)

Conférenciers confirmés (provisoire) : Caroline Marcoux-Gendron (INRS), Anick Germain (INRS), André Michel (Artistes pour la Paix), Ariane Métellus

Partenaires de la programmation cinématographique : Festival International du Film Ethnographique du Québec (FIFEQ), ONF

L'édition 2019 de Cuisine ta Ville donnera une visibilité particulière à la Table de Concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), dans la foulée de la célébration de son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Elle verra également la concrétisation d'un partenariat de programmation avec l'Oeuvre Léger dans le cadre de son projet mARTernité, une démarche artistique de sensibilisation du grand public quant à la santé maternelle et infantile en Haïti, qui s'articulera dans Cuisine ta Ville selon une perspective comparative Québec-Haïti.

Bien que Cuisine ta Ville soit un événement ponctuel, le mettre en place nécessite une préparation de longue haleine, notamment sur le plan de la programmation, réalisée de concert avec les partenaires culturels et communautaires impliqués. Des activités de démarchage et de médiation ont donc actuellement cours dans les organisations culturelles et communautaires partenaires afin de susciter des propositions de projets citoyens et la création d'œuvres participatives qui seront présentées dans l'espace public.

**Présentez les indicateurs de suivi du projet. Pour chaque indicateur, indiquez sa nature (indicateur de suivi ou d'impact, sa fréquence et son mode de collecte) - MAXIMUM: 500 MOTS \***

### **OBJECTIF 1.**

- 1. L'événement présente 25 conférences et des témoignages sur la problématique de l'immigration, en lien avec les âges de la vie.**

Effort

Documents de suivi de programmation

- 2. Une vingtaine de personnes sont présentes à chaque séance de conférences, témoignages et partys de cuisine**

Effort

Décompte lors de l'événement, sondages aléatoires

- 3. Le public participe activement aux discussions qui se déroulent dans le cadre des activités présentées**

Effort

Observation/prise d'images lors des activités

- 4. 15 000 personnes issues du grand public assistent à Cuisine ta Ville.**

Effort

Comptabilisation sur le site

- 5. Le public remobilise a posteriori les apprentissages acquis lors de l'événement.**

Impact

Distribution (vente/don) du recueil de recettes/témoignages issu de l'événement, témoignages lors de l'événement de bilan

## **OBJECTIF 2.**

- 6. Les personnes issues de l'immigration sont activement impliquées dans les activités de l'événement (50% du travail bénévole total, 25 personnes sur 50, 75 heures sur 150).**

Effort

Décompte du nombre, de la provenance et de la fréquence d'implication des personnes issues de l'immigration (listes et horaires de bénévoles, base de données)

- 7. Les personnes impliquées durant l'événement actualisent leurs relations de collaboration avec l'ATSA ou avec les autres organisations partenaires.**

Impact

Base de données ATSA, sondage post-événement

## **OBJECTIF 3.**

- 8. Une dizaine d'organismes communautaires/scolaires sont activement impliqués dans l'élaboration de la programmation.**

Effort

Dénombrement du nombre d'organismes impliqués, documents de suivi, nombre d'activités présentées par des organismes communautaires

- 9. Les organismes partenaires bénéficient d'une visibilité importante sur le site de l'événement.**

Effort

Inventaire des différents outils promotionnels rendus visibles par les organismes, suivi des organismes représentés au kiosque d'information

- 10. À la suite de l'événement, le public se tient informé des activités des organismes partenaires et/ou s'y implique.**

Impact

Sondage post-événement

- 11. Les organismes partenaires sentent que leur participation à CTV a contribué à valoriser et faire connaître leur travail.**

Impact

Sondage post-événement, événement de bilan

## **OBJECTIF 4.**

- 12. La majorité des œuvres présentées sont le fait de personnes issues de l'immigration (minimum 11/20)**

Effort

Suivis des documents finaux de programmation, images prises lors de l'événement

- 13. Les artistes issus de la diversité présentent leur travail à une variété de personnes et d'organisations de la scène culturelle montréalaise**

Effort

Décompte sur le site, suivi des invitations à l'événement

- 14. Les performances présentées sont appréciées par le public, elles constituent une expérience valorisante pour leurs auteurs**

Effort

Observation sur les lieux des performances, commentaires recueillis auprès des artistes, événement de bilan

## **OBJECTIF 5.**

### **15. L'événement propose des activités de réseautage (minimum 3) permettant de provoquer la rencontre entre personnes immigrées, organismes et grand public avant, pendant et après l'événement**

Effort

Consignation des différentes activités de réseautage menées dans le cadre de la préparation, de la tenue, et du suivi de CTV, documents de suivi, suivi des invitations et des présences

### **16. L'événement stimule le référencement de personnes immigrées aux services des organismes communautaires partenaires.**

Impact

Sondage post-événement

## **Décrivez les activités de promotion et de diffusion du projet que vous prévoyez réaliser avant, pendant et après son déroulement (publications, publicités, conférences, etc.) - MAXIMUM: 500 MOTS \***

D'abord, un appel à propositions a eu lieu de septembre à novembre afin de susciter une première vague de propositions pour les trois volets de la programmation. De plus, une campagne de financement dans les commerces locaux a eu lieu pour nourrir le projet depuis octobre pour mousser l'intérêt autour de Cuisine ta Ville.

L'événement bénéficiera d'une identité visuelle propre s'inscrivant dans la continuité de la première édition, d'assurer à l'événement une signature visuelle reconnaissable d'année en année. Elle sera déclinée sur l'ensemble des supports visuels, tant dans sa promotion que sur le terrain. Une relationniste de presse sera engagée dès la mi-mars pour débiter la promotion médias. Une assistante aux communications a été engagée dès février pour réactiver nos échanges de visibilité et partenariats dans divers supports : ATSA peut compter sur la collaboration de nombreuses stations de radio, de magazines, d'entreprises médias et de journaux (ex : CIBL, CHOQ, Le Devoir, L'itinéraire, Fugues, etc.). Une stratégie de promotion sera mise en place, incluant achat de publicité et affichage dans la ville. Des bulletins électroniques seront envoyés dans notre réseau pour promouvoir la programmation et mousser l'événement. Une campagne dans les réseaux sociaux sera mise en place sur l'ensemble de nos plateformes (Facebook, Twitter, Instagram, etc.). Une charte graphique contenant l'ensemble de nos outils promotionnels sera distribuée à nos différents partenaires afin de multiplier les sources de promotion. La recherche des bénévoles fera par ailleurs partie intégrante de la promotion de l'événement, grâce à une campagne active de recrutement sur l'ensemble de nos plateformes.

Il est prévu qu'un premier communiqué de presse soit diffusé au cours du mois de mars, notamment pour annoncer les grands titres de la programmation, qui auront été déterminés à la suite de la fermeture de l'appel de propositions et des démarches ciblées qui auront été menées auprès de certains partenaires. Chaque mise à jour significative de la programmation fera par ailleurs l'objet d'une diffusion par communiqué via les différentes plates-formes de l'ATSA, de mars à mai.

Enfin, la campagne de promotion de Cuisine ta Ville est prévue pour recouvrir également l'après-événement, que ce soit par des publications visant à remercier les partenaires, à faire le bilan des activités présentées ou encore à en diffuser des images particulièrement parlantes, et ce, sur l'ensemble des plates-formes de l'ATSA. Un bilan de projet sera par ailleurs produit pour être envoyé aux partenaires, financiers ou autres.

En somme, la diversité des moyens de promotion utilisés vise à rejoindre tant les sympathisants.e.s d'ATSA que la communauté métropolitaine en général, incluant les personnes immigrantes et réfugiées que nous souhaitons voir faire partie intégrante de la programmation de l'événement.

## **Veillez décrire l'apport au projet de chacun des partenaires, y compris l'organisme porteur - MAXIMUM: 500 MOTS**

En tant que porteur du projet, ATSA assurera la conception artistique de l'événement, de même que sa planification sur le plan du financement, des communications et de la logistique. À cet effet, une équipe sera mise sur pied à l'interne pour assurer la coordination de la production ainsi que les communications de

l'événement. ATSA est en charge de fédérer et de coordonner sur le terrain l'ensemble des ressources qui seront mises à sa disposition par ses différents partenaires. Elle est en charge de l'élaboration de la programmation, du recrutement des partenaires communautaires et artistiques, de la recherche de financement et de l'ensemble des opérations logistiques menées sur les lieux de l'événement.

Le Quartier des Spectacles s'est engagé à accueillir Cuisine ta Ville sur son territoire, et donc à assurer le soutien administratif et logistique nécessaire à l'implantation de l'événement sur l'esplanade de la Place des Arts, rue Jeanne-Mance entre Ste-Catherine et Balmoral. Le fait de pouvoir ainsi de nous installer en un lieu central de la vie culturelle montréalaise nous assure une visibilité ainsi qu'une bande passante optimales.

Le Festival Accès Asie, la Fondation LatinArte, le MAI, la Maison d'Haïti, la Maison de la Syrie, Singa Québec et Espace Nodal sont quant à eux des partenaires de programmation avec qui ATSA a pu collaborer lors de la première édition de Cuisine ta Ville en 2017. Il s'agit de partenaires centraux qui nous permettront de concevoir certains éléments de la programmation artistique de Cuisine ta Ville et d'être en lien avec des artistes qui pourraient faire partie de cette programmation. Ces partenaires culturels seront également des agents importants de promotion de l'événement.

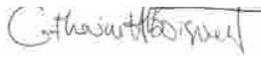
L'Oeuvre Léger constitue un partenariat culturel et financier important nous permettant, budget de 15 000\$ à l'appui, de mettre sur pied une programmation artistique consacrée au thème de la santé infantile et maternelle en Haïti, avec une perspective comparative qui permettra également d'aborder les enjeux de néonatalité au Québec, par exemple via l'expérience de migration. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un projet de sensibilisation de l'Oeuvre Léger nommé mARTernité, et qui vise à informer la population canadienne quant au travail qu'elle mène en matière de santé maternelle et infantile en Haïti, via son programme PROSAMI.

Enfin, la TCRI constitue un partenaire communautaire de premier plan, notamment de par l'importance de son réseau de membres partout au Québec, qui pourraient avoir un apport dans l'ensemble des volets de Cuisine ta Ville. En ce sens, elle agira comme agent multiplicateur central en matière de participation et d'audience lors de l'événement. De plus, comme la TCRI célébrera son 40ème anniversaire dans le cadre de Cuisine ta Ville, elle aura un apport significatif sur le plan de la promotion de l'événement, faisant activement circuler dans ses propres réseaux l'information relative à celui-ci. Nous soulignons enfin un apport financier de 5000\$ pour le travail de service conseil et de scénographie que mènera ATSA dans la perspective de l'intégration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la TCRI à la programmation de Cuisine ta Ville.

**Nom et prénom de la personne autorisée par l'organisme :** Harrison-Boisvert. Catherine

**Titre :** Directrice administrative

**Adresse courriel :** [admin@atsa.qc.ca](mailto:admin@atsa.qc.ca)



**Signature :**

**Dossier # : 1195970001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier non récurrent de 12 000 \$ à l'organisme ATSA pour la tenue de la 2e édition de l'événement « Cuisine ta Ville » 2019 dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021 en matière d'intégration des nouveaux arrivants / Approuver le projet de convention à cet effet

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1195970001 - Atsa.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Judith BOISCLAIR  
Préposée au Budget  
**Tél : 514 872-2598**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-20

Arianne ALLARD  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-4785**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1197798003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 ee) prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour la reconduction de son projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal » en 2019-2020, dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, Montréal inclusive 2018-2021 / Approuver le projet de convention à cet effet.

Il est recommandé :

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour la reconduction de son projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal » en 2019-2020, dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, Montréal inclusive 2018-2021;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier pour une période d'un an, se terminant le 31 mars 2020;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-03-29 15:21

**Signataire :** Peggy BACHMAN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197798003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 18 ee) prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour la reconduction de son projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal » en 2019-2020, dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, Montréal inclusive 2018-2021 / Approuver le projet de convention à cet effet.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

À travers l'axe 4 « Ville responsable et engagée » de son plan *Montréal inclusive 2018-2021* dévoilé le 5 décembre 2018, la Ville de Montréal réaffirme sa volonté de :

- Offrir un accès aux services municipaux sans discrimination et sans peur;
- Contribuer à la coordination et à l'élargissement de l'offre de services aux personnes à statut précaire d'immigration, y compris aux demandeurs d'asile;
- Mettre en place des mécanismes pour accroître la protection des personnes à statut précaire d'immigration contre des abus ou actes criminels.

Il est notamment prévu au plan d'action d'octroyer un soutien financier à des organisations montréalaises qui souhaitent répondre à des besoins non comblés des clientèles à statut précaire d'immigration ou sans statut.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE18 1998 - décembre 2018**

Adopter le premier plan d'action de la Ville de Montréal « Montréal inclusive » 2018-2021, en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

**CE18 1196 - juillet 2018**

Accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour le projet « Assistance

sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal », dans le cadre du plan d'action Montréal, ville sanctuaire.

### **CM17 0722 - juin 2017**

Accorder un soutien financier de 60 000 \$ à Médecins du Monde, soit 50 000 \$ pour le projet « Assistance sociale pour les migrants sans statut et ceux à statut précaire de la région de Montréal », dans le cadre de la Déclaration désignant Montréal ville sanctuaire, et de 10 000 \$ pour le projet « Coordination des activités de la clinique mobile de Médecins du Monde », dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017.

## **DESCRIPTION**

### **Organisme : Médecins du Monde Canada**

### **Projet : Reconduction du projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal »**

### **Montant : 50 000 \$**

Territoires visés : Ensemble du territoire - projet métropolitain

### **Le projet comporte trois volets d'action :**

1. Informer, accompagner et soutenir les personnes migrantes à statut précaire dans leurs démarches d'immigration (régularisation de statut notamment);
2. Référer et orienter les personnes migrantes qui ont accès au RSSS (Réseau de la Santé et des Services Sociaux);
3. Sensibiliser et former des intervenants communautaires et institutionnels.

Pour ce faire, Médecins du monde dispose d'une clinique sans rendez-vous ouverte 98 jours par année (accueil, triage social, évaluation et orientation des personnes qui se présentent), offre une évaluation sociale complète, un accompagnement soutenu et un suivi étroit à plus de 1 400 personnes migrantes à statut précaire par année, et offre une formation reconnue aux professionnels de la santé et autres groupes communautaires montréalais (environ 500 personnes formées par année). Les formations offertes sont les suivantes :

- Statut d'immigration et accès aux soins de santé;
- Intervention adaptée auprès des personnes sans statut et à statut précaire.

Leur expertise leur permet d'adapter cette formation au milieu d'intervention (par exemple les maisons d'hébergement).

S'inscrivant dans la volonté de la Ville de Montréal de mettre en valeur les parcours migratoires auprès de la société d'accueil (axe 4 *Montréal inclusive 2018-2021*), l'équipe de Médecins du Monde oeuvre également à sensibiliser des citoyens montréalais à la réalité des migrants à statut précaire en animant des ateliers, participant à des conférences dans des universités, des écoles, des congrès et des événements et en formant systématiquement ses bénévoles.

Le financement demandé à la Ville de Montréal serait dédié au maintien pour une année supplémentaire du poste d'intervenante sociale qui offre les services d'information et d'orientation pour les migrants à statut précaire. Cette intervenante est également responsable de former les professionnels du RSSS et autres groupes communautaires et surtout, travaille à la régularisation du statut des migrants à statut précaire afin qu'ils puissent participer activement et pleinement à la vie citoyenne. Elle accompagne aussi les familles dans la scolarisation de leurs enfants et a des liens étroits avec la RAMQ afin de faciliter l'obtention de la carte d'assurance maladie pour les enfants nés ici de parents migrants à statut précaire.

## **JUSTIFICATION**

En 2011, Médecins du Monde a ouvert à Montréal une clinique destinée et entièrement dédiée aux personnes migrantes à statut précaire. Médecins du Monde est présentement la seule organisation montréalaise à travailler directement avec ces personnes pour leur offrir des soins de santé. Son équipe a développé une expertise reconnue en matière d'intervention auprès de cette clientèle, et a créé un lien de confiance solide avec ces personnes, ainsi qu'avec l'écosystème montréalais œuvrant auprès d'elles. La présente demande de financement à la Ville vise à poursuivre le travail d'intervention sociale et d'accompagnement vers les soins de santé et la prise en charge juridique actuellement mené.

Après avoir analysé les résultats préliminaires du projet pour l'année précédente (2018-2019) et la demande de renouvellement présentée par l'organisme, le BINAM- Service de la diversité et de l'inclusion sociale recommande d'accorder le soutien financier demandé.

Afin de préserver les partenariats dont l'apport vient bonifier le projet, l'expertise développée par la ressource embauchée pour les deux années précédentes et de ne pas créer de bris de financement, le BINAM soumet la présente demande de reconduction du projet pour adoption par les instances avant la terminaison de celui-ci. Le montage financier, auquel s'ajoutent d'autres sources de financement, permettra le début des activités au 1er avril 2019.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les crédits de 50 000 \$, nécessaires à ce dossier, seront financés à même le budget de fonctionnement du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

Ce dossier ne présente aucune incidence sur le cadre financier de la Ville de Montréal.

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centrale.

Le tableau suivant illustre le soutien financier recommandé pour l'organisme pour la réalisation de son projet pour l'année 2019-2020 :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Soutien accordé 2017-2018</b>	<b>Soutien accordé 2018-2019</b>	<b>Soutien recommandé 2019-2020</b>	<b>% soutien / budget global</b>
<b>Médecins du Monde</b>	<b>« Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal »</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>50 000 \$</b>	<b>18 %</b>

Les versements du soutien financier seront effectués conformément aux dates et modalités inscrites au projet de convention qui sera signée entre la Ville et l'organisme.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Cette entente triennale vise au rapprochement interculturel et à une meilleure intégration sociale des citoyennes et citoyens d'origines diverses. Il participe ainsi à des objectifs sociaux du développement durable. Cette entente va dans le sens de la réalisation de l'Action 9 du Plan de développement durable, Montréal durable 2016-2020 : Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion. Par cette entente, la Ville de Montréal s'engage notamment à poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et

l'exclusion sociale et à collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le projet proposé par le présent sommaire s'ajoute aux initiatives précédentes de la Ville en matière d'accueil et de soutien à l'intégration des personnes immigrantes. Par cette initiative, la Ville de Montréal réaffirme son rôle d'acteur-clé en matière d'inclusion, et dans son appui à la coordination et à l'élargissement de l'offre de services aux personnes à statut précaire d'immigration, y compris aux demandeurs d'asile.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Un protocole de visibilité est en vigueur et doit être appliqué par l'organisme partenaire (voir Annexe 2, à l'intérieur de la convention).

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**Avril 2019** Présentation au comité exécutif pour approbation

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Judith BOISCLAIR)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Aude MARY

**ENDOSSÉ PAR**

Marie-Christine LADOUCEUR-GIRARD

Le : 2019-03-21

Conseillère en planification

**Tél :** 514-872-2980

**Télécop. :**

Directrice du BINAM

**Tél :** 514-872-4877

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Johanne DEROME  
Directrice du SDIS

**Tél :** 514-872-6133

**Approuvé le :** 2019-03-27

**CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
GDD 1197798003**

**ENTRE :** **VILLE DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par monsieur Yves Saindon, greffier, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE 02-004, article 6;

Numéro d'inscription TPS : 121364749  
Numéro d'inscription TVQ : 1006001374

Ci-après appelée la « **Ville** »

**ET :** **MÉDECINS DU MONDE**, personne morale constituée sous l'autorité de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies*, dont l'adresse principale est le 560, boul. Crémazie Montréal, Québec, H2P 1E8, agissant et représentée par Nadja Pollaert, directrice générale, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu de la résolution du 28 octobre 2016 de son conseil d'administration;

Numéro d'inscription T.P.S. : 88808 1049 RT0001  
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1145850567

Ci-après appelée l'« **Organisme** »

L'Organisme et la Ville sont également individuellement ou collectivement désignés dans la présente convention comme une « **Partie** » ou les « **Parties** ».

**ATTENDU QUE** l'Organisme agit comme acteur de changement social en mettant les personnes exclues et leurs communautés en capacité d'accéder à la santé tout en se battant pour un accès universel aux soins.

**ATTENDU QUE** l'Organisme sollicite la participation financière de la Ville pour la poursuite de son projet intitulé : « *Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal* », tel que ce terme est défini à l'article 2 de la présente convention;

**ATTENDU QUE** ce projet répond aux orientations de la Ville en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, requérantes du statut de réfugié (demandeur d'asile), réfugiées reconnues et des personnes sans statut légal ou à statut précaire d'immigration;

**ATTENDU QUE** la Ville désire encourager l'Organisme à réaliser son Projet en l'aidant financièrement;

**ATTENDU QUE** les Parties désirent, dans le cadre de la présente convention de contribution financière, prévoir les conditions qui s'y rattachent (ci-après la « **Convention** »);

**ATTENDU QUE** l'Organisme a pris connaissance de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes*, auquel il pourrait être assujéti à la conclusion de la présente Convention ou en cours d'exécution de celle-ci;

**ATTENDU QUE** la Ville a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et qu'elle a remis une copie de ce règlement à l'Organisme;

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

## **ARTICLE 1** **INTERPRÉTATION**

Le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente Convention. En cas de difficulté d'interprétation, le texte de la Convention a préséance sur celui des annexes qui pourrait être inconciliable avec celui-ci.

## **ARTICLE 2** **DÉFINITIONS**

Dans la présente Convention, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

- 2.1 « Annexe 1 » :** la description du Projet;
- 2.2 « Annexe 2 » :** le protocole de visibilité mentionné à l'article 4.4 de la présente Convention, le cas échéant;
- 2.3 « Projet » :** le projet de l'Organisme pour la réalisation duquel la Ville lui fournit la contribution prévue à l'article 5.1 de la présente Convention, lequel est plus amplement décrit à l'Annexe 1;
- 2.4 « Rapport annuel » :** document présentant le profil de l'Organisme, le nom de ses administrateurs et dirigeants, un bilan de ses activités et accomplissements pour chaque année de la présente Convention;
- 2.5 « Reddition de compte » :** les rapports d'activités, les rapports d'étape ou final, le cas échéant, la liste des interventions ou activités effectuées, les sommes qui ont été utilisées à même la contribution financière reçue de la Ville ainsi que les fins pour lesquelles elles ont été employées de même que les sommes consacrées aux frais de gestion, le niveau d'atteinte des objectifs mesurables ou tout autre document exigé par le Responsable dans le cadre du Projet;
- 2.6 « Responsable » :** la directrice de l'Unité administrative ou son représentant dûment autorisé;

**2.7 « Unité administrative » :** Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) – Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM)

### **ARTICLE 3**

#### **OBJET**

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et conditions des versements de la contribution financière de la Ville à l'Organisme afin que ce dernier puisse réaliser le Projet.

### **ARTICLE 4**

#### **OBLIGATIONS DE L'ORGANISME**

En considération des sommes versées par la Ville, l'Organisme s'engage à :

#### **4.1 Réalisation du Projet**

- 4.1.1 utiliser la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins de la réalisation du Projet. En aucun cas, la contribution financière ne pourra servir à appuyer la mission globale de l'Organisme;
- 4.1.2 assumer tous les coûts et risques associés à la réalisation du Projet et à assumer tout dépassement des coûts requis pour sa réalisation, étant entendu que la participation de la Ville ne sera en aucun cas supérieure à la somme prévue à l'article 5.1 de la présente Convention;

#### **4.2 Autorisations et permis**

- 4.2.1 obtenir à ses frais toutes les autorisations et tous les permis requis avant d'entreprendre une activité dans le cadre de la présente Convention;
- 4.2.2 payer directement aux organismes qui les imposent, tous les impôts, les taxes, les permis et les droits exigés en lien avec le Projet et les activités qui y sont reliées;

#### **4.3 Respect des lois**

se conformer en tout temps aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur, aux instructions, directives et autres recommandations d'usage provenant de la Ville;

#### **4.4 Promotion et publicité**

- 4.4.1 faire état de la participation financière de la Ville, conformément au protocole de visibilité (ci-après le « **Protocole de visibilité** ») joint, le cas échéant, à la présente Convention à l'Annexe 2, dans tout document, communication, activité, publicité, affichage, rapport de recherche ou document d'information, quel qu'en soit le support, relatif à l'objet de la présente Convention (ci-après la « **Publication** ») et faire en sorte que la Publication reflète, de façon équitable, l'importance de l'aide accordée par la Ville

par rapport aux autres personnes qui auraient contribué au Projet. La Publication doit être préalablement approuvée par écrit par le Responsable;

4.4.2 associer et inviter la Ville aux différents événements en relation avec le Projet;

#### 4.5 Aspects financiers

4.5.1 déposer la Reddition de compte auprès du Responsable. Cette Reddition de compte doit être faite selon la forme et les paramètres que le Responsable lui communiquera, étant entendu que cette forme et ces paramètres pourront être modifiés en tout temps sur simple avis du Responsable.

Au moment de la terminaison de la présente Convention, que celle-ci soit due à la résiliation ou à l'arrivée de son terme (ci-après la « **Date de terminaison** »), la Reddition de compte doit être transmise au Responsable dans les trente (30) jours de la Date de terminaison;

4.5.2 tenir une comptabilité distincte de celle concernant les autres secteurs d'activités de l'Organisme pour les sommes versées par la Ville aux fins de la présente Convention et faisant état des fins pour lesquelles ces sommes ont été utilisées et joindre ces informations financières dans ses états financiers annuels;

4.5.3 autoriser le Contrôleur général de la Ville ou son représentant, à examiner en tout temps durant les heures régulières d'ouverture de bureau, tout document concernant les affaires et les comptes de l'Organisme, notamment, les livres et registres comptables ainsi que les pièces justificatives. De plus, l'Organisme accepte de collaborer et de mettre du personnel à la disposition de la Ville, durant les heures normales de bureau, pour répondre à ses questions et lui fournir une copie, sur simple demande et sans frais additionnels, de ces livres et registres comptables et de toutes pièces justificatives lui permettant de s'assurer de la bonne exécution de la présente Convention;

4.5.4 déposer auprès du Responsable son Rapport annuel dans les quatre-vingt-dix (90) jours de la clôture de son exercice financier;

4.5.5 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Vérificateur général de la Ville (1550, rue Metcalfe, bureau 1201, Montréal, Québec, H3A 3P1), ses états financiers vérifiés conformément à l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, et transmettre, pour chaque année de la présente Convention, au Responsable, copie desdits états financiers vérifiés, le tout au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;

4.5.6 dans la mesure où le cumul de toutes contributions financières que la Ville verse à l'Organisme au cours d'une même année civile est d'une valeur de moins de cent mille dollars (100 000 \$), et ce, peu importe que telle contribution soit versée par le conseil municipal, le conseil d'agglomération, un conseil d'arrondissement ou le comité

exécutif, transmettre pour chaque année de la présente Convention au Responsable ses états financiers au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de son exercice financier;

- 4.5.7 à la Date de terminaison, remettre à la Ville, dans les cinq (5) jours d'une demande écrite du Responsable, toute somme non engagée à cette date dans la réalisation du Projet;

#### **4.6 Conseil d'administration**

- 4.6.1 si ces documents n'ont pas déjà été remis, remettre au Responsable dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention, une copie des règlements généraux de l'Organisme ainsi qu'une copie de ses lettres patentes;
- 4.6.2 à la demande de la Ville, permettre à un représentant de la Ville d'assister, à titre d'observateur seulement, aux assemblées générales et aux réunions du conseil d'administration de l'Organisme et à cette fin, lui faire parvenir un avis de convocation dans les délais prévus dans les règlements généraux de l'Organisme;

#### **4.7 Responsabilité**

- 4.7.1 garantir et tenir la Ville indemne de toutes réclamations, demandes, recours et de tous dommages de quelque nature que ce soit en raison de la présente Convention. L'Organisme s'engage également à prendre fait et cause pour la Ville, ses employés, représentants et mandataires dans toute réclamation, demande, recours ou poursuite intentée contre cette dernière par des tiers en raison de la présente Convention et sans limiter la généralité de ce qui précède, en raison de la licence concédée à l'article 11 de la présente Convention, et la tient indemne en capital, frais et intérêts de tout jugement, toute condamnation ou de toute décision qui pourrait être prononcés contre elle et de toute somme qu'elle aura déboursée avant ou après jugement en raison de ce qui précède;
- 4.7.2 assumer seule toute la responsabilité à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de la présente Convention;

#### **4.8 Séance du conseil municipal ou du comité exécutif**

lorsque la contribution financière est accordée par le conseil municipal ou le comité exécutif, qu'elle est d'une valeur de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, et dans la mesure où le Responsable en fait la demande, être présent, par l'intermédiaire de ses dirigeants, lors d'une séance du conseil municipal ou du comité exécutif, selon le règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne de ces instances et répondre aux questions posées par ses membres relativement à la présente Convention.

**ARTICLE 5**  
**OBLIGATIONS DE LA VILLE**

**5.1 Contribution financière**

En considération de l'exécution par l'Organisme de toutes et chacune des obligations contenues à la présente Convention, la Ville convient de lui verser la somme maximale de **cinquante mille dollars (50 000 \$)**, incluant toutes les taxes applicables, le cas échéant, devant être affectée à la réalisation du Projet.

**5.2 Versements**

La somme sera remise à l'Organisme **en deux** versements :

- un premier versement au montant de **quarante-deux mille cinq cent dollars (42 500 \$)**, équivalant à 85% de la somme globale accordée, toutes taxes comprises, dans les trente (30) jours de la signature de la présente Convention,
- un deuxième versement au montant de **sept mille cinq cent dollars (7 500 \$)** équivalant à 15% de la somme globale accordée, toutes taxes comprises, dans les trente (30) jours de remise du rapport final à la satisfaction du Responsable, soit au plus tard le **30 avril 2020**.

Chaque versement est conditionnel à ce que l'Organisme ait respecté les termes et conditions de la présente Convention.

**5.3 Ajustement de la contribution financière**

Le Responsable peut exiger la remise par l'Organisme de toute somme n'ayant pas servi à la réalisation du Projet. De plus, le Responsable pourra réduire le montant de la contribution financière si la réalisation du Projet ne requiert plus la somme maximale.

**5.4 Aucun intérêt**

L'Organisme ne pourra en aucun cas réclamer de la Ville des intérêts pour versements effectués en retard.

**ARTICLE 6**  
**GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

**6.1** L'Organisme doit, dans la réalisation des activités et du Projet prévus à la présente Convention, agir selon les règles de conduite d'une personne avisée et prudente, de manière à ne porter aucun préjudice à la Ville ou à des tiers.

**6.2** L'Organisme doit prendre toutes les mesures requises pour éviter des conflits d'intérêts et doit se conformer aux directives émises par le Responsable à cet égard.

L'Organisme doit notamment informer le Responsable, par écrit, de tout contrat devant être conclu par l'un des membres de son conseil d'administration avec la Ville ou avec l'Organisme.

- 6.3** L'Organisme doit utiliser la contribution financière octroyée dans le cadre de la présente Convention aux fins qui y sont prévues, cette contribution ne pouvant en aucun cas servir à payer le salaire d'un employé ou les honoraires de tout tiers qui fait du démarchage pour le compte de l'Organisme.

## **ARTICLE 7** **DÉFAUT**

### **7.1** Il y a défaut :

- 7.1.1 si l'Organisme n'observe pas quelque engagement pris aux termes de la présente Convention;
- 7.1.2 si l'Organisme fait une cession de biens, est réputé avoir fait une cession de biens ou fait l'objet d'une ordonnance de séquestre;
- 7.1.3 si l'administration de l'Organisme passe entre les mains de tiers, qu'il s'agisse de fiduciaires ou autres, en vertu d'un acte consenti par l'Organisme pour garantir l'exécution de ses obligations ou de celles de tiers;
- 7.1.4 si l'Organisme perd son statut d'organisme sans but lucratif ou cesse d'être reconnu comme tel par les autorités fiscales.

**7.2** Dans les cas prévus au sous-paragraphe 7.1.1, le Responsable avise par écrit l'Organisme du défaut et lui demande d'y remédier dans le délai qu'il détermine. Le Responsable peut retenir tout versement tant que l'Organisme n'a pas remédié au défaut. Si malgré cet avis, l'Organisme refuse ou néglige de remédier à tel défaut dans le délai imparti, la présente Convention sera résiliée de plein droit, sous réserve de tout recours pouvant être exercé par la Ville pour les dommages occasionnés par ce défaut.

**7.3** Dans les cas prévus aux sous-paragraphe 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4, la présente Convention est résiliée de plein droit sans avis ni délai, dès la survenance de l'événement.

**7.4** S'il est mis fin à la présente Convention en application des articles 7.2 ou 7.3, toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due, ce dernier devant également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci. La Ville peut aussi exiger le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées à l'Organisme.

## **ARTICLE 8** **RÉSILIATION**

- 8.1** La Ville peut, à sa discrétion, mettre fin en tout temps à la présente Convention, sans indemnité pour quelque dommage que ce soit subi par l'Organisme, sur préavis écrit de trente (30) jours, en acquittant le coût des activités déjà réalisées dans le cadre du Projet.
- 8.2** L'Organisme convient expressément de n'exercer aucun recours contre la Ville en raison de la résiliation de la présente Convention.
- 8.3** Toute somme non versée à l'Organisme cesse de lui être due. Ce dernier doit également remettre à la Ville toute somme non encore engagée dans le Projet reçue de celle-ci.

## **ARTICLE 9** **DURÉE**

La présente Convention prend effet à sa signature par les Parties et se termine, sous réserve des articles 7 et 8, lorsque les Parties ont rempli leurs obligations, mais au plus tard le **31 mars 2020**.

Nonobstant la fin de la présente Convention prévue ci-haut, il est entendu que les articles 4.5.1, 4.5.3, 4.5.4, 4.5.5, 4.5.6, 4.5.7, 4.7, 4.8 et 11 continueront à produire leurs effets entre les Parties.

## **ARTICLE 10** **ASSURANCES**

- 10.1** L'Organisme n'est pas tenu de souscrire un contrat d'assurance spécifique pour le Projet.

## **ARTICLE 11** **LICENCE**

L'Organisme concède à la Ville, à titre gratuit, une licence non exclusive, pour la durée maximale du droit d'auteur prévue par la loi, sans limite territoriale, pour son propre usage et irrévocable, lui permettant notamment de reproduire, de traduire, de publier et de communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, en totalité ou en partie, les renseignements liés aux travaux ou documents en lien avec le Projet réalisé par l'Organisme, ses employés ou ses sous-traitants. La Ville n'utilisera ces renseignements et ces documents qu'à des fins municipales.

## **ARTICLE 12** **DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

- 12.1** L'Organisme déclare et garantit :
- 12.1.1** qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et d'exécuter toutes et chacune des obligations qui lui sont imposées en vertu de celle-ci;

- 12.1.2 que les droits de propriété intellectuelle pour tout document, travail écrit, représentation ou activité ayant lieu sous son contrôle en lien avec le Projet ont été dûment acquittés et que ces représentations ou activités peuvent valablement avoir lieu;
- 12.1.3 qu'il détient et a acquis de tout tiers, le cas échéant, tous les droits lui permettant de réaliser la présente Convention et notamment ceux lui permettant de consentir la licence prévue à l'article 11 de la présente Convention;
- 12.1.4 que toutes et chacune des obligations qu'il assume en vertu de la présente Convention constituent des considérations essentielles sans lesquelles la Ville n'aurait pas signée celle-ci.

### **ARTICLE 13** **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

#### **13.1 Entente complète**

La présente Convention constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

#### **13.2 Divisibilité**

Une disposition de la présente Convention jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

#### **13.3 Absence de renonciation**

Le silence de l'une ou l'autre des Parties ou son retard à exercer un droit ou un recours ne doit jamais être interprété comme une renonciation de sa part à tel droit ou recours.

#### **13.4 Représentations de l'Organisme**

L'Organisme n'est pas le mandataire de la Ville et ne peut, par ses actes ou omissions, engager la responsabilité de cette dernière ou la lier de toute autre façon.

#### **13.5 Modification à la présente Convention**

Aucune modification aux termes de la présente Convention n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable des deux (2) Parties.

#### **13.6 Lois applicables et juridiction**

La présente Convention est régie par les lois du Québec et toute procédure judiciaire s'y rapportant doit être intentée dans le district judiciaire de Montréal.

### **13.7 Ayants droit liés**

La présente Convention lie les Parties aux présentes de même que leurs successeurs et ayants droit respectifs.

### **13.8 Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie.

L'Organisme ne peut consentir une hypothèque ou donner en garantie à un tiers les sommes qui lui sont versées par la Ville en vertu de la présente Convention.

### **13.9 Avis et élection de domicile**

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à la présente Convention est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire.

#### **Élection de domicile de l'Organisme**

L'Organisme fait élection de domicile au 560, boul. Crémazie, Montréal, Québec, H2P 1E8, et tout avis doit être adressé à l'attention de Mme Nadja Pollaert, directrice générale. Pour le cas où il changerait d'adresse sans dénoncer par écrit à la Ville sa nouvelle adresse, l'Organisme fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour supérieure pour le district de Montréal, chambre civile.

#### **Élection de domicile de la Ville**

La Ville fait élection de domicile au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, et tout avis doit être adressé à l'attention du Responsable.

### **13.10 Exemple ayant valeur d'original**

La présente Convention peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux mais qui, pris collectivement, ne forment qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par télécopieur ou courriel et la copie ainsi transmise a le même effet qu'un original.

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DEUX (2) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, À LA DATE INDIQUÉE EN REGARD DE LEUR SIGNATURE RESPECTIVE.**

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**VILLE DE MONTRÉAL**

Par : \_\_\_\_\_  
Yves Saidon, greffier

Le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_

**MÉDECINS DU MONDE**

Par : \_\_\_\_\_  
Nadja Pollaert, directrice

Cette convention a été approuvée par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le .....<sup>e</sup> jour de ..... 20\_\_ (Résolution **CE** .....).

**ANNEXE 1**

**PROJET**

## ANNEXE 2

### PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

Ce protocole de visibilité précise les principes et les modalités de communication qui guideront l'organisme subventionné dans la mise en œuvre du protocole d'entente préalablement convenu.

#### 1. Visibilité

L'Organisme doit :

1.1. Développer, présenter, faire approuver et réaliser une stratégie ou des actions de communication répondant aux exigences du Protocole de visibilité.

1.2. S'assurer que tous les sous-traitants engagés par l'Organisme respectent les obligations en matière de communication, de normes de visibilité et respectent la Charte de la langue française.

#### 2. Communications

L'Organisme doit :

##### 2.1. Reconnaissance de la contribution de la Ville de Montréal

- Faire état de la contribution de la Ville et souligner le partenariat dans toutes les communications relatives au Projet.
  - Sur les médias sociaux, souligner le partenariat et remercier la Ville pour son soutien.
  - Mentionner verbalement la participation financière de la Ville lors des activités publiques organisées dans le cadre du projet et lors du bilan.
  - Apposer les logos de la Ville sur tous ses outils de communication imprimés et électroniques, notamment les affiches, les dépliants, les journaux, le site Internet, les bandeaux web, les infolettres, les communiqués de presse, les lettres de remerciement, les certificats de participation, etc.
- Les logos de Montréal devront également figurer sur toutes les publicités, et ce, peu importe le format, le support ou le véhicule. Dans le cas où l'insertion des logos de la Ville n'est pas possible, l'organisme doit ajouter le libellé suivant : **Fier partenaire de la Ville de Montréal**
- Soumettre pour approbation ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) tous les textes soulignant la contribution financière de la Ville et tous les documents où figurent les logos de la Ville, au moins **10 jours ouvrables** avant leur diffusion.
  - S'il y a lieu, ajouter les logos de la Ville en clôture de toute publicité télé ou web. Les logos de Montréal peuvent faire partie d'un regroupement de partenaires. Par contre, à titre de partenaire principal, il devra être mis en évidence.
  - Ajouter les logos de la Ville sur tous les panneaux remerciant les collaborateurs.

##### 2.2. Relations publiques et médias

- Assurer l'accréditation média des représentants de la Ville (incluant les blogueurs, photographes, caméramans ou autres professionnels qu'ils ont mandatés) et prendre en charge la gestion des droits des artistes quant aux photos, vidéos et autres contenus diffusés sur les plateformes de la Ville, à des fins strictement promotionnelles et non commerciales.

- Lors d'une annonce importante impliquant la Ville:
  - Inviter par écrit la mairesse à participer aux conférences de presse et aux événements médiatiques liés au Projet ou à l'activité, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance;
  - Soumettre pour approbation au cabinet de la mairesse et du comité exécutif le scénario du déroulement, l'avis média et le communiqué concernant le Projet;
  - Offrir au cabinet de la mairesse et du comité exécutif la possibilité d'insérer une citation du représentant politique dans le communiqué, un minimum de 20 jours ouvrables à l'avance.

**Note** : Pour adresser une demande au cabinet de la mairesse et du comité exécutif, veuillez utiliser le courriel suivant : [mairesse@ville.montreal.qc.ca](mailto:mairesse@ville.montreal.qc.ca)

### 2.3. Normes graphiques et linguistiques

- Respecter la mise en application des normes et règles d'utilisation du logotype de la Ville et ses normes d'utilisation (disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/logo](http://ville.montreal.qc.ca/logo)).
- Respecter l'ordre convenu pour le positionnement du logo de la Ville et des signatures des autres partenaires sur tous les outils promotionnels (communiqués, lettres, bannières, panneaux, etc.).
- Respecter les lois et la réglementation applicables au Québec, notamment les dispositions de la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11).

### 2.4. Publicité et promotion

- Convenir et remettre des photographies et/ou des vidéos officielles à la Ville et, libres de droits, qui pourront être utilisées pour la promotion de Montréal, sur Internet ou sur tout autre support média. Les dites photos ou vidéos devront être fournies au moment de l'amorce de la campagne promotionnelle. Une série de photographies post-événement devront également être remises.
- Ajouter un hyperlien vers le site de la Ville sur le site Internet du Projet ou de l'événement.
- Faire approuver les outils publicitaires et promotionnels par la Ville ([visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)) avant leur impression et leur diffusion.
- Fournir un espace publicitaire d'une demi-page dans le programme de l'événement, si applicable. La publicité sera fournie par la Ville.
- Offrir d'inclure un mot officiel de la Ville dans le programme de l'événement. La demande doit être faite par écrit, un minimum de 30 jours ouvrables à l'avance. Pour adresser une demande, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré du présent Protocole de visibilité.
- Permettre à la Ville d'installer des bannières promotionnelles (ou autres supports à être déterminés) sur le ou les sites de l'activité ou lors d'interventions publiques.
- Permettre à la Ville de s'annoncer gratuitement sur les différents véhicules publicitaires ou de diffusion sur le ou les sites de l'activité ou de l'événement (ex. : écrans numériques géants).
- Offrir à la Ville la possibilité d'adresser un message promotionnel aux participants lorsqu'il y a présence d'un animateur sur le site d'une activité. Un message sera préparé à cet effet par la Ville.

- Lors de la tenue de l'événement (ou d'une activité) et si le contexte s'y prête, offrir à la Ville un emplacement gratuit pouvant aller jusqu'à 10 pi x 20 pi afin d'y installer un kiosque d'exposition ou toute autre structure permettant une interaction avec le public. Cet emplacement devra être situé dans un secteur fréquenté et être alimenté en électricité.
- S'assurer de la présence du logo de la Ville dans le champ de vision d'au moins une caméra lorsqu'il y a une captation de l'événement par une chaîne de télévision ou lors d'une webdiffusion.

## 2.5. Événements publics

- Inviter la mairesse à participer aux événements publics organisés dans le cadre du Projet. La demande doit être faite par écrit, un minimum de **20 jours ouvrables** à l'avance.
- Coordonner et effectuer le suivi des événements avec le cabinet de la mairesse.
- Valider les règles protocolaires du cabinet en matière d'événements publics.

Pour joindre le cabinet politique pour la tenue d'événements publics, veuillez utiliser les mêmes coordonnées que celles apparaissant dans l'encadré plus haut, en précisant que le projet ou l'activité est subventionné(e) par la Ville de Montréal.

Si vous avez des questions concernant le protocole de visibilité, vous pouvez joindre la Ville de Montréal à l'adresse courriel suivante : [visibilite@ville.montreal.qc.ca](mailto:visibilite@ville.montreal.qc.ca)

À noter : les organismes subventionnés doivent communiquer avec le cabinet de la mairesse pour une invitation ou encore pour une citation dans un communiqué. La demande faite à la mairesse doit être envoyée à l'adresse suivante : [mairese@ville.montreal.qc.ca](mailto:mairese@ville.montreal.qc.ca).

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER  
2019**

<b>Titre du projet:</b>	Accompagnement social pour les personnes migrantes à statut précaire de la région de Montréal
<b>Nom de l'organisme/Service :</b>	Médecins du Monde Canada
<b>Adresse (numéro, rue et, si applicable, complément d'adresse):</b>	560, boulevard Crémazie Est
<b>Ville:</b>	Montréal
<b>Code Postal:</b>	H2P 1E6
<b>Arrondissement (si applicable):</b>	
<b>Quels sont les objectifs et les principales activités de votre organisme ? (missions, publics cibles, services proposés...) - MAXIMUM: 500 MOTS</b>	Médecins du Monde Canada a pour mission d'offrir l'accès aux soins de santé aux personnes exclues et vulnérables, ici et ailleurs. À Montréal, l'objectif est d'améliorer la santé des populations migrantes à statut précaire, itinérantes, marginalisées et exclues des soins de santé, et permettre aux intervenants communautaires œuvrant auprès de ces personnes d'accéder à une meilleure qualité de vie professionnelle et émotionnelle.
<b>Site Web de votre organisme (si applicable):</b>	<a href="http://Medecinsdumonde.ca">Medecinsdumonde.ca</a>
<b>Page Facebook de votre organisme (si applicable):</b>	<a href="https://www.facebook.com/MdMCanada/">https://www.facebook.com/MdMCanada/</a>
<b>Page LinkedIn de votre organisme (si applicable):</b>	-
<b>Page Twitter de votre organisme (si applicable):</b>	<a href="https://twitter.com/mdmcanada">https://twitter.com/mdmcanada</a>
<b>Votre organisme a-t-il déjà été subventionné par le BINAM?</b>	Oui
<b>Nom et Prénom de la personne responsable du projet :</b>	Véronique Houle
<b>Titre:</b>	Directrice des opérations nationales
<b>Adresse électronique:</b>	<a href="mailto:Veronique.houle@medecinsdumonde.ca">Veronique.houle@medecinsdumonde.ca</a>
<b>Numéro de téléphone:</b>	514-281-8998, poste 224
<b>Durée du projet (en mois):</b>	12 mois
<b>Date de début du projet:</b>	1 <sup>er</sup> avril 2019 - <i>Il s'agit de la poursuite d'un projet existant : afin qu'il n'y ait pas d'interruption de service, la demande est faite avant la terminaison de l'entente précédente -</i>
<b>Date de fin du projet:</b>	31 mars 2020

**Quel est le montant de la subvention demandée ?**

50 000\$

**Quels publics-cibles bénéficieront directement du projet?**

Toutes les personnes migrantes nouvellement arrivées sur le territoire montréalais, qui n'ont pas encore accès à la RAMQ (Régie de l'Assurance Maladie du Québec), ou qui ne savent pas où aller pour avoir des soins (références). Nos services en santé et services sociaux sont offerts aux personnes qui ne sont pas couvertes par la RAMQ, sans accès non plus au PFSI (Programme fédéral de santé intérimaire : couverture santé pour les demandeurs d'asile), ni assurance privée, ni les moyens financiers pour accéder à des soins de santé.

Un seul arrondissement :

Précisez le quartier ou le secteur :

**Lieux de déroulement du projet**

Projet métropolitain

**Décrivez les objectifs précis du projet**

Le projet s'inscrit dans le Plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, *Montréal inclusive 2018-2021* et, plus précisément, répond aux objectifs poursuivis dans l'axe 4 du qui vise à faire de Montréal une « ville responsable et engagée ». En effet, les actions qui seront menées dans cet axe visent particulièrement les « personnes sans statut ou à statut précaire d'immigration ».

En 2011, Médecins du Monde (ci après MdM) a ouvert à Montréal une clinique destinée et entièrement dédiée aux personnes migrantes à statut précaire (ci-après MSP). MdM est présentement la seule organisation montréalaise à travailler directement avec les MSP pour leur offrir des soins de santé. L'équipe de MdM a développé une expertise reconnue en matière d'intervention auprès des MSP, et a créé un lien de confiance solide avec ces personnes, ainsi qu'avec l'écosystème montréalais œuvrant auprès d'elles.

La présente demande de financement au BINAM vise à poursuivre notre travail d'intervention sociale pour les personnes MSP.

Ce projet comporte trois volets d'action :

### **1. Informer, accompagner soutenir les personnes MSP dans leurs démarches d'immigration :**

Le travail social occupe une place prépondérante à la clinique de MdM. Avant leur consultation avec l'infirmière et le médecin, chaque personne rencontre une intervenante sociale qui offre de l'écoute, de l'information et les soutient dans leurs démarches d'immigration et d'intégration à leur société d'accueil. L'intervenante sociale travaille à la régularisation du statut migratoire des MSP afin qu'ils puissent participer activement à la vie citoyenne. Elle accompagne les familles dans la scolarisation de leurs enfants. Elle a des liens étroits avec la RAMQ afin de faciliter l'obtention de la carte d'assurance maladie du Québec. Elle les accompagne aussi pour trouver des services pour combler leurs besoins de base (banques alimentaires, logement, matériel), et des services pour faciliter leur intégration (cours de français, activités de loisirs ou d'intégration). Par son excellente connaissance des services montréalais disponibles pour les MSP, l'intervenante sociale réfère et accompagne, lorsque nécessaire, les personnes vers des ressources adaptées à leur réalité et leurs besoins.

### **2. Référer et orienter les personnes migrantes qui ont accès au RSSS (Réseau de la Santé et des Services Sociaux)**

Toute personne qui se présente à la clinique de Médecins du Monde est accueillie par un intervenant qui étudie sa situation sociale et migratoire, afin de déterminer si elle pourrait avoir accès à d'autres services, et si c'est le cas, la réfère vers les services adéquats. Là aussi, la connaissance des services disponibles à Montréal pour les MSP et les cartables de ressources construits depuis plusieurs années sont des outils précieux pour référer correctement les personnes MSP et les aider à trouver des repères dans leur ville d'accueil.

### **3. Sensibiliser et former des intervenants communautaires et institutionnels**

Les intervenantes sociales de Médecins du Monde ont capitalisé l'expérience acquise au fil des années et offrent plusieurs types de formation sur l'accès aux soins et les différents statuts migratoires. Ces formations sont destinées aux professionnels du RSSS, à des groupes communautaires, ainsi qu'aux bénévoles de MdM. Lors de ces formations, les intervenantes abordent des éléments théoriques pour aider les professionnels à s'y retrouver dans la complexité des différents statuts d'immigration, ainsi que des éléments pratiques pour offrir une meilleure compréhension de la réalité de ses personnes. Les intervenantes sociales de MdM, et les personnes qu'elles forment, permettent aux personnes MSP d'être accueillies et orientées adéquatement, et ainsi d'avoir une meilleure compréhension de leur société d'accueil, pour devenir à leur tour des citoyens montréalais engagés.

En 2019-2020, Médecins du Monde poursuivra ses activités auprès des MSP :

1. **Clinique sans rendez-vous** : accueil, triage social, évaluation et orientation des personnes qui se présentent.

En 2017-2018, 1 166 personnes s'étaient présentées à la clinique, et 336 avaient été réorientées vers d'autres ressources plus adaptées à leurs besoins. Ce nombre va grandissant : depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 (et jusqu'au 28 février 2019), nous avons déjà accueilli 1 204 personnes, parmi lesquelles 540 ont été réorientées vers d'autres ressources. Par exemple, 120 personnes avaient une couverture de santé mais l'ignoraient, ou ignoraient où obtenir des services.

2. **Évaluation sociale, accompagnement et suivi des personnes MSP.**

Ce service est offert lors des consultations avec l'intervenante sociale (évaluation complète puis suivis).

En 2017-2018, 603 personnes ont rencontré une intervenante sociale. Ce nombre est en légère augmentation cette année, puisque 608 rendez-vous avec des intervenantes sociales ont déjà eu lieu depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 (jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019). Au moins 17 personnes ont régularisé leur situation migratoire sur cette dernière période. Il faut noter que pour chaque rendez-vous physique offert, de nombreux suivis sont alors à prévoir. Soit par téléphone, courriel, en personne afin de faciliter les démarches entreprises et appuyer les familles dans la régularisation de leur statut ou l'obtention de services auxquels elles ont droit.

**Présentez les principales activités qui seront réalisées dans le cadre du projet (contenu, livrables...) - MAXIMUM: 500 MOTS**

3. **Formation aux professionnels de la santé et autres groupes communautaires montréalais. Les formations offertes sont les suivantes :**

- Statut d'immigration et accès aux soins de santé
- Intervention après des personnes sans statut et à statut précaire.
- Cette formation est aussi déclinée en plusieurs versions sur mesure, pour des intervenants spécifiques (exemple : formation sur mesure pour les maisons d'hébergement).

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, 22 formations ont eu lieu et 3 autres auront lieu en mars 2019. Plus de 400 intervenants ont ainsi été formés.

4. **Sensibilisation des citoyens montréalais à la réalité des MSP**

- Animation d'ateliers, participation à des conférences dans des universités, écoles, congrès et événements.
- Formations offertes aux bénévoles de MdM.

5. **Établir et maintenir des liens privilégiés avec des personnes ressources dans les organismes montréalais susceptibles d'accueillir les MSP.**

#### INDICATEURS DE SUIVI :

- 98 jours d'ouverture de la clinique sans rendez-vous par année (soit 2 jours d'ouverture par semaine, avec 3 semaines de fermeture).
- 1 400 personnes accueillies à la clinique, parmi lesquelles 40 % sont référées à d'autres ressources parce qu'elles ont accès et ne le savaient pas avant de venir à MdM.
- 650 rendez-vous avec une intervenante sociale par année. Totalisant plus de 1300 suivis.

L'ensemble de ces données sera collecté via notre système de dossiers médicaux électroniques, Medesync.

**Présentez les indicateurs de suivi du projet. Pour chaque indicateur, indiquez sa nature (indicateur de suivi ou d'impact, sa fréquence et son mode de collecte) - MAXIMUM: 500 MOTS**

#### INDICATEURS d'IMPACT :

Au moins 20 personnes sans statut régularisent leur situation migratoire. Pour l'année en cours (1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019), 17 personnes ont régularisé leur situation migratoire.

25 formations données auprès de 500 participants. Il est difficile de quantifier l'impact de ces formations, mais chaque personne formée acquière des outils pour devenir un citoyen engagé qui contribue à une plus grande intégration des néo-Montréalais. L'effet est exponentiel puisque tant les personnes formées que les personnes accueillies diffusent les outils et meilleures pratiques dans leurs réseaux, contribuant à faire de Montréal une ville plus accueillante et plus inclusive pour les personnes MSP.

En prenant connaissance des barrières rencontrées par les personnes MSP, les professionnels communautaires et institutionnels montréalais sont amenés à revoir leurs pratiques et à réfléchir aux changements qu'ils peuvent mettre en place pour favoriser l'inclusion des personnes MSP dans leurs structures.

**Décrivez les activités de promotion et de diffusion du projet que vous prévoyez réaliser avant, pendant et après son déroulement (publications, publicités, conférences, etc.) - MAXIMUM: 500 MOTS**

Acteur montréalais de premier plan en matière de services aux personnes migrants à statut précaire, Médecins du Monde est un partenaire de choix pour la Ville de Montréal et plus spécifiquement le BINAM. Il nous tient à cœur de promouvoir nos actions et communiquer sur nos services, afin d'être bien identifié et connu par notre public-cible, mais aussi par grand public montréalais.

Pour faire connaître la clinique, une intervenante de proximité réalise des activités « d'outreach », allant à la rencontre des personnes migrantes et laissant des tracts d'information dans des organismes communautaires, épiceries, salons de coiffure, lieux de culte, et autres lieux pertinents.

En 2017-2018, les patients de la clinique étaient originaires de 73 pays différents, ce qui démontre que nous arrivons à rejoindre des personnes issues d'une grande diversité et de nombreuses communautés culturelles vivant à Montréal.

Le plaidoyer en faveur de l'accès à la santé pour toutes et tous est au cœur de la mission de Médecins du Monde et plusieurs activités sont mises en place en ce sens : publications, journées d'action,

conférences, activités de sensibilisation.

En tant qu'expert montréalais sur la question des MSP, Médecins du Monde est invité à participer à des conférences, forum, tables rondes et ateliers, afin de sensibiliser les Montréalais à la réalité de leurs concitoyens MSP.

En plus des formations sur l'intervention auprès des MSP offertes aux professionnels du RSSS et intervenants communautaires, nous avons aussi des partenariats avec l'UQAM, l'université McGill et l'Université de Montréal : nous accueillons des étudiants en observation et des stagiaires, afin de sensibiliser les futurs professionnels de santé et des services sociaux à la réalité des MSP.

Nous afficherons fièrement le partenariat avec le BINAM sur notre site Internet ainsi que dans notre rapport d'activité. Le renouvellement du partenariat, que nous espérons, sera annoncé sur nos réseaux sociaux.

- Probono Québec : des avocats bénévoles de Pro Bono Québec viennent à la clinique de Médecins du Monde pour offrir des conseils légaux aux MSP pour appuyer leurs démarches de régularisation de leur statut migratoire.
- Pour ce projet, MdM compte 31 partenaires qui offrent des services aux personnes MSP référées par Médecins du Monde. Citons par exemple l'Institut de Cardiologie de Montréal (10 patients par année reçus sans frais), le GMF Queen Elisabeth (consultations médicales à moindre coût pour les personnes qui ont une référence de MdM), ou encore l'Association des radiologistes du Québec (services d'imagerie médicale).
- Bénévoles : MdM compte sur l'appui de 102 médecins bénévoles, 54 étudiants en médecine, 60 infirmières, 31 intervenants sociaux, 9 pharmaciens, 112 professionnels d'autres domaines.
- L'organisme Médecins du Monde est un réseau international qui compte 15 délégations et une présence dans 75 pays. Le projet s'appuie sur l'expertise et la longue expérience du réseau en matière de services auprès des personnes MSP, et bénéficie du partage de connaissances et des meilleures pratiques entre les différents membres du réseau. L'organisme MdM est présent à Montréal depuis 20 ans et dispose d'une structure administrative et opérationnelle solide pour mener à bien des projets en santé et services sociaux.

**Veillez décrire l'apport au projet de chacun des partenaires, y compris l'organisme porteur - MAXIMUM: 500 MOTS**

**Nom et prénom de la personne autorisée par l'organisme :**

Nadja Pollaert

**Titre :**

Directrice générale

**Adresse électronique :  
numéro de téléphone :**

[nadja.pollaert@medecinsdumonde.ca](mailto:nadja.pollaert@medecinsdumonde.ca)  
514 281 -8998, poste 211

**Date et signature de la personne autorisée:**



## Documents à joindre

- Lettres patentes de votre organisme (charte)
- La mise à jour de la déclaration attestant que votre organisme est immatriculé au Bureau du Registraire des entreprises du Québec
- Le rapport d'activité ou le rapport annuel de votre organisme
- Le rapport financier de la dernière année
- Une résolution de votre conseil d'administration désignant une personne habilitée à signer une convention de services avec la Ville de Montréal
- Tout autre document pertinent au projet (lettre d'appui, dépliant, revue de presse, etc.)

## Budget

Postes budgétaires	Ville de Montréal	Autres partenaires financiers		Coût du projet sur une année
		DRSP	Assumé par MDM	
<b>A – Personnel lié au projet</b>				
Titre : <b>Intervenante sociale</b> 25.18 \$. x 35 heures/semaine + 16% d'avantages sociaux x 52 semaines =	50 000\$		3 160 \$	53 160 \$
Titre : <b>Intervenante de proximité</b> 26.85 \$. x 35 heures/semaine + 16% d'avantages sociaux x 52 semaines =		56 685 \$		56 685 \$
Autres salaires regroupés (direction, coordination, administration, infirmières)			121 834 \$	121 834\$
<b>SOUS-TOTAL SECTION A</b>	<b>50 000\$</b>	<b>56 685\$</b>	<b>124 994 \$</b>	<b>231 679 \$</b>
<b>B – Frais supplémentaires d'activités générés par le projet</b>				
Équipement : achat ou location				
Fournitures de bureau, matériel d'animation				
Photocopies, publicité, promotion		5 734\$	43 305\$	49 039 \$
Déplacement				
Locaux, conciergerie ou surveillance				
Assurances (frais supplémentaires)				
<b>SOUS-TOTAL SECTION B</b>		<b>5 734\$</b>	<b>43 305\$</b>	<b>49 039 \$</b>
<b>C – Frais supplémentaires d'administration générés par le projet</b>				
Frais administratifs du projet (comptabilité, secrétariat, poste, messagerie, collecte de données, compilation, analyse). <b>MDM: Les salaires administratifs ont été présentés en section A.</b>				
<b>SOUS-TOTAL SECTION C</b>				
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>50 000\$</b>	<b>62 419 \$</b>	<b>168 299 \$</b>	<b>280 718 \$</b>

**Dossier # : 1197798003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale , Direction , Division binam
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ à Médecins du Monde pour la reconduction de son projet « Assistance sociale pour les migrants à statut précaire de la région de Montréal » en 2019-2020, dans le cadre du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'intégration des nouveaux arrivants, Montréal inclusive 2018-2021 / Approuver le projet de convention à cet effet.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[GDD 1197798003 Médecins du Monde.xlsm](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Judith BOISCLAIR  
Préposée au Budget  
**Tél : 514 872-2598**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-21

Arianne ALLARD  
Conseillère budgétaire  
**Tél : 514 872-4785**  
**Division :** Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier



**Dossier # : 1191097003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accepter l'offre de service de l'arrondissement de Verdun en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord à l'Ile-des-Sœurs.

Il est recommandé d'accepter l'offre de service de l'arrondissement de Verdun en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord à l'Ile-des-Sœurs.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-26 22:58

**Signataire :**

Alain DUFORT

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1191097003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accepter l'offre de service de l'arrondissement de Verdun en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord à l'Ile-des-Sœurs.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) est responsable de l'aménagement, de la réfection (entretien majeur) et du développement du réseau de voirie artérielle de la Ville de Montréal (RAAV), compétence relevant du conseil de la Ville en vertu de la Charte de la Ville (Art. 87(6) et Art. 105). Par ailleurs, le 25 octobre 2018 le conseil d'agglomération avait délégué au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2018, les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal. Sachant que la piste cyclable sur laquelle il souhaite intervenir est de la juridiction du conseil d'agglomération, l'arrondissement de Verdun a offert d'y réaliser les travaux en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal qui stipule que « Un conseil d'arrondissement peut, aux conditions qu'il détermine, fournir au conseil de la ville un service relié à une compétence relevant de ce dernier; la résolution du conseil d'arrondissement prend effet à compter de l'adoption par le conseil de la ville d'une résolution acceptant la fourniture de services ». L'acceptation de l'offre de service de l'arrondissement de Verdun constitue l'objet du présent dossier.

L'arrondissement de Verdun offre de prendre en charge la conception et la réalisation de ces travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle dans le secteur de la Pointe-Nord de l'île des Soeurs (voir le plan de localisation des travaux en pièces jointes). De fait, l'arrondissement justifie une intervention rapide à cet endroit ainsi. « À l'origine, deux sections de la piste avaient été aménagées temporairement sur une propriété privée pour, entre autres, longer le pourtour d'une anse. La piste a dû être fermée en 2017 pour permettre la réalisation du projet de développement de condominium (Evolvo X) . La réalisation de ces travaux est prioritaire pour

*l'arrondissement compte tenu de ses engagements envers les citoyens et permettra d'accélérer la remise en état du réseau de piste cyclable. »*

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA19 210048 - 5 mars 2019 - Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, C11.4), au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), de prendre en charge la réalisation des travaux de construction d'une passerelle et de réaménagement de la piste multifonctionnelle de la Pointe-Nord, Ile-des-Sœurs, arrondissement de Verdun. (1195072001)

CG18 0557 - 25 octobre 2018 - Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2019, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

## **DESCRIPTION**

Le projet consiste en la construction d'une passerelle en aluminium d'une longueur de 12 m, la construction d'un muret, le réaménagement de la piste multifonctionnelle, la réfection de l'éclairage et l'aménagement paysager dans le secteur de la Pointe-Nord de l'île des Soeurs dans l'arrondissement de Verdun. (voir le plan de la piste multifonctionnelle en pièce jointe)

## **JUSTIFICATION**

Comme les travaux seront exécutés dans le réseau cyclable identifié au Plan de transport, dont la compétence est déléguée par le conseil d'agglomération à la ville centre, il est requis que celle-ci délègue à l'arrondissement de Verdun, la conception et la réalisation des travaux, en acceptant son offre de fourniture de ce service, et ce, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec.

En raison de son expertise en construction et du fait que les travaux se déroulent sur son territoire, l'arrondissement de Verdun est l'instance la mieux placée pour réaliser le plus rapidement ces travaux.

### **Conditions d'acceptation, par la ville centre, de l'offre de services de l'arrondissement**

Pour l'exécution du projet, l'arrondissement devra se soumettre aux conditions suivantes :

#### **L'arrondissement devra obtenir l'autorisation de la directrice de la mobilité avant de procéder au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis et des travaux d'aménagement.**

Cette exigence vise à permettre à la ville centre d'exercer son droit de regard sur les projets visés. La validation des esquisses préliminaires par la division de l'aménagement et des grands projets est donc préalable à l'émission de l'autorisation par la directrice de la Direction de la mobilité. Cette autorisation témoignera de l'accord du SUM quant aux aménagements proposés et précisera toutes les conditions et exigences de la ville centre en lien avec la réalisation du projet par l'arrondissement. Les conditions établies par le SUM en lien avec la réalisation dudit projet devront obligatoirement être respectées par l'arrondissement.

#### **L'arrondissement devra inscrire le SUM, direction de la mobilité - chef de la Division Aménagement et Grands projets, comme partie prenante ainsi que le Service des finances comme intervenant pour l'imputation des dépenses dans les sommaires décisionnels d'octroi de contrats pour la réalisation des plans et devis et des travaux d'aménagement.**

Cette intervention confirmera que le SUM assumera l'entièreté des dépenses liées aux aménagements qui seront faits sur cet axe du réseau cyclable selon les conditions émises, y

compris les plans et devis.

Les conditions et exigences de la ville centre comprennent également, sans s'y limiter, les modalités suivantes :

- La coordination des expertises municipales requises sera entièrement assumée par l'arrondissement qui s'engage à respecter les normes et exigences requises par les divers services;
- L'arrondissement s'assurera, s'il y a lieu, d'obtenir l'approbation par le Service de l'eau, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et la Société de transport de Montréal (STM) des plans et devis réalisés;
- L'arrondissement s'engage à gérer le projet en utilisant les meilleures pratiques de gestion de projet, en conformité avec le Cadre de gouvernance des projets et des programmes de la Ville (résolution CG10 0158);
- L'arrondissement aura la responsabilité d'obtenir, préalablement au début des travaux, toutes les autorisations requises et s'engage à fournir à la ville centre, à la fin des travaux, les plans et profils finaux;
- L'arrondissement devra rendre compte, sur demande, de l'état d'avancement du projet, notamment de l'état des dépenses et du budget, de l'état du calendrier de réalisation, des enjeux principaux, des risques et des solutions possibles pour les atténuer;
- L'arrondissement devra établir et tenir à jour un budget maître et effectuer le suivi budgétaire détaillé du projet et participer, à la demande de la Ville, au processus d'évolution budgétaire.
- Plus précisément, il devra établir et tenir à jour un échéancier maître dans lequel sera inscrit le déroulement du projet, décrire comment sont utilisés les fonds mis à sa disposition pour la réalisation du projet étant entendu que les fonds destinés à la réalisation du projet doivent être utilisés à cette seule fin;
- L'arrondissement s'engage à ne pas dépenser au-delà des crédits autorisés sans l'autorisation des instances municipales ayant approuvé le budget et les crédits;
- L'arrondissement s'engage à comptabiliser les dépenses dans un projet d'investissement distinct des autres dépenses de l'arrondissement.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La Direction de la mobilité s'engage à assumer les coûts de réalisation, à l'intérieur des budgets prévus du Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Les coûts de main d'oeuvre interne et autres dépenses accessoires hors contrat seront assumés par l'arrondissement.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La mise en œuvre de l'aménagement cyclable permet de contribuer aux objectifs du Plan Local de Déplacement (PLD) 2017 de l'arrondissement. Les travaux envisagés permettront le maintien des actifs et contribueront ainsi à améliorer la qualité de vie et la sécurité des usagers.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'offre de services de l'arrondissement n'est pas acceptée, il ne sera pas possible de réaliser à court terme les travaux. Tout retard dans l'octroi du contrat provoquera un report de la réouverture de la piste multifonctionnelle qui est un lien actif important en bordure du fleuve à l'Ile-des-Soeurs.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Toute activité de communication dans le cadre de ce dossier devra faire l'objet d'une coordination avec le Service des communications de la Ville centre.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Lancement des appels d'offres : mars 2019  
Octroi du contrat : mai 2019  
Début des travaux : été 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité  
Dominique FILION, Verdun

Lecture :

Jean CARRIER, 21 mars 2019  
Dominique FILION, 20 mars 2019

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stéfan GALOPIN  
Ingénieur

**Tél :** 514 872-3481  
**Télécop. :**

### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-15

Pierre SAINTE-MARIE  
Chef de division

**Tél :** 514 872-4781  
**Télécop. :** 514 872-9471

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Valérie G GAGNON

Directrice

**Tél :** 514 868-3871

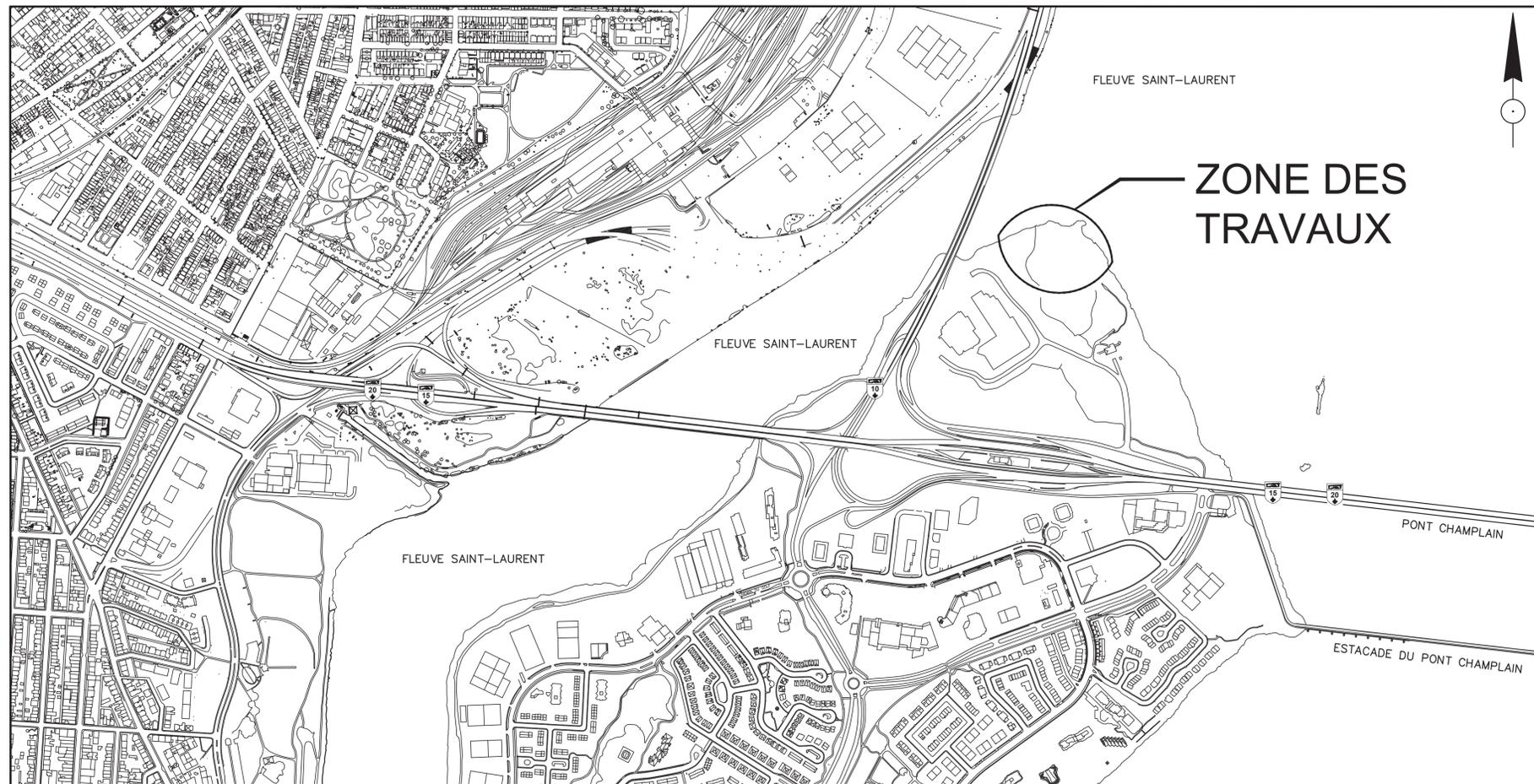
**Approuvé le :** 2019-03-23

Luc GAGNON

Directeur de service

**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2019-03-25



**TABLE DES MATIÈRES**

FEUILLET	DESCRIPTION
1.	LOCALISATION ET DESCRIPTION GÉNÉRALE
2.	ÉTAT DES LIEUX ET DÉMOLITION
3.	GÉOMÉTRIE PROJETÉE - VUE EN PLAN
4.	GÉOMÉTRIE PROJETÉE - PROFIL
5.	COUPES TYPES

TOTAL : 5 FEUILLETS

\*CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE  
UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION  
(OU DE FABRICATION OU  
D'INSTALLATION)

2019-02-22 SOUMISSION MIOSOTIS ROMAN PALACIOS  
D.C. 147179  
AAAA-MM-JJ STATUT PAR

MANDATAIRE:



ÉQUIPE TECHNIQUE:  
Ingénieur(s)  
MIOSOTIS ROMAN PALACIOS, ing.  
  
Dessinateur(s)  
DAVID LANDRY, techn.

SCEAU CONCEPTEUR:  
  
MIOSOTIS ROMAN PALACIOS ing.

CLIENT:  
**Montréal**  
Division gestion d'actifs - Ponts et tunnels

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE:  
81-05547  
P.A. PISTE CYCLABLE POINTE-NORD /  
ANSE DE LA POINTE-NORD

PROJET:  
CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE  
MULTIFONCTIONNELLE ET RÉAMÈNAGEMENT DE  
LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE

TITRE DU PLAN:  
LOCALISATION ET  
DESCRIPTION GÉNÉRALE

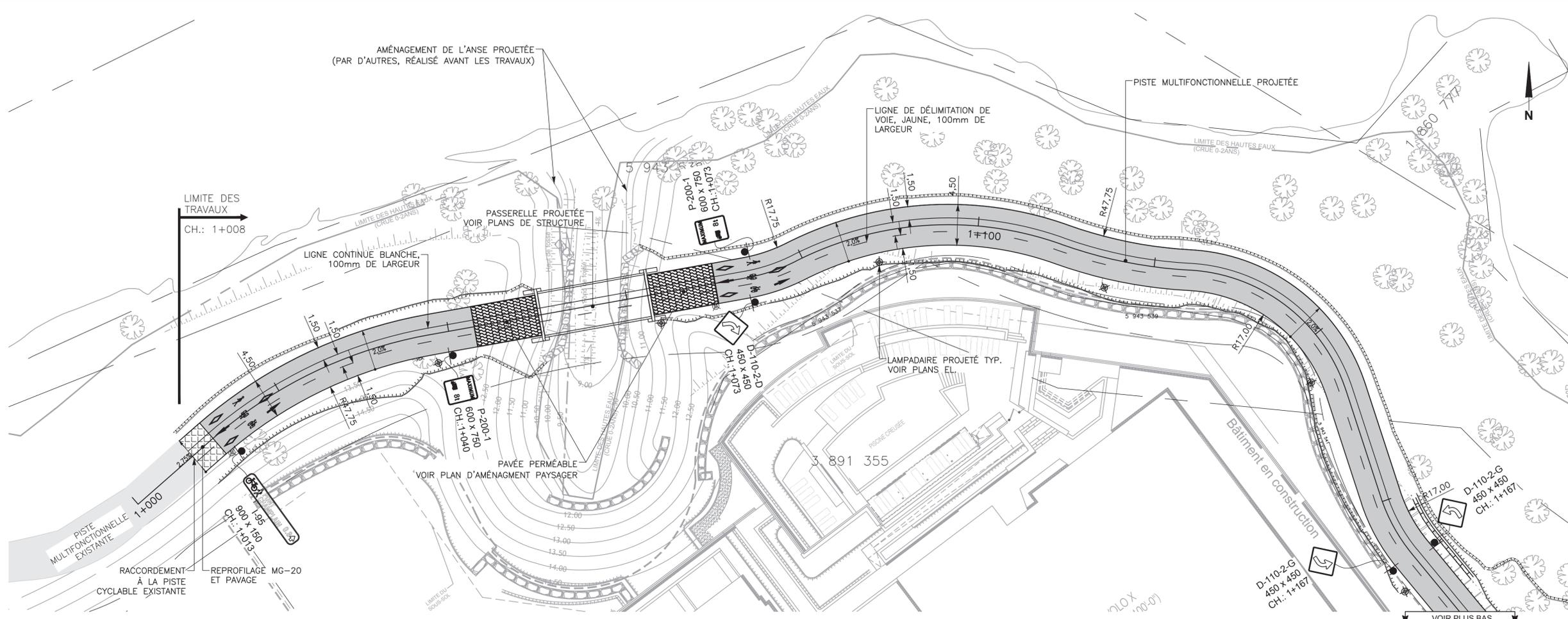
No. PROJET: 17-20 No. SOUMISSION: S19-009

No. PLAN: 05547-2018-CH-1-SO-001 1

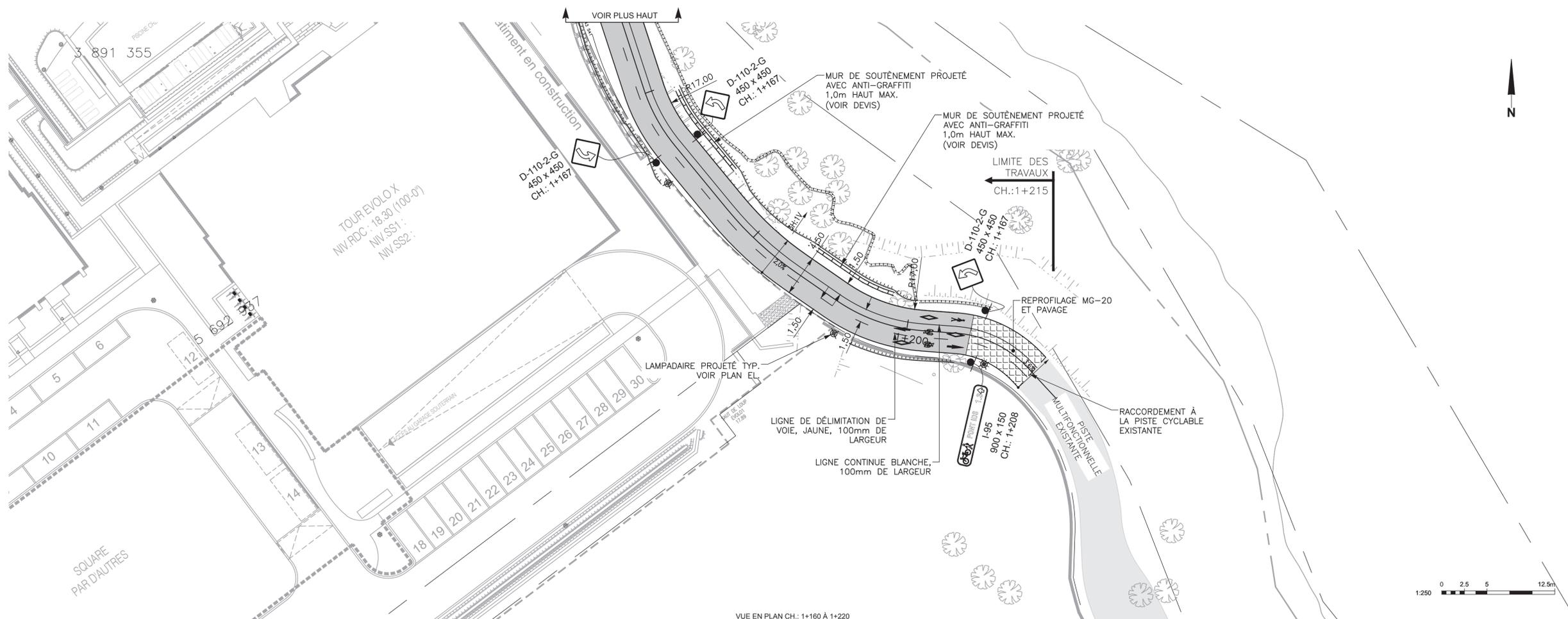
17-20

**CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE  
ET RÉAMÈNAGEMENT DE LA PISTE  
MULTIFONCTIONNELLE DE LA  
POINTE-NORD DE L'ÎLE-DES-SŒURS  
ARRONDISSEMENT DE VERDUN (81-05547)  
VOIRIE**





VUE EN PLAN CH.: 1+000 À 1+160



VUE EN PLAN CH.: 1+160 À 1+220

**NOTES :**

AVANT D'EXCAVER, L'ENTREPRENEUR DOIT PROCÉDER À TOUTES LES RECHERCHES AUPRÈS DES ORGANISMES CONCERNÉS AFIN DE LOCALISER PRÉCISÉMENT LES OUVRAGES SOUTERRAINS EXISTANTS.

\*CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION (OU DE FABRICATION OU D'INSTALLATION)

2019-02-22	SOUSSION	MOSIOTS ROMAN PALACIOS	147179
AAAA-MM-JJ	STATUT	PAR	
MANDATAIRE:			
<b>SNC-LAVALIN</b>			
SCEAU CONCEPTEUR:			
			
MOSIOTS ROMAN PALACIOS, ing.			
VÉRIFICATEUR:			
DESSINATEUR(S):			
DAVID LANDRY, techn.			
CLIENT:			
<b>Montréal</b>			
Division gestion d'actifs - Ponts et tunnels			
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE:			
81-05547 P.A. PISTE CYCLABLE POINTE-NORD / ANSE DE LA POINTE-NORD			
PROJET:			
CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE MULTIFONCTIONNELLE ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DE LA POINTE NORD DE L'ÎLE-DES-SŒURS			
TITRE DU PLAN:			
GÉOMÉTRIE PROPOSÉE VUE EN PLAN			
No. PROJET:	No. SOUSSION:		
17-20	S19-009		
No. PLAN:			3
05547-2018-CH-1-SO-003			





**Dossier # : 1191097007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accepter l'offre de service de l'arrondissement de LaSalle en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

Il est recommandé d'accepter l'offre de service de l'arrondissement de LaSalle en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-26 22:57

**Signataire :**

Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1191097007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la mobilité , Division aménagement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accepter l'offre de service de l'arrondissement de LaSalle en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux de réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) est responsable de l'aménagement, de la réfection (entretien majeur) et du développement du réseau de voirie artérielle de la Ville de Montréal (RAAV), compétence relevant du conseil de la Ville en vertu de la Charte de la Ville (Art. 87(6) et Art. 105). Par ailleurs, le 25 octobre 2018 le conseil d'agglomération avait délégué au conseil municipal de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois à compter du 31 décembre 2018, les droits, pouvoirs et obligations relativement à l'aménagement et au réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal. Sachant que la piste cyclable sur laquelle il souhaite intervenir est de la juridiction du conseil d'agglomération, l'arrondissement de LaSalle a offert d'y réaliser les travaux en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal qui stipule que « Un conseil d'arrondissement peut, aux conditions qu'il détermine, fournir au conseil de la ville un service relié à une compétence relevant de ce dernier; la résolution du conseil d'arrondissement prend effet à compter de l'adoption par le conseil de la ville d'une résolution acceptant la fourniture de services ». L'acceptation de l'offre de service de l'arrondissement de LaSalle constitue l'objet du présent dossier.

L'arrondissement de LaSalle offre de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux d'infrastructures permettant la réfection de la piste cyclable (voir plan de localisation en pièce jointe). Il justifie une intervention rapide à cet endroit ainsi. « Cette piste, utilisée par les cyclistes mais également par les marcheurs et les joggeurs, est un lien actif important pour l'arrondissement de LaSalle. Considérant le nombre croissant de cyclistes circulant dans l'axe est-ouest sur des rues dépourvues d'aménagement cyclable, cette piste existante doit être mise aux normes. »

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA18 20 0189 - 7 mai 2018 - D'offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), de prendre en charge la réalisation des travaux associés à la réfection de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

CG18 0557 - 25 octobre 2018 - Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2019, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

## **DESCRIPTION**

Le projet consiste à reconstruire et à revoir l'aménagement de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement de LaSalle.

## **JUSTIFICATION**

Comme les travaux seront exécutés dans le réseau cyclable identifié au Plan de transport, dont la compétence est déléguée par le conseil d'agglomération à la ville centre, il est requis que celle-ci délègue à l'arrondissement de LaSalle, la conception et la réalisation des travaux, en acceptant son offre de fourniture de ce service, et ce, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec.

En raison de son expertise en construction et du fait que les travaux se déroulent sur son territoire, l'arrondissement de LaSalle est l'instance la mieux placée pour réaliser le plus rapidement ces travaux.

### **Conditions d'acceptation, par la ville centre, de l'offre de services de l'arrondissement**

Pour l'exécution du projet, l'arrondissement devra se soumettre aux conditions suivantes :

- **L'arrondissement devra obtenir l'autorisation de la directrice de la mobilité avant de procéder au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis et des travaux d'aménagement.**

Cette exigence vise à permettre à la ville centre d'exercer son droit de regard sur les projets visés. La validation des esquisses préliminaires par la division de l'aménagement et grands projets est donc préalable à l'émission de l'autorisation par la directrice de la Direction de la mobilité. Cette autorisation témoignera de l'accord du SUM quant aux aménagements proposés et précisera toutes les conditions et exigences de la ville centre en lien avec la réalisation du projet par l'arrondissement. Les conditions établies par le SUM en lien avec la réalisation dudit projet devront obligatoirement être respectées par l'arrondissement.

- **L'arrondissement devra inscrire le SUM, direction de la mobilité - chef de la Division Aménagement et Grands projets, comme partie prenante ainsi que le Service des finances comme intervenant pour l'imputation des dépenses dans les sommaires décisionnels d'octroi de contrats pour la réalisation des plans et devis et des travaux d'aménagement.**

Cette intervention confirmera que le SUM assumera l'entièreté des dépenses liées aux aménagements qui seront faits sur cet axe du réseau cyclable selon les conditions émises, y compris les plans et devis.

Les conditions et exigences de la ville centre comprennent également, sans s'y limiter, les modalités suivantes :

- La coordination des expertises municipales requises sera entièrement assumée par l'arrondissement qui s'engage à respecter les normes et exigences requises par les divers services;
- L'arrondissement s'assurera, s'il y a lieu, d'obtenir l'approbation par le Service de l'eau, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et la Société de transport de Montréal (STM) des plans et devis réalisés;
- L'arrondissement s'engage à gérer le projet en utilisant les meilleures pratiques de gestion de projet, en conformité avec le Cadre de gouvernance des projets et des programmes de la Ville (résolution CG10 0158);
- L'arrondissement aura la responsabilité d'obtenir, préalablement au début des travaux, toutes les autorisations requises et s'engage à fournir à la ville centre, à la fin des travaux, les plans et profils finaux;
- L'arrondissement devra rendre compte, sur demande, de l'état d'avancement du projet, notamment de l'état des dépenses et du budget, de l'état du calendrier de réalisation, des enjeux principaux, des risques et des solutions possibles pour les atténuer;
- L'arrondissement devra établir et tenir à jour un budget maître et effectuer le suivi budgétaire détaillé du projet et participer, à la demande de la Ville, au processus d'évolution budgétaire.
- Plus précisément, il devra établir et tenir à jour un échéancier maître dans lequel sera inscrit le déroulement du projet, décrire comment sont utilisés les fonds mis à sa disposition pour la réalisation du projet étant entendu que les fonds destinés à la réalisation du projet doivent être utilisés à cette seule fin;
- L'arrondissement s'engage à ne pas dépenser au-delà des crédits autorisés sans l'autorisation des instances municipales ayant approuvé le budget et les crédits;
- L'arrondissement s'engage à comptabiliser les dépenses dans un projet d'investissement distinct des autres dépenses de l'arrondissement.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La Direction de la mobilité s'engage à assumer les coûts de réalisation, à l'intérieur des budgets prévus du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM).

Les coûts de main d'oeuvre interne et autres dépenses accessoires hors contrat seront assumés par l'arrondissement.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les travaux projetés auront un impact certain sur la qualité de vie des LaSallois. Ce lien facilitera et sécurisera les déplacements des cyclistes et permettra d'améliorer la santé des citoyens.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Advenant le cas où l'offre de services de l'arrondissement n'est pas acceptée, il ne sera pas possible de réaliser à court terme les travaux. Par conséquent, le nombre de plaintes des citoyens pourraient augmenter et les cyclistes éviteront d'utiliser cette piste cyclable. Ils utiliseront alors les rues non aménagées pour eux.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Toute activité de communication dans le cadre de ce dossier devra faire l'objet d'une coordination avec le Service des communications de la Ville centre.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation des plans de géométrie: Printemps 2019  
Réalisation des documents d'appel d'offres: Été 2019  
Réalisation des travaux: Automne 2019

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Farid CHABOUNI, LaSalle

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stéfan GALOPIN  
Ingenieur

**Tél :** 514 872-3481

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-15

Pierre SAINTE-MARIE  
Chef de division

**Tél :** 514 872-4781

**Télécop. :** 514 872-9471

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Valérie G GAGNON  
Directrice

**Tél :** 514 868-3871

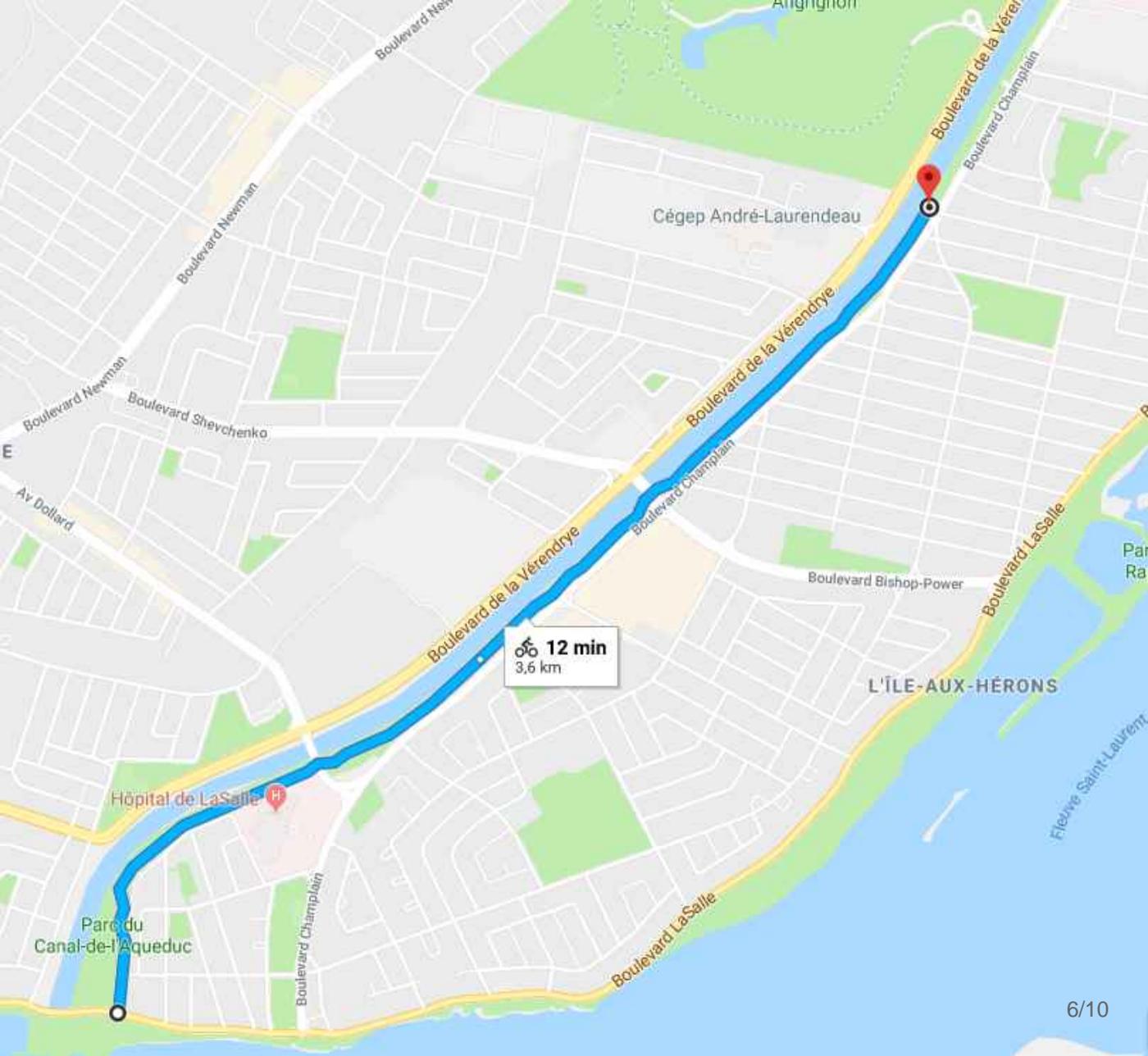
**Approuvé le :** 2019-03-25

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Luc GAGNON  
Directeur de service

**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2019-03-25



Cégep André-Laurendeau

 **12 min**  
3,6 km

Hôpital de LaSalle 

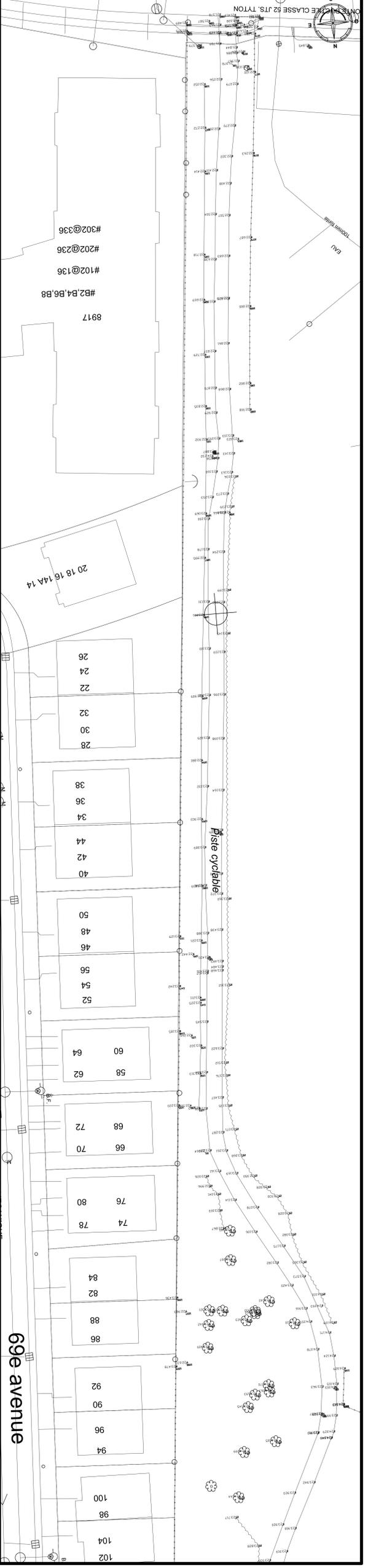
Parc du Canal-de-l'Aqueduc

L'ÎLE-AUX-HÉRONS

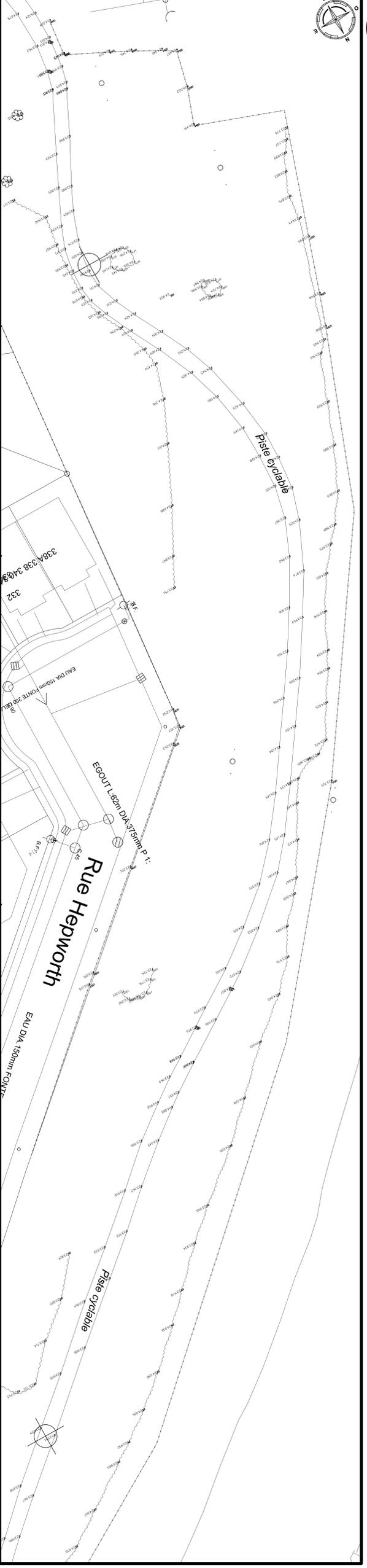
**LÉGENDE**

- ÉLÉMENTS EXISTANTS**
- Point
  - Chambre de vanne
  - Puits
  - Regard d'égout
  - Borne
  - Vane de borne
  - Lampadaires
  - Drain
  - Courbe de niveau
  - Niveau existant
  - Végétation
  - Arbre feuillu
  - Arbuste
  - Corilice
  - Plaque-bande
- ÉLÉMENTS PROJÉTÉS**
- Table à pique-nique
  - Banc
  - Poubelle
  - Borne
  - Point de sondage caractérisation

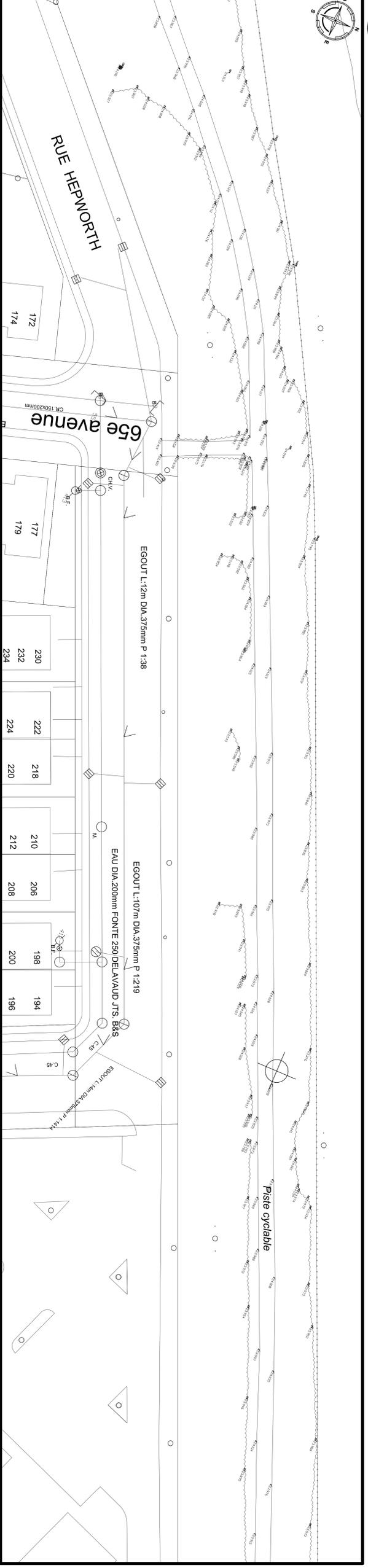
1  
12  
Section 1



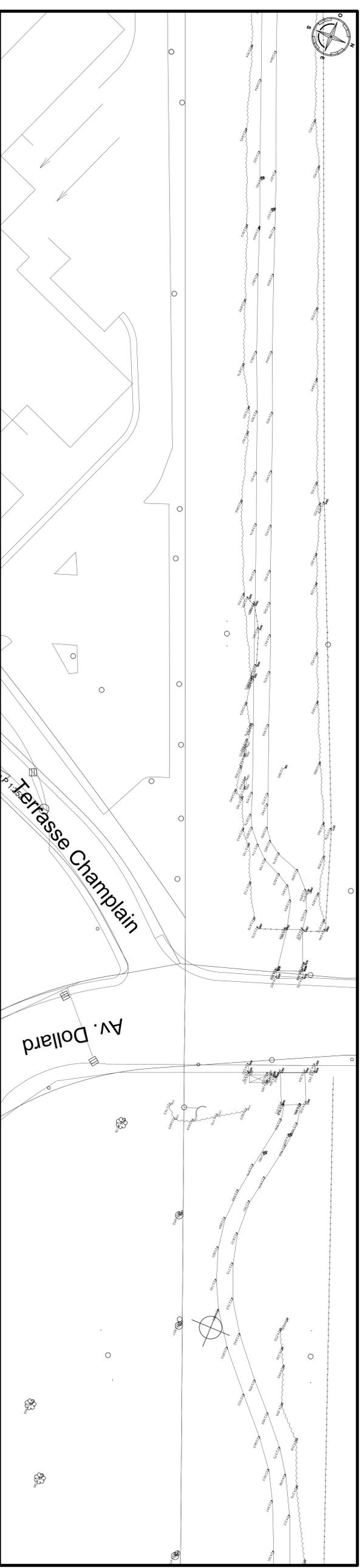
2  
12  
Section 2



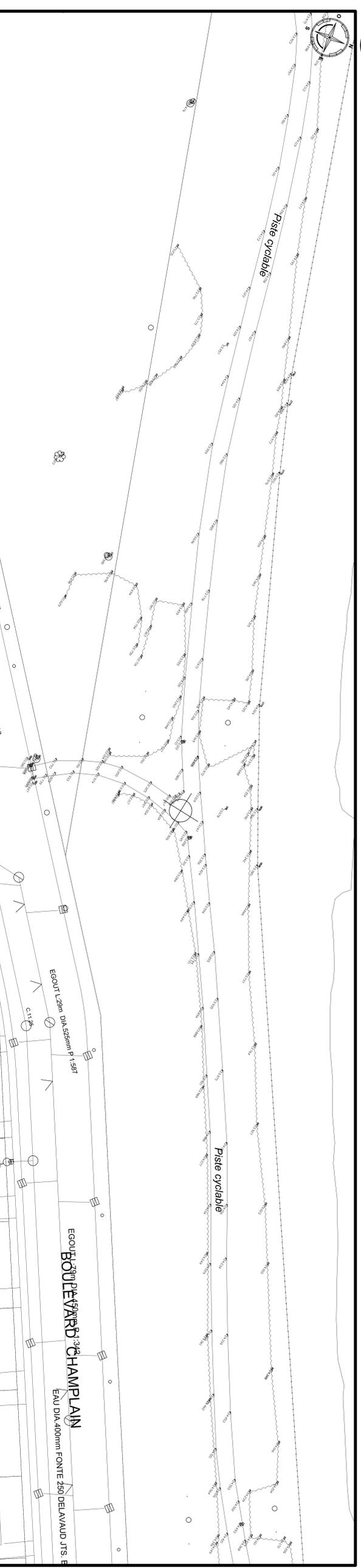
3  
12  
Section 3



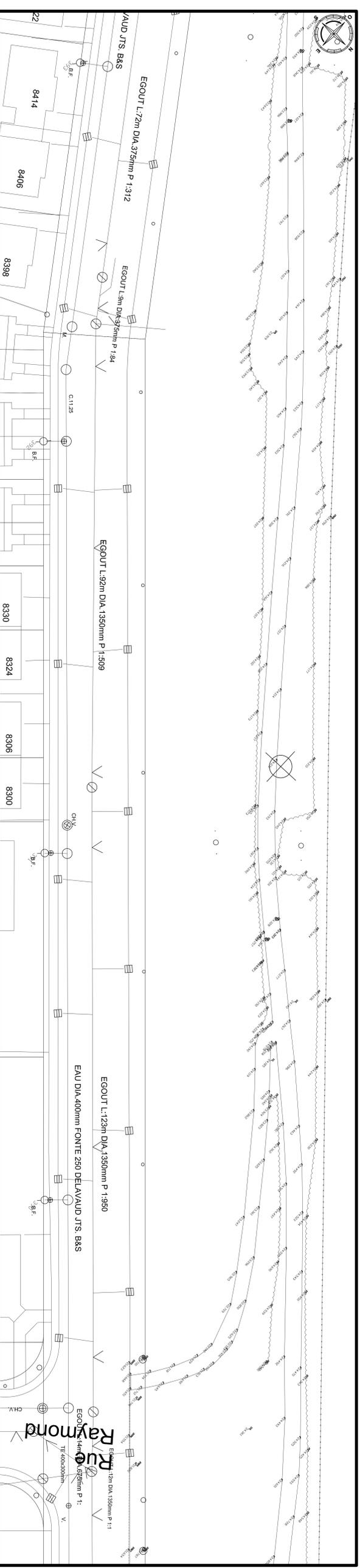
<p>Projet: <b>Piste cyclable de l'Aqueduc</b></p> <p>Amélie-Labonté, a.p.</p>	
<p>Projet: <b>ESQUISSE PRÉLIMINAIRE</b></p> <p>Titre: <b>ESQUISSE PRÉLIMINAIRE</b></p> <p>Numero de projet: XXXXX</p>	
<p>Requis par: Amélie-Labonté</p> <p>Dessiné par: Jean-François Hsu</p> <p>Vérifié par: Anne Marie Labonté</p> <p>Approbation administrative: Fand Chabouat</p>	
<p>Date: Février 2019</p> <p>Fichier: xxx</p> <p>Format: A0</p> <p>Echelle: 1:300</p>	
<p>Division: Développement et soutien technique</p> <p>Statut: </p>	
<p>TOUTES LES DIMENSIONS DEVONT ÊTRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX</p>	
<p>Variables</p> <p>Notes</p>	
<p>1 de 4</p>	



4 Section 4  
12



5 Section 5  
12



6 Section 6  
12

**LÉGENDE**

**ELEMENTS EXISTANTS**

- Puits
- Chambre de vannes
- Puits
- Regard d'égout
- Borne
- Vane de borne
- Lampadaires
- Drain
- Courbe de niveau
- Niveau existant
- Végétation
- Autre feuillu
- Corille
- Arbuste
- Plate-bande
- Mobilier
- Table à pique-nique
- Banc
- Poubelle

**ELEMENTS PROJETES**

- Puits
- Chambre de vannes
- Puits
- Regard d'égout
- Borne
- Vane de borne
- Lampadaires
- Drain
- Courbe de niveau
- Niveau existant
- Végétation
- Autre feuillu
- Corille
- Arbuste
- Plate-bande
- Mobilier
- Table à pique-nique
- Banc
- Poubelle

**Orientation**

25.37

Courbe de niveau

Variables

Notes

TOUTES LES DIMENSIONS DEVONT ETRE PRISES ET VÉRIFIÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

NO	DATE	DESCRIPTION	APPROUVÉ
03			
02			
01			
00			

DIVISION DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN TECHNIQUE

Projet: **Piste cyclable de l'Aqueduc**

Titre: **ESQUISSE PRÉLIMINAIRE**

Projeté par: Anne-Marie Lalonde, a.p.

Dessiné par: Jean-François Hsu

Vérifié par: Anne Marie Lalonde

Echelle: 1:300

Date: Février 2019

Fichier: xxx

Format: A0

2 de 4







**Dossier # : 1197195015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la troisième partie de la programmation d'événements publics 2019. Autoriser l'occupation du domaine pour les événements mentionnés du 19 avril au 13 mai 2019.

Il est recommandé :

- d'approuver la troisième partie de la programmation d'événements publics 2019.
- d'autoriser l'occupation du domaine public du 19 avril au 13 mai 2019.

**Signé par** Peggy BACHMAN **Le** 2019-03-30 09:37

**Signataire :**

Peggy BACHMAN

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1197195015**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de la culture , Direction Cinéma-Festivals-Événements , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la troisième partie de la programmation d'événements publics 2019. Autoriser l'occupation du domaine pour les événements mentionnés du 19 avril au 13 mai 2019.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Nous présentons la troisième partie de la programmation d'événements publics pour l'année 2019. Nous demandons au comité exécutif l'autorisation d'occuper le domaine public selon les dates et les heures indiquées pour les événements concernés. Pour permettre la réalisation d'événements, il est aussi nécessaire d'obtenir certaines ordonnances à la réglementation municipale sous la responsabilité des arrondissements. Il s'agit notamment des règlements sur le bruit, R.R.V.M., chapitre B-3, article 20 et sur la paix et l'ordre sur le domaine public, R.R.V.M, P-1, articles 3 et 8.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CE19 0410 - Approuver la programmation d'événements publics 2019 – Deuxième partie. Autoriser l'occupation du domaine public du 1er avril au 13 octobre 2019.
- CE19 0246 - Approuver la première partie de la programmation d'événements publics 2019. Autoriser l'occupation du domaine public du 21 février 2019 au 17 mars 2019.
- CE18 1893 - Approuver la sixième partie de la programmation d'événements publics 2018. Autoriser l'occupation du domaine public du 16 novembre 2018 au 31 janvier 2019.
- CE18 1453 - Approuver la cinquième partie de la programmation d'événements publics 2018. Autoriser l'occupation du domaine public du 11 septembre au 28 octobre 2018.
- CE18 1200 - Approuver la quatrième partie de la programmation d'événements publics 2018. Autoriser l'occupation du domaine public du 8 juillet au 9 septembre 2018.
- CE18 0911 - Approuver la troisième partie de la programmation d'événements publics 2018. Autoriser l'occupation du domaine public du 1er juin au 15 juillet 2018.
- CE18 0823 - Approuver la deuxième partie de la programmation d'événements publics 2018. Autoriser l'occupation du domaine public du 19 avril au 31 mai 2018.

**DESCRIPTION**

Événements	Organismes	Dates	Lieux	Occupation d'un parc	Occupation de rues ou trottoirs
Marche du Pardon Nord-Sud	Souffle et vie sans frontières	19-avr-19			Parcours - plusieurs arrondissements : Départ Gouin et Henri-Bourassa Prendront St-Charles, Fleury,

					de la Roche, Sauriol, St-Hubert, Louvain, Berri, Émile-Journault, Henri-Julien, Villeray, Tillemont, Marquette, Bélanger, Henri-Julien, Marmier, St-Denis, du Carmel, Drolet, Laurier.
Marche du pardon des Portugais	Mission Santa Cruz	19-avr-19			Parcours - plusieurs arrondissements : rue Rachel O; St-Dominique ; Fairmount ; St-Viateur; Boul. St-Laurent ; Dante ; de Gaspé ; Mozart ; Drolet ; Castelnau ; Jarry ; av. Querbes ; Crémazie ; boul. de l'Acadie ; boul. Gouin ; rue Lachapelle
Marche pour l'autisme	Autisme Montréal	27-avr-19		Place du Canada	rue De la Gauchetière, rue Mansfield, rue Peel, boul. René-Lévesque
Jo Blo / Journée internationale de la danse.	Tangente	Lundi 29 avril 2019	Emmarchement Ste-Catherine / Place des Festivals		
Cour Suprême Congrès de l'ACCPUF (l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français)	ACCPUF	Jeudi 2 Mai	Chalet Mont Royal		
Church parade	Black Watch of Canada	dimanche 5 mai 2019			Départ:rue Bleury vers le nord, rue Sherbrooke vers l'ouest arrivé coin redpath et Sherbrooke. Retour Sherbrooke vers l'est et Bleury vers le sud. Arrêt 2061 rue Bleury
Montréal Gospel Choir	Montreal Gospel Choir	Samedi 4 Mai	Chalet Mont Royal		

Cuisine ta Ville	Atsa	montage 6 au 9 mai, événement du 9 au 12 mai et démontagne le 13 mai 2019	Place des festivals		
Défi Canderel	Canderel	Jeudi 9 mai 2019			Parcours sur rue à confirmer
Marche Régiment Immortel	Russian World of Montreal	Jeudi 9 mai 2019		Square Cabot et Square Dorchester	Rue Ste-Catherine et rue Peel
Rallye-Israël de Montréal	Jewish unity partnership	Jeudi 9 mai 2019		Square Cabot	rue Sainte-Catherine, rue Peel, Place du Canada
Marche Monde OXFAM	OXFAM-Québec	vendredi 10 mai 2019		Parc La Fontaine	av. du Parc La Fontaine, Cherrier, Boul. de Maisonneuve, boul. Saint-Laurent, av. du Mont-Royal, rue Chambord
Arrivée de la Course au secondaire	Grand Défi Pierre Lavoie	Dimanche 12 mai 2019			Rue Notre-Dame, rue Pierre-de-Coubertin, Rue Viau, rue De Marseille

Les promoteurs soumettent leurs projets d'événements publics aux différents services, directions et intervenants pour approbation des mesures de sécurité et des plans d'installation. Ils sont balisés en conformité avec la réglementation municipale et les encadrements administratifs d'usage. De plus, une « Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public » est remise à chacun des promoteurs lorsque l'avenant d'assurance responsabilité civile est remis à la Ville.

## **JUSTIFICATION**

Les événements publics contribuent à l'épanouissement de la population en permettant aux citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts humains dans un cadre convivial. Ils permettent aux touristes de découvrir une ville dynamique et chaleureuse par l'accueil de ses citoyens; dans certains cas, ils permettent une visibilité nationale et internationale de la Ville. Les événements réalisés sur le domaine public sont gratuits et accessibles à tous. Le comité exécutif doit autoriser la tenue d'événements et l'occupation du domaine public en vertu de la résolution CE05 0517.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Les coûts reliés aux services requis par la Ville pour le soutien à la réalisation d'événements publics sont assumés à même les budgets de fonctionnement des services et des arrondissements concernés.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La présentation d'événements sur le domaine public s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Chacun des événements faisant l'objet de la présente programmation relève d'un.e agent.e de projets qui consulte et coordonne l'événement auprès des divers services municipaux impliqués (ex. : Services d'urgences, Direction des travaux publics, etc.) afin d'en minimiser les impacts auprès de la population.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les communications sont prises en charge par les promoteurs. Lors de fermeture de rues :

- Des avis de fermeture de rues sont installés par le promoteur 10 jours avant l'événement sur les rues concernées;
- Des avis aux résidents et aux commerçants sont envoyés ou distribués par le promoteur. Ces avis portent sur l'événement ainsi que sur les rues fermées et/ou interdites au stationnement;
- Les équipes des communications de la direction générale et des arrondissements sont informées des fermetures de rues. À leur tour, elles informent le service 311 de la Ville de Montréal et envoient des avis aux médias;
- Pour assurer que les entraves soient également documentées dans le compte Twitter, l'Info-courriel est expédié dans la boîte courriel Twitter circulation/MONTREAL;
- Les promoteurs doivent remettre une copie de l'avis de fermeture envoyé aux résidents à l'agent de projets de la division responsable de leur événement.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Réalisation des événements

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-25

David LACOSTE  
agent(e) de développement culturel

**Tél :** 514 872-4058  
**Télécop. :**

Kevin DONNELLY  
Chef de division

**Tél :** 514-872-5189  
**Télécop. :** 514 872-1153

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Thomas RAMOISY  
Directeur Cinéma - Festivals - Événements  
**Tél :** 514-872-2884  
**Approuvé le :** 2019-03-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Suzanne LAVERDIÈRE  
Directrice  
**Tél :** 514-872-4600  
**Approuvé le :** 2019-03-29

Demande au Comité exécutif					
Occupation du domaine public					
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Occupation d'un parc	Occupation de rues ou trottoirs
Marche du Pardon Nord-Sud	Souffle et vie sans frontières	19-Apr-19			Parcours - plusieurs arrondissements : Départ Gouin et Henri-Bourassa Prendront St-Charles, Fleury, de la Roche, Sauriol, St-Hubert, Louvain, Berri, Émile- Journault, Henri-Julien, Villeray, Tillemont, Marquette, Bélanger, Henri-Julien, Marmier, St Denis, du Carmel, Drolet, Laurier.
Marche du pardon des Portugais	Mission Santa Cruz	19-Apr-19			Parcours - plusieurs arrondissements : rue Rachel O; St-Dominique ; Fairmount ; St- Viateur; Boul. St-Laurent ; Dante ; de Gaspé ; Mozart ; Drolet ; Castelnau ; Jarry ; av. Querbes ; Crémazie ; boul. de l'Acadie ; boul. Gouin ; rue Lachapelle
Marche pour l'autisme	Autisme Montréal	27-Apr-19		Place du Canada	rue De la Gauchetière, rue Mansfield, rue Peel, boul. René-Lévesque
Jo Blo / Journée internationale de la danse.	Tangente	Lundi 29 avril 2019	Emmarchement Ste-Catherine / Place des Festivals		
Cour Suprême Congrès de l'ACCPUF (l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français)	ACCPUF	Jeudi 2 Mai	Chalet Mont Royal		
Church parade	Black Watch of Canada	dimanche 5 mai 2019			Départ:rue Bleury vers le nord, rue Sherbrooke vers l'ouest arrivé coin redpath et Sherbrooke. Retour Sherbrooke vers l'est et Bleury vers le sud. Arrêt 2061 rue Bleury
Montréal Gospel Choir	Montreal Gospel Choir	Samedi 4 Mai	Chalet Mont Royal		
Cuisine ta Ville	Atsa	montage 6 au 9 mai, événement du 9 au 12 mai et démontage le 13 mai 2019	Place des festivals		
Défi Canderel	Canderel	Jeudi 9 mai 2019			Parcours sur rue à confirmer
Marche Régiment Immortel	Russian World of Montreal	Jeudi 9 mai 2019		Square Cabot et Square Dorchester	Rue Ste-Catherine et rue Peel
Rallye-Israël de Montréal	Jewish unity partnership	Jeudi 9 mai 2019		Square Cabot	rue Sainte-Catherine, rue Peel, Place du Canada
Marche Monde OXFAM	OXFAM-Québec	vendredi 10 mai 2019		Parc La Fontaine	av. du Parc La Fontaine, Chermier, Boul. de Maisonnette, boul. Saint-Laurent, av. du Mont Royal, rue Chambord
Arrivée de la Course au secondaire	Grand Défi Pierre Lavoie	Dimanche 12 mai 2019			Rue Notre-Dame, rue Pierre-de-Coubertin, Rue Viau, rue De Marseille



**Dossier # : 1194302003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la dépense relative au déplacement de madame Suzie Miron, conseillère associée aux infrastructures, à l'eau et à la condition féminine, afin de participer à la rencontre des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 4, 5, 6 et 7 juin 2019 à Sheboygan, Wisconsin (Etats-Unis) - Montant estimé : 2 689,14 \$.

1. d'autoriser la dépense relative au déplacement de madame Suzie Miron, conseillère associée aux infrastructures, à l'eau et à la condition féminine, afin de participer à la rencontre des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 4, 5, 6 et 7 juin 2019 à Sheboygan, Wisconsin (États-Unis) - Montant estimé : 2 689,14 \$.

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2019-03-28 14:22

**Signataire :**

Benoit DAGENAIS

---

Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1194302003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la dépense relative au déplacement de madame Suzie Miron, conseillère associée aux infrastructures, à l'eau et à la condition féminine, afin de participer à la rencontre des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 4, 5, 6 et 7 juin 2019 à Sheboygan, Wisconsin (Etats-Unis) - Montant estimé : 2 689,14 \$.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (AVGLSL) fait entendre la voix des maires en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de programmes pour assurer la protection, la restauration et la mise en valeur des Grands Lacs et du Saint-Laurent et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens à travers la région tout en créant un réseau de partage.

Le bassin versant des Grands Lacs et du Saint-Laurent est une coalition binationale de plus de 130 municipalités présentes dans deux provinces et huit états qui touchent les cinq Grands Lacs (Supérieur, Michigan, Huron, Érié et Ontario) ainsi que le fleuve Saint-Laurent, touchent à huit états américains et deux provinces canadiennes et représentent plus de 17 millions de personnes.

Avec l'implication active des dirigeants municipaux à l'échelle du bassin, l'Alliance œuvre auprès des gouvernements locaux, fédéraux, d'État, provinciaux, tribaux et des Premières nations et auprès d'autres intéressés et offre un moyen de participer au processus de prise de décisions liées aux Grands Lacs et au fleuve.

Par leur approche intégrée des volets environnementaux, sociaux et économiques, les municipalités membres de l'AVGLSL assurent la viabilité et l'intégrité de la plus importante ressource d'eau douce au monde (source : [www.glsocities.org](http://www.glsocities.org)).

La Ville de Montréal est membre de l'AVGLSL depuis 2006 et participe à plusieurs de ses initiatives, notamment le programme Villes VERDD « Villes en route vers un développement durable » qui met en valeur le leadership des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent pour orienter la région vers un avenir plus durable et les consultations sur les projets pipeliniers traversant les zones des Grands Lacs et du Saint-Laurent. En 2012, le comité consultatif du Programme Villes VERDD a proposé le guide *Gestion durable des eaux municipales : Cadre d'évaluation et de communication des progrès*. Ce guide visait à encourager les villes membres à évaluer et à diffuser les progrès effectués vers la

réalisation des principes de gestion durable des eaux municipales qui sont subdivisés en 25 jalons. La Ville de Montréal a produit un premier bilan en 2013, et en 2014, elle recevait un prix de reconnaissance de l'Alliance pour l'excellence de son premier Rapport sur la gestion durable des eaux municipales lors de la rencontre annuelle à Thunder Bay.

La protection, l'amélioration et la préservation des lacs et du fleuve jouent un rôle critique pour assurer la santé publique et environnementale et la prospérité économique des collectivités des Grands Lacs et du Saint-Laurent. L'Alliance des villes appuie les initiatives locales dans cette optique en adoptant comme thèmes principaux la qualité de l'eau, la conservation de l'eau et la vitalité des secteurs riverains. Ainsi, les sujets suivants ont fait l'objet de discussions au cours des dernières années :

2019 Action et position contre les carpes asiatiques.

2018 Le rejet de la rhétorique, unis pour une prospérité économique partagée et engagement à protéger les espaces naturels urbains, contribuant à l'atteinte d'objectifs nationaux, l'obtention d'un financement pour la réduction du phosphore s'écoulant dans la rivière Thames, le lancement de la stratégie collaboration des Grands Lacs et du St-Laurent (changements climatiques, produits toxiques et autres éléments polluants, éléments nutritifs, plages et les risques de contamination bactériologiques, l'alliance avec la Nation Anishinabek pour la protection des eaux des Grands Lacs et du St-Laurent.

2017 Élimination et coupures du budget dédié aux Grands Lacs par le gouvernement Trump, la décision du Président Trump de se retirer de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le règlement hors cours, sa contestation judiciaire de l'approbation du transfert/dérivation d'eau vers Waukesha, la demande d'accroître et d'accélérer la protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent face à de nouvelles menaces que sont, notamment, les changements climatiques et les carpes asiatiques et la désignation de Réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent dans le but d'attirer l'attention internationale à l'écosystème unique que forme ce bassin versant.

2016 Le transfert d'eau de la Ville de Waukesha, la stratégie de réduction du phosphore s'écoulant dans la rivière Thames, les carpes asiatiques, les microbilles, les déchets nucléaires, la sécurité de l'eau potable, la sécurité des oléoducs, la gestion intégrée de l'eau, les élevages intensifs, les surverses d'égouts et les Phragmites.

2015 Les négociations de la 21e Conférence des parties (COP21), à Paris, l'engagement de réduction des GES de l'Alliance, le Pacte des maires – Partenariat, les changements climatiques, la crise de l'eau potable dans le lac Érié et la prolifération de cyanobactéries et la prévention des déraillements de trains transportant du pétrole hautement volatile.

De 2005 à 2014 - Le transport d'hydrocarbure et les risques de déversement pouvant influencer les écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui y sont associés, le Projet Énergie Est de TransCanada, le Projet d'inversion du flux de la ligne 9B d'Enbridge présenté à l'Office national de l'énergie du Canada, l'exploration et exploitation des gaz de schiste, la pollution par les microbilles de plastique, le Programme Villes VERDD (Villes en route vers un développement durable), l'adaptation aux changements climatiques, la prévention de l'introduction et contrôle des espèces envahissantes (dont la carpe asiatique), le transport du matériel radioactif, gestion et entreposage des déchets radioactifs (Chalk River), la gestion des niveaux d'eau et dossiers de la Commission mixte internationale (CMI; Canada-USA)

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE18 1005 - 6 juin 2018 - Ajax (Ontario) - **Autoriser la dépense relative au déplacement de madame Suzie Miron, conseillère associée au comité exécutif, du 29 au 30 novembre 2018, à Collingwood (Ontario), afin de participer à la rencontre de mi-année de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Montant estimé : 933,90 \$**

CE16 1670 - 19 octobre 2016 - Ottawa (Ontario) - **Autoriser d'autoriser la dépense estimée à 621,86 \$ relative au déplacement de madame Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, du 26 au 27 octobre 2016, à Ottawa, afin de participer à la Journée sur la colline Parlementaire de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent**

CE16 0862 - 25 mai 2016 - Niagara Falls (New York) - **Autoriser une dépense estimée à 1 783,10 \$ relative au déplacement de madame Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, du 14 au 17 juin 2016, à Niagara Falls (New York), afin de participer à la rencontre annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent et d'appuyer la nomination du maire de Montréal au poste de président au sein du conseil d'administration**

CE15 2286 - 9 décembre 2015 - Toronto (Ontario) - **Autoriser une dépense estimée à 625 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, le 11 décembre 2015, à Toronto en Ontario, afin de participer à la rencontre bi-annuelle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent**

## **DESCRIPTION**

Rencontre des membres du conseil d'administration et assemblée générale annuelle de l'AVGLSL, à Sheboygan (États-Unis), les 4, 5, 6, 7 et 8 juin 2019. Chaque année, l'Initiative des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent invite des panélistes et des conférenciers à parler d'un thème central concernant les municipalités et les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

Le thème de la conférence cette année est **Vivre en bleu** : transformons nos rives. Les trois piliers du congrès sont l'engagement social et communautaire, la croissance économique et la force durable des collectivités riveraines.

Ce congrès est une opportunité de rencontrer divers représentants et maires de plusieurs villes, d'échanger sur des sujets préoccupants de l'environnement

## **JUSTIFICATION**

En novembre 2018, la mairesse de Montréal a désigné madame Suzie Miron, conseillère associée au comité exécutif, pour représenter et agir en son nom auprès de l'AVGLS. Sa participation est importante et justifiée compte tenu des enjeux et du rôle de Montréal en tant que métropole et de l'importance des gouvernements locaux.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget nécessaire à ce dossier est prévu à la Division du soutien aux élus du Service du greffe. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

### **Budget de fonctionnement**

Imputer la dépense (estimée) comme suit :

	2019
2101.0010000.100248.01101.53201.010001.0000.000000.00000.00000 Division Soutien aux élus Frais de déplacement et hébergement Non admissible loi 90	2 689,14 \$

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ne s'applique pas

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

C'est l'occasion pour Montréal de participer aux décisions concernant les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lilian LOPEZ, Service du greffe

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Brigitte MCSWEEN  
Responsable soutien aux élus ii- direction du greffe (ce)

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-27

Marie-José CENCIG  
Chef de division soutien aux élus - direction du greffe (ce)

**Tél :** 514 872-2798  
**Télécop. :** 514 872-4059

**Tél :** 514 872-1063  
**Télécop. :** 514 872-4059

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Yves SAINDON  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2019-03-28


**DEMANDE D'AUTORISATION ET DE REMBOURSEMENT**  
 Absence, voyage et frais

NOM DU VOYAGEUR (employé)	FOURNISSEUR EXTERNE (s'il y a lieu)
NOM : <b>MIRON, Suzie</b>	NOM :
UNITÉ D'AFFAIRES : Division du soutien aux élus	# FOURNISSEUR :
# MATRICULE : <b>100213261</b>	# BON DE COMMANDE :
OBJET DU DÉPLACEMENT : <b>Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent / Conseil d'administration et Congrès 2019 - Sheboygan, Wisconsin</b>	OU # ENGAGEMENT DE GESTION : n/a
LIEU DU DÉPLACEMENT : <b>Washington, DC</b>	Québec <input type="checkbox"/> Hors Québec <input checked="" type="checkbox"/>
DATE(S) DU DÉPLACEMENT : <b>4 au 7 juin 2019</b>	

PARTIE 1			PARTIE 2	
ESTIMÉ DES DÉPENSES			DÉPENSES RÉELLES	
GDD 1194302003	Employé	Fournisseur ou carte corporative	Employé	Fournisseur ou carte corporative
<b>Frais de transport</b>				
Transport en commun - Navette aéroport 59,52 \$ US x	0.00 \$	79.26 \$	0.00 \$	0.00 \$
Avion - Train (classe économique) Carte de crédit corporative	0.00 \$	1 167.77 \$	0.00 \$	0.00 \$
Taxi	100.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Stationnement	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Transport km (compléter et joindre le formulaire «Déplacements ponctuels - Suivi du kilométrage»)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais de repas</b>				
Déplacement Amérique du Nord (selon maximum prévu à l'Annexe C du Conseil national mixte) 86,80 \$ / jr x 3	260.40 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Déplacement extérieur Amérique du Nord (selon maximum prévu à l'Annexe D du Conseil national mixte)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais d'hébergement</b>				
Établissement hôtelier - logements commerciaux Carte de crédit corporative 157,77 \$ US x 1,3317 x 3	0.00 \$	630.30 \$	0.00 \$	0.00 \$
Hébergement dans un logement non commercial (forfaitaire 50 \$/nuit)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Frais médicaux	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Autres frais</b>				
Frais d'inscription - Colloque/congrès Carte de crédit corporative 300,00 \$ US x 1,3317	0.00 \$	399.51 \$	0.00 \$	0.00 \$
Faux frais : téléphone personnel; nettoyage de vêtements, utilisation d'Internet, etc. (forfaitaire prévu à l'Annexe C du Conseil national mixte seulement si un coucher dans un établissement hôtelier) 17,30 \$ x 3	51.90 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Divers (visa, téléphone affaires, chèques de voyage, etc.)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais de représentation</b> (selon les dépenses admissibles à la directive «Frais de réunion de travail, d'accueil et de réception et frais de représentation» - compléter et joindre le formulaire)				
	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Sous-total (incluant taxes)</b>	<b>412.30 \$</b>	<b>2 276.84 \$</b>	<b>0.00 \$</b>	<b>0.00 \$</b>
<b>TOTAL DES COÛTS</b>	<b>2 689.14 \$</b>		<b>0.00 \$</b>	

**AVANCE À L'EMPLOYÉ**

Avance versée incluant tous les frais payés à des tiers (à noter que l'avance ne peut dépasser le total estimé en frais de transport, de repas, d'hébergement et de faux frais)	0.00 \$
---	---------

**IMPUTATION BUDGÉTAIRE**

ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPÉR.	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT
						0000	000000	000000	000000	000000	- \$
						0000	000000	000000	000000	000000	- \$

**IMPUTATION COMPTABLE POUR L'AVANCE**

ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPÉR.	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT
2101	0000000	0000000	00000	16000	000000	0000	000000	000000	000000	000000	- \$

**Solde à rembourser ou à recevoir de l'employé :** 0.00 \$

Remise de l'employé : 0,00 \$	Remboursement réclamé : 3150,93 \$	Facture à payer : 1317,85,00 \$
# reçu général :	MIRON, Suzie	(fournisseur ou carte corporative)

Requérant :	Date :
Nom (en lettres moulées) : <b>MIRON, Suzie</b>	Signature :

**APPROBATION PREALABLE AU DEPLACEMENT**

Responsable :	Date :
Nom (en lettres moulées) :	Signature :

**APPROBATION DU PAIEMENT FINAL**

Responsable :	Date :
---------------	--------

ANNEXE D

**Nom** (en lettres moulées) : Brigitte McSween

**Signature :**





**Dossier # : 1194302002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense relative au déplacement de madame Marie -Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, afin de participer à une réunion du conseil d'administration et au 32e Colloque annuel 2019 du réseau Les Arts et la Ville qui se tiendront à Vaudreuil-Dorion du 4 au 7 juin 2019 - Montant estimé : 581,83 \$

1. d'autoriser une dépense relative au déplacement de madame Marie-Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, afin de participer à une réunion du conseil d'administration et au 32e Colloque annuel 2019 du réseau Les Arts et la Ville qui se tiendront à Vaudreuil-Dorion du 4 au 7 juin 2019 - Montant estimé : 581,83 \$.

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Benoit DAGENAI **Le** 2019-03-31 21:18

**Signataire :**

Benoit DAGENAI

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1194302002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Direction , Division du soutien aux élus
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Comité exécutif
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense relative au déplacement de madame Marie-Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, afin de participer à une réunion du conseil d'administration et au 32e Colloque annuel 2019 du réseau Les Arts et la Ville qui se tiendront à Vaudreuil-Dorion du 4 au 7 juin 2019 - Montant estimé : 581,83 \$

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Créé en 1987, le réseau Les Arts et la Ville compte 640 membres issus du monde municipal et du monde des arts et alliés de la culture. Il rassemble ainsi des milliers d'élus et de fonctionnaires municipaux, d'artistes et de travailleurs culturels œuvrant à la création de communautés vibrantes. Solidement implanté au Québec, il représente plus de 75 % de sa population.

Depuis sa création, la Ville de Montréal soutien Les Arts et la Ville en acquittant des frais annuels d'adhésion. Les Arts et la Ville est une corporation indépendante à but non lucratif qui collabore avec les municipalités québécoises à la promotion et au soutien des arts. Elle est formée de représentants des municipalités (élus et fonctionnaires), des organismes artistiques, de l'entreprise privée ainsi que d'individus œuvrant pour la cause des arts.

Cette association constitue un forum pan québécois où l'administration montréalaise maintient des relations de dialogue et de collaboration avec les autres municipalités québécoises impliquées activement dans le développement culturel.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CE19 0157 - Conseil d'administration - 24 janvier 2019 - Québec (Québec) - Autoriser une dépense estimée à 277,07 \$ relative au déplacement de Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée à la culture et à la réconciliation, en remplacement de Mme Christine Gosselin, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, afin de participer à une réunion du conseil d'administration de l'organisme Les Arts de la Ville qui se tiendra à Québec, le 24 janvier 2019**

**CE18 0919 - Conseil d'administration et colloque 2018 - du 5 au 8 juin 2018 - Sept-Îles (Québec) - Autoriser une dépense estimée à 2 017,77 \$ relative au déplacement de Mme Christine Gosselin, membre du comité exécutif responsable de la culture, du**

**patrimoine et du design, afin de participer au colloque Les Arts et la Ville 2018 qui se tiendra du 5 au 8 juin 2018, à Sept-Îles (Québec)**

CE17 0834 - Conseil d'administration et colloque 2017 - du 30 mai au 2 juin 2017 - Montmagny (Québec) - **Autoriser la dépense relative au déplacement de Mme Christine Gosselin, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, du 5 au 8 juin 2018, à Sept-Îles (Québec), afin de participer au conseil d'administration ainsi qu'au colloque Les Arts et la Ville 2018. Montant estimé : 2 017,77 \$**

**DESCRIPTION**

Maires, conseillers et fonctionnaires municipaux, entrepreneurs, artistes, chercheurs, professionnels de la culture et représentants des gouvernements prennent notamment part à ce rendez-vous annuel.

Le 32ième Colloque annuel du réseau Les Arts et la Ville sera l'occasion d'approfondir notre compréhension du pouvoir de transformation de la rencontre, notamment par le partage de pratiques innovantes et de réflexions autour de certaines questions centrales, telles que :

- § Comment la rencontre insuffle-t-elle un sens de l'ouverture à l'autre de même qu'une dynamique favorable aux échanges et à la transmission culturelle ?
- § Comment la rencontre influe-t-elle sur notre vision du monde ainsi que sur nos valeurs individuelles et collectives ?
- § Comment la rencontre stimule-t-elle le dialogue interculturel et intergénérationnel ?
- § Comment la culture permet-elle de bâtir des communautés inclusives et résilientes ?

Le Colloque sera porté par une trentaine de conférenciers venus partager avec les participants le fruit de leur expérience. Il sera question, entre autres, de la médiation culturelle comme moyen de rapprochement des individus et des communautés, de l'accès et de la participation à la culture, de la diversité et de l'inclusion culturelles de même que de la place de l'Agenda 21 de la culture dans le développement durable des municipalités.

Le thème de la rencontre est fortement inspiré des actions novatrices et des projets phares de la ville hôte de ce colloque, Vaudreuil-Dorion. En effet, celle-ci a largement misé sur la culture pour provoquer des rencontres improbables, notamment par l'entremise du projet JE SUIS..., qui lui a valu, en 2016, le prestigieux Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21. Le Colloque 2019 sera d'ailleurs l'occasion de découvrir la municipalité, ses fiers citoyens – en effet, des activités incluant la communauté sont prévues au programme – ainsi que son dynamisme culturel.

Le Colloque 2019 offre une occasion unique de formation et de développement professionnel. Il s'adresse à tout acteur des collectivités du Québec et des francophonies acadienne et canadienne soucieux de parfaire ses connaissances et de puiser des idées novatrices et structurantes à même les expériences qui seront présentées tout au long de l'événement.

**JUSTIFICATION**

Les échanges avec notre administration mettent en lumière l'intérêt pour Montréal de maintenir une participation auprès de cette association pan québécoise dont le travail demeure pertinent et stimulant pour plusieurs municipalités du Québec. Le réseau intervient

selon les valeurs suivantes : la solidarité et l'entraide ; l'ouverture et le partage ; l'engagement ; la rigueur et l'excellence.

Or, pendant trois jours, les participants pourront bénéficier de l'expertise d'une trentaine de conférenciers en assistant à des conférences et à des panels, participer à des ateliers et échanger avec près de 300 autres participants qui s'intéressent aux mêmes questions que vous!

En plus de représenter la Ville de Montréal en matière d'arts et culture, les activités prévues dans le cadre du Colloque du réseau Les Arts et la Ville permettent de parfaire ses connaissances et d'y puiser des idées novatrices et structurantes. Conséquemment, la présence de madame Marie-Josée Parent est requise à la réunion de réflexion des membres du conseil d'administration et du conseil d'administration et du 32<sup>ième</sup> colloque de cette association.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le budget nécessaire à ce dossier est prévu à la Division du soutien aux élus du Service du greffe. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.

#### **Budget de fonctionnement**

Imputer la dépense (estimée) comme suit :

	2019
2101.0010000.100248.011101.53201.010001.0000.000000.00000.00000	581,83 \$
Division Soutien aux élus	
Frais de déplacement et hébergement	
Non admissible loi 90	

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

N/A

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

- § Rayonnement de Montréal sur la scène québécoise
- § Partage d'expertise
- § Réseautage

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lilian LOPEZ, Service du greffe

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Brigitte MCSWEEN  
Responsable soutien aux élus ii- direction du greffe (ce)

**Tél :** 514 872-2798  
**Télécop. :** 514 872-4059

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-28

Marie-José CENCIG  
Chef de division soutien aux élus - direction du greffe (ce)

**Tél :** 514 872-1063  
**Télécop. :** 514 872-4059

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Yves SAINDON  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2019-03-29


**DEMANDE D'AUTORISATION ET DE REMBOURSEMENT**  
 Absence, voyage et frais

NOM DU VOYAGEUR (employé)	FOURNISSEUR EXTERNE (s'il y a lieu)
NOM : <b>PARENT, Marie-Josée</b>	NOM :
UNITÉ D'AFFAIRES : Division du soutien aux élus	# FOURNISSEUR :
# MATRICULE : <b>100213302</b>	# BON DE COMMANDE :
OBJET DU DÉPLACEMENT : Les arts et la Ville - Réunion du conseil d'administration et Colloque 2019	OU # ENGAGEMENT DE GESTION : n/a
LIEU DU DÉPLACEMENT : <b>Vaudreuil-Dorion (Québec)</b>	Québec <input checked="" type="checkbox"/> Hors Québec <input type="checkbox"/>
DATE(S) DU DÉPLACEMENT : <b>du 4 au 7 juin 2019</b>	

PARTIE 1 ESTIMÉ DES DÉPENSES			PARTIE 2 DÉPENSES RÉELLES	
GDD 1194302002	Employé	Fournisseur ou carte corporative	Employé	Fournisseur ou carte corporative
<b>Frais de transport</b>				
Transport en commun	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Avion - Train (classe économique)			0.00 \$	
Taxi	0.00 \$	0.00 \$		0.00 \$
Stationnement	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Transport km (compléter et joindre le formulaire «Déplacements ponctuels - Suivi du kilométrage») 4 et 6 juin 2019 / 4 x 49km x 0,58	113.68 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais de repas</b>				
Déplacement Amérique du Nord (selon maximum prévu à l'Annexe C du Conseil national mixte) 48,15 \$ / souper x 1 = CA du 4 juin	48.15 \$	0.00 \$		0.00 \$
Déplacement extérieur Amérique du Nord (selon maximum prévu à l'Annexe D du Conseil national mixte)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais d'hébergement</b>				
Établissement hôtelier - logements commerciaux (max. : 150 \$/nuit)	0.00 \$	0.00 \$		0.00 \$
Hébergement dans un logement non commercial (forfaitaire 50 \$/nuit)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Frais médicaux	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Autres frais</b>				
Frais d'inscription - Colloque/congrès Facturation	0.00 \$	420.00 \$	0.00 \$	
Faux frais : téléphone personnel; nettoyage de vêtements, utilisation d'Internet, etc. (forfaitaire prévu à l'Annexe C du Conseil national mixte seulement si un coucher dans un établissement hôtelier) Pas de dodos	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Divers (visa, téléphone affaires, chèques de voyage, etc.)	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Frais de représentation</b> (selon les dépenses admissibles à la directive «Frais de réunion de travail, d'accueil et de réception et frais de représentation» - compléter et joindre le formulaire)				
	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
<b>Sous-total (incluant taxes)</b>	<b>161.83 \$</b>	<b>420.00 \$</b>	<b>0.00 \$</b>	<b>0.00 \$</b>
<b>TOTAL DES COÛTS</b>	<b>581.83 \$</b>		<b>0.00 \$</b>	
<b>AVANCE À L'EMPLOYÉ</b>				
<b>Avance versée incluant tous les frais payés à des tiers</b> (à noter que l'avance ne peut dépasser le total estimé en frais de transport, de repas, d'hébergement et de faux frais)			<b>0.00 \$</b>	

IMPUTATION BUDGÉTAIRE											
ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPÉR.	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT
						0000	000000	000000	000000	000000	- \$
ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPÉR.	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT
						0000	000000	000000	000000	000000	- \$

IMPUTATION COMPTABLE POUR L'AVANCE											
ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPÉR.	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT
2101	0000000	0000000	00000	16000	000000	0000	000000	000000	000000	000000	- \$
<b>Solde à rembourser ou à recevoir de l'employé :</b>											<b>0.00 \$</b>

<b>Remise de l'employé : 0,00 \$</b>	<b>Remboursement réclamé :</b>	<b>Facture à payer :</b>
# reçu général :	<b>PARENT, Marie-Josée</b>	(fournisseur ou carte corporative)

<b>Requérant :</b>	<b>Date :</b>
<b>Nom (en lettres moulées) : Marie-Josée Parent</b>	<b>Signature :</b>

APPROBATION PREALABLE AU DEPLACEMENT	
<b>Responsable :</b>	<b>Date :</b>
<b>Nom (en lettres moulées) :</b>	<b>Signature :</b>

APPROBATION DU PAIEMENT FINAL	
<b>Responsable :</b>	<b>Date :</b>
<b>Nom (en lettres moulées) : Brigitte McSween</b>	<b>Signature :</b>





CE : 40.001  
2019/04/10 08:30



L'ÉTUDE DE CE DOSSIER SE FERA  
À HUIS CLOS



**Dossier # : 1186907001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Projets urbains
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal, lesquels constituent la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative.

Il est recommandé :  
d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal ».

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-29 13:37

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1186907001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Projets urbains
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal, lesquels constituent la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

La Ville de Montréal a identifié la requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie comme l'un des projets prioritaires et d'envergure à mettre en oeuvre. En regroupant un ensemble d'interventions sous un grand projet nommé Secteur Champ-de-Mars, la Ville souhaite définir un cadre urbain attrayant et de grande qualité qui permettra de poursuivre le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, et ce, en reliant la ville ancienne (secteur du Vieux-Montréal) à la ville moderne (centre-ville). Plus précisément le secteur Champ-de-Mars regroupe les projets de réaménagement du square Viger, d'aménagement de la place des Montréalaises ainsi que de mise en valeur de la Cité administrative.

Avec le projet de mise en valeur de la Cité administrative, l'administration municipale souhaite voir émerger un projet d'envergure, innovant sur le plan de la vie collective, qui repositionne la Cité administrative sur le plan symbolique, pour en faire une destination d'exception pour une diversité de publics. Ce projet doit aussi démontrer la grande expertise de la Ville en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine et d'aménagement. Il doit aussi rehausser la qualité de la vie urbaine.

La planification du projet de mise en valeur de la Cité administrative a été initiée en 2014. Une analyse historique, paysagère et urbaine, de même qu'un plan préliminaire de mise en valeur du grand ensemble que forme la Cité administrative ont été réalisés en 2014-2016. La proposition a été élaborée en étroite concertation avec les unités administratives impliquées, de même qu'avec le ministère de la Culture et communications du Québec (MCC), le territoire étant assujéti à la Loi sur le patrimoine culturel.

Ce premier exercice de planification a permis de poser les fondements du projet de réaménagement de la place Vauquelin (projet 36207), inaugurée en 2017, un legs des célébrations du 375e anniversaire de Montréal. La qualité exceptionnelle de ce nouvel aménagement et son exemplarité en matière d'accessibilité universelle établissent dorénavant des standards très élevés pour la Cité administrative.

La première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative concerne les travaux prioritaires aux abords de l'hôtel de ville. Ces travaux prioritaires doivent être livrés en 2022, soit en même temps que la réouverture de l'hôtel de ville à la suite des travaux de restauration et de mise aux normes réalisés par le Service de la

gestion et de la planification immobilière (SGPI). Ils permettront aussi de relier la place des Montréalaises à la place Vauquelin par les aménagements qui seront réalisés sur le Champ-de-Mars. Ces travaux sont prévus au programme triennal d'immobilisation 2019-2021 sous la fiche de projet 36207-36213, mais ne concernent que le projet 36213, soit la mise en valeur de la Cité administrative.

La première phase de travaux comprend notamment :

- Le réaménagement des parterres de l'hôtel de ville en bordure des rues Notre-Dame et Gosford;
- Le réaménagement d'une partie de l'esplanade du Champ-de-Mars située derrière l'annexe de l'hôtel de ville et au-dessus des locaux situés en souterrain;
- Le réaménagement de la zone prévue pour l'atterrissage de la passerelle de la place des Montréalaises afin de raccorder cette dernière à la place Vauquelin;
- L'intégration, sur un nouveau support, de la Déclaration contre la discrimination raciale;
- Le réaménagement du trottoir ouest de la rue Gosford;
- Le déplacement et la mise à niveau de certaines infrastructures (RTU et aqueduc).

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) agit à titre de service requérant du projet. Dans le présent dossier, le Service des grands parcs, du mont Royal et des sports (SGPMRS) agit à titre de service exécutant et est appuyé par le Service des infrastructures du réseau routier (SIRR), l'arrondissement de Ville-Marie et des firmes externes.

### **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM18 1403 - 28 novembre 2018 - Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale).

CG18 0555 - 25 octobre 2018 - Accorder un contrat à Pomerleau inc. pour des services professionnels en gérance de construction liés au projet de restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville - Dépense totale de 12 675 350,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16961 (2 soum.)

CM18 1126 - 17 septembre 2018 - Accorder un contrat de services professionnels à Lemay CO inc. et SNC Lavalin inc., équipe lauréate du concours « Place des Montréalaises, concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire », pour la conception détaillée, l'élaboration des plans et du cahier des charges ainsi que le suivi et la surveillance de chantier, pour une somme maximale de 7 540 611,23 \$, taxes et contingences incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

CE17 1455 - 16 août 2017 - Adoption du plan d'action en patrimoine 2017-2022.

CG15 0514 - 20 août 2015 - Adoption d'un règlement autorisant un emprunt de 9 100 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville réalisés en partie dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016

CG15 0509 - 20 août 2015 - Adoption d'un règlement autorisant un emprunt de 31 700 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement d'une place publique aux abords du métro Champ-de-Mars

CE14 0639 - 23 avril 2014 - Accorder un contrat de services professionnels à Groupe CHB-

IBI inc. pour une étude comprenant la documentation, l'analyse, la caractérisation et la formulation d'orientations de mise en valeur de la Cité administrative pour une somme maximale de 65 882,97 \$, taxes incluses - Dépense totale de 73 023,87 \$, taxes incluses - Appel d'offres sur invitation (14-1320) - (5 soumissionnaires).

CG13 0347 - 29 août 2013 - Adoption du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

## **DESCRIPTION**

Le présent sommaire vise à recommander l'adoption d'un règlement d'emprunt de 10 038 000 \$ pour financer la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative.

Les dépenses qui seront financées par le règlement couvriront notamment :

- les services professionnels dont ceux d'études, de conception, de confection des plans et devis d'exécution, d'assistance technique et de surveillance des travaux;
- les travaux d'infrastructures et d'aménagement des surfaces;
- l'habillage des chantiers et les communications info-travaux;
- les contingences et les incidences.

## **JUSTIFICATION**

L'entrée en vigueur du règlement d'emprunt permettra au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) d'obtenir les crédits nécessaires pour effectuer les dépenses reliées à la première phase des travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative. Ces travaux permettent à la Ville de poursuivre les efforts entrepris pour rehausser le prestige du Vieux-Montréal et améliorer la qualité de la vie urbaine et la vitalité économique de la vieille ville et, plus largement, de Montréal.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le présent règlement de compétence municipale vise un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer la première phase des travaux de la Cité administrative prévue à la programmation du PTI 2019-2021. Les travaux financés par ce règlement constituent des dépenses en immobilisations.

La période de financement de cet emprunt ne doit pas excéder 20 ans conformément à la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations approuvée par le conseil de la Ville par la résolution CM07 0841.

Étant donné la priorité accordée à ces travaux, le présent règlement ne vise qu'à financer les travaux non subventionnés dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la Ville de Montréal.

Tel que prévu à l'article 185.0.1 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4) comme les travaux concernent le réaménagement du domaine public dans le secteur désigné comme le centre-ville, cette dépense est entièrement assumée par la ville-centre.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les orientations guidant le projet de mise en valeur de la Cité administrative et plus largement du domaine public du Vieux-Montréal visent l'amélioration de la convivialité des

lieux et l'utilisation de matériaux durables et faciles à entretenir, tout en tenant compte des qualités patrimoniales du lieu. Ces orientations vont dans le sens des objectifs du plan Montréal durable 2016-2020.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'absence des crédits visés par ce règlement d'emprunt empêcherait la livraison des aménagements aux abords de l'hôtel de ville à temps pour sa réouverture prévue à l'été 2022.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est associée au présent dossier. Une stratégie de communication sera toutefois élaborée préalablement à la mise en oeuvre des travaux, durant ceux-ci, et lors de l'inauguration du réaménagement.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Passage au comité exécutif : 10 avril 2019

Avis de motion au conseil municipal : 15 avril 2019

Adoption du règlement d'emprunt au conseil municipal : 13 mai 2019

Approbation du règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation : été 2019

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Julie MOTA)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

Steve BILODEAU BALATTI, 18 février 2019

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maude BARABÉ  
Conseillère en Aménagement

**Tél :** 514 872-2054

**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2019-02-14

Louis-Henri BOURQUE  
Chef de division - Projets urbains

**Tél :** 514.872.5985

**Télécop. :**

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
DIRECTION**

Louis-Henri BOURQUE  
Directeur de l'urbanisme par intérim

**Tél :** 514.872.5985

**Approuvé le :** 2019-03-27

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE  
SERVICE**

Luc GAGNON  
Directeur de service

**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2019-03-28



RUE SAINT-ANTOINE

RUE SAINT-LAURENT

RUE GOSFORD

RUE NOTRE-DAME

**Dossier # : 1186907001**

**Unité administrative responsable :** Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Projets urbains

**Objet :** Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal, lesquels constituent la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Document(s) juridique(s) visé(s)

---

**COMMENTAIRES**

---

**FICHIERS JOINTS**



[AGT - 1186907001 - Abords Hôtel de Ville-VF.doc](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-21

Ariane GAUDETTE TURYN  
Avocate  
**Tél : 514-872-6877**  
**Division :** Droit fiscal, évaluation et transactions financières

**VILLE DE MONTRÉAL  
RÈGLEMENT  
XX-XXX**

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 10 038 000 \$ AFIN DE  
FINANCER LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE  
L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL**

Vu l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Attendu que l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations;

À l'assemblée du \_\_\_\_\_, le conseil de la Ville de Montréal décrète :

1. Un emprunt de 10 038 000 \$ est autorisé afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal.
2. Cet emprunt comprend les frais et honoraires d'études et de conception, ceux relatifs à la confection des plans et devis et à la surveillance des travaux et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.
3. Le terme total de cet emprunt et de ses refinancements ne doit pas excéder 20 ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement de capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin une portion suffisante des revenus généraux de la Ville de Montréal conformément aux règles prévues par la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (RLRQ, chapitre E-20.001).
5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

---

GDD1186907001

**Dossier # : 1186907001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Projets urbains
<b>Objet :</b>	Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 10 038 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement des abords de l'hôtel de ville de Montréal, lesquels constituent la première phase de travaux du projet de mise en valeur de la Cité administrative.

**SENS DE L'INTERVENTION**

Certification de fonds

---

**FICHIERS JOINTS**



[Projet 36213 GDD 1186907001.xls](#)

---

**RESPONSABLE DE L'INTERVENTION**

Julie MOTA  
Agente comptable analyste  
**Tél : 514-868-3837**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2019-03-25

Pascal-Bernard DUCHARME  
Chef de section  
**Tél : 514-872-2059**  
**Division : Conseil et Soutient Financier -**  
Point Serv. Développement



**Dossier # : 1194521002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Il est recommandé :  
de renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent situé entre les chemins de la Côte-des-Neiges et Hudson et les avenues Appleton et de Kent, et constitué des lots numéros 2 173 833 et 2 515 709 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, comme indiqué sur le plan joint au dossier.

**Signé par** Alain DUFORT **Le** 2019-03-29 13:36

**Signataire :** Alain DUFORT

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1194521002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Division du patrimoine
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'opposition officielle a déposé, lors de la séance du conseil municipal du 26 mars 2018, une motion visant à rendre hommage à Martin Luther King dans la toponymie montréalaise. L'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a ensuite proposé de renommer le parc de Kent, traditionnellement associé à la communauté noire, en l'honneur de Martin Luther King.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM18 0423 - 26 mars 2018 - Motion de l'opposition officielle visant à souligner Martin Luther King Jr. dans la toponymie montréalaise.

**DESCRIPTION**

Renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent situé entre les chemins de la Côte-des-Neiges et Hudson et les avenues Appleton et de Kent, et constitué des lots numéros 2 173 833 et 2 515 709 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comme indiqué sur le plan joint au dossier.

*Toponyme « parc de Kent », attribué le 24 mai 1967:*

*« Nom du plus ancien des sept royaumes germains de Grande-Bretagne. »*

*Ce nom est directement emprunté à la rue qui borde le parc, l'avenue de Kent, nommée le 12 juin 1933. Il arrive régulièrement que des parcs portant le même nom qu'une rue voisine soient renommés.*

**JUSTIFICATION**

**Martin Luther King (1929-1968)**

Martin Luther King a grandement contribué à la défense des droits civiques et de l'égalité

des personnes noires et à la lutte contre la discrimination raciale aux États-Unis. Son oeuvre a eu des répercussions majeures pour la défense des droits des minorités non seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada et dans le monde.

Montréal est membre de la Coalition internationale des villes inclusives et durables et du programme des Cités interculturelles faisant ainsi de l'intégration culturelle, de la lutte contre le racisme et du respect entre les cultures, des engagements fondamentaux. La Ville souligne également la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024, la Journée internationale du souvenir de la Traite transatlantique des Noirs et de son abolition, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et le Mois de l'histoire des Noirs.

Montréal s'est engagée à combattre toutes les formes de discrimination notamment en adoptant la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale (1989), la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion (2004) et la Déclaration de Montréal sur le Vivre ensemble (2015).

La communauté noire représente une portion importante de la population montréalaise. À ce titre, il importe d'honorer son apport dans la collectivité.

Montréal serait ainsi l'une des premières villes canadiennes à reconnaître officiellement la contribution de Martin Luther King dans la poursuite d'une société égalitaire et exempte de discrimination systémique fondée sur la race.

Le comité de toponymie de la Ville de Montréal a appuyé cette recommandation lors de la séance du 27 mars 2019.

L'arrondissement appuie la recommandation.

Cette démarche est conforme aux règles reconnues en matière de toponymie.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Sans objet.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Cette action contribue à l'amélioration de la qualité de vie, car elle permet de mettre en valeur un espace public en rendant hommage à cet homme si important dans l'histoire des droits civils.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'identification officielle et distincte des lieux publics a pour objectif un repérage rapide et sécuritaire.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une opération de communication sera élaborée par le Service de l'expérience citoyenne et des communications, en collaboration avec l'arrondissement.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- L'adoption d'une résolution par le conseil municipal entraînera la transmission des informations toponymiques aux différents fournisseurs de services publics.
- L'affichage toponymique pourra être effectué par l'arrondissement lorsqu'une résolution aura été adoptée par le conseil municipal et que le nouveau toponyme aura été officialisé par la Commission de toponymie du Québec.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Sébastien MANSEAU, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Lecture :

Sébastien MANSEAU, 28 mars 2019

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Dominic DUFORD  
Conseiller en aménagement

**Tél :** 514 872-5309  
**Télécop. :** 514 872-0049

#### **ENDOSSÉ PAR**

Sonia VIBERT  
Chef de division

**Tél :** 514-872-0352  
**Télécop. :** 514 872-0049

Le : 2019-03-28

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis-Henri BOURQUE  
Directeur de l'urbanisme par intérim  
**Tél :** 514.872.5985

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Luc GAGNON  
Directeur de service  
**Tél :** 514 872-5216

**Approuvé le :** 2019-03-28

**Approuvé le :** 2019-03-29

# Renommer « parc Martin-Luther-King » le parc de Kent, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Dossier numéro 1194521002





**Dossier # : 1198215001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Bureau de la présidence du conseil
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre connaissance des règlements débattus et adoptés par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) à l'occasion de la 32e simulation tenue du 25 au 27 janvier 2019.

Il est recommandé :

De prendre connaissance des règlements débattus et adoptés par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) lors de l'édition 2019.

**Signé par** Benoit DAGENAIS **Le** 2019-03-25 14:24

**Signataire :** Benoit DAGENAIS

\_\_\_\_\_  
Directeur général adjoint  
Direction générale , Direction générale adjointe - Services institutionnels

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1198215001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Service du greffe , Bureau de la présidence du conseil
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil municipal
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre connaissance des règlements débattus et adoptés par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) à l'occasion de la 32e simulation tenue du 25 au 27 janvier 2019.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Fondé en 1987, le **Jeune Conseil de Montréal (JCM), un organisme à but non lucratif (OBNL)**, a pour mission de promouvoir l'engagement chez les jeunes en les initiant à la vie politique montréalaise et à la démocratie représentative. Accompagné par le Bureau de la présidence du conseil, le JCM tient ses activités de simulation dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal. Cette année, le Jeune Conseil a permis à quelque 87 participantes et participants âgés de 18 à 30 ans de se familiariser avec le déroulement d'une assemblée du conseil de la Ville de Montréal. Les 17, 25, 26 et 27 janvier 2019, le JCM a tenu, en présence de nombreuses personnes élues municipales, sa 32<sup>e</sup> édition au cours de laquelle il a adopté l'ensemble des projets de règlements débattus:

- Projet de règlement no. 1 : Règlement sur la protection et la création du patrimoine montréalais (Adopté)
- Projet de règlement no. 2 : Règlement sur la communautarisation du Service de police de la Ville de Montréal (Adopté)
- Projet de règlement no. 3 : Règlement sur l'inclusion des nouvelles arrivantes (Adopté)
- Projet de règlement no. 4 : Règlement sur la priorisation des transports en commun et actifs (Adopté)

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE18 1925 : Approuver la convention, pour les années 2018, 2019 et 2020, avec le Jeune Conseil de Montréal pour bonifier ses activités d'initiation à la vie politique municipale et accorder une contribution annuelle de 5000 \$ pour un montant total de 15 000 \$.  
CM18 0382 - Dépôt des règlements débattus par le Jeune Conseil de Montréal (JCM) à l'occasion de la 31e simulation tenue du 19 au 21 janvier 2018.

## **DESCRIPTION**

Durant les trois jours de simulation de conseil de ville, quatre règlements ont fait l'objet de débats et chacun a été adopté par les 87 participants. Dans un objectif de faire circuler leur réflexion et d'alimenter les élu·es du conseil de ville des propositions des jeunes, le Bureau de la présidence du conseil dépose les 4 règlements, en pièce jointe.

Cette année, le JCM a fourni un effort pour recruter des participant·es d'origines diverses :

- 56% Femmes
- 34% Hommes
- 20% Minorités visibles
- 23% Minorités ethnoculturelles
- 23% Communauté LGBTQ+
- 3% Personnes avec une limitation fonctionnelle
- 3% Personnes non binaires ou bispirituelles

## **JUSTIFICATION**

Le JCM favorise la participation des jeunes à la démocratie municipale et le développement de l'intérêt envers ses enjeux.

Le dépôt des règlements au conseil de ville permet de faire circuler les idées et la voix des jeunes.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le Bureau de la présidence du conseil assume les frais d'accueil et de logistique de la simulation jeunesse à l'hôtel de ville. Soulignons, la collaboration du Conseil jeunesse de Montréal pour le lunch des conseillères et conseillers. Pour les années 2018, 2019 et 2020, le Jeune Conseil de Montréal recevra une contribution annuelle de 5000 \$ pour un montant total de 15 000 \$.

Le JCM est un organisme à **but non lucratif indépendant**.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les activités de simulation du JCM contribuent à l'engagement et à la participation active des jeunes en politique et dans la société.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N.A.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Présentation des 4 règlements à la Commission de la présidence du conseil : 20 mars 2019.
- Présence de personnes représentant le JCM au conseil municipal lors du dépôt des règlements : 15 avril 2019.
- Dépôt au conseil d'agglomération : 18 avril 2019.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Manuelle ALIX-SURPRENANT  
Agente de recherche

**Tél :** (438) 402-9373  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2019-03-22

Marie-Eve BONNEAU  
Adjointe à la présidence

**Tél :** 514 872-6276  
**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE**

Yves SAINDON  
Greffier et directeur

**Tél :** 514 872-3007  
**Approuvé le :** 2019-03-25

## **32e Jeune Conseil de Montréal**

### **Menu réglementaire**

#### **Projet de règlement no. 1: Règlement sur la protection et la création du patrimoine montréalais**

Porteur : Daniel K. Tran  
Critique : Nataël Bureau  
Président de commission : Alberto Singer

La protection du patrimoine est un enjeu important pour les Montréalais.es d'aujourd'hui et de demain. Il faut donc s'assurer que ce patrimoine puisse non seulement être préservé, mais aussi qu'il représente réellement l'identité des Montréalais.es. Or, le Conseil du Patrimoine a actuellement un rôle davantage consultatif plutôt que décisionnel.

Afin de favoriser l'engagement citoyen, Daniel K. Tran tente de renverser le statu quo. Il propose la création de l'Office du Patrimoine. Cette nouvelle instance englobera le Conseil du Patrimoine et lui procurera un pouvoir décisionnel. Une plus grande place est accordée à la voix des citoyen.nes dans la prise de décisions par le biais de processus de consultation et de référendums liés à la sélection. Des sièges leur seront également réservés au sein du conseil d'administration. Finalement, les mesures de contrôle prévenant le manque d'entretien des éléments du patrimoine seront renforcées et les citoyen.nes prenant soin dudit patrimoine commun seront récompensés. À la suite de débats suscitant de grandes réflexions, le Jeune Conseil a adopté à majorité le projet de règlement.

#### **Projet de règlement no. 2 : Règlement sur la communautarisation du Service de police de la Ville de Montréal**

Porteur : Nicolas Pilon  
Critique : Annie Berger  
Présidente de commission : Marie-Philippe Gagnon-Gauthier

Alors que l'organisation de la violence légitime s'organise depuis plusieurs centaines d'années autour de l'État, Nicolas Pilon fait le pari de la dislocation de celui-ci au profit d'un plus grand pouvoir du peuple. C'est en réorganisant l'institution policière qu'est le Service de police de la Ville de Montréal qu'il y parvient.

Les postes de quartier revêtent donc un manteau décisionnel plus large, comble de la décentralisation du projet de règlement. L'idée est de permettre aux personnes ayant le plus de proximité avec la population, donc les agent-es qui agissent directement sur le terrain, de prendre les meilleures décisions. Cette refonte s'accompagne de la création d'un Conseil populaire d'arrondissement visant à permettre, par l'élection de ses membres - citoyen-nes, policier-ères et élu-es - d'établir les directives et les orientations de chaque poste de quartier. Enfin, s'articule, comme apex vertigineux, l'idée d'imposer un service communautaire pouvant aller jusqu'à une journée de travail aux agent-es de la paix.

Suite aux joutes émotives et profondes du Jeune conseil, ses conseillères et conseillers ont adopté le projet de règlement avec une majorité claire

### **Projet de règlement no. 3 : Règlement sur l'inclusion des nouvelles arrivantes**

Porteuse : Dina Hussein  
Critique: Rose Poulin  
Président de commission : Jonathan Allard

Dina Hussein propose un projet de règlement s'étalant sur deux axes pour améliorer l'inclusion des nouvelles arrivantes et des minorités ethnoculturelles au sein de la Ville.

Son projet allège le processus d'insertion en centralisant les services et informations en matières d'insertion des nouvelles arrivantes dans la Ville afin de limiter les difficultés d'accès à des services. Une nouvelle instance, la DINAM (la Direction de l'inclusion des nouvelles arrivantes de Montréal), met en place un guichet unique central, qui regroupe tous les services et informations relative à la participation politique, sociale et économique.

Le deuxième axe du projet tend à limiter la sous-représentativité et la discrimination à l'égard des minorités ethnoculturelles dans la fonction publique montréalaise. Pour ce faire, le projet propose la création du Comité anti-discrimination et accès à l'équité (CADE) qui a pour objet de rendre imputable

les institutions en matière d'inclusion. Le CADE met en place un nouveau système de quota d'embauche pour les personnes issues de la diversité ethnoculturelle visant à ce que le nombre d'employés soit représentatif de la population montréalaise.

Après un débat sensible et émotif, le Jeune Conseil a adopté le projet avec une majorité importante.

#### **Projet de règlement no. 4 : Règlement sur la priorisation des transports en commun et actifs**

Porteuse : Marie-Ève Assunção-Denis  
Critique : Samuel Turp-Yonezawa  
Présidente de commission: Delphine Hansen

Le projet de règlement de Marie-Ève Assunção-Denis vient changer les mentalités en s'attaquant aux habitudes des citoyen.nes afin de réparer certaines erreurs du passé et redonner aux transports actifs et collectifs la place qui leur est due. Pour ce faire, le projet met de l'avant trois grands objectifs: restreindre la place de l'automobile dans la ville, ramener les transports publics et actifs sur le devant de la scène, et augmenter l'accessibilité et la sécurité des usagers en améliorant l'offre et les services de transports durables. L'une des mesures les plus radicales du projet consiste en l'implantation d'une plaque d'immatriculation montréalaise visant à contrôler l'accès et limiter l'usage de véhicules sur l'île de Montréal. Ce système fera pression sur les municipalités des banlieues et les citoyens afin que ceux-ci adoptent des habitudes de transport plus durables, tout en obligeant les automobilistes sur l'île de Montréal à contribuer au développement d'une société plus durable. Le projet de règlement vise également à améliorer la couverture, les services et les infrastructures de transports collectifs et actifs afin de rendre ceux-ci plus inclusifs, accessibles et sécuritaires pour tous les résidents de l'île, et pour attirer également les automobilistes qui ne sont pas captifs de leurs voitures.

Après un débat fort controversé et divisé durant lequel le rôle et la place de l'automobile dans notre société a été longuement débattu, le projet a été adopté par une très faible majorité de voix. La discussion et le résultat du vote ont bien illustré la polémique et la polarisation entourant la nécessité de changer les mentalités et faire des sacrifices afin de rendre les transports plus égalitaires, inclusifs et durables. Il est évident que l'automobile occupe toujours une place prépondérante dans les habitudes de vie des jeunes Montréalais.es.